

#### **AVERTISSEMENT**

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact: ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

#### LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
<a href="http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\_droi.php">http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\_droi.php</a>
<a href="http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm">http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm</a>



#### UNIVERSITE DE LORRAINE

# Ecole doctorale Fernand-Braudel Laboratoire Ecritures

# LE PROCESSUS DE DECISION DANS UN SYNODE DIOCESAIN

Volume 2

Thèse pour le doctorat en Théologie

Présentée et soutenue

par

Christiane Andlauer

Directeur de recherche:

Mme Marie-Anne Vannier

Lundi 11 juillet 2016

#### TABLE DES TEXTES

1989 Orientations pastorales du diocèse de Nice	3 - 23
1991 Présent et Avenir de l'Eglise de Nice	24 - 61
1995 Les Conseils paroissiaux	62 - 100
1996 La Lettre aux Catholiques de France	102 - 146
1997 « Diocèse 2000 »	147 - 162
1999 Document de travail	163 - 204
2000 La Charte d'évangélisation	205 - 310

Vendredi 30 juin 1989

Prix: 5 F

25

# Les Nouvelles Religieuses

DIOCÈSE DE NICE

# Orientations pastorales pour l'avenir du diocèse de Nice

L'EVEQUE DE NICE

15 JUIN 1989

#### INTRODUCTION

#### MISSION, COMMUNION, ENRACINEMENT DANS LE CHRIST

Les deux derniers Synodes de l'Eglise universelle, « Vingt ans après le Concile » et « A propos des laïcs » rappellent clairement que la communion et la mission doivent être pour l'Eglise de Jésus-Christ des repères fondamentaux et se fécondant mutuellement.

Nous sommes heureux d'expérimenter ensemble la joie et le dynamisme que nous donne le Christ mais c'est toujours en ayant le désir de les partager avec beaucoup d'autres.

Allez, portez la Bonne Nouvelle à tous les peuples.

Qu'ils soient un afin que le monde croie que tu m'as envoyé.

La mission nous incite au dialogue constant et attentif avec l'homme contemporain; elle nous attire en de multiples lieux où nous croyons que Dieu agit et interpelle. Sous peine de perdre son sens, elle s'enracine toujours dans l'envoi par Jésus-Christ, luimême envoyé du Père, et le don de leur Esprit. Elle a pour but la révélation de celui qui est le Sauveur de tous les hommes et ne veut en perdre aucun. L'Eglise est le peuple des appelés qui croient au Christ ressuscité, Fils de Dieu.

L'Eglise existe et se développe au service de son Seigneur qui la rassemble et l'envoie. Les liens entre l'Eglise et son Seigneur s'approfondissent et s'entretiennent dans la prière et les sacrements. Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance. Sans moi vous ne pouvez rien faire. La vitalité ecclésiale vient du Christ et la source de toute réforme et de tout progrès dans l'Eglise est la conversion à Lui et à son Evangile.

#### L'EGLISE DE NICE DEVANT SON AVENIR

Essayant de se mettre en face de son avenir, l'Eglise de Nice se rappelle fidèlement ces exigences de communion et de mission. Elle ne peut accepter un repli frileux ou durci qui la constituerait à part du monde qui se développe à côté d'elle. Elle ne peut se dissoudre dans un agrégat religieux fait de restes de traditions et de religiosités nouvelles où la personne du Christ et la force de l'Evangile disparaîtraient. Prise dans une société où l'argent et les médias acquièrent un immense pouvoir qui écrase souvent la dignité de l'homme, en particulier les plus fragiles, l'Eglise avec les moyens qui sont les siens, consciente des péchés de ses membres, mais aussi de la grâce qui les anime, continue à manifester la présence de Jésus-Christ et de son appel.

Les laïcs, par leur vocation propre, sont au carrefour de cette rencontre entre le Christ et le monde.

La conjoncture d'aujourd'hui n'est pas facile pour l'Eglise. L'at-elle jamais été? Dans les pays occidentaux, et en particulier dans le nôtre, l'Eglise communique mal avec les hommes de notre temps. Il y a en partie de sa faute lorsqu'elle ne parvient pas à écouter les requêtes des gens et à montrer comment le Christ est Bonne Nouvelle pour tous. Mais l'immense pouvoir de l'argent et de la science qui évacuent la question de l'homme laissent peu de champ au religieux condamné à devenir un bénisseur traditionnel ou un contestataire stérile sans être accepté comme un partenaire sérieux et constructif. De plus, notre société subit un énorme bouleversement nous faisant vivre à l'échelle de la planète et remettant en question toutes les valeurs; nous sommes tous obligés à chercher des bases nouvelles.

Notre diocèse se caractérise par son développement rapide. Les atouts naturels qui en font le charme ont été relayés par des politiques volontaristes d'expansion économique et touristique. La population traditionnelle du Comté de Nice ou de la Provence était déjà renouvelée par l'arrivée de couches successives de résidents. Des projets prévoient l'aménagement de nouvelles zones et on peut s'attendre encore à des afflux nouveaux d'habitants sans compter l'apport saisonnier des divers tourismes. On ne peut que se féliciter

d'un tel développement, encore qu'on puisse en discuter les modalités et le rythme.

Mais cela pose à l'Eglise de Nice de considérables problèmes. Comment peut-elle prendre en charge les créations nouvelles, comment peut-elle dire son message dans le brassage d'idées qui sont débatues dans cette population variée, comment peut-elle éviter l'absorption de la ville et demeurer présente dans le haut-pays? Certes, elle est enrichie par de nombreux chrétiens arrivant d'ailleurs, avec des traditions ou des expériences différentes, mais elle est très difficile à saisir dans son ensemble. Plusieurs nouvelles paroisses ont été créées dans les dernières années. On se heurte aujourd'hui à un manque de prêtres, et de religieux(ses), à la difficulté de former et de rétribuer des laïcs qui peuvent exercer des charges ecclésiales.

Avec ses moyens, l'Eglise de Nice doit cependant s'interroger sur son avenir. Pour le préparer autant que cela se peut. A partir du Conseil presbytéral, elle a essayé d'y réfléchir sérieusement en associant le plus possible l'ensemble des prêtres et des mouvements laïcs. Dans ce travail, nous avons ressenti l'absence d'un conseil pastoral où laïcs, religieux et prêtres seraient représentés. Cela explique sans doute une approche trop « cléricale » de la question, et l'une des préoccupations devra être l'expression commune des laïcs dans l'Eglise diocésaine.

Néanmoins, ce travail sérieux permet de faire ressortir des points intéressants et d'ouvrir des pistes. Il permet de prendre quelques décisions qui peuvent aider l'Eglise de Nice à vivre le temps qui vient en gardant son souci de la communion et de la mission.

Nous avons gardé le cadre de la réflexion du Conseil presbytéral ; ce qui explique les chapitres de ce document.

# L'accueil

Parmi les thèmes qui ont retenu l'attention du Conseil presbytéral, l'accueil est venu en premier.

La Bonne Nouvelle de Jésus est présente lorsque des hommes s'accueillent fraternellement. Celui qui visite et rencontre son frère dans le besoin est déjà dans le Royaume. Jésus est mystérieusement présent dans cet échange de l'accueil. Une Eglise qui accueille est une Eglise qui se construit dans l'Esprit du Royaume et en même temps qui manifeste devant le monde Celui qui la fait vivre.

Il sera bon de partir et de revenir à cette source lorsqu'on essaie de repérer les réalités que l'on met sous ce mot accueil.

#### Accueil des paroisses

Le bâtiment église et les locaux qui l'entourent sont la plupart du temps un lieu de visibilité de l'Eglise. C'est là que les nouveaux arrivants viennent demander des renseignements, que les chrétiens un peu éloignés de la vie habituelle de l'Eglise s'adressent pour les baptêmes, les mariages, les funérailles, l'inscription au catéchisme, que les pauvres viennent frapper et demander de l'aide, que les membres plus actifs de la communauté chrétienne échangent l'information et entrent en relation, que ceux qui désirent un conseil spirituel ou recevoir le sacrement de réconciliation veulent trouver quelqu'un. Là aussi, passent ceux qui désirent prendre un temps de prière dans les églises. De plus, les liturgies dominicales sont fréquentées par des gens de passage qui veulent célébrer avec nous.

# · Accueil des pauvres et de ceux qui sont dans le besoin

Outre les paroisses, l'Eglise par ses services et ses mouvements a mis en place des lieux où peuvent être écoutés et secourus les plus démunis. En général, une coordination nécessaire s'établit entre les paroisses et tous les groupes confessionnels ou civils d'assistance et de promotion.

# · Accueil dans des lieux touristiques

Un certain nombre de nos églises sont des monuments ou contiennent des œuvres artistiques qui reçoivent la visite de vacanciers ou de touristes.

On ne peut oublier le devoir de partager les richesses de l'art et de la culture et aussi la possibilité de développer information religieuse et catéchèse à partir de ces œuvres.

#### · Accueil et sacrements

Dans la situation actuelle de notre pays (post-chrétienté), beaucoup de demandes de sacrements (baptême, mariage) émanent de membres peu connus et peu actifs des communautés chrétiennes. Puisque tout sacrement peut être une rencontre avec le Christ, puisque l'Eglise est sacrement de la présence du Christ dans le monde, l'accueil de ces demandes de sacrements revêt une importance particulière. Il ne peut être seulement un contact administratif, ou une consultation canonique. Il doit être considéré comme une première étape de sacrement à recevoir et viser à faire progresser dans la foi vraie, libre, ecclésiale.

#### · Accueil et mission

En accueillant ceux qui se présentent à elle, l'Eglise annonce déjà à tous Celui qui l'habite. Mais sa mission d'accueil ne saurait se limiter à bien recevoir ceux qui s'adressent à elle; les chrétiens, partout où ils se trouvent, sont appelés à devenir accueillants à leurs frères proches ou lointains. Dans un monde où beaucoup se sentent solitaires et incompris, les chrétiens s'efforcent de regarder, d'écouter, de comprendre, sachant que l'Esprit Saint les suscite d'où il veut et que Jésus a pris notre humanité pour la partager divinement. L'approfondissement et la solidité de la foi, loin de favoriser le repliement, ouvre sur tous les hommes que Dieu aime.

De plus, dans une région comme la nôtre, où se mêlent des populations d'origines différentes, où passent des foules de touristes, l'accueil est une nécessité sociale, économique et commerciale. Dans le dialogue avec ceux qui accueillent par fonction ou par obligation, l'Eglise peut promouvoir une dimension évangélique.

#### Ordonnance de Mgr l'Evêque

1) Dans chaque paroisse, on veillera à assurer un service d'accueil avec une équipe ou au moins une ou quelques personnes.

Une telle fonction sera considérée comme une participation à la mission de l'Eglise.

Les conseils paroissiaux seront invités à y réfléchir et à y veiller.

2) Dans les églises qui sont visitées par les touristes, les curés veilleront à donner et à renouveler une information suffisante. Ils viseront non seulement au renseignement historique ou artistique mais à une catéchèse et une mise en rapport avec la communauté chrétienne aujourd'hui vivante.

- 3) Le premier accueil pour un sacrement doit être particulièrement soigné. Non seulement la personne qui accueille veillera à donner des renseignements clairs et exacts sur les démarches, mais elle prendra le temps d'écouter les motifs et les désirs des personnes avec bienveillance et souci d'évangéliser.
- 4) Dans la ligne de ce qui existe déjà pour le mariage (Centre de préparation au mariage), on cherchera à promouvoir davantage la participation des laïcs à la préparation au mariage et aussi au baptême.
- 5) Les curés et conseils paroissiaux veilleront au choix et à la formation des personnes qui accueillent.

L'accueil réclame capacité d'écoute, patience, discrétion, discernement, ouverture, qualités de cœur, connaissance de la vie paroissiale, sens de l'Eglise, attention aux milieux de vie des personnes.

Il importe donc de donner aux chrétiens et chrétiennes qui accomplissent ce service une formation. Celle-ci peut se faire localement. Déjà des services comme le Secours catholique, la pastorale touristique et familiale, la pastorale de la santé, la pastorale des funérailles donnent des formations. On pourrait envisager qu'ils suscitent une formation commune dans le cadre de la formation permanente des chrétiens.

6) Chaque paroisse aura le souci de rechercher les moyens matériels les plus adaptés (panneaux d'information, dépliants, etc.) pour donner des renseignements clairs sur la vie de l'Eglise.

L'information doit être donnée suffisamment tôt et renouvelée régulièrement.

# La mission spécifique des laïcs

#### DEPUIS VATICAN II

Le concile Vatican II, en mettant en avant la communion et la mission de tout le peuple de Dieu, en consacrant divers chapitres et documents aux laïcs, a donné à l'Eglise de ce temps une orientation capitale. L'Eglise ne doit plus apparaître désormais comme des prêtres plus des laïcs, mais comme l'ensemble des baptisés dans lequel quelques-uns ont des ministères propres nécessaires à la cohésion et à la fidélité de tous.

Depuis des décennies avant le Concile, divers mouvements avaient déjà mis l'accent sur la vocation du laïc chrétien, insistant sur la présence au monde et sa mission d'y vivre et y annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ.

L'exhortation de Jean-Paul II « Les laïcs fidèles du Christ » qui a conclu le synode sur les laïcs a réaffirmé cela d'une manière forte et particulièrement synthétique.

#### CARACTERE ET MISSION DU LAIC

Il importe donc de ne jamais perdre de vue le caractère et la mission spécifique du laïc chrétien.

Il est un membre à part entière de l'Eglise, baptisé, uni au Christ, appelé à la charité et à la sainteté, témoin du Christ aujourd'hui. En même temps, il vit cette vocation et cette mission dans le monde, c'est-à-dire dans son existence familiale, professionnelle, sociale.

La mission de l'Eglise est d'annoncer et de présenter la Bonne Nouvelle à toutes les nations, donc au monde d'aujourd'hui dans sa complexité et son développement. C'est dire le rôle fondamental dans l'évangélisation des chrétiens laïcs qui vivent au cœur de ce monde.

La vitalité et le rayonnement de l'Eglise existent principalement lorsque des chrétiens, là où ils sont, dans leurs groupes humains, vivent l'Evangile et deviennent des signes de la venue du Royaume de Dieu.

#### UNE MANIERE DE VOIR L'EGLISE A RENOUVELER

Une telle conception de l'Eglise, même si elle est affirmée depuis

longtemps, n'a pas nécessairement pénétré nos habitudes de voir, de penser et d'agir.

Spontanément, on remarque davantage l'Eglise quand elle est rassemblée ou quand elle parle par ses représentants que lorsqu'elle vit au quotidien dans l'effort de chacun pour suivre le Christ là où il est.

La mentalité qui considère les laïcs comme les clients d'une Eglise hiérarchique qui doit-leur fournir des services ou tout au plus comme les aides de prêtres qui ont besoin de leur aimable concours demeure encore très présente comme nous le voyons en de nombreuses occasions.

#### DANS NOTRE DIOCESE, CE QUI EST DEJA FAIT

Pourtant, il y a déjà dans notre diocèse beaucoup de choses réalisées pour promouvoir la mission des laïcs et les aider à accomplir leur vocation.

Il suffit de parcourir la longue liste des mouvements apostoliques, éducatifs, spirituels, caritatifs et familiaux.

En même temps, nous voyons naître dans le diocèse de nouveaux mouvements.

Dans divers services d'Eglise, autrefois assurés par des prêtres (catéchèse, coopération missionnaire, aumônerie des scolaires, aumônerie des hôpitaux et maisons de santé, préparation aux sacrements), nous voyons apparaître depuis plus ou moins longtemps de nombreux laïcs qui y trouvent le lieu de réaliser leur vocation et de porter témoignage.

Dans les paroisses, la mise en place des conseils paroissiaux a ouvert un nouveau champ où des laïcs prennent leur juste part dans l'organisation et la communion de l'Eglise.

Les services et les mouvements ont le souci de former leurs membres afin qu'ils puissent accomplir leur tâche.

Le service diocésain de formation des laïcs offre depuis longtemps des possibilités ; il recense et aide les groupe existants, il a lancé des parcours nouveaux.

Cette activité des laïcs dans l'Eglise de Nice touche bien qu'inégalement les diverses catégories d'âges, enfants, jeunes et personnes âgées.

#### CE QU'IL FAUT SURVEILLER

Si l'on doit se réjouir de cet essor réel dans la ligne du concile Vatican II comme dans une plus ancienne tradition diocésaine, on peut aussi en

#### percevoir les limites:

- difficulté de prendre en compte certains domaines ;
- manque de prêtres pour accompagner et soutenir les laïcs ;
- incertitude sur la suite;
- éparpillement des initiatives.

#### Ordonnance de Mgr l'Evêque

#### 1) Concernant le diocèse

Une commission sera créée pour préparer la mise en place du Conseil pastoral diocésain.

Ce dernier apparaît urgent non seulement parce qu'il est le dernier organe réclamé par le droit de l'Eglise et non encore mis en place dans le diocèse, mais parce que dans notre travail pour préparer l'avenir du diocèse, nous avons manqué de coordination prêtres, religieux(ses), laïcs.

Cette commission pourrait comprendre : un vicaire général, le délégué à l'Apostolat des laïcs, un délégué diocésain responsable de service avec trois laïcs désignés. On pourrait se donner un an pour la mise en route d'un premier conseil.

#### 2) Concernant les paroisses

Les curés veilleront à mettre en place de vrais conseils paroissiaux (pastoral et économique) où les laïcs existent avec leur vocation propre.

Leur existence et leur fonctionnement sont à mesurer chaque année dans une rencontre de doyenné.

#### 3) Concernant la formation

Ceux qui sont chargés de formation veilleront à assurer des filières cohérentes et à explorer les domaines nouveaux où une formation est nécessaire.

#### 4) Concernant les prêtres :

— Ils veilleront à respecter la vocation propre des laïcs dans leur existence séculière.

- Ils s'efforceront de relire en groupes ou personnellement leurs rencontres avec les laïcs pour apprécier comment en eux la vie est saisie par le Christ et comment ils peuvent les aider dans leur vie spirituelle.
- Ils considéreront important de mettre en lien des laïcs et de les susciter à relire ensemble leur vie à la lumière de l'Evangile.
- Ils donneront une partie de leur temps à l'accompagnement d'un mouvement de laïcs.
- Ils veilleront à ce que les séminaristes en formation aient contact avec les mouvement et groupes de laïcs.

### 5) Concernant les laïcs

Ils seront incités à réaliser leur vocation propre et à trouver un juste équilibre de vie entre leur famille, leur profession, leur vie sociale et leur vie ecclésiale.

## 6) Concernant les réunions

Dans les sujets choisis, on continuera à porter régulièrement des problèmes de la vie des hommes ou de la société et pas seulement de fonctionnement ecclésial.

Les organisateurs permettront aux laïcs d'y exprimer leur vie et celle de leur milieu.

#### 7) Concernant les lieux

Que la Maison du Séminaire et les autres maisons diocésaines donnent les meilleures conditions possibles aux groupes de laïcs pour partager leurs expériences entre eux et avec tous.

# Au service de la mission, les prêtres

#### PRETRES, PRESBYTERIUM, MISSION

Il n'y a pas d'Eglise sans prêtres. Au service de la vie et de la mission des communautés chrétiennes, les prêtres sont envoyés par l'évêque pour annoncer l'Evangile, pour célébrer les sacrements, pour édifier l'Eglise.

Les prêtres ne remplissent pas leur tâche individuellement; ils la partagent avec les autres membres du presbyterium; ils la vivent avec les laïcs pour lesquels ils exercent leur ministère et avec les diacres.

Les prêtres de notre diocèse ne peuvent vivre leur mission aujourd'hui sans tenir compte de la diminution de leur nombre et de la fatigue des plus anciens.

Nous devons donc considérer les points suivants.

#### POINTS D'ATTENTION POUR AUJOURD'HUI

#### La mission de l'Eglise

Notre passion est de rendre présent et d'annoncer le Christ au milieu du peuple de Dieu qui a lui-même cette mission dans le monde. Cela dans les conditions de vie d'aujourd'hui.

#### · La vie spirituelle des prêtres

Seul notre attachement à Jésus-Christ nous permettra de vivre au service de son peuple, d'annoncer véritablement son salut. C'est à cette source profonde que nous puisons notre énergie, notre patience, notre espérance et notre communion.

#### L'équilibre de vie

Il est nécessaire pour remplir notre mission. Cela ne peut se faire sans la limitation de certaines activités et la diminution de certaines charges. Entre le découragement et la suractivité, il convient de trouver les critères de cet allègement à partir de notre mission.

La vie fraternelle entre prêtres est nécessaire à cet équilibre pour l'encouragement mutuel, l'entraide, la vérification de notre mission.

Une formation bien ciblée peut nous aider à tenir et à renouveler notre tâche.

#### OBJECTIF PREMIER

Notre objectif doit être de favoriser au maximum la prise de responsabilité des laïcs dans l'Eglise.

Cela ne peut avoir pour but de nous remplacer puisque l'Eglise catholique n'existe pas sans un ministère ordonné qui assure la communion et la fidélité de l'Eglise au Christ.

Cela doit permettre que l'Eglise se constitue autrement, ce qui est tout à fait dans la ligne des redécouvertes de Vatican II.

Pour nous, prêtres, il y a un renoncement à des habitudes, un changement par rapport à notre formation initiale, un exercice de patience, une humilité dans le service à l'image du Christ. Mais il y a aussi un objectif et une source d'espérance.

#### Ordonnance de Mgr l'Evêque

#### Concernant la confraternité

- Le doyen (dont il sera question plus loin) a comme partie de sa mission de veiller aux bonnes relations fraternelles des prêtres de son secteur.
- 2) On favorisera en toute occasion les regroupements fraternels de prêtres (aides aux « popotes », célébrations de jubilés, jeudi saint et autres projets).
- La Maison diocésaine du Séminaire devra toujours rester accueillante aux prêtres.

#### Concernant la vie spirituelle

- 4) On continuera à proposer la retraite pastorale diocésaine tous les deux ans en étudiant des styles plus diversifiés pour mieux répondre à la demande.
- 5) Que dans les réunions de prêtres, il y ait toujours un temps de prière ou de partage d'Evangile qui situe le travail apostolique ou la fraternité dans l'amour de Dieu.
- 6) On fera circuler l'information sur les divers groupements spirituels auxquels les prêtres participent.

7) Que les prêtres qui aident ou accompagnent des groupes spirituels participent autant qu'ils le peuvent à leur prière et à leur progrès spirituel.

#### Concernant la formation permanente

- 8) Le diocèse continuera des propositions de formation permanente par la session de janvier, par l'information sur les sessions régionales ou nationales. Mais les responsables de formation permanente veilleront à fournir une formation plus pratique répondant aux difficultés concrètes et actuelles du ministère pastoral.
- 9) Les prêtres chercheront à développer un esprit de formation permanente qui les incitera à ne pas s'abandonner à l'habitude mais à essayer de se renouveler pour mieux accomplir leur ministère.
- 10) On cherchera dans les doyennés quelles activités peuvent être réduites ou jumelées, quelles activités peuvent être supprimées afin de gagner du temps pour le repos ou la formation permanente.

#### Concernant les vocations et les missions

- 11) Les prêtres porteront le souci des vocations sacerdotales.Cela peut s'exprimer :
- par la prière,
- par la fidélité joyeuse à son ministère,
- par les liens avec le Service des Vocations ou les séminaristes en formation,
- par le respect de la vie religieuse.
- 12) Malgré le manque de prêtres dans le diocèse, on n'oubliera pas les diocèses encore plus pauvres et les jeunes Eglises à travers l'accueil, les échanges organisés, le partage financier et la prière.

# Travailler ensemble

# UNITE ET DIVERSITE DE L'EGLISE

L'Eglise catholique à toujours été une institution hiérarchique et organisée dans la suite des apôtres à partir d'une communion de communautés.

Saint Paul prenant la comparaison du corps et des membres incitait les Corinthiens à travailler en harmonie faisant concourir leurs dons, leurs fonctions et leurs activités au bien de tous. C'est l'Esprit Saint qui suscite des charismes divers et les relie les uns aux autres pour que l'Eglise accomplisse l'œuvre du Christ. Le travail en commun dans l'Eglise provient de cette source : tous les disciples du Christ sont unis en lui pour manifester sa présence. De plus, l'Eglise doit toujours travailler à son unité et à sa cohésion pour manifester au monde la possibilité d'unité et de réconciliation en Christ. Travailler ensemble est une exigence de la mission de l'Eglise.

Le concile Vatican II a clairement indiqué que le corps ecclésial, le peuple de Dieu, était premier par rapport aux fonctions diverses et spécifiques de chacun. Il importe donc de veiller sans cesse à la réalisation et à la manifestation de ce « nous » ecclésial à partir des dons et des tâches de chacun.

# NECESSITE ACTUELLE DE LA COLLABORATION

En outre, le monde d'aujourd'hui est de plus en plus relié par toutes sortes de réseaux ; il ne peut être saisi à partir de groupes juxtaposés, mais à partir de l'interdépendance et de l'interaction des groupes et des personnes.

Si les chrétiens veulent être présents et actifs dans le monde, ils doivent tenir compte de ces données nouvelles.

S'il est vrai que chaque chrétien accomplit là où il est sa mission de baptisé, il l'accomplit toujours en liaison avec l'ensemble de l'Eglise, relié à elle par les sacrements, la commune profession de foi, les multiples liens de la communion.

Les mouvements et services d'Eglise ne peuvent rester seulement dans leur spécification mais doivent veiller à l'existence et à l'harmonie du corps ecclésial.

Les paroisses, surtout dans un tissu urbain, ne peuvent rester comme des entités indépendantes.

Les paroissiens ont souvent plusieurs résidences ; la vie des gens est attachée à des pôles différents pour la profession, l'école, la santé, le loisir, la culture.

Les informations et les modes de pensée traversent l'ensemble de la société. L'esprit de clocher n'a plus de sens. Si la paroisse peut toujours rester la cellule de base de l'Eglise particulière, ce ne peut être qu'avec les autres paroisses et toujours en lien avec des groupes de chrétiens et des services qui la débordent mais peuvent aussi la féconder. L'Eglise doit donc se donner une organisation adaptée au travail en cours. Cette organisation a évolué, évolue et évoluera. Pour l'époque qui vient, nous pouvons indiquer les orientations suivantes.

#### Ordonnance de Mgr l'Evêque

#### Concernant les doyennés

**D 1)** Le diocèse sera composé de quatorze doyennés. Cf. liste plus loin.

Les doyens de la ville de Nice se concerteront avec le vicaire général chargé de la ville pour trouver un dispositif plus réduit et plus rationnel que l'actuel.

- **D 2)** Les doyens seront nommés par l'Evêque pour une durée de cinq ans après une consultation directe de tous les prêtres du doyenné.
- D 3) La charge des doyens correspondra à celle qui est indiquée dans les canons 553-554-555.

On notera en particulier que, sous la direction de l'Evêque, ils sont responsables de la coordination pastorale dans le doyenné et de la vie spirituelle et conviviale des prêtres.

- D 4) Les doyens participent au plan annuel des nominations. Ils présentent les nouveaux curés dans les paroisses.
- D 5) Les doyens se réunissent en début d'année pour une session de trois jours et au moins tous les deux mois avec l'Evêque.
- D 6) Les doyens réuniront chaque mois les prêtres du doyenné. Ces rencontres devront être organisées de telle manière que puissent y participer régulièrement les diacres, les religieux et les laïcs qui reçoivent des lettres de mission de l'Evêque ou dont l'apport pourrait être estimé nécessaire.
- D 7) Les vicaires généraux continueront à participer aux rencontres de doyennés pour assurer entre eux une liaison et veiller à une cohérence plus grande au niveau des agglomérations.

#### Au niveau des paroisses

- P 1) Là où plusieurs prêtres ou diacres sont au service d'une paroisse, ils veilleront à se concerter régulièrement et à viser à une véritable équipe fraternelle.
- P 2) Les documents existent déjà concernant la mise en place des conseils paroissiaux (pastoral et économique). Il s'agit de les mettre en œuvre. Pour cela, les décision concernant la vie et la mission de la paroisse doivent être élaborées et prises en commun étant respectés les droits et les devoirs du curé.

La mise en place de conseils paroissiaux réels et actifs doit être vérifiée en doyenné.

P 3) Les doyens et les responsables de services veilleront à faire se rencontrer à l'échelon du doyenné des chrétiens qui remplissent la même fonction. Cela sera utile pour leur formation spirituelle et pratique.

De même, il sera utile de favoriser des rencontres entre membres de conseils paroissiaux pour que des chrétiens laïcs parviennent à une vision plus large de l'Eglise et puissent un jour participer à des instances diocésaines.

#### Au niveau des services

S 1) Les responsables diocésains de services se réuniront mensuellement entre eux avec l'Evêque et un vicaire général le

même jour et au même lieu que les doyens, afin de simplifier et de faciliter les échanges nécessaires.

- · Ils veilleront à coordonner :
  - les activités et les manifestations qu'ils organisent,
  - leurs interventions dans les différents secteurs du diocèse à partir de la mission qui leur est confiée et des demandes des doyens.
- Ils étudieront la collaboration entre les divers services pour un allègement des tâches et une simplification des doubles emplois.
- Ils évalueront l'impact diocésain de leurs activités et le suivi qu'ils auront à tenir.
- S 2) Le délégué diocésain de l'Apostolat des laïcs continue sa tâche de liaison entre les mouvements et groupes de laïcs autant que c'est possible. Il aidera les groupes de chrétiens anciens et nouveaux à vérifier leur fonctionnement et la mission à partir des critères d'ecclésialité de l'Exhortation « Chritifideles laici ».
- S 3) Les questions immobilières, économiques et financières seront traitées selon le règlement diocésain avec l'économe diocésain. Mais de plus en plus, on veillera à ce que des liens s'établissent entre les conseils économiques paroissiaux et le Conseil économique diocésain.

## Les jeunes

#### CONSTAT

Nous constatons la diversité du monde des jeunes, nous sentons toutes leurs potentialités d'avenir, nous avons du mal à évaluer leur rapport à l'Evangile et à l'Eglise.

Le diocèse de Nice passe trop facilement pour un diocèse de personnes âgées. Cela est en partie vrai si l'on regarde certains endroits. Cela n'est pas vrai quand on observe d'autres lieux.

L'Eglise de Nice fait un effort considérable pour l'évangélisation des jeunes.

- Elle y consacre tous ses prêtres plus jeunes.
- La moitié des permanents laïcs payés sont au service des jeunes.

La pastorale des jeunes pose aujourd'hui des questions difficiles.

- Comment dialoguer avec eux ? Comment entrer dans leur culture ? D'autant plus qu'ils changent vite.
- A partir d'où entrer en dialogue avec eux : le monde scolaire, le monde des loisirs, le monde de la culture, le milieu d'origine ?

Un travail du Conseil presbytéral sur les 18-25 ans n'a pas abouti à des conclusions suffisantes.

Les propositions qui émanent du travail sur l'avenir du diocèse n'obtiennent pas une adhésion suffisante pour qu'on puisse dégager des orientations pastorales.

Il nous paraît meilleur de prendre acte des diverses lignes dans lesquelles nous avançons.

#### QUELQUES LIGNES D'AVANCEE

#### · La pastorale scolaire

L'Ecole catholique et son aumônerie, l'aumônerie de l'Enseignement public, l'aumônerie universitaire sont des lieux où l'Eglise est présente au monde des jeunes et où se fait un énorme travail d'évangélisation.

#### · Les mouvements de milieux

L'A.C.E. et la J.O.C. représentent des lieux uniques où sont rencontrés

et atteints des jeunes souvent éloignés de l'Eglise et pour lesquels il y a une première annonce de l'Evangile.

#### · Les mouvements éducatifs

Les scoutismes catholiques et le M.E.J. ont des implantations plus ou moins fortes. Il se fait là un important travail d'éducation humaine et chrétienne.

#### · Le service des vocations

Rencontre de nombreux jeunes sans doute plus partie prenante de l'Eglise mais qui sont éduqués à un projet de vie chrétienne et apostolique.

#### Les communautés nouvelles

Certaines contactent des jeunes que l'on voit dans des groupes de prière et qui vont dans les grands rassemblements.

#### · Les services caritatifs

Ce sont des lieux où sont rencontrés des jeunes marginaux (Secours catholique, A.R.A.).

#### QUELQUES QUESTIONS

#### 1) De méthode:

- Quand on parle de jeunes scolaires, ne faut-il pas distinguer davantage les collégiens et les lycéens?
- Quand on parle des 18-25 ans, il y a les étudiants, mais aussi les autres.

#### 2) De pastorale:

- S'il faut une pastorale unifiée des jeunes, à partir de quel pôle ?
- L'Eglise fait-elle assez pour les jeunes handicapés ou malades ? Comment peut-elle atteindre les plus pauvres des jeunes ?
- N'y a-t-il pas de grands domaines où l'Eglise est très absente : les loisirs et la culture ?

Les votes du Conseil presbytéral ne sont pas concluants par rapport à une pastorale concertée des jeunes.

Il me semble plus réaliste de continuer à creuser les lignes dans lesquelles nous faisons des choses aujourd'hui et de susciter de plus en plus de passerelles entre les jeunes du diocèse et ceux qui s'en occupent.

En espérant que l'avenir s'éclaircira.

#### CONCLUSION

Il est peut-être regrettable de terminer par un domaine où nous n'y voyons pas clair et qui est pourtant l'avenir.

Par rapport à notre travail depuis maintenant deux ans et demi pour éclairer l'avenir du diocèse, il nous faut à la fois apprécier l'œuvre faite et en voir les limites.

L'œuvre faite, c'est quand même un énorme effort de réflexion collective et la mise en forme d'un certain nombre d'orientations qui éclairent.

Elles font émerger des points nouveaux, comme l'accueil par exemple.

Elles désillusionnent de certaines utopies, quand on essaie de les concrétiser. Exemple : Formation permanente et temps pour la faire.

Elles essaient d'être cohérentes.

Elles modifient à mon avis fortement l'organisation diocésaine : les doyennés.

Elles nous mettent en phase avec l'Eglise universelle. (Application plus stricte du Code.)

#### LES LIMITES

Est-ce un projet réalisable?

La diminution et le vieillissement des prêtres nous obligeront très vite à de nouveaux changements : ce n'est qu'un moyen terme.

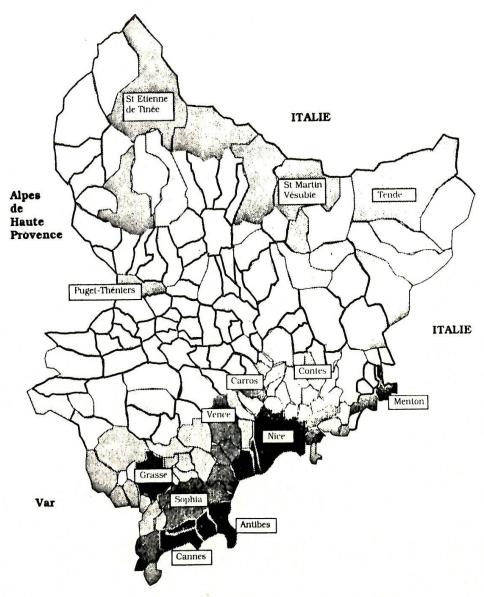
Des points aveugles:

- le haut-pays;
- le nouveau monde industriel.

Il nous est demandé de servir Dieu et nos frères le mieux que nous pouvons. Espérons que nous l'avons fait et que nous le ferons.

NICE, le 15 juin 1989

† François SAINT MACARY, Evêque de Nice. Les Nouvelles Religieuses



Quel avenir pour les Alpes-Maritimes? Quelle place pour l'Eglise dans cet avenir?

> Session diocésaine de Pastorale 7, 8 et 10 janvier 1991

#### Hebdomadaire

Je remercie particulièrement ceux qui ont apporté leur intérêt et donné du temps pour assurer la réussite de notre session :

M.	GINESY	Président du Conseil général des Alpes-Maritimes		
M.	BAILET	Sénateur - Maire de Nice		
M.	REYNAUD	Directeur général adjoint des services du Conseil général des Alpes-Maritimes		
MM.	STELLARDO	Président		
et	JACOMET	Vice-président de la Chambre de commerce et de l'industrie de Nice-Côte d'Azur		
M.	LEMPEREUR	Directeur de l'Equipement des Alpes-Maritimes		
M.	BORNANCIN	Président de l'Université de Nice		
M.	CHARPENTIER	Directeur du Comité régional du Tourisme		
MM. et	CAVALIER BRUN	du service de l'Urbanisme à la mairie de Nice		
Mme	BONNY	Responsable du service Communication à la Chambre de commerce et d'industrie de Nice-Côte d'Azur		
Mme	MILLO	Directrice		
et M.	TUJAGUE	Ingénieur de la Chambre d'agriculture des Alpes- Maritimes		
M.	MARTIN	Directeur de Côte d'Azur - Développement		
MM. et	PEYRE BAGLIONE	de l'Union départementale C.F.D.T.		
M.	JC. MARTIN	Délégué permanent du Secours catholique		
M.	GIROD	Ancien délégué ministériel pour le parc de Sophia- Antipolis		
M.	PASSERA	Directeur de la Société anonyme d'économie mixte de Sophia-Antipolis		

L'ensemble des découvertes faites sur les différents terrains d'activités font apparaître un certain nombre de « lignes de force » :

- L'atout majeur de notre département repose sur son cadre naturel. C'est-à-dire la beauté de ses sites et la douceur de son climat. Si ce cadre n'était pas respecté dans cette nouvelle économie, on s'exposerait à détruire ce qui attire les entreprises nouvelles dans notre région.
- La zone littorale est privilégiée par rapport à l'arrière-pays en dehors de quelques sites sportifs comme la Vésubie et la Tinée. L'expansion de celui-ci dépendra du désenclavement routier et d'une mise en valeur de son patrimoine culturel.
- L'évolution est commandée par le profit et ne prête l'attention qu'aux sites et aux personnes qui donnent de la croissance. Ceux qui ne sont

pas compétitifs risquent d'être exclus : les personnes sans qualification professionnelle et les jeunes sont particulièrement atteints par cette sélection. Jean-Claude Martin, délégué du Secours catholique, a clairement posé la question : dans la nouvelle économie, « Y aura-t-il des hommes sacrifiés ? ».

Devant cette réalité nouvelle, faite à la fois de promesses et de menaces, le Père Barral-Baron, théologien au Centre de Melan, nous a rappelé les risques et les tentations de la réussite, les chances et les responsabilités du progrès au sein du développement plus général qu'est le dessein de Dieu sur le monde. Grâce aux notes prises par un auditeur, nous pouvons bénéficier d'un résumé des deux conférences du Père Barral-Baron dont le thème principal était : « Comment être témoin de la foi en Jésus-Christ dans un monde en développement ? »

Le témoignage du Père Bonniot, curé de la paroisse St-Roch à Nice, a été particulièrement révélateur de cette attention de l'Eglise à l'évolution d'un quartier : à l'origine essentiellement rural, avant de devenir banlieue de grande ville pour être finalement absorbé par elle et totalement urbanisé.

Les incidences pastorales sur notre région restent à étudier, mais ce qui apparaît déjà important à retenir, c'est la place prépondérante des laïcs en action dans cette nouvelle société. Notre rôle est de soutenir spirituellement et éclairer doctrinalement tous les acteurs de cette évolution et particulièrement les « décideurs » de tout niveau.

Nous aurons aussi à promouvoir les solidarités entre les bénéficiaires et les « désavantagés » de la croissance, car notre objectif final est de permettre à tous les habitants de notre département de profiter de ce développement.

La mission nouvelle qui nous attend suppose plus que jamais un travail commun entre les divers secteurs ecclésiaux : territoriaux comme les paroisses et sociaux comme les mouvements et les différents services d'Eglise.

Finalement, nous aussi, Eglise de Nice, nous avons à revoir notre « économie » ecclésiale.

J. BERNARDI

Délégué diocésain à la Formation permanente des prêtres.

# II. — INATTENDUE VISITE

# VISITE ATTENDUE

La première matinée de notre session était consacrée à des visites de nombreux « lieux décisionnels » de notre département. Sophia-Antipolis, Conseil général, Direction de l'Equipement, Chambre d'agriculture, Côte d'Azur Développement, Hôtel de ville de Nice, Université, C.F.D.T. et pour ma part Chambre de commerce et d'industrie.

Plusieurs d'entre nous ont été plus que surpris de la chaleur de l'accueil, de la qualité non seulement matérielle mais encore plus de celle des gens qui avaient programmé ces rencontres dans leurs emplois du temps plus que chargés.

Il n'est pas possible de résumer toutes les informations reçues, l'intérêt de la mosaïque que cela donnait sur la vie socio-économique du département. Aussi me contenterai-je de quelques impressions plus personnalisées.

#### A) POURQUOI CETTE VISITE ATTENDUE?

Outre la compétence technique qui manifeste l'intérêt de nos hôtes pour les dossiers qu'ils analysent, traitent, exposent... ceux-ci me sont apparus comme passionnés de « vendre » leur département. J'utilise ce terme technique car il convient de bien comprendre ce langage qui nous prend a contrario. Quand l'outil d'analyse informatique sur la santé de l'économie du département est mis à la disposition d'investisseurs français, européens ou étrangers, ce sont aussi des investissements et donc des emplois à la clef. Quand un investissement est programmé, un cadre de vie est à aménager... N'est-ce pas indispensable pour aller de l'avant ? Protéger et valoriser notre « capital naturel et humain » ? « Vendre » n'est pas forcément servir Mamon mais aussi servir un patrimoine qui est confié. La récession et ses conséquences humaines en d'autres villes et régions ne sont jamais enviables.

Mais nos hôtes n'étaient pas que des professionnels. Certaines de ces structures sont d'abord ou essentiellement associatives. Comme pour l'ensemble des associations — nous en faisons la douloureuse expérience — cela suppose une certaine abnégation et beaucoup de disponibilité de la part de ceux qui s'y consacrent.. Trouver des gens qui acceptent avec désintéressement de s'y consacrer, canaliser les autres, n'est pas évident. On comprend mieux que certains aient été heureux de voir leur travail reconnu derrière le symbole de notre visite.

Ne nous appartient-il pas d'« eucharistier », de rendre grâce pour ce travail, qui techniquement nous est difficile à appréhender, avant que de porter une

appréciation morale, même si parfois notre situation nous met en face d'éléments humains qui doivent interroger ces techniques et analyses.

#### B) VISITE INATTENDUE

Derrière nos interrogations maladroites, nos surprises, nos questions rentrées ou posées à mi-mots, plusieurs réponses nous ont permis de sentir que le directeur de société a aussi des racines rurales, que le dirigeant est aussi un père, que le technicien ou le cadre a aussi une âme de citoyen qui veut léguer un héritage à la jeunesse montante. Chez nous, le promoteur a échangé avec le passionné de l'olivier et traduit en termes de « marché » les liens entre l'olive, la table de restaurant, l'étal de foire artisanale, l'animation de l'arrière-pays et les axes de communication avec la Côte.

Inversement, certains étaient peut-être surpris que des hommes d'Eglise puissent s'intéresser — du moins certains d'entre eux, et sont-ils si nombreux ? — à autre chose que leurs clochers et certains rites sociaux.

Témoigner de la foi au cœur de ces réalités souvent étrangères à la réthorique de nos formations n'est pas évident. L'intérêt de cette session n'est-il pas de nous aider à mieux « incarner » notre foi et notre ministère dans un partenariat avec ceux qui pensent notre département pour demain et parmi lesquels œuvrent discrètement humanistes et chrétiens ?

J. PROAL,

Aumônier A.C.I.

# DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES ALPES-MARITIMES

La matinée avait dispersé les participants de la session sur les terrains où l'on peut observer ce qui est en train de se passer dans les Alpes-Maritimes.

Etait-il possible d'intégrer les différentes visions partielles que, par groupes, les participants rapportaient de leurs visites en une vision globale?

C'est à quoi s'est attaché M. Jacomet, vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie de Nice - Côte d'Azur et initiateur d'un système d'observation économique des Alpes-Maritimes.

Il l'a fait en dressant un panorama de l'économie des Alpes-Maritimes dans lequel apparaissent des lignes de force (les atouts du département) et des lignes de dépression (ses faiblesses), qui s'inscrivent dans un pays remarquable par la qualité de l'environnement, de son patrimoine culturel et par sa position géographique.

#### I. — PARMI LES PREMIÈRES, M. JACOMET A MENTIONNÉ :

1) Le caractère attractif du département. De recensement en recensement, sa population s'accroît. Elle a augmenté de 90 565 habitants entre 1982 et 1990. Cet accroissement est dû surtout à l'apport de nouveaux arrivants qui ne sont pas tous des personnes du troisième âge. On estime que la moitié d'entre eux ont moins de 35 ans. Cependant, la population des Alpes-Maritimes a tendance à vieillir. Il y a toujours plus de décès que de naissances.

Les flux touristiques sont considérables : 8 millions de visiteurs dont 3,5 d'étrangers en 1988 ; 70 millions de « nuitées » ; un chiffre d'affaires direct de 24 milliards de francs dû à ces flux.

- 2) Le développement d'un bon équipement universitaire, au service de 20 356 étudiants en 1990 et d'une activité de recherche importance : recherche universitaire, ouverte vers les pouvoirs publics en général, vers les partenaires industriels, vers les universités étrangères, la communauté européenne ; recherche privée : les Alpes-Maritimes regroupent 66 % des chercheurs privés de la région.
- 3) La prédominance accentuée dans l'économie du secteur tertiaire. 75 % de l'ensemble de l'économie. Plus flexible, ce secteur s'adapte mieux à l'évolution rapide.

Mais ce qui est significatif dans le département, c'est la poussée du « tertiaire supérieur », celui des hautes technologies dont le haut-lieu est le parc de Sophia-Antipolis en extension prochaine vers St-Vallier, vers le plateau Tercier à Menton et vers Puget-sur-Argens dans le Var.

Une zone de tertiaire supérieur va aussi se développer dans la plaine du Var et aux plans de Carros.

Ce secteur est certainement un secteur de grand avenir. Actuellement, il contribue pour 20 milliards au revenu annuel des Alpes-Maritimes, presque autant que le tourisme.

4) L'accroissement constant des capacités financières grâce à une grande vitalité bancaire et aux investissements étrangers.

Dans les Alpes-Maritimes, les dépôts s'élèvent à 64 441 millions de francs et les crédits à 33 949 millions de francs, fin 1988.

Les Alpes-Maritimes occupent le 4e rang de la France de province par l'importance des dépôts et le 13e pour les crédits, alors qu'en terme de population, le département est au 11e rang national.

La tendance lourde est ici l'accumulation d'un potentiel financier qui tend à s'investir localement.

- 5) « L'excellence » des Alpes-Maritimes dans un certain nombre de secteurs industriels performants comme les fibres synthétiques, la parapharmacie, la construction électronique, la chimie de base.
- 6) Un bon réseau de liaisons nationales et internationales grâce, notamment, à une remarquable infrastructure de télécommunications et au développement de l'activité de l'aéroport de Nice Côte d'Azur (5,7 millions de passages en 1989 probablement 7 millions en 1992).

公

- II. CES LIGNES DE FORCE, qui représentent les atouts pour la croissance des Alpes-Maritimes, développent des effets pervers qui sont autant de faiblesses.
- 1) Les afflux de population, comme les perspectives économiques pour l'avenir du département, provoquent un mouvement d'urbanisation continue de la zone côtière une « conurbanisation » qui se développe surtout à l'ouest du département et qui tend à la saturation. Les conséquences en sont évidentes : déséquilibre entre cantons, disparition progressive de l'agriculture et des réserves

foncières, spéculations financières, difficulté de logement pour les actifs qui ont des revenus modestes (le parc des logements sociaux est peu développé), allongement du temps de trajet : domicile - lieu de travail. La solution à ces problèmes est probablement le développement du moyen pays.

2) L'orientation de l'économie du département vers le tertiaire développe et fait craindre une certaine fragilité du réseau très éclaté des entreprises : 94 % d'entre elles emploient moins de 10 salariés et la moitié ont moins de dix ans d'âge ; la moitié des effectifs des salariés se trouve dans 6 % des établissements... Cette structure a des conséquences pour l'emploi qui reste marqué par la précarité : la part du travail temporaire est importante. D'autre part, l'emploi devient inaccessible pour tous ceux qui n'ont pas la formation ou la qualification requises pour y accéder dans le secteur des hautes technologies mais aussi dans les secteurs industriels ou de services qui se modernisent grâce aux techniques nouvelles. Ces secteurs tendent, par ailleurs, à privilégier le capital (la matière grise en fait partie) par rapport au travail des hommes dans la fonction de production. Le chômage s'est cependant stabilisé autrour de 9,4 % des actifs.

Le réseau d'entreprises manque encore de cohérence : la sous-traitance n'y est pas assez développée et la « fertilisation croisée » entre recherche et entreprises, encore trop faible.

3) Les changements en cours mettent en lumière l'inadaptation du réseau routier actuel à la limite de la saturation — et la nécessité de prévoir et de réaliser rapidement des équipements nouveaux notamment en matière de transports en commun. Ils font apparaître aussi la faiblesse des liaisons avec l'Italie du Nord.

公

Tel est le panorama contrasté et mouvant que M. Jacomet a fait découvrir aux participants de la session depuis « l'Observatoire » de la Chambre de commerce et d'industrie. De quels commentaires a-t-il accompagné son analyse ?

Même si le propos a été bref, il a souligné que, sans le développement économique, il ne peut pas y avoir de justice sociale, mais que c'est un devoir, de la part des responsables, de vouloir et de s'assurer qu'il y ait justice sociale quand le développement économique se réalise.

Il à davantage insisté sur la nécessité de « conduire », autant que c'est possible, l'évolution en cours et sur le rôle de proposition de la Chambre de commerce et d'industrie dans ce domaine, la décision appartenant au pouvoir politique :

- Compte tenu de la position géographique des Alpes-Maritimes, son développement doit être fondé sur une ouverture internationale et d'abord vers la Ligurie toute

proche. Il faut inscrire la Côte d'Azur dans un réseau de relations européennes et, au-delà, mondiales.

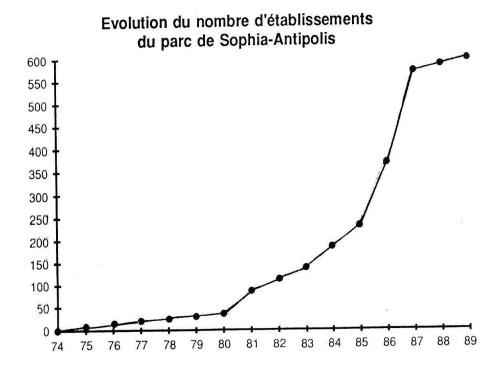
- Pour cela, il est nécessaire de développer les pôles de formation supérieure et de valoriser toutes les potentialités culturelles du département.
- Pour plus d'efficacité, il importe aussi de favoriser les synergies entre tous ceux : entreprises, centres de recherche, collectivités locales, universités, qui sont dynamiques dans leur domaine.
- Enfin, il est impératif de préserver la qualité de l'environnement qui est un atout majeur.

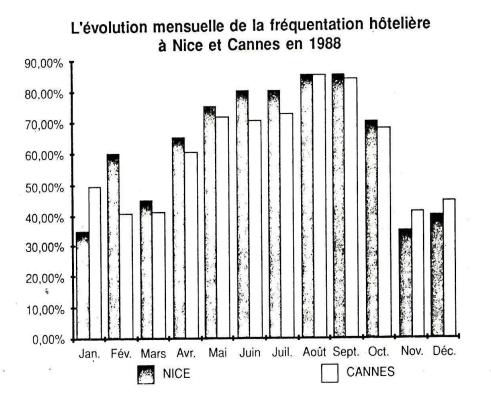
公

Le bref dialogue qui a suivi l'exposé de M. Jacomet a permis d'évoquer le risque de rupture avec un passé culturel, le sort du haut pays, le problème du logement, du pouvoir de décision (qui décide ?), de la concertation entre professionnels, politiques, experts, enseignants.

#### Evolution du nombre des étudiants à l'université de Nice

	73 - 74	80 - 81	89 - 90	93 - 94
SC TOT	2 295	2 634	3 749	6 039
DR TOT	2 505	3 082	2 887	3 530
SC ECO TOT	1 082	1 467	2 306	2 744
CAPACITE	480	589	472	472
LET TOT	6 026	5 269	7 026	9 102
MED TOT	2 248	2 743	2 149	2 311
IUT	751	1 042	1 272	1 677
EPS	0	149	495	526
UNIVERSITE	15 387	16 975	20 356	26 401





# DANS LE DEVELOPPEMENT DES ALPES-MARITIMES ?

Comment les grandes tendances de la culture moderne jouent-elles, à travers ce qui se passe, sur la Côte d'Azur? Comment appréhender ces tendances; comment les « décrypter »? Comment mesurer les enjeux qu'elles suscitent, relever les défis qu'elles portent?

Au deuxième jour de la session, le propos de M. Marc Reynaud, directeur général adjoint des services départementaux, était de répondre à ces questions.

En préambule, il a souligné que les habitants du départements sont en situation idéale — ils sont « dedans » — pour percevoir ces enjeux : par suite de la nature de son mode de développement, la Côte d'Azur est en effet un laboratoire en vraie grandeur de ces grande tendances modernes.

公

#### 1) VERS QUEL AVENIR LA COTE D'AZUR SE DIRIGE-T-ELLE ?...

- Avant 1975, l'économie de la Côte d'Azur était une économie d'accueil, florissante, fondée essentiellement sur le tourisme.
- 1975 marque l'entrée de cette économie dans l'ère moderne : elle se diversifie.
- Désormais, deux locomotives vont la tirer : le tourisme et la haute technologie. Avec la qualité de l'environnement, elles constituent les trois composantes du développement moderne, rapide, de la société.

Le taux de croissance annuel de l'économie des Alpes-Maritimes est actuellement de 10 %, en décalage trop accusé avec un taux de croissance démographique qui n'est, lui, que de 1 %, ce qui nécessite des ajustements.

Cette avancée n'a été possible que par une volonté politique persévérante des différents partenaires et aussi parce que la Côte d'Azur est bien placée pour le présent et pour l'avenir.

 Elle fait partie de ces régions du sud de l'Europe dont les villes se développent et qui bénéficient, grâce à un solde migratoire important, d'un taux de croissance démographique assez exceptionnel, dû aussi à l'arrivée de populations jeunes. Ces flux migratoires et ceux qui viennent et viendront de plus en plus des rives du sud de la Méditerranée — c'est une tendance lourde — vont accentuer le caractère polyculturel de la société.

- La Côte d'Azur est située à la charnière de ce qu'on appelle « le couloir lotharingien » (Londres, Francfort, Milan, Gênes) et de « l'arc méditerranéen » qui va de Florence à Barcelone et qui s'étendra vers le nord de la Grèce et vers l'Andalousie.

Sur cet arc, Nice est plutôt tournée vers l'est que vers l'ouest. Elle est rattachée par l'histoire aux régions qui ont constitué le Royaume de Piémont-Sardaigne. Elle est la seule ville de France a avoir une partie de sa zone d'influence en pays étranger : en Ligurie, jusqu'à Savone.

Il est important de remarquer que ces nouvelles configurations géographiques et économiques, en archipels européens, génèrent un développement très ségrégatif qui laisse à l'écart les zones rurales. La possibilité d'un développement rural devient un véritable enjeu. (Quand dans les Alpes-Maritimes on parle de développement, c'est de développement urbain qu'il s'agit.)

- La Côte d'Azur entre comme un élément important dans la constitution d'une entité Sud-Europe (de Trieste à Lisbonne) qui prend forme plus par le jeu réciproque et le renforcement des tendances que par une volonté politique explicite. Cet ensemble vient compenser, rééquilibrer le poids économique et culturel de l'Europe du Nord et se place en inter-face de l'Afrique.

Cette entité Sud-Europe doit être progressivement structurée par un couloir multimodal qui véhiculera, dans un temps optimum, produits, marchandises, données, idées, grâce à la diversité complémentaire des « moyens de transport » : routes, autoroutes, T.G.V., aéroports, télécommunications, reliés en une chaîne continue par l'informatique... Il y a là un enjeu considérable pour la société et pour l'Eglise.

公

#### Trois scénarios:

Face à ces données, on peut envisager pour l'avenir des Alpes-Maritimes, trois scénarios contrastés.

- Le scénario « au fil de l'eau » : On ne prend aucune décision (ce qui est encore une manière de décider) ... au motif justificatif que le développement dégrade l'environnement ... ou qu'il ne peut concerner « le rural » dans les Alpes-Maritimes. Enfait, parce que les enjeux ne sont pas mesurés, analysés, les moyens financiers pas maîtrisés... le développement se fait quand même mais de manière désordonnée et au détriment de l'environnement.
- Le scénario du « tout tourisme » : Très séduisant, il présente un certain nombre d'inconvénients : les activités touristiques acceptent des charges foncières

très supérieures à toutes les autres activités ; mal maîtrisé, le tourisme tue, par le biais du foncier, les autres activités économiques. Il ne génère pas suffisamment de taxes professionnelles, ni de retour économique important pour financer le développement. S'il devient une mono-culture économique, il limite l'imagination créatrice.

— Le scénario de la diversification : C'est celui qui, combinant à la fois : le tourisme, la haûte technologie, la mise en valeur de l'environnement, est le plus prometteur, à condition que le développement qu'il génère soit ordonné.

La question est ici de savoir ce que veut dire un développement « ordonné ». Ordonné à quoi ? Ordonné comment ?

### 2) ... EN RISQUANT QUELS ENJEUX?

Pour répondre à ces questions, il faut commencer par mesurer les enjeux.

• La Côte d'Azur est un far-est (par analogie avec le far-west américain), une terre d'aventure. C'est une terre d'accueil mais aussi une terre d'individualisme, caractérisée par le manque d'enracinement de ceux qui y viennent et y vivent; l'identification sociale y est difficile; un moteur important de son développement est le spectacle qu'elle donne de la richesse.

A voir les choses sur une période longue, la Côte d'Azur présente une économie et un système social fragiles, alors qu'elle est soumise à des enjeux de dimension internationale qui sont, ensemble, un enjeu de civilisation. Ces enjeux ne sont pas spécifiques au développement de la Côte d'Azur mais ils apparaissent ici avec force et clarté.

- C'est le jeu d'un ensemble de tendances lourdes qui provoque ces enjeux et les révèle.
- Le primat de l'économie. La société moderne ne pense qu'économie ; quand elle est fondée sur l'individualisme, sur l'idéologie individualiste, l'économie a seulement besoin de gestionnaires. Elle tend à se passerfacilement des politiques.
- La « financiarisation » systématique du système économique ; les raisonnements économiques se font uniquement à partir des préoccupations financières ; l'économie devient le moyen de faire de l'argent ; l'économie qui est l'art de produire des biens, de les distribuer, de les transporter et de les répartir est contaminée par la finance qui est l'art de produire des « produits financiers » : le seul critère est celui de la rentabilité.
- L'évolution de la finalité de l'entreprise. La vie d'une entreprise tient moins aux biens qu'elle produit à destination des personnes, qu'à sa capacité de faire un profit meilleur que telle autre entreprise concurrente.

Le partenariat public-privé qui, dans les sociétés d'économie mixte notamment, répartit les risques de l'association à l'avantage du « privé », soucieux de

rentabilité rapide et assurée, fait participer le « public » d'une logique privée, financière. Les critères d'évaluation des opérations engagées deviennent financières : elles ne sont plus strictement humaines ou humaines-financières-économique. Il y a là un risque de dérive extrêmement lourd.

Une des conséquences de l'évolution de la finalité de l'entreprise est la mobilité des hommes et des capitaux, des hommes comme des capitaux.

Or, mise en œuvre systématiquement, de manière banale, cette politique de mobilité bénéficie surtout aux forts, aux riches, aux plus solides. Elle affaiblit les faibles, individus et régions. Elle ne génère pas automatiquement du développement économique ; au contraire, elle provoque souvent une ségrégation sociale et une ségrégation spatiale, dommageable pour tous le pays et même au-delà. Il est nécessaire d'en évaluer le prix humain.

- L'internationalisation du processus. Sous l'effet de l'évolution des techniques et des marchés, l'économie se mondialise. De plus en plus, les enjeux économiques sont internationaux. Les mouvements qui se produisent, au travers des frontières des Etats, déstabilisent les économies nationales et régionales des pays.

Il est absolument nécessaire de trouver des systèmes régulateurs de l'économie qui, tels les cloisons dans la coque d'un pétrolier, stabilisent l'évolution économique exposée à un roulis dangereux.

C'est d'autant plus urgent qu'aujourd'hui l'économie est prise dans un mouvement d'accélération du processus d'internationalisation porté par le primat donné à l'économie et tiré — la Côte d'Azur est exemplaire de ce point de vue — par le tourisme et la haute technologie.

Cette dernière offre à l'économie de nouveaux territoires « intellectuels » dont elle a besoin pour se développer et générer des plus-values nouvelles.

Tels sont quelques-uns des enjeux de civilisation qu'à travers l'évolution économique, poussée par ces tendances lourdes, la société contemporaire impose.

Des mots clés : concentration, ségrégation, accélération en ouvrent le sens.

4

Aux ségrégations spatiales, sociales, intellectuelles, de génération économique qui tend à produire le système qui vient d'être analysé, il faut répondre par le jeu de solidarités spatiales, territoriales, dans le temps et dans l'éternité.

#### 3) QUE PEUT-ON ESSAYER DE FAIRE?

D'une manière générale, il faut continuer, chacun à sa place, à favoriser l'émergence d'une vision civilisatrice (c'est-à-dire d'une conception de l'économie qui soit au service de l'homme et de tous les hommes).

L'Eglise qui est « mère d'humanisme » peut y aider en fournissant des repères, en proposant un certain nombre d'urgences :

- Rappeler, c'est fondamental, que l'économie n'est pas la finalité de l'homme. L'homme n'est pas fait pour l'économie. C'est l'économie qui est faite pour l'homme, qui lui est fait pour Dieu, vers qui il va. C'est Dieu qui est sa finalité dernière.
- Rechercher et promouvoir le bien commun. Le bien commun n'est pas l'intérêt général; il n'est pas la somme des intérêts individuels (1). Il est lié à ce que doit être le but de la société : réunir les conditions nécessaires pour que les hommes découvrent Dieu et puissent profiter de l'éternité. C'est la poursuite du bien commun qui réordonne la société à sa finalité : l'homme en Dieu, l'homme image de Dieu.
- Renforcer les corps intermédiaires et faire jouer le principe de subsidiarité (2). Les corps intermédiaires (famille, entreprise, commerce, associations diverses, Etats...) ont un rôle régulateur et ils résistent, si nécessaire, à la pression extérieure.
- Faire jouer à l'économie de marché qu'il ne faut pas confondre avec l'économie libérale un rôle de moyen d'échange, ce qu'elle doit être, et non un rôle de guide idéologique qu'il faut suivre aveuglément.
- User de la propriété privée comme d'un bien au service de la finalité de l'homme et au service du bien commun, au service de la liberté et des libertés individuelles.

Tout cela ne va pas sans changement de mentalités.

C'est pourquoi on peut dire, en conclusion, que la réforme de la société passe uniquement par la réforme de chacun de nous.

Dans les comportements quotidiens, chacun est, en effet, complètement imbibé de la conception de l'existence qui est sous-jacente à l'évolution spontanée de l'économie, quand elle est acceptée sans critique.

Entrer dans cette réforme de soi, c'est refuser le totalitarisme de l'économie.

C'est aussi affirmer et défendre la primauté de l'individu, de chaque individu, sur la société qui ne tire sa force et son existence que des énergies rassemblées de tous les individus qui la composent.

Entrer dans cette réforme de soi-même, c'est aussi ralentir l'histoire, ralentir un développement économique qui va trop vite : un taux de croissance annuel

<sup>(1)</sup> Bien commun. Le concile Vatican II, après Jean XXIII, définit le bien commun comme « un ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de ses membres, d'atteindre leur perfection, d'une façon plus totale et plus aisée ». Gaudium et Spes. N° 26, 1.

<sup>(2)</sup> Le principe de subsidiarité veut que l'on laisse chaque individu, chaque groupe social, chaque collectivité remplir la fonction qu'il est à même d'assurer et que l'on ne transfère pas cette fonction à un individu, un groupe, une collectivité, à autorité plus haute et plus large.

de 10 % est insupportable : on ne sait pas le gérer techniquement. On n'arrive pas à prendre de bonnes décisions car les « acteurs » sur le terrain vont beaucoup plus vite que les « décideurs » qui ont à orienter et réguler l'évolution.

Ralentir l'histoire, c'est œuvrer pour la paix ; et la paix est générée par le calme, et par la modération du développement.

Au bénéfice de l'éducation et de la formation des enfants, cela veut dire que l'on recherchera pour chaque enfant et à sa mesure, et non à la mesure des parents, une scolarité équilibrée, qui formera un enfant équilibré.

Au bénéfice des entreprises, cela veut dire qu'on favorisera plutôt la création et le développement d'un réseau de P.M.E. et de P.M.I., que ceux de grands groupes ; que l'on développera, non une économie libérale, mais une économie de marché qui produira des richesses ordonnées au bien des hommes, créera des emplois et ne se contentera pas de faire des profits, cependant nécessaires.

S'agissant de la collectivité publique : dans ce mouvement de « ralentissement de l'histoire », elle doit faire jouer les solidarités diverses et appliquer le principe de subsidiarité.

Mais cela dépend de la participation et de la mentalité de chaque citoyen et de l'opinion publique que tous les citoyens créent ensemble et aux variations de laquelle les hommes politiques sont très attentifs. « Ce ne sont pas les girouettes qui tournent, c'est le vent. » (E. Faure)



Un passage de la lettre de saint Paul à Timothée, 1, 4, semble résumer assez bien les enjeux de la société pour les vingt années à venir et proposer un programme de civilisation.

« J'insiste avant tout pour qu'on fasse des prières de demande, d'intercession et d'action de grâce pour tous les hommes, pour les CHEFS D'ETAT et pour tous ceux qui ont des responsabilités afin que nous puissions mener notre vie dans le calme et la sérénité, en hommes religieux et sérieux. Voila une vraie prière que Dieu notre Sauveur peut accepter, car il veut que tous les hommes soient sauvés et arrivent à connaître pleinement la VERITE. »



Quelques affirmations fortes de M. Reynaud, par exemple :

La réforme de la société passe uniquement par la réforme de chacun... Ce qui fait la force de la société, c'est chaque individu...

La société n'a pas d'être en tant que telle ...

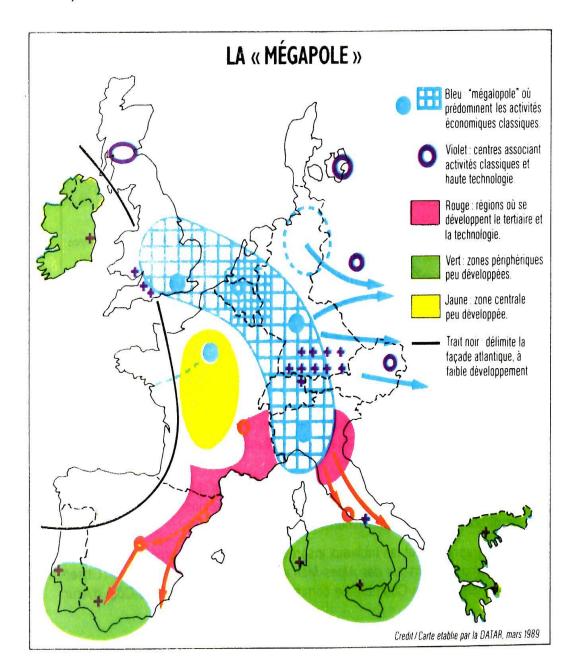
La finalité de la société, c'est de faire en sorte que l'homme découvre Dieu et soit capable de profiter de l'éternité...

... Avec l'Eglise, mère d'humanisme, nous avons la réponse à l'ensemble des questions que se pose l'humanité.

ont provoqué des réactions de participants :

- La réponse apportée aux enjeux et défis, très rigoureusement analysés, n'estelle pas un peu individuelle ou individualiste : chacun est renvoyé à soimême... Quelle place est faite à une réponse de la communauté ecclésiale ?
- Ne faut-il pas insister sur la dimension sociale de la personne humaine et sur l'engagement temporel : il ne peut y avoir d'humanisation sans cette dimension.
- Sans doute, l'Eglise, par l'enseignement social qu'elle dispense en prolongement de l'Evangile, propose de vraies solutions aux problèmes des hommes. Mais l'application de cet enseignement, sa « vérification » n'exigent-elles pas un dialogue permanent avec les non-croyants ?

Un échange a permi à M. Reynaud de dire son accord sur les aspects soulignés par les intervenants, de préciser sa pensée et de donner les raisons de son insistance sur quelques points qui lui paraissent, personnellement, fondamentaux aujourd'hui.



#### BRIANÇON, 05 SAVIGLIANO FOSSANO. MONDOV CU CON BARCELONNETTE FINALE 04 DIGNE MPERIA SAN REMO DRAGUIGNAN CANNES 83 Frontière internationale Limite de département / province FRÉJUS-ST-RAPHAEL BRIGNOLES Autoroute STETROPEZ Grand axe routier Aéroport international **♣** Port de commerce LELAVANDOU

#### Zone d'influence des Alpes-Maritimes

Les exposés de M. R. Jacomet et de M. Reynaud ont été illustrés :

- par des films vidéo aimablement prêtés par le Conseil général, par le Comité régional du tourisme et par Côte d'Azur - Développement dont nous remercions le président et les directeurs;
- par une exposition non moins aimablement prêtée par la Chambre de commerce et d'industrie de Nice-Côte d'Azur dont nous remercions aussi le président et la directrice de la Communication.

Les graphiques et les tableaux insérés dans le présent numéro sont tirés du Panorama économique des Alpes-Maritimes 1990 élaboré et édité par l'Observatoire Sirius de la Chambre de commerce et d'industrie de Nice-Côte d'Azur.

# V. — DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES ALPES-MARITIMES, « Y AURA-T-IL DES HOMMES SACRIFIES » ?

C'est la question qu'a posée M. Jean-Claude Martin, délégué permanent du Secours catholique dans le diocèse.

D'entrée de jeu, il a dit avec force :

- que le développement du département est une nécessité impérative, tant sont grands les enjeux économiques, sociaux et culturels auxquels il est confronté en cette décennie et à la veille de l'entrée dans le Marché unique européen,
- mais, qu'avant tout ordre économique et politique, c'est l'ordre des personnes qu'on doit privilégier,
- et que si on ne développe pas à la fois l'économique et le social, on engendre de très forte inégalités dont les conséquences compromettront, finalement, l'effort de croissance économique.

#### · UNE ÉVOLUTION À RISQUES

Ces rappels sont d'autant plus nécessaires que le système d'économie libérale, performant, compétitif est aussi, s'il est livré à lui-même, sélectif et excluant, et donc « désavantageux » pour toute une population qui risque d'être marginalisée, parce que non performante, non compétente. C'est pourquoi il faut être d'une vigilance extrême. « Si quelqu'un met le genou à terre — et même si rien ne le prédispose à cela —, il se retrouve souvent sur la marge. »

Il ne s'agit pas seulement d'un risque, d'ailleurs.

Il y a déjà aujourd'hui, dans le département, des exclus. (Il est significatif que l'on puisse aujourd'hui parler d'exclus quand on parle des pauvres.)

#### DES EXCLUS

Il y a des exclus de l'économie : ce sont, par exemple, certaines catégories d'agriculteurs du haut pays.

Il y a des exclus du logement, de plus en plus nombreux : ceux qui, attirés par le climat, débarquent dans le département sans assurance d'y trouver du

travail ; ceux qui disposent de petits revenus et ne peuvent régler un loyer hors de prix ; les immigrés, même en situation régulière ; les jeunes qui veulent arrêter de « galérer » ; les familles monoparentales ; ceux qui perdent un emploi ; les couples qui éclatent...

Tous subissent les effets d'une politique beaucoup trop sélective par le coût du logement, y compris dans les H.L.M.

Il y a les exclus du travail : les jeunes sortis de l'école sans réelles qualifications professionnelles (1), souvent « placés » dans leur enfance et leur adolescence par les services de la D.D.A.S.S. (2) et qui habituellement « galèrent » pendant plusieurs années. Quelle insertion peut-on leur proposer ? Il y a aussi ceux qui n'ont pas les qualités, les capacités exigées pour l'accès aux emplois d'aujourd'hui et qu'on ne peut orienter comme hier vers « les petits boulots » : Même pour les petits boulots, on demande une qualification. Le tourisme qui, de ce point de vue, était, hier, une mine, se met à l'heure de la performance.

Les chômeurs de longue durée représentent 22,1 % du nombre total des chômeurs. L'insertion dans le cadre de la mise en pratique du R.M.I. reste problématique : 40 % des 7 000 personnes qui bénéficient du R.M.I. dans les Alpes-Maritimes ont un contrat d'insertion.

#### L'ACTION CARITATIVE ET SOCIALE INDISPENSABLE...

Certes, de nombreuses associations s'efforcent d'apporter aide et soutien à ces exclus. M. J.-Cl. Martin a cité, par exemple et parmi celles qui sont animées par des chrétiens : « J'avais faim » à Cannes, « Chrétiens Antibes Solidarité » à Antibes, le Fourneau économique à Nice, le Comité d'entraide de la paroisse de Cimiez... ou des « collectifs » dans lesquels des organisations chrétiennes sont présentes comme « l'Association pour le logement dans les Alpes-Maritimes » (A.L.A.M.). Il souhaite d'ailleurs que toutes les associations ou organismes diocésains qui travaillent dans ce même sens concertent leurs efforts, dans le cadre d'une pastorale sociale de l'Eglise, et ouvrent, peut-être, des « chantiers » communs.

#### · ... MAIS INSUFFISANTE. PROPOSITIONS « POLITIQUES »

Mais — et l'intervention d'un participant l'a souligné — on ne peut se contenter « d'organiser la thérapeutique et le traitement social des exclus ». Il y a certainement une réflexion à mener et une action à entreprendre au sujet du système de croissance lui-même qui engendre tant d'exclusions, comme prix à payer du développement.

<sup>(1) 75 %</sup> des 360 jeunes de 18 à 30 ans accueillis au Tremplin (S.O.S.) en 1990.

<sup>(2) 88 %</sup> de ces mêmes jeunes.

Les échanges qui ont suivi l'exposé de J.-Cl. Martin ont d'ailleurs permis de prolonger la réflexion commune sur ce dernier point.

C'est la tâche des chrétiens en postes de responsabilité dans les différents services et organismes qui pilotent le développement, de chercher à l'infléchir, sans lui enlever son dynamisme, pour qu'il bénéficie à tous les hommes.

Il faut sans doute éveiller au « bénévolat » mais il faut encourager davantage l'engagement de ceux qui le peuvent dans les organisations et organismes politiques et syndicaux, les conseils d'administration d'organismes... Là où se préparent et se prennent les décisions « politiques » qui modifient, plus durablement, les conditions du développement. Certaines personnes ont quitté le Secours catholique pour s'engager politiquement.

S'agissant de l'emploi, il faudra faire preuve d'imagination et fabriquer des emplois adaptés à la capacité de certaines personnes, celles qui n'auront pas réussi dans la course à l'emploi compétitif.

Peut-être faut-il susciter « un collectif de réflexion institutionnelle » sur les problèmes du logement, de l'emploi, et, d'une manière générale, sur la qualité du développement des Alpes-Maritimes, collectif dont une instance d'Eglise serait membre.

Ce collectif pourrait faire valoir le point de vue des plus démunis dans les négociations.

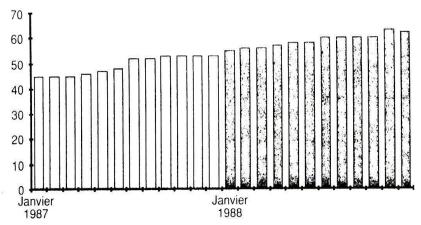
Dans le même sens, un participant suggère qu'un groupe d'études réunisse autour du Secours catholique plusieurs associations pour une approche des problèmes posés par le développement du département. Le résultat de cette réflexion devrait être largement diffusé pour éveiller l'attention du plus grand nombre.

Déjà des rencontres bilatérales pourraient avoir lieu, par exemple, entre le Secours catholique et la Chambre de commerce et d'industrie.

公

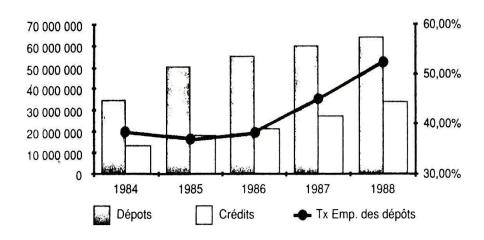
En définitive, la question qui est en filigrane de toute cette réflexion est la suivante : « Peut-on contrôler le développement du département, au bénéfice de tous ceux qui y habitent, alors qu'on a le sentiment d'une machine qui tourne sur elle-même ? »

## Les agences de travail temporaire dans les Alpes-Maritimes en 1987 et 1988



Source : Direction Régionale du Travail et de l'Emploi

#### Dépôts et crédits des Alpes-Maritimes



## VI. — COMMENT L'EGLISE PEUT-ELLE ECLAIRER DE SA FOI LES CHEMINS OÙ LE DEPARTEMENT S'ENGAGE

(Cf. Gaudium et spes nº 33)

Nous donnons un résumé des deux exposés du Père André Barral-Baron qui avait accepté de nous présenter une réflexion théologique sur la foi chrétienne au défi du développement. Il s'agit de notes prises par des auditeurs.

Premier exposé

: La foi au défi du développement

Deuxième exposé : L'Eglise en procès d'inculturation

dans une société moderne.

#### I. — LA FOI AU DEFI DU DEVELOPPEMENT

L'intervention du théologien dans une session sur le développement des Alpes-Maritimes consiste à répondre à la question :

Comment être témoin de la foi en Jésus-Christ dans un monde en développement?

Deux écueils semblent à éviter :

- Verser dans le pessimisme et rejeter le développement au nom de ses limites et de ses échecs.
- Situer la foi au niveau des émotions et des mythes religieux en dehors des réalités humaines.

La foi chrétienne se situe dans la vie quotidienne des hommes et dans l'histoire du monde. Si le regard aimant que porte le chrétien sur le monde est sensible aux souffrances, il est animé par l'espérance d'un Dieu sur tous les hommes d'aujourd'hui : L'Eglise a le devoir de partager avec les hommes de bonne volonté la lumière qu'elle reçoit de son écoute de la Parole de Dieu, de leur poser des questions, pour qu'ils sachent mieux choisir les chemins de la vie contre les pervèrsions possibles de la croissance.

#### PREMIER AXE DE RÉFLEXION A) VALEUR, RISQUES ET TENTATIONS DE LA RÉUSSITE

Le développement de notre région, que ce soit par le tourisme, que ce soit

par l'industrie, vise à donner à l'homme un espace de liberté plus grand par le temps libéré, par les chances offertes, par la maîtrise technique.

La foi chrétienne, sur les chemins du développement, cherche à en faire les voies d'une authentique libération de l'homme. Ses références sont la libération du peuple de la servitude égyptienne et le repos sabbatique, et surtout la liberté des enfants de Dieu dans l'Esprit Saint dont parle saint Paul. Mais la fois chrétienne dénonce aussi les esclavages qu'entraînent l'idolâtrie du pouvoir ou de l'argent, les injustices sociales.

Pas de grandes réalisations sans **projets** et nous voyons bien avec satisfaction les réalisations de notre région sur les plans industriel et touristique, sur le plan de la formation et de la culture. Il est important de mesurer sans cesse l'écart entre le projet et la réalisation : c'est une exigence fondamentale de vérité.

Pas de développement sans investissement en capital humain, technique, financier. On peut se féliciter de la mobilisation et de la mise en œuvre de ces divers capitaux pour la performance et la réussite. On ne peut ignorer qu'une concentration de ressources entraîne des inégalités croissantes. La foi chrétienne n'est pas une utopie égalitaire mais elle tient en alerte les bénéficiaires du développement par rapport à la justice pour tous.

Pas de développement sans **décisions** en vue des orientations et des créations qui font l'avenir. Qui sont les décideurs et quel est le souci des décideurs ? La foi chrétienne insistera toujours sur le souci de la « multitude » et la qualité des différents membres d'un corps, appelé à devenir le Corps du Christ.

#### DEUXIÈME AXE DE RÉFLEXION

## B) LE DEVENIR HUMAIN DANS LES TRANSFORMATIONS DU MONDE (ET DU DÉPARTEMENT)

Le développement du monde accroît notre maîtrise sur l'univers pour que nous puissions mieux vivre et nous procurer plus de bonheur. En ce sens, il s'inscrit dans le geste créateur de Dieu qui appelle l'homme à gérer le monde pour s'en nourrir et s'en réjouir avec lui.

Que devient l'homme dans la domination de la nature ? Nous ne pouvons ignorer que son rapport à la nature se transforme ; celle-ci devient une matière, un objet, un chantier. La nature peut-elle être encore un don reçu, un lieu de dialogue entre nous, un champ de médiation fournisseur de signes ?

Que signifie l'accueil de l'autre ? On voit toute la richesse humaine et spirituelle qui peut être portée par cette réalité de l'accueil dans notre région ; on sait aussi qu'il faut tirer profit de cet accueil. Comment lui garder une valeur humaine et chrétienne ? Quelques pistes : accepter les régulations qui limitent nos convoitises — nous souvenir que nous ne sommes pas propriétaires des biens

que nous offrons : mer, soleil, sites —, travailler à ce que les accueillis soient libres et créateurs.

Dans le développement du tertiaire, il est bon de saisir toutes les chances d'emplois, de facilités, de communication. On ne peut oublier que le développement du tertiaire s'accompagne de la bureaucratie et de l'anonymat. N'y a-t-il pas à porter un nouveau regard sur le travail humain qui doit promouvoir la responsabilité et la solidarité?

Une politique du logement. On sait tous les problèmes posés sur la Côte d'Azur : logements difficiles pour les actifs, surabondances de résidences secondaires, etc. Il faut bien voir qu'il ne suffit pas d'abord d'incriminer des personnes avides de profits, mais de s'attaquer à des fonctionnements ou à des règlements injustes favorisant les plus puissants.

Dans ce type de réflexion, on peut appliquer l'analyse que fait le pape Jean-Paul II dans l'Encyclique « Sollicitudo rei socialis » à propos des structures de péché. La foi chrétienne nous invite à la vigilance, à l'analyse précise, au travail assidu pour leur transformation.

#### TROISIÈME AXE DE RÉFLEXION

#### C) CHANCES ET RESPONSABILITÉS DU PROGRÈS

Pas de progrès sans innovations. Elles permettent d'en prolonger la marche et de dégager de nouveaux profits. On ne peut échapper cependant à un discernement éthique : pourquoi l'innovation ? Est-ce un enchaînement fatal et un déterminisme aveugle ? Est-elle seulement un moyen de dégager de nouveaux profits mais pourquoi ? L'homme doit garder la conscience de ses visées et la responsabilité de son devoir personnel et collectif, même si c'est très complexe.

Le progrès n'est possible que par une mise en commun, une communication, et il suscite lui-même de nouvelles communications et de nouveaux moyens de communication. La communication nous rend dépendants les uns des autres, mais permet-elle suffisamment notre liberté et la reconnaissance de notre personne?

A propos des échanges commerciaux qui sont multipliés, on ne peut entrer dans une réflexion plus large. On peut cependant suggérer une piste de réflexion : y a-t-il place pour quelques relations de respect et d'attention humaine réciproques ? Nos relations internationales sont-elles uniquement autour des gains partagés ?

On voit combien l'économique et le social sont imbriqués. Le dynamisme de la société civile doit accompagner le dynamisme économique. D'où l'importance d'une politique qui veille à la solidarité. Cela doit profiter aux régionaux mais aussi laisser leur part à tous ceux qui viendront d'ailleurs pour travailler et pour vivre.

#### En conclusion:

Qu'on comprenne bien le sens de ces trois axes de réflexion à partir de la libération, à partir du devenir de l'homme, à partir de la responsabilité. Elles partent

de la conviction que le sens du progrès économique, appuyé sur la recherche scientifique et le renouveau culturel, peut être partie intégrante de notre humanisation.

Il interroge le mouvement de la foi chrétienne qui nous met à la suite du Christ dans ce monde. La vie et le message du Christ peuvent nous rendre plus lucides sur les maux qui défigurent notre humanité mais également nous donner le courage et l'audace d'en supporter nous aussi le fardeau jusqu'à la Croix. L'Esprit du Seigneur avive le sens de nos responsabilités, en nous arrachant à l'aveuglement de nos propres intérêts, pour que nous sachions avec le Christ donner notre vie pour la multitude.

## II. — L'EGLISE EN PROCES D'INCULTURATION DANS UNE SOCIETE MODERNE

Comment l'Eglise de Jésus-Christ va-t-elle accompagner les hommes et la société, entraînés dans un développement tel que celui de notre région? Les chrétiens présents dans l'évolution de notre monde veulent accompagner, marcher avec ceux qui s'efforcent d'en conduire le progrès et d'être également avec ceux qui le subissent et n'en sont pas les acteurs. Jésus déjà a souffert les écarts entre les diversités sociales et il en a souffert dans sa chair.

Accueillir et accompagner les hommes de ce temps en leur annonçant le Royaume, c'est, pour l'Eglise d'aujourd'hui comme pour Jésus, entrer en débat, en procès avec le monde. L'Esprit Saint nous est promis, lui qui fait naître l'Eglise à la Pentecôte dans le dialogue entre croyants et incroyants, si nous acceptons d'entrer dans ce débat difficile, parfois contradictoire.

Les enjeux de cet accompagnement ne se réduisent pas à ceux de la survie ou d'un développement de notre Eglise. Il s'agit du devenir de tous les hommes aux prises avec les défis actuels des profondes mutations socio-culturelles.

Observons quatre dimensions de ce débat.

#### A) LES TRANSFORMATIONS INTERDÉPENDANTES DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'EGLISE

De profondes mutations s'opèrent au sein de :

- la famille, prisée mais plus fragile,
- la vie professionnelle, davantage soumise aux pressions collectives mais habitée par le souci de la réussite individuelle,

- la vie civique, plus diversifiée dans la création de multiples associations mais mettant en exergue les conflits de pouvoir,
- la vie religieuse, où l'inquiétude spirituelle conduit à des formes d'adhésion multiples aux églises comme aux sectes.

Tout cela transforme notre sens de la vie sociale comme de la vie de l'Eglise.

Ces transformations sont révélatrices de la vitalité de la culture moderne et en elle du travail possible du levain évangélique.

Les cultures bougent, elles sont vibrantes et vivantes des relations des hommes entre eux : c'est dans ce ussu de relations qui s'entrelacent, se renforcent ou s'opposent que peut s'inculturer l'Evangile.

L'impact des progrès scientifiques et techniques transforme assez radicalement l'idée que nous nous faisons de notre présence et de notre responsabilité dans le monde. Nous participons souvent inconsciemment à des « visions du monde » qui pèsent sur nos jugements et nos comportements. La prédication externe de l'Evangile joue son rôle, mais le levain de l'Evangile passe par la création de communautés chrétiennes qui s'inspirent radicalement de l'Evangile dans leur mode de vie.

Cela se jouera principalement autour du pouvoir et de l'argent qui sont des lieux privilégiés où s'explicite et se vérifie la suite du Christ.

#### B) TENSIONS ET CONFLITS DANS L'HISTOIRE DU SALUT

Il n'y a pas d'évangélisation sans conflits, sans participation au mystère pascal du Christ, à son procès jusqu'à la mort devant le monde, pour permettre la réalisation du dessein d'amour et de pardon de Dieu.

Un premier terrain de conflits sera sans doute l'option préférentielle pour les pauvres que le chrétien ne peut pas ne pas faire à la suite du Christ. Cette option entraînera des débats et des divisions même à l'intérieur de la communauté chrétienne. Il nous faut vivre à travers ces conflits à la suite du Christ.

Un autre terrain de tensions inhérentes à l'évangélisation sera celui de l'ouverture à l'universel. L'affrontement de cultures diverses moderne et traditionnelle, ou de celles des divers pays qui s'entrechoquent engendre vite incompréhension et exclusion. La fidélité à l'amour de Dieu pour tous et au salut apporté par le Christ à tous appelle à la réconciliation. Mais celle-ci n'est pas facile et passe d'abord par une longue acceptation des différences parfois douloureuse.

L'existence chrétienne à laquelle aboutit l'inculturation de l'Evangile dans un peuple ne peut s'accomplir que dans la purification et la rénovation baptismales de nos modes de vie et de penée sur lesquels s'édifient nos cultures.

Evoquant le baptême de Jésus, nous pouvons remarquer qu'il s'est situé en solidarité avec les pécheurs qui acceptent de recevoir le baptême de conversion

de Jean-Baptiste. Pour que le baptême dans l'Esprit offert par le Christ soit reçu dans nos cultures, nous avons à nous laisser baptiser et renouveler par tout ce qui est déjà mouvement de conversion dans ces cultures.

Dans l'Evangile, le Semeur de la Parole répand large nent la semence. Dans l'accompagnement évangélique et pastoral des hommes et des femmes d'aujourd'hui, n'y a-t-il pas à retrouver la confiance et la parience lucides de Dieu dans sa Parole qui ensemence le monde et dans son Esprit répandu sur toute chair?

#### C) L'ENFANTEMENT D'UN MONDE NOUVEAU

Avec le Christ, une créature nouvelle est tissée dans la chair de l'humanité.

Nous sommes envoyés à tous aujourd'hui pour attester en notre culture moderne que le Royaume de Dieu s'est approché, qu'il nous appelle à la conversion pour que germe le salut sur la Terre. Cette annonce est provocante car elle n'est pas dans le droit fil des attentes humaines. Elle élargit les perspectives de réussite humaine sur un avenir qui vient de Dieu. Elle affirme que dans les tiraillements et les bouleversements de la civilisation, Dieu est à l'œuvre pour faire naître une « Terre nouvelle ». Appelés gratuitement à être disciples de Jésus, ce n'est pas notre conviction ou notre sainteté qui comptent lorsque nous annonçons la Parole, mais la grâce du Père et le travail de l'Esprit Saint.

Ce ne sont pas d'abord ceux qui annoncent l'Evangile qui sont les sujets producteurs de cette inculturation évangélique. Ce sont les sociétés évangélisées qui en leur propre culture font un nouveau récit de leur histoire à la lumière du texte biblique. Dans ce nouveau récit, un peuple renaît à une vision de son histoire qui y discerne le travail de Dieu créateur et libérateur. L'histoire des hommes, en leur culture particulière, est ainsi enfantée par la foi à l'histoire sainte de l'Alliance en Jésus-Christ. N'y a-t-il pas une énorme difficulté et donc une énorme tâche à faire se rejoindre ces mémoires et ces récits ?

Les Eglises locales ne doivent pas hésiter à chercher, à inventer à partir de ce qu'elles vivent : c'est en elles que s'édifie le Corps du Christ de l'Eglise universelle. Cela peut créer des originalités et des tensions dont il ne faut pas s'étonner.

#### D) EXPÉRIENCE SPIRITUELLE ET ACCUEIL DU ROYAUME

#### L'INCULTURATION

#### L'inculturation de l'Evangile et les besoins religieux

Notre rôle est-il seulement d'accompagner les gens à partir de leurs besoins religieux ? Nous constatons de nombreux rapports au sacré dans la société

moderne et aussi des manifestations de religions populaires et aussi des groupes religieux qui mobilisent et sécurisent face au malheur des temps.

Nous ne pouvons oublier que Jésus nous convie à suivre avec Lui les chemins de Dieu vers les hommes plutôt que les chemins du sacré qui prétendent nous ouvrir à l'absolu. Les chemins de Dieu vers les hommes ne se ramènent pas à ceux de l'expérience religieuse. Ils sont tracés par la miséricorde « préférée aux sacrifices ».

#### L'inculturation de l'Evangile face à l'indifférence et l'incroyance

Nous constatons l'indifférence comme fruit normal de la sécularisation. La référence chrétienne est une référence parmi d'autres. On est baptisé sans que cela engage vraiment. On pose des actes « chrétiens » sans partager une foi vivante en Jésus-Christ.

La force de l'Esprit et l'amour du Christ poussent au dialogue avec tous les hommes sur les questions vitales de notre existence et de notre avenir. Des rencontres sont alors possibles. Nous pouvons identifier les obstacles que les visions du monde dressent devant la réception de l'Evangile : la certitude de détenir le salut de l'humanité qui ne laisse aucune place à l'initiative de Dieu, l'idolâtrie qui ferme le cœur à l'amour des autres pour préserver habitudes et privilèges. Nous pouvons offrir l'invitation du Christ à la conversion et à l'entrée dans le Royaume, sachant que nous aussi nous approfondissons notre foi au Dieu de Jésus-Christ dans la rencontre de l'incroyance.

#### On peut signaler quelques lieux de rencontre aujourd'hui :

- les fêtes et célébrations qui maintiennent ouvertes l'espérance et la communion ;
- les débats autour des questions éthiques de la vie et de la mort, de l'écologie, de la paix,
- la participation aux combats pour la justice et le respect de la dignité humaine.

#### En conclusion

Il n'y a sûrement pas de recette ou de solution simple pour que l'Evangile s'inculture dans la société moderne. Il y a des chrétiens qui accueillent l'évangile de Jésus et essaient d'en vivre dans une culture. Ils sont l'Eglise, sacrement d'un salut et d'une unité du genre humain qui dépasse sans cesse ses réalisations.

# VII. — L'EVOLUTION DU DEPARTEMENT... ON LA CONSTATE ET ON LA VIT DANS LES QUARTIERS

#### **TEMOIGNAGE**

du Père Robert BONNIOT, curé de la paroisse St-Roch, Nice

#### 1) LES CHANGEMENTS observés depuis quelques années

Le quartier St-Roch est passé de l'état de campagne : lopins de terre avec cabanons et quelques grands domaines au début du siècle, à l'état de banlieue ouvrière avec usines et entrepôts, puis de quartier habité avec H.L.M. pour arriver maintenant avec résidences et immeubles pour milieux indépendants.

Les usines et entrepôts ont disparu, transférés plus loin du centre : zone industrielle de St-Laurent-du-Var, de Carros, de la vallée du Paillon...

Le quartier a été désenclavé par la sortie de l'autoroute Nice-Est, l'usine à gaz a libéré des terrains pour le sport (en remplacement du stade du XVe-Corps), la caserne Auvare également, des projets sont en train de prendre corps (lycée de l'Est...).

Les H.L.M. sont « réhabilités » ou en cours de réhabilitation ; on en profite pour les proposer à la vente (sans grand résultat !).

L'urbanisation a été programmée dès 1936 avec la création du boulevard St-Roch.

L'église avait, alors, été pratiquement condamnée au bénéfice d'une nouvelle en ciment armé située sur ce nouveau boulevard.

Elle n'avait donc plus été entretenue, mais elle fut sauvée de la démolition par le veto de l'architecte en chef de la ville, M. Février. Maintenant, elle est « monument historique » depuis 1984!

#### Evolution de la population

Importante depuis 1936.

Les premiers H.L.M. datent de 1956. En plusieurs tranches, cela représente quelque 1 600 logements (sans compter la cité Roquebillière qui les prolonge au nord (environ 1 000 appartements).

Le <b>quartier</b> comptait	8 149 10 578 18 048	habitants — —		1946 1954 1968		soit + 70 % en quatorze ans
Nice comptait	244 000 325 400	_	_	1954 1968	$\rangle$	soit + 33 % en quatorze ans

La vague des H.L.M. a passé en vingt-cinq ans. Elle se situe maintenant dans la vallée du Paillon ou à Carros.

En 68, le quartier n'avait pas de commerces sauf ceux d'alimentation : petites épiceries, boulangeries et boucheries.

En 90 : une dizaine de succursales de banque,

2 supermarchés,

2 libres-services,

des commerces de tous genres : électroménager...

Mais en 68, le quartier comptait des usines, des entrepôts...

Si bien qu'il y avait plus de gens de l'extérieur venant travailler à St-Roch que de gens de St-Roch allant travailler au dehors ; actuellement c'est l'inverse.

#### 2) LIENS ENTRE CES CHANGEMENTS ET L'ÉVOLUTION GLOBALE DU DÉPARTEMENT

Ce qui a été souligné dans les études et réflexions de ces jours-ci, c'est que l'évolution globale de Nice et du département a une tendance affirmée à un TOURISME DE LUXE (pour riches ; cf. les clips de mardi après-midi) et à des ENTREPRISES NON POLLUANTES ET DE HAUTE TECHNICITE : c'est-à-dire employant peu de main-d'œuvre non spécialisée. Les créations d'emplois sur Sophia Antipolis sont en majorité des ingénieurs, des techniciens supérieurs. Les places ont été prises en majorité par des gens de l'extérieur du département.

Restent aux « indigènent » les emplois de sous-traitance, d'entretien, de manœuvres, assez peu nombreux du reste.

Avec la politique du tourisme de luxe, les usines n'ont plus leur place à Nice, on les expédie au loin : Nice n'a jamais créé de zone industrielle.

Il ne semble pas que la politique industrielle et celle du logement se soient préoccupé des incidences provoquées pour le monde du travail, si bien que les

changements au niveau de la population du quartier ont été plutôt les effets pervers de l'évolution que ses effets bénéfiques pensés et orchestrés pour un autre milieu.

Ex.: Disparition des « espaces verts » au fur et à mesure de la construction des H.L.M., on entasse de plus en plus.

#### 3) CONSÉQUENCES DE CETTE ÉVOLUTION

#### A) POUR LA VIE SOCIALE

Le quartier passe de l'état de petite bourgade de province à l'état de demicentre-ville.

Les plus pauvres sont refoulés aux marches de la cité : actuellement Drap. On construit actuellement, non plus de H.L.M., mais des « résidences » aux loyers en conséquence (aussi chers qu'au centre pratiquement, vu la demande).

Malgré cela, il reste une mentalité de quartier, un attachement au « coin ». On l'a bien vu à propos du bicentenaire de l'église.

#### La MENTALITE DES JEUNES évolue :

- entre ceux qui sont blessés par une société inintéressante
- et ceux qui entrent dans le jeu de la « compétition », qui veulent être performants, visant la réussite...

Dans les deux camps, ce sont les petits qui décrochent le plus vite : cela donne l'impression d'une société à deux vitesses.

Les gens subissent l'évolution sans se sentir directement concernés. Et pourtant les choix sont faits : palais des congrès de luxe, musée de l'art moderne au détriment d'un équipement rendant plus humaine la vie du milieu populaire.

Cela va jusqu'à produire des gens « mal à l'aise dans leur peau ».

En une semaine, de janvier : deux suicides et deux morts du sida (ce n'est tout de même pas toutes les semaines ainsi !).

- Des gens « atomisés » isolés, peu de membres de syndicat, de parti politique, d'association...
- Des gens qui ne voient pas d'avenir très reluisant : insécurité de l'emploi, de la vie sociale...

La pyramide des âges est très cahotique, à chaque vague d'habitations nouvelles correspond une arrivée de population du même type, ce qui fait par exemple des années scolaires très diverses (au catéchisme également).

Il y a plusieurs couches de population : les anciens habitants du quartier, ceux des H.L.M. et maintenant ceux des maisons nouvelles.

#### B) POUR LA PASTORALE

Une Pastorale ouverte sur la vie, l'Eglise restant indépendante de toute tendance politique explicite mais donnant la priorité aux petits et aux pauvres — du moins essayant de la donner ! tout en restant exigeante sur le fond et même sur les règles de conduite pour la préparation des sacrements, le catéchisme...

Accueillante, mais pas pour admettre n'importe quoi ni n'importe qui, sans passe-droit ni privilège...

Une vraie participation des laïcs à la vie de la paroisse, sans viser à faire une communauté une et indivisible, mais une fédération de petites communautés: mouvements (d'Action catholique notamment), groupes caritatifs, de prière, de partage d'évangile, de recherche biblique, de catéchèse pour petits et grands... avec en priorité une équipe sacerdotale aux membres divers mais capables de s'entendre entre eux.

Refus de faire un « ghetto » — si chaud soit-il — en laissant aux laïcs le soin de s'engager d'abord dans la vie réelle avant d'être « utilisés » dans des tâches paroissiales.

Une **liturgie** permettant à chaque groupe de s'exprimer liturgiquement chacun à son tour : dimanches du Monde ouvrier, des Milieux indépendants, de l'A.C.E., des Catéchismes, de la Coopération missionnaire, du Secours catholique, du C.C.F.D...

En catéchèse, permettre aux enfants du milieu populaire d'avoir des catéchistes du monde ouvrier...

Dans le Conseil pastoral, permettre l'expression des plus simples (pas facile). Laisser faire un cheminement très lent mais plus à la base.

#### En guise de CONCLUSION:

#### Comment l'Eglise répond-elle aux besoins des hommes d'aujourd'hui?

En aidant les hommes et les femmes à devenir responsables de leur vie malgré le conditionnement de la vie actuelle :

Il y a certes la peur de l'engagement continu; il faut proposer des actions ponctuelles, des temps forts pour mobiliser les gens, favoriser les petits groupes, les équipes tout en les ouvrant à des rassemblements plus grands pour s'admettre croyants vivant sa foi souvent différemment... pour aboutir à des engagements forts et continus.

Avec tout cela, l'option pour les plus pauvres reste prioritaire, ce qui ne signifie en rien de proposer une foi vécue au rabais.

## PREMIERES IMPRESSIONS... PREMIERES CONCLUSIONS

Quatre participants, les Pères Coelembier, Dulucq, Lutz et Ramlot, de générations et de ministères différents, ont accepté de dire ce qu'ils retenaient de plus important dans tout ce qui avait été exposé et vécu pendant la session.

- Tous les quatre ont souligné la qualité de l'accueil délicat, attentif que les différents responsables ont réservé aux participants de la session et la richesse de l'échange qu'ils ont eu avec eux. Ces femmes et ces hommes étaient heureux de partager leur conviction et leur foi dans l'action assez exaltante qu'ils conduisent; ils étaient aussi étonnés des questions inattendues que leur posaient leurs visiteurs et qui témoignaient de l'intérêt que ces derniers portaient aux choses de l'économie.
- Ils ont pris davantage conscience encore, comme tous les participants d'ailleurs, du fait que l'évolution en cours est irréversible « un mouvement sans retour » —, qu'il faut prendre en compte et assumer, comme une réalité dynamique, certes, mais aussi c'est sa face cachée avec ses retombées éprouvantes pour tous ceux qui ne peuvent pas suivre...
- En effet, s'ils se disent sensibles à la chance qu'ils ont d'habiter une région dynamique, dont l'image de marque ne se réduit pas « à celle d'une plage au soleil ou d'une maison de retraite », ils constatent un double décalage :
- celui qu'on vient de dire entre ceux qui impriment le mouvement de progrès ou qui peuvent le suivre et... les autres;
- entre l'avancée des performances technologiques et la faiblesse de la réflexion éthique (de sagesse). « L'homme, ce qu'il représente d'unique et de transcendant, risque d'être absent. »
- C'est dans cet écart que selon ces quatre porte-paroles l'Eglise peut être présente, à condition qu'elle-même puisse « suivre », car elle est aussi affrontée à la difficulté d'étreindre une réalité mouvante, complexe, toujours neuve pour tous.

Mais — et les participants en ont pris davantage conscience — l'Eglise et la société sont interdépendantes; l'Eglise ne peut vivre en marge de la société. C'est pourquoi l'Eglise cherche à prendre racine dans les cultures nouvelles que véhicule l'évolution du département, pour s'enrichir de ce qu'elles produisent et pour enrichir ces cultures de sa propre conception de l'homme. Elle doit s'ouvrir à ces dimensions nouvelles, européennes, internationales. A Nice, en particulier, elle aura à prendre en compte les migrations transméditerranéennes. Elle aura un rôle d'accompagnement sympathique et de contestation, de manière « prophétique », quand l'homme lui paraît menacé ; elle aura aussi un rôle d'éducation vis-à-vis de ses membres pour les aider à prendre la mesure de ce qui se passe

et à le comprendre, afin qu'ils puissent agir selon leurs possibilités. Il y a là, en particulier, une tâche importante pour l'ensemble des prêtres (le presbyterium). Mais chacun devra être vigilant — se tenir en écoute de tous, de ceux qui risquent d'être marginalisés et pour qui l'action des mouvements d'Eglise est bénéfique, de ceux qui sont les décideurs, petits et grands, que l'Evangile appelle à avoir sans cesse le souci de la « multitude ».

- Il est nécessaire de se donner les moyens de cette tâche d'Eglise. Le Centre d'études et d'actions sociales (C.E.A.S.) qui dans le passé a rendu de grands services, devrait être réactivé avec le concours de tous, pour être un laboratoire permanent d'observation, d'information, de relation, de réflexion.
- Enfin, les quatre intervenants, mais aussi d'autres intervenants au cours de la session, ont fait un certain nombre de propositions concrètes pour assurer une suite à cette session.

Les voici:

#### 1) Pour le court terme

#### A l'échelon des paroisses et des doyennés :

• Sur les thèmes de la session, organiser une rencontre des membres des conseils pastoraux. Vérifier en paroisse, en secteur, ce qui a été dit à la session... comment l'évolution touche le quartier, le secteur...

Pour cela, on peut faire appel à des laïcs compétents (ceux qui ont apporté leur contribution à la session et d'autres... que les responsables diocésains peuvent indiquer).

- Organiser des visites « sur le terrain » comme on l'a fait le premier jour de la session pour y rencontrer des responsables. Aller voir, se déplacer.
- Utiliser les éléments d'information et de réflexion du présent numéro et les monnayer dans les publications paroissiales.
- Donner aux paroissiens des informations sur ce qui se fait déjà pour lutter contre le chômage, la pénurie de logements, par exemple à « l'Association pour le logement dans les Alpes-Maritimes (A.L.A.M.) » ou à l'association « Solidarités face au chômage ». Les Nouvelles religieuses ont déjà publié des notes sur ces deux initiatives.
- Valoriser les relations et les contacts que la pastorale ordinaire permet avec des personnes en responsabilité. Chercher et fréquenter « les lieux de rencontre et d'interrogation de Dieu aux hommes ».

#### A l'échelon du diocèse :

• Publier un nunéro hors-série des *Nouvelles religieuses* sur les travaux de la session qui serait un outil de travail. Le diffuser largement. En utiliser les éléments pour éclairer telle action pastorale concrète.

- Organiser à l'échelon du diocèse une journée d'information et de réflexion à l'intention des membres des conseils pastoraux.
  - · Réactiver la pastorale diocésaine du tourisme.
- Réactiver le Centre d'études et d'action sociales (C.E.A.S.), « laboratoire permanent d'observation, d'information, de relation, de réflexion ». S'en donner les moyens.
- Susciterun « collectif de réflexion institutionnelle sur les problèmes du logement et de l'emploi et, d'une manière générale, sur la qualité du développement des Alpes-Maritimes, collectif dont une instance d'Eglise serait membre. »
- Susciter un groupe d'étude autour du Secours catholique sur les mêmes problèmes.
- Provoquer des rencontres bilatérales, par exemple, entre le Secours catholique et la Chambre de commerce.
- Maintenir les contacts avec les responsables de l'économie du département qui ont apporté leur contribution à cette session.

#### 2) Pour le moyen et le long termes ou de manière habituelle :

- · Programmer une session de rappel dans trois ans.
- Publier chaque année un récapitulatif des événements socio-économiques qui sont intervenus dans le département.
- Accentuer l'attention aux nouveaux arrivants, à l'évolution socio-économique du doyenné et à ceux qui risquent d'être victimes de cette évolution.
- S'intéresser de plus près et avec sympathie à l'action des décideurs et aussi à l'action de ceux qui contestent les décisions et les projets.
- Favoriser une meilleure connaissance de l'enseignement social de l'Eglise et de la réflexion éthique qu'il comporte. Un cycle d'initiation à cet enseignement fonctionne depuis dix ans dans le cadre de la Formation permanente des laïcs.
- Donner au plus grand nombre de personnes les moyens de connaître et de comprendre ce qui se passe pour les aider à prendre les responsabilités qu'ils peuvent (tâches d'éducation).
- « Travailler à l'exportation » : favoriser l'insertion sociale et pastorale de ceux et de celles qui quittent le département pour s'installer ailleurs.
- Encourager l'engagement temporel des chrétiens dans les organisations politiques, syndicales, associatives, où se préparent et se prennent les décisions « politiques ».
- Chercher à donner un contenu concret à l'expression : « l'option préférentielle pour les pauvres. »

## CONCLUSION de Mgr l'Evêque

Ce numéro spécial des *Nouvelles religieuses* nous projette vers l'avenir. Il m'invite à une triple réflexion :

#### - Sur la responsabilité:

Divers scénarios sont possibles pour l'avenir de notre département. Ils dépendent des choix qui seront faits. L'économie a ses contraintes, mais elle est faite par des hommes et peut-être faite pour le meilleur service des hommes. Bien sûr, la complexité de la société rend la responsabilité plus difficile à cerner et à établir mais cette responsabilité existe pour chacun dans son travail, sa vie civique et sa vie sociale. L'Evangile est une lumière que les chrétiens recherchent et rayonnent, une lumière offerte à tous. Cette lumière peut éclairer toute décision.

#### — Sur la solidarité :

L'avenir laisse prévoir une société performante qui est en même temps excluarité. Il y a là une grande tâche pour tenir les deux bouts de la chaîne de la solidarité humaine. Est-elle possible? Et avec quel écart?

Il est certainement du rôle de l'Eglise d'encourager ceux qui inventent et qui créent, mais de tenir en alerte ceux qui bénéficient du développement par rapport à la justice pour tous. Il est encore plus de la mission de l'Eglise de soutenir et d'aider ceux qui sont lâchés par le développement, mais surtout de rappeler sans cesse la dignité et la valeur de tout homme.

D'autres solidarités sont aussi engagées dans le développement : il y a dans notre diocèse beaucoup de gens âgés qui se disent « A

quoi bon? dans dix ans, dans vingt ans, je ne serai plus là »; a-ton le droit de ne pas préparer demain? et de se désintéresser de la terre qu'occuperont ceux qui nous remplaceront. N'avons-nous pas à être très vigilants sur la solidarité entre les générations?

Il y a aussi la solidarité par rapport à d'autres régions moins gâtées par la nature : peut-on oublier cela ?

#### - Sur la place de l'Eglise dans la société :

Vis-à-vis du développement, la voilà invitée à trouver sa place. Estelle du côté de ceux qui sont marginalisés par le développement ? On peut souligner ses fragilités : manque de prêtres, petit nombre de chrétiens pratiquants, poids de la tradition. Beaucoup disent que l'Eglise catholique est sur le déclin.

Est-elle du côté de ceux qui participent au développement ? On peut invoquer la solidité de l'institution, la recherche de la doctrine, l'ouverture internationale, la place de beaucoup de catholiques dans la société. N'y a-t-il pas là une sorte de paradoxe ?

L'Eglise doit vérifier sans cesse sa fidélité au Christ : à cause de lui, elle aura toujours à se convertir pour demeurer parmi les tout-petits qui sont ses frères ; à cause de lui, elle aura toujours à se convertir pour éprouver dans sa faiblesse la force du Seigneur.

† François SAINT MACARY, Evêque de Nice.

## BULLETIN DU DIOCESE DE NICE

N° 15 27 juillet 1995

> Prix: 15 F Bimensuel



Les Nouvelles religieuses



Beaucoup de nos lecteurs ont souhaité lire l'ensemble des interventions de la journée des conseils paroissiaux. Mises à part les questions-réponses de l'après-midi, voici en intégralité tous les témoignages, conférences, homélies prononcés. Ces textes sont à lire et à méditer.

À la rentrée, pour aller plus en avant dans le travail commencé, nous reprendrons en intégralité les synthèses des doyennés et nous verrons sur le terrain comment les paroisses agissent et s'organisent pour répondre aux besoins des hommes et des femmes de ce monde.

# Dans une équipe animatrice chacun est institué « pasteur » à son niveau

par Yves-Marie RAFFALLI, membre du Conseil pastoral de St-Philippe à Nice

dernière année ou Père Dressler y était curé, donc un an avant la venue du Père Toche. J'ai constaté qu'une soixantaine de personnes étaient impliquées de manière particulière dans la vie de la paroisse.

Ces soixante personnes étaient, une fois par an, invitées à participer à une « assemblée » non pas dominicale mais annuelle, au cours de laquelle, de façon informelle, chacun pouvait prendre la parole. On y parlait des grandes orientations et des événements marquants de la vie paroissiale.

D'autres réunions plus restreintes rassemblaient deux ou trois fois par an quelques paroissiens sur des thèmes précis ou pour des récollections. Cette forme de conseil avait déjà permis que la participation des laïcs à la vie communautaire ne soit pas seulement de pure forme. Ainsi, par exemple, au moins cinq ou six d'entre eux avaient déjà participé à PRE.

Lors de la première « assemblée annuelle » du presbytérat philippien de notre actuel curé, proposition nous a été faite d'élire un bureau provisoire ayant pour mission de mettre en forme un projet de « constitution » d'un « conseil paroissial » nouveau, plus organisé. J'ai fait partie de ce bureau provisoire qui, en un an, a rempli sa mission — et en a rendu compte — d'élaborer la charte du Conseil paroissial de la paroisse St-Philippe et de la faire approuver en « assemblée annuelle » après l'avoir fait autoriser par le vicaire général du diocèse.

## Un conseil représentatif de toutes les sensibilités paroissiales

À une nuance près, c'est sur le mode défini dans cette charte que nous vivons à St-Philippe, sous le deuxième conseil 93-96.

L'originalité réside dans la composition de ce conseil consultatif: 21 membres (donc pas un petit groupe!) entourent le curé et

le diacre, membres de droit : la Sœur supérieure des religieuses du foyer Appraxine, composante de la paroisse, ainsi que 15 autres personnes élues par leur groupement ou service actif dans la paroisse et appelées au Conseil, à ce titre, et enfin 5 personnes appelées par le curé à divers titres (représentation d'un secteur, compétence particulière...), en concertation avec le diacre permanent Jacques Maïquez.

« L'idée directrice était celleci : que le Conseil soit représentatif des groupements chrétiens de la paroisse sans qu'aucune sensibilité ne soit pour autant écartée ou oubliée parce que non constituée en groupement. »

Ces 21 personnes élisent, au scrutin secret majoritaire à deux tours, 4 représentants pour constituer le « bureau de conseil ». Le curé, en accord avec le diacre permanent, appelle un cinquième membre à ce bureau. Ainsi, curé, diacre et cinq personnes élues ou appelées forment le bureau.

Ce bureau, dès le début, outre la mission qui lui était définie, a rempli une fonction bien particulière qui, de fait, peu à peu, l'a conduit au rôle, puis à la qualité d'équipe animatrice paroissiale.

St-Philippe est, dit-on parfois, en avance, mais il est indéniable que déjà dans notre charte (Pâques 1990), le nom « équipe paroissiale » est employé (art. 8, § 2). En réalité, déjà le bureau provisoire



M. Yves-Marie Raffalli

des débuts a fonctionné dans ses rencontres mensuelles comme une équipe où le curé prenait réellement conseil, invitait chacun à prendre la parole sur les sujets problématiques de sa tâche et de la paroisse. Nous avons joué notre rôle sans réserve...

Ce bureau a toujours eu une fonction d'organisation, de clarification des situations. Ainsi, nous avons rédigé un contrat de travail en bonne et due, républicaine et diocésaine forme pour notre « assistante paroissiale » dont la tâche et la rémunération n'étaient pas formellement arrêtées, et donc source de malaise, de mal- ou sousentendus.

Je suis donc un « laïc fidèle » de St-Philippe, appelé directement au Conseil par le curé les premières fois, puis élu. Je suis personnellement très attaché à travailler dans le sens d'une meilleure organisation.

#### S'organiser pour éviter que les énergies se dispersent

Les meilleures structures ne font pas forcément la vie meilleure, mais les bons sentiments ne conduisent pas non plus, naturellement, au paradis. Lorsque des humains bâtissent ensemble, même s'ils s'aiment beaucoup, sans organisation et sans lieu fonctionnel de prise de parole, on en vient vite à Babel...

Aussi, à St-Philippe, l'amour fraternel dont le Seigneur est la Source, a l'occasion de se traduire en actes communautaires de vie parce que les énergies ne se dissipent pas (trop) en phantasmes, non-dits et pressions discrètes. Le Conseil apporte une grande clarification.

Au-delà des personnes, mais mystérieusement avec chacun d'entre nous de façon concrète et unique, la grâce de la tendresse est accueillie entre nous et demeure contagieuse.

La paroisse est entreprise commune, chacun la voit selon sa sensibilité, monastère, armée, Club Méd, supermarché. Elle est donc traversée de tous ces courants et même souvent les paroissiens euxmêmes...

Le Conseil aide le pasteur à unifier tout cela pour répondre à l'appel du Père et tenir l'équilibre non immobile dans lequel l'harmonie se constitue (auraisje l'audace de dire prémices du Royaume?).

On pourrait penser que le Conseil ne sert qu'à aider le curé, à le conseiller. Lui-même a choisi d'être épaulé par ces témoins de son souci permanent de pasteur. Dans le Conseil, les « bonnes idées » de chacun sont tempérées. enrichies de la réaction des autres, ajustées. Plus que cela encore, dans l'équipe animatrice, chacun est institué « pasteur », à son niveau, à sa place. « Pasteur avec », non de son propre chef, mais « appelé » par le pasteur, pour rendre témoignage par une mission particulière.

Alors, moi, « laïc fidèle » de St-Philippe, je ne me prends pas pour un pseudo-prêtre, je ne crains pas que l'on me soupçonne de vouloir jouer les clercs. Car lorsque j'entre dans le chœur c'est — et on le voit matériellement — que le pasteur m'y appelle, et ce n'est pas de ma propre autorité que je parle, mais de l'autorité de celui qui m'a envoyé. Propos prétentieux? Propos d'un fils, bienheureux d'être choisi pour servir en Sa présence.

## Le curé doit apprendre à ne plus décider seul

par l'abbé Paul CARPENTIER, curé de Juan-les-Pins

mon arrivée à Juan-les-Pins, il y a quatre ans, j'ai trouvé une situation paroissiale plutôt contrastée: deux églises, deux communautés chrétiennes très différentes autant par le style des liturgies que par l'âge des participants et par la place donnée aux laïcs ou prise par eux. D'un côté, des activités essentiellement culturelles ou correspondant à un public plutôt âgé, avec une pratique plutôt consommatrice et peu de chrétiens en situation de responsabilité, sauf pour aider ponctuellement les prêtres. Et par conséquent pas de conseil paroissial. De l'autre, au contraire, une communauté davantage élective, nettement plus jeune, plus familiale, avec une grande variété de groupes et d'activités en tous genres (spirituelles et liturgiques autant que caritatives ou sociales, et donc avec une bonne participation des chrétiens à tous les niveaux de la vie paroissiale. Et avec un conseil paroissial.

Jouant un vrai rôle moteur. Il avait été constitué par le prédécesseur un peu sur le mode d'une assemblée paroissiale permanente, c'est-à-dire ouvert à tout le monde et rassemblant de fait la plupart des volontaires actifs, jusqu'à quarante ou cinquante personnes.

#### Au bout du compte, le curé a le dernier mot

J'ai travaillé avec ce conseil durant deux ans au rythme de quatre réunions par an environ et je dois dire qu'il m'a été bien précieux pour connaître les problèmes de la paroisse et la mentalité particulière de cette région puisque j'arrivais d'ailleurs. Ensemble, nous avons abordé tous les sujets touchant à la vie paroissiale, depuis la pastorale des enfants ou des retraités ou celle du tourisme jusqu'aux questions plus matérielles comme la construction de nouveaux locaux, l'installation d'une nouvelle chaudière pour l'église, en passant par le style de nos liturgies ou l'organisation du Carême et autres temps forts de la vie ecclésiale. Le dialogue a toujours été très libre, très amical et quelquefois même très direct, mais il faut bien reconnaître qu'au bout du compte c'était le curé qui avait le plus souvent le dernier mot, non seulement parce qu'il a l'autorité mais parce qu'aux

yeux de tous il est l'autorité, ce qui se résumerait assez bien par cette remarque souvent entendue: « Vous savez, moi je dis ça, mais c'est vous qui décidez. » Même aidé ou conseillé, le curé reste pratiquement seul pour décider et souvent même pour mettre en pratique ce qui a été décidé. C'est la première constatation; la deuxième, c'est la difficulté permanente à coller aux réalités concrètes du terrain. Pourtant. les chrétiens auraient beaucoup à dire et d'idées nouvelles à proposer à partir de ce qu'ils vivent dans leur travail, leur famille ou leur question. Mais cette vie a du mal à remonter et à alimenter les réflexions du Conseil. Nous l'avons bien vu en préparant cette réunion d'aujourd'hui.

L'an dernier, notre conseil a fait son premier renouvellement. Au bout de six ans, c'était devenu indispensable pour une meilleure représentativité des différents groupes ou services de la paroisse (une trentaine) mais aussi pour provoquer chacun de ceux-ci à se resituer dans l'ensemble paroissial. En accueillant au Conseil des membres plus jeunes ainsi que de nouveaux paroissiens, on a quelque chance de redonner un certain dynamisme à la communauté tout entière. Ce nouveau conseil comprend 30 membres dont 2 prêtres et 2 religieuses ; un tiers environ faisaient déjà partie du conseil précédent mais ont été renouvelés dans leur mandat. Une personne a été cooptée pour faire le lien avec l'autre commu-

nauté (toujours sans conseil) et une autre pour faire droit à une situation particulière. On note cependant la faible et difficile représentation des jeunes ainsi que celle (plus logique) des paroissiens épisodiques, nombreux pourtant dans la population pratiquante. C'est un manqué qu'on a ressenti en particulier lorsqu'on a réfléchi sur la pastorale du tourisme. A noter enfin qu'une élection de quelques membres de la grande communauté avait été envisagée, comme cela se fait quelquefois ailleurs, mais non décidée.

#### Minuter les réunions pour freiner les bavards

Le rythme des réunions est toujours le même mais plus régulier, c'est-à-dire environ tous les deux mois. C'est un bureau élu de 6 membres (dont 2 prêtres) qui établit l'ordre du jour et veille au suivi des questions abordées. Chaque séance commence par un temps de prière préparé par l'un des membres du Conseil mais c'est le bureau qui a en charge l'animation des débats. Il prend soin de les minuter pour éviter les débordements et fait attention à freiner les bavards et à permettre à chacun de s'exprimer. Un compte rendu est fait par un secrétaire choisi en début de séance. Il est revu par le bureau, envoyé à tous avec l'ordre du jour de la réunion suivante et affiché à la porte de l'église pour que tous les paroissiens en aient connaissance, puisqu'il n'y a pas de bulletin paroissial. Quelques

échos sont éventuellement donnés des sujets importants dans l'homélie ou les informations du dimanche. Mais la communication demeure toujours difficile, en particulier entre ce qui se dit au Conseil et l'ensemble des paroissiens. Une petite commission s'est attelée à trouver des solutions à ce problème.

En tout cela, il faut bien reconnaître que la place du prêtre
est encore assez prépondérante
pour les raisons déjà soulignées
(autorité, permanence sur le terrain, connaissance des problèmes).
Aussi a-t-on envisagé, depuis plus
d'un an, de mettre en place le
plus vite possible une équipe
d'animation pastorale (E.A.P.) qui
porterait vraiment en coresponsabilité avec les prêtres le souci
de la pastorale globale de la paroisse.

#### Le partage des responsabilités est fructueux mais demande une conversion

Notre évêque en avait formulé le souhait lors de sa visite pastorale en janvier 93 mais la question n'a vraiment été reprise que depuis un an. En entendant récemment le témoignage du Père Christian Caruana et de deux membres de l'E.A.P. de Cagnessur-Mer, beaucoup ont compris l'intérêt d'une telle équipe, mais il faudra sans doute encore un peu de temps pour vaincre les réticences des chrétiens plus classiques dont la vision de l'Église reste assez pyramidale et cléri-



L'abbé Paul Carpentier

cale et pour décider quelques-uns à s'engager dans une telle équipe.

Pour l'avoir moi-même vécu ailleurs durant près de dix ans, je sais combien un tel passage des responsabilités est riche et fructueux. Mais je sais aussi combien cela comporte d'exigences et quelle conversion cela suppose pour chacun, et notamment pour les prêtres. Il leur faut apprendre à ne plus travailler seuls et surtout à ne plus décider seuls.

Travaillées en équipe, les questions sont plus approfondies et mieux suivies, plus ouvertes sur le monde aussi, moins étriquées. La pastorale paroissiale a tout à gagner en devenant moins cléricale et beaucoup plus ecclésiale.

## Notre priorité : annoncer Jésus-Christ dans un quartier populaire

par Jean-Pierre MICALEFF, diacre permanent de l'Équipe d'animation pastorale à Notre-Dame de Bon-Voyage à Nice

iverses réalités humaines marquent le quartier du Bon-Voyage à Nice. Ce quartier est caractérisé par une forte proportion d'habitat social. Des H.L.M. Roquebillière (plus de mille logements), H.L.M. Bon-Voyage juste en face de l'église, H.L.M. Pasteur de l'autre côté du Paillon, les H.L.M. du 328 de la route de Turin. Une population de 20 à 25 000 habitants. Une urbanisation qui s'est développée d'années en années sans vraiment se préoccuper de l'environnement, de la place des enfants, des jeunes et des personnes âgées.

On constate une forte présence d' « extrêmes ». C'est-à-dire des familles nombreuses, familles monoparentales (25 p. 100). Un taux de chômage de 17 p. 100 qui ne cesse d'augmenter. Une population jeune et plus élevée que dans le reste de la commune et qui comprend l'essentiel de jeunes « en marge », taux d'échec scolaire important, enfants non scolarisés. Ce quartier accueille des gens de voyage stationnant en caravanes rives droite et gauche du Paillon.

Cette zone périphérique se trouve occupée par des services publics : l'hôpital Pasteur, le collège Bon-Voyage, le groupe scolaire primaire et la maternelle, le lycée Pasteur. Un foyer de jeunes travailleurs, le foyer Soleil.

Un réseau associatif développé représente une force vive. Un comité de quartier actif, une cellule de parti communiste, un centre culturel Agora Nice-Est. Des associations boulistes. Des chrétiens sont engagés dans ces associations.

#### Les réalités de la paroisse

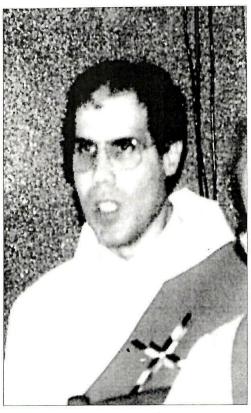
On enregistre une pratique religieuse de deux cents à deux cent cinquante personnes en totalisant les participants des trois messes, le samedi 18 heures et le dimanche 8 h 30 et 10 h 30.

Soixante-dix à quatre-vingts enfants fréquentent le catéchisme avec deux possibilités: soit le mardi après l'école, soit le mercredi matin. Il faut ajouter un bon groupe d'éveil à la foi pour les tout-petits, qui aurait tendance à grandir.

La catéchèse est assurée par une douzaine de personnes, des jeunes mamans et deux hommes dont un à la retraite de l'Éducation nationale.

Douze personnes en majorité à la retraite assurent tous les jours à tour de rôle des permanences de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures, le prêtre recevant les familles de

### TÉMOIGNAGES : LA VIE DES CONSEILS



M. Jean-Pierre Micaleff, diacre permanent

11 heures à 12 heures et de 17 heures à 18 h 30; deux communautés religieuses de Ste-Marie.

En 1994, 39 baptêmes; on constate une diminution par rapport à 93, due au problème de déchristianisation et au fait que les parents, lorsqu'ils le peuvent, quittent le quartier. Venue aussi d'une population immigrée plus importante.

Cinquante-quatre funérailles ont eu lieu, seulement 5 mariages. Un denier du culte de 80 000 F, donc de faibles ressources.

Deux laïcs et une religieuse visitent régulièrement les malades et leur apportent la communion quand ils le désirent. Une religieuse de la communauté Marie-Agnès s'occupe des gens du voyage. Une équipe de JOC se réunit plus ou moins régulièrement. Deux équipes d'Action catholique ouvrière se retrouvent une fois par mois pour une révision de vie. Les clubs d'A.C.E., Perlin, Fripounet, Triolos regroupent une trentaine d'enfants souvent non catéchisés et qui découvrent Jésus-Christ. Les accompagnateurs laïcs se réunissent avec une sœur de la communauté Marie-Auxiliatrice de Las Planas pour reprendre la vie des clubs d'enfants. Trois groupes d'aumôneries se rencontrent toutes les semaines. Une permanence du Secours catholique fonctionne tous les lundis matin dans la cité H.L.M. de Roquebillière au foyer Soleil. Un groupe catéchuménal prépare les adultes qui demandent le baptême.

### Un conseil d'évangélisation

À la demande du Père-Évêque et à l'initiative du Père Otta, un conseil dit d' « évangélisation » a été constitué. En fait, il s'agit du conseil pastoral mais le souci était bien l'évangélisation de ces quartiers de Pasteur, Bon-Voyage, Roquebillière et de la route de Turin. Ce conseil est composé de représentants des divers mouvements et services d'Église, avec un mandat de trois ans. Membres désignés pour les mouvements eux-mêmes. Ces membres conseillaient le curé et apportaient leur concours pour une action pastorale dans le quartier.

Aujourd'hui, ce même conseil existe, il porte le même nom mais il travaille désormais très étroitement avec l'E.A.P. (équipe d'animation pastorale). Il porte la réflexion par exemple sur la catéchèse, sur le problème des jeunes dans le quartier, sur l'accueil des gens du voyage, sur le chômage,

# TÉMOIGNAGES : LA VIE DES CONSEILS

sur toute la vie dans le quartier et bien sûr sur la pastorale.

Les réunions sont toujours préparées à tour de rôle avec un membre de l'E.A.P. Tous les membres sont invités sur convocations. Un temps de prière est proposé, un temps de réflexion; des actions peuvent être envisagées, par exemple distribution d'un message dans tous le quartier, à l'occasion de Noël ou pour les fêtes pascales.

Avant 1993, on avait à Bon-Voyage un conseil d'évangélisation, un conseil économique, un curé avec vicaires et diacre. Aujourd'hui, les mêmes structures, mais avec uniquement une E.A.P.

Depuis octobre 1993, notre évêque a pris la responsabilité de confier la charge de cette paroisse à une communauté de personnes, composée d'un diacre, d'une religieuse et de trois laïcs en lien avec un prêtre modérateur de l'équipe mais qui n'est pas le curé en titre. En effet, deux cas peuvent se produire:

Le premier : un groupe de chrétiens (E.A.P.) participe à l'exercice de la charge pastorale autour du curé de la paroisse.

Le deuxième, et c'est celui qui a été retenu pour Notre-Dame de Bon-Voyage, avec un prêtre modérateur de l'équipe, mais qui n'est pas le curé tout seul puisque cette charge est exercée en équipe, par un groupe. En quelque sorte, des personnes ont été données à celui qui demeure le seul ministre ordonné, le prêtre.

### Maintenir la continuité en confiant aux laïcs formés des responsabilités

Alors une question : pourquoi Bon-Voyage ? A) diminution de nombre de prêtres (se reporter à l'annuaire diocésain); B) peu de candidats pour une paroisse populaire; C) souci du Père-Évêque de maintenir une certaine continuité aux orientations prises par les curés et prêtres prédécesseurs et confiance aux laïcs déjà formés par eux.

Nous assistons à une nouvelle donne, à une situation unique dans le diocèse : ce n'est plus une seule personne qui décide et qui porte seule la responsabilité.

La première année de notre nomination — car tous les membres ont eu une lettre de nomination du Père-Évêque —, nous nous réunissions une fois par semaine. Désormais, nos rencontres se déroulent tous les quinze jours, voire toutes les trois semaines afin d'éviter de multiplier les réunions.

# L'E.A.P. est attentive autant aux tâches matérielles que spirituelles

Dès nos premières rencontres, nous nous sommes réparti le travail et les responsabilités de chacun, afin d'avoir un suivi et d'évoquer les problèmes en équipe. Nous avons découvert qu'une paroisse, c'était aussi de la gestion; cela comportait également des tâches matérielles, et il fallait aussi y être attentifs en plus de la pastorale, par exemple penser à commander du fuel, mettre en route le chauffage dans les salles avant le caté, préparer les liturgies, veiller à la distribution des enveloppes de denier du culte, etc. Faire, mais aussi faire faire.

Nous avons eu la chance d'avoir eu, nous, un prêtre résident, ce qui facilite pour le moment encore la tâche de l'E.A.P. De fait, le prêtre résident

### TÉMOIGNAGES : LA VIE DES CONSEILS

rencontre les familles, assure aussi beaucoup de permanences.

La priorité que nous nous sommes fixé c'est l'annonce de Jésus-Christ dans ce quartier à travers les réalités énoncées tout à l'heure.

Comment? Comme par le passé, nous nous appuyons sur l'expérience des mouvements qui en portent le souci, à savoir l'évangélisation des enfants, des jeunes, des adultes laïcs de l'Église.

Notre équipe d'animation pastorale retrouve le Conseil économique et présente à la communauté les comptes de la paroisse.

Nous essayons de privilégier l'accueil. Nous tenons à répondre aux besoins de celles et ceux qui s'adressent à la paroisse (demandes de baptême, soutien moral, funérailles). Nous orientons des personnes vers des services d'Église spécialisés et compétents.

Nous entretenons également de très bons liens avec les services sociaux, les responsables de l'Éducation nationale sur le quartier. À la demande du collège Bon-Voyage, nous participons au comité d'environnement social du quartier où siège à cette commission un représentant de la paroisse, comité d'environnement pour déterminer les besoins des jeunes du quartier.

Notre paroisse est aussi représentée au conseil d'administration d'Agora Nice-Est, anciennement Maison des jeunes et de la culture de Bon-Voyage. Des liens d'amitié se créent entre les différents partenaires. Des lieux où l'Église et le monde se rencontrent.

### Vivre l'unité dans la diversité

L'équipe d'animation pastorale mesure l'importance de faire Église ensemble dans la diversité... Apprendre à vivre l'unité et non pas l'uniformité. Chaque membre est une richesse. La diversité de chacun, la spécificité, loin d'être obstacles, deviennent des chances pour l'annonce de l'Évangile.

Nous mesurons également nos limites humaines, nos divergences. Décider à plusieurs n'est pas simple car nous avons chacun nos tempéraments, nous voulons faire passer nos idées. Trouver une harmonie n'est pas sans effort, cela nous invite à la tolérance, à la patience.

Nous pouvons dire que l'E.A.P. a une certaine légitimité auprès des paroissiens. Cette responsabilité n'est pas sans difficulté par rapport à notre vie professionnelle et familiale. Ce sont de nombreuses heures que nous passons le soir après le travail.

En conclusion, les premières années de responsabilités en E.A.P. comme prêtre, diacre, religieuses et laïcs nous ont appris à faire Église ensemble à la manière des premières communautés de croyants. Nous portons le souci d'être attentifs aux croyans pratiquants en Église, mais aussi de ceux pour qui nous sommes envoyés, ceux qui ne fréquentent pas encore notre Eglise et qui n'ont pas encore rencontré Jésus-Christ dans leur vie. Puisse l'Esprit de Pentecôte nous aider à poursuivre la mission que Jésus nous a confiée, qu'il a confiée à tous les baptisés: « Allez de toutes les nations... faites des disciples. Et moi je suis avec vous jusqu'à la fin des temps. »

# Dans le mystère de l'Église : les conseils paroissiaux

Lors de cette rencontre des conseils paroissiaux, l'abbé Philippe Asso a donné quelques explications sur les origines et le rôle des différents conseils dans l'Église catholique. Il a aussi soulevé quelques questions concrètes quant au fonctionnement des conseils de paroisse.

par l'abbé
Philippe ASSO,
aumônier
de l'Université
Nice - Sophia-Antipolis

e me sens quelque peu convoqué ce matin à l'exercice du grand écart : d'une part, il me faut apporter un regard théologique sur les conseils dans l'Église. sans d'autre part décoller trop de la réalité exprimée très concrètement dans les témoignages que nous venons d'entendre et dans les nombreux comptes rendus préparatoires que j'ai lus attentivement, le tout en quinze minutes! J'essaierai dans un premier temps de dire quelques dimensions du mystère de l'Église, puis d'en tirer des implications. En troisième lieu, j'évoquerai des questions qui en découlent quant au fonctionnement des conseils paroissiaux.

### L'Église, comment ça marche?

Comme les vulgarisateurs scientifiques des journaux télévisés, je vais partir d'une question simpliste: L'Église, comment ça marche? Pourquoi chercher très loin ce qui est tout proche? Commençons par contempler l'œuvre de l'Esprit Saint que nous

célébrons en ces jours de Pentecôte, L'Esprit Saint vient sur une assemblée. Le texte des Actes nous précise: « Lorsque tous sont réunis » (Ac 2.1°). De cette assemblée recluse, l'Esprit fait un peuple porteur de la Parole. projeté sur la place publique. Voici les disciples envoyés, en marge d'évangélisation sur toutes les nations, selon la parole de Dieu lui-même: «L'Esprit Saint viendra sur vous, vous serez alors mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1,8). Retenons déià deux éléments: Premièrement, l'œuvre de l'Esprit concerne une assemblée. Deuxièmement, l'Esprit met un groupe en état de mission. Déployons ces deux dimensions : Dans un contexte juif, le mot « Église » rappelle « l'assemblée du désert » formée par le peuple d'Israël au pied du mont Sinaï durant son exode et recevant la Parole de Dieu. C'est un peuple appelé, convoqué par Dieu. Un peuple, ce n'est pas une foule, il n'est pas informe, mais structuré.

Il s'organise: Moïse « ne peut pas accomplir seul sa tâche »; aussi, des chefs de dizaine et de cinquantaine sont institués: « Tout ce qui était difficile, les chefs de dizaine et de cinquantaine le présentaient à Moïse, mais tout ce qui l'était moins, ils le jugeaient eux-mêmes » (Ex. 18, 17-27). Une assemblée du peuple, un chef, des délégués, principe de subsidiarité!

Dans un contexte grec, l'idée d'organisation du mot « Église » est impliquée par son sens par le fonctionnement démocratique. « Ecclesia » désigne en effet l'assemblée du peuple d'une cité grecque qui se réunit pour traiter des affaires communes avec les archontes et le conseil.

Souvenons-nous enfin des mots de saint Paul: « Tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps: il en est de même du Christ. Car nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit pour être un seul corps » (1 Co 12, 12-13).

S'il fallait un seul pot pour résumer tout cela, j'emploierais celui de « synodalité » : « Synode » signifie « route commune ». L'Église vit de la synodalité : elle est un peuple qui fait route. Elle vit de la communion : les affaires s'y traitent en commun, la Parole et l'Esprit qui la fondent se recoivent en assemblée. Ce peuple n'est pas immobile mais en marche, envoyé pour proclamer la Parole. Il est en exode pour te-

nir au milieu de tous le témoignage de Jésus-Christ.

### Les implications

De ce panorama fort général sur le mystère de l'Église, je voudrais maintenant — et c'est mon deuxième point — tirer quelques explications. La réalité première de l'Église c'est d'être un peuple et non pas une somme d'individus. C'est elle, l'Église, le véritable sujet de la foi : ce n'est pas nous qui constituons l'Eglise, mais c'est elle qui nous constitue membres du Christ, c'est par elle et en elle que nous recevons l'Esprit. Que l'on songe à ce simple fait: nous tous qui sommes rassemblés ce matin, nous ne sommes pas les inventeurs de la foi. Nous en avons recu l'annonce de tous ceux qui nous ont précédés ; nous avons recu le baptême d'eau et d'Esprit : à la messe, rassemblés, nous recevons le corps du Christ.

Aussi, le discernement de ce que «l'Esprit dit aux Églises» (Ap. 2,7) n'est pas d'abord le fait des individus, des options et volontés personnelles, mais il s'effectue en assemblée, dans l'Église, peuple synodal, on cherche ensemble la volonté de Dieu. Pour vivre cela à chaque niveau de l'Église, des assemblées sont convoguées où l'on traite des affaires communes, où on se met à l'écoute de l'Esprit, où l'on débat. Du concile de tous les évêques jusqu'aux plus petits des conseils paroissiaux, même s'il y a diffé-

rence de nature, c'est la même réalité synodale de l'Église qui s'exprime. « Marcher ensemble », parler de « peuple » ou de « corps », c'est sous-entendre une organisation. L'Église est en effet structurée hiérarchiquement. Le ministère ordonné — évêque. prêtres, diacres — n'est pas un pouvoir autocratique sur l'Église, mais un service de la communion de tous sous un seul chef, le Christ. Le ministère ordonné n'est pas le Christ, mais il le représente, dans le corps, comme tête et pasteur. De même, pour le ministre ordonné, le peuple des fidèles laïcs est aussi le Christ, comme corps qu'il doit servir. Ainsi, c'est la relation putuelle, réciproque, des laïcs et des ministres ordonnés qui garantit la soumission de tous à l'unique autorité du Christ.

Dans la fidélité au Christ, enfin, l'Église se doit d'être en mission, d'entrer dans la mission du Christ lui-même. Envoyé du père « qui a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique » (Jn3).

### Le Christ nous envoie vers ce monde dont nous faisons partie

L'Église devient stérile lorsqu'elle se replie sur elle-même, sur son seul fonctionnement. Elle est l'Église du Christ, témoin dans l'Esprit de l'amour du Père, lorsqu'elle écoute « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses de ce temps » (concile Vatican II, constitution Gaudium



L'abbé Philippe Asso

et Spes, § 1), pour chercher à dire dans la langue de chacun les merveilles de Dieu. Peuple issu de la Pentecôte, l'Église n'est pas face au monde, mais elle a pour tâche,dans ce monde, de communiquer une parole d'amour et de salut.

# Les conseils paroissiaux : quelques interrogations

À chaque époque de son histoire bientôt bimillénaire, l'Église s'est donné les moyens concrets de vivre son identité de peuple synodal, de corps en mission. Les conseils paroissiaux ne répondent pas au problème de la diminution du nombre de prêtres, ils ne sont pas là pour « aider le curé ». Ils sont l'expression concrète, au niveau d'une paroisse, d'une communion du peuple de Dieu en vue d'une mission. Si nous croyons, comme le définit le concile Vatican II, que

l'Église est « peuple de Dieu, corps du Christ, temple de l'Esprit » (Lumen Gentium, chapitre I), alors nous croyons également que nos conseils paroissiaux sont œuvres de l'Esprit Saint, ou, si l'on préfère, des moyens mis au service de l'œuvre de l'Esprit qui édifie l'Église.

Je voudrais en tirer quelques interrogations, bien incomplètes, pour la vie de nos conseils paroissiaux. Par cet exercice, je ne cherche pas à décrire l'ensemble des problèmes, mais seulement à signifier que la foi 'incarne dans des fonctionnements très concrets. C'est aussi cela la théologie: se demander comment et en quoi telle ou telle réalité dit Dieu. Nous pouvons nous demander à propos des conseils paroissiaux comment y est maintenue une attention spirituelle. Ce qui est à faire, c'est d'abord la volonté de Dieu. Comment se donner les moyens de discerner cette volonté dans la vie paroissiale? Est-ce qu'un temps suffisant est accordé à l'écoute gratuite de ce qui fait la vie de la communauté, dans ses composantes et ses souhaits divers voire contradictoires? Comment le conseil est-il habité du souci de l'évangélisation, du témoignage au sein de la collectivité humaine particulière où les chrétiens vivent? Parfois, et c'est normal face à l'ampleur de ce qu'il faut traiter (kermesse, accueil...), « la vie a du mal à remonter et à alimenter les réflexions des conseils », comme le notait tout à

l'heure le Père Carpentier. Je dois à ce propos vous remercier. À la lecture des comptes rendus des doyennés se mesurent de manière formidablement stimulante les défis pour l'évangélisation de notre département.

Le conseil est un lieu de pouvoir. Pour que ce pouvoir soit au service de la communion, est-ce que la place du ou des ministre ordonnés (curé, vicaire, diacre) est clairement respectée? Le curé, même s'il n'anime pas toutes les réunions, préside le conseil. Les conseils sont-ils plutôt dominés par quelqu'un ? le curé ou tel laïc, ou tel groupe de pression qui y fait la pluie et le beau temps? Ou bien y a-t-il vraiment débat ou dialogue? Comment les enjeux de pouvoir sont-ils équilibrés, par une vraie recherche de la communion, de l'expression et du service de tous, même s'il faut trancher? La communion n'est pas le consensus mou, encore moins l'opinion du plus grand nombre. Y at-il des non-dits? Comment les lieux de pouvoir sont-ils coordonnés (curé, équipe d'animation pastorale, conseil pastoral, conseil économique)? Pour s'équilibrer, comme s'exprimait M. Raffalli, il est naturel qu'il y ait des conflits ou des divergences de points de vue. C'est sain. Comment les conflits sont-ils gérés? Par le silence? Ose-t-on aborder les litiges? La paix, ce n'est pas l'absence de conflits. Souvent, nous les cathos, on a peur des conflits. Ce qu'il faut craindre, ce sont les

l'Église est « peuple de Dieu, corps du Christ, temple de l'Esprit » (Lumen Gentium, chapitre I), alors nous croyons également que nos conseils paroissiaux sont œuvres de l'Esprit Saint, ou, si l'on préfère, des moyens mis au service de l'œuvre de l'Esprit qui édifie l'Église.

Je voudrais en tirer quelques interrogations, bien incomplètes, pour la vie de nos conseils paroissiaux. Par cet exercice, je ne cherche pas à décrire l'ensemble des problèmes, mais seulement à signifier que la foi 'incarne dans des fonctionnements très concrets. C'est aussi cela la théologie: se demander comment et en quoi telle ou telle réalité dit Dieu. Nous pouvons nous demander à propos des conseils paroissiaux comment y est maintenue une attention spirituelle. Ce qui est à faire, c'est d'abord la volonté de Dieu. Comment se donner les movens de discerner cette volonté dans la vie paroissiale? Est-ce qu'un temps suffisant est accordé à l'écoute gratuite de ce qui fait la vie de la communauté, dans ses composantes et ses souhaits divers voire contradictoires? Comment le conseil est-il habité du souci de l'évangélisation, du témoignage au sein de la collectivité humaine particulière où les chrétiens vivent? Parfois, et c'est normal face à l'ampleur de ce qu'il faut traiter (kermesse, accueil...), « la vie a du mal à remonter et à alimenter les réflexions des conseils », comme le notait tout à l'heure le Père Carpentier. Je dois à ce propos vous remercier. À la lecture des comptes rendus des doyennés se mesurent de manière formidablement stimulante les défis pour l'évangélisation de notre département.

Le conseil est un lieu de pouvoir. Pour que ce pouvoir soit au service de la communion, est-ce que la place du ou des ministre ordonnés (curé, vicaire, diacre) est clairement respectée? Le curé, même s'il n'anime pas toutes les réunions, préside le conseil. Les conseils sont-ils plutôt dominés par quelqu'un? le curé ou tel laïc, ou tel groupe de pression qui y fait la pluie et le beau temps? Ou bien y a-t-il vraiment débat ou dialogue? Comment les enjeux de pouvoir sont-ils équilibrés, par une vraie recherche de la communion, de l'expression et du service de tous, même s'il faut trancher? La communion n'est pas le consensus mou, encore moins l'opinion du plus grand nombre. Y at-il des non-dits? Comment les lieux de pouvoir sont-ils coordonnés (curé, équipe d'animation pastorale, conseil pastoral, conseil économique)? Pour s'équilibrer, comme s'exprimait M. Raffalli, il est naturel qu'il y ait des conflits ou des divergences de points de vue. C'est sain. Comment les conflits sont-ils gérés ? Par le silence? Ose-t-on aborder les litiges? La paix, ce n'est pas l'absence de conflits. Souvent, nous les cathos, on a peur des conflits. Ce qu'il faut craindre, ce sont les



L'abbé Asso : « Les conseils paroissiaux sont l'œuvre de l'Esprit Saint. »

conflits mal gérés. À ce titre, rôle déterminant d'une commission d'arbitrage des conflits.

Comment l'animation des conseils est-elle le fruit d'une méthode définie ensemble : ordre du jour, compte rendu, répartition de la parole, délégation de tâches, évaluations ?

Abordons l'argent. Nous avons souvent de la pudeur à parler d'argent alors que les moyens financiers sont nécessaires à la vie et à la mission d'une communauté.

- Les actions de ceux qui détiennent le pouvoir financier sontelles ordonnées à la réflexion pastorale ?

- Cette question des finances est-elle suffisamment claire de façon que les projets pastoraux soient réalistes?
- Enfin, une communauté paroissiale n'est pas isolée: elle s'inscrit dans un doyenné dans un diocèse.

Comment s'exprime une ouverture à ce qui se passe ailleurs pour bénéficier des expériences des uns et des autres? Pour se répartir des tâches, se coordonner entre paroisses voisines?

On pourrait multiplier les questions, je m'arrête là. L'important pour moi était de faire le lien entre une réalité de foi et nos fonctionnements réels. J'ai commencé cet exposé par le mystère de la Pentecôte. Permettez-moi de le conclure sur une note mariale. L'Esprit Saint à l'Annonciation repose sur Marie et forme en elle le Verbe, le Christ, pour qu'elle le mette au monde.

Puisse-t-il en être ainsi de nos assemblées de nos conseils. Que l'Esprit vienne sur toutes nos démarches synodales afin que ce soit bien le corps du Christ qui s'édifie parmi nous pour que, l'ayant reçu, nous sachions le porter au monde de ce temps.

Puissions-nous vivre nos assemblées, nos conseils, de manière telle que l'Esprit vienne incarner parmi nous la présence du Verbe et que, devenant de plus en plus ensemble corps du Christ, nous puissions le porter en partage au monde de ce temps.



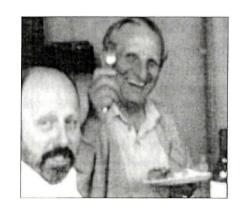


Le temps de l'amitié



La rencontre des délégués des conseils paroissiaux fut aussi l'occasion de faire connaissance, ou de revoir des amis, et pour cela, rien de mieux que de s'attabler : c'est le temps de l'amitié.





# Menton : Se rencontrer régulièrement pour partager

par Roger SALVAGNY

e doyenné de Menton représente l'est du département (et du diocèse). Il est complexe en raison de son étendue (80 km de Villefranche à Tende), de sa géographie (frontière avec l'Italie), de son histoire (la principauté de Monaco).

Il représente une certaine unité, ou plutôt un regroupement (ainsi le syndicat intercommunal de l'est du département pour les maires). À cette réalité « administrative », on peut correspondre la situation du terrain qui divise cet espace en « secteurs » plus homogènes :

- L'un orienté vers Nice : Villefranche, Beaulieu, St-Jean-Cap-Ferrat
- L'un orienté par Monaco: Capd'Ail, Èze, La Turbie, Beausoleil, Roquebrune.
- L'un fermé entre l'Italie et Monaco: Menton, Carnolès, Gorbio, Castellar, Ste-Agnès, Castillon.
- L'un de montagne : Sospel, Breil, Tende.

# Le travail pastoral porte sur deux niveaux

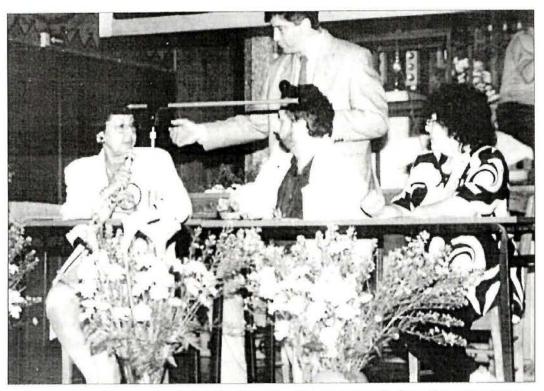
\* Celui par secteurs plus homogènes, où existe soit : une réelle unité pastorale (Menton, Carnolès), soit les mêmes difficultés liées à l'attraction de Monaco (Beausoleil, Cap-d'Ail), soit un même dynamisme économique (Beaulieu, Villefranche), une même identité (Sospel, Tende).

En certains secteurs, il y a un réel travail commun, pour d'autres il est à peine ébauché. Mais c'est la voie à suivre pour l'avenir.

\* Au niveau du doyenné: il correspond à un besoin réel, malgré la dispersion. Besoin d'échanges, de dialogues plus larges de la part des membres des conseils pastoraux. Ce besoin de partage, plus que de travail commun, se vérifie aussi au niveau des prêtres. Il est jugé important de se connaître entre personnes, de parler de ce qu'on vit, de ses préoccupations, de ses soucis, même s'ils sont différents.

Évolution des rencontres sur cinq ans des conseils pastoraux de doyenné:

- Après une phase de connaissances et découvertes réciproques, constat d'un travail pastoral en doyenné trop compliqué et renvoyé aux secteurs;
- 2) On s'oriente vers des rencontres à thème : ainsi la famille



Les premiers intervenants de l'après-midi : Claudine Coquerau de Notre-Dame-des-Pins ; Roger Salvagny de Menton ; Christiane Camous, du secteur de Contes. Debout derrière eux, l'abbé Gil Florini, animateur de la journée.

qui a fait l'objet d'un travail de chaque conseil pastoral du doyenné et d'un partage à Laghet (près de cent personnes);

3) Actuellement, on s'oriente sur des rencontres de délégués des conseils pastoraux (généralement de trois à cinq par conseil), ce qui regroupe déjà près de cinquante personnes. On travaille sur un sujet pastoral précis (ex. : relation curé et conseil pastoral).

### La situation actuelle

Il y a une forte demande des membres des conseils pastoraux à se retrouver ou en secteurs ou en doyenné. En raison du cloisonnement géographique aussi bien côtier que montagne. Ce besoin moins ressenti par les prêtres habitués à faire face seuls à toutes les situations. Les laïcs demandent des rencontres informelles, pour partager leurs préoccupations, mais aussi des rencontres par « catégories professionnelles » (catéchistes, animateurs liturgies, visiteurs malades...).

Menton joue un rôle de point d'appui pour l'ensemble des paroisses situées après Monaco: formation des catéchistes, catéchuménat, préparation au mariage...

# À Cannes-Centre, deux préoccupations : les personnes isolées et le tourisme d'affaires

#### par Claudine COQUEREAU

pepuis près d'un an, les réunions du doyenné de Cannes-Centre ont pris conscience que pour 1995, trois manifestations témoignaient d'une certaine unité:

En janvier, les vœux des laïcs à l'Évêque avaient réuni les membres des conseils pastoraux pour un temps de formation qui avait été très suivi et apprécié. Dans le courant de l'année 1994-1995, nos paroisses ont reçu la visite pastorale de l'Évêque. La préparation et le déroulement de cette visite ont reposé beaucoup plus que par le passé sur les conseils paroissiaux. Enfin, aujourd'hui, ce rassemblement diocésain à Nice des conseils pastoraux de toutes les paroisses du diocèse.

Les prêtres du doyenné - à l'invitation du Père Jean-Michel Dulucq, entouré des curés de Notre-Dame de Bon-Voyage, Notre-Damed'Espérance du Suguet, de St-Joseph, de Notre-Dame-des-Pins, de Ste-Philomène, du Cannet, du Sacré-Cœur du Prado et du Christ-Roi ont donc décidé de travailler avec les différents conseils pastoraux pour rechercher les lieux spécifigues au bassin cannois qui nécessitaient une attention particulière pour l'évangélisation, chaque paroisse ne pouvant pas l'appréhender de façon isolée.

En septembre dernier, une assemblée représentant les différents conseils s'est donc retrouvée à Lochabair pour faire l'inventaire de ces points particuliers:

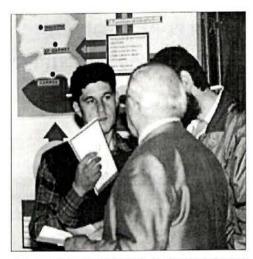
### Les réalités sociales:

Festivités diverses : MIDEM
Concerts d'orgue, congrès
Réalité culturelle
Tourisme
Les S.D.F. et l'Église
Manque de communication
Peu d'engagement
Population : résidents passagers,
résidents sédentaires (disproportion entre ces deux groupes)
Maisons de retraite nombreuses
Hôpital et cliniques

#### Les réalités religieuses:

Associations qui tournent autour de la solidarité
Réalité de la pauvreté prise en considération, « J'avais faim »
Chrétiens du seuil et hors seuil
Banalisation des sacrements
Fraternité avec les protestants
Promotion des mouvements d'A.C.
Manque d'information les concernant: scoutisme, pastorale familiale.

De cet important relevé, nous avons décidé de retenir deux points plus particuliers : - Les personnes



Le panneau du doyenné de Cannes-Centre et quelques délégués

isolées: Il est très important d'apporter l'Espérance du Christ aux personnes transplantées; - Le tourisme d'affaires: Il est essentiel d'annoncer l'Évangile aux festivaliers qui passent dans notre région.

Afin de réfléchir sur ces réalités, l'ensemble des conseils ont participé à deux réunions.

### Évangéliser les retraités

1) Une soirée le vendredi 27 janvier au collège Ste-Marie à Cannes, au cours de laquelle les conseils paroissiaux se sont retrouvés autour de leurs prêtres pour réfléchir à l'évangélisation des personnes qui ont choisi de vivre leur retraite à Cannes.

La population de notre doyenné est représentée en grande partie par des « transplantés tardifs » qui, en quittant leur milieu, ont perdu leurs racines (éloignement des enfants, des amis, difficulté à s'insérer dans un autre milieu...), ce qui les amène à un repli sur soi.

Les participants se sont répartis en six ateliers de travail qui se sont efforcés de trouver ensemble comment apporter leur aide.

Le témoignage de nos convictions passe par la chaleur de notre accueil. C'est pourquoi nous avons retenu qu'il était primordial d'ouvrir un dialogue et de : proposer sans imposer; visiter sans manipuler.

Nous avons réalisé ce tract que nous avons distribué à travers le corps médical, les commerçants, les paroisses... afin d'apporter aux isolés de notre doyenné l'Espérance du Christ.

2) Une journée complète le dimanche 26 mars au Foyer de Charité de Roquefort-les-Pins. Le thème de cette rencontre était : « Évangéliser le monde des affaires et des loisirs de notre région ».

Après avoir assisté à la projection d'un film sur le tourisme de congrès, les participants ont formé des groupes de travail appelés à réfléchir sur le thème : « Présence de Dieu au sein de ces rencontres ».

Comme nous le rappelait Jean-Paul II au II<sup>e</sup> Congrès : « Dans ce domaine soumis à une organisation multinationale, une pastorale d'ensemble internationale s'avère hautement nécessaire. »

Il faudrait proposer aux festivaliers une « halte » sur le lieu du congrès (accueil œcuménique) et les informer sur le patrimoine religieux de Cannes et sa région, en nous rappelant l'attitude de Jésus lui-même qui dialoguait avec ses contemporains pour les guider vers la lumière divine.

# Dans la vallée du Paillon, les E.A.P. sont le moteur, le liant entre les paroisses

#### par Christiane CAMOUS

e premier rassemblement s'est déroulé à Sclos-de-Contes en 1986. L'idée de cette manifestation est née à La Trinité, sous l'impulsion du Père Barsi et de son équipe en 1986. Il s'agissait de faire se rencontrer les chrétiens de tous les secteurs paroissiaux du doyenné de la vallée du Paillon : La Trinité, Contes, L'Escarène, Levens. La date du lundi de Pentecôte a été retenue. Toutes les paroisses du doyenné se sont alors mobilisées pour organiser cette journée. Le thème choisi étant la présentation de chaque église et paroisse du doyenné. Le travail en équipe a abouti, après plusieurs réunions, à la mise en œuvre de panneaux présentant chaque paroisse.

La journée s'est déroulée à Sclos-de-Contes à la chapelle Ste-Hélène et a rassemblé environ mille personnes. Ce fut un grand moment d'amitié et d'union, avec la visite de Mgr l'Évêque.

Jusqu'alors, les chrétiens des différentes communes se connaissaient peu ou pas du tout. Ils n'avaient pas l'habitude, dans tous les cas, de se renconter et de travailler ensemble. Un réseau de personnes très motivées et de plus en plus impliquées dans la vie chrétienne a vu le jour à partir de cette journée. Il a donc été décidé en doyenné de renouveler cette journée. Le rythme de quatre ans a été adopté. Afin d'étoffer et de rendre plus solennelle la rencontre, les confirmations ont été incluses dans la manifestation.

### Un deuxième rassemblement à Levens

Chaque équipe d'animation pastorale s'est regroupée autour de son curé, à

Contes avec le Père Giordan, pour préparer cette seconde fête, qui s'est déroulée à Levens. Des rencontres et réunions préparatoires se sont tenues dans chaque secteur. L'animation de l'aprèsmidi était confiée à Gaétan de Courrège. La présentation des mouvements d'Église existant dans le doyenné a été choisie comme fil conducteur de la journée. Chaque mouvement avait un stand, tenu en commun par les représentants des mouvements de chaque secteur du doyenné. Documentation et panneaux étaient mis à la disposition des visiteurs et ont permis d'entamer le dialogue. La possibilité de rencontrer Mgr l'Évêque, durant cette matinée, a renforcé la convivialité de cette journée. Dans un second temps, des rencontres en carrefour donnaient la possibilité à chacun d'approfondir certains points. Des activités spécifiquement réservées aux jeunes avaient été prévues, l'encadrement étant assuré par les Scouts qui étaient sur place depuis la veille. Les jeunes des collèges et lycées ont participé à la Marche de la joie, avant de se retrouver pour l'animation de l'après-midi qui précédait la cérémonie de la Confirmation au cours de la messe. Tout au long de la journée, un questionnaire-jeu a donné l'occasion à chacun de vérifier ses connaissances en matière de mouvements et fonctionnement de l'Église.

Au total, la journée a regroupé 1 500 personnes.

Ce travail interparoissial de préparation a noué des liens très solides entre les responsables de l'organisation et toutes les personnes qui avaient

bien voulu participer à la bonne marche de cette journée. Cette amitié n'a cessé d'augmenter et a donné lieu à d'autres rencontres durant les quatre ans. Tout naturellement, nous avons préparé la troisième fête des Chrétiens du Paillon.

# Un troisième rassemblement s'est déroulé à L'Escarène en 1994

Les équipes E.A.P. bien structurées ont été le moteur et ensuite le liant entre les paroisses. Les conseils paroissiaux élargis à toutes les bonnes volontés extérieures ont permis un grand mouvement de regroupement et un dynamisme nouveau.

L'organisation des ateliers articulés sur le thème des grands chantiers, lancés par Mgr l'Évêque, ont réuni des gens différents qui ont su au sein du doyenné travailler ensemble pour préparer ces carrefours.

En ce qui concerne l'animation pour les jeunes, les catéchistes se sont réunis à plusieurs reprises pour élaborer une série de jeux et stands sur les mêmes thèmes adaptés aux enfants, construits comme un jeu de piste par équipes composées d'enfants de secteurs différents, amenés ainsi à se connaître. L'accueil des enfants était assuré par des responsables des Louveteaux et des catéchistes.

Des remises de prix ont été l'occasion pour ces enfants de rencontrer directement leur évêque, ce qui fut une découverte pour la grande majorité d'entre eux.

La Marche de la joie a regroupé tous les jeunes de la sixième (pour les collèges du doyenné = 3) jusqu'aux étudiants, les confirmands ayant eu un parcours plus spécifiquement orienté sur la confirmation.

Ces jeunes étaient encadrés par les jeunes adultes des équipes Notre-Dame et les Scouts et Pionniers.

Quant aux petits enfants, une garderie a été organisée grâce à la collaboration de jeunes mamans avec l'aide de religieuses. Après un pique-nique qui permettait aux participants de partager leurs expériences du matin, l'après-midi fut animé par Isabelle et Philippe Colomb.

La journée s'est terminée par la messe concélébrée et la confirmation d'environ quarante-cinq jeunes, entourés de mille deux cents personnes.

# Se rapprocher, s'estimer, travailler ensemble

Sur ces huit ans écoulés, outre le fait de pouvoir rassembler plus de mille cinq cents chrétiens dans une vallée dont le contexte social n'est pas très favorable, ce que l'on peut retirer de positif au niveau de la vie du doyenné, c'est le rapprochement de personnes qui ne se connaissaient pas ou peu et qui ont appris à travailler ensemble et à s'estimer, donc à s'aimer.

Ces manifestations ont permis de mieux collaborer en équipes et conseils paroissiaux, parce que les participants se connaissent mieux. Ces rencontres au niveau doyenné sont prolongées par les rencontres entre catéchistes pour la formation, au moment des temps forts ou simplement pour partager l'eucharistie.

Ces rassemblements ont entraîné certaines personnes à désirer se retrouver, ce qui a été à l'origine de pèlerinages en Terre sainte, à Assise et à Rome.

La même chose s'est produite au niveau des jeunes des collèges du doyenné.

Au niveau de l'E.A.P. et du Conseil pastoral, l'effort fourni ensemble pour l'organisation de cette fête a soudé les participants, qui ont naturellement su s'organiser, par exemple, pour recevoir la mission à Contes. La même chose s'est produite pour les rencontres de formation des laïcs.

En conclusion et pour parler d'une expérience personnelle, mon implication dans la vie paroissiale, en dehors du catéchisme, vient de cet élan que j'ai partagé. Ce fut le point de départ de ma participation à l'Équipe d'animation pastorale.

Trois témoignages illustrant les liens entre les services et mouvements diocésains avec les conseils paroissiaux ont été donnés. Premier témoignage, celui de l'abbé Henri Freidier, de la pastorale sacramentelle et liturgique.

# Assurer une formation en partant des besoins de chaque paroisse

### par l'abbé Henri FREIDIER

e service diocésain de pastorale sacramentelle et liturgique s'occupe—comme son nom l'indique— de tout ce qui touche à la pastorale des sacrements et de la liturgie en général. Dans cet esprit, il propose au plan diocésain des formations diverses. Vous avez pu en avoir connaissance, grâce au bulletin des *Nouvelles religieuses*.

Mais nous répondons aussi aux demandes qui sont adressées par les paroisses et par les doyennés. Ce sont eux en effet qui sont le plus souvent mieux à même de percevoir les besoins des communautés chrétiennes. Les conseils paroisiaux peuvent ainsi mettre en lumière tel ou tel aspect de la pastorale qui serait à promouvoir ou à soutenir.

Ce fut le cas en ce qui concerne la communion eucharistique portée aux malades. Et c'est ainsi que nous avons organisé — à la demande des doyens de Cannes et de Menton — une formation pour les personnes qui portent la communion aux malades.

Il n'est pas rare de voir aujourd'hui des laïcs se présenter pour communier avec une custode et demander au célébrant une ou plusieurs hosties. Porter la communion à un malade est un geste de foi et une démarche frater-

nelle de la communauté eucharistique envers ses membres absents : un membre de l'assemblée eucharistique (prêtre, diacre ou laïc désigné à cet effet) apporte à celui qui ne peut y participer le réconfort de la Parole et le pain eucharistique partagé dans l'assemblée. De cette manière, le malade reste uni à cette assemblée et il est soutenu par ce geste de fraternité chrétienne (Rituel du sacrement des malades, n° 27). Mais répondre ainsi sans discernement à la demande qui est faite ne va pas sans de graves inconvénients, faute de savoir à qui sont destinées ces hosties.

# Un nombre encourageant de participants

La pratique de porter la communion à un malade est très louable, mais elle nécessite une préparation, et du malade, et de la personne qui est déléguée pour lui porter le Pain eucharistié, et de l'assemblée qui célèbre l'Eucharistie.

Nous avons donc organisé une session à Nice — à la demande de la Pastorale de la Santé, et une session à Cannes et à Menton, à la demande des conseils paroissiaux et des doyens concernés. Ces trois sessions s'adres-



L'abbé Henri Freidier

saient aux personnes qui désiraient se former ou qui désiraient approfondir un service déjà exercé auprès des malades. Grâce à l'information faite dans les différentes paroisses, le nombre de participants s'est révélé très encourageant. Nice: 43 personnes; Cannes: 58; Menton: 32.

Le fait que la formation ait lieu sur place a certainement facilité la participation d'un plus grand nombre.

La session comportait trois rencontres de deux heures trente

chacune à partir d'un schéma simple:

- Toute communion est communion au Corps du Christ. Pas de communion eucharistique sans lien avec la communauté chrétienne.
- Toute communion est communion au Christ qui se révèle dans les Écritures. Pas de communion eucharistique sans union de notre existence avec celle du Christ qui culmine dans sa passion, sa mort et sa résurrection.
- Chaque rencontre faisait alterner les carrefours en petits groupes, où les expériences et les difficultés pouvaient s'exprimer et où pouvaient s'amorcer des éléments de réponse, avec :
- un exposé qui permettait d'aller plus loin dans la réflexion et proposait des indications pratiques de mise en application.
- Un point important à relever est certainement la fidélité à l'ensemble de la formation : presque toutes les personnes inscrites ont suivi l'ensemble de la formation.
- Les questions posées, les expériences partagées ont été enrichissantes à la fois pour les participants et pour nous.

# Former en paroisse pour mieux répondre aux besoins

- Au terme des trois rencontres, une attestation de formation a été envoyée aux personnes qui avaient suivi régulièrement, afin qu'elle puissent assurer leur service dans les paroisses et aumôneries.
- Fort de cette expérience, il est évident pour le Service de pastorale qu'il est important de partir des préoccupations et des appels des conseils paroissiaux et des pasteurs pour assurer une formation et un soutien sur place.
- Bien entendu, ce n'est pas possible partout et pour tout : les formations générales (type Initiation à la liturgie) ne peuvent être assurées que sur plan diocésain.
- Mais il est important de multiplier les contacts et les occasions de répondre aux demandes diverses qui peuvent s'exprimer çà et là, en mettant au service des communautés les moyens dont nous disposons.

Nous sommes donc à l'écoute de vos besoins et de vos suggestions.

Merci d'avance... ■

## Quand l'entraide paroissiale devient comité du Secours catholique

par Paule POVIGNA, délégué du S.O.S. à la paroisse St-Philippe

mis de toutes paroisses, bonjour! Parmi vous, certains appartiennent déjà à des paroisses qui ont depuis de longues années, en leur sein, un comité du Secours catholique. D'autres, comme nous à St-Philippe, et cela jusqu'en 1990, sont encore entraide paroissiale.

Je vais essayer de vous dire brièvement, puisque je n'ai que cinq minutes pour le faire, notre satisfaction de faire partie de cette grande association qu'est le Secours catholique. Pendant une vingtaine d'années, j'étais membre de l'équipe d'entraide.

Notre rôle se limitait alors à suivre quelques familles de paroissiens en difficulté, à rendre visite à des personnes âgées, isolées, malades.

Pour de plus grandes causes, comme l'arrivée massive de Vietnamiens, en 1979, nous nous sommes mobilisés pour accueillir et installer quelques familles sur le territoire paroissial, et nous aidions ceux qui nous entouraient de très près, sans prendre réellement conscience de ce qui se tramait autour de notre clocher.

Et puis insensiblement, le chômage et la situation économique faisant tache, de gros problèmes et des difficultés inconnues jusque là apparaissaient çà et là.

# Il fallut s'adapter face aux besoins sociaux croissants

Peu à peu, les services sociaux s'adressaient à nous, et nous nous sommes sentis dépourvus pour répondre à toutes ces demandes.

Les moyens financiers, quêtes trimestrielles et dons ne suffisaient plus.

Une fois toutes ces difficultés présentées aux membres du Conseil paroissial, ensemble nous partagions l'idée de devenir Comité du Secours catholique.

C'est donc avec l'accord du Conseil et sous son impulsion, et avec bien entendu l'accord de M. le Curé, que nous avons rencontré Jean-Claude Martin, notre délégué du Secours catholique. Tout s'est mis en place en 1990.

Des stages de formation proposés par le Secours catholique nous ont permis de faire face à ce que nous allions rencontrer à nos permanences.

Un accueil à l'écoute de tous, sans distinction de race ou de religion, un travail main dans la main avec les services sociaux, une organisation beaucoup plus structurée, une ouverture et une entraide entre comités, une connaissance plus grande, indispensable de l'action des caritas de tous pays, une vision plus large des difficultés rencontrées dans des paroisses de quartiers plus défavorisés, nous ont permis d'être plus efficaces, de transformer nos réseaux paroissiaux puisque de nos jours le chrétien ne s'investit plus seulement humainement mais aussi financièrement.

Les solidarités religieuses se sont transformées. L'entraide paroissiale n'aurait pu à elle seule représenter nos accueillis auprès de l'État pour faire bouger les choses.

Nous n'aurions pu aider le S.D.F. bien connu à la sortie de nos messes, qui, après huit ans de galère, se retrouve au chaud dans un studio, « tout confort », comme il le dit lui-même, ou bien ce cadre, chômeur depuis 1989, après une carrière de vingt ans de banque. vie familiale brisée, sans travail. démoralisé, ne pouvant plus se loger, honteux de demander quoi que ce soit, ayant dormi huit mois dans sa voiture à l'abri des regards, qui, peu à peu, retrouve un certain équilibre depuis qu'il nous rencontre...

Ou encore ces deux vendeurs de *Macadam* qui viennent nous



**Mme Paule Povigna** 

voir à toutes les permanences, pour parler, et qui font de réels efforts pour se réinsérer, et puis encore grand nombre de femmes seules ne pouvant travailler pour maintes raisons, en marge de la société... et d'autres encore...

Pour tous, beaucoup d'écoute, de démarches administratives, de soutien, d'aides financières, alimentaires...

En résumé et pour conclure, au nom de notre comité de St-Philippe, je dirai merci aux membres de notre conseil paroissial et à M. le Curé, qui nous auront permis de nous adapter aux besoins présents, et merci de l'écoute et du soutien qu'ils apportent à nos multiples activités.

# À Cannes, favoriser une pastorale commune des jeunes

par Joël CYSIQUE permanent à l'aumônerie de l'Enseignement public

orsqu'on m'a demandé de participer au Conseil pastoral jeunes, j'ai accepté d'emblée. En effet, je pensais que ce conseil était constitué de jeunes acteurs de leur propre pastorale aidés par nous adultes animateurs.

Toutefois, l'objectif de ce conseil pastoral jeunes n'était pas de réunir les jeunes mais les adultes qui les accompagnent dans leur démarche de foi. Nous nous sommes donc retrouvés un certains nombre de fois entre différents responsables d'aumônerie, de scouts, de catéchèse de paroisse, d'établissement catholique. Nous avons consacré la première de nos réunions à cerner le type même des jeunes qui fréquentent les différents services de l'Église à établir les besoins de ces mêmes jeunes, afin de fixer les objectifs de ce conseil pastoral jeunes.

S'il n'est pas aisé de travailler ensemble, car les uns s'occupent de la catéchèse des petits et les autres des lycéens, l'enrichissement mutuel est important, tant pour les enfants que pous nous adultes.

# Ne plus travailler seul dans son coin

En effet, trop souvent nous travaillons sans savoir ce que font les autres. Du coup, s'obliger à avoir au moins un temps fort commun dans l'année ne peut être que bénéfique.

Nous avons donc décidé de nous revoir, et très vite il est apparu que pour mobiliser les jeunes, il était presque indispensable d'imaginer un événement de grande ampleur. Ce que nous voulions, c'était marquer la mémoire des jeunes pour qu'ils aient envie, d'une part, d'approfondir leur foi et, d'autre part, qu'ils se rendent compte que justement cette foi qu'ils professent n'est pas l'affaire de quelquesuns qui s'ennuient à la messe le



M. Joël Cysique

dimanche, mais que ça peut être quelque chose de très vivant. Il ne restait plus qu'à se mettre d'accord sur l'événement. Nous décidâmes de mettre sur pied un chemin de Croix, pardon « la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ » lors du vendredi saint. De fait, cela ne paraissait pas judicieux de proposer à des jeunes un chemin de croix traditionnel.

Toutefois, devant l'importance de l'événement, nous avons demandé aux paroisses de Cannes d'être présentes. Les jeunes, malgré la pluie, sont venus en nombre et leur bilan à chaud était : « J'espère qu'on recommencera l'année prochaine! »

Cette remarque est à mon avis l'un des signes qui doivent nous encourager à multiplier les lieux d'où pourra émerger une pastorale des jeunes commune.

LES CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE PAR MGR SAINT MACARY

# Pour franchir le cap de l'an 2000

Plus que des conclusions, ce sont des fils conducteurs pour bâtir l'Église de demain, qu'a donné l'évêque dans son allocution finale.

es conclusions au soir de cette journée ne se vou-draient pas des conclusions qui achèvent mais des conclusions qui ouvrent. Je voudrais en proposer dans trois directions.

### Vers de nouvelles figures dans l'organisation de l'Église

À l'issue de cette journée, j'en vois ressortir trois plus particulièrement.

 Le conseil pastoral diocésain :

Composé de prêtres, diacres, religieux, laïcs, existant maintenant depuis quatre ans, il a été le décideur et l'organisateur de cette manifestation. C'est lui qui a pris conscience, à la suite d'une enquête et d'un partage des variations et des défauts des Conseils paroissiaux. Cette journée était destinée à mettre en commun des expériences et à faire avancer toutes les paroisses. Je pense qu'elle a atteint son but. Le Conseil pastoral diocésain a montré sa capacité d'acquérir une vision dio-

césaine et à donner des impulsions. Son rôle continuera à grandir dans nos structures diocésaines.

Les trois moteurs de la paroisse :

À partir de nos réflexions et de nos partages sur le Conseil paroissial, nous voyons émerger une paroisse à trois moteurs.

#### Le curé

Il signifie aux baptisés qu'ils sont appelés, rassemblés, envoyés au nom du Christ. Il assume en dernier lieu la responsabilité de la communion et de la mission dans la paroisse.

### Le Conseil paroissial

Il réunit des représentants des divers groupes actifs de la paroisse ou des sensibilités qui s'y manifestent. Il participe à l'élaboration, à la décision et à l'évaluation des orientations. Il a un volet pastoral économique.

### · L'équipe d'animation pastorale

Ce sont quelques personnes qui agissent autour du curé ou du

clergé de la paroisse. Cette équipe met en œuvre les décisions prises dans les orientations choisies. Elle travaille davantage en continu pour que la paroisse remplisse ses fonctions de communion, de prière, de témoignage, de service. Désormais, quand on pense ou parle paroisse, il faudra toujours prendre en compte ses trois moteurs.

### — La trilogie paroisses/services/ mouvements:

Beaucoup, quand ils pensent l'Église diocésaine, la considèrent comme la somme de ses paroisses. C'est faux. L'Église suscite aussi de grands services qui n'ont pas le cadre paroissial et qui en font partie (ex.: les services de la Catéchèse et du Catéchuménat, les Aumôneries des Hôpitaux, de l'Enseignement public, des Prisons, la Coopération missionnaire, l'Apostolat des laïcs, la Formation permanente, l'Enseignement catholique, les Vocations, etc. (cf. Annuaire diocésain). Les divers services n'ont pas forcément une antenne paroissiale, mais ils contribuent tout autant que les paroisses à la vie et à la visibilité de l'Eglise.

Il y a aussi les mouvements, c'està-dire les libres associations de chrétiens pour réaliser un but ecclésial: l'évangélisation, le service des démunis, l'éducation des jeunes. C'est important de le souligner pour vous, membres des Conseils paroissiaux, l'Église locale c'est toujours les paroisses/les services/les mouvements.

### 2) Garder le cap de l'évangélisation

Notre Église locale court deux risques :

- Celui du repli : parce que les prêtres sont moins nombreux, parce que la transmission de la foi est difficile, on se replie sur des bastions solides en attendant des jours meilleurs.

#### - Celui de l'ornement:

Soit l'ornement de la tradition et dans notre vieux pays de tradition méditerranéenne, il y a toujours place pour une présence de la religion, mais elle peut devenir folklorique. Soit l'ornement de la société: le religieux est à la mode, on a besoin de fêtes, et on peut voir émerger une religion nouvelle où sont sacralisés la famille, la nature, le travail humain, la science, la paix, et où s'évanouit toute référence à Jésus-Christ, à un Dieu qui nous révèle son amour et notre condition.

Pour éviter ces deux risques, il nous faut garder le cap de l'évangélisation, c'est-à-dire pénétrer de l'Évangile les réalités humaines que nous vivons aujourd'hui, à partir de notre foi, de notre espérance et de notre charité. Il y a

vingt ans, la santé, la famille, les jeunes, les autres religions se présentaient de facon différente. Nous sommes devant des situations nouvelles que nous abordons avec l'Esprit de Jésus-Christ. Il nous faut aider les chrétiens à en parler, à partager leurs expériences de foi, à dégager des critères de bonheur pour eux et pous tous.

## 3) Nous fortifier vers l'avenir

Et pour cela, il nous faut travailler à une Église

- plus collaborante.

Il va s'établir dans notre Église un nouveau rapport prêtres / laïcs.

Cela entraînera de la part de tous une très profonde conversion pour faire Église ensemble, pour accomplir la mission de l'Église ensemble.

- plus dialoguante.

Les chrétiens doivent davantage écouter et parler, partager leurs expériences humaines et spirituelles. Il y a sûrement beaucoup de progrès à faire à tous niveaux pour la communication dans notre diocèse.



- plus ouverte.

À la fois sur le monde qui nous entoure pour garder le cap de l'évangélisation et sur l'Église universelle. Un diocèse où passent tant de gens, où sont actives et célèbres tant de communautés catholiques d'origine étrangère, où résident plusieurs maisons de congrégations missionnaires, ne peut pas se refermer sur luimême. Il doit continuer à s'ouvrir et à s'offrir.

Cette journée aura été une grande journée pour notre diocèse. Nous devons partir de ces conclusions pour franchir l'étape du deuxième millénaire.

HOMÉLIE DE MGR SAINT MACARY LORS DE L'EUCHARISTIE

# Cette rencontre est une pentecôte pour notre diocèse

Sœurs et frères.

En regardant notre assemblée, permettez-moi d'imaginer une Pentecôte et d'apercevoir une langue de feu qui se pose sur chacun de nous tandis que nous prions et chantons ensemble.

Au lendemain de cette fête de l'Église, plusieurs traits m'invitent à ce rapprochement.

Comme les apôtres et les disciples, nous représentons une certaine variété de personnes avec des histoires, des situations et des projets différents.

Comme les apôtres et les disciples, nous nous séparerons vers des lieux divers pour annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus.

La Pentecôte peut nous servir de référence, et nous pouvons accueillir cet Esprit Saint qui nous est donné à chacun et à tous pour constituer l'Église et l'envoyer vers tous.

### Soyons confiants

Cet Esprit Saint qui nous est donné est un Esprit de confiance. Certains annoncent la fin du christianisme. Nous butons devant les difficultés de la transmission de la foi. Nous redoutons la diminution des prêtres, des religieuses, des acteurs pastoraux. Nous entendons les propos conquérants des autres religieux qui veulent nous remplacer. Que nous dit Jésus ? « C'est la paix que je vous donne. Ne soyez ni effrayés, ni bouleversés. » Son Esprit Saint est un défenseur, qui reprend son enseignement et éclaire l'actualité à sa lumière. La présence de Jésus rescussité auprès de son Père est la garantie de notre salut, et en accueillant l'Esprit qu'il nous offre, nous recevons toujours la force et la joie nécessaires.

Ce n'est pas la méthode Coué qui masque ce qui ne va pas, ni un parti pris d'optimisme, afin de pouvoir survivre. C'est la confiance en Dieu à la manière de Jésus. Nous franchirons l'avenir avec lui en cherchant la volonté du Père et en devenant fils et frères à son image, notre avenir personnel et notre avenir commun. La pierre qui fonde le temple que nous formons est solide, c'est le Christ ressuscité; en nous basant sur Lui, sur sa Parole, dans son Esprit, nous constituons un édifice qui défie le temps.

Et nous appuyons cette confiance sur la force de l'Esprit qui nous surprend et qui fait grandir les petites choses.

Car Dieu ne nous attend pas pour agir. Qui pousse vers l'Église ce catéchumène ? Qui permet à cet en-

fant d'exprimer cet acte de foi qui nous stupéfie ? Pourquoi tel jeune prend-il une dimension humaine et chrétienne au-delà de nos espoirs ? Pourquoi tel homme loin de la foi accomplit-il des gestes évangéliques qui forcent notre admiration ? Il nous est toujours demandé de témoigner du Christ mais nous constatons que les chemins de Dieu ne sont pas forcément nos itinéraires. Et si nous lui sommes docile, Dieu nous conduit ailleurs ou au-delà de nos prévisions.

Dans son enseignement, Jésus a toujours attiré l'attention de ses disciples sur ce qui germe et ce qui pousse. Le temps des moissons appartient au Père; nous autres, nous préparons le terrain et nous semons. Au moment où trois femmes recueillaient une pauvresse dans un petit village de Bretagne, qui pouvait déceler la naissance du grand arbre des Petites Sœurs des Pauvres et du service qu'elles rendent aujourd'hui sur tout la terre? Qui peut déceler aujourd'hui dans nos tâtonnements pour la formation, pour le soutien de nos frères ce qui prépare l'Église de demain. N'ayons pas peur d'avancer avec foi et persévérance dsns cette confiance que nous donne l'Esprit Saint.



Lors de l'eucharistie, Mgr Saint Macary entouré de ses deux vicaires généraux

### Laissons-nous bousculer par l'Esprit Saint

Car aussi, l'Esprit Saint nous bouscule. Vent qui balaie et feu qui purifie. L'Église s'est toujours réformée en s'offrant au souffle de l'Esprit, celui qui vient du dehors par toutes les requêtes nouvelles qui le provoquent et l'invitent à être plus fidèle.

Que signifie pour nous ce que nous fait vivre le Seigneur aujourd'hui? Pourquoi nous appellet-il à être de plus en plus participants et actifs dans cette Église pour qu'elle vive et remplisse sa mission? Pourquoi vivons-nous un si grand écart entre la fidélité du Christ et l'existence dans la société où nous sommes plongés? Pourquoi ce Concile si prometteur, il y a trente ans, porte-il lentement ses fruits et devient cause de division?

Il y a certainement pour les catholiques de notre pays un appel à une foi plus personnelle et plus profonde. Un appel aussi à une foi plus humble qui reconnaît sa fragilité et compte d'abord sur Dieu. Un appel encore à une foi plus communicative qui ait moins peur de se dire publiquement et d'exprimer son fond.

Notre Église ne peut pas vivre de sa tradition si celle-ci ne fait que répéter et ne s'ouvre pas au renouvellement de l'Esprit créateur. Notre Église ne peut pas vivre de l'encadrement de sa morale, car jamais un loi n'enferme une conscience libre, mais celle-ci est capable de grandes choses si elle est poussée de l'intérieur par l'Esprit du Christ. Il nous faut in-

venter des manières d'être chrétien aujourd'hui, des manières de faire Église aujourd'hui. Nous nous y essayons. Laissons-nous resaisir par l'Esprit Saint de Jésus qui secouera le poids de nos habitudes, écartera nos regrets du passé, vaincra nos peurs de l'avenir.

### Soyons inventifs

Après cette journée, nous allons repartir. Gardons, partageons, communiquons l'Esprit qui nous a été donné. Cette journée a été placée sous la phrase du concile Vatican II: « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout, et de ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve échos dans leur cœur. »

L'Esprit Saint ouvre notre attention, notre perspicacité et notre initiative pour que nous découvrions et promouvions ce qui va dans le sens de Dieu.

L'Esprit Saint nous relie les uns aux autres pour que nous l'accueillions dans la foi, et nous soutient dans la construction de l'Église et sa présentation au monde.

L'Esprit Saint nous fortifie et nous rends inventifs dans les tâches que nous accomplissons au service de l'Église.

Cette journée est une Pentecôte pour notre diocèse.

Nous sommes chargés d'annoncer les merveilles de Celui qui nous a fait passer des ténèbres à son admirable lumière.

Amen.

Proposer la foi dans la société actuelle Lettre aux catholiques de France Rapport rédigé par Mgr Claude Dagens pour la Conférence des évêques de France

Chers amis,

#### 1. Les raisons de cette lettre

Cette lettre, que nous vous adressons, se situe dans le prolongement des multiples échanges qui ont eu lieu depuis 1994 sur la base du rapport consacré à "la proposition de la foi dans la société actuelle". A ceux et celles qui ont pris l'initiative de ces échanges, qui les poursuivent et qui en transmettent les résultats, nous voulons dire notre reconnaissance.

Nous savons davantage, grâce à tout ce travail, que la communication de la foi est possible entre nous, qu'elle n'exclut pas les différences de sensibilités, d'expressions, d'expériences et d'engagements, mais qu'elle fait apparaître aussi une volonté commune de pratiquer et d'annoncer l'Evangile du Christ comme une force pour vivre et pour donner un sens à la vie, dans la société qui est la nôtre.

Lors de sa visite pastorale en France, en septembre 1996, le Pape Jean Paul II a souligné l'importance et l'enjeu de ce travail sur la proposition de la foi : "Ce travail approfondi, qui fait intervenir de nombreuses personnes, montre la vitalité réelle des catholiques de France. Je suis persuadé qu'à partir des orientations d'ensemble que vous dégagez, l'annonce de l'Evangile sera stimulée chez des fidèles de plus en plus conscients de leur responsabilité et de leur mission de baptisés" (Discours aux évêques, 3, textes intégraux, p. 123). Et, dans son homélie de Reims, le Pape a exprimé sa propre conviction : "L'Eglise est toujours une Eglise du temps présent. Elle ne regarde pas son héritage comme le trésor d'un passé révolu, mais comme une puissante inspiration pour avancer dans le pèlerinage de la foi sur des chemins toujours nouveaux" (Homélie de Reims, 5, ibid, p. 111)

Au titre de notre mission d'évêques, nous voulons tracer quelques-uns de ces chemins nouveaux, par lesquels nous allons avancer vers l'an 2000, en célébrant le Jubilé de notre foi et en proposant cette foi dans la société actuelle.

Nous estimons que l'heure est venue de mettre l'accent sur les points forts et sur les points sensibles de la vie et de la mission chrétienne, dans le monde actuel. Il ne s'agit pas d'élaborer une stratégie. Il s'agit de préciser et d'approfondir notre engagement dans la foi au Dieu de Jésus Christ, telle que nous la vivons dans la communion de l'Eglise.

Nous voulons examiner les conditions relativement nouvelles, auxquelles la foi et l'Eglise sont aujourd'hui confrontées en France.

Nous voulons comprendre comment la foi chrétienne peut s'inscrire dans notre société, à l'aube du 21e siècle.

Nous voulons aussi former de façon plus libre et plus solidaire une Eglise qui soit prête à évangéliser, en proposant la foi dans toute sa vérité et en la vivant elle-même de façon effective.

### 2. A la manière des Apôtres

Cette lettre n'est donc pas un traité sur l'évangélisation en France. Elle est un appel adressé à tout le peuple des baptisés en vue de partager plus largement et d'annoncer avec assurance la foi qui nous anime.

Comme évêques, tout en étant les serviteurs de cette foi catholique reçue des Apôtres, nous en sommes aussi les témoins. Dans chacune de nos Eglises locales, et aussi dans de multiples services et mouvements de jeunes et d'adultes, nous constatons que le don de Dieu est toujours nouveau. Aussi bien du côté des catéchumènes que du côté des recommençant, ou des jeunes qui demandent le baptême et la confirmation, et aussi dans le cadre de multiples rencontres avec le peuple des croyants, il nous est donné de reconnaître à quel point l'adhésion au Dieu de Jésus Christ façonne et soutient des existences humaines, en donnant à de nombreuses personnes la joie de croire et de se mettre au service des autres.

Nous savons aussi les obstacles, les inerties, les résistances ou les abandons. Nous mesurons la pesanteur de l'indifférence à laquelle beaucoup de gens, des jeunes en particulier, sont confrontés. Nous voyons souvent de près des situations de misère, de solitude, d'exclusion qui rendent la foi et surtout l'espérance terriblement difficiles.

Il n'est pas question de se cacher les conditions critiques, dans lesquelles la foi en Jésus Christ doit se vivre et se communiquer actuellement. Mais ces réalités négatives ne peuvent pas nous empêcher de rendre grâces, comme le fait l'apôtre Paul dans plusieurs de ses lettres, pour la part que beaucoup de baptisés prennent effectivement à l'annonce de l'Evangile (cf. Ph 1, 5).

Cette lettre est donc d'abord un acte de confiance : à la manière des Apôtres, comme évêques, liés à la vie du peuple de Dieu, nous avons la liberté d'attester le travail de la foi qui s'accomplit dans nos Eglises locales, surtout quand on y apprend le partage effectif des responsabilités et que des prêtres et des laïcs, chacun selon sa vocation, se mettent au service de l'Evangile, en l'accueillant, en le pratiquant et en l'annonçant, "par des actes et en vérité" (1 Jn 3,18).

Cette solidarité vécue dans la foi nous fait un devoir de comprendre encore davantage les exigences actuelles de cette expérience chrétienne de Dieu qui est le bien commun de l'Eglise. A quelles conversions personnelles sommes-nous appelés, si nous voulons pratiquer et servir la liberté de la foi dans une société pluraliste? Quelles évolutions institutionnelles sont nécessaires pour que l'Eglise tout entière se mette plus résolument en état d'accueillir et de proposer le don de Dieu en Jésus Christ?

#### 3. En ce temps qui est le nôtre

Tels sont les buts de cette lettre que nous adressons aux catholiques de France, comme un appel et un encouragement à aborder des temps nouveaux pour l'évangélisation.

Alors que nous approchons de l'an 2000, nous ne pouvons pas oublier que le Pape Jean Paul II nous invite à faire de ce temps un moment privilégié "pour le renforcement de la foi et du témoignage des chrétiens" (cf. Tertio millennio adveniente, no. 41).

Nous ne pouvons pas oublier non plus que nous sommes les héritiers d'une longue histoire, parfois glorieuse, parfois aussi dramatique et marquée par le péché des hommes. Si nous faisons mémoire des grands témoins de la foi des origines dans notre pays, des martyrs de Lyon à saint Martin de Tours, c'est aussi un appel à attester la force de l'Evangile pour ce temps qui est le nôtre.

D'autant plus que la société française, avec ses crises et ses incertitudes, est inséparable des autres sociétés européennes, et que nous nous savons également reliés à d'autres peuples du monde, spécialement en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, et en Amérique du Sud, et que nous avons sans cesse à pratiquer "l'échange des dons" avec ces autres peuples, dans le domaine de la foi vécue et proposée comme une ressource pour vivre et pour servir la vie des autres.

Si cette lettre se réfère à notre expérience française, cela ne nous empêche pas d'avoir conscience d'appartenir à une réalité universelle : à cette Eglise catholique répandue à travers le monde, à une époque où les interdépendances de la foi et de la vie chrétiennes sont aussi réelles que les interdépendances politiques et économiques.

#### 4. Les destinataires et le contenu de cette lettre

C'est à vous, membres de l'Eglise catholique qui est en France, que cette lettre est adressée. C'est à vos expériences, à vos difficultés, à vos critiques et à vos souhaits qu'elle se réfère.

Mais nous sommes certains que son projet et son contenu concernent aussi nos frères et sœurs des Eglises protestantes et orthodoxes : la foi au Dieu vivant, qui est Père, Fils et Esprit Saint, ainsi que le baptême en son nom sont notre bien commun, avec notre responsabilité également commune d'annoncer l'Evangile du Christ dans la société qui est la nôtre.

Vous aussi qui appartenez à d'autres traditions religieuses, vous êtes présents à notre réflexion, car nous devons réfléchir ensemble à la place et au rôle des religions dans la société française.

A vous, également, qui êtes intéressés par la place et l'avenir de la foi chrétienne dans notre société laïque, même si vous ne partagez pas cette foi, nous proposons cette lettre, en souhaitant qu'elle permette de réelles confrontations et des débats loyaux.

Car notre intention est avant tout pédagogique et pastorale. Nous nous adressons à des libertés personnelles, non pas pour imposer ce qui serait déjà acquis, mais pour susciter la poursuite du travail de discernement qui a été entrepris.

C'est pourquoi cette lettre comportera trois démarches qui nous semblent inséparables les unes des autres et dans lesquelles nous voulons nous engager avec toutes nos Eglises locales, dans la diversité des groupes et des organismes qui les constituent.

Il s'agit d'abord de regarder en face la situation réelle de la foi vécue : Comprendre notre situation de catholiques dans la société actuelle. Il s'agit ensuite de souligner les points forts et les points sensibles de l'expérience chrétienne, tels qu'ils émergent de cet effort de compréhension : Aller au cœur du Mystère de la foi. Il s'agit enfin de formuler des projets pour que l'Evangile du Christ soit effectivement vécu et proposé dans et par l'Eglise : Former une Eglise qui propose la foi.

Notre souhait primordial est que cette lettre soit effectivement reçue aussi largement que possible, et qu'elle devienne pour beaucoup un outil de travail, un instrument de réflexion et de dialogue, un moyen de progresser dans l'expérience et dans l'annonce de la foi au Dieu de Jésus Christ

1. Ce texte se réfère aux nombreux échanges qui ont eu lieu sur la base du rapport sur "la proposition de la foi dans la société actuelle". Il veut ouvrir aussi de nouvelles perspectives et marquer un nouvel engagement.

Il est donc important que cette lettre soit adressée et confiée comme un instrument de travail à tous ceux qui ont déjà réagi au rapport initial.

Il sera utile, en même temps, de comprendre ce qu'il y a de nouveau dans le texte actuel, dans sa structure et ses appels.

2. Cette lettre est adressée avant tout aux catholiques de France. Mais cette destination n'est pas exclusive. Des initiatives sont à prendre pour la communiquer à des personnes qui ne partagent pas la foi chrétienne, mais qui s'intéressent à la situation de la foi et de l'Eglise dans notre société.

Chacun a la liberté de choisir dans ce texte les points qui peuvent être ainsi l'objet de confrontations ouvertes et de véritables débats.

#### PREMIERE PARTIE

### \*Comprendre notre situation de catholiques dans la société actuelle

Dans cette première partie, il ne s'agit pas d'analyser sociologiquement les données de la situation faite aux catholiques dans la société française.

Il s'agit défaire apparaître comment les catholiques vivent leur foi dans cette situation, en relevant, s'il le faut, les défis auxquels ils sont confrontés.

#### I. Une société en crise

#### 1. Une situation critique

En cette fin du 20e siècle, les catholiques de France ont conscience d'avoir à affronter une situation critique, dont les symptômes sont nombreux et parfois ressentis avec inquiétude. Sans doute la crise actuelle ne doit-elle pas être surestimée : le rapport sur la proposition de la foi a déjà montré qu'au sein même des difficultés, le défi de la foi est relevé par de nombreux croyants, qui trouvent dans l'Evangile des raisons de croire, d'affronter les difficultés de la vie et de prendre leurs responsabilités dans la société.

Mais, pour autant, nous ne pouvons pas nous masquer les indices préoccupants qui concernent la baisse de la pratique religieuse, la perte d'une certaine mémoire chrétienne, et les difficultés de la relève. C'est la place et l'avenir même de la foi qui sont en question dans notre société.

Mais la conscience de l'ampleur des difficultés n'est pas toujours bonne conseillère. Elle peut entretenir le ressentiment soit à l'égard de l'Eglise, soit à l'égard de la société civile. Elle peut

aussi susciter un mauvais sentiment de culpabilité qui risque toujours d'engendrer des soupçons, voire des accusations, que les membres de l'Eglise se portent mutuellement en fonction des diverses sensibilités et traditions spirituelles dont ils se réclament.

Face à la tentation du ressentiment, qui conduit à chercher et à dénoncer des responsables de cette crise, nous tenons à réaffirmer ce que le rapport sur la proposition de la foi a déjà manifesté: nous acceptons sans hésiter de nous situer, comme catholiques, dans le contexte culturel et institutionnel d'aujourd'hui, marqué notamment par l'émergence de l'individualisme et par le principe de la laïcité.

Nous refusons toute nostalgie pour des époques passées où le principe d'autorité semblait s'imposer de façon indiscutable. Nous ne rêvons pas d'un impossible retour à ce que l'on appelait la chrétienté.

C'est dans le contexte de la société actuelle que nous entendons mettre en œuvre la force de proposition et d'interpellation de l'Evangile, sans oublier que l'Evangile est susceptible de contester l'ordre du monde et de la société, quand cet ordre tend à devenir inhumain.

Bref, nous pensons que les temps actuels ne sont pas plus défavorables à l'annonce de l'Evangile que les temps passés de notre histoire. La situation critique qui est la nôtre nous pousse au contraire à aller aux sources de notre foi et à devenir disciples et témoins du Dieu de Jésus Christ d'une façon plus décidée et plus radicale.

#### 2. Un contexte général de mutations profondes

Face aux mauvaises culpabilités ou à la tentation de briser la communion de la foi en cherchant des coupables, il nous faut être aussi clairs que possible.

La crise que nous traversons n'est pas due fondamentalement au fait que certaines catégories de catholiques auraient perdu la foi ou tourné le dos aux valeurs de la Tradition chrétienne.

Sans doute chacun de nous doit-il s'interroger sur son attachement réel au Christ, à son Evangile et à son Corps ecclésial. Tous, personnes, groupes et mouvements divers, peuvent reconnaître que leur participation à la mission de l'Eglise a traversé des périodes sombres, avec des tentations d'abandon ou de désaffection. Mais, malgré tout cela, on ne peut pas imaginer qu'il suffirait de mobiliser nos énergies de façon volontariste pour recréer avec quelque chance de succès la situation antérieure, supposée plus facile.

D'autre part, on ne peut pas davantage attribuer nos difficultés présentes à l'hostilité des adversaires de l'Eglise. Certes, il serait naïf de nier que, dans notre société, certains se réjouissent de l'affaiblissement social et institutionnel de l'Eglise catholique, et qu'ils n'hésitent pas à le favoriser. Mais il serait simpliste d'imputer à la virulence de leur action les difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

La crise que traverse l'Eglise aujourd'hui est due, dans une large mesure, à la répercussion, dans l'Eglise elle-même et dans la vie de ses membres, d'un ensemble de mutations sociales et culturelles rapides, profondes et qui ont une dimension mondiale.

Nous sommes en train de changer de monde et de société. Un monde s'efface et un autre est en train d'émerger, sans qu'existe aucun modèle préétabli pour sa construction. Des équilibres

anciens sont en train de disparaître, et les équilibres nouveaux ont du mal à se constituer. Or, par toute son histoire, spécialement en Europe, l'Eglise se trouve assez profondément solidaire des équilibres anciens et de la figure du monde qui s'efface. Non seulement elle y était bien insérée, mais elle avait largement contribué à sa constitution, tandis que la figure du monde qu'il s'agit de construire nous échappe.

Cela dit, nous ne sommes pas les seuls à peiner pour comprendre ce qui arrive. Les innombrables recherches actuelles dans les domaines de la sociologie, de la philosophie politique, ou des réflexions sur l'avenir de la culture et des traditions nationales montrent bien la profondeur des questions de nos contemporains sur une situation de crise qui affecte tous les secteurs de l'activité humaine.

#### 3. Les fractures sociales

Dans la société française actuelle, un phénomène nous apparaît particulièrement préoccupant : l'aggravation des fractures sociales. Nous savons bien qu'au plan mondial, l'écart ne cesse de se creuser entre les pays pauvres et les pays riches et que la mondialisation des circuits financiers et économiques a tendance à aggraver cet écart.

Mais, en France même, nous connaissons depuis bien des années le développement du chômage et de la précarité, l'apparition de couches sociales dont la misère semble devenue le destin. Dans ce contexte, on ne peut pas oublier la situation difficile faite aux immigrés présents sur le sol de notre pays, tandis que l'aggravation de la crise et des sentiments d'insécurité contribuent à la montée de sentiments xénophobes à peine dissimulés.

Après des décennies d'expansion économique qui avaient nourri l'espoir d'une amélioration continue des conditions matérielles d'existence pour toutes les couches de la population, revient aujourd'hui le sentiment oppressant que la misère est une fatalité à subir, et qu'elle peut facilement entraîner l'exclusion.

C'est dans cette société cassée que la foi doit être proposée non pas comme une attitude de résignation à l'inacceptable, mais comme un appel à garder le cap de l'espérance, au prix du courage et de l'initiative. Comme un appel exigeant, aussi, à la pratique de la solidarité entre tous les hommes, sans distinction aucune, et à la reconnaissance de la valeur inaliénable de chaque être humain, si désarmé qu'il soit devant la vie.

Nous ne pouvons proposer la foi qu'en étant effectivement présents aux fractures de notre société et aux personnes qui souffrent de ces fractures, et nous avons la liberté d'attester que cette foi en Jésus Christ n'est pas pour nous une référence vague et implicite, mais la raison première de notre action, et la source de notre espérance, même dans les conditions les plus rebelles à l'espérance.

#### 4. Une crise de transmission généralisée

Une autre évolution profonde affecte notre société. Sous les chocs conjugués de la généralisation de l'esprit critique, de la rencontre des cultures et des progrès de la technique, les savoir-vivre fondamentaux que véhiculaient les grandes traditions sont ébranlés. C'est la grammaire élémentaire de l'existence humaine qui vient à faire défaut : qu'il s'agisse d'accepter la différence sexuelle, de devenir père ou mère, de donner un sens à tout ce qui concerne la naissance et la mort.

Dans de multiples domaines de l'existence, et particulièrement pour les jeunes générations, il n'est plus possible de se reposer calmement sur les traditions et usages reçus, sans consentir à un effort d'appropriation personnelle.

Cette situation est éprouvante pour les personnes, obligées d'aller puiser au plus profond d'ellesmêmes les ressources nécessaires pour affronter les situations de précarité auxquelles elles sont confrontées.

Quand cet effort d'appropriation personnelle se révèle impossible, la perte des points de repères éthiques est quasiment inévitable, et il devient tentant soit de sombrer dans le doute et le découragement, soit de perdre le sens de ses responsabilités.

Cette crise de transmission généralisée entraîne beaucoup de fragilités personnelles et permet aussi de comprendre que notre société tout entière vit sous le signe d'une fragilité identique par rapport à ses raisons de vivre et de construire son avenir.

#### 5. Notre responsabilité de croyants

Même si nous avons, en tant que chrétiens, à répondre d'une Parole de vérité et de vie, nous n'en partageons pas moins la condition commune des hommes et des femmes de notre société. Voilà pourquoi la mission et la responsabilité qui nous sont confiées dans ce monde ne nous confèrent aucune prétention, et d'ailleurs aucun moyen, de le regarder de haut et comme de le surplomber.

Nous voilà donc appelés à vérifier la nouveauté du don de Dieu, de l'intérieur même de notre foi vécue dans cette société incertaine qui est la nôtre.

Nous voilà appelés à aller puiser nous-mêmes aux sources de notre foi le courage et l'espérance nécessaires pour faire face à nos responsabilités, sans crispation, ni ressentiment.

Nous voilà appelés à proposer l'Evangile non pas comme un contre-projet culturel ou social, mais comme une puissance de renouvellement qui appelle les hommes, tout être humain, à une remontée aux sources de la vie.

Pour le dire autrement, l'exigence de l'évangélisation se présente comme un appel que nous avons nous-mêmes à entendre, puisqu'il s'agit de chercher et de trouver dans l'Evangile et dans la personne du Christ, en communion avec l'Eglise, des points d'appui et des repères, qui puissent s'inscrire à la fois dans nos propres existences et dans les incertitudes de notre société.

- 1. En quoi sommes-nous impliqués dans la situation de crise décrite ici, qu'elle concerne les fractures sociales ou la difficulté de la transmission ?
- 2. Comment nos paroisses, communautés, mouvements, groupes divers vivent-ils ces défis ? #A quelles conversions ces défis nous conduisent-ils ? Quels moyens nouveaux nous faut-il inventer ?

#### II. Catholiques dans la société actuelle

Notre situation de catholiques dans la société française est, dans une large mesure, conditionnée par l'histoire de cette société et par ses évolutions actuelles.

Là encore, un effort de lucidité est nécessaire : il nous appartient de regarder en face cette histoire et ces évolutions, avec les conséquences que nous devons en tirer pour l'annonce de l'Evangile.

#### 1. Une longue histoire

Que nous le voulions ou non, nous sommes, en tant que catholiques en France, les héritiers d'une longue histoire, que l'on peut toujours interpréter, mais qu'il n'est pas possible de nier.

A l'origine de cette histoire, la tradition judéo-chrétienne, fondée sur la Bible, avec toutes les valeurs et toutes les images dont elle est porteuse, a joué un rôle indiscutable. La foi au Dieu d'Abraham et de Jésus Christ fait partie des éléments constitutifs de notre tradition nationale, comme pour la plupart des autres peuples d'Europe. Si jamais nous oubliions ces éléments fondateurs, de multiples œuvres littéraires et monumentales viendraient nous les rappeler. On ne peut pas refuser cette dimension chrétienne de notre patrimoine culturel.

Mais l'histoire dont nous héritons a été aussi marquée, au long des siècles, par des crises, parfois violentes, et par des ruptures de traditions. Il ne suffit pas d'évoquer les guerres de religions, la période de la Révolution, ou la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il faudrait aussi mentionner les nombreux conflits entre le pouvoir temporel des rois et des empereurs et le pouvoir spirituel des Papes et des évêques, avec les empiétements toujours possibles d'un pouvoir sur l'autre, depuis le Moyen âge jusqu'à l'époque moderne.

### 2. Les leçons de l'histoire pour notre société laïque

A cet égard, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, après un siècle d'expérience, peut apparaître comme une solution institutionnelle qui, en permettant effectivement de distinguer ce qui revient "à Dieu" et ce qui revient "à César", offre aux catholiques de France la possibilité d'être des acteurs loyaux de la société civile.

Affirmer cela revient à reconnaître le caractère positif de la laïcité, non pas telle qu'elle a été à l'origine, lorsqu'elle se présentait comme une idéologie conquérante et anti-catholique, mais telle qu'elle est devenue après plus d'un siècle d'évolutions culturelles et politiques : un cadre institutionnel, et, en même temps, un état d'esprit qui aide à reconnaître la réalité du fait religieux, et spécialement du fait religieux chrétien, dans l'histoire de la société française.

Mais, à titre de réciprocité, en tant que catholiques qui héritons de cette histoire longtemps conflictuelle entre l'Eglise et l'Etat, et aussi entre la tradition catholique et la tradition laïque, il nous revient de tirer les conséquences de ces évolutions pour les temps actuels.

D'abord, il est toujours important défaire un bon usage de notre mémoire et de notre histoire. Faire un bon usage veut dire respecter la réalité des événements, les situer dans leur contexte, ne pas les projeter artificiellement à notre époque. A cet égard, les rappels historiques ne suffisent pas. Une théologie de l'histoire peut être aussi très utile pour comprendre comment notre histoire demeure une histoire du salut, où les crises elles-mêmes peuvent devenir des moments de renouveau missionnaire, qu'il s'agisse de l'époque des invasions barbares ou de la période révolutionnaire.

Déchiffrer notre histoire avec le regard de la foi permet d'affronter dans la foi les difficultés actuelles.

Quant à ce qui concerne l'importance du fait chrétien à l'intérieur de notre histoire nationale, nous devons rester vigilants. Car la foi ne peut pas être réduite à une tradition religieuse que l'on pourrait utiliser à des fins culturelles, sociales ou politiques. La tradition catholique est inséparable de l'Evangile du Christ qui l'inspire, et du peuple des croyants qui s'en réclame.

En d'autres termes, nous tenons à être reconnus non seulement comme des héritiers, solidaires d'une histoire nationale et religieuse, mais aussi comme des citoyens qui prennent part à la vie actuelle de la société française, qui en respectent la laïcité constitutive et qui désirent y manifester la vitalité de leur foi.

Enfin, nous avons un désir fort à exprimer : en cette fin du 20e siècle, après deux siècles d'affrontements parfois violents entre la tradition catholique et la tradition laïque, nous souhaitons que l'on parvienne à surmonter les ressentiments et les ressassements réciproques.

Ne sommes-nous pas plus libres aujourd'hui pour reconnaître que beaucoup des valeurs de nos deux traditions étaient et demeurent des valeurs communes, en particulier le souci de la justice pour tous et le sens de la droiture dans les comportements personnels et sociaux ?

N'avons-nous pas aussi à reconnaître que, face aux fractures sociales et à la crise de transmission généralisée, nous sommes confrontés à un défi commun qui consiste à éveiller les jeunes générations à ces valeurs dont nos deux traditions sont porteuses ?

A chacun de nous de prendre ses responsabilités, en cherchant à ne pas réveiller des querelles anciennes, et en faisant un bon usage de la laïcité elle-même.

Pour notre part, au titre de notre citoyenneté et de notre foi, nous voulons contribuer au vouloirvivre de notre société, et y montrer activement que l'Evangile du Christ est au service de la liberté de tous les enfants de Dieu.

### 3. Un contexte de pluralisme

Très lié au principe de laïcité, le pluralisme, notamment dans le domaine religieux, est un état de fait qui demande à être reconnu, avec toutes ses implications.

D'autant plus que la dimension religieuse de l'existence humaine, après avoir été longtemps soupçonnée ou refoulée, est aujourd'hui assez généralement réhabilitée, et que de nouvelles traditions religieuses et spirituelles, notamment l'Islam et le bouddhisme, sont désormais présentes dans notre pays et y manifestent leur vitalité.

Pour nous, catholiques de France, qui avons été parfois habitués à occuper dans notre pays une position hégémonique ou exclusive, ce pluralisme de fait est un encouragement au dialogue et à la confrontation, spécialement sur le terrain de l'expérience religieuse et spirituelle.

C'est à nous, d'abord, qu'il appartient de comprendre que l'expérience de Dieu ne s'impose jamais de l'extérieur, mais qu'elle s'enracine dans le désir religieux, dans le pressentiment du sacré qui habite chaque être humain.

Le dialogue avec des croyants qui se réclament des autres traditions religieuses n'est donc pas facultatif pour nous. Il permet de reconnaître comment la recherche de Dieu et la relation à Dieu façonnent, quoique différemment, une existence humaine.

Contrairement à ce que l'on craint parfois, le dialogue entre croyants de religions différentes, quand il porte vraiment sur la recherche et l'expérience de Dieu et sur leurs implications dans l'existence humaine, n'aboutit pas au relativisme. Il appelle plutôt à comprendre davantage comment des libertés et des consciences personnelles sont en quête de l'Absolu. L'annonce de l'Evangile est devenue aujourd'hui inséparable de ce dialogue interreligieux.

## 4. Les détournements des religions

Mais, dans ce domaine du pluralisme religieux, on ne peut pas se dissimuler qu'il existe aujourd'hui des risques sérieux.

Le premier est celui de la manipulation marchande des religions, qui ont pris place sur le grand marché de la consommation. Car notre société, qui se réclame par ailleurs de la rationalité technique, est souvent séduite par ce qu'il peut y avoir d'irrationnel, de magique, de "mystérieux" dans l'expérience religieuse. La logique marchande capte facilement cette séduction de l'irrationnel, et l'utilise à des fins de rentabilité et de profits financiers.

Avec d'autres croyants, appartenant à d'autres traditions religieuses, il nous faut lutter contre cette perversion de l'expérience de Dieu, qui ne doit jamais être instrumentalisée et soumise au pouvoir de l'argent.

Nous ne pouvons pas non plus ignorer l'autre soupçon qui se porte actuellement sur les religions, accusées d'être presque automatiquement causes de violences et de comportements fanatiques. Ce qui se passe dans plusieurs pays du monde, en Europe, au Maghreb et au Moyen-Orient, notamment, et aussi ce qui s'est passé dans notre propre histoire religieuse, oblige à reconnaître que ce soupçon est parfois fondé.

Il nous appartient d'autant plus de dénoncer et de démasquer les détournements politiques, et parfois guerriers, de tous les messages religieux, en montrant que ces messages doivent être connus pour eux-mêmes, indépendamment des usages pervers que des Etats et des sociétés sont parfois portés à en faire.

En dernier ressort, nous avons nous-mêmes à faire un bon usage du pluralisme dont nous bénéficions dans la société française, et de la libre expression de la foi qu'il permet.

Il sera bon de nous rappeler d'abord que l'expérience chrétienne que nous proposons est celle de la foi qui s'adresse à des libertés personnelles. En tous domaines, l'éducation de la foi chrétienne doit être inséparable de l'éducation de la liberté, qui demande souvent à être délivrée de ce qui l'entrave ou la blesse pour s'ouvrir au don de Dieu.

Quand nous affirmons notre projet de proposer la foi dans la société actuelle, nous faisons appel à cette liberté personnelle, et nous estimons que le contexte actuel de pluralisme nous oblige à vérifier sans cesse ce que nous proposons et la façon dont s'effectue cette proposition. Nous voulons simplement être les témoins de ce que nous avons reçu, en participant à ce dialogue ininterrompu entre Dieu et l'humanité qui constitue l'histoire du salut et qui vaut aussi pour notre société actuelle, dans la diversité de ses composantes.

#### 5. Une relation nouvelle de l'Eglise à la société

La laïcité et le pluralisme de notre société induisent sans aucun doute une relation nouvelle de l'Eglise à la société.

Il est indispensable de comprendre en quoi cette relation est nouvelle, en tenant compte des réflexions que font à ce sujet des sociologues, des historiens et aussi des observateurs étrangers.

C'est pour contribuer à ce travail de compréhension, que nous ferons ici quelques remarques qui demandent à être reprises, complétées et approfondies.

Il est certain qu'en cette fin du 20e siècle, la situation de l'Eglise catholique en France est très différente de ce qu'elle était au début de ce siècle. Les relations entre l'Eglise et l'Etat, qu'elles soient d'ailleurs difficiles ou faciles, sont devenues beaucoup moins importantes que la présence de l'Eglise dans la société tout entière.

D'autant plus qu'à l'intérieur de l'Eglise, on reconnaît un pluralisme de fait des engagements, des formes de services, des prises de positions politiques.

Mais si l'on veut caractériser la relation actuelle de l'Eglise à la société, il n'est pas facile de formuler des jugements catégoriques.

En termes politiques, on pourra dire que l'opposition entre une tradition catholique, contrerévolutionnaire et conservatrice, et une tradition républicaine, anticléricale et progressiste, est presque totalement révolue.

Si l'on préfère user des catégories sociologiques, on suggérera que les catholiques sont passés d'une situation majoritaire à une situation minoritaire.

Un tel diagnostic appelle de nombreuses discussions : en termes de pratiques et de croyances, il est vrai que l'appartenance au catholicisme a passablement reculé. Mais, en termes de mémoire et de culture, beaucoup de personnes continuent de se référer à la tradition catholique qui, pour des observateurs étrangers, demeure fondamentale pour caractériser l'identité française.

C'est surtout sur le terrain de la présence effective de l'Eglise dans la société et de la foi vécue par les catholiques que nous avons à évaluer loyalement les évolutions qui nous marquent.

Il est évident que l'Eglise catholique ne se trouve plus aujourd'hui dans la position dominante, voire exclusive, dont elle a bénéficié durant des siècles.

On peut même ajouter que l'affirmation publique de la foi, la référence explicite à l'Evangile et à l'Eglise, apparaissent souvent comme des phénomènes minoritaires. Il arrive que des jeunes, notamment, souffrent de se sentir marginalisés, dès qu'ils se déclarent baptisés et confirmés.

Il faudra certainement développer ces analyses et ces observations. Mais notre responsabilité commune de catholiques consiste, à partir de ces analyses et de ces observations, à assumer cette situation relativement nouvelle, de l'intérieur de notre foi, comme des disciples du Christ, en même temps que de l'intérieur de notre société laïque et pluraliste, comme des citoyens loyaux et actifs.

#### 6. Notre mission de catholiques

De cette double perspective découlent quelques obligations élémentaires :

1. Nous ne pouvons pas nous résigner à une totale privatisation de notre foi, comme si l'expérience chrétienne devait rester enfouie dans le secret des cœurs, sans prise sur le réel du monde et de la société.

Notre Eglise n'est pas une secte. Nous ne formons pas un ghetto. Nous refusons toute tentation de repliement ecclésial.

2. Ce refus de toute marginalisation ne nous empêche pas d'être réalistes. L'Eglise catholique ne. recouvre pas toute la société française. Elle ne doit pas rêver d'obtenir une position privilégiée, plus ou moins favorisée par les pouvoirs publics.

Cette situation relativement nouvelle nous oblige à comprendre plus radicalement où s'enracine notre identité catholique, où se trouvent les références fondamentales de notre vie et de notre action, à quelles conversions nous sommes appelés pour vivre l'Evangile.

C'est un travail permanent de formation et de réappropriation de notre foi qui nous est indispensable. Notre Eglise tout entière doit se mettre davantage en état d'initiation, en percevant et en accueillant plus résolument la nouveauté de l'Evangile pour pouvoir elle-même l'annoncer.

3. Mais si l'Eglise catholique ne recouvre pas toute la société, si elle a renoncé à toute position dominante, elle demeure missionnaire : c'est-à-dire tournée vers tous et ouverte à tous, à cause de l'appel de Jésus, quand il demande à ses disciples d'être "lumière pour le monde, sel de la terre".

Pour le dire autrement, nous ne renonçons pas à être une Eglise pour tous. Cette orientation s'exprime essentiellement dans l'acte de Jésus "quand il passe de ce monde à son Père en aimant les siens jusqu'au bout" (Jn 13,1).

C'est pourquoi nous aurons à dire plus loin pourquoi les sacrements de l'Eglise, fondés sur le mystère du Christ, sont des actes publics qui s'inscrivent dans la vie sociale, et que nous avons à les pratiquer et à les proposer comme tels.

Bref, la présence de l'Eglise catholique en France, avec toutes ses évolutions actuelles, demeure une présence sacramentelle : nous sommes "signe et moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain" (Lumen gentium, 1), dans la société qui est la nôtre.

1. Comment expérimentons-nous la relation nouvelle de l'Eglise à la société décrite ? 2. Où et comment participons-nous au titre de notre foi, à des débats et des actions qui concernent notre vie commune et l'avenir de notre société ? 3. A quel ressourcement, à quelle conversion sommes-nous appelés pour vivre cette "présence effective de l'Eglise dans la société" ?

## III. L'Eglise et la proposition de foi

Si nous avons pris la mesure de la situation relativement nouvelle de l'Eglise dans notre société laïque, nous devons en tirer les conséquences pour notre manière de proposer la foi.

#### 1. De l'héritage à la proposition

Au temps où l'Eglise faisait pratiquement corps avec la société globale, malgré bien des contradictions et des affrontements, la transmission de la foi s'opérait d'une façon quasi automatique, les mécanismes de cette transmission étant d'ailleurs intégrés aux fonctionnements normaux de la société. Il était devenu difficile de vérifier l'adage selon lequel on ne naît pas chrétien, mais on le devient.

Avec le recul du temps, nous devons reconnaître les inconvénients de cette situation ancienne : quand l'annonce de la foi se trouve plus ou moins réduite à la mise en œuvre de procédures quasi automatiques de transmission, des infléchissements imperceptibles peuvent se produire. Certains ont de fait conduit à une sorte de mondanisation de la foi, dans la mesure même où la religion catholique tendait à devenir une fonction de la société et l'Eglise à être conçue comme un simple service de la société.

La situation présente comporte des difficultés nouvelles. C'est en effet la communication de la foi qui est aujourd'hui compromise ou rendue très difficile dans de larges secteurs de la société française.

Paradoxalement, cette situation nous oblige à prendre la mesure de la nouveauté de la foi et de l'expérience chrétienne. Nous ne pouvons plus seulement nous contenter d'un héritage, si riche qu'il soit. Nous avons à accueillir le don de Dieu dans des conditions nouvelles et à retrouver en même temps le geste initial de l'évangélisation : celui de la proposition simple et résolue de l'Evangile du Christ.

En même temps, du côté des auditeurs de la Parole, se vérifie un aspect corrélatif de la foi : ils sont amenés à accueillir cette Parole par un acte personnel d'adhésion.

## 2. Des requêtes nouvelles

Cette expérience se vérifie dans bien des situations, à commencer par les familles les plus ancrées dans la foi catholique : on se rend compte que les jeunes générations ne peuvent se contenter d'endosser passivement un héritage. L'exigence d'une appropriation personnelle est devenue impérative. Désormais les héritiers eux-mêmes ont parcouru un chemin de conversion. Ils ont fait souvent une expérience spirituelle forte dans des communautés vivantes et actives.

Il faut d'ailleurs souligner que ces deux aspects, personnel et communautaire, de la foi ne s'excluent, ni ne se concurrencent. Ils ne sont même pas à hiérarchiser : ils se conditionnent l'un par l'autre. Il faut donc permettre à ceux qui sont engagés dans de tels parcours d'initiation de s'intégrer au courant de la tradition chrétienne prise dans son ensemble et à toute l'ampleur de la communion ecclésiale, et la "grande Eglise" doit apprendre à accueillir vraiment ces nouveaux venus à la foi.

Dans la mise en œuvre de la mission de l'Eglise selon ses modalités les plus habituelles, notamment dans la vie des paroisses et dans la pastorale des sacrements, une transformation du même ordre est en train de se produire. Des institutions ecclésiales "classiques", qui semblaient ne rien réclamer d'autre que la conformité à des procédures bien rodées, réclament aujourd'hui, sous peine de dépérir, d'être incessamment améliorées, vérifiées, relancées. Ce qu'il suffisait naguère d'entretenir doit être aujourd'hui voulu et soutenu. Toutes sortes de démarches qu'une population majoritairement catholique nous demandait, en se coulant dans des automatismes communément admis, doivent être désormais proposées comme l'objet d'un choix.

De sorte que la pastorale dite "ordinaire", souvent vécue comme une pastorale de l'accueil, doit de plus en plus devenir aussi une pastorale de la proposition. Cette évolution a quelque chose d'onéreux. Certains la vivent comme une véritable épreuve. Mais de plus en plus nombreux sont les prêtres et les laïcs qui disent s'en trouver mûris et renouvelés dans leur foi. Un nombre croissant de pasteurs et, plus largement, d'acteurs de la pastorale comprennent qu'il y a là une exigence de la mission. Ils se découvrent du même coup appelés à aller davantage au cœur même de la foi.

## 3. L'Eglise est vouée à se centrer sur le cœur de la foi

La situation présente, même si elle est parfois éprouvante, est aussi une chance que nous devons saisir. Nous sommes tenus d'aller ensemble à l'essentiel, à ce qui nous fait vivre comme croyants.

On peut le reconnaître sans hésiter : aujourd'hui, en France, il n'y a guère de risques que ceux qui travaillent à la mission de l'Eglise le fassent comme des fonctionnaires ! Comment, en effet, pourrait-on tenir dans le service de l'Evangile si l'on ne savait pas en qui on a mis sa confiance, et si l'on ne s'était pas remis à l'écoute de ses appels ? Cependant, ne nous le cachons pas : nous avons tous besoin de nous entraider pour aller ensemble au cœur de la foi.

a. Cet appel à aller résolument au cœur de la foi, l'Eglise l'a entendu bien des fois au cours de son histoire. C'est même là une loi constante de la croissance de la foi. Dans les périodes critiques, c'est toujours d'un approfondissement de la foi qu'ont procédé les grandes réformes religieuses et spirituelles, les mouvements de renouveau théologique et apostolique.

A chaque époque, les croyants sont appelés à ressaisir d'une façon particulière le sens de la Parole que Dieu leur adresse. Voilà pourquoi le mystère de la foi en sa totalité nous resterait obscur, si nous ne le considérions pas résolument à partir de son centre : le Seigneur Jésus, Fils du Dieu vivant, révélé et livré dans la force de l'Esprit.

b. Nous constatons d'ailleurs qu'aujourd'hui encore, c'est lorsque l'appel à aller au cœur de la foi est entendu que l'Eglise est la plus vivante.

On en trouverait sans peine des illustrations convaincantes du côté des grandes initiatives apostoliques, théologiques et spirituelles, prises tout au long de ce siècle, comme dans la période actuelle. Jamais elles ne se sont limitées à n'être que des réaménagements de façade ou des opérations de propagande religieuse.

Le courrier reçu à l'occasion du Rapport sur la proposition de la foi l'atteste : les catholiques français désirent et pratiquent ce retour aux sources. Aujourd'hui, ils ne sont plus simplement déistes : ils découvrent l'importance de la communion trinitaire de Dieu. La profondeur de leur adhésion au mystère pascal impressionne aussi. Une conception trop étroitement moraliste de la foi cède le pas devant une compréhension infiniment plus ample de la vie chrétienne comme vie dans l'Esprit.

c. De nombreux signes le montrent : nos contemporains sont, sinon en quête d'essentiel, en tout cas aux prises avec des questions radicales, qu'il s'agisse de l'expérience amoureuse au temps du sida, du sens à donner à l'existence humaine surtout quand elle est éprouvée, du prix de la personne humaine, face aux multiples manipulations techniques ou économiques dont elle est l'objet.

Le dialogue avec nos contemporains n'aurait aucune chance de se développer si nous n'étions pas, de notre côté, aussi radicaux. Qu'avons-nous donc d'essentiel à proposer ?

#### 4. L'acte de proposition de la foi

C'est à partir de cette exigence d'aller à l'essentiel du don de Dieu en Jésus Christ qu'il convient de comprendre ce que nous appelons proposition de la foi dans la société actuelle.

Nous ne cherchons pas à présenter quelque chose de nouveau, mais à reconnaître les conditions nouvelles dans lesquelles nous avons à vivre et à annoncer l'Evangile. Dans ces conditions nouvelles, tout en demeurant les bénéficiaires de l'héritage reçu, nous avons à devenir des "proposants" de la foi. Dans ce but, nous sommes appelés à vivre nous-mêmes sous le signe de la nouveauté du Don de Dieu, tel qu'il se manifeste en Jésus Christ, dans la force de l'Esprit Saint. Or, inséparablement, nous avons à vérifier l'actualité du mystère de la foi et à former une Eglise qui évangélise en vivant de ce mystère et en répondant à l'invitation de son Seigneur : "Que votre lumière brille aux yeux des hommes, pour qu'en voyant vos bonnes actions, ils rendent gloire à votre Père des deux" (Mt 5,16).

1. A travers l'histoire de notre propre foi, quels événements nous ont conduits à une conversion ou à une démarche d'appropriation personnelle? 2. Comment, au cours des vingt dernières années, la question de la transmission de la foi nous a-t-elle paru évoluer? En particulier comment nous situons-nous vis-à-vis de l'analyse faite ici sous le titre "de l'héritage à la proposition"? 3. Comment comprenons-nous pour nous-mêmes l'expression "aller au cœur de la foi"? A quelles conditions pensons-nous qu'une telle démarche pourra favoriser la proposition de la foi aujourd'hui?

### **DEUXIEME PARTIE**

# \*Aller au cœur du mystère de la foi

Dans cette seconde partie, nous ne cherchons pas à proposer un nouvel exposé organique et complet de la foi. Nous renvoyons pour cela au Catéchisme de l'Eglise Catholique et au Catéchisme des évêques de France. Nous appelons seulement à effectuer cette "concentration sur l'essentiel" dont l'importance et même la nécessité viennent d'être soulignées. En nous appuyant sur les points forts de l'expérience chrétienne de ce temps, notre objectif est de dégager des lignes d'orientation pour l'approfondissement et la proposition de la foi. Il nous semble que nous ne parlerons au cœur et à la conscience de nos contemporains qu'en montrant comment le message de la Révélation relie étroitement la "cause de Dieu" et celle des hommes (I), de quelle manière cette Révélation permet d'affronter l'épreuve et le scandale du mal (II) et pourquoi ce message de la foi inclut des repères moraux pour vivre et pour agir (III).

### I. Se fier au Dieu de Jésus Christ

Nous, catholiques de France, nous partageons les interrogations des hommes et des femmes d'aujourd'hui face aux nombreuses incertitudes qui marquent la condition humaine et l'état actuel de notre société. Mais, comme beaucoup de nos contemporains, nous avons la conviction suivante : l'existence humaine ne peut se reconnaître un sens digne de ce nom qu'à la condition de ne pas s'inscrire tout entière dans la catégorie de ce qui est produit et organisé, mais de se rapporter aussi à des réalités gratuites et non-maîtrisables. Autrement dit : nous pressentons que notre existence repose sur une confiance fondamentale et même sur une foi.

Mais nous avons d'autant plus la responsabilité de préciser en quoi consiste la foi chrétienne que nous choisissons de professer. Par-là, nous nous mettons en situation de rendre compte de notre spécificité chrétienne, mais aussi de montrer que nos chemins peuvent converger avec ceux de nos contemporains quand ils reconnaissent à leur manière que leur vie d'hommes et de femmes libres implique des actes de confiance, des convictions, des engagements pris et tenus.

Pour notre part, nous ne prétendons pas seulement croire en l'avenir ou en l'humanité, ni même seulement croire en Dieu. Bien plus précisément, nous nous fions au Dieu révélé en Jésus Christ. S'il y a là un "grand mystère", il tient au lien étroit qui, en Jésus Christ, rattache l'un à l'autre Dieu et l'homme, et du même coup, révèle à la fois l'humanité de Dieu et le salut des hommes.

#### 1. Dieu et l'homme

Comme catholiques, nous n'avons pas le monopole de la foi en Dieu, et nous le savons. Nous savons aussi que d'autres que nous pratiquent le service d'autrui, et œuvrent effectivement pour la paix et la justice entre les hommes.

Nous n'ignorons pas non plus que l'indifférence religieuse coexiste aujourd'hui assez largement avec des expressions multiples du désir religieux.

Ce contexte général nous invite à redécouvrir notre spécificité. Aussi bien du point de vue de la doctrine que du point de vue de l'éthique, le caractère propre de la foi chrétienne est de refuser toute séparation entre la cause de Dieu et celle des hommes.

Prétendre cela n'est pas innover. C'est seulement aller au cœur même de la foi chrétienne, qui est tout entière centrée sur Jésus Christ, qu'elle professe comme vrai Dieu et vrai homme.

De sorte qu'en étant disciples de Jésus Christ, nous n'avons pas à fuir le monde, puisque Dieu lui-même est venu en ce monde. Et, corrélativement, nous ne nous éloignons pas de Dieu en nous engageant dans le monde pour y servir les hommes, puisque la volonté du Père qui est aux cieux est que son Royaume germe au sein de notre humanité.

C'est du dedans de l'expérience et de la condition humaines que nous apprenons à adhérer au Dieu de Jésus Christ et à nous fier à ce salut, à cette vie nouvelle qui nous est révélée et communiquée par Lui.

A cause de cette Révélation de Dieu en l'homme Jésus, nous avons aussi à apprendre qu'entre Dieu et l'homme, il ne s'agit jamais d'un rapport de forces, mais d'un rapport de libertés, et, en dernière instance, d'une relation de confiance et d'amour.

#### 2. Le mystère

Un mot très traditionnel, et déjà vétéro-testamentaire, désigne cette étonnante conjonction entre Dieu et l'homme : le mot de mystère. Trois raisons au moins l'expliquent.

En lui-même, d'abord, ce terme renvoie à ce qui étonne, à ce qui dépasse l'horizon immédiat de la compréhension humaine.

D'autre part, dans la société actuelle, il peut traduire une certaine redécouverte des réalités religieuses, quand on ne les considère plus comme des survivances archaïques. Il faut préciser cependant que l'on emploie le terme de "mystères" au pluriel quand on veut faire appel à cette

"culture de l'étrange", à laquelle ont recours le cinéma, la télévision et les bandes dessinées, et où les rêveries religieuses se mêlent à la magie, à la violence et parfois au satanisme.

Enfin, le "mystère" est présent au cœur même de l'acte qui identifie l'Eglise, puisque telle est l'acclamation qui, au cours de la messe, suit la consécration du pain et du vin : "Il est grand le mystère de la foi !".

Cependant, ces multiples résonances ne dispensent pas de faire un emploi judicieux de ce terme. Selon la grande tradition biblique, le mystère concerne avant tout l'initiative gratuite que Dieu a prise de se révéler aux hommes, pour sceller avec eux une Alliance indéfectible. Pourquoi "Celui que les hommes nomment Dieu" (St Thomas) a-t-il ainsi résolu de lier sa propre cause transcendante à celle, si menacée, des hommes ? Et "Qu'est-ce que l'homme. Seigneur, pour que tu penses à lui, le fils d'un homme, que tu en prennes souci ?" (Ps 8,5).

En confessant que Dieu a envoyé son propre Fils prendre chair en Jésus, la foi chrétienne ne rabaisse pas le mystère. Elle en montre au contraire la profondeur en même temps que le caractère étonnant : comment comprendre que l'Eternel et le Tout-Puissant se solidarise à ce point avec la faiblesse humaine, en compromettant sa propre cause avec celle de l'homme ? Et pourquoi être surpris de ce que les hommes, pressentant ce mystère sans pouvoir à eux seuls le déchiffrer, en cherchent la solution dans tant de directions, parfois si obscures ou si dangereuses ?

Une attente est inscrite au plus profond de l'être humain, de ce "mystère" dont chacun de nous est porteur et qui nous renvoie au mystère même de Dieu.

La foi inclut cette espèce d'étonnement devant la Présence cachée de Dieu au cœur du mystère de l'homme. A ce niveau de l'expérience religieuse, nous sommes appelés à entrer en dialogue avec tous les chercheurs de Dieu, parce que, pour nous, cette Présence divine rayonne sur le visage de cet homme nommé Jésus, qui est le Fils unique du Dieu vivant.

### 3. L'humanité de Dieu

L'apôtre Pierre témoigne pour toujours de cette Vérité bouleversante de Jésus : "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant" (Mt 16,16). Ainsi se trouve reconnue et confessée publiquement l'humanité de Dieu, en même temps que la profondeur trinitaire de ce mystère, puisque Jésus, le Fils, ne se comprend que dans sa relation intime à Celui qu'il appelle Père et à qui il est uni dans l'Esprit.

### a. Mystère de Dieu comme Dieu

En devenant ainsi l'un d'entre nous, en Jésus Christ, Dieu ne dévalue pas sa divinité. Il la révèle dans sa plénitude, car il demeure le Dieu toujours plus grand, le Tout-Autre, dans l'acte même par lequel il assume notre humanité : "C'est lui-même qui a brillé dans nos cœurs pour faire resplendir la connaissance de sa Gloire qui rayonne sur le visage du Christ" (2 Co 4, 6).

On pourrait penser qu'une telle connaissance de Dieu est réservée à une élite de spirituels et de mystiques. Mais l'expérience ordinaire de l'Eglise l'atteste : des pauvres et des petits, des hommes et des femmes désarmés devant la vie, mais qui savent prier et aimer, perçoivent cette lumière de Dieu et la rayonnent. L'action de grâces de Jésus se vérifie : "Je te bénis, Père,

Seigneur du ciel et de la terre, d'avoir caché cela aux sages et aux savants et de l'avoir révélé aux tout-petits" (Mt 11,25).

Nous ne devons pas hésiter à proposer cette expérience de Dieu à tout le peuple des baptisés : de multiples pédagogies spirituelles peuvent y contribuer et, à ce niveau de la recherche de Dieu et de l'expérience chrétienne de Dieu révélé en Jésus, des croyants, différents par leurs engagements, se trouvent proches les uns des autres, tendus vers le même horizon, vers la même Présence.

## b. Mystère de Dieu comme le Père

Cette Présence est celle du "Père des cieux", que nous osons appeler "notre Père". Confesser ainsi la paternité de Dieu, c'est dire qu'il est tourné vers les hommes et qu'il nous manifeste inlassablement sa bienveillance et sa miséricorde. Il est le Bienveillant et le Miséricordieux par excellence

Certes, d'autres religions mettent aussi en lumière la paternité de Dieu et la relation filiale que nous pouvons entretenir avec le Tout-Autre. Mais cette commune perception de Dieu ne nous empêche pas de préciser que la paternité de Dieu s'exerce par rapport à Jésus d'une manière unique. Jésus vit en effet dans une relation d'intimité totale avec Celui qu'il appelle "Abba" et à qui il livre tout, dans une confiance absolue. Ainsi se trouve révélée l'existence en Dieu luimême d'un mystère infini de Don.

Dieu est ce Père qui ne désespère d'aucun de ses enfants, comme Jésus le montre par la parabole de l'enfant prodigue (Lc 15,11-32). A partir d'une telle révélation, on peut parler du cœur de Dieu, de sa miséricorde active : car "Dieu est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés" (Ep 2,4).

Il nous appartient de comprendre que cette affirmation de la miséricorde de Dieu n'est pas facultative ou liée à des traditions particulières, mais qu'elle est constitutive de la Révélation chrétienne de Dieu comme Père. On ne peut pas découvrir la Vérité de Dieu et en vivre sans être saisi par la force de cette miséricorde qui se manifeste dans l'Incarnation et la Passion du Fils.

## c. Mystère de Dieu comme le Fils

"Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que tout homme qui croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle" (Jn 3, 16). De sa naissance à sa mort et à sa résurrection, toute l'existence terrestre de Jésus le manifeste comme totalement référé au Père, dont il reçoit tout, et totalement engagé dans l'œuvre du salut, dont le Père est la source.

Mais l'étonnant n'est pas seulement l'Incarnation du Fils, qui vient demeurer parmi nous pour manifester l'Amour du Père.

L'étonnant est aussi qu'en Jésus, le Verbe fait chair, Dieu se soit montré si humain. Humain, d'abord, parce qu'il se montre plus humain que les hommes eux-mêmes : il va vers les plus perdus des hommes, les petits et les exclus, les malades et les pécheurs. Mais humain aussi, parce qu'il partage tout de notre humanité, la souffrance et la violence, l'injustice et la mort, jusqu'à la Croix. Totalement humain, jusqu'à nous offrir de partager sa propre vie : "Père, je veux que là où je suis, ceux que tu m'as donnés soient eux aussi avec moi, et qu'ils contemplent la gloire que tu m'as donnée" Jn 17,24).

La foi en Jésus, le Fils, inclut cette audace qui consiste à accueillir la vie même de Dieu en notre vie humaine. Si nous proposons aux hommes la Parole de Dieu et les sacrements de la foi, ce n'est que dans ce but : pour que nous connaissions la joie de vivre et d'aimer en enfants de Dieu, à la suite du Fils, dans la force de l'Esprit.

## d. Mystère de Dieu comme l'Esprit

Car c'est par le don de l'Esprit, à partir de l'événement de Pentecôte, que le Père associe les hommes à la vie de son propre Fils.

Ainsi le mystère pascal vécu par Jésus s'inscrit dans nos existences : il nous est offert de vivre notre vie et notre mort dans cette dynamique de don que l'Esprit Saint suscite et anime. Et cette dynamique nouvelle veut s'étendre à l'ensemble de l'histoire et de la création, qui "gémit encore dans les douleurs de l'enfantement" (Rm 8,22), mais qui "garde l'espérance, car elle aussi sera libérée de l'esclavage de la corruption" (Rm 8,20-21).

L'Esprit Saint, qui vient d'en haut, du Père des cieux et qui passe par Jésus, est envoyé pour convertir nos cœurs à l'Amour de Dieu et des autres, mais aussi pour qu'au-dedans de notre humanité, soit enfantée une nouvelle création, délivrée du mal et de la mort (cf. Rm 8,22-23).

Nous ne devons pas séparer ces deux actions de l'Esprit Saint, qui veut susciter une nouvelle naissance à la fois dans l'intimité des cœurs et des consciences, et dans la complexité du monde et de l'histoire. L'expérience chrétienne de l'Esprit Saint a toujours cette double dimension : personnelle et historique, intérieure au cœur de l'homme et à l'histoire entière du salut.

## e. Le mystère de Dieu et l'Eglise

Face à cette révélation de la profondeur trinitaire et de l'humanité de Dieu, il est évident que nous avons besoin d'une initiation permanente. Car il ne suffit pas d'enseigner aux catéchumènes et aux jeunes qui demandent le baptême et la confirmation, ces éléments fondamentaux du Credo. Tous, nous sommes appelés à aller à la découverte du Dieu vivant et vrai, à le chercher, à le connaître et à le prier tel qu'il se révèle à nous en Jésus Christ.

La nécessité d'une telle initiation, au départ de toute expérience de foi, mais aussi tout au long de notre vie chrétienne, manifeste bien la nature profonde de l'Eglise. Celle-ci n'est pas seulement une institution pédagogique, dont le rôle se terminerait avec l'admission au baptême. Certains catéchumènes peuvent avoir une difficulté à quitter le groupe d'accompagnement, qui les a aidés à se préparer au sacrement du baptême, pour entrer dans une communauté ecclésiale "ordinaire". Mais ce passage est une condition de leur persévérance dans la vie chrétienne, et nous devons, en retour, interroger les communautés déjà constituées sur la manière dont elles se rendent attentives, ou non, à l'accueil de ces nouveaux chrétiens.

C'est le signe que nous avons tous besoin de l'Eglise comme de ce milieu nourricier où s'enracine l'expérience de la foi. L'Eglise, en effet, n'est pas extérieure au mystère qu'elle annonce. Elle n'est pas seulement le groupe des "amis du Christ", ou l'association de ceux qui se souviennent de Lui. Elle est, nous dit le Concile Vatican II, "dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain" (Lumen gentium, 1). C'est en elle et par elle que l'humanité de notre Dieu peut, aujourd'hui et jusqu'à la fin des temps, se donner à connaître dans le monde. L'Eglise,

Corps du Christ et Temple de l'Esprit, doit répercuter auprès de tous les hommes l'appel que Dieu veut leur adresser.

### 4. Le Dieu Sauveur et les dimensions du Salut

II y a eu des époques où un déisme diffus semblait soutenir naturellement la foi chrétienne. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous sommes d'autant plus libres pour comprendre la nouveauté de Dieu, tel qu'il vient à nous en Jésus Christ. Nous ne serons crédibles aux yeux des autres que si nous avons appris ou réappris nous-mêmes en quel Dieu nous croyons et ce qu'il fait pour nous.

Le Dieu auquel nous nous fions est le Dieu qui s'engage "pour nous les hommes et pour notre salut", jusqu'à nous donner son propre Fils.

a. Il ne faudrait pas penser que cette catégorie du Salut serait comme extérieure à la Vérité de Dieu. Le Dieu qui se révèle est en lui-même le Dieu Sauveur. De sorte que tout événement et toute parole de révélation devient un événement et une promesse ou un geste de salut. Telle est l'Alliance contractée avec Abraham et Moïse, cette Alliance primordiale par laquelle Dieu se choisit un peuple appelé à témoigner, au milieu des nations, de son engagement fidèle pour les hommes.

La Vierge Marie atteste d'une manière unique cette fidélité du Dieu de l'Alliance à son peuple : "II relève Israël son serviteur, il se souvient de son Amour, de la promesse faite à nos pères, en faveur d'Abraham et de sa race à jamais" (Le 1, 54-55). Marie manifeste aussi ce que peut être la réponse humaine à la proposition d'Alliance de Dieu : héritiers d'une longue tradition, les chrétiens l'ont toujours considérée comme le modèle de notre pèlerinage dans la foi.

Jésus, né de la Vierge Marie et Fils du Dieu vivant, est lui-même l'accomplissement de cette Alliance à laquelle il se réfère dès sa première prédication à Nazareth : "Aujourd'hui, cette Parole de l'Ecriture est accomplie pour vous qui l'entendez" (Lc 4,21).

L'Evangile du Christ est l'attestation et l'annonce de cette nouvelle Alliance réalisée de l'intérieur de notre humanité et désormais offerte à tous les peuples et à chaque être humain, à commencer par les pauvres et les pécheurs, car, selon l'avertissement de Jésus, "votre Père qui est aux deux veut qu'aucun de ces petits ne se perde" (Mt 18,14).

- b. Nous avons besoin d'apprendre ou de réapprendre l'histoire et la réalité intégrale de cette Alliance du Dieu vivant avec nous, de cet engagement plénier qui s'accomplit dans le mystère du Christ et qui est au cœur de la mission chrétienne. Il nous semble utile de souligner ici certaines des dimensions constitutives de ce mystère du salut, dont nous sommes à la fois les héritiers et les témoins.
- 1. L'Alliance nouvelle accomplie en Jésus Christ est inséparable de l'Alliance primordiale conclue avec Abraham et sa descendance. L'Evangile ne peut pas être dissocié des promesses faites au peuple d'Israël, pour la raison fondamentale que le Père de Jésus est le Dieu de l'Alliance, le Dieu d'Abraham et de Moïse.

C'est donc pour nous, chrétiens, un devoir permanent et parfois urgent de lutter contre toutes les expressions de la foi qui introduiraient une opposition entre l'Ancien et le Nouveau Testament, entre la loi de Moïse et l'Evangile du Christ, voire entre le Dieu de Moïse et le Dieu de Jésus. La

foi en Jésus Christ suppose l'histoire totale de l'Alliance de Dieu avec les hommes et le respect de cette histoire.

2. En même temps, nous avons la liberté de reconnaître que le salut de Dieu s'est accompli de façon définitive par un homme, qui a vécu notre vie d'homme, nos luttes et nos souffrances humaines, et qui est mort de notre mort. Accueillir le salut ne peut donc pas être considéré comme humiliant, comme s'il nous était octroyé de l'extérieur : en Jésus Christ, Dieu est venu et vient au sein de notre humanité et de notre histoire "chercher et sauver ce qui était perdu" (Le 9,10).

Si l'expérience des catéchumènes et des recommençants est tellement significative, c'est pour cette raison : ces hommes et ces femmes découvrent et vivent l'actualité du mystère du salut de l'intérieur même de leurs attentes et de leur existence souvent précaire. Ils comprennent que Dieu vient agir au-dedans même de ce qui entrave leur vie et qu'il leur rend confiance en leur propre liberté.

3. Si Dieu est ainsi le Dieu Sauveur, le Dieu qui se révèle comme étant intégralement et passionnément pour nous et avec nous, alors notre foi en Dieu ne peut jamais exclure l'engagement au service des hommes, surtout quand leur dignité d'enfant de Dieu est oubliée ou bafouée.

Nous ne pouvons pas laisser croire qu'il nous faudrait choisir entre Dieu et les hommes, entre la foi en Dieu et le service des hommes. Tout au contraire : la foi véritable et intégrale au Dieu de Jésus Christ implique, du même mouvement, qui est celui même du Fils, l'ouverture au Père et l'amour du prochain.

Mais, pour les mêmes raisons, lorsque nous nous engageons, de multiples façons, au service des hommes, nous avons la liberté de laisser apparaître et parfois de dire clairement quelles sont nos raisons d'agir ainsi, en précisant que notre raison ultime, c'est Jésus, le Seigneur qui se fait Serviteur et qui nous appelle à servir comme lui.

4. Enfin, croire en ce salut de Dieu change notre façon d'envisager toute existence humaine et donne aussi de comprendre autrement notre histoire en ce monde et même l'achèvement de cette histoire. Car "ni la mort, ni la vie, ni les dominations, ni le présent, ni l'avenir, ni les puissances, ni les forces des hauteurs, ni celles des profondeurs, ni aucune autre créature, rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus Christ notre Seigneur" (Rm 8, 38-39).

Même si nous partageons les angoisses de notre monde, nous croyons que l'existence humaine est comme portée et enveloppée par un amour sans conditions, que rien ne pourra remettre en cause, et que la grâce de Dieu accompagne et accompagnera en toutes circonstances notre histoire. Et nous espérons aussi que la mort, parfois si violente, ne scellera pas notre destin, car nous sommes promis à la résurrection de la chair et à la vie éternelle.

Face à toutes les peurs de notre époque, nous ne pouvons pas taire cet achèvement de notre condition humaine, dans la lumière de l'Amour. L'Alliance de Dieu va jusqu'à ce monde nouveau, transfiguré, où nous sommes attendus. Cette espérance-là continue à soutenir ceux et celles qui luttent contre la mort et les puissances de mort, et qui osent donner leur vie, à cause de Jésus Christ.

1. Nous avons diverses images de Dieu. Pouvons-nous les exprimer et les confronter avec ce qui est dit de l'humanité de Dieu révélé en Jésus Christ ? 2. En quoi une telle confrontation nous motive-t-elle et nous éclaire-t-elle pour dialoguer avec des membres d'autres religions ? 3. La foi chrétienne présente le Dieu révélé en Jésus Christ comme Sauveur. Quelle expérience avons-nous de ce salut ? Si oui, en quoi notre façon de concevoir et de conduire notre existence s'en trouve-t-elle modifiée et éclairée ?

## II. Affronter l'épreuve du mal

L'expérience le montre à tous et à chacun de nous : c'est la réalité et le scandale du mal qui constituent l'épreuve principale de la foi en Dieu. Comment croire après les horreurs des camps de concentration nazis et du Goulag soviétique, et après d'autres épisodes sanglants de notre histoire? Comment affirmer encore la bonté de Dieu, quand nous sommes témoins de ces déchaînements de haine et de violence, qui détruisent des personnes et des peuples? Comment oser dire que l'Amour de Dieu est plus fort que le mal, quand nous mesurons la force des pulsions de mort qui habitent notre humanité et qui nous habitent nous-mêmes?

## 1. Une question qui redouble d'intensité

Le mal est aujourd'hui omniprésent, banalisé, parfois dénié ou travesti. Médiatisé, il déferle en permanence. Multiple, il dépasse en horreur ce que l'on croyait indépassable. Il provoque des réactions de culpabilité ou d'impuissance. D'autant plus qu'il y a quelques années, la partition du monde en deux grandes idéologies antagonistes permettait à moindres frais de donner une explication au mal et aux malheurs : en fonction de son camp, chacun pouvait attribuer à l'autre la responsabilité des violences et des guerres. La chute des murs et le déclin des idéologies rendent impossible ce genre de justifications. Aujourd'hui, le malheur est nu.

Et comme le malheur est nu, les motifs religieux interviennent dans l'analyse des conflits qui déchirent des pays et des peuples. Il arrive que le fait religieux lui-même est présenté comme l'origine des maux qui s'abattent sur notre terre, d'autant plus que des poussées nationalistes sont souvent liées à des formes d'intégrismes religieux.

Nous ne pouvons pas mésestimer ce contexte relativement nouveau qui entremêle religion et violence, religion et entrave à la liberté. Il nous oblige encore davantage à affronter le mystère du mal, en allant aux sources de la Révélation chrétienne.

### 2. Disciples de Jésus Christ face au mal

Le Dieu auquel nous croyons, non seulement n'est pas extérieur à la réalité du mal, mais il se révèle pleinement au cœur de la puissance du mal. Sur la Croix, Jésus est à jamais le Juste souffrant, que la folie des hommes rejette et fait mourir. Mais il devient aussi le "premier-né d'entre les morts", le Ressuscité, en qui l'Amour du Père est victorieux de tout mal.

Si le mystère pascal de Jésus Christ mort et ressuscité fonde notre existence chrétienne, nous ne devenons vraiment disciples de Jésus Christ que par une profonde conversion.

Avant tout, nous ne pouvons pas envisager le mal comme une réalité absolument extérieure à notre histoire humaine, puisque Dieu lui-même vient au-dedans de notre histoire assumer notre mal. Au long des siècles et aujourd'hui, des hommes tentent toutes sortes d'excursions pour répondre à la question du mal : dans les astres, dans l'ésotérisme, dans les forces mystérieuses de l'au-delà.

Nous devons refuser tous les systèmes manichéens qui conçoivent la création et l'histoire humaine comme le résultat d'un conflit entre des forces du Bien et des forces du Mal, et qui proposent à leurs adeptes d'échapper à ce conflit en se rangeant du côté des forces du Bien et en se prétendant indemnes de tout mal. Il est même indispensable de démasquer, s'il le faut, cette tentation manichéenne, dans telle ou telle façon de concevoir la vie chrétienne et l'Eglise.

En tant que chrétiens, nous ne cherchons pas d'abord à expliquer l'origine du mal. Nous faisons face à la réalité du mal, dans notre histoire personnelle et dans l'histoire de notre monde, à la manière de Jésus. Lui, le Seigneur, a affronté l'Adversaire, Satan, qui lui proposait de dominer le monde par les moyens de la puissance humaine. Il a surmonté cette tentation et surtout, il a exercé sa mission de Sauveur à l'égard de toutes les personnes qui venaient à sa rencontre, tout particulièrement à l'égard des malades, des souffrants, des exclus et des pécheurs.

Devenir disciples de Jésus Christ, le Sauveur, ne nous appelle donc pas seulement à faire face au mal, mais à témoigner de cette force de salut qui a sa source en Jésus et qui engendre un monde délivré du mal et de la mort. La résurrection du Christ ouvre parmi nous le chemin de la vie renouvelée, chemin sur lequel les blessés, les exclus de toutes sortes sont rétablis en humanité, restaurés dans leur dignité d'enfants de Dieu. Dans son action concrète, Jésus manifeste l'œuvre du Dieu de la vie, et il donne aux hommes et aux femmes la certitude que, si leurs choix sont du côté de la vie reçue et donnée, ils sont dans le dynamisme de sa Pâque.

## 3. Sens de la liberté et sens du péché

Car la tradition biblique et ecclésiale a toujours affirmé la responsabilité des hommes dans l'histoire : c'est du cœur et de la conscience des hommes que naissent la violence et le mal. L'affirmation même du péché originel est une façon de faire valoir la liberté de l'homme, qui ne doit plus se décharger de sa responsabilité sur des boucs-émissaires.

Si "la Parole de Dieu passe au crible les mouvements et les pensées du cœur" (He 4,12b), son annonce conduit à une éducation des consciences. La reconnaissance par un être humain du mal qu'il accomplit fait partie de sa dignité, et souligne sa responsabilité par rapport aux actes qu'il pose et qui peuvent blesser et même détruire les autres. Face à l'expérience du mal, la foi chrétienne inclut cet appel primordial à la liberté personnelle.

D'autant plus que toute la pédagogie du Christ, tout au long de l'Evangile, commence par cette confiance primordiale dans la liberté des hommes et des femmes pécheurs et blessés par le mal, qu'il rencontre. S'il leur révèle leur état de pécheurs, c'est à partir de cette confiance primordiale, et avec le désir de libérer leurs libertés captives en vue d'une vie nouvelle. L'expérience du péché débouche alors sur l'expérience de la conversion, comme pour la femme de Samarie (cf. Jn 4,1-12) ou pour le publicain Zachée (Lc 9,1-10).

L'Eglise tout entière est appelée à pratiquer cette même pédagogie, grâce à laquelle l'aveu du péché débouche sur la délivrance d'hommes et de femmes qui peuvent témoigner du pardon de Dieu, communiqué personnellement en Jésus Christ. Alors que la culture dominante insiste sur le caractère inéluctable des conditionnements de la liberté, la foi chrétienne affirme le pouvoir de la liberté elle-même, si limité qu'il soit, pour "faire la vérité" et pour "marcher dans la vérité". Une telle affirmation est aussi une manière de participer au combat pour la libération des hommes.

En d'autres termes, le Dieu de Jésus Christ n'est en aucune façon ni l'auteur du mal, ni l'inquisiteur des consciences humaines. Quand Dieu fait Alliance avec l'humanité, ce n'est pas

pour entraver notre liberté. Bien au contraire, il vient sans relâche la créer, la promouvoir et la sauver. Et quand il doit affronter le refus des hommes, il va jusqu'au bout du Don de soi, en Jésus, son Fils, "qui passe de ce monde à son Père en aimant les siens jusqu'au bout" (Jn 13,1).

### 4. Le mystère de la Croix

Le signe de la Croix, le "mystère" de la Croix révèlent pleinement l'humanité de Dieu dans l'épreuve du mal, sous toutes ses formes : violence, trahison, reniement, abandon. Mais Jésus, quand il est livré, fait de sa mort un acte de liberté, au point de devenir pareil au grain de blé qui tombe en terre, qui se défait et qui porte du fruit (cf. Jn 12, 24).

En passant ainsi de ce monde à son Père, Jésus inscrit dans le monde, une autre logique, qui n'est pas de ce monde : celle d'un Amour désarmé qui, au plein cœur du mal, veut et crée un monde réconcilié. "En sa personne, il a tué la haine" (Ep 2,16).

Bien des fois tout au long de l'histoire, et encore aujourd'hui, se vérifie cette fécondité de la Croix, vécue par des chrétiens qui donnent leur vie jusqu'au bout. Mais cette vocation est aussi la nôtre en permanence. Nous sommes appelés, à la suite de Jésus, à affronter l'épreuve du mal, avec la force de la foi, en y ouvrant des chemins de résurrection.

Cet affrontement exige que nous nous tenions et que nous agissions là où des êtres humains souffrent, désespèrent et attendent une délivrance. Dans notre société souvent dure et inquiète, nous avons à défendre l'humanité des hommes contre tout ce qui la défigure : injustice, violences, mépris des faibles et des petits.

Mais la lutte n'est pas notre dernier mot. Le dernier mot, si l'on peut dire, est à la résurrection. En ce monde qui continue à "gémir dans les douleurs de l'enfantement" (Rm 8,22), nous témoignons d'une création nouvelle, dont les signes sont déjà présents, et en particulier ce signe du don de soi, de l'abnégation, de l'amour désintéressé qui se manifeste, même dans les pires conditions de violence et de haine, et même sans être référé à la profession de la foi chrétienne.

En tout cas, dans nos rencontres entre chrétiens, nous devons apprendre à pratiquer davantage cette lecture pascale de tous les événements de notre existence et de notre histoire. Si nous ouvrons les Ecritures, comme Jésus le fait avec les disciples d'Emmaüs (cf. Lc 24,27), c'est pour comprendre comment dans les souffrances du temps présent se prépare la gloire qui doit se révéler un jour.

Et surtout, nous croyons que le lieu principal où s'inscrit en ce monde le mystère pascal, c'est le sacrement de l'Eucharistie. A travers les gestes et les paroles du pain rompu et de la coupe partagée se trouve vraiment actualisée pour nous la puissance de résurrection qui a sa source dans le sacrifice du Christ, et nous-mêmes, nous sommes invités à devenir le Corps total du Christ pour la vie du monde.

- 1. Nous sommes tous confrontés au mal. Prenons le temps de partager fraternellement notre expérience à ce sujet.
- 2. Les points 2 et 3 nous invitent à un échange dans la foi. A quelle formation et à quel approfondissement cela nous appelle-t-il ?
- 3. Comment nous-mêmes et nos communautés sommes-nous concrètement solidaires des hommes et des femmes qui sont souffrants, blessés ou confrontés au mal ? Dans quelle mesure voyons-nous là une mission essentielle de l'Eglise ?

## III. Vivre et agir selon l'Esprit

Notre expérience de disciples de Jésus Christ est déconcertante : elle comporte en même temps des cris de souffrance, des luttes et la joie de participer à l'enfantement d'un monde nouveau. C'est le signe que l'Esprit apprend aux chrétiens à "vouloir ce que Dieu veut". Plus nous nous laissons guider par ce désir, plus nous décidons de nos actes dans une dynamique d'amour, l'Amour même qui animait le Christ et lui faisait accomplir la volonté du Père (cf. Ph 2,6-11). Si telle est bien l'expérience chrétienne spécifique, il nous est impossible d'exclure l'Esprit du champ de notre agir quotidien.

#### 1. Foi chrétienne et vie morale

Effectivement, depuis 2000 ans, la foi au Dieu de Jésus Christ, don de l'Esprit Saint, a eu un impact dans la vie des hommes et a façonné leur agir. Il importe de voir à quelles conditions il en va ainsi. L'exigence évangélique ne se substitue pas à la Loi éthique qui s'impose à toute conscience (Rm 1,19-21), mais elle vient transformer du dedans le rapport à la Loi et à son caractère d'obligation. Elle joue ainsi un rôle spécifique dans la formation de la conscience, en faisant retentir l'appel à revêtir les sentiments qui sont en Christ Jésus (Ph 2,5) et à vivre de son amour. Par la foi, les chrétiens reçoivent un soutien et un milieu de vie qui façonne une manière de voir le monde et des manières d'agir à partir de l'incorporation au Corps du Christ par le baptême.

En fait, la vie morale modelée par la foi est toujours informée par une interprétation, qui prend en compte le déjà donné de la vie éthique et l'exigence critique de la foi. Des mœurs effectives, une morale concrète, certaines conceptions du comportement humain préexistent à la foi dans les différentes cultures traversées par le christianisme. L'histoire des éthiques chrétiennes nous oblige à reconnaître l'importance de ce travail d'interprétation et le caractère relatif des inventions possibles.

Et pourtant, cette créativité éthique de la foi chrétienne n'exprime pas l'autonomie de l'homme centré sur lui-même. Elle est une créativité humaine ouverte à l'action de l'Esprit. Lorsque certains de nos contemporains disent que la foi ne tient pas une grande place dans leurs décisions pratiques, parce qu'elles seraient le résultat d'un discernement seulement rationnel, ils risquent de faire l'impasse sur ce qu'il y a de spécifique dans le sens de l'existence que confère la foi et sur l'enracinement de notre agir dans le mystère du Christ.

En nous dispensant de lier notre agir à notre foi, nous ne sommes fidèles ni à la présence de Dieu dans nos vies, ni à l'attente de nos contemporains en ce qui concerne des points de repères éthiques. Cette attente se manifeste notamment chez des jeunes qui se préparent au sacrement de confirmation et qui posent souvent des questions radicales : "Pourquoi vivre ? Et pourquoi aimer la vie, surtout quand elle est dure ? Pourquoi ne pas se donner la mort ? A qui faire confiance, quand on désire aimer ? Pourquoi servir la vie et la liberté des autres, surtout quand ils ne nous comprennent pas ? Où trouver des raisons de vivre et d'espérer qui ne trompent pas ?".

Si tel est bien l'enjeu de notre foi, nous ne saurions renoncer à l'exigence éthique qui lui est liée. Mais face à une telle exigence, que de résistances, d'obstacles et de malaises!

#### 2. La crise de l'annonce morale chrétienne

Alors que l'on constate un véritable retour du discours éthique dans le débat public, le désarroi reste grand devant l'affaiblissement de l'autorité normative de l'Eglise qui ne parvient pas, dans ses propres rangs, à faire l'unanimité sur certains comportements. Depuis la crise engendrée par la réception de l'Encyclique Humanae vitae, les consciences, façonnées dans une société permissive, sont devenues de plus en plus imperméables à l'enseignement du Magistère, notamment dans le domaine de la morale sexuelle. Si bien que, dans l'expérience pastorale de beaucoup de responsables de l'annonce de la foi, on peut noter un réel malaise dès qu'il s'agit de s'avancer sur le terrain de la morale.

On en vient à se demander s'il est opportun, voire fondamental pour le sens même de la foi, de lier la proposition de la foi à une éthique. Ne devrait-on pas, quand on propose la foi chrétienne, se concentrer seulement sur le cœur de la foi, que l'on appelle le kérygme (cf. 1 Co 15,3-5), en excluant la morale? Ou bien faudrait-il faire de la morale le domaine privilégié pour l'éducation de la foi et l'appel à la conversion?

En fait, on assiste à une redéfinition implicite de l'identité catholique qui ne jouerait pas sur des choix moraux spécifiques, mais qui serait seulement garantie par l'accueil du kérygme et par le témoignage public de la foi. La morale deviendrait alors périphérique et laissée à l'appréciation de la conscience autonome de chacun. De nombreux chrétiens estiment qu'il n'est pas nécessaire d'avoir la foi pour bien se conduire et qu'il n'y aurait pas de morale chrétienne spécifique dans son contenu normatif ou dans sa méthodologie. Pour preuves : un incroyant humaniste peut se comporter de la même manière sinon mieux qu'un chrétien, et des chrétiens pratiquants peuvent avoir des choix éthiques différents. Au mieux, chacun serait appelé à trouver des gestes et à faire des choix en cohérence avec sa fidélité à Jésus Christ, mais l'unité du témoignage chrétien n'est pas cherchée dans la cohérence des comportements que garantirait l'Eglise.

C'est donc que "la foi n'est pas à confondre avec la morale". Mais si cette affirmation est vraie, un danger demeure : celui de ne plus voir en quoi la rencontre du Dieu de Jésus Christ peut modifier et éclairer d'une manière nouvelle le sens de nos vies et par là le domaine de notre agir concret. L'agir chrétien peut-il être séparé de ses racines théologales, rejetant la foi dans un arrière-monde sans lien avec l'agir quotidien? Or la radicalité des questions éthiques, notamment celles que se posent les plus jeunes de nos communautés, nous invite à comprendre pourquoi et comment nos façons de vivre et d'agir sont inséparables de notre proposition de foi.

# 3. Lier le kérygme à une éthique : une exigence de l'acte de foi

Si, de tout temps, l'annonce de l'Evangile fut exigeante, c'est qu'elle doit se faire témoignage. Témoignage de la source vive qui a changé notre vie et que nous osons proposer à la liberté d'autrui, mais aussi témoignage en actes qu'une vie est réellement transformée lorsqu'elle propose une telle foi. Les premières communautés chrétiennes ne se sont pas contentées d'annoncer le Christ ressuscité, elles ont attesté aussi la puissance transformatrice de la foi et l'ont incarnée dans un agir dont la référence était la pratique de Jésus.

Aussi, même si la morale est un des sujets les plus épineux aujourd'hui pour notre Eglise, il nous faut oser lier la proposition de la foi à la morale, car il en va de la définition même de l'acte de foi en Jésus Christ. Dire "je crois" n'engage pas seulement une confiance en la grâce de l'Esprit, voire une connaissance personnelle de Dieu, mais un agir qui atteste que nous vivons bien sous la motion de l'Esprit. "Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi selon l'Esprit" (Ga 5,25). La foi est plus que la connaissance de ce que Dieu a fait pour nous. Elle est plus qu'un assentiment

intellectuel, ou plus que l'espérance de ce que Dieu fera pour nous. Elle est aussi notre participation effective à ce que Dieu est en train de faire aujourd'hui en nous par son Esprit.

Comment se laisser saisir par l'Esprit du Christ, en confessant que par le baptême, nous sommes devenus membres participants de son Corps, sans voir que toute notre existence est appelée à se réaliser dans un combat spirituel et éthique, où il s'agit d'accéder à notre pleine humanité, en servant Dieu dans le service de nos frères et de nos sœurs ?

Le lien entre la foi et la morale est donc constitutif de l'expérience chrétienne : toute séparation rendrait vaine l'adhésion de la foi, en la privant de sa nature spécifique de réponse à l'amour prévenant de Dieu. La réponse à cet amour gratuit de Dieu ne se réduit pas à un discours, elle s'accomplit dans un témoignage concret d'amour qui s'exprime en actes. "Petits enfants, n'aimons ni de mots, ni de langue, mais en actes et en vérité" (1 Jn 1,13). Les gestes les plus simples de bonté et de compassion accomplis à l'égard de "l'un de ces plus petits" (cf. Mt 25,45) peuvent exprimer notre relation à Dieu. Tout choix, dans l'instant présent, est une prise de position de notre liberté devant Dieu.

## 4. Le lien entre la foi et l'agir renouvelle la morale chrétienne

La vie morale chrétienne ne peut pas se couper de ses racines théologales. Mais cette exigence fondamentale ne fait de la foi ni une super-morale, ni une morale du code. C'est pourtant une tentation qui nous guette, par exemple quand on interprète les Béatitudes comme un programme de vie idéale, au lieu d'y voir une parole du Christ qui propose à notre désir humain d'accomplir sa vocation.

Si la foi chrétienne se caractérise par l'éveil et la mise en route de notre liberté humaine, appelée à inventer les chemins concrets de sa fidélité dans l'Esprit, alors la morale chrétienne, fondée sur le commandement de l'amour, ne s'épuise pas dans l'accomplissement des seules prescriptions de la Loi. Ce qui se joue dans le processus de la conversion n'est rien d'autre que l'accès à la vie nouvelle en Jésus Christ instaurée par l'Esprit. Quand l'apôtre Paul, s'adressant aux Galates, leur dit : "Par l'amour, mettez-vous au service les uns des autres" (Ga 5,13), il n'exige rien d'autre que de déployer l'être nouveau suscité par le baptême.

La vie chrétienne n'est donc pas d'abord constituée par la seule conformité à des normes éthiques, mais fondamentalement par une disposition et une orientation de la liberté humaine qu'a suscitées l'accueil du salut de Dieu en Jésus Christ. L'expérience des nouveaux venus à la foi le manifeste clairement : au sujet engendré par l'Esprit, la foi ne dicte pas son comportement de l'extérieur, selon des principes mathématiques qui devraient s'inscrire dans le réel. Mais elle suscite une liberté inventive, animée par la charité et par l'espérance. Et l'Esprit ne demande pas à chacun les mêmes choses. La diversité des charismes et des vocations est une donnée essentielle, même si tous sont invités à se conformer au même Esprit du Christ.

Comme dans la parabole du fils prodigue (Lc 15,11-32), la liberté humaine, après bien des errances et des épreuves loin de sa demeure, dans la terre d'esclavage, découvre qu'elle a été précédée par le pardon du Père qui vient à sa rencontre. Demeurer de manière stable dans ce don de Dieu est possible à la liberté humaine, avec toutes ses fragilités, parce que ce don s'est fait pardon par la Croix du Christ, une fois pour toutes.

Il ne s'agit donc plus seulement, de se demander : "Que dois-je faire pour bien faire ?", mais aussi : "Qui dois-je être, que dois-je devenir pour que ma vie soit réellement réponse au don qui

m'est fait ?". Le Christ devient alors la norme morale concrète, personnelle et universelle, pour le chrétien, selon sa promesse : "Je vous ai donné l'exemple pour que vous agissiez, comme j'ai agi envers vous" (Jn 13,15).

Cette référence à la présence du Christ est exigeante, mais d'une exigence libérante. Un seul chemin en ouvre l'accès : la contemplation de la figure du Christ, l'écoute de sa Parole éclairent et façonnent la liberté humaine, et la font entrer dans une vision de l'existence conforme au vouloir de Dieu.

#### 5. "Etre dans le Christ"

Si la morale chrétienne est affectée aujourd'hui d'un malaise certain, il est d'autant plus nécessaire, spécialement dans ce domaine, d'aller - ou de revenir - à la source : c'est-à-dire à cet "être dans le Christ" qu'évoque si souvent l'apôtre Paul (cf. Rm 8,1-2) et qui est la racine et la norme de notre liberté et de notre agir, à cause de notre vocation à la sainteté.

C'est par le Christ que nous sommes sauvés. C'est avec lui que nous traversons l'épreuve de l'impuissance, car le Christ a été comme impuissant face au péché du monde et à la mort sur la croix. C'est au cœur de cette impuissance qu'il a crié vers le Père et qu'il a été ressuscité par le Père. C'est en Lui que nous pouvons, à notre tour, nous tourner vers le Père quand nous expérimentons notre impuissance face à la violence, au mensonge, aux injustices, et aussi quand nous mesurons nos propres difficultés à pratiquer les normes morales, parce que Lui-même nous a ouvert le chemin de la Vie à travers l'épreuve du mal et le combat spirituel.

En pratiquant la vie morale dans la mouvance de l'Esprit, nous découvrons que la vie bonne pour nous et avec les autres est possible, puisque, en Jésus Christ, Dieu nous donne de croire en nousmêmes et nous rend capables de transformer ce monde selon son désir. Reste la question difficile des aléas de la volonté, de ses failles, et de son inconstance. Le combat spirituel fait partie de la vie morale : en apprenant à purifier notre intention, en vérifiant ce qui nous anime, nous redonnons à notre agir la chance d'être vraiment moral.

Enfin, la morale liée à la foi retrouve une dimension communautaire. Car la subjectivité morale inspirée par l'Esprit, même dans ce qu'elle a de plus intime, renvoie à la communauté animée par l'Esprit, à l'Eglise. Le sujet cesse d'être un sujet fermé sur lui-même dans une autonomie close, pour entrer dans le sujet nouveau qu'est le Christ. "Etre dans le Christ" suppose toujours d'être avec des frères et des sœurs dans la foi. Nous recevons de l'Eglise encouragement, formation, et même des orientations pour notre comportement. Toute communauté chrétienne est un lieu de discernement de la rectitude chrétienne des décisions. Pour être sûrs de répondre dans notre vie aux appels de l'Esprit du Christ, nous avons besoin de vérifier auprès de la communauté habitée par l'Esprit comment se manifestent les fruits de l'Esprit : "charité, joie, paix, longanimité, serviabilité, bonté, confiance dans les autres, douceur, maîtrise de soi : contre de telles choses, il n'y a pas de loi" (Ga 5,22-23).

- 1. Pouvons-nous nommer les résistances, obstacles et malaises que nous rencontrons lorsqu'il s'agit de dire ou de donner des points de repères moraux ?
- 2. Pouvons-nous repérer des circonstances ou notre adhésion au Christ a, de fait, décidé de nos choix éthiques? Comment cela s'est-il fait? Quel épanouissement y avons-nous trouvé?

## TROISIEME PARTIE

# \*Former une Eglise qui propose la foi

Cette troisième partie est plus directement pastorale : nous chercherons à faire apparaître des lignes de force pour le travail actuel d'évangélisation, en tenant compte de notre situation de catholiques dans la société française et de l'exigence primordiale d'approfondir pour nousmêmes le "mystère delà foi". Car il s'agit de comprendre pourquoi et comment l'Eglise tout entière est appelée à pratiquer plus résolument et plus solidairement une pastorale de la proposition de la foi, tout en acceptant d'être évangélisée à l'intérieur d'elle-même.

## I. Progresser dans l'expérience de l'évangélisation

Comprendre notre situation de catholiques dans la société actuelle et aller nous-mêmes aux sources de notre foi : telles sont les deux démarches dont nous avons voulu souligner le caractère indispensable et même urgent.

Mais ces deux démarches ne s'arrêtent pas à elles-mêmes. Elles se justifient par le projet primordial qui anime l'Eglise depuis ses origines : être dans le monde le signe sensible et efficace du Dieu vivant, par l'annonce de l'Evangile, par la proposition de cette foi qui nous fait vivre.

Face à cette mission, le défi à relever aujourd'hui est réel : car certains chrétiens estiment que la foi au Christ se suffit à elle-même, qu'elle doit demeurer une expérience personnelle, et ne pas devenir une action de l'Eglise. D'autres personnes, à l'extérieur de l'Eglise, craignent les tentatives de prosélytisme, qui s'opposent à la liberté de conscience et qui contreviennent aux règles de la laïcité.

Comment comprendre nous-mêmes que l'expérience de l'évangélisation est intérieure à la vie de l'Eglise, qu'elle fait partie de son identité la plus profonde et qu'en même temps, elle est au service des hommes et des femmes de notre société ?

#### 1. Des approches différentes

Nous savons bien qu'il existe des approches différentes de l'évangélisation.

Autre est l'approche directement théologique, comme celle que l'on trouve dans cette grande charte de l'évangélisation proposée par Paul VI en 1975 dans l'Exhortation apostolique Evangelii nuntiandi, où sont envisagés successivement les fondements christologiques de l'acte d'évangéliser, les étapes et les méthodes du travail d'évangélisation, son contenu et ses destinataires.

Autre est l'approche pastorale par laquelle sont examinés les secteurs humains et sociaux (banlieues des grandes villes, zones de pauvreté, catégories socioprofessionnelles, etc.) où l'Evangile demande à être vécu et annoncé à frais nouveaux

Autre est l'approche historique et sociologique, par laquelle on cherche à distinguer les divers modèles d'évangélisation qui se sont succédés en France depuis plusieurs décennies, depuis ceux qui évoquaient des projets de conquête jusqu'à ceux qui recommandent une simple présence, qui peut aller jusqu'à l'enfouissement.

Nous reconnaissons l'importance et l'utilité de chacune de ces approches, mais nous voulons ici être fidèles à l'intuition primordiale qui a inspiré notre Rapport initial sur la proposition de la foi. De même que nous avons cherché à attirer l'attention sur l'expérience de la foi vécue, de même nous chercherons maintenant à parler de l'expérience de l'Eglise qui évangélise, c'est-à-dire des actes et des pratiques qui deviennent des actes effectifs de proposition de la foi et qui peuvent être reconnus comme tels par tous les acteurs de la pastorale et de la mission chrétiennes.

## 2. Des attentes multiples

Dans cette perspective, l'expérience des "nouveaux venus à la foi" et de leur accueil dans l'Eglise nous semble non pas normative, mais significative.

Nous voulons ainsi parler d'abord des catéchumènes, mais aussi des recommençants, et, plus largement encore, de tous ceux et celles, jeunes et adultes, qui sont ou qui se révèlent progressivement en attente de quelque chose, qu'ils ne savent pas toujours nommer explicitement, mais qui peut conduire jusqu'à la découverte du Christ, de sa Parole, de ses sacrements et de son Corps ecclésial.

L'expérience actuelle de l'évangélisation implique cette constatation initiale : il existe actuellement, dans notre société, un certain nombre de personnes qui attendent quelque chose de l'Eglise et qui ont la possibilité de manifester cette attente lorsqu'elles entrent en relations, d'une manière ou d'une autre, avec l'Eglise : soit pour des demandes sacramentelles de baptême ou de mariage, soit à l'occasion d'événements particuliers, heureux ou éprouvants, qui marquent leur existence, soit grâce à des rencontres fortuites avec une communauté chrétienne, avec un groupe plus ou moins informel, ou même avec un mouvement organisé qui leur propose un chemin d'initiation à l'Evangile, en fonction de leur situation humaine.

Ne devons-nous pas admettre que ce type de rencontres interroge et même bouscule la logique missionnaire qui était inscrite en nous ? Car nous avons pu nous imaginer, selon une logique plus ou moins marchande, ou du moins exclusivement fonctionnelle, que l'Eglise, pour évangéliser, devrait faire jouer une sorte de loi de l'offre et de la demande, l'Eglise se situant du côté de l'offre, et les autres, les personnes en attente, du côté de la demande.

Dans la réalité concrète, dans l'expérience effective que l'Eglise est appelée à faire en rencontrant ces personnes, que se passe-t-il vraiment et comment se présente le cheminement qui conduit jusqu'à la proposition de la foi ?

#### 3. La liberté de Dieu

Ces personnes en attente ne doivent pas être considérées purement et simplement, selon une logique marchande, comme des clients de l'Eglise, prêts à consommer passivement ce que nous avons à proposer. Ce sont d'abord des hommes et des femmes qui, par leur attente et leur démarche, attestent la liberté de Dieu et le travail de l'Esprit Saint qui peut éveiller en tout être humain le désir d'aller au-delà de ce qu'il vit immédiatement. A leur manière, qui est parfois déconcertante, ces personnes nous rappellent que le terrain primordial de l'évangélisation est celui de l'existence humaine et qu'il n'y a pas d'évangélisation authentique sans cette

confrontation effective entre l'Evangile du Christ, la Révélation de Dieu et les attentes profondes dont tout être humain est porteur.

Mais, réciproquement, en comprenant ces attentes humaines et en y répondant, l'Eglise a la responsabilité de montrer qu'elle ne se contente pas de répondre à des demandes immédiates, mais qu'elle exerce une mission qu'elle a reçue du Christ et qui consiste à montrer et à ouvrir les chemins qui conduisent jusqu'à Lui.

L'Eglise, dans la diversité de ses communautés et de ses groupes, est dès lors appelée à pratiquer non seulement un accueil large et désintéressé, mais une vigilance active : puisqu'il s'agit de percevoir les signes de l'imprévu de Dieu à travers ces demandes multiples et de comprendre en même temps que ces demandes appellent une initiation prolongée au mystère du Christ, à sa Parole, à ses sacrements et à la vie nouvelle dont il est la Source.

### 4. L'appel à la conversion

Mais si l'Eglise veut proposer la foi, elle ne peut pas se contenter de cette attitude de vigilance active. Elle doit aussi faire entendre, de façon aussi explicite que possible, l'appel de l'Evangile à la conversion : "Le temps est accompli, et le Règne de Dieu s'est approché : convertissez-vous et croyez à l'Evangile" (Mc 1,15).

Défait, lorsque des chemins d'initiation sont proposés à ces personnes, en fonction de leurs demandes et de leurs situations particulières, on constate souvent qu'un véritable processus de conversion se met en route. Un décalage est perçu entre telle ou telle situation et les exigences de l'Evangile. La confiance en soi-même est fortifiée ou reconstruite, la foi elle-même est reçue comme une force pour vivre et pour affronter les difficultés de la vie.

C'est alors qu'au-delà des démarches et des conversions personnelles, l'Eglise est reconnue comme un milieu de vie, où les choix des individus sont soutenus par la communauté des croyants, souvent aussi comme un lieu d'espérance au milieu des précarités de la société.

L'Eglise ne se contente pas de percevoir les appels de Dieu à travers ces personnes en état de conversion, ni même de répondre à ces appels. Elle a aussi la responsabilité d'actualiser l'appel de l'Evangile à la conversion, à la manière de l'apôtre Paul s'adressant aux chrétiens de Rome : "Ne vous modelez pas sur le monde présent, mais soyez transformés par le renouvellement de votre intelligence, pour discerner quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bien, ce qui lui est agréable, ce qui est parfait." (Rm 12,2).

L'Eglise qui appelle ainsi à la conversion peut devenir un signe de contradiction. Car, comme l'écrivait Paul VI, elle ne doit pas craindre de transformer "par la force de l'Evangile les critères de jugement, les valeurs déterminantes, les points d'intérêt, les lignes de pensée, les sources inspiratrices et les modèles de vie de l'humanité, qui sont en contraste avec la Parole de Dieu et le dessein du salut" (Evangelii nuntiandi, 19).

La proposition de la foi comporte ainsi une dimension prophétique : car l'Eglise ne peut appeler des hommes et des femmes à vivre selon l'Evangile, à chercher la justice du Royaume de Dieu, sans désigner et sans combattre les comportements, les mentalités, les structures et les engrenages économiques et sociaux qui s'opposent à cette vie selon l'Evangile et à cette justice du Royaume de Dieu.

Nous sommes ainsi conduits, au nom de notre foi, à participer aux débats et aux choix qui concernent les finalités de notre société, surtout quand il s'agit de reconnaître la dignité inaliénable de chaque personne humaine, en toutes circonstances, et de dénoncer cette logique perverse qui fait trop souvent passer les impératifs des techniques ou de la rentabilité financière avant les personnes.

## 5. La communion de l'Eglise et l'évangélisation

Mais l'Eglise n'est jamais dispensée de répondre aussi pour elle-même à ces appels qu'elle adresse à la société. Pour annoncer l'Evangile au monde, elle doit en même temps l'accueillir et le pratiquer, dans la façon même dont elle s'organise et dont elle exerce sa mission.

a. L'Eglise qui est en France fait à cet égard, depuis quelques années, une double expérience. En même temps qu'elle constate sa pauvreté, son affaiblissement institutionnel et une certaine perte de reconnaissance sociale, elle apprend à vivre à l'intérieur d'elle-même le mystère de communion qui la constitue.

Grâce au travail entrepris par de nombreux synodes diocésains, grâce à la collaboration qui se développe entre prêtres, diacres et laïcs, dans de multiples domaines de l'action pastorale, il est donné à beaucoup de personnes de découvrir que l'Eglise n'est pas une structure qui leur serait extérieure, mais un Corps vivant et organisé, façonné et construit par la Parole de Dieu et les sacrements de la foi, et où chaque baptisé peut trouver sa place, en fonction de sa vocation et de sa mission particulières.

Nous avons d'autant plus le droit de nous étonner et même de souffrir, lorsque des observateurs extérieurs parlent de l'Eglise selon des catégories étrangères à sa réalité, et spécialement à cette réalité de communion à la fois sacramentelle et sociale, dont nous faisons l'expérience. Nous ne pouvons pas nous résigner à ce que le Corps du Christ qui nous fait vivre soit réduit à un spectacle auquel on s'intéresse provisoirement, ou à une entreprise dont on cherche à apprécier la rentabilité.

b. Mais nous avons nous-mêmes, comme membres de l'Eglise, une responsabilité d'autant plus grande, pour que l'Eglise soit effectivement fidèle à son identité et à sa mission. Cette responsabilité nous semble comporter au-moins deux exigences.

D'abord, il faut tout faire pour que, dans la répartition des tâches et des responsabilités à l'intérieur de l'Eglise, on ne se réfère jamais à une logique utilitaire, ou même seulement fonctionnelle, en vertu de laquelle les personnes seraient purement et simplement identifiées à leurs fonctions et appréciées selon les résultats de leur action.

Ce qui identifie un membre de l'Eglise, c'est sa manière de vivre sa foi, d'agir selon l'Esprit, d'"être dans le Christ" et de témoigner du Christ dans le monde. Il faut veiller à cette reconnaissance et à ce respect mutuel de notre identité et de notre mission de croyants et de témoins. Il faut aussi doter les communautés chrétiennes des moyens de pratiquer effectivement cette reconnaissance et ce respect, en favorisant la communication de la foi et de l'expérience chrétienne entre tous.

Dans ce but, l'Eglise de France a engagé de profondes révisions de ses fonctionnements et même des réformes structurelles importantes, par la constitution des Conseils presbytéraux, des Conseils diocésains de pastorale, des Conseils pastoraux de paroisses et de secteurs. D'autre part,

de véritables charges ecclésiales sont désormais confiées à des laïcs, dans le domaine de la catéchèse, de l'animation liturgique et spirituelle, sans oublier les responsabilités financières et administratives. Beaucoup reste à faire pour trouver des formes d'organisation, de concertation et de prise de décision adaptées à la nature et à la mission de l'Eglise. Tous les diocèses s'y emploient, souvent grâce à l'impulsion donnée par de nombreux synodes.

Mais aussi importants que soient ces aménagements institutionnels, on ne doit jamais perdre de vue qu'ils ne constituent pas une fin en eux-mêmes. Ils ne se comprennent vraiment que par rapport au mystère de la foi, qui est à la source de l'Eglise, et à la proposition de la foi, qui constitue sa mission.

Plus notre Eglise est engagée dans un travail de recomposition intérieure et de réforme structurelle, plus elle doit regarder en amont et en aval d'elle-même. En amont : c'est-à-dire vers la Révélation que Dieu fait de lui-même en Jésus Christ, avec l'appel à accueillir cette Révélation pour en vivre. En aval : c'est-à-dire vers cette société actuelle, où, dans une situation de crise, se font jour des attentes relativement nouvelles qui appellent une évangélisation entreprise à frais nouveaux.

c. Dès lors que ces deux exigences sont prises au sérieux, il n'est plus possible d'opposer le mystère de l'Eglise et sa mission dans le monde. Car l'Eglise qui vit le mystère de foi et de communion qui la constitue se trouve plus solidaire et plus libre pour évangéliser, et réciproquement, le travail d'évangélisation l'appelle sans cesse à approfondir la foi et la communion qui fondent son existence.

De sorte que nous sommes appelés à répondre, pour les temps actuels, à l'appel décisif que Jésus adressait à Simon-Pierre au bord du lac de Tibériade : "Avance en eau profonde !"" ou bien "Va au large !" (Le 5, 4). Cette double traduction recouvrant deux expériences inséparables : l'Eglise qui va aux sources de la foi est en même temps une Eglise qui accepte d'aller au large pour annoncer l'Evangile. Aujourd'hui, tout en faisant l'expérience de notre pauvreté, nous progressons effectivement dans l'expérience de l'évangélisation, en découvrant nous-mêmes la foi comme une Source et en n'hésitant plus à conduire d'autres personnes jusqu'à cette Source, là où elle est toujours offerte, dans l'Eglise sacrement du Christ et de sa Vie.

- 1. De guels renouveaux de nos communautés sommes-nous témoins ou acteurs?
- 2. Comment vivons-nous la diversité de la vie chrétienne dans nos paroisses, nos mouvements, nos groupes de prière ? Quels moyens choisissons-nous pour servir l'unité de nos communautés d'Eglise ?
- 3. Quelles initiatives ont été prises pour l'évangélisation de notre secteur pastoral ou notre milieu ? Comment y avons-nous participé ?

## II. Former l'Eglise sacrement du Christ dans notre société

Nous savons bien qu'une hypothèque pèse en permanence sur les relations que l'Eglise entretient avec la société laïque qui est la nôtre, et spécialement avec l'opinion publique et les médias. L'Eglise que nous formons se trouve plus ou moins identifiée à une force politique et sociale, et son action est interprétée à travers des catégories politiques et sociales, soit de conservation et de progrès, soit d'avancées et de reculs.

Dans la mesure où l'Eglise inscrit sa vie et son action dans l'histoire de notre société, nous n'avons pas à refuser systématiquement ces interprétations. Mais nous avons le droit de protester

lorsqu'elles deviennent elles-mêmes systématiques, et surtout nous avons la responsabilité pour nous-mêmes, de l'intérieur de l'Eglise, de faire valoir notre propre compréhension de l'Eglise et de sa nature spécifique, qui est inséparable du "mystère de la foi".

### 1. La sacramentalité de l'Eglise

Nous ne pouvons pas échapper à l'histoire qui, depuis plusieurs siècles, a marqué l'évolution des relations entre l'Eglise et la société, surtout si ces relations sont mises sous le signe d'une ^progressive émancipation de la société vis-à-vis de l'Eglise.

De multiples débats attestent la permanence d'une telle interprétation. D'un côté, on affirme que les sociétés gagnent en maturité lorsqu'elles acceptent de séparer les identités civiques des convictions religieuses, et l'on souligne les dérives qui se produisent lorsque la loi religieuse s'impose à l'Etat et à la société civile. Mais, d'un autre côté, on exprime la crainte que les sociétés ne dérivent vers des lois et des comportements inhumains, dès lors que toute référence à la Loi divine a été abandonnée

Dans ce genre de débats, les arguments peuvent se retourner à l'infini. A ceux qui dénoncent le caractère dangereux et totalitaire de toute religion, d'autres répliquent, en énumérant les crimes commis au nom de la Raison livrée à elle-même.

Nous ne voulons pas rester enfermés dans ce genre de débats finalement stériles. L'expérience vécue par les catholiques de France nous montre que nous n'avons pas à choisir entre les "droits de Dieu" et les "droits de l'homme". Nous sommes disciples du Fils de Dieu fait homme pour le salut de tous, et nous savons, par expérience humaine et historique, que là où les droits réels des êtres humains sont bafoués, l'invocation de Dieu est hypocrite, et qu'inversement, là où la liberté d'adorer et de servir le Dieu Sauveur du monde n'est pas reconnue comme un droit civique, la liberté politique n'est qu'un argument de propagande.

Pour sortir de ces oppositions insupportables, nous disposons de la grande affirmation du Concile Vatican II au sujet de la sacramentalité de l'Eglise, car "l'Eglise est, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain" (Lumen gentium, 1).

Nous avons à peine commencé à mesurer les implications et les conséquences d'une telle affirmation, et nous avons besoin d'en comprendre tous les enjeux théologiques et pastoraux, précisément pour former plus résolument l'Eglise sacrement du Christ dans notre société laïque et pluraliste.

- a. Affirmer la nature sacramentelle de l'Eglise, c'est souligner d'abord son enracinement dans le mystère qui la constitue et qui l'oblige sans cesse à se décentrer d'elle-même. Car elle est signe du Christ, qui la précède, qui la fait vivre et qui l'attend.
- b. En même temps, l'Eglise sacrement du Christ a un caractère historique et une constitution socialement repérable. C'est "sous les espèces" de cette société particulière que se donne à recevoir et à vivre la Présence de Dieu dans notre monde.

Il est donc inévitable que la perception de l'Eglise oscille en permanence entre une affirmation trop étroite de sa singularité comme "institution divine" et une réduction abusive de son originalité dans les catégories générales de la religion. Nous devons accepter de n'être pas

toujours compris comme nous souhaiterions l'être. Cette incompréhension elle-même fait ressortir la nécessité et même l'urgence d'une initiation permanente pour entrer dans l'expérience chrétienne.

Mais nous avons d'autant plus à comprendre nous-mêmes, que le meilleur service, le service spécifique que nous pouvons rendre aux hommes et aux femmes de notre société, consiste à "rendre compte de l'espérance qui est en nous" (1 P 3,15), en vivant et en proposant la foi reçue des Apôtres, avec tout ce qu'implique cette vie et cette proposition.

Il apparaît alors concrètement que l'Eglise, en se manifestant comme sacrement du Christ, n'est pas seulement antérieure aux sociétés modernes. Elle leur est aussi intérieure. Elle est chez elle dans les sociétés démocratiques d'aujourd'hui, dans notre société laïque. Tout simplement parce que c'est la société à laquelle nous appartenons et au sein de laquelle nous voulons vivre notre foi

Dans cette société, notre Eglise ne s'identifie pas à telle ou telle réalisation culturelle. Elle sait bien que l'Evangile du Christ doit être annoncé aux hommes et aux femmes de toutes races, de toutes langues et de toutes cultures, et qu'elle-même, comme Eglise du Christ, demeure un ferment d'universalité concrète, surtout quand notre société est tentée de se refermer sur elle-même. De fait, la présence dans nos communautés chrétiennes de familles issues de l'immigration nous rappelle l'exigence et la réalité de cette catholicité effective.

Au sein même de la nation française, avec tout ce qui a progressivement contribué à sa constitution au long des siècles, l'Eglise catholique appelle chacun de ses membres à vivre en citoyen consciencieux, là où il se trouve, et elle propose à tous de se reconnaître comme frères et sœurs en humanité. N'est-elle pas envoyée en ambassade pour les inviter au festin préparé par le Père des cieux pour tous ses enfants ?

Parce qu'elle est fidèle à son Seigneur, lui qui est la lumière des nations, Lumen gentium, l'Eglise ne peut jamais renoncer à être en ce monde, dans notre société, comme l'ébauche, imparfaite, mais réelle, du Royaume de Dieu où tout sera réconcilié.

### 2. L'Eglise et le service de la société

Comme disciples du Christ, nous ne prétendons pas être mieux compris que lui, et nos péchés ne peuvent évidemment qu'ajouter à cette épreuve. Il nous faut donc accepter de nous interroger sur la manière dont nous sommes perçus et présentés dans l'opinion publique.

Mais, dans la mesure où nous sommes citoyens de la société française, nous prétendons bénéficier des mêmes droits et être tenus aux mêmes devoirs que les autres citoyens. Nous désirons aussi être traites équitablement par les différentes instances de l'Etat. Nous ne refusons pas d'admettre nos limites, nos carences et même nos fautes. Nous revendiquons seulement le droit de proposer à tous nos contemporains ce qui constitue l'expérience fondatrice de nos existences humaines, et le droit de fonder en raison, autant qu'il est possible, les choix qui sont les nôtres.

En invitant ceux qui le veulent à accepter et à reconnaître Jésus Christ comme le Seigneur et le Maître de leur vie, deux convictions fondamentales nous animent :

Nous ne faisons injure à personne et nous ne contraignons aucune liberté, puisque Jésus de Nazareth, Messie crucifié, n'a pratiqué que le service et l'humilité pour nous révéler l'Amour infini de son Père.

Nous proposons à ceux qui veulent bien s'engager à sa suite un mode de vie, d'action et de communion dont les conséquences peuvent se répercuter en un service réel des hommes, un service qui s'inscrit dans notre monde et notre histoire.

Ces deux convictions fondamentales nous autorisent à rendre compte de la manière dont la mission de l'Eglise s'exerce et veut s'exercer dans la société actuelle.

a. Parce qu'elle est signe du Don de Dieu, l'Eglise ne prétend se substituera aucune institution politique et sociale nécessaire à la vie en commun. Elle reconnaît l'autonomie des familles, de la société civile et de l'Etat. Les citoyens qui sont ou qui deviennent chrétiens ne sont jamais soustraits à leurs obligations sociales. Ils ne constituent pas un Etat dans l'Etat.

Mais, parce qu'elle est signe de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain, l'Eglise est porteuse d'un double message, dont les deux éléments sont indissociables : Dieu seul est digne d'adoration. Toutes les idoles fabriquées et manipulées par les hommes, quelles qu'elles soient, risquent de devenir dangereuses. Sous le regard de Dieu, tous les hommes sont de la même race et du même lignage. Aussi légitimes que soient les institutions particulières qui régissent notre société, leur pouvoir a des limites et n'a pas d'autre raison d'être que de servir au Bien commun de tous.

Cette double annonce peut devenir prophétique dans certaines situations de l'histoire, lorsque l'Eglise se heurte aux prétentions totalitaires de l'Etat, ou bien lorsque les lois et les structures politiques, économiques ou sociales s'opposent au respect des personnes et à leur dignité inaliénable. L'Eglise est alors appelée à résister - en paroles et en actes - à ce qui compromet la vérité de Dieu et la dignité des personnes. Cette résistance peut aller jusqu'au martyre, qui fait honneur à l'Eglise et à l'humanité, car il manifeste en même temps la force de l'Esprit et la grandeur de la liberté humaine.

b. Parce qu'elle est aussi moyen de ce qu'elle signifie, l'Eglise permet aux disciples de Jésus de marcher effectivement à sa suite. Car il ne suffit pas de dire :

"Seigneur! Seigneur!", il faut aussi accomplir la volonté de Dieu. C'est dans cet accomplissement qu'est révélé au monde l'Amour dont nous sommes témoins.

Lorsqu'elle invite les chrétiens à vivre des sacrements, à s'engager dans la formation de la foi, dans la recherche théologique et dans l'expérience spirituelle, l'Eglise ne contribue pas seulement à la formation de ses membres. Elle contribue aussi au développement culturel et social de la nation où ils vivent. Car la pratique de la prière et de la réflexion théologique, la compréhension des réalités humaines à la lumière de la foi, l'expérience du pardon reçu et pratiqué permettent à notre humanité de se découvrir pour ce qu'elle est : faillible et limitée, mais infiniment aimée de Dieu et enracinée dans cet Amour.

Ces expériences et ces pratiques, proposées et vécues en Eglise, ont évidemment une portée confessionnelle. Mais nous avons la conviction qu'elles contribuent aussi au savoir-vivre et au vouloir-vivre de notre société tout entière.

c. Pour donner corps et visibilité sociale aux réalités qu'elle annonce, l'Eglise, aujourd'hui comme hier, se dote d'organismes et d'institutions qui prennent place dans l'ensemble de la société. Les églises, les établissements scolaires, les mouvements organisés, les services sociaux ou caritatifs traduisent, parfois mieux que des mots, l'identité de ce "peuple nouveau" que nous essayons d'être, dans le Christ et pour le monde.

Mais nous n'avons pas la prétention de régenter notre société. Nous revendiquons seulement la liberté de proposer et de mettre en œuvre la Parole que nous avons découverte et qui fonde notre espérance. Nous nous réjouissons sans arrière-pensée lorsque notre société peut assumer ellemême toutes les fonctions nécessaires à la vie en commun. Nous invitons alors tous les membres de nos communautés à prendre leur part de service, comme les autres citoyens, au sein des institutions publiques, sans hésiter, quand il le faut, à rendre compte de la foi qui se trouve à la source de leur présence et leur action.

Enfin, lorsque nous nous réunissons pour prier, pour étudier les Ecritures ou pour organiser le partage des talents que Dieu nous a confiés, nous avons conscience de servir la société à laquelle nous appartenons par toutes les fibres de notre être, en partageant ses incertitudes et ses projets. Mais, en même temps, nous avons la conviction d'être déjà, au milieu de nos frères, et pour eux, comme le germe de ce peuple immense que l'apôtre Jean, selon le livre de l'Apocalypse, voyait déjà dans la gloire de la Jérusalem céleste (cf. Ap 7, 9).

- 1. Le Concile Vatican II a dit de l'Eglise qu'elle est, dans le Christ, comme le sacrement du salut. Comment comprenons-nous cette présentation du mystère de l'Eglise ?
- 2. Sommes-nous attentifs à discerner dans les événements un appel de Dieu ? Quels événements nous ont marqués personnellement ou dans la vie de nos communautés ?
- 3. A quelles activités sociales ou éducatives participons-nous ? Ressentons-nous à partir de cela une concurrence entre les institutions civiles et les institutions ecclésiales ?

## III. Préciser nos lignes d'action

Nous venons de parler de l'Eglise et d'en situer la mission dans la société actuelle. Il s'agit maintenant de nous demander comment, aujourd'hui comme toujours, notre Eglise est appelée à réaliser elle-même selon trois modalités traditionnelles: se ses la confession de la. foi. service le. de l'humanité. la pratique liturgique et sacramentelle. Selon leurs diverses sensibilités, les membres de l'Eglise ont tendance à mettre l'accent sur l'un ou l'autre de ces trois aspects. Nous voudrions montrer qu'il est nécessaire de les relier les uns aux autres, tout en faisant sa juste place à chacun d'eux.

## 1. Célébrer le salut (leitourgeia)

L'Eglise est détentrice d'un message qu'elle a mission d'annoncer (marturia). Elle a aussi pour mission de servir la vie des hommes (diaconia). Il n'en reste pas moins vrai que cette transmission du message et ce service de l'humanité culminent dans la célébration liturgique (leitourgeia), au cours de laquelle la communauté reçoit la Parole de son Seigneur et prie pour le salut du monde.

C'est la raison pour laquelle nous invitons à prendre en compte en premier lieu cette dimension liturgique et sacramentelle de la vie de l'Eglise.

Nous n'avons aucunement l'intention de remettre en cause les dimensions de confession et de service qui avaient besoin d'être revalorisées pour que la vie de l'Eglise ne soit pas réduite au "culte". Mais, si la célébration sacramentelle est véritablement le lieu dont tout part et où tout est appelé à revenir, n'est-ce pas elle qui doit donner leur pleine portée théologale aussi bien à l'engagement dans le monde qu'à l'annonce de la foi ? N'y a-t-il pas en effet un risque réel qu'en se détachant de la vie liturgique et sacramentelle, l'annonce du message se transforme en propagande, que l'engagement des chrétiens perde sa saveur propre et que la prière dégénère en évasion ?

Mais, s'il importe que la liturgie soit au centre de la vie chrétienne, il importe tout autant de ne pas en faire le tout, car elle y perdrait sa substance. C'est pourquoi, même si nous en parlons en premier lieu, nous ne manquerons pas de la situer par rapport aux deux autres modalités essentielles de la vie ecclésiale.

a. Pour une pastorale sacramentelle de la proposition Depuis un certain nombre d'années, les difficultés rencontrées ont conduit à mettre en œuvre une pastorale de l'accueil des demandes sacramentelles, avec le souci d'entrer effectivement en dialogue avec les personnes qui présentent ces demandes, et de faire évoluer leurs motivations vers la foi.

Mais, dans ce but, si l'on ne veut pas avoir à "brader" le mystère de la foi, ni, inversement, à mettre les demandeurs devant des exigences qu'ils ne comprendraient pas, il faut que la pastorale de l'accueil s'accompagne d'une "pastorale de la proposition", par laquelle l'Eglise ne craint pas de prendre l'initiative, en invitant à faire la rencontre du Christ dans les sacrements.

## b. Une dynamique déjà amorcée

Dans tous nos diocèses, on pratique cette pastorale sacramentelle de la proposition en ce qui concerne le sacrement de confirmation, et cette pastorale porte des fruits dont des évêques, des prêtres et des éducateurs de jeunes peuvent témoigner.

Dans le même sens, les mouvements chrétiens de retraités et les accompagnateurs de malades ont contribué à renouveler le sens du sacrement des malades, que l'on propose largement dans des célébrations communautaires.

Dans des circonstances exceptionnelles et pourtant relativement fréquentes (pèlerinages, rassemblements de jeunes par des aumôneries ou des communautés nouvelles, etc...), des initiatives analogues sont prises en ce qui concerne la proposition du sacrement de réconciliation, qui cesse d'être présenté comme une exigence légale, mais qui apparaît comme une chance de se reconnaître pécheur, accueilli par le Christ et membre personnellement réconcilié de son Corps.

C'est dans la même perspective qu'il faut envisager la pastorale du sacrement de mariage. Cela suppose de porter une attention réelle aux conditions actuelles de la vie conjugale : précarités sociales, incertitudes devant l'avenir, instabilité croissante des couples, transformation de la condition féminine, problèmes posés par la régulation des naissances. En tenant compte de ces conditions, on peut présenter les exigences de l'Evangile au sujet du mariage comme un chemin praticable pour édifier une vie de couple et de famille. Un chemin praticable, c'est-à-dire un chemin sur lequel les époux ne sont pas laissés seuls, mais appelés à comprendre eux-mêmes, avec le soutien d'un groupe ou d'une communauté chrétienne, que la Parole du Christ au sujet de l'amour humain répond à ce qu'il y a de plus profond et même de plus fragile en eux.

Quant à l'Eucharistie, les communautés ont progressé dans la conscience de son importance pour la vie de l'Eglise. Mais il est toujours vital de renouveler partout le sens de la célébration dominicale comme ce moment où le peuple des baptisés fait visiblement corps, en répondant à la proposition que le Christ adresse à ses disciples afin qu'ils soient associés au don de sa propre vie pour la vie du monde.

Nous faisons tous l'expérience de célébrations accueillantes et chaleureuses, qui rendent presque sensible le salut que Dieu nous offre, en venant refaire nos forces pour poursuivre la route. Cela n'est pas un idéal inaccessible pour nos communautés, surtout si toutes les sensibilités et traditions spirituelles acceptent de mieux conjuguer ces exigences que l'on oppose parfois à tort : le respect de la tradition liturgique, l'appel à la participation de tous, et la contribution de diverses expressions esthétiques et artistiques.

Une telle pratique de l'Eucharistie est inséparable de la prise de conscience qui concerne les ministères ordonnés pour la vie et la construction du Corps ecclésial. La pastorale des vocations contribue largement à cette prise de conscience. La preuve en est, entre autres, les fruits qu'elle a portés avec le diaconat permanent. S'il n'en va pas encore de même pour le presbytérat, c'est sans doute qu'en l'occurrence, aussi énergique qu'elle soit, la pastorale des vocations presbytérales subit le contrecoup des difficultés rencontrées plus largement dans la pastorale des jeunes.

## c. Vie sacramentelle et expérience spirituelle

Valoriser ainsi la vie sacramentelle dans l'Eglise n'a de sens que si, corrélativement, on accorde toute sa place à l'expérience spirituelle. Car, en dehors de cette expérience, les démarches sacramentelles perdraient de leur profondeur. Il est donc important de relier sans cesse la pastorale sacramentelle à la proposition d'une vie animée par l'Esprit Saint, à la suite du Christ, une vie nourrie par la prière et la lecture des Ecritures.

A cet égard, bien des monastères et des communautés de vie religieuse, contemplative et apostolique, jouent un rôle décisif, non seulement par le témoignage de leurs membres, mais aussi par l'accueil qu'ils réservent, et d'abord dans leur liturgie, à beaucoup de "chercheurs de Dieu". Des personnes, dont les itinéraires religieux sont parfois mouvementés, trouvent ainsi la possibilité de se laisser éclairer, voire évangéliser, en acceptant de conformer leur expérience à la tradition vivante de la prière de l'Eglise.

Plus largement encore, si la liturgie est le culte rendu au Dieu de Jésus Christ dans l'Eglise, ceux qui y participent sont appelés à conformer leur vie au "mystère de la foi" qu'ils célèbrent, et, en même temps, à la risquer dans le service des autres. On peut donc affirmer qu'en participant à la célébration des sacrements, les chrétiens servent déjà la vie du monde et sont encouragés à déployer ce service dans les réalités et les événements de ce monde.

#### 2. Servir la vie des hommes (diaconia)

Il est exclu de célébrer en vérité le mystère de la foi, en s'en tenant à l'action cultuelle. Car le Dieu sauveur qui vient à nous en Jésus Christ s'est lui-même identifié aux pauvres et aux petits. Il y a donc un lien indissociable entre le culte chrétien et la vie des hommes, en ce qu'elle a de plus fragile et de plus menacé. On ne peut pas servir et aimer Dieu que l'on ne voit pas sans l'honorer dans les plus démunis de nos frères. Le ministère des diacres nous rappelle tout particulièrement ce lien fondamental entre service de Dieu et service des hommes.

Chez les catholiques de France, aujourd'hui, cette préférence évangélique pour les pauvres et les exclus, envisagés comme "sacrements du Christ", inspire de très nombreux engagements, personnels et institutionnels. Chez ceux qui mettent en œuvre cette insistance, grandit la conviction qu'ils accomplissent ainsi leur vocation chrétienne et qu'ils annoncent l'Evangile par leur façon de servir les hommes.

Pour honorer une telle mission, l'Eglise cherche à renvoyer ses membres à leurs conditions concrètes d'existence, en les encourageant à prendre en charge le monde qui leur est confié, avec les exigences de solidarité et d'initiatives que cela comporte. Pour ce faire, les mouvements, particulièrement les mouvements d'Action catholique, préparent leurs membres à inspirer évangéliquement leur action dans la prise en charge de la vie personnelle et sociale des hommes. Ils les aident à exercer une action collective sur les mentalités. L'Eglise dispose en même temps de moyens qui lui sont propres pour inspirer, soutenir et même organiser l'action des catholiques dans leur service de la communauté humaine, grâce à des organismes tels que le Secours Catholique ou le CCFD, grâce aussi à des institutions de santé et d'enseignement, ou à des mouvements éducatifs et caritatifs.

Il reste aussi à discerner les terrains nouveaux sur lesquels des initiatives créatrices sont attendues, qu'il s'agisse de l'intégration dans les banlieues, de l'illettrisme, de la solidarité avec les migrants, ou de la présence aux personnes âgées ou handicapées.

Pour autant, la charité ne se confond pas avec l'assistance aux situations de détresse. Car c'est une tradition bien attestée dans l'Eglise que de s'intéresser à tout ce qui contribue au développement des potentialités de notre société, et de soutenir la réflexion et l'action de ceux qui portent des responsabilités publiques, surtout quand il s'agit de décider des enjeux et des politique. finalités de la vie économique de vie ou Il faut aussi préciser que la préférence évangélique pour les pauvres ne s'accomplit en vérité que lorsque ceux-ci ne sont pas traités avec "paternalisme", comme les bénéficiaires potentiels des "bonnes œuvres", mais considérés comme de vrais partenaires. L'Eglise doit apprendre à devenir toujours davantage cette communauté originale où des exclus et même des "oubliés" de la société civile se voient reconnaître la dignité de membres actifs du Corps du Christ.

Cela se produit dans des quartiers défavorisés, où habitent des familles catholiques issues de l'immigration qui, avec quelques militants et aussi des communautés de religieux ou de religieuses, sont souvent les seules à assurer une présence significative de l'Eglise. Dans ces quartiers, où le mouvement catéchuménal est assez vivace, ces personnes et ces groupes font apparaître nettement la dimension internationale et interculturelle des communautés chrétiennes.

La pastorale des malades connaît aussi, à l'heure actuelle, un développement notable, grâce à la formation des personnes qui s'engagent non seulement à visiter des malades, mais à leur permettre de se reconnaître eux-mêmes comme des membres à part entière de la communauté chrétienne. Une telle présence aux malades oblige l'Eglise entière à aller sans crainte au cœur du mystère de l'homme souffrant, là où l'expérience chrétienne passe, souvent de façon radicale, par l'abandon à Dieu, par l'ouverture à sa bonté et par la conscience d'une communion personnelle au Christ Sauveur.

### 3. Annoncer l'Evangile (marturia)

La préférence pour les pauvres n'est pas un vain mot pour l'Eglise de France. Mais nous pouvons souhaiter qu'un engagement comparable se manifeste dans l'ordre de l'annonce effective de la foi.

Depuis longtemps déjà, les catholiques de France connaissent ce débat où l'on oppose la rigueur doctrinale et l'attention au vécu.

D'un côté, certains craignent que l'insistance sur la solidarité ne fasse oublier les exigences de la foi. Ils demandent des enseignements plus vigoureux et des références nettes à la Tradition catholique.

A l'inverse, d'autres s'inquiètent devant ce qu'ils considèrent comme une annonce conquérante, voire fondamentaliste, de la Parole de Dieu, qui risque, à leurs yeux, de renforcer l'hostilité à la foi chrétienne elle-même. Ils insistent sur la nécessité d'un engagement social des chrétiens

Ce débat entre les tenants d'une doctrine ferme et les partisans d'une présence active à la société est aujourd'hui en voie de dépassement, pour des raisons surtout pratiques.

Car, d'un côté, des parents traditionnellement chrétiens ont constaté que la communication de la foi à leurs propres enfants supposait bien plus que la pure et simple transmission des vérités doctrinales : l'initiation à une expérience spirituelle et l'éducation à l'amour du prochain. D'un autre côté, de nombreux laïcs engagés dans leurs tâches profanes en viennent à s'interroger sur la nature de leurs motivations chrétiennes, et sont en quête d'une véritable spiritualité.

## a. Développer la formation doctrinale

Des structures de formation doctrinale à l'intention des laïcs se sont progressivement mises en place dans la plupart des diocèses de France. Des centres théologiques se sont ouverts en bien des endroits, tandis que des facultés de théologie ont programmé des cursus de formation accessibles à des publics nouveaux. Il est actuellement possible à beaucoup de catholiques, engagés dans la vie de l'Eglise, de comprendre leurs raisons de croire et d'agir selon les exigences de leur foi.

Car cet approfondissement doctrinal de la foi est généralement relié au désir de servir la mission de l'Eglise, et aux motivations spirituelles et apostoliques des personnes qui en bénéficient. Cette formation doctrinale est même explicitement proposée aux personnes qui ont à porter de nouvelles responsabilités dans la vie de l'Eglise, en de multiples domaines, de l'initiation catéchétique aux charges pastorales assumées dans une communauté paroissiale. C'est ainsi que le domaine de la formation doctrinale et théologique n'apparaît plus comme un domaine séparé, plus ou moins indépendant, mais au contraire comme un domaine vital pour la croissance de la foi et de l'Eglise.

# b. Pour une pastorale de l'initiation

Cet effort d'approfondissement doctrinal ne devrait pas viser seulement les laïcs appelés à prendre une part active dans la mission de l'Eglise. Chez un grand nombre de catholiques adultes et jeunes, nous pouvons constater non seulement le décalage souvent dénoncé entre culture chrétienne et culture profane moderne, mais plus profondément un déficit considérable au plan de la formation chrétienne élémentaire. Même chez ceux qui fréquentent avec une certaine régularité nos assemblées dominicales, nous pouvons de moins en moins considérer comme acquis les points fondamentaux de l'initiation chrétienne. On peut estimer que cette carence est une des raisons qui rendent certains catholiques vulnérables aux propositions des sectes et d'autres mouvements religieux.

Quand nous insistons sur la nécessité d'une proposition de la foi, qui aille au cœur même du mystère, cela vaut pour la totalité du peuple chrétien, et pas seulement pour les croyants du seuil ou des marges. Dans ce but, il est indispensable de mettre en relief les éléments essentiels de la foi reçue des Apôtres et de l'existence façonnée par cette foi. Toute communauté chrétienne a aujourd'hui la liberté et même le devoir de prendre des initiatives pour assurer cette formation élémentaire, tout en l'adaptant aux besoins et aux capacités des personnes auxquelles elle s'adresse.

c. Les nouveaux venus à la foi et les jeunes Nous nous réjouissons sans réserve du mouvement qui conduit des catéchumènes en nombre croissant à demander à l'Eglise de les recevoir. Le baptême, la confirmation et l'Eucharistie qu'ils reçoivent font redécouvrir la valeur fondamentale de l'initiation chrétienne et les possibilités nouvelles d'en déployer la proposition d'une manière organique. Mais avons-nous assez conscience du travail en retour qui en découle pour nos communautés? Dans le domaine de la liturgie et dans bien d'autres encore, une véritable réappropriation de la tradition catholique est devenue nécessaire afin que nos communautés sachent faire place à ces nouveaux venus. N'étant pas des "catholiques" par héritage, ils se sentent parfois tellement étrangers dans nos communautés que certains les délaissent peu à peu. Des dialogues et des confrontations sont nécessaires entre ces nouveaux venus à la foi et les catholiques de vieille souche, afin d'inventer un style de vie ecclésiale qui tienne compte de l'interconnexion grandissante des cultures.

Ce point concerne tout particulièrement la jeunesse. Malgré les efforts entrepris dans le domaine de la pastorale des jeunes, et malgré les résultats positifs que l'on peut dès maintenant enregistrer, comment ne pas entendre un certain nombre d'entre eux, lorsqu'ils se disent comme étrangers à ce qu'ils perçoivent de l'Eglise? Et comment ne pas chercher à soutenir ceux qui n'hésitent pas à manifester leur foi chrétienne au milieu des autres et qui assument sans complexe leur situation minoritaire?

C'est une des leçons à tirer de l'Assemblée extraordinaire des évêques de France consacrée à la pastorale des jeunes en avril 1996. Notre Eglise tout entière est invitée à accentuer à l'intention des jeunes la pastorale de l'initiation, en situant cette pastorale dans le contexte des incertitudes et des précarités sociales qui marquent actuellement la vie et la conscience des jeunes.

"Où demeures-tu?", "Venez et voyez" (Jn 1,38-39): cette question des premiers disciples et cette réponse de Jésus, qui constituent le thème des prochaines Journées mondiales de la Jeunesse à Paris, en août 1997, dessinent les lignes directrices de cette pastorale de l'initiation, spécialement pour des jeunes qui s'interrogent à la fois sur la façon de chercher Dieu et sur l'orientation de leur existence dans la société actuelle

Nous sommes tous appelés, adultes et jeunes, à entrer dans ce dialogue vital par lequel nos questions humaines s'ouvrent à la Révélation de Dieu. L'Eglise qui propose la foi au Dieu de Jésus Christ doit sans cesse, et aujourd'hui plus qu'à d'autres époques relativement tranquilles, s'enraciner dans cette foi, et ne pas éviter les interpellations, ni même les épreuves, qui l'obligent à aller elle-même à la Source de la foi, à en comprendre la nouveauté et à l'annoncer avec assurance.

1. Dans nos communautés, comment vivons-nous cette relation fondamentale entre les trois modalités de la mission de l'Eglise : liturgie, service, annonce ?

- 2. De nombreuses suggestions d'action sont faites dans ce chapitre. Après les avoir repérées, demandons-nous laquelle ou lesquelles sont déjà en cours de réalisation chez nous. Quels fruits nous paraissent-elles avoir déjà portés ?
- 3. Comment notre prière unit-elle le souci du monde et le témoignage rendu à la grandeur de Dieu ?
- 4. Le document insiste sur la nécessité d'une pastorale de la proposition à propos des sacrements. Quelles conditions sa mise en œuvre nous semble-t-elle réclamer au niveau de nos communautés, de nos diocèses, de nos mouvements, etc....?

Vous a-t-on proposé une formation chrétienne? Comment en avez-vous profité? Quelles améliorations vous paraissent-elles nécessaires dans ce domaine?

## Vers le troisième millénaire

## 1. "Avancer sur des chemins toujours nouveaux"

Au mois de septembre dernier, la visite pastorale de Jean Paul II en France a été un événement profondément révélateur : révélateur de l'héritage chrétien qui est le nôtre et révélateur de la vitalité actuelle de notre Eglise, qui va vers le troisième millénaire, avec la volonté de vivre et d'annoncer l'Evangile du Christ.

Catholiques de France, vous ne pouvez pas oublier l'appel réaliste et confiant que Jean-Paul II nous a adressé : "C'est justement parce que vous avez derrière vous tant de siècles de christianisme que vous êtes appelés à agir de manière digne de la vocation chrétienne. La vocation des baptisés a une dimension constante, éternelle, et elle a une dimension particulière, temporelle. En un sens, les chrétiens de notre temps ont la même vocation que les premières générations de chrétiens de votre terre et, en même temps, leur vocation est déterminée par l'étape présente de l'histoire. L'Eglise est toujours une Eglise du temps présent. Elle ne regarde pas son héritage comme le trésor d'un passé révolu, mais comme une puissante inspiration pour avancer dans le pèlerinage de la foi sur des chemins toujours nouveaux" (Homélie de Reims, 22 septembre 1996).

La Lettre que vous avez désormais entre les mains a pour but de mettre en œuvre cet appel du Pape et de célébrer le grand Jubilé de l'an 2000, de telle manière que cette célébration nous engage tous à "avancer dans le pèlerinage de la foi sur des chemins toujours nouveaux".

Nous reconnaissons sans difficulté que notre Lettre est loin d'aborder tous les problèmes qui sont liés aujourd'hui soit à la situation de l'Eglise dans notre société, soit au contenu de la Révélation chrétienne de Dieu, soit aux multiples exigences d'une nouvelle évangélisation.

Nous n'avons pas cherché à tout dire sur la foi, sa situation, son contenu et sa pratique. Nous avons choisi d'aller à l'essentiel, en présentant la proposition de la foi comme une tâche qui peut mobiliser toute l'Eglise de France, dans la diversité de ses composantes, et qui oblige chacun de nous, comme membres de l'Eglise, à répondre aux trois appels que comporte cette Lettre et que nous vous demandons de ne pas séparer les uns des autres.

Car c'est en comprenant avec réalisme notre situation de catholiques dans la société actuelle que nous sommes conduits à aller plus résolument au cœur du mystère de la foi et à former une Eglise qui propose la foi d'une façon plus solidaire. Réciproquement, même si l'on est déjà

engagé dans la vie et dans la mission de l'Eglise, on n'est jamais dispensé d'approfondir sa foi et de la situer dans le contexte global de notre société.

Désormais, cette Lettre vous est confiée. Nous souhaitons que vous acceptiez de vous l'approprier comme un instrument de travail, de réflexion, de dialogue, et aussi de confrontations loyales avec des personnes qui ne partagent pas notre foi et qui appartiennent soit à d'autres religions, soit à d'autres courants dépensée.

C'est à un travail tenace de discernement, d'approfondissement de la foi et d'engagement chrétien que nous vous invitons, avec la conviction qu'en servant ainsi la cause de l'Evangile, nous servons aussi notre société d'une manière qui contribue en profondeur à son vouloir-vivre, en un temps d'incertitudes.

#### 2. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et Madeleine Delbrêl

Cependant, même si la proposition de la foi dans la société actuelle constitue un projet pastoral pour notre Eglise, nous savons bien qu'aucun projet pastoral ne saurait nous faire oublier que Dieu tient toutes choses entre ses mains, que ses dons sont totalement gratuits et qu'il a toujours la liberté de nous surprendre, en ouvrant des voies que nous n'avions même pas imaginées.

Les saints et les saintes sont, dans notre histoire, les vivants témoins de ce que Dieu donne à l'Eglise, parfois de façon imprévue, pour renouveler en même temps la profondeur de sa foi et l'élan de sa mission.

En cette année où nous fêtons le centenaire de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, nous reconnaissons dans la vie et la mort de la jeune carmélite de Lisieux la relation qui peut s'établir entre la profondeur de la foi vécue jusqu'au bout et la participation à la mission chrétienne dans le monde. Car c'est en s'offrant totalement à l'Amour miséricordieux du Père des cieux que Thérèse est devenue "apôtre des apôtres" et soutien des missionnaires.

Cette vocation étonnante de sainte Thérèse de Lisieux a été reconnue par une autre femme de chez nous, Madeleine Delbrêl, qui, elle, a vécu le combat de la foi et de la mission chrétiennes au sein du monde ouvrier. Elle écrit en effet : "Peut-être Thérèse de Lisieux, patronne de toutes les missions, fut-elle désignée pour vivre au début de ce siècle un destin où le temps était réduit au minimum, les actes ramenés au minuscule, l'héroïsme indiscernable aux yeux qui le regardaient, la mission ramenée à quelques mètres carrés, afin de nous enseigner que certaines efficacités échappent aux mesures d'horloge, que la visibilité des actes ne les recouvre pas toujours, qu'aux missions en étendue allaient se joindre des missions en épaisseur, au fond des masses humaines, en profondeur, là où l'esprit de l'homme interroge le monde et oscille entre le mystère d'un Dieu qui le veut petit et dépouillé, ou le mystère du monde qui le veut puissant et grand" (Ville marxiste, terre de mission, Paris, 1995, p. 147-148).

Sans doute nous faut-il apprendre toujours davantage à conjuguer ce que Madeleine Delbrêl appelle les "missions en étendue" et les "missions en épaisseur", et à pratiquer une confrontation passionnée entre l'esprit de l'homme, le mystère du monde et le mystère de Dieu.

#### 3. Profondeur de la foi et largeur de la mission

Cette exigence qui consiste à relier la profondeur de la foi en Jésus Christ et la largeur de la mission dans le monde s'enracine dans l'expérience des apôtres et tout particulièrement dans

celle de Simon-Pierre, à partir du moment où il rencontre Jésus et reçoit de lui un premier appel qui va se révéler décisif pour sa vie entière. Les termes qui expriment cet appel dans l'Evangile de Luc supportent une double traduction :

"Avance en eau profonde" ou bien "Va au large" (cf. Lc 5,4).

Dans l'expérience de l'apôtre Pierre, comme dans celle de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et dans celle de Madeleine Delbrêl, ces deux mouvements se révèlent inséparables : celui ou celle qui se laisse entraîner, par la foi, dans la profondeur du mystère de Jésus crucifié et ressuscité, se trouve, d'une manière ou d'une autre, envoyé dans le monde pour y annoncer l'Evangile. La largeur de la mission ne peut pas être dissociée de la profondeur de la foi.

Telle est l'expérience vécue par les saints et les saintes, et par tous les témoins de l'Evangile que Dieu nous a donnés et nous donne aujourd'hui : du même mouvement, ces hommes et ces femmes sont radicalement ouverts au mystère de Dieu et totalement disponibles à tous leurs frères. Leur vie et leur mort parlent au cœur et à la conscience de ceux qui cherchent à tâtons la lumière.

Telle est aussi l'expérience que notre Eglise est appelée à faire, si elle veut rester fidèle à l'exemple des Apôtres et des saints et si elle accepte que la proposition de la foi dans la société actuelle soit bien plus qu'un projet pastoral : une véritable expérience spirituelle. Alors nous pouvons vérifier qu'une solidarité essentielle existe entre ceux qui choisissent la recherche de Dieu dans la vie contemplative et ceux qui s'engagent pour annoncer l'Evangile dans le monde. Et surtout, nous comprenons que chacun d'entre nous, chacun et chacune à sa mesure et selon sa vocation, ne peut jamais séparer la prière et la charité, la méditation de l'Evangile et la participation aux luttes sociales, la pratique sacramentelle et l'engagement au service des pauvres.

Comme les Apôtres, comme les saints et les saintes, l'Eglise n'entraîne les autres vers le Dieu vivant que si elle se laisse elle-même saisir par son Amour, d'une manière ou d'une autre. Car, comme nous le rappelait Jean-Paul II à Reims, en se référant au Concile Vatican II, l'Eglise n'a pas d'autre but que de "continuer, sous la conduite de l'Esprit Consolateur, l'œuvre du Christ lui-même, venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité, pour sauver, non pour condamner, pour servir, non pour être servi" (Gaudium et spes, 3)

Nous n'avons pas d'autre désir, ni d'autre projet, en proposant la foi dans la société actuelle et en appelant tous les membres de l'Eglise qui est en France à prendre leur part de cette mission, à l'approche du troisième millénaire.

Au terme de notre Assemblée d'évêques de France, réunis à Lourdes, nous avons décidé de vous envoyer cette Lettre.

A vous tous qui allez la recevoir et la lire, elle dira notre confiance et notre solidarité dans la foi en Jésus Christ, sous le signe de la Vierge Marie, "elle qui a cru à l'accomplissement des paroles du Seigneur" (cf. Le 1, 45).

Les évêques de France A Lourdes, le 9 novembre 1996 1. Cette Lettre est aussi un instrument de réflexion et de travail pour célébrer le Jubilé de l'an 2000, parce qu'elle ouvre des chemins pour "avancer dans le pèlerinage de la foi", comme le Pape-Jean Paul II nous y a appelés à Reims.

Elle est donc spécialement confiée à tous ceux qui, dans les diocèses, sont déjà engagés dans la préparation du Jubilé. Il sera utile de la relier à tous les autres instruments de travail, de réflexion et de prière qui sont déjà disponibles en vue du Jubilé.

2. Cette conclusion fait appel à l'expérience spirituelle et, notamment, à la place des saints et des saintes dans l'histoire du peuple de Dieu.

Dans chaque Eglise diocésaine et dans chaque communauté chrétienne, on pourra se demander comment le témoignage de la sainteté est effectivement reconnu comme un élément décisif de l'expérience chrétienne, de la foi et de l'amour vécus jusqu'au bout.

© Editions du Cerf, 29 boulevard La Tour-Maubourg, 75340 Paris, France

Dernière modification: 9 novembre 1996

## DIOCESE 2000

#### Une nouvelle situation de l'Église I-

Ce n'est pas d'aujourd'hui que se pose la question du nombre de prêtres dans le diocèse de Nice. Le problème s'est posé dans les années 30 et dans les années 60. Mgr Rémond et Mgr Mouisset ont pu y répondre par une relance des services de vocations et de formations des prêtres, par une ouverture aux prêtres et religieux venus d'ailleurs.

Après le Concile Vatican II, la question ne se pose plus de la même manière pour deux raisons au moins. Le Concile a appelé les chrétiens laïcs à participer activement à la vie de l'Église (depuis la participation liturgique de la messe jusqu'à la possibilité de ministères). Le diaconat a été restauré. Il n'en est pas moins vrai que le ministère presbytéral est constitutif de la nature de l'Église catholique. Le prêtre est le signe que le Christ rassemble et envoie, que l'on devient chrétien par grâce dans une communauté d'appelés. L'appel au ministère presbytéral doit sans cesse être répercuté : il n'y a pas d'Église sans prêtres. Les diacres et les laïcs ne remplacent pas les prêtres.

La lettre aux Catholiques de France analyse la situation de l'Église dans notre pays. Nous sommes héritiers d'une tradition qui s'effrite et où le prêtre dans notre pays avait une place capitale dans la visibilité du christianisme. Nous sommes bâtisseurs d'une nouvelle manière de vivre en Église dans une société pluraliste et individualiste en revigorant les bases de notre foi au Christ et de notre agir chrétien, en rendant présente dans notre société laïque une Église qui parle de Dieu aux hommes et les sert en son nom. La place du prêtre, tout aussia nécessaire, change.

L'analyse de la crise des vocations est difficile à faire : cf. l'article du P. Scholtus dans les N.R. n°47 du 11 juillet 1997. Il reste que nous savons dans les dix ans à venir le nombre de prêtres qui seront disponibles pour servir le diocèse, quelle que soit notre attente de jours meilleurs. En 2001, il y aura autour de 130 prêtres et en 2006 autour de 90 prêtres. Vu le développement du diaconat, on peut espérer en 2001, 25 diacres permanents et en 2006, autour de 35. En même temps, si nous comparons l'annuaire de 1996 à celui de 1986, nous sommes passés de 20 responsables laïcs en 86 à 110 laïcs chargés d'un office et ayant une lettre de mission. Cela ne s'est pas fait sans préparation

au niveau de l'appel à la responsabilité, au niveau de la formation, au niveau du soutien spirituel. La journée du 5 Juin 1995 rassemblait 4 membres de chaque Conseil paroissial avec leur curé. La journée du 12 octobre 1996 réunissait les prêtres, les responsables des communautés religieuses, les responsables de service avec leurs équipes, et les laïcs ayant une lettre de mission. Ces Journées ont été des signes visibles d'un nouveau visage de notre Église locale, en train de se dessiner : nous le sentons très bien avec les chrétiens qui travaillent habituellement autour de nous. Mais ce visage de l'Église n'est pas encore perçu par l'ensemble du peuple chrétien et les changements de mentalités et de structures sont lents et difficiles.

La démarche actuelle consiste à réaliser et à diffuser davantage cette nouvelle figure de l'Église; car les changements ne peuvent plus se faire seulement avec les prêtres à partir d'un processus de nomination de plus en plus difficile. L'évolution ne peut être que celle de tout le peuple de Dieu qui comme y pousse la Lettre aux Catholiques de France fait le point de sa foi et de sa mission aujourd'hui.

Il s'agit de servir le diocèse de Nice avec moins de prêtres, mais dans une autre configuration de l'Église toujours fidèle à sa mission.

#### II - Critères d'une transformation

Trois critères doivent présider à cette évolution :

## Le critère de l'Évangélisation

La mission de l'Église est d'annoncer le salut du Christ dans la société qui l'entoure. Elle le fait par la présence et l'engagement des chrétiens dans le lieu habituel de leur vie. Elle le fait par son existence et son action institutionnelle au milieu du monde, rassemblant et fortifiant des croyants, suscitant des services, offrant largement ce qui la fait vivre.

L'Église d'aujourd'hui conjugue plusieurs courants : celui de la célébration et de la préparation des sacrements où l'on cherche plus d'intériorité et de participation consciente, celui de l'action dans les divers chantiers du monde de chrétiens solides et formés, celui d'une volonté d'annoncer le Christ partout et célébrer son action et sa

présence dans des manifestations visibles et enthousiastes. Quelle que soit la figure de l'Église locale, il est dans sa nature de se recevoir son Seigneur pour l'offrir à tous.

#### Le critère de la proximité

L'Église ne peut accomplir sa mission en se repliant dans des lieux centralisés ou protégés. Si le Christ appelle les hommes à la rencontre les uns par les autres, l'Église doit être proche. Elle l'a été en quadrillant le territoire de paroisses qui prenaient la forme des villages et des quartiers. Elle doit le demeurer et sans abandonner cette présence locale base de toute proximité, son attention doit se porter vers les nouveaux lieux où les hommes d'aujourd'hui et de demain sont en droit d'accueillir l'appel du Christ. Le critère de la proximité mérite d'être particulièrement approfondi : il est à la fois soutien d'une nouvelle manière des lieux anciens et création de lieux nouveaux.

### 3 Le critère de la corresponsabilité

C'est tout le peuple de Dieu qui se pose la question de l'avenir de sa présence dans le monde. La corresponsabilité (entre prêtres, entre prêtres et laïcs, entre mouvements, entre services) a déjà été une de nos orientations importantes dans les années 90.

Malgré les progrès réalisés, on peut encore avancer, en particulier, dans une meilleure connaissance de la trilogie paroisse,—service,—mouvement, dans une meilleure appréciation du ministère ordonné et de ses tâches, des offices confiés et de la mission des baptisés/confirmés. Bien distinguer la nature et la mission de chaque groupe pour évoluer chacun dans son domaine et tous ensemble permet de progresser sans que personne ne se sente menacé et avec l'accord de tous.

De plus, cette transformation réclame de chaque prêtre, diacre ou ministre laïc une grande disponibilité à la fois pour susciter des projets dans lesquels ils ne seront pas forcément acteurs à la même place et ensuite pour les mettre en pratique.

#### III - Un travail en dovenné

A l'aide de ces trois critères, on pourrait étudier dans chaque doyenné ce qui est souhaitable et possible de faire dans les années qui viennent en visant un bon service

du peuple de Dieu et de sa mission, en cherchant des économies de temps et de personnel, en améliorant la formation. Comme de toutes façons, le maintien du statu quo est impossible, il vaut mieux décider des orientations que d'agir sous le coup de la nécessité ou du hasard.

Pourquoi le doyenné comme structure de base de cette recherche?

Il semble que mises à part un certain nombre de modifications, ils cadrent bien avec la structure de notre diocèse. On ne doit jamais perdre de vue que chaque doyenné a son originalité de par sa configuration géographique et de par son histoire. C'est donc une unité de base intéressante. La réunion mensuelle du doyenné quelles que soient son organisation et sa réalisation reste un lieu de rencontre important.

Cependant, on ne peut diviser le diocèse en 12 parties indépendantes. Ce serait contraire à la théologie de l'Église locale, à la pratique des mouvements et services, au lien avec la société civile. Il convient donc que l'étude prospective sur chaque doyenné soit coordonnée et récapitulée à tout moment au niveau du diocèse.

#### IV- Une proposition

Préalable : Constituer autour du doyen une <u>cellule de base</u> composée de 4 ou 5 membres soucieux de l'avenir de l'Église prêtres ou laïcs.

Le travail se fera en va et vient entre cette cellule de base d'un côté, les prêtres, les paroisses à travers leurs Conseils ou E.A.P. de l'autre. Ce va et vient est nécessaire pour faire prendre conscience à l'ensemble de l'Église des transformations en cours :

1er temps : - Élaboration d'un "état des lieux" par doyenné à partir des questionnaires prévus en annexe :

. à rédiger tantôt en synthèse de doyenné tantôt en collationnant des paroisses

Prévoir une année → jusqu'à fin Octobre 1998

2e temps: - Présenter cet "état des lieux" aux services diocésains et aux Conseils paroissiaux

recueillir les réactions et les retourner aux doyens.

Novembre/Décembre 1998 - Janvier 1999

A partir de "l'état des lieux" et des réactions,

#### la cellule de base :

- dégage les axes importants pour le doyenné,
- propose des modifications dans la structure des paroisses ou doyennés, dans la manière de travailler.

→ Juin 1999

3e temps: La synthèse de ces propositions est faite par l'équipe épiscopale et est présentée successivement:

- au Conseil épiscopal,
- au Conseil presbytéral,
- au Conseil pastoral. dioce sain.

→ jusqu'en Janvier 2000

Décisions proclamées à Pâques 2000

4e temps: Communication et explication dans les paroisses et les doyennés.

→ jusqu'en Décembre 2000

#### Annexe O

## PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Informations sur les projets de développement des quartiers ou des villes.

Se poser la question:

- Comment l'Église peut-elle être présente et accompagner ses développements ?
- Quelles formations entreprendrent?

Cela doit être rédigé très librement.

- 😭 On ne part pas de zéro.
- Retrouver le n° des N.R. du 17 mai 1991 n°20.
  - Quel avenir pour les Alpes-Maritimes ?
  - Quelle place pour l'Église dans cet avenir ?
- Se souvenir du compte-rendu par doyenné de l'important travail fait avant la journée du 5 juin 1995.

#### Annexe 1

### DESCRIPTION DES LIEUX D'ÉGLISE

En prenant comme base chaque paroisse et l'annuaire diocésain.

- Une feuille (ou plusieurs) par doyenné à partir des n° 17, 18, 19.
- 11 Paroisses
- 111 Permanences d'accueil.
- 112 Activités communautaires.
- 113 Activités caritatives.
- 114 Activités catéchétiques :

Enfants et adultes.

- 115 Présence et influence sur le quartier.
- 116 Potentiel en salles de réunion.
- 117 Potentiel en habitants de personnel.
- 118 Autres activités.
- N.B.: D'autres activités sont traitées dans d'autres parties de "l'état des lieux"

P	12	-	Chapelles
		121	Qui assure leur service et comment ?
		122	Qui assure leur entretien et comment?
		123	Attachement des gens et influence sur le quartier.
			ş.
12	13	-	Communautés religieuses (hommes et femmes)
		131	Leurs activités propres.
		132	Leur présence et leur influence sur le lieu.
		133	Leurs liens avec la paroisse et le doyen.
		134	Leur avenir prévisible.
>	14	-	Établissement d'Enseignement catholique
		141	Comment est assurée leur aumônerie ?
		142	Quels liens avec le clergé ou les fidèles de la paroisse ou de doyen ?
D	15	-	Aumônerie de l'Enseignement Public

Comment est assurée l'aumônerie des collèges et lycées ?

Quels liens avec le clergé et les fidèles de la paroisse ou du doyen ?

	1	16	-	Pastorale	do	10	Santó
1	1	10	-	Fusiorate	ue	ш	Junie

- 161 Visite des malades.
- 162 Aumônerie des Maisons de retraite.
- 163 Aumônerie des hôpitaux et cliniques.
- 164 Lien entre les paroisses et le Service diocésain.

#### Sur le doyenné:

(bien distinguer mouvements et services en fonction de l'annuaire diocésain).

- 17 Mouvements catholiques implantés
  - 171 Jeunes.
  - 172 Adultes.
- 18 Antennes de Service diocésain.
- 19 Autres lieux d'Églises dans le doyenné.

#### Annexe

#### 2

### ÉTAT DU SERVICE DU CULTE ET DU SACREMENT

- $\Rightarrow$  Par paroisse pour les  $n^{\circ}$ : 21, 23, 24, 25, 26, 28, 29.
- → Par doyenné pour les n°: 22, et 27.
- Un prêtre peut prendre en charge une partie, par exemple, ce qui concerne la réconciliation, ce qui concerne le mariage, ce qui concerne les funérailles.
- Certaines parties peuvent être traitées avec le Conseil paroissial ou l'E.A.P..
- 21 Le baptême
  - 211 Des petits-enfants.
    - Combien?
    - Où ? -
    - Quand?
    - Comment?
    - Voit-on se dessiner des tendances pour l'avenir.
  - 212 Enfants en âge scolaire
    - Combien?
    - Problèmes pastoraux et pratiques posés.

#### 213 Adultes

- Accueil et appel,
- Préparation avec le catéchuménat.
- célébration.
- Tendances?

## 22 - La Confirmation

### 221 <u>des jeunes</u>

- Combien?
- Évaluation de la pratique actuelle.
- Tendances.

#### 222 des adultes

- Combien?
- Préparation avec le catéchuménat
- Célébration.
- Tendances.

#### 23 - Eucharistie

#### 231 Premières communions

- Combien?
- Problèmes pastoraux et pratiques .

#### 232 Profession de foi

- Qu'est-ce qu'elle représente pour ceux qui la pratiquent ? (Aumônerie de l'Enseignement Public, de l'Enseignement Catholique)
- Rapport avec paroisses ou doyenné.

#### 233 Messes dominicales

- 2331 Nombre et assistance.
- 2332 Ententes déjà réalisées sur un quartier ou une ville sur les horaires.
- 2333 Peut-on améliorer en fonction des besoins et de la qualité liturgique ?
- 2334 Messes dominicales hors églises paroissiales.

#### 234 Messes en semaine

- 2341 A partir de la demande des fidèles ou des religieuses.
- 2342 En lien avec des funérailles ou des rencontres de groupes.
- 2343 A partir d'un lieu de célébration pour le prêtre.

#### 235 Culte du St Sacrement

Proposition ou tradition d'adoration eucharistique.

#### 236 Port de la Communion aux malades

- 2361 A partir de la paroisse.
- 2362 A partir du service de la Pastorale de la Santé.

#### 24 - Réconciliation

- 241 Présence de prêtres au confessionnel
  - Où ? Quand ?
- 242 Proposition de célébrations communautaires :
  - paroissiales,
  - interparoissiales.
- 243 Confession des enfants et des Jeunes autour de l'initiation chrétienne.
- 25 Sacrement des malades
  - 251 Urgences.
  - 252 Relations avec Pastorale de la Santé.
- 26 Mariage
  - 261 Problèmes posés par le nombre et la date.

26	-	Mariage

- 261 Problèmes posés par le nombre et la date.
- 262 Problèmes posés pour la préparation.
- 263 Lien avec le C.P.M.
- 264 Lien avec le Catéchuménat.

## Ordre

- 271 Appel au presbytérat.
- 272 Appel au diaconat.
- 273 Pastorale des vocations.
- 274 Lien avec les séminaristes.

#### 28 - Funérailles

- 281 Effort de rénovation.
- 282 Évaluation de l'association de laïcs à cette pastorale.

### 29 - Autres formes de culte

- 291 Fêtes patronales.
- 292 Culte marial.
- 293 Pèlerinages.

#### Annexe 3

## ÉVALUATION DE L'ORGANISATION DES PAROISSES ET DES DOYENNÉS

#### Par paroisse

31 Conseils paroissiaux et E.A.P. Évaluation de leur existence et de leur mission.

## <u>Par doyenné</u>

- 32 Réalisations faites au niveau du doyenné.
  - Ce qui a eu lieu depuis une dizaine d'années.
    - Ce qui existe comme institution ou tradition.
- 33 Réalisation inter-paroissiales.
- 34 Évaluation des figures nouvelles (s'il y en a)
  - Curés in solidum pour plusieurs paroisses.
  - Curé et équipe sacerdotale pour plusieurs paroisses.
  - E.A.P. avec modérateur.

#### 35 Pastorale des jeunes

- Quels essais ont été tentés au niveau du doyenné selon les orientations du Conseil presbytéral ?

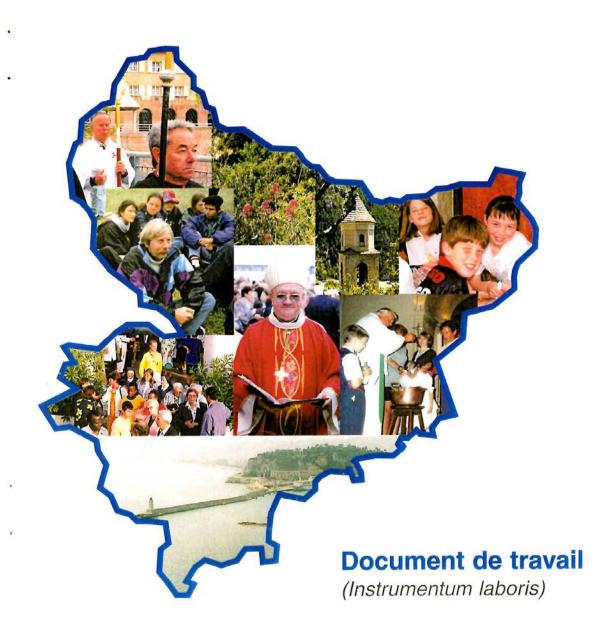
#### Annexe 4

### COMMUNICATION ET FORMATION

- 41 Comment les diverses communautés chrétiennes communiquent entre elles à l'intérieur du doyenné ?
- 42 Comment les diverses communautés chrétiennes réagissent?
  - 421 aux événements locaux,
  - 422 aux impulsions diocésains,
  - 423 aux impulsions de l'Église universelle.
- 43 Qu'est ce qui est proposé aux chrétiens pour leur formation?
- Comment les communautés chrétiennes se donnent-elles à vous ?
  - accueil,
  - manifestation publique,
  - journaux.

## Diocèse de Nice

## **DIOCESE 2000**



## Introduction

# Vers une évangélisation nouvelle

Le document de travail que je présente aux diocésains des Alpes-Maritimes est le fruit de l'équipe diocésaine de pilotage qui, animée par les vicaires généraux, a fourni un travail considérable de réflexion et de synthèse. J'adresse à cette équipe, en votre nom à tous, mes plus sincères remerciements.

Ce document pourrait donner l'impression à qui ne le lirait que superficiellement d'une Église qui aménage uniquement son fonctionnement interne.

Il n'en est rien car notre visée est missionnaire. Nous voulons être une Église dans le monde et pour le monde, spécialement tournée vers celles et ceux qui n'ont pas encore reconnu le Christ Jésus Fils de Dieu fait homme, comme leur seul Sauveur.

Une Église qui s'intéresse aux problèmes de société : la justice, la paix, le travail des hommes, les relations sociales et internationales, la famille, l'éducation des jeunes, la violence sous toutes ses formes, le respect de la vie humaine du début à la fin et de l'environnement, le respect de tous les droits de l'homme, y compris de l'innocent dans le sein de sa mère, etc.

Une Église qui se soucie spécialement des pauvres, des étrangers, des personnes sans voix et sans défense.

Une Église présente aux aréopages modernes, spécialement ceux qui sont les plus significatifs dans notre département : le monde de la culture, de la recherche scientifique, des rapports internationaux, de la communication.

Une Église surtout qui sache qui elle est, qui aura conscience d'être d'autant plus missionnaire qu'elle sera évangélisée elle-même par un contact intelligent et réfléchi avec la parole de Dieu, par la célébration soignée et fréquente des sacrements, notamment de l'eucharistie, par un partage de la foi entre chrétiens et une mise en œuvre permanente d'une solidarité intraecclésiale à tous niveaux, économique, pastoral et spirituel. C'est ce qui est rapporté des premières communautés chrétiennes dans les Actes des Apôtres.

Une Église qui, grâce aux convictions de ses membres sur leur identité chrétienne et catholique, sera mûre pour le dialogue œcuménique et interreligieux. Capable de répondre à « l'angoissante quête du sens » qui monte au cœur de nos contemporains, au « besoin d'intériorité », hors des voies de garage proposées par les sectes et les gourous d'occasion qui encombrent le marché du religieux. Attentive à offrir à tous la parole et la présence de Celui qui se proclame « la Voie, la Vérité et la Vie » (Jn XIV, 6), c'est-à-dire « une voie chrétienne qui mène à la rencontre de Dieu, à la prière, à l'ascèse, à la découverte du sens de la vie » (Redemptoris missio, 38).

Voilà pourquoi le diocèse de Nice a engagé l'opération « Diocèse 2000 ». Voilà la direction dans laquelle je vous invite à orienter votre prière, votre réflexion et vos efforts, en vue du grand rendez-vous diocésain du dimanche 22 octobre 2000 au palais des Expositions à Nice.

- « L'amour du Christ nous presse » (Il Cor. V, 14).
- « Malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile » (I Cor. IX, 16).

Avec tous mes encouragements et l'assurance de ma prière personnelle, dans la communion de toute l'Église, avec Marie, mère de Jésus.

Nice, le 30 juillet 1999

## CHAPITRE PREMIER

# La communauté chrétienne : des critères pour exister

« Quelles conditions faut-il réunir pour qu'une communauté chrétienne soit viable? »

### Une nécessaire visibilité :

La communauté chrétienne est le corps vivant du Christ, animé par l'Esprit du Père répandu dans tous ses membres, convoqué, rassemblé, envoyé:

« ... pour être tout à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain... » (Lumen gentium 1.)

Ce corps doit être en mesure de se donner une ligne d'action spirituelle, pastorale et missionnaire qui manifeste sa visibilité, sa vitalité, son rôle, son utilité et son unité.

Pour qu'il assure sa cohésion et sa mission, il est nécessaire que ce corps possède un nombre suffisant de membres.

Ce qui signifie, en clair, que sous un seuil limite en moyens et en effectif, on ne peut plus parler d'une vie communautaire suffisamment visible.

## Des conditions à remplir pour une réelle proximité :

La communauté chrétienne est un corps vivant situé en un lieu, où elle vit, comme une réponse à un appel du Christ, une proximité et une solidarité véritables au cœur des réalités humaines, sociales, économiques, culturelles, politiques, d'une ville ou d'un village, d'une commune ou d'un canton, d'un quartier ou d'un secteur.

Ce lieu peut être une paroisse ou un groupe de paroisses, un milieu particulier (scolaire, hospitalier, migrants, universitaire, prisons, etc.). Vivre, cela veut dire prendre part à cette histoire et à ces réalités, c'est-à-dire non seulement se donner, mais avoir les moyens de s'y investir.

Lorsqu'une communauté chrétienne ne peut plus vivre cette proximité fondamentale, composante majeure qui la situe en état permanent de mission, ministres ordonnés et fidèles ont à répondre à cette question :

Faut-il s'éteindre doucement mais sûrement ou renaître autrement?

## Une vie sacramentelle et pastorale dynamisante et signifiante :

La communauté chrétienne est un corps vivant qui a sa spécificité et la manifeste dans un mode d'expression qui lui est particulier :

#### Elle célèbre sa FOI:

- en écoutant, accueillant, méditant, vivant et proclamant la parole de Dieu (liturgies, partage de la parole, catéchèse, formation, catéchuménat, groupes de prières, etc.).
- en se recevant et en se nourrissant des sacrements de l'Église et plus particulièrement de l'eucharistie dominicale.
- en manifestant son union à Dieu et son souci du monde par la prière personnelle de chacun de ses membres et par sa prière communautaire :

« En se détachant de la vie liturgique et sacramentelle, l'annonce du message se transforme en propagande, l'engagement des chrétiens perd sa saveur propre et la prière dégénère en évasion » (Mgr Dagens.)

## Elle rend compte de l'ESPÉRANCE qui l'anime :

En proposant l'Évangile comme « la Bonne Nouvelle » :

« Annoncer l'Évangile en effet n'est pas pour moi un titre de gloire; c'est une nécessité qui m'incombe. Oui, malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile. » (// Cor. /X, 16.)

« Sanctifiez dans vos cœurs le Christ qui est Seigneur. Soyez toujours prêts à justifier votre espérance devant ceux qui vous en demandent compte. » (/ P ///, 15.)

La communauté chrétienne témoigne de cette espérance d'abord par ce qu'elle est : une assemblée constituée comme corps du Christ et peuple de Dieu rassemblé par les ministres ordonnés qui président à sa communion, uni à l'évêque (pasteur de l'Église diocésaine), uni au pape (successeur de Pierre).

« Que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé. » (Jn XVII, 21.)

La communauté chrétienne témoigne de l'espérance, en restituant ce qui la nourrit et la fait vivre :

- La parole de Dieu proposée à tous, les fruits de la vie sacramentelle et de la prière enfouis dans la trame du quotidien sont autant de semences de vie et d'amour qui préparent et annoncent l'avènement du Royaume de Dieu.

La communauté chrétienne à partir de sa riche relation au Dieu Trinité, source de son espérance, est une chance offerte à tous. À partir de son histoire et de son expérience elle apporte sa contribution à la construction d'une société plus humaine, plus juste, plus digne en dénonçant les inégalités, en militant pour la paix et la réconciliation :

"Il est de tradition dans l'Église de s'intéresser à tout ce qui contribue au développement des potentialités de notre société et de soutenir la réflexion et l'action de ceux qui portent des responsabilités publiques, surtout quand il s'agit de décider des enjeux de la vie économique et de la vie politique. »

#### Elle exerce la CHARITÉ :

La communauté chrétienne ne se suffit pas à elle-même, elle témoigne d'une foi active dans la charité parce qu'elle porte en elle :

« Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres, surtout de tous ceux qui souffrent. Car ce sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. » (Gaudium et Spes 1.)

Plus largement, elle étend cette sollicitude à tous ceux et celles, croyants ou non, avec qui elle vit en proximité en prenant en charge leur poids de misère, d'épreuves et de souffrances avec les exigences de solidarité et d'initiatives que cela comporte.

Ce soin particulier d'autrui s'exprime concrètement par les divers services d'entraide, d'assistance, de partage et d'écoute que chaque communauté chrétienne se doit de susciter, d'organiser et d'animer.

Mais elle exerce réellement la charité quand elle se reçoit également de ceux et celles qu'elle a mission de servir et d'aimer comme autant de frères et de sœurs.

Une communauté ne peut se reconnaître du Christ ressuscité que dans la mesure où elle célèbre sa FOI, témoigne de son ESPÉRANCE, et exerce la CHARITÉ. Ces trois vertus théologales doivent permettre à nos communautés de vérifier si elles sont :

« viables, vivantes, stables et missionnaires ». (Mgr Garnier.)

# Bien s'organiser pour mieux servir :

La communauté chrétienne est un corps vivant organisé :

« L'Église, ce n'est pas des prêtres plus des laïcs, mais comme l'ensemble des baptisés dans lesquels quelques-uns ont des ministères propres, nécessaires à la cohésion et à la fidélité de tous. » (Mgr Saint Macary.)

Cette organisation nécessaire n'est pas d'abord une administration, elle est un service et contribue à réaliser la mission de la communauté, en facilitant l'exercice de cette mission. Pour ce faire, le critère de coresponsabilité est indispensable. Il évite l'isolement dans la tâche confiée et permet une synergie à tous les niveaux de responsabilités. Enfin, une communauté qui ne possède pas un minimum d'organisation à cause du nombre insuffisant de membres engagés risque de se replier sur elle-même et à plus ou moins long terme finit par fonctionner en vase clos.

# Un corps vivant missionné et missionnaire :

La communauté chrétienne ne se donne pas à elle-même sa propre mission, elle la reçoit de l'Esprit-Saint par le ministère de l'évêque et des ministres ordonnés.

- Elle est donc missionnée pour l'annonce et le témoignage de la Bonne Nouvelle. Dans cette perspective, chaque membre actif de cette communauté se doit d'acquérir une conscience ecclésiale dans un esprit de communion. Il ne peut y avoir de mission reçue en dehors d'une communion étroite avec l'Église locale et universelle.
- Dans toute communauté chrétienne, la vérification permanente des liens de communion qui unissent entre eux les fidèles du Christ et qui les rattachent à son Église, garantit la recevabilité ou non de la mission confiée.

- La communauté chrétienne est par sa nature même missionnaire, c'est-à-dire catholique (tournée vers tous). « Proposer la foi dans la société actuelle » consiste, tel que l'exprimait le pape Paul VI:

« ... à porter la Bonne Nouvelle dans tous les milieux de l'humanité et, par son impact, transformer du dedans, rendre neuve l'humanité elle-même. »

« Voici que je fais l'univers nouveau. » (Evangelii nuntiandi n° 18.)

La mission est donc un facteur de transformation profonde du monde à condition que ceux et celles qui en sont les agents soient eux-mêmes transformés de l'intérieur par la beauté du message évangélique qu'ils ont à transmettre et dont ils partagent les fruits:

« amour, joie, paix, patience, serviabilité, bonté, confiance dans les autres, douceur, maîtrise de soi... » (Gal. V. 22.)

## CHAPITRE II

# L'Église catholique dans les Alpes-Maritimes

## L'univers humain dans lequel vit l'Église locale

## Les Alpes-Maritimes : terre de contrastes

#### Une géographie originale

De la mer Méditerranée aux montagnes du Mercantour (altitude 3134 m), avec un cadre de vie à préserver : 80 % d'espaces verts, plages, etc.

L'arrondissement de Nice, à l'est du fleuve Var et jusqu'à la frontière italienne, correspond à l'ancien comté de Nice, lié à la Maison de Savoie de 1388 à 1860.

L'arrondissement de Grasse, à l'ouest du fleuve Var, appartenait autrefois à la Provence.

Aujourd'hui, les différences de mentalités, de traditions religieuses, entre les deux parties du diocèse (comté de Nice et Provence) s'estompent et tendent à disparaître.

#### La Population

Au recensement de 1990 (les chiffres de celui de 1999 font état de 1 007 700 habitants): 941 563 habitants permanents dont 171 219 scolaires, 21 542 étudiants, 365 255 actifs. En 1997, le cap du million d'habitants a été dépassé.

**90 % de la population est urbaine** et concentrée sur la bande littorale.

Entre Menton et Théoule, sur 60 km de long et quelques kilomètres de large : la quatrième entité urbaine de France.

10 % de la population est dispersée dans le haut et le moyen pays (119 communes sur 87 % de la superficie départementale).

Cette situation fortement contrastée ne va pas sans problèmes pour la desserte religieuse des populations du haut pays où les conditions de vie sont difficiles en hiver, les déplacements nombreux sur les routes étroites et sinueuses de montagne, les communautés humaines et chrétiennes modestes en semaine, tandis que l'hiver avec le ski, l'été avec le tourisme et les week-ends, certains villages quadruplent et plus leur population, d'où la nécessité pour le diocèse de maintenir dans le haut pays des prêtres jeunes.

Les premiers résultats du recensement de 1999 démontrent que le moyen pays s'urbanise toujours plus.

La population est en augmentation constante : +0,4 % par an et rajeunit considérablement.

Le département des Alpes-Maritimes est un de ceux de France qui ouvre le plus d'écoles et de classes.

Au niveau ecclésial, le diocèse est dans l'obligation de construire régulièrement de nouveaux ensembles paroissiaux (églises, salles de réunion, etc.) dans les quartiers ou les villes en pleine expansion humaine : en 1995, Saint-Marc à Nice-Ouest; en 1998 à Sophia-Antipolis.

40 % des habitants ne sont pas nés dans le département des Alpes-Maritimes.

#### L'emploi

Il reste préoccupant. Même si le nombre de demandeurs d'emploi est en baisse sensible, le taux de chômage à la fin du premier trimestre 1999 s'élève à **12,7** % (région PACA 14,9 %, France 11,5 %).

#### L'habitat

À côté des résidences de luxe ou secondaires, il existe de nombreux quartiers populaires, cités et banlieues : Nice (l'Ariane, Las Planas, Saint-Charles, Roquebillière, les Moulins) – Drap (la Condamine) – Saint-André – Cannes (Ranguin) – Grasse – Vallauris (la Zaïne) – Antibes (les Semboules), etc.

Au cœur des débats de société : violence et dialogue interculturel, mal-vivre et dynamique associative, chômage et nouveaux emplois... en solidarité avec les acteurs d'humanisation qui œuvrent dans ces cités, l'Église locale est invitée à dégager des personnes et des moyens pour servir l'Évangile du Christ.

#### Pluralisme religieux

Aux côtés de l'Église catholique, **d'autres confessions chrétiennes**, pour la plupart implantées au XIXe siècle : arménienne, orthodoxe grecque et russe, anglicane, protestante (luthérienne et calviniste), évangélistes et baptistes.

**Judaïsme** (35 000 fidèles?) et **islam** (70 000 fidèles?)

Les **sectes** de toutes catégories, pour lesquelles Nice et la Côte d'Azur sont un lieu privilégié d'implantation et de développement.

#### Carrefour international

- deuxième destination touristique de France : 9 millions de touristes en 1998 ;
- 55 % de visiteurs étrangers, en provenance de toutes les parties du monde ;
- frontalier avec l'Italie et Monaco ;
- un aéroport international Nice Côte d'Azur (deuxième plate-forme aéroportuaire française);
- la première technopole européenne, Sophia-Antipolis ;
- présence de nombreuses communautés de migrants : Tunisie, Italie, Algérie, Maroc, Portugal, Britannique, Espagne, Belgique, Cap-Vert, Liban, Philippines, etc. Au 31 décembre 1998 : environ 112 606 étrangers recensés ;
- corps consulaire : 45 pays représentés.

Des communautés chrétiennes de migrants, avec leurs aumôniers.

Des messes dans les différentes langues sont assurées chaque dimanche en certaines églises du diocèse.

#### Une vie culturelle intense

72 musées dont plusieurs nationaux, expositions d'art, théâtres, orchestres, opéra à Nice, conférences, cinémas, studios cinématographiques de la Victorine à Nice, Festival du film à Cannes, bibliothèques, maisons des jeunes et de la culture...

#### Une vie universitaire en expansion

Université de Nice - Sophia-Antipolis : plus de 30 000 étudiants, enseignants et chercheurs.

#### Un secteur santé très développé

84 établissements de santé : hôpitaux (CHU Nice, Cannes, Antibes, Grasse, Menton), cliniques, maisons de retraite... soit 10 000 lits qui génèrent de nombreux emplois (médecins, pharmaciens, personnels infirmiers, etc.).

## Un département qui cultive un certain particularisme

- situé au bout de la France... loin des autres chefs-lieux français voisins (Digne à deux heures et demie, et Toulon à une heure trois quarts de route)...
- rattaché pour partie à la France, très tard, en 1860 (La Brigue et Tende en 1947) ;
- à l'intérieur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en concurrence avec la ville de Marseille...
- frontalier avec l'Italie et Monaco. Un projet : dans le cadre de l'Europe, créer une région transfrontalière avec la Ligurie (Imperia) et le Piémont (Cuneo).

## Le diocèse cultive lui aussi un certain particularisme :

- un esprit méditerranéen ;
- loin des autres diocèses français... à l'extrémité de la région apostolique...
- des traditions propres venant de son histoire...
- deux tiers des prêtres séculiers ne sont pas nés dans le diocèse...
- un grand diocèse qui paraît parfois se suffire à lui-même...

## Forces et faiblesses de l'Église locale

### Les paroisses dans le diocèse de Nice

# 263 paroisses pour 163 communes

Paroisses en zone de montagne	135
Communes concernées	89
Population	44 622
% de la surface départementale	80
Paroisses sans habitant permanent	7
De moins de 100 habitants	54
De 101 à 500 habitants	46
De 501 à 1 000 habitants	16
De 1 001 à 2 000 habitants	8
De 2 001 habitants à 2 007 habitants	4
Nombre de prêtres desservants	15

Chaque prêtre dessert en moyenne 9 paroisses, soit 2 975 habitants.

Une question : comment des paroisses sans habitant ou avec si peu de population peuvent se donner les moyens de vivre : pastoralement (conseils paroissiaux, équipe d'animation pastorale) et financièrement ?

Chaque prêtre dessert en moyenne 4,5 paroisses, soit 9 885 habitants.

Paroisses du moyen pays	41	
Communes concernées	30	
Population	88 690	
% de la surface départementale	7	
Paroisses sans habitant permanent	1	
De moins de 500 habitants	6	
De 501 à 1 000 habitants	3	
De 1 001 à 2 000 habitants	13	
De 2 001 à 3 000 habitants	7	
De 3 001 à 4 000 habitants	5	
De 4 001 à 5 000 habitants	2	
De 5 001 à 6 000 habitants	2	
De 6 001 à 6 293 habitants	2	
Nombre de prêtres desservants	9	

Pour certaines paroisses du moyen pays, même question qu'aux paroisses de montagne.

Dans les paroisses de la zone montagne et du moyen pays, que faut-il mettre en place pour que l'Église diocésaine reste proche des hommes et des femmes qui y vivent en permanence ou qui y passent pour un temps de loisirs et de vacances : transformations des anciennes paroisses en communautés de base avec création de relais pastoraux?

Paroisses urbaines du littoral	87 dont 36 pour Nice
Communes concernées	28
Population	828 664
% de la surface départementale	13
De 1 500 à 5 000 habitants	27
De 5 001 à 10 000 habitants	22
De plus de 10 001 habitants	38
Nombre de prêtres desservants (y compris les prêtres retraités)	136

Avec les prêtres retraités, chaque paroisse est desservie par 1,5 prêtre, soit 6 094 habitants

## Les doyennés

Pour favoriser une coordination pastorale dans le doyenné, la vie spirituelle et conviviale des prêtres, le diocèse est composé de 12 doyennés :

Doyennés	Population	paroisses	Prêtres desservants	
Antibes	110 981	9	16	
Cagnes-Vence	115 710	12	11	
Cannes-Centre	75 014	8	12	
Cannes-Extérieur	85 030	7	10	
Grasse	75 948	41	13	
Menton	91 671	29	17	
Nice-Centre	70 500	9	22	
Nice-Est	96 941	8	17	
Nice-Nord	93 400	10	12	
Nice-Ouest	96 694	10	12	
Paillon - Pays de Nice	43 641	26	9	
Var et affluents	21 667	94	8	

Chaque mois, les doyens réunissent les prêtres de leur doyenné, ainsi que les diacres, religieux (ses) et les laïcs qui ont reçu une lettre de mission de l'évêque.

## Les prêtres diocésains

«La puissance de la grâce ne s'évalue pas en termes de statistiques religieuses.» (K. Rahner, 1996.)

	1978	1988	1998	2008 Prospective
Prêtres de + de 75 ans	51	99	92	64
Prêtres de 60 à 74 ans	170	183	80	34
Prêtres de moins de 60 ans	225	93	57	41
Total des prêtres retraités	51	99	92	64
Total des prêtres en activité	395	276	137	75
Total général des prêtres	446	375	229	139

La diminution du nombre de prêtres est inquiétante. Elle peut conduire à surcharger les prêtres, au détriment de leur santé physique et spirituelle. Elle peut susciter peurs et angoisses et conduire à raisonner en terme de confusion, voire de substitution, oubliant alors la nécessité vitale pour l'Église du ministère presbytéral et la complémentarité de toutes les vocations chrétiennes.

#### Les diacres permanents

	1978	1988	1998	2008 Prospective
Diacres de + de 75 ans			3	4
Diacres de 60 à 74 ans		4	4	7
Diacres de moins de 60 ans	3	7	9	34
Total des diacres retraités			1	4
Total des diacres en activité	3	11	15	41
Total général des diacres	3	11	16	45

Le nombre de diacres permanents augmente régulièrement. Par leur ministère, ils revalorisent la figure du Christ serviteur dans de multiples lieux où l'Évangile est peu manifesté.

### Les religieux

	1982	1987	1992	1997	1999
Religieux	123	118	102	120	113
Communautés	15			13	13
Religieux prêtres	113	103	87	96	88
Religieux frères	10	15	15	24	25

Outre leur vie consacrée réalisée à travers leurs charismes, les membres des instituts religieux ou des sociétés apostoliques participent à la vie pastorale du diocèse. Certains instituts assurent le service de paroisses : Franciscains (Cimiez – Nice), Oblats de Marie Immaculée (Sacré-Cœur – Nice), Oratoire de France (Juan-les-Pins), Salésiens de Don Bosco (Notre-Dame-Auxiliatrice – Nice), d'autres des services confiés par l'évêque, d'autres encore apportent leur concours pour l'aumônerie de mouvements, d'écoles catholiques (Don-Bosco – Nice), l'animation de sanctuaires ou une aide aux prêtres diocésains des paroisses.

## Les religieuses

	1982	1987	1992	1997	1999
Religieuses	802	674	560	467	417
Communautés	91	90	74	57	54

Si le nombre de moniales (Carmélites de Carros, Cisterciennes de Castagniers, Clarisses de Nice) est à peu près stable, les religieuses de vie apostolique sont en nette diminution. Comme pour les religieux, outre leur vie consacrée réalisée à travers leurs charismes, elles participent à la vie pastorale du diocèse, assurant par leurs différents engagements une réelle présence d'Église. Quelques communautés, quelques sœurs se sont vu confier l'animation de communautés de base (quartiers Las Planas à Nice, Montaleigne à Saint-Laurent-du-Var, Èze, etc.).

#### Les laïcs

## Les mouvements et associations de laïcs

L'annuaire diocésain compte actuellement 5 associations privées de fidèles, 15 confréries de pénitents, 76 mouvements de laïcs (Action catholique, mouvements éducatifs, santé, famille; solidarité, vie économique et professionnelle, culture et familles spirituelles).

Certains de ces mouvements ou associations ne rassemblent que quelques membres, d'autres sont structurés au niveau local et peuvent réunir plusieurs centaines d'adhérents.

#### Laïcs des paroisses, mouvements et services

Il est impossible de donner des chiffres concernant le nombre de laïcs engagés dans la pastorale du diocèse de Nice à travers les paroisses, les mouvements et les services diocésains.

- L'annuaire diocésain de 1999 en comptabilise 333 au service des écoles catholiques, de l'aumônerie de l'enseignement public, des mouvements et services diocésains. (En 1984, l'annuaire n'en comptait que 2!)
- 1 400 catéchistes des paroisses ;
- 1 600 bénévoles du Secours catholique ;
- les innombrables membres des conseils paroissiaux (économiques et pastoraux) ;
- les membres des mouvements et services diocésains.

Pour être complet, il conviendrait encore de comptabiliser tous les laïcs qui au nom de leur foi chrétienne sont engagés dans des mouvements non confessionnels.

#### Laïcs ayant reçu une lettre de mission

Laïcs ayant reçu une lettre de mission pour l'accompagnement des familles en deuil, l'aumônerie de l'enseignement public, l'enseignement catholique, la formation générale des laïcs, le service de la catéchèse, quelques paroisses.

Conformément au droit de l'Église, pour répondre à un besoin pastoral du diocèse, l'évêque peut confier, par lettre de mission, un office à des laïcs pour être exercé en vue d'une fin spirituelle.

Les laïcs qui acceptent une mission confiée par l'Église, à titre bénévole ou salarié, ont à recevoir une formation initiale (doctrinale, pastorale et spirituelle), et des temps de formation continue.

#### Les finances diocésaines

#### Les recettes

Les quêtes dominicales, les offrandes à l'occasion des mariages et funérailles, les honoraires de messes et les dons stagnent depuis plusieurs années.

Le denier de l'Église progresse légèrement, alors que le nombre de donateurs aurait tendance à se tasser. Un classement national établit notre diocèse au 74e rang des 95 diocèses français.

Les offrandes de cierges et de lumini progressent légèrement.

Les legs permettent au diocèse d'entreprendre les grands travaux à sa charge.

#### Les dépenses

Elles comprennent:

- la vie et le ministère des prêtres : traitements, pensions des prêtres âgés en maison de retraite, couverture sociale, indemnités de déplacements, formation, etc. ;
- la formation des séminaristes ;
- les salaires et charges sociales des laïcs salariés pour la pastorale et l'administration du diocèse :
- l'entretien des bâtiments (églises, presbytères, salles etc.), les taxes foncières à la charge du diocèse, etc.;
- les subventions aux services diocésains.

Malgré une gestion rigoureuse, les dépenses augmentent régulièrement.

## CHAPITRE III

# Regards sur le chemin parcouru

L'arrivée de Mgr Mouisset à la tête du diocèse de Nice coïncida avec l'ouverture du concile Vatican II. Il s'employa pendant vingt et un ans, de 1963 à 1984, à mettre sur pied les bases d'une Église et d'une administration diocésaine suivant les prescriptions et les enseignements du concile Vatican II. Le pape Jean XXIII voulait que la réforme soit, au travers du Concile, une véritable « adaptation de l'Église aux réalités du monde moderne ».

Cette réforme marqua le début de l'Église postconcilaire avec la mise en place de nouvelles pratiques et l'adoption de décrets. Un changement de cap allait s'opérer dans l'Église de Nice tant sur le plan des structures pastorales que celui de l'organisation générale du diocèse.

« Nos habitudes, certes, sont un peu bouleversées, mais il importe que tous sachent qu'il ne s'agit pas là des initiatives de quelques prêtres férus de changements, mais de décisions que prend l'Église à la suite du Concile. » (Extrait de la lettre pastorale de Mgr Mouisset le 9 janvier 1970.)

## Orientations pastorales du magistère depuis le concile Vatican II

Le concile Vatican II met en valeur

le mystère de l'Église universelle :

« L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain... » (Lumen Gentium & 1.) « ... Ainsi l'Église universelle apparaît comme un peuple qui tire son unité de l'unité du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » (L.G. § 4.)

la dimension de l'Église, peuple de Dieu où chacun selon sa vocation est appelé et envoyé pour annoncer l'Évangile :

« Ce solennel commandement du Christ d'annoncer la vérité du salut, l'Église l'a reçu des apôtres pour en poursuivre l'accomplissement jusqu'aux extrémités de la terre. » (Act. 1, 8.)

« C'est pourquoi elle fait siennes les paroles de l'Apôtre : Malheur à moi si je ne prêchais pas l'Évangile. » (1 Cor. 1X,16., (L.G. § 17.)

l'Église particulière que constitue le diocèse :

« Un diocèse est une portion du peuple de Dieu confiée à un évêque pour qu'avec l'aide de son presbyterium, il en soit le pasteur; ainsi le diocèse, lié à son pasteur, est par lui rassemblé dans le Saint-Esprit grâce à l'Évangile et à l'eucharistie, constitue une Église particulière en laquelle est vraiment présente et agissante l'Église du Christ, une, sainte, catholique et apostolique. » (Charge pastorale des évêques § 11.)

le rôle des laïcs dans l'Église :

«La vocation propre des laïcs consiste à chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu... C'est à eux qu'il revient, d'une manière particulière, d'éclairer et d'orienter toutes les réalités temporelles auxquelles ils sont étroitement unis, de telle sorte qu'elles se fassent et prospèrent constamment selon le Christ et soient à la louange du Créateur et Rédempteur. » (L.G. § 31.)

Dans son exhortation apostolique du 8 décembre 1975, « Annoncer l'Évangile aux hommes de ce temps », le pape Paul VI répond à la question : Qu'est-ce qu'évangéliser?

« Évangéliser, pour l'Église, c'est porter la Bonne Nouvelle dans tous les milieux de l'humanité et, par son impact, transformer du dedans, rendre neuve l'humanité elle-même... Le but de l'évangélisation est donc bien ce changement intérieur et, s'il fallait le traduire d'un mot, le plus juste serait de dire que l'Église évangélise lorsque, par la seule puissance divine du Message qu'elle proclame, elle cherche à convertir en même temps la conscience personnelle et collective des hommes, l'activité dans laquelle ils s'engagent, la vie et le milieu concrets qui sont les leurs.» (E.N. § 18.)

L'exhoration apostolique du 30 novembre 1988, « Les Fidèles laïcs », du pape Jean-Paul II, rappelle la mission d'évangélisation :

«Les fidèles laïcs, précisément parce qu'ils sont membres de l'Église, ont la vocation et la mission d'annoncer l'Évangile : à cette activité ils sont habilités et engagés par les sacrements de l'initiation chrétienne et par les dons du Saint-Esprit. » (L.F. § 33.)

Le même Jean-Paul II dans l'exhortation apostolique « Je vous donnerai des pasteurs » (25 mars 1992) souligne le rôle irremplaçable des prêtres dans l'Église. « L'Église ne pourrait pas, sans prêtre, vivre l'obéissance fondamentale au commandement de Jésus... »

« Dans l'Église et pour l'Église, les prêtres représentent sacramentellement Jésus-Christ, tête et pasteur, ils proclament authentiquement la Parole, ils répètent ses gestes de pardon et d'offre du salut, surtout par le baptême, la pénitence et l'eucharistie, ils exercent sa sollicitude pleine d'amour, jusqu'au don total de soi-même, pour le troupeau qu'ils rassemblent dans l'unité, et conduisent au Père par le Christ dans l'Esprit... Les prêtres existent et agissent pour l'annonce de l'Évangile au monde et pour l'édification de l'Église au nom du Christ tête et pasteur en personne.» (P.D.V. § 15.)

## Structures pastorales du diocèse

#### Des zones pastorales... aux doyennés

Lorsque Mgr Mouisset succéda à Mgr Rémond en 1963, le diocèse de Nice était divisé en 23 doyennés d'importance très inégale (certains doyennés pouvaient regrouper un nombre très différent de paroisses allant de 1500 à 180000 habitants).

Pour tenir compte des importants changements d'ordre démographique, économique et sociologique intervenus dans les anciennes divisions administratives, et pour recréer des instances de travail en commun et de communion dans l'Église locale, Mgr Mouisset, le 1er septembre 1963, créa 6 « zones pastorales » regroupant l'ensemble de sa juridiction

Pour chacune des 6 zones, un prêtre fut désigné comme « responsable de la zone pastorale ». Ce prêtre était le représentant direct de l'évêque auprès des prêtres exerçant un ministère dans sa zone et assura l'intermédiaire entre le clergé et le pouvoir épiscopal. Les prêtres de chaque zone se réunissaient une fois par mois et les responsables de zone se rencontraient aussi une fois par mois avec l'évêque et les principaux responsables des services diocésains.

En 1970, affinement des structures du diocèse par la création de « secteurs pastoraux » (un secteur = 5 à 10 paroisses en fonction de la population) à l'intérieur des 6 zones.

En 1974, tenant compte des réalités humaines et ecclésiastiques et dans la droite ligne du travail accompli, Mgr Mouisset réorganisa les zones et les secteurs en 16 « unités pastorales ». Le prêtre responsable de l'unité pastorale fut choisi par l'évêque pour trois ans entre deux noms qui lui étaient proposés.

En 1989, Mgr Saint Macary, conformément au nouveau Code de droit canon, crée 14 doyennés (devenus 12 en 1992).

Les doyens nommés pour cinq ans, après consultation directe de tous les prêtres du doyenné, sont responsables, sous la direction de l'évêque, de la coordination pastorale dans le doyenné et de la vie spirituelle

et conviviale des prêtres. Aux réunions mensuelles du doyenné doivent participer les diacres, les religieux et les laïcs qui reçoivent des lettres de missions de l'évêque. Les doyens se réunissent régulièrement avec l'évêque.

## Le conseil presbytéral et le collège des consulteurs

Assemblée de 35 prêtres représentant le presbyterium, comme le sénat de l'évêque; sa mission est d'aider l'évêque dans le gouvernement du diocèse de façon à promouvoir le bien pastoral de la portion du peuple de Dieu à lui confiée (cf. canon 495). Il fonctionnera à partir de 1967 à raison de deux ou trois sessions par an. Actuellement il a achevé sa 62e session et se trouve en renouvellement.

Parmi les membres du conseil presbytéral, quelques prêtres sont nommés par l'évêque pour constituer le collège des consulteurs, chargé entre autres d'élire l'administrateur diocésain en cas de vacance du siège épiscopal.

Que les évêgues sachent écouter leurs prêtres, les consulter même, et parler avec eux de ce qui concerne les exigences du travail pastoral et le bien du diocèse. Pour que cela devienne effectif. on établira de la manière la plus adaptée aux conditions et aux besoins actuels une commission ou sénat de prêtres. représentant le presbyterium; le droit aura à déterminer la structure et le fonctionnement de cet organisme, qui devra être en mesure d'aider efficacement l'évêque de ses conseils pour le gouvernement du diocèse.» Décret sur la vie et le ministère des prêtres, 7, § 1, concile Vatican II.)

#### Le conseil pastoral diocésain

En 1991 se met en place le conseil pastoral diocésain. Formé de 25 membres (prêtres, diacres, religieux et laïcs des paroisses, mouvements et services), il revient à ce conseil, sous l'autorité de l'évêque, d'étudier ce qui dans le diocèse touche l'activité pastorale, de l'évaluer et de proposer des conclusions pratiques (cf. canon 511). Trois sessions par an.

## Le conseil diocésain pour les affaires économiques

Dès 1989, création du conseil diocésain pour les affaires économiques. Formé de 2 prêtres et 6 laïcs, ce conseil prépare le budget du diocèse, approuve les comptes des recettes et dépenses, assiste l'économe diocésain dans l'administration des biens du diocèse. Une réunion tous les deux mois.

#### Le chapitre des chanoines

Si son rôle a été autrefois très important, aujourd'hui il appartient essentiellement à ce collège de prêtres d'accomplir les fonctions liturgiques solennelles dans l'église cathédrale et de prier pour le diocèse. Ses statuts ont été modifiés en mars 1999. Une réunion de prière à la cathédrale Sainte-Réparate à Nice chaque mercredi aprèsmidi

#### Les responsables des services diocésains

Ils se réunissent une à deux fois par trimestre autour de l'évêque afin de coordonner leurs activités et leurs interventions dans le diocèse. Quelques-unes de ces réunions se déroulent avec les doyens.

## Quelques services diocésains particulièrement développés après Vatican II

#### La coopération missionnaire

La tradition missionnaire de l'Église, vieille de plusieurs siècles, fut réactualisée lors du concile Vatican II. La responsabilité de perpétuer la tradition missionnaire de l'Église fut donnée aux évêques lors du concile Vatican II:

« Cette tâche missionnaire, c'est par l'ordre des évêques, à la tête desquels se trouve le successeur de Pierre, qu'elle doit être accomplie, avec la prière et la collaboration de toute l'Église. » (Décret conciliaire. sur l'activité missionnaire.)

C'est dans cet esprit que l'évêque de Nice développa la mission par l'intermédiaire d'un jumelage de diocèses (1969) avec l'Afrique noire et plus précisément avec Diébougou au Burkina Faso. Le jumelage eut pour conséquence des contacts entre paroisses des deux diocèses et la création de comités missionnaires paroissiaux.

«On ne s'enrichit que de ce qu'on donne, et les prêtres, religieuses, laïcs, ressources matérielles, de chez nous, que nous consacrerons aux missions à l'extérieur vaudront à notre diocèse un renouveau d'esprit missionnaire qui se traduira par davantage de vocations, une générosité accrue, et finalement une intensification de vie chrétienne.» (Mgr Mouisset, 1er mai 1970.)

Les évêques de Nice, des prêtres et des laïcs ont effectué des visites à Diébougou. Depuis quelques années des prêtres de Diébougou viennent en renfort dans le diocèse de Nice, particulièrement lors des mois d'été

Animation de la Semaine missionnaire universelle, rencontre avec les prêtres, religieux et laïcs venant des pays dits de mission.

Un jeune prêtre du diocèse est parti pour trois ans à l'île Maurice comme Fidei donum.

## Enseignement, aumônerie et pastorale des jeunes

«L'avenir de l'Église dépend de cette confiance faite à la jeunesse.» (Extrait des réflexions épiscopales, 1977.)

L'enseignement de la foi au travers de la catéchèse, des aumôneries, et l'enseignement catholique prirent un nouvel essor dans le diocèse.

Dès 1964, un aumônier fut désigné dans chaque établissement secondaire avec pour mission de dispenser des cours à l'intérieur des collèges et lycées. Plus tard, des laïcs reçurent mission d'assurer la catéchèse et l'animation des aumôneries de l'enseignement public; d'autres, appe-

lés animateurs pastoraux, reçurent mission pour l'enseignement privé catholique.

Création et développement de l'aumônerie de l'université Nice - Sophia-Antipolis.

Réforme du catéchisme des classes primaires, développement du service diocésain de catéchèse, de l'aumônerie de l'enseignement public et de l'enseignement privé catholique.

«L'enfant chrétien doit suivre le "catéchisme" pendant tout le temps qu'il va à l'école. Il faut l'y inscrire dès son entrée à l'école primaire. » (Mgr Mouisset, 30 juin 1964.)

L'enseignement privé catholique scolarise plus de 18 000 élèves répartis en 27 écoles, 16 collèges, 11 lycées d'enseignement général ou technologique, 6 lycées professionnels, 6 suites de formation supérieure.

#### Le service des vocations

Les mouvements encadrant de jeunes catholiques furent encouragés. Par ailleurs le renouveau du Concile et les découvertes pédagogiques aboutirent à une prise de conscience nouvelle sur l'institution qui prend en charge les vocations de jeunes.

En 1967, le foyer Saint-Paul et un service diocésain des vocations furent mis en place.

En 1974, GFU (groupe de formation universitaire), formation pour des étudiants se destinant au ministère presbytéral.

En 1994, création d'une propédeutique, année de discernement et de préparation à l'entrée au séminaire.

#### Formation des prêtres, diacres et laïcs

Pour répondre aux besoins de la société et de l'Église, Mgr Mouisset fut très attentif à la formation des prêtres, diacres et laïcs :

- mise en place de sessions annuelles pour les prêtres dont le but était la réactualisation des connaissances et la transmission des enseignements du Concile ;

- organisation des retraites spirituelles pour les prêtres et les diacres ;
- travail théologique en collaboration avec les facultés catholiques de Lyon;
- création d'un important service diocésain de formation pour les laïcs : étude de la Bible, théologie, morale, histoire de l'Église, morale sociale, formation spirituelle, école diocésaine pour les catéchistes, etc. ;
- création en 1996 d'un institut supérieur de théologie à Sophia-Antipolis, en lien avec la faculté catholique de Lyon.

#### La pastorale du tourisme

Dans un diocèse qui accueille tout au long de l'année 9 millions de touristes, une pastorale du tourisme et des réalités de loisirs est créée. Des initiatives sont prises : dépliants d'informations sur l'Église locale, rencontres des guides autour des monuments cultuels, animation des sanctuaires ou des monastères durant les vacances, visites d'églises, etc.

#### L'œcuménisme

« Promouvoir la restauration de l'unité entre tous les chrétiens est l'un des buts principaux du saint concile œcuménique de Vatican II... » (Extrait du Préambule du décret sur l'œcuménisme, concile Vatican II.)

L'œcuménisme, mouvement tendant à promouvoir un rapprochement et une coopération entre les Églises chrétiennes, a toujours été dans le diocèse de Nice une préoccupation majeure. Les évêques présidèrent les cérémonies œcuméniques, développèrent la Semaine de prière pour l'unité et encouragèrent un groupe œcuménique diocésain.

#### Le diaconat

Ordination du premier diacre permanent en octobre 1976 à Cagnes-sur-Mer. Aujourd'hui de nombreux hommes, pour la plupart mariés, se préparent ou se déclarent disponibles pour ce ministère.

#### La gestion financière et la péréquation

Un nouveau système financier fut mis en place en 1969, réglant le traitement des prêtres et la comptabilité paroissiale et diocésaine. Conséquences de la nouvelle organisation :

#### Pour le diocèse

- collecte du denier du culte dans chaque paroisse ;
- versement au diocèse par chaque paroisse d'une participation financière proportionnelle à ses ressources annuelles;
- un même traitement pour chaque prêtre et une même « indemnité forfaitaire de célébration » ;
- prise en charge par le diocèse de la construction de nouvelles églises (l'achat de terrains, construction), des restaurations des bâtiments diocésains au travers d'une campagne diocésaine à Noël.

#### Pour la paroisse

- contrôle de la comptabilité de chaque paroisse par l'Association diocésaine en charge des questions financières à l'intérieur du diocèse.

En 1991, nouveau règlement sur l'organisation financière du diocèse.

#### Justice et charité

Face à une situation de pauvreté et de précarité, l'action des catholiques se manifeste sur trois registres :

- action importante des mouvements caritatifs catholiques ;
- participation des laïcs à un travail social professionnel ou bénévole non confessionnel ;
- l'engagement du diocèse pour diffuser l'enseignement social de l'Église, le plan « Église-emploi », création d'un conseil diocésain de la solidarité.

#### Catéchuménat

Le nombre de demandes de baptêmes et confirmations d'adultes augmente régulièrement. Des recommençants aspirent à une redécouverte de la foi.

Face à ces appels, un service diocésain a été créé et étoffé avec le temps.

#### Les mouvements

Après le Concile, un prêtre est nommé pour développer, soutenir et renforcer la communion ecclésiale entre les mouvements d'apostolat des laïcs. Aujourd'hui cette fonction est remplie par le délégué diocésain à l'apostolat des laïcs. Régulièrement l'évêque reçoit les bureaux diocésains des mouvements. En janvier, lors de la cérémonie des vœux, l'évêque et les mouvements se retrouvent pour un temps d'échange et de partage.

# Organisation générale des paroisses

Au lendemain du concile Vatican II, il est demandé que dans chaque paroisse s'établisse un conseil paroissial. Autour du curé et des vicaires, des laïcs se réunissent régulièrement pour donner une cohérence accrue à l'action pastorale de la paroisse.

Avec le Code de droit canonique de 1983, dans chaque paroisse, le conseil paroissial est formé de deux conseils, le conseil pastoral et le conseil économique. À l'issue de la rencontre, le 5 juin 1995, de délégués des conseils pastoraux, un document diocésain, avec fiches, est édité : Paroisse - Conseil paroissial - Équipe d'animation paroissiale.

- « Ce que j'appelais : " trois moteurs de la paroisse " :
- le curé et les prêtres qui l'aident,
- le conseil paroissial
- <mark>l'équipe d'animation pastorale.</mark> » (Mgr Saint Macary, 15 décembre 1995.)

L'équipe d'animation pastorale (EAP) : une petite équipe de laïcs chargée de veiller à ce que soit accomplie jour après jour la mission de la paroisse, d'organiser l'activité pastorale et de soutenir les équipes de tâche (catéchèse, accueil, visite des malades, liturgie, charité...).

#### Diocèse 2000

Avant de quitter le diocèse de Nice en 1997 pour rejoindre l'archevêché de Rennes, Mgr Saint Macary présentait aux doyens du diocèse de Nice un projet « Diocèse 2000 » soucieux de l'évangélisation de son diocèse, toujours dans le même esprit de ses prédécesseurs, Mgr Rémond et Mgr Mouisset, qui pour l'un en 1930 et l'autre en 1960 ont répondu à cette même question.

#### Sources documentaires :

Mgr MOUISSET : Mémoire de maîtrise d'histoire de Gilles BOUIS, Mgr Jean Mouisset, évêque de Nice, et l'administration de son diocèse.1963-1984. Nice - septembre 1997 - Archives de l'évêché de Nice.

Mgr SAINT MACARY : Ministère épiscopal de Mgr François Saint Macary, à Nice (1983-1997), P. KEPPEL - Archives de l'évêché de Nice.

Les Nouvelles religieuses, bulletin du diocèse de Nice.

# CHAPITRE IV

# À l'écoute du diocèse

Lorsque « Diocèse 2000 » a été initié par notre précédent évêque Mgr Saint Macary en 1997, il bâtissait cette réflexion sur le constat de :

... signes visibles d'un nouveau visage de notre Église locale, en train de se dessiner, nous le sentons très bien avec les chrétiens qui travaillent habituellement autour de nous. Mais ce visage de l'Église n'est pas encore percu par l'ensemble du peuple chrétien. et les changements de mentalités et de structures sont lents et difficiles. La démarche actuelle consiste à réaliser et à diffuser davantage cette nouvelle figure de l'Église; car les changements ne peuvent plus se faire seulement avec les prêtres à partir d'un processus de nomination de plus en plus difficile. L'évolution ne peut être que celle de tout le peuple de Dieu qui, comme y pousse la Lettre aux catholiques de France, fait le point de sa foi et de sa mission auiourd'hui.

Il était alors demandé à chaque doyenné de réaliser un travail de réflexion dans lequel, à l'aide des trois critères retenus pour présider à cette évolution: critère de l'évangélisation, critères de la proximité et critère de coresponsabilité:

Il s'agit de servir le diocèse avec moins

de prêtres, mais dans une autre configu-

ration de l'Église fidèle à sa mission.»

« ... on pourrait étudier ... ce qui est souhaitable et possible de faire dans les années qui viennent en visant un bon service du peuple de Dieu et de sa mission, en cherchant des économies de temps et de personnel, en améliorant la formation. Comme de toute façon le maintien du statu quo est impossible, il vaut mieux décider des orientations que d'agir sous le coup de la nécessité ou du hasard. » Ces rapports de doyenné ont été remis à Mgr Bonfils le 4 octobre 1998 et transmis au groupe de pilotage « Diocèse 2000 ». Le dépouillement de ces documents a permis d'identifier une dizaine de situations « d'entités interparoissiales » paraissant significatives et porteuses d'avenir.

Les responsables de ces « entités interparoissiales » ont bien voulu être auditionnés par le groupe de pilotage de manière à mieux comprendre :

- Comment a été commencé le travail interparoissial?
- Avec qui ? Avec quelle mission et (ou) quel projet ?
- Quelles sont les avancées constatées et les résistances ressenties ?
- Quelles peuvent être les conditions de réussite d'autres entités de ce type ?

En complément, les divers responsables de services diocésains ont eux aussi bien voulu répondre à l'invitation du groupe de pilotage afin de faire état de leurs expériences et recommandations concernant leurs liens et leurs actions avec les paroisses.

Rapports de doyenné, auditions des responsables d'entités interparoissiales et de services diocésains et d'EAP nous ont permis d'identifier :

### des pistes à suivre, des écueils à éviter

directement issus des expériences et du vécu des entités concernées, pour la transformation du diocèse de Nice afin qu'il puisse, suivant l'objectif assigné à la démarche « Diocèse 2000 », être servi « ... avec moins de prêtres, mais dans une autre configuration de l'Église fidèle à sa mission ».

#### Note:

De manière à faciliter le travail de réflexion devant être engagé à la publication de ce document et à ne pas dénaturer les idées émises, nous avons privilégié une formulation souvent in extenso telle qu'elle a été utilisée dans les rapports et auditions. Cette liste des pistes à suivre et des écueils à éviter est loin d'être exhaustive mais veut uniquement constituer le point de départ d'un travail plus approfondi.

### Pistes à suivre

Dans la majorité des cas, le travail interparoissial sur la bande littorale est issu d'une nécessité d'organisation pour faire face à une situation nouvelle, généralement un « départ ». Dans les zones de montagne, en plus de la gestion d'une telle situation, il a fallu répondre à la nécessité de « rassembler une assemblée » pour les célébrations liturgiques et ne plus réaliser par exemple jusqu'à 6 ou 7 messes dominicales rassemblant chacune une dizaine de paroissiens.

Dans tous les cas examinés au cours de ces auditions, il se dégage un point incontournable: l'écoute. Les responsables déjà engagés sur le chemin de l'interparoissialité ont tous passé beaucoup de temps avec les gens, chrétiens ou non, à écouter et à regarder ce qui se faisait, ce qui se disait, ce qui se vivait tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Église. Cette écoute a été menée avec les équipes en place, principalement les EAP.

Jusqu'à présent les projets interparoissiaux se sont élaborés au fur et à mesure de leur mise en place, la constante commune étant d'être plus proche des habitants, d'une manière plus efficace, avec une meilleure utilisation des forces et ressources existantes de manière à mieux proposer à tous la « bonne nouvelle ».

Dès le départ donc, les critères d'évangélisation, de proximité et de coresponsabilité ont dans tous les cas été reconnus comme les piliers d'établissement du travail interparoissial. Cependant, tous les acteurs s'accordent à reconnaître que la formalisation d'un « projet » ou d'une « mission » doit être particulièrement étudiée et développée dans chacune des paroisses existantes avec une information des différents partenaires du projet pastoral.

### Quelle est la réalité actuelle dans ces paroisses qui ont commencé ce travail interparoissial?

En ce qui concerne les limites du secteur interparoissial, il apparaît clairement que la taille du secteur lui-même n'est pas un problème primordial; par contre, la nécessité est reconnue d'un lieu central qui appelle et qui attire.

En secteur urbain, certaines entités sont peut-être à repenser à cause de la disparité des populations concernées. Ces entités sont aussi très dépendantes, en périphérie, des moyens de communication (axe de circulation, transport en commun...) et un « équilibre » des paroisses doit être maintenu.

En secteur rural existe le problème de trouver un lieu de concentration, aucun village ne voulant « dépendre » d'un village de taille identique.

La taille est davantage fonction des lieux de culte et des mouvements de population que du nombre d'habitants.

Il nous faut être particulièrement attentifs au fait que tout découpage existant peut être remis en question par des phénomènes extérieurs tels que la modification de la carte scolaire qui a des répercussions immédiates sur les habitudes des personnes et leur mode de vie.

L'accueil est un point sur lequel il est clair que des efforts spécifiques ont été partout réalisés afin que l'église soit présente, ouverte, visible et réponde à sa mission d'évangélisation là ou sont les gens. Pour cela toutes les entités interparoissiales ont insisté sur les efforts de formation des personnes assurant ce service d'accueil.

Le souci de faire vivre les lieux de culte existants est essentiel. L'éalise, dans un quartier, dans un village est le signe visible par tous de la présence d'une communauté chrétienne. Pour cela, et dans tous les cas, l'organisation des célébrations a été particulièrement pensée. Des grilles d'horaires des messes très élaborées, parfois établies pour l'année (!), ont partout été mises en place, quelquefois en veillant à ce que les prêtres célébrants « tournent ». Des temps communs ont été organisés généralement à l'occasion des périodes marquantes de l'année liturgique : avent. carême, Semaine sainte, ou alors à l'occasion de célébrations sacramentelles réunissant l'ensemble des secteurs (sacrement des malades, professions de foi...). Chaque fois que cela est possible il est fait quelque chose de particulier dans un lieu. Dans les villages de l'arrière-pays des solutions originales, par exemple sur la mise en place de moyens de transport spécifiques, ont été mises en place afin de « créer une assemblée ».

Souvent, plusieurs équipes d'animation pastorale (EAP) ont été conservées, mais elles travaillent conjointement tout en gardant parfois une certaine « couleur locale » correspondant aux spécificités de telle ou telle paroisse. Les énergies ont été mises en commun dans un souci de complémentarité en évitant soigneusement de dupliquer les structures. L'envoi en mission des EAP est un signe de reconnaissance par l'ensemble de la communauté et consacre ainsi le partage de la charge pastorale avec le prêtre.

Ce partage de charge pastorale est bien sûr réalisé tout d'abord avec le (ou les) diacre(s) permanent(s) et dans certains cas avec le (ou les) permanent(s) pastoral(aux) et avec les religieux et religieuses pouvant être présents sur le secteur, la participation des communautés religieuses devant être recherchée. Pour que cela soit réalisable et que « le Seigneur envoie des ouvriers à sa moisson » (Mt IX, 38), il est nécessaire que dans chaque secteur interparoissial des personnes reconnues portent le souci des vocations spécifiques.

Les liens entre paroisses territoriales et pastorale des migrants doivent être consolidés en faisant entrer dans les secteurs interparoissiaux des laïcs, des religieuses et des prêtres d'origine étrangère.

Pour réussir pleinement la mission d'évangélisation, des propositions doivent être réalisées dans les secteurs les plus divers: professionnels du tourisme, de la santé, monde scolaire, écoles spécialisées, associations, familles de malades, de prisonniers...

Les feuilles paroissiales (ou même dans certains cas les journaux paroissiaux là ou ils existent) sont très souvent communes, avec quelquefois des pages (ou colonnes) particulières pour chacune des paroisses de base; cela peut être un premier moyen d'identification de l'appartenance à un seul et même secteur pastoral.

Les conseils paroissiaux existants ont généralement été réunis en un seul dans un souci évident d'efficacité par la mise en commun des énergies.

La même mise en commun se réalise plus difficilement au sein des conseils économiques qui ont généralement été conservés dans chaque paroisse. Pour que cette réunion puisse être effective, il sera nécessaire d'adapter les critères matériels de « participation diocésaine » à la nouvelle organisation. Cela demandera une étude spécifique car un risque à terme est de ne conserver de l'organisation paroissiale actuelle que ces conseils économiques pour une question matérielle légitime découlant des règles actuellement définies et applicables.

Une constante générale est la mise en place de services communs aux paroisses, préparation aux sacrements (baptême, mariage), catéchèse, formation... Cette mise en relation et en commun des forces actives dans un secteur favorise la communication et le renouvellement des expériences tant dans les domaines catéchétiques ou caritatifs que dans les mouvements apostoliques. Elle est facilitée par la plus grande habitude qu'ont les personnes engagées dans ces différents services de « sortir » des limites

de leur paroisse de base. L'interparoissial paraît être une chance pour la mission de l'aumônerie car il peut, dans son appréhension territoriale plus large, mieux intégrer la mobilité, les rencontres, les activités diverses qui marquent le monde des jeunes scolaires en limitant la référence unique au clocher et à ses traditions propres.

La mise en place d'une meilleure communication qui permettra une plus grande harmonisation de toutes les propositions de la quadrilogie « paroisse services - mouvements - aumônerie » doit être réalisée.

L'interparoissialité conduit dans la plupart des cas à une nouvelle perception du prêtre par les fidèles (une « équipe » ou « notre curé » ?). Il y a donc un problème d'identification au pasteur.

La prise en charge pastorale confiée à plusieurs prêtres est considérée comme une solution d'avenir (curés *in solidum*). L'équipe doit alors être nécessairement complémentaire et comporter un nombre minimum de prêtres pour être véritablement efficace.

Les prêtres sont de plus confrontés à une difficulté de coordonner et d'animer la tâche des laïcs : il leur faut laisser, donner ou reprendre les places que chacun doit tenir; rétablir quelquefois les équilibres. Il leur faut de plus apprendre à travailler avec des permanents laïcs.

Il est apparu aussi la nécessité de « légitimer » une nouvelle organisation après sa mise en place par une démarche particulière, par exemple une visite pastorale.

Un terme est continuellement présent dans tous les rapports de doyennés et les diverses auditions effectuées : formation.

Formation des laïcs en fonction de la nouvelle organisation en secteurs et du partage de la responsabilité pastorale. Pas de responsabilités sans formation. Une formation aux ministères a même été évoquée. Formation des prêtres à la nouvelle organisation de l'activité pastorale. Certains regroupements n'auraient pas pu s'effectuer de la même manière sans l'expérience acquise dans des affectations précédentes

### Écueils à éviter

Les écueils à éviter sont très souvent le pendant des pistes à suivre ci-dessus énumérées.

Le secteur interparoissial nécessite une certaine homogénéité sociale et géographique. Il semble en effet très difficile pour les responsables pastoraux de faire « vivre » sous le même projet des paroisses disparates et sans liens territoriaux. Un bon exemple est celui de la carte scolaire et des moyens de communications. Si la population scolaire est répartie sur plusieurs entités interparoissiales, si aucune communication naturelle (transport en commun, grand axe de communication) n'existe, la mise en place de projet interparoissial sera difficile à réaliser. Dans la réflexion qui doit être menée, il est nécessaire de prendre aussi en compte les rapprochements communaux en cours (aménagement du territoire).

Cependant un écueil important subsiste principalement en milieu rural : l'esprit de clocher franc ou caché. Il se complique souvent de plus avec le refus de « dépendre » d'une commune de taille identique. Cela pouvant alors aller jusqu'à des problèmes de choix du lieu de résidence du ou des prêtres en charge du secteur, et de cohabitations avec les autorités civiles.

En ce qui concerne le partage de la charge pastorale, il faut éviter la confusion des responsabilités de chacun.

Des maladresses pourraient en effet être commises par crainte de perdre d'un côté l'autorité et de l'autre de ne pas être reconnu

Pour éviter cet écueil, la place de chacun, prêtres, diacres, laïcs engagés, doit être clairement déterminée, annoncée et reconnue. Cela constitue le gage essentiel de la réussite des missions imparties.

Cependant une attention toute particulière doit être portée au fait :

... qu'il apparaît qu'il ne s'agit pas seulement d'opérer une nouvelle répartition des tâches exigée par la diminution du nombre de prêtres. Cette perspective trop matérielle aboutit inévitablement à réduire le ministère presbytéral à sa composante cultuelle : les laïcs peuvent faire à peu près tout ce que font les prêtres sauf dans le domaine sacramentel. Cela conduit à plus ou moins long terme à cantonner le prêtre dans un rôle de "distributeur de sacrements".» Documents de l'épiscopat n° 4, 5 mars 1999.)

Un autre risque pour les prêtres est de dépenser une grande partie de leur énergie dans des problèmes d'organisation et de ne plus être assez disponibles pour les besoins missionnaires. Dans une telle organisation il faut que les prêtres puissent réserver du temps et de la disponibilité pour les rencontres avec les personnes éloignées de l'église.

Dans certains cas il va falloir particulièrement veiller à ce que le regroupement interparoissial n'ait pas un effet négatif sur des besoins de proximité très spécifiques tels que ceux liés à la pastorale de la santé.

Nous terminerons cette liste d'écueils à éviter telle qu'elle ressort des rapports et auditions par une remarque émanant directement du groupe de pilotage :

Dans les réflexions menées pour la rédaction de ce document, le groupe de pilotage a pris connaissance des divers documents sur les réorganisations pastorales en cours dans les différents diocèses de France (entre autres, État des lieux de la réorganisation pastorale, document du service des questions pastorales de la Conférence des évêques de France).

Nous avons noté un risque de très regrettable confusion issue des différentes terminologies utilisées pour désigner souvent la même chose, la même organisation. Il faudra pour cela veiller à émettre des documents ne pouvant donner lieux à des compréhensions diverses et variées, quitte si nécessaire à compléter ceux-ci d'un glossaire comme nous l'avons réalisé pour cet instrumentum laboris.

# CHAPITRE V

# Vers la fondation de paroisses nouvelles

Un regard lucide porté sur la communauté chrétienne avec ses critères d'existence, sur la situation actuelle de l'Église catholique dans les Alpes-Maritimes et sur le chemin parcouru depuis quelques années, accompagné d'une écoute du diocèse, nous conduisent à inventer pour demain des chemins nouveaux.

### La mission:

### «Malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile.» (1 Cor. 1X,16.)

Inventer des chemins nouveaux pour l'annonce de l'Évangile, ce n'est pas pallier, vaille que vaille, le manque de prêtres... c'est d'abord mettre en commun les ressources pour la mission, là où l'émiettement devient facteur de paralysie.

### La proximité :

Inventer des chemin nouveaux de proximité, c'est, à la suite du Christ, se faire proche des hommes tels qu'ils sont, là où ils vivent. Nous ne pouvons sacrifier la proximité et donc il nous faudra trouver les moyens pour que dans chaque quartier des agglomérations urbaines, dans chaque village, l'Église soit accessible et visible.

### Le partage des responsabilités :

Inventer des chemins nouveaux, pour que le plus grand nombre de baptisés puisse partager avec les prêtres et les diacres la responsabilité de la mission de l'Eglise.

C'est à une échelle plus vaste que celle de la paroisse en sa forme actuelle, que peut s'établir une collaboration efficace. Celle-ci se traduira par la mise en place d'animateurs laïcs en pastorale en divers domaines et travaillant en équipe. Des instances de collaboration seront indispensables à une évolution harmonieuse de la pastorale.

La mobilité des personnes est devenue une donnée maîtresse de la société contemporaine : lieux de résidence, lieux de travail, lieux de loisirs, lieux administratifs, lieux d'enseignement scolaire et universitaire ne coïncident pas toujours. Les chrétiens, lorsque leur âge ou leur condition physique le leur permettent, peuvent s'attendre à trouver dans des lieux différents tout ce qui est nécessaire à leur vie de croyants.

La diversité géographique, sociale, économique, humaine de notre diocèse nous pousse à inventer des chemins nouveaux, variés pour répondre à chacune des situations.

La paroisse nouvelle aura des visages multiples. Sous forme de scénarios, découvrons ces visages dont les traits se définiront (cette année 1999-2000) avec le travail de tous.

# Scénario 1 : « La Paroisse urbaine »

Plusieurs paroisses existant actuellement forment une paroisse nouvelle.

Il s'agit de surmonter un certain cloisonnement paroissial qui s'avère stérilisant pour la prise en compte de la ville en son unité et sa complexité.

Il ne s'agit pas seulement, bien sûr, des rassemblements liturgiques, mais aussi de toutes les activités pastorales qui ne peuvent être valablement exercées que par une véritable mise en commun des compétences.

Pour cela, un seul nouveau **conseil paroissial**, présidé par le nouveau curé, donnera mission à **des équipes** d'assurer un aspect de la pastorale pour l'ensemble de la paroisse nouvelle.

Il faudra déterminer dans quelle ancienne paroisse chaque équipe développera sa mission propre.

En conséquence, **tous les lieux vivent** puisque chaque ancienne paroisse devient un des lieux de culte de la **paroisse** nouvelle.

### La vie sacramentelle

Les eucharisties seront proposées dans chaque lieu, ce qui nécessitera une harmonisation des horaires. L'équipe liturgique commune préparera l'ensemble des célébrations animées ensuite dans chaque lieu.

Les mariages, les baptêmes, les funérailles : les préparations seront assurées par des équipes dans les lieux prévus par le conseil paroissial. Les célébrations seront vécues dans les différents lieux de culte.

### L'animation de la paroisse

### Le nouveau conseil paroissial - pastoral

### - La mission

Le nouveau conseil paroissial, présidé par le nouveau curé, définit la pastorale générale, donne mission à des équipes, est un lieu d'évaluation et de vérification.

### - Les personnes

Le nouveau conseil paroissial sera constitué de la nouvelle équipe des prêtres et diacres, et de représentants laïcs des anciens conseils paroissiaux, de nouveaux membres, des représentants des aumôneries.

### Le nouveau conseil économique

### - La mission

Le nouveau conseil économique présidé par le nouveau curé, outre sa mission ordinaire, sera attentif aux conséquences économiques induites par la création de la nouvelle paroisse.

#### - Les personnes

Le nouveau conseil économique sera constitué par des représentants des anciens conseils économiques, de nouveaux membres.

# Les équipes chargées d'une mission pastorale particulière

### - La mission

Chaque équipe aura en charge une mission particulière :

- Équipes liturgiques.
- Éveil à la foi des enfants.
- Catéchèse des écoles primaires.
- Jeunes adultes.
- Pastorale familiale.
- Formation d'adultes : spiritualité, approfondissement de la foi, Bible, théologie, etc.
- Préparations aux mariages, baptêmes.
- Accompagnement des familles en deuil.
- Solidarité.
- etc.

#### Les personnes

Ces équipes seront constituées de personnes appelées en fonction de leurs compétences et (ou) de leurs charismes pour une mission spécifique.

Un des prêtres de la nouvelle paroisse aura pour mission d'accompagner une ou plusieurs de ces équipes.

### - Les lieux

Ces équipes développeront leur activité dans le lieu qui sera choisi par le conseil paroissial parmi les anciennes paroisses.

#### L'équipe d'animation pastorale

#### - La mission

Présidée par le curé, elle coordonne la pastorale générale.

### - Les personnes

Elle est constituée des responsables de chaque équipe qui a une mission spécifique sur la paroisse.

### Les équipes d'accueil

Les laïcs avec mission d'accueil travaillent en équipe avec le curé pour avoir une vision globale.

Dans chaque ancienne paroisse, ils assurent une présence de proximité. Ils accueillent les demandes et orientent les personnes vers tel ou tel lieu de mission spécifique.

### Avec les aumôneries

#### - La mission

Ces aumôneries ont une situation particulière : elles sont des services ayant forme de vie ecclésiale. Elles sont déterminées par un statut spécifique lié à une institution humaine : la population scolaire de l'enseignement public, l'enseignement catholique, la population universitaire, la population des hôpitaux, la population carcérale, tel ou tel groupe ethnique (gitans, migrants, etc.).

### - Les personnes

Les responsables reçoivent mission de l'évêque. Ils sont liés avec leur équipe à leur propre structure d'aumônerie diocésaine. Ils collaborent avec le nouveau conseil paroissial pour déterminer quel lieu est le mieux approprié à leur mission.

Avec le conseil paroissial, ils coordonnent leur mission avec la pastorale générale de la paroisse nouvelle.

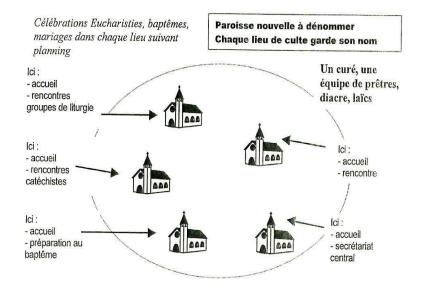
### Avec les services diocésains

Pleinement au service des communautés, les services proposeront aide, soutien, conseil, documentation, information, formation... pour aider les paroisses nouvelles à assumer leur mission. C'est à la demande des paroisses qu'ils pourront accompagner les équipes chargées de l'aspect de la pastorale qui correspond à leur mission propre.

### Incidences

Il faudra choisir un nouveau nom pour la paroisse nouvelle.

Les lieux de résidence des prêtres ne correspondront pas nécessairement au lieu de leur mission.



# Scénario 2 : « La Paroisse et ses relais » Concernerait plutôt le moyen pays

Plusieurs paroisses existant actuellement forment une paroisse nouvelle.

Il s'agit de surmonter un certain cloisonnement paroissial qui s'avère stérilisant pour la prise en compte des villes moyennes et des villages constituant des « pays ».

Il ne s'agit pas seulement, bien sûr, des rassemblements liturgiques, mais aussi de toutes les activités pastorales qui ne peuvent être valablement exercées que par une véritable mise en commun des compétences.

Pour cela, un seul nouveau **conseil paroissial**, présidé par le nouveau curé, donnera mission à **des équipes** d'assurer un aspect de la pastorale pour l'ensemble de la paroisse nouvelle.

Il faudra déterminer quelle ancienne paroisse deviendra « lieu central » et développera la majeure partie des aspects de la mission. Les anciennes paroisses deviendront des communautés de base et lieux de culte de la paroisse nouvelle.

En conséquence, tous les lieux vivent puisque chaque ancienne paroisse devient un des lieux de culte et d'accueil de la paroisse nouvelle.

### La vie sacramentelle

Les eucharisties seront proposées dans chaque lieu, ce qui nécessitera une harmonisation des horaires. L'équipe liturgique commune préparera l'ensemble des célébrations animées ensuite dans chaque lieu.

Les mariages, les baptêmes, les funérailles : les préparations seront assurées par des équipes dans les lieux prévus par le conseil paroissial. Les célébrations seront vécues dans les différents lieux de culte.

### L'animation de la paroisse

### Le nouveau conseil paroissial - pastoral

### - La mission

Le nouveau conseil paroissial, présidé par le nouveau curé, définit la pastorale générale, donne mission à des équipes, est un lieu d'évaluation et de vérification.

### Les personnes

Le nouveau conseil paroissial sera constitué de la nouvelle équipe des prêtres et diacres, et de représentants laïcs des anciens conseils paroissiaux, de nouveaux membres, des représentants des aumôneries.

### Le nouveau conseil économique

### - La mission

Le nouveau conseil économique présidé par le nouveau curé, outre sa mission ordinaire, sera attentif aux conséquences économiques induites par la création de la nouvelle paroisse.

### - Les personnes

Le nouveau conseil économique sera constitué par des représentants des anciens conseils économiques, de nouveaux membres.

# Les équipes chargées d'une mission pastorale particulière

### - La mission

Chaque équipe aura en charge une mission particulière :

- équipes liturgiques.
- Eveil à la foi des enfants.
- Catéchèse des écoles primaires.
- Jeunes adultes.
- Pastorale familiale.
- Formation d'adultes : spiritualité, approfondissement de la foi, Bible, théologie, etc.
- Préparations aux mariages, baptêmes.
- Accompagnement des familles en deuil.
- Solidarité.
- etc.

### - Les personnes

Ces équipes seront constituées de personnes appelées en fonction de leurs compétences et (ou) de leurs charismes pour une mission spécifique.

Un des prêtres de la nouvelle paroisse aura pour mission d'accompagner une ou plusieurs de ces équipes.

#### - Les lieux

Ces équipes développeront leur activité dans le lieu central qui sera choisi par le conseil paroissial parmi les anciennes paroisses.

### L'équipe d'animation pastorale

### - La mission

Présidée par le curé, elle coordonne la pastorale générale.

### Les personnes

Elle est constituée des responsables de chaque équipe qui a une mission spécifique sur la paroisse.

### Les équipes d'accueil

Les laïcs avec mission d'accueil travaillent en équipe avec le curé pour avoir une vision globale.

Dans chaque ancienne paroisse, ils assurent une présence de proximité. Ils accueillent les demandes et orientent les personnes vers le lieu central.

### Avec les aumôneries

#### - La mission

Ces aumôneries ont une situation particulière : elles sont des services ayant forme de vie ecclésiale. Elles sont déterminées par un statut spécifique lié à une institution humaine : la population scolaire de l'enseignement public, l'enseignement catholique, la population universitaire, la population des hôpitaux, la population carcérale, tel ou tel groupe ethnique (gitans, migrants, etc.).

### - Les personnes

Les responsables reçoivent mission de l'évêque. Ils sont liés avec leur équipe à leur propre structure d'aumônerie diocésaine. Ils collaborent avec le nouveau conseil paroissial pour déterminer quel lieu est le mieux approprié à leur mission.

Avec le conseil paroissial, ils coordonnent leur mission avec la pastorale générale de la paroisse nouvelle.

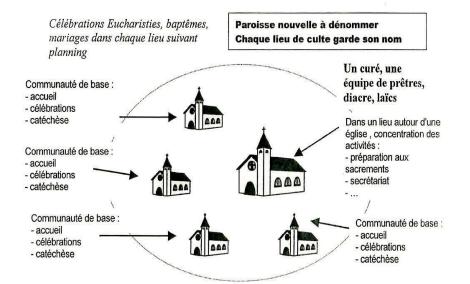
### Avec les services diocésains

Pleinement au service des communautés, les services proposeront aide, soutien, conseil, documentation, information, formation... pour aider les paroisses nouvelles à assumer leur mission. C'est à la demande des paroisses qu'ils pourront accompagner les équipes chargées de l'aspect de la pastorale qui correspond à leur mission propre.

### Incidences

Il faudra choisir un nouveau nom pour la Paroisse nouvelle.

Les lieux de résidence des prêtres ne correspondront pas nécessairement au lieu de leur mission



# Concernerait plutôt les vallées et les montagnes

Plusieurs paroisses existant actuellement forment une paroisse nouvelle.

Il s'agit de surmonter un certain cloisonnement paroissial qui s'avère stérilisant pour la prise en compte des villages et des vallées.

Il ne s'agit pas seulement, bien sûr, des rassemblements liturgiques, mais aussi de toutes les activités pastorales qui ne peuvent être valablement exercées que par une véritable mise en commun des compétences.

Pour cela, un seul nouveau conseil paroissial, présidé par le nouveau curé, donnera mission à des équipes d'assurer un aspect de la pastorale pour l'ensemble de la paroisse nouvelle.

Il faudra déterminer quelle ancienne paroisse deviendra « **lieu central** » et développera la majeure partie des aspect de la mission. Les anciennes paroisses deviendront des **communautés de base** et lieux de culte de la paroisse nouvelle.

En conséquence, tous les lieux vivent puisque chaque ancienne paroisse devient un des lieux de culte et d'accueil de la paroisse nouvelle.

### La vie sacramentelle

Les eucharisties seront proposées dans chaque lieu, autant que possible, ce qui nécessitera une harmonisation des horaires. L'équipe liturgique commune préparera l'ensemble des célébrations animées ensuite dans chaque lieu.

Les mariages, les baptêmes, les funérailles : les préparations seront assurées par des équipes dans les lieux prévus par le conseil paroissial. Les célébrations seront vécues dans les différents lieux de culte, autant que possible.

### L'animation de la paroisse

### Le nouveau conseil paroissial - pastoral

### - La mission

Le nouveau conseil paroissial, présidé par le nouveau curé, définit la pastorale générale, donne mission à des équipes, est un lieu d'évaluation et de vérification.

### Les personnes

Le nouveau conseil paroissial sera constitué de la nouvelle équipe du prêtre et du diacre et de représentants laïcs des anciens conseils paroissiaux, de nouveaux membres, des représentants des aumôneries.

### Le nouveau conseil économique

### - La mission

Le nouveau conseil économique, présidé par le nouveau curé, outre sa mission ordinaire, sera attentif aux conséquences économiques induites par la création de la nouvelle paroisse.

### Les personnes

Le nouveau conseil économique sera constitué par des représentants des anciens conseils économiques, de nouveaux membres.

# Les équipes chargées d'une mission pastorale particulière

On suscitera des personnes qui porteraient l'un ou l'autre aspect de la pastorale : la liturgie, l'éveil à la foi des enfants, la catéchèse des écoles primaires, la préparation aux mariages, aux baptêmes, l'accompagnement des familles en deuil, la solidarité....

### L'équipe d'animation pastorale

#### - La mission

Présidée par le Curé, elle coordonne la pastorale générale.

### - Les personnes

Elle est constituée des responsables qui accompagnent l'un ou l'autre aspect de la pastorale dans la paroisse nouvelle.

### Les équipes d'accueil

Pour que soit atteint l'objectif de proximité, dans tout village, y compris le plus modeste quant au chiffre de population, devront être constitués des relais paroissiaux.

Dans chaque village, on cherchera à appeler une ou plusieurs personnes qui assureront le lien entre la communauté de base et le curé de la paroisse.

**Avec les aumôneries** (s'il en existe sur le territoire de la nouvelle paroisse)

### - La mission

Ces aumôneries ont une situation particulière : elles sont des services ayant forme de vie ecclésiale.

Elles sont déterminées par un statut spécifique lié à une institution humaine : la population scolaire de l'enseignement public, l'enseignement catholique, la population universitaire, la population des hôpitaux, la population carcérale, tel ou tel groupe ethnique (gitans, migrants, etc.).

#### - Les personnes :

Les responsables reçoivent mission de l'évêque. Ils sont liés avec leur équipe à leur propre structure d'aumônerie diocésaine. Ils collaborent avec le nouveau conseil paroissial pour déterminer quel lieu est le mieux approprié à leur mission.

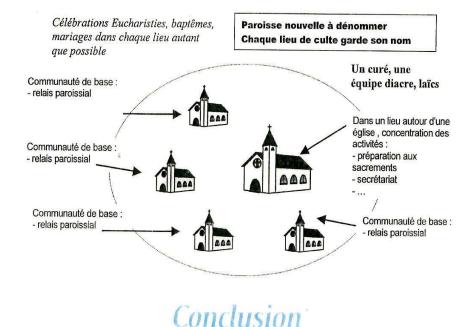
Avec le conseil paroissial, ils coordonnent leur mission avec la pastorale générale de la paroisse nouvelle.

### Avec les services diocésains

Pleinement au service des communautés, les services proposeront aide, soutien, conseil, documentation, information, formation... pour aider les paroisses nouvelles à assumer leur mission. C'est à la demande des paroisses qu'ils pourront accompagner les équipes chargées de l'aspect de la pastorale qui correspond à leur mission propre.

### Incidences

Il faudra choisir un nouveau nom pour la paroisse nouvelle.



Comme tout scénario, chacune des situations présentées dans les pages précédentes comporte sa part de fiction, mais s'appuie aussi sur des pistes déjà lancées dans certains endroits. On pourrait imaginer d'autres cas de figure pour des cas spécifiques : sanctuaires, lieux de passage... où l'accentuation serait alors mise sur la spécificité spirituelle, liturgique ou pastorale de ceux qui les animent.

Ces pistes vont être travaillées maintenant, en doyennés, avec les conseils paroissiaux-pastoraux, avec les services et les mouvements, et affinées en fonction des réalités du terrain, les forces des hommes et l'exigence de la mission : c'est une étape nouvelle à aborder sans crainte qui appelle l'invention et la participation de tous.

# CHAPITRE VI

# Vers une nouvelle vie diocésaine

# Des liens sont à préciser :

### Avec les services et mouvements

Pour mieux aider les nouvelles paroisses, directement ou par l'intermédiaire des doyennés, une coordination plus grande entre services sera recherchée, comme cela est déjà engagé pour tout ce qui concerne la formation.

Pour que l'apport des mouvements soit mieux assuré, des échanges seront développés, au niveau diocésain et à celui des doyennés.

On soutiendra également les acteurs de la vie économique, politique et sociale.

### Avec les doyennés

Au niveau diocésain, la responsabilité pastorale confiée aux doyens suppose une réelle et régulière concertation avec l'évêque et les différents conseils diocésains.

Au niveau local, des modifications territoriales pourraient être proposées en ce qui concerne la périphérie de certains doyennés.

En respectant l'autonomie et la spécificité de chaque doyenné, une harmonisation sera recherchée dans les façons de travailler et aussi dans la composition des réunions communes.

### Avec les conseils

On reverra la composition des conseils et leurs missions auprès de l'évêque.

Il reste à inventer de nouvelles relations entre les différents conseils pour éviter les chevauchements et doublets, dans les sujets traités... et les conseils donnés.

### Avec les sanctuaires

Leur rôle est à redéfinir dans la pastorale diocésaine d'ensemble et dans celle des paroisses et des doyennés.

## L'urgence de la formation

# Pour les ministres ordonnés et autres vocations spécifiques

Le travail de formation permanente sera intensifié, avec aussi le souci de mieux répondre aux nouvelles situations pastorales : travail en doyenné, interparoissialité, animation des conseils paroissiaux et des EAP. La fonction propre de diacres dans l'œuvre d'évangélisation sera à préciser et promouvoir. La vie religieuse sera présenté de façon nouvelle, comme il est déjà envisagé de la faire pendant cette année jubilaire.

### Pour les laïcs

Les formations en cours seront soutenues; FPL, Institut supérieur de théologie, apprentissage des charges particulières à chaque service d'Église.

La multiplication des lettres de mission dans les secteurs clés de la vie diocésaine, la création d'offices d'Église, le fait de confier la charge pastorale d'une paroisse à un groupe de laïcs avec prêtre modérateur, le développement des conseils pastoraux et EAP nécessiteront la mise en place d'une formation de base plus globale et organisée, pour l'acquisition d'une conscience d'Église, au-delà de la formation spécialisée envisagée ou en cours.

# Les conséquences économiques des nouvelles orientations

### L'ouverture de nouveaux chantiers

La priorité donnée à l'évangélisation, le souci d'assurer la proximité, tout cela induira des choix financiers et la recherche d'autres ressources pour envisager de nouvelles dépenses.

# Une préparation des esprits à la mise en place de nouvelles structures

Celle-ci sera absolument nécessaire pour susciter une solidarité financière de la part des fidèles.

L'appel fréquent à des laïcs nécessitera parfois une juste rémunération. Mais la nécessité de recourir à un fort bénévolat restera d'actualité.

La rigueur et la transparence seront à rechercher sans cesse davantage dans les conseils économiques des paroisses, services et mouvements.

### Pour un suivi

Une fois les orientations, nouvelles ou revisitées, proclamées par notre évêque le 22 octobre 2000, la mise en œuvre et bien des bouleversements interviendront. Pour vérifier l'application des décisions prises, un comité de suivi sera aussitôt mis en place.

# **CHAPITRE VII**

# Pour un travail en conseils pastoraux et en doyennés

## À partir de ce document de travail

### Pour les conseils paroissiaux :

Examiner la situation locale et estimer si l'on peut ou non vivre cela dans la structure actuelle.

Voir quelles modifications de structures il faudrait envisager (regroupement de paroisses, secteurs interparoissiaux...).

### Pour les services et mouvements :

Examiner le style actuel de fonctionnement et envisager des collaborations avec d'autres services et mouvements.

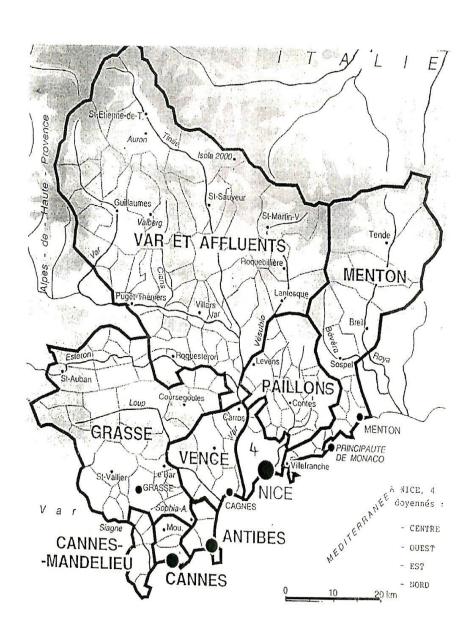
Voir de nouveaux modes d'aide, de stimulation, avec des ensembles plus vastes que des paroisses afin de porter davantage de fruits.

## Pour les doyennés et conseils diocésains :

Aider les paroisses, services et mouvements à pratiquer l'état des lieux.

Les accompagner dans l'élaboration des modes de structuration pour les paroisses, de collaboration pour les services et mouvements.

# Carte du diocèse en 1999



# Document de Mgr Saint Macary :

# « Diocèse 2000 »

### 1 - Une nouvelle situation de l'Église

Ce n'est pas d'aujourd'hui que se pose la question du nombre de prêtres dans le diocèse de Nice. Le problème s'est posé dans les années 30 et dans les années 60. Mgr Rémond et Mgr Mouisset ont pu y répondre par une relance des services de vocations et de formations des prêtres, par une ouverture aux prêtres et religieux venus d'ailleurs.

Après le concile Vatican II, la question ne se pose plus de la même manière pour deux raisons au moins. Le Concile a appelé les chrétiens laïcs à participer activement à la vie de l'Église (depuis la participation liturgique de la messe jusqu'à la possibilité de ministères). Le diaconat a été restauré. Il n'en est pas moins vrai que le ministère presbytéral est constitutif de la nature de l'Église catholique. Le prêtre est le signe que le Christ rassemble et envoie, que l'on devient chrétien par grâce dans une communauté d'appelés. L'appel au ministère presbytéral doit sans cesse être répercuté : il n'y a pas d'Église sans prêtres. Les diacres et les laïcs ne remplacent pas les prêtres.

La Lettre aux catholiques de France analyse la situation de l'Église dans notre pays. Nous sommes héritiers d'une tradition qui s'effrite et où le prêtre dans notre pays avait une place capitale dans la visibilité du christianisme. Nous sommes bâtisseurs d'une nouvelle manière de vivre en Église dans une société pluraliste et individualiste en revigorant les bases de notre foi au Christ et de notre agir chrétien, en rendant présente dans notre société laïque une Église qui parle de Dieu aux hommes et les sert en son nom. La place du prêtre, tout aussi nécessaire, change.

L'analyse de la crise des vocations est difficile à faire : cf. l'article du père Scholtus dans Les Nouvelles religieuses n° 47 du 11 juillet 1997. Il reste que nous savons dans les dix ans à venir le nombre de prêtres qui seront disponibles pour servir le diocèse, quelle que soit notre attente de jours meilleurs. En 2001, il y aura autour de 130 prêtres et en 2006 autour de 90 prêtres. Vu le développement du diaconat, on peut espérer, en 2001, 25 diacres permanents, et en 2006, autour de 35. En même temps, si nous comparons l'annuaire de 1996 à celui de 1986, nous sommes passés de 20 responsables laïcs en 1986 à 110 chargés d'un office et ayant une lettre de mission. Cela ne s'est pas fait sans préparation au niveau de l'appel à la responsabilité, au niveau de la formation, au niveau du soutien spirituel. La journée du 5 juin 1995 rassemblait 4 membres de chaque conseil paroissial avec leur curé. La journée du 12 octobre 1996 réunissait les prêtres, les responsables des communautés religieuses, les responsables de service avec leurs équipes, et les laïcs ayant une lettre de mission. Ces journées ont été des signes visibles d'un nouveau visage de notre Église locale, en train de se dessiner : nous le sentons très bien avec les chrétiens qui travaillent habituellement autour de nous. Mais ce visage de l'Église n'est pas encore perçu par l'ensemble du peuple chrétien et les changements de mentalités et de structures sont lents et difficiles.

La démarche actuelle consiste à réaliser et à diffuser davantage cette nouvelle figure de l'Église; car les changements ne peuvent plus se faire seulement avec les prêtres à partir d'un processus de nomination de plus en plus difficile. L'évolution ne peut être que celle de tout le peuple de Dieu qui, comme y pousse la *Lettre aux catholiques de France*, fait le point de sa foi et de sa mission aujourd'hui. Il s'agit de servir le diocèse de Nice avec moins de prêtres, mais dans une autre configuration de l'Église toujours fidèle à sa mission.

### 2 - Critères d'une transformation

### Le critère de l'évangélisation

La mission de l'Église est d'annoncer le salut du Christ dans la société qui l'entoure. Elle le fait par la présence et l'engagement des chrétiens dans le lieu habituel de leur vie. Elle le fait par

son existence et son action institutionnelle au milieu du monde, rassemblant et fortifiant des croyants, suscitant des services, offrant largement ce qui la fait vivre.

L'Église d'aujourd'hui conjugue plusieurs courants : celui de la célébration et de la préparation aux sacrements où l'on cherche plus d'intériorité et de participation consciente, celui de l'action dans les divers chantiers du monde de chrétiens solides et formés, celui d'une volonté d'annoncer le Christ partout et célébrer son action et sa présence dans des manifestations visibles et enthousiastes. Quelle que soit la figure de l'Église locale, il est dans sa nature de recevoir son Seigneur pour l'offrir à tous.

### Le critère de proximité

L'Église ne peut accomplir sa mission en se repliant dans des lieux centralisés ou protégés. Si le Christ appelle les hommes à la rencontre les uns par les autres, l'Église doit être proche. Elle l'a été en quadrillant le territoire de paroisses qui prenaient la forme des villages et des quartiers. Elle doit le demeurer et, sans abandonner cette présence locale, base de toute proximité, son attention doit se porter vers les nouveaux lieux où les hommes d'aujourd'hui et de demain sont en droit d'accueillir l'appel du Christ. Le critère de la proximité mérite d'être particulièrement approfondi : il est à la fois soutien d'une nouvelle manière des lieux anciens et création de lieux nouveaux.

### Le critère de la coresponsabilité

C'est tout le peuple de Dieu qui se pose la question de l'avenir de sa présence dans le monde. La coresponsabilité (entre prêtres, entre prêtres et laïcs, entre mouvements, entre services) a déjà été une de nos orientations importantes dans les années 90.

Malgré les progrès réalisés, on peut encore avancer, en particulier, dans une meilleure connaissance de la trilogie paroisse, service, mouvement, dans une meilleure appréciation du ministère ordonné et de ses tâches, des offices confiés et de la mission des baptisés/confirmés. Bien distinguer la nature et la mission de chaque groupe pour évoluer chacun dans son domaine et tous ensemble permet de progresser sans que personne ne se sente menacé et avec l'accord de tous. De plus, cette transformation réclame de chaque prêtre, diacre ou ministre laïc une grande disponibilité à la fois pour susciter des projets dans lesquels ils ne seront pas forcément acteurs à la même place et ensuite pour les mettre en pratique.

### 3 - Un travail en dovenné

À l'aide de ces trois critères, on pourrait étudier dans chaque doyenné ce qui est souhaitable et possible de faire dans les années qui viennent en visant un bon service du peuple de Dieu et de sa mission, en cherchant des économies de temps et de personnel en améliorant la formation. Comme de toute façon le maintien du statu quo est impossible, il vaut mieux décider des orientations que d'agir sous le coup de la nécessité ou du hasard.

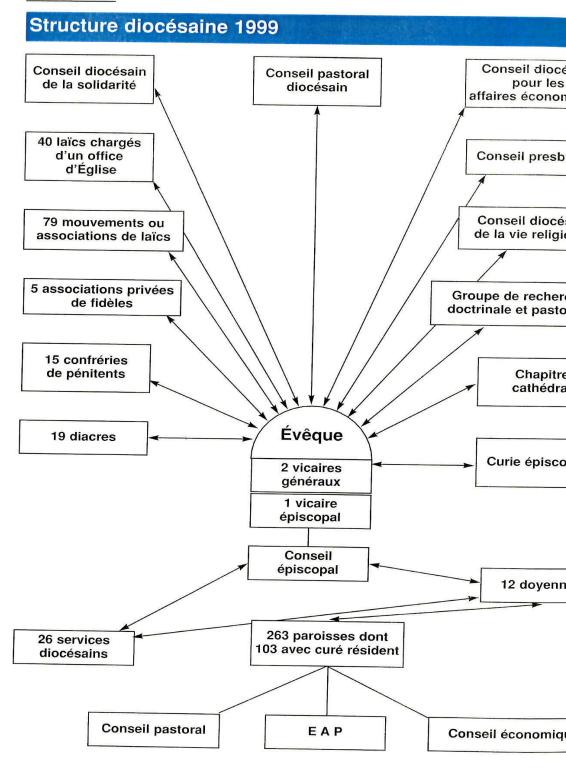
Pourquoi le doyenné comme structure de base de cette recherche? Il semble que mises à part un certain nombre de modifications, elles cadrent bien avec la structure de notre diocèse. On ne doit jamais perdre de vue que chaque doyenné a son originalité de par sa configuration géographique et de par son histoire. C'est donc une unité de base intéressante. La réunion mensuelle du doyenné quelles que soient son organisation et sa réalisation reste un lieu de rencontre important.

Cependant, on ne peut diviser le diocèse en 12 parties indépendantes. Ce serait contraire à la théologie de l'Eglise locale, à la pratique des mouvements et services, au lien avec la société civile. Il convient donc que l'étude prospective sur chaque doyenné soit coordonnée et récapitulée à tout moment au niveau du diocèse.

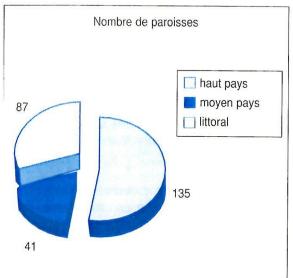
### 4 - Une proposition

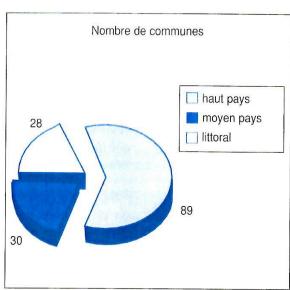
À partir d'une cellule de base dans chaque doyenné, il s'agira de dresser un « état des lieux », de bien évaluer les besoins présents et prévisibles, de proposer des orientations pour les années à venir. Ces orientations, étudiées dans les paroisses et les services, seront mises en commun et définies dans les divers conseils, pastoral, presbytéral, épiscopal, avant l'an 2000. Les décisions de changement seront annoncées autour de Pâques 2000 et mises en œuvre dans l'année suivante.

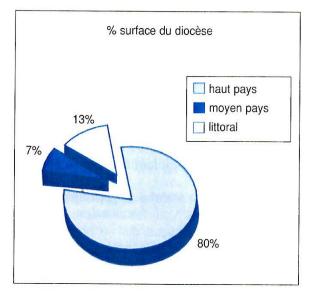
Il est capital que le plus possible de catholiques du diocèse participent à cette entreprise par un va-et-vient entre les diverses instances.

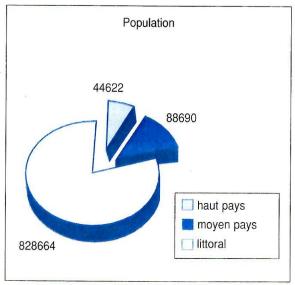


# La répartition du diocèse









# Les structures territoriales et la mission

n ce moment, beaucoup de diocèses sont amenés à se réorganiser, et notamment à regrouper ou à remodeler leurs structures territoriales. En effet, des changements importants ont eu lieu et se poursuivent dans le peuplement et dans l'activité économique. Les manières de vivre se modifient. Il faut aussi noter une plus grande mobilité des personnes, dont les centres d'intérêt et la culture évoluent. La physionomie de la société change très sensiblement.

Pour l'Église, les faits les plus apparents sont la diminution du nombre de prêtres et, souvent, la diminution du nombre de pratiquants. Les causes de ces évolutions inquiétantes sont complexes et l'on ne peut ignorer l'influence des transformations de la société sur la pratique des fidèles et des communautés chrétiennes depuis longtemps implantées sur ces terres; ainsi, les modifications institutionnelles sont loin d'être entraînées par les seules évolutions des effectifs du clergé. Des coutumes et des habitudes respectables aujourd'hui délaissées peuvent être regrettées par certains, mais il ne s'agit pas de cultiver la mémoire nostalgique d'un passé d'ailleurs parfois idéalisé, ni de blâmer personne.

Des changements interviennent aussi, et de manière positive, dans le comportement des catholiques. Vous avez fait état de parcours spirituels, de conversions, d'engagements au sein de l'Église, qui manifestent un riche renouveau qualitatif de la foi et de l'action chrétienne. On voit une vraie source d'espérance dans la disponibilité d'un nombre appréciable de laïcs à jouer un rôle plus actif et plus diversifié dans la vie ecclésiale, et à prendre les moyens de se former sérieusement pour cela.

Dans ce contexte, votre mission essentielle de pasteurs vous incite à renouveler l'organisation des communautés. Vous avez montré que les évolutions sont conduites grâce à de larges consultations qui ne portent pas seulement sur les conditions pratiques des regroupements de paroisses ou de la création d'unités pastorales nouvelles. Il s'agit pour les prêtres et les fidèles de déterminer les conditions dans lesquelles la Bonne Nouvelle pourra être annoncée, le peuple de Dieu guidé et rassemblé par la présence sacramentelle du Christ. Les synodes diocésains ont souvent été le cadre d'une maturation remarquable des baptisés, découvrant mieux leurs inaliénables responsabilités et leur complémentarité dans la vie ecclésiale...

Mon intention est de vous encourager, avec le clergé et les fidèles des diocèses de votre pays, à fonder toujours mieux sur le roc du Christ et dans la communion de toute l'Église l'accomplissement quotidien de la mission commune.

# De tous temps, le diocèse s'est réorganisé

Les aménagements de la pastorale, la réorganisation administrative, les adaptations pour une meilleure proximité avec la population ne sont pas faits nouveaux dans l'Église diocésaine. À chaque époque, l'Église a su se restructurer pour remplir au mieux sa mission.

Ainsi sous Mgr Rémond. Pour répondre aux besoins d'un département dont l'explosion démographique (+ 80 000 habitants en vingt-sept ans) modifia profondément les habitudes et pratiques pastorales, Mgr Rémond décida dès le début de son épiscopat de « sectionner les paroisses et créer de nouveaux lieux de culte dans les agglomérations urbaines qui se développent » (lettre pastorale du 2 février 1931). Pour accueillir religieusement les populations nouvelles, l'évêque de Nice agit de trois façons complémentaires :

- 1 Construction de nouvelles églises ;
- 2 Érection de certains lieux de culte en paroisses ;
- 3 Modification des limites de certaines paroisses.

Mgr Chapon arrive à Nice quatre ans avant le début de ce siècle. La population du département (306 000 habitants) est stable et également répartie. Mais dans les quinze ans qui suivent, les villes de la Côte verront le nombre de leurs habitants quadrupler et cela au détriment du haut pays. Pour répondre à ces nouveaux besoins, Mgr Chapon fait bâtir 19 nouvelles églises, et ce, avant le début de la Première Guerre mondiale. En moyenne, une église nouvelle chaque année.

Durant la période sarde (1814-1860). L'Église prend le visage qu'on lui connait aujourd'hui : le quadrillage territorial. Le terme de « paroisse » prend un sens nouveau et moderne pour l'époque : une paroisse correspond à une commune pour les campagnes et la montagne, et à un quartier pour la ville de Nice. Ainsi, en 1829, Mgr Colonna d'Istria érige 123 paroisses.

Avec la mise en place du **Concordat**, Napoléon veut, pour chaque département, un seul diocèse. Le nombre de diocèses français est considérablement réduit. Certains disparurent, d'autres furent agrandis, comme celui de Nice. Ses limites correspondent avec celles des Alpes-Maritimes de l'époque. Il regroupe le comté de Nice, Monaco, plus les paroisses du diocèse de Glandève (qui est supprimé), et une partie du diocèse de Vintimille. Ce nouveau découpage diocésain date de 1803.

Tous ces changements interviennent en des temps où l'Église se trouve en situation de croissance : pratique religieuse forte, regain de piété, demande sacramentelle accrue. Pourtant en d'autres périodes de son histoire, en des moments de grande pauvreté ecclésiale - pour ne pas dire de disette! - l'Église s'est là encore restructurée, mettant à l'œuvre son zèle missionnaire par des trésors d'ingéniosité. Ainsi durant la Révolution : le 30 septembre 1792, deux jours après l'invasion de l'armée révolutionnaire française dans le royaume de Piémont-Sardaigne, l'évêque de Nice, Mgr Valperga, est sommé de quitter son diocèse et de se retirer à Turin. Durant huit ans, le diocèse n'aura plus d'évêque résident. L'œuvre de déchristianisation bat alors son plein : on descend les cloches des couvents supprimés, la cathédrale Sainte-Réparate devient le temple de la Raison. On instaure un nouveau culte à la déesse Raison et à l'être suprême avec des fêtes et des processions. (Pleins de sagesse, les Niçois ne leur montrèrent toutefois qu'une ferveur bien modérée!)

En mai 1794, l'exercice du culte catholique est interdit, les églises désaffectées, certaines profanées (par exemple, Saint-Martin dans le Vieux-Nice). Des prêtres, des religieuses sont arrêtés et malmenés. En janvier 1796, l'administration demande la fermeture de toutes les églises.

À la différence d'autres diocèses en France, si la lutte fut touiours serrée voire dangereuse dans les Alpes-Maritimes, jamais elle ne fut tragique. Malgré les menaces et les poursuites, la pratique religieuse n'est pas interrompue, elle se maintient au ralenti et s'organise autrement. Il est trop dangereux de se rassembler en pleine journée pour prier en centreville, eh bien, clercs et fidèles se retrouvent à 4 heures du matin à Cimiez ou à Falicon. L'évêque est en exil, eh bien, il nomme un vicaire général (le chanoine Navello, puis Garidelli, puis Léotardi) pour administrer le diocèse et « composer » avec les représentants du comité du salut public. L'État français demande que des « messes patriotiques » (en l'honneur de la République française) soient célébrées, eh bien, on les célébrera le jour de la Fête-Dieu. Le ministère paroissial urbain interdit, les clercs se déplacent chez les particuliers pour des célébrations des sacrements, prenant bien soin de revêtir des vêtements civils pour ne pas être repérés. Durant sept ans, le vicaire général Garidelli s'attacha habilement à défendre l'Église, à inventer des moyens pour qu'elle puisse toujours remplir sa mission : il composa, il discuta, il sut discerner, ne retenant pour la pratique pastorale que le principal afin que l'essentiel de la foi fût préservé. On serait aujourd'hui surpris des trésors d'invention que l'Église diocésaine dépensa pour que dans ce contexte si dur l'Évangile de Jésus-Christ puisse toujours être annoncé.

Au XVIIIe siècle, sous Mgr Charles Cantono et après deux longs temps de vacance du siège épiscopal de Nice (vingt et un ans une première fois, neuf ans une seconde fois), se tient la réunion d'un synode diocésain (mai 1749). Douze doyennés sont créés : Clans, Contes, Lantosque, L'Escarène, Levens, Peille, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Étienne, Saint-Sauveur, Utelle, Villars-sur-Var, Villefranche. Les paroisses de Nice, Sainte-Hélène, Drap, Falicon et Monaco sont placées sous la juridiction d'un vicaire général.

Au xviie siècle, outre la cathédrale, Nice ne comptait que deux paroisses : Saint-Augustin - Saint-Martin et Saint-Jacques. Ces paroisses étaient exclusivement urbaines et toute la campagne dépendait de la cathédrale. Or cette campagne s'était progressivement peuplée et la question se posait de sa désserte religieuse : il y fut répondu par des initiatives privées, car la pauvreté du diocèse ne lui permettait pas d'assumer cette charge. C'est ainsi que sont édifiés plusieurs lieux de culte : Sainte-Hélène, Saint-Roch, Saint-Sauveur à Gairaut, chapelles de Bellet, de Magnan, Saint-Augustin et Sainte-Marguerite.

Comme l'écrivait Mgr Mouisset, en novembre 1981, dans la conclusion du livre d'histoire Les Diocèses de Nice et de Monaco (édition Beauschène, Paris 1984) : « Le diocèse souffre particulièrement de son âge, mais depuis dix-sept siècles, il a su s'adapter à des situations très contrastées. Pourquoi pas demain? »

# Glossaire

Communauté ecclésiale de base : groupes de chrétiens qui, au niveau familial, ou dans un cadre restreint, se réunissent pour la prière, la lecture de l'Écriture, la catéchèse, ainsi que le partage de problèmes humains et ecclésiaux en vue d'un engagement commun... Ces communautés décentralisent et articulent la communauté paroissiale à laquelle elles demeurent toujours unies. Mission du Christ Rédempteur § 51.

Curé in solidum: là ou les circonstances l'exigent, la charge pastorale d'une paroisse ou de plusieurs paroisses ensemble peut être confiée solidairement à plusieurs prêtres (curés in solidum) à la condition cependant que l'un d'eux soit le modérateur de l'exercice de la charge pastorale.

Équipe d'animation pastorale : c'est à l'exercice de la triple charge d'enseignement, de sanctification et de gouvernement dans le cadre d'une paroisse ou d'un groupe de paroisses que sont associés les laïcs en responsabilité dans une EAP, soit autour d'un curé qui en choisit librement les membres, soit en lien avec un prêtre modérateur (les membres en sont alors nommés par l'évêque), et cela pour que la paroisse remplisse sa mission dans l'Église et dans le monde.

Interparoissialité: regroupement de communautés chrétiennes disséminées (monde rural) ou éclatées (monde urbain) mettant en commun leurs moyens en structure et en personnes. Cette communauté nouvelle prêtres, diacres, laïcs constituera alors une cellule d'Église viable et vivante mieux à même de réaliser sa mission d'évangélisation dans la proximité en coresponsabilité.

Lettre de mission : document écrit, signé par l'autorité diocésaine, qui autorise une personne à exercer une responsabilité particulière dans le cadre de l'Église.

Ministère : pour accomplir sa mission, l'Église confie des fonctions de services (ministères) à certains de ses membres, fonctions exercées au service de la communauté et reconnues par l'autorité pastorale.

Par le sacrement de l'ordre, d'institution divine, certains fidèles sont constitués ministres sacrés par le caractère indélébile dont ils sont marqués : ils sont ainsi consacrés et députés pour être pasteurs du peuple de Dieu, chacun selon son degré, en remplissant, en la personne du Christ chef, des fonctions d'enseignement, de sanctification et de gouvernement (canon 1008). Les ordres (ministères ordonnés) sont l'épiscopat, le presbytérat et le diaconat.

À coté des ministères ordonnés, il existe des ministères « institués » conférés à des laïcs. À l'heure actuelle, en France, ce sont le lectorat et l'acolytat.

Modérateur : une tendance récente consiste à confier les paroisses non plus à un curé assisté de vicaires mais à une équipe de prêtres collégialement responsables. Le Code de droit canonique de 1983 entérine cette possibilité, étant toutefois précisé qu'au sein de cette équipe un « modérateur » dirigera l'activité commune et en répondra devant l'évêque.

Mouvements: ils regroupent des croyants s'associant librement en visant l'évangélisation ou la sanctification dans un milieu social ou une réalité donnée. Ils permettent à des croyants de progresser dans leur recherche spirituelle, dans leurs engagements au sein de la société. Ils sont souvent organisés sur un plan national et même international. Ils ont un fonctionnement associatif.

Paroisse : la paroisse est la communauté de fidèles, le plus souvent territoriale, confiée par l'évêque à un prêtre de son diocèse, le curé. Elle ne constitue pas une Église particulière, mais une des cellules de l'Église particulière qu'est le diocèse.

Pastorale : la pastorale est l'activité, née du dynamisme de la foi de l'Église, qui vise à donner à chacun selon ses besoins spirituels.

Il faut analyser, évaluer, trouver des modes spécifiques d'action. Ces trois verbes désignent les étapes obligées de toute pastorale aujourd'hui. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui se développent, à côté d'une pastorale générale qui définit les grands axes de l'action, dans un diocèse par exemple, des pastorales spécialisées (tourisme, malades, migrants...).

**Presbyterium**: pour accomplir sa mission, l'évêque est aidé par les prêtres de son diocèse qui forment avec lui un collège que l'on nomme presbyterium.

Services: les services diocésains sont donnés par l'évêque à l'Église pour aider toutes les communautés dans leur mission sur des aspects spécifiques (catéchèse, catéchuménat, vocations...). Ils sont lieu de proposition, d'incitation à de nouvelles tâches que l'évolution sociale impose.

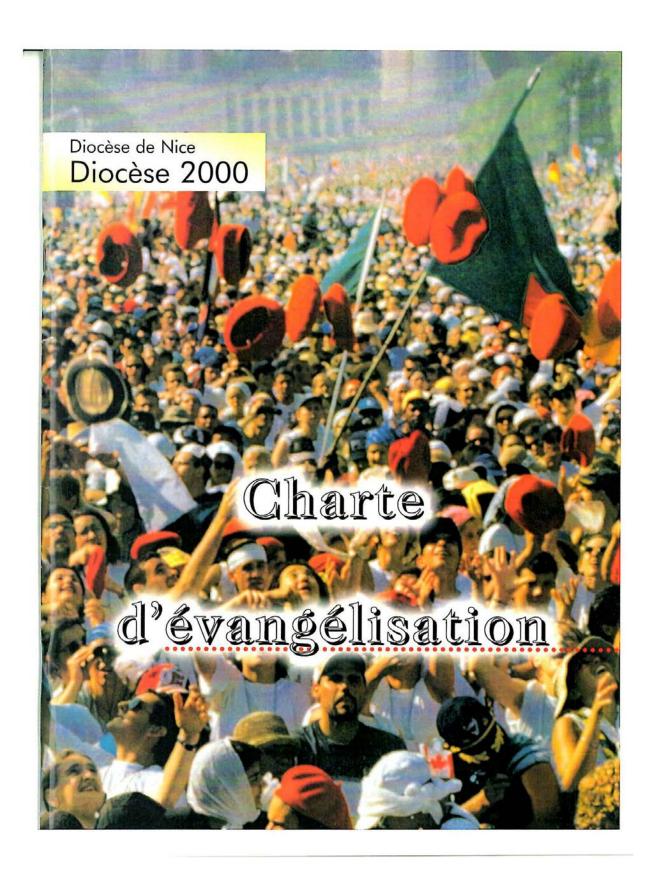
# Table

Introduction	VERS UNE ÉVANGÉLISATION NOUVELLE	1
CHAPITRE PREMIER	LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE : DES CRITÈRES POUR EXISTER	2
CHAPITRE II	L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LES ALPES-MARITIMES	5
CHAPITRE III	REGARDS SUR LE CHEMIN PARCOURU	11
CHAPITRE IV	À L'ÉCOUTE DU DIOCÈSE	17
CHAPITRE V	VERS LA FONDATION DE PAROISSES NOUVELLES	22
CHAPITRE VI	VERS UNE NOUVELLE VIE DIOCÉSAINE	29
CHAPITRE VII	POUR UN TRAVAIL EN CONSEILS PASTORAUX ET EN DOYENNÉS	30
Annexe 1	CARTE DU DIOCÈSE EN 1999	31
Annexe 2	DOCUMENT DE MGR SAINT MACARY : « DIOCÈSE 2000 »	32
Annexe 3	STRUCTURE DIOCÉSAINE 1999	34
Annexe 4	LA RÉPARTITION DU DIOCÈSE	35
Annexe 5	LES STRUCTURES TERRITORIALES ET LA MISSION	36
Annexe 6	DE TOUS TEMPS, LE DIOCÈSE S'EST RÉORGANISÉ	37
Annexe 7	GLOSSAIRE	38
Annexe 8	DÉROULEMENT DU « DIOCÈSE 2000 »	39

Document préparé par le groupe de pilotage « Diocèse 2000 » :

Mgr Bernard Barsi Mgr Bernard Veïsse P. Norbert Turini P. Jean-Louis Balsa Mme Christiane Andlauer Mme Geneviève Cornillon M. Jean-Pierre Vestri

Juillet 1999



# Plan du document

	Pages	
Préface		
Première partie		
Pour des paroisses missionnaires		
De la vie pastorale dans les paroisses	5	
De la pastorale des jeunes	10	
Du rôle et de la place des acteurs de la mission		
De la communication		
De la vie matérielle des paroisses		
De la formation		
Annexe 1 : Statuts du Conseil pastoral paroissial		
Annexe 2 : Statuts de l'Equipe d'animation pastorale		
Annexe 3 : Statuts du Relais local de la paroisse	33	
Annexe 4 : La paroisse : diagramme fonctionnel	35	
Seconde partie		
Nouvelles paroisses et doyennés	37	
Doyenné Nice - centre		
Doyenné Nice - est		
Doyenné Nice - ouest		
Doyenné Nice - nord		
Doyenné Paillon - Pays de Nice		
Doyenné Menton - Villefranche		
Doyenné Bassin antibois		
Doyenné Cagnes - Vence		
Doyenné Bassin cannois		
Doyenné Pays de Grasse		
Doyenné Plaine du Var	62	
Doyenné Vallées du Haut-pays niçois	64	
Compléments		
Repères pour avancer (qui pourront déjà faire l'objet d'une réflexion au cours de l'année pastorale 2000-2001)		
<b>Pour une société plus humaine</b> , Texte de la déclaration inter-religieuse du 12 septembre 2000		
<ul> <li>Ordonnances épiscopales portant sur :</li> <li>La suppression et l'érection des paroisses dans le diocèse de Nice</li> <li>La modification des doyennés dans le diocèse de Nice</li> <li>Les divers Conseils et Equipes attachés à une paroisse</li> <li>L'agenda des opérations à réaliser pendant l'année pastorale 2000 – 2001</li> </ul>		

### **Préface**

### Frères et Sœurs,

J'emprunte à la liturgie des fêtes des Apôtres une déclaration qui donne tout son sens à "Diocèse 2000": « Père très saint, tu as fondé sur les Apôtres l'Église de ton Fils pour qu'elle soit dans le monde le signe vivant de ta sainteté, et qu'elle annonce à tous les hommes l'Évangile du Royaume des cieux ».

Dieu est saint parce qu'Il est Amour. "Diocèse 2000" nous entraîne à progresser dans la vérité de notre amour pour le Seigneur et les uns pour les autres. L'annonce de l'Évangile à tous les hommes commence par là. Il ne suffit pas de nous organiser, même si c'est indispensable. Mais nous ne serons pas interrogés là-dessus au Jugement dernier. Par contre, il nous faudra rendre compte de notre empressement à annoncer l'Évangile et de notre amour vis-à-vis du frère en Église, du pauvre, du prisonnier, du marginal, du blessé qui est sur la route et que l'on ignore, de l'étranger immigré ou touriste, de celui qui quête à notre porte les miettes qui tombent de notre table etc... C'est là tout à la fois un programme de sainteté et d'évangélisation. C'est la tâche à entreprendre et à poursuivre avec "Diocèse 2000".

Le document que je vous présente ici n'est pas le résultat d'un Synode diocésain, même s'il résulte d'une démarche que nous avons voulue synodale, je veux dire qui s'est efforcée d'engager tout le monde sur la même route et d'un même pas.

C'est une charte d'évangélisation qui comporte des textes de nature différente. Mais quelle que soit leur nature, j'attache à tous une grande importance, si toutefois nous voulons mettre le diocèse en état d'évangéliser.

En premier lieu, vous prendrez connaissance du document que nous avons intitulé « Pour des paroisses missionnaires ». Vous y retrouverez la plupart des suggestions que vous nous avez faites lors des réunions de doyennés, des responsables de services, des mouvements d'apostolat des laïcs, des recteurs de sanctuaires et des religieuses.

Une seconde partie « Nouvelles paroisses et doyennés » aide à réfléchir sur ces structures territoriales en revisitant le chemin parcouru depuis des décennies et en ouvrant des pistes sur le rôle que pourra jouer le doyenné dans le cadre de la recomposition paroissiale.

Suivent ce que nous avons nommé « Repères pour avancer ». Ils portent sur des points très concrets soumis à la réflexion des Conseils pastoraux paroissiaux, à partir du 1er septembre 2001. Mais la réflexion peut déjà et dès maintenant être entreprise dans le cadre des structures actuelles. Ces "repères" pourront être utiles en vue d'une évaluation lors des visites pastorales systématiques projetées pour 2002-2003.

Vient ensuite le texte de la « Déclaration inter-religieuse » du 12 septembre 2000. Cette déclaration, située par les catholiques dans l'année jubilaire, me paraît devoir être considérée, en toute modestie, comme un événement de tout premier plan, de grande portée sociale et ecclésiale à la fois. Nous prenons dans ce texte des engagements qu'il faudra nous efforcer de tenir.

Le document s'achève par les « *Ordonnances épiscopales* » portant sur les paroisses, les doyennés, les Equipes et Conseils indispensables à la vie d'une paroisse et l'agenda des opérations à réaliser au cours de l'année pastorale 2000-2001.

Munis de ces orientations et pourvus de structures pastorales qui devraient faciliter et rendre plus efficace la mission des uns et des autres, nous pouvons entamer le troisième millénaire avec la grâce, le courage et la patience des Apôtres, malgré les limites de nos moyens que chacun connaît bien.

Comme il m'arrive parfois de le dire, la mission de l'Église ne s'achèvera pas avec nous et nous en sommes des serviteurs quelconques.

Toutefois, le Seigneur veut se servir de nous : c'est notre grandeur, notre fierté, notre force et notre joie. En route donc ! Avec Marie, Mère de Jésus.

Nice, le 22 octobre 2000

+ eau Boufile

Jean BONFILS Evêque de Nice

### Première partie

# Pour des paroisses missionnaires

### **CHAPITRE PREMIER**

# De la vie pastorale dans les paroisses

Le Code de droit canonique définit la paroisse comme "une communauté précise de fidèles constituée de manière stable dans l'Eglise particulière et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'évêque diocésain". Canon 515 §1

Ces communautés précises de fidèles qui ont servi de base à la définition des paroisses actuelles ont évolué (mobilité des personnes, nouveaux quartiers, nouvelles villes, désaffection des campagnes...).

Il est donc devenu nécessaire d'effectuer une nouvelle répartition des paroisses à partir de la réalité actuelle de ces communautés qui vont donc être réorganisées en « nouvelles paroisses ».

Les paroisses actuelles devenant des « communautés locales » seront liées à la « nouvelle paroisse » par l'intermédiaire de « relais locaux »

La paroisse reste une communauté précise de fidèles...ce sont donc bien **les personnes** qui sont premières et non pas les structures.

### 1. L'accueil

"La paroisse n'est pas en premier lieu une structure, un territoire, un édifice : c'est avant tout la famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une âme. C'est une maison de famille fraternelle et accueillante ; c'est la communauté des fidèles". Jean Paul II, Exhortation Apostolique «Christifideles laici » §26

Ce paragraphe traite des hommes et des femmes que leur vocation de baptisés conduit d'abord à aller vers les autres, à **accueillir** tous les hommes comme des frères, à l'exemple de Jésus.

### Pourquoi accueillir?

### L'ouverture à l'autre, une disposition d'esprit

L'accueil, c'est l'affaire de tous. Dans la mesure où la Miséricorde de Dieu se laisse accueillir, le cœur de l'homme, pénétré de sa charité, animé du même esprit que le Christ, s'ouvre à l'autre.

Témoin du Christ, le baptisé posera son regard comme le Christ pose le sien ; bienveillant, il ira à la rencontre de l'autre.

L'Eglise 2000 doit pouvoir - par un service d'accueil, d'écoute et d'information - développer et maintenir une présence capable d'atteindre le plus grand nombre. Elle redeviendra alors un pôle d'attraction dans les villages et les quartiers.

Chacun doit "maintenir éveillée la conscience d'être membre de Jésus-Christ et de participer à son mystère de communion et à son énergie apostolique et missionnaire". Jean Paul II, Exhortation Apostolique « Christifideles laici » §11

### Nécessité d'une structure d'accueil

La paroisse se dotera d'un secrétariat central chargé de l'accueil pour assurer une permanence téléphonique durant laquelle elle donnera brièvement les informations utiles et, plutôt qu'une longue conversation de fond qui risque de bloquer la ligne, invitera à une rencontre ultérieure avec le prêtre, le diacre ou un membre de l'équipe.

Il reviendra à l'équipe de renforcer et d'améliorer l'accueil à tous les niveaux, en développant en particulier un accueil de proximité qui tienne compte des situations diverses et variées de ceux qui se présentent.

Un point-accueil attrayant et visible, à proximité où dans chaque lieu de culte permettra une prise de contact avec le voisinage tout en donnant à l'Eglise toute sa visibilité.

L'équipe d'accueil de la paroisse aura son responsable : son souci sera d'assurer un lien entre les membres de l'équipe et entre les points-accueil des communautés locales. Il veillera par exemple à diffuser l'information reçue des services, mouvements et associations locales, avec approbation du curé.

### Qui accueillir?

"L'Eglise, par ses fils, participe aux joies et aux souffrances des hommes de toute condition, elle connaît les aspirations et les problèmes de leur vie, elle souffre avec eux dans les angoisses de la mort. A ceux qui cherchent la paix, elle désire répondre dans un dialogue fraternel en leur apportant la paix et la lumière qui viennent de l'Evangile". Concile œcuménique Vatican II, Décret sur l'activité missionnaire « Ad Gentes » § 12

Il sera nécessaire de développer un esprit d'accueil de tous sans exception : des jeunes, des touristes, des nouveaux paroissiens, des divorcés remariés...

Le premier accueil des jeunes est capital. Il devra faire l'objet d'une attention particulière. Accueillir le « passager », celui qui fait une démarche en vue du mariage, d'un baptême, ou de funérailles.... c'est bien. Mais avoir le souci de l'accompagner après sa prise de contact avec l'Eglise, c'est mieux! De même, il y aura lieu de soutenir le « recommençant ».

Le visiteur, quel qu'il soit, trouvera une documentation correspondant à ses attentes.

Enfin, un aspect de l'action pastorale dans l'accueil mérite d'être approfondi : au début ou à la fin des célébrations, une parole ou un geste d'amitié contribue à consolider la communauté paroissiale. Ce contact est essentiel contre l'indifférence et pour prier ou être envoyés ensemble.

### Comment accueillir?

### Promouvoir un visage d'Eglise

"La paroisse, c'est une maison de famille, fraternelle et accueillante" Jean Paul II, Exhortation Apostolique « Christifideles laici » §26

Avec son responsable, l'équipe travaillera en lien étroit avec le curé.

De même, toute la communauté paroissiale accueillera les bébés futurs baptisés avant la fin de la messe, au lieu de laisser les familles attendre sur le parvis ou le trottoir. Cette présentation par les parents pourrait avoir lieu le dimanche précédant le baptême.

C'est par la rencontre avec un membre de l'équipe que peut être modifié le regard sur l'Eglise. La conversion des autres passe par la sienne propre : les accueillants acceptent les accueillis tels qu'ils sont.

On insistera sur l'aspect convivial du pointaccueil pour favoriser l'écoute.

On fixera les horaires de permanence adaptés à la vie locale ainsi que les disponibilités des prêtres ou diacres de la paroisse.

### Former l'équipe d'accueil

Les personnes en charge de l'accueil doivent répondre à des critères d'ecclésiologie, mais aussi de sociabilité : désir de rencontrer, de connaître et comprendre, de servir et d'aimer. La bonne volonté ne suffit pas à accomplir un tel apostolat :

- formation à l'écoute attentive, le cœur ouvert aux problèmes de tout homme.
- formation au discernement, à une « sainte prudence » : tel a réellement besoin d'une aide, tel autre devra être éconduit avec douceur et fermeté.

L'équipe d'accueil aura aussi pour mission de présenter la richesse du patrimoine historique local. Pour certains hauts lieux touristiques, une formation spécifique culturelle, religieuse et spirituelle sera particulièrement nécessaire.

En matière d'accueil, on s'enrichira mutuellement des expériences vécues dans les paroisses du doyenné (ex: préparation aux sacrements...).

"La paroisse offre un exemple remarquable d'apostolat communautaire, car elle rassemble dans l'unité toutes les diversités humaines qui s'y trouvent et elle les insère dans l'universalité de l'Eglise". Décret sur l'apostolat des laïcs « Apostolicam actuositatem » §10.

# 2. La paroisse est le lieu privilégié de l'initiation chrétienne

L'initiation, les dans toutes sociétés traditionnelles et depuis les temps immémoriaux, est un processus qui, dans la durée, fait passer des personnes d'un statut à un autre au sein d'une communauté qui les accompagne. Des étapes, des signes et des gestes ponctuent ce chemin. Elle n'est pas de l'ordre du savoir mais du vivre.

### Une démarche progressive

L'initiation chrétienne est une démarche qui permet une entrée progressive dans le mystère de Dieu, elle se vit individuellement et en communauté :

- le baptême fait entrer dans une vie nouvelle avec le Christ.
- la confirmation fortifie le baptisé par le don de l'Esprit.
- l'eucharistie, source et sommet de toute vie chrétienne, conduit les baptisés-confirmés à devenir, eux-mêmes, Corps du Christ dans la communion.

Ces trois sacrements, gestes et signes visibles qu'une Parole accompagne, sont habituellement célébrés au sein de la paroisse et, si possible, au niveau des communautés locales. Ceci vaut du baptême et de l'eucharistie, la confirmation, par choix diocésain, étant célébrée en doyenné.

Le caractère progressif de ces trois sacrements de l'initiation chrétienne explique pour une part que l'on puisse, et même que l'on doive, parfois demeurer catéchumène plus longtemps que prévu. Ce délai s'impose si le comportement public et permanent du catéchumène n'est pas encore suffisamment cohérent avec le sacrement auquel il aspire. On peut aussi expliquer par là qu'un baptisé ne puisse

temporairement et pour la même raison s'approcher de l'eucharistie.

En rappelant cela, l'Eglise ne préjuge en rien de la relation personnelle que l'un et l'autre peuvent entretenir avec le Seigneur et qu'elle ne peut connaître. L'Eglise ne peut se prononcer que sur ce qu'elle voit. Etre catéchumène constitue un statut ecclésial positif. Le canon 206 §1 qui reproduit un texte de la Constitution du Concile Vatican II « Lumen Gentium » §14, suffit largement à l'affirmer. Il en est de même a fortiori du baptisé qui ne peut encore recevoir l'eucharistie.

### A tout âge de la vie

Des personnes de différentes générations se préparent à ces sacrements de l'initiation et en vivent.

- Les parents qui demandent le baptême pour leur enfant trouveront à la paroisse des prêtres et des laïcs qui leur permettront de découvrir ou d'approfondir le sens du baptême. Les rencontres de préparation, pouvant réunir d'autres parents des différentes communautés locales, se dérouleront dans un lieu central de la paroisse.
- Des enfants en âge de scolarité, accompagnés dans le cadre de la catéchèse, se préparent au baptême et à l'eucharistie dans chaque communauté locale. Ils peuvent également se retrouver en paroisse ou en doyenné.
- Les aumôneries de l'Enseignement public et de l'Enseignement catholique proposent un cheminement vers ces sacrements de l'initiation aux jeunes collégiens ou lycéens qui ne les ont pas reçus dans l'enfance. La préparation au sacrement de la confirmation, qui insiste sur une disponibilité totale au Christ, rejoint chez les adolescents et les grands jeunes le désir d'une démarche libre et personnelle qui les engage dans la foi. Toutes ces célébrations sacramentelles auront une dimension communautaire.
- Les adultes en marche vers le baptême, l'eucharistie ou la confirmation, ainsi que ceux baptisés dans l'enfance et non catéchisés, trouveront auprès du service du catéchuménat l'écoute et l'accompagnement qui leur permettront de cheminer vers les sacrements de l'initiation. Ce service, en lien avec les communautés locales des paroisses, proposera des rencontres, assurera des formations et suscitera la participation aux célébrations.

### 3. Les fonctions de la paroisse

La paroisse n'est pas une Eglise particulière mais une communauté en union avec l'Eglise locale et son évêque.

Une vie chrétienne ne trouvera pas toujours dans la paroisse tous les éléments nécessaires à son épanouissement.

La paroisse aura aussi à s'ouvrir aux mouvements d'Apostolat des laïcs qui complètent et dépassent son cadre propre.

Les fonctions essentielles de la paroisse accompagnent ceux qui veulent vivre selon l'évangile.

### La communion

Lieu de rassemblement des chrétiens, la paroisse a à relever ce défi : être signe de l'Amour de Dieu pour tous.

- Vivre une réelle communion impose d'être toujours capable de changer son regard et d'accueillir les différences.
- Chaque communauté locale, quelle que soit sa taille, aura sa place dans la vie de la paroisse.
- Des chrétiens sont de passage dans nos églises à l'occasion de célébrations ponctuelles. On les rendra attentifs aux changements de mentalité qui rendront la vie paroissiale plus proche de l'Evangile.
- La participation des différents groupes, mouvements, aumôneries, communautés de migrants...à la vie de la paroisse sera signe de communion.
- La qualité du travail d'équipe dépendra de la confiance mutuelle entre ses membres.
- Une juste répartition des tâches permettra au curé de s'appuyer sur les autres prêtres, les diacres et les laïcs.
- Il faudra se donner les moyens de privilégier le rassemblement d'une communauté suffisamment nombreuse afin que la dimension de « Peuple de Dieu » soit mise en valeur. (ex :covoiturage, navettes...)

### La liturgie et la prière

La paroisse a une fonction liturgique, une responsabilité de prière et de célébration. Il

s'agit des sacrements, bien sûr, mais aussi de toute forme d'accueil pour les personnes qui découvrent ou redécouvrent Jésus-Christ.

Célébrations d'éveil à la foi, célébrations avec des « recommençants »... La paroisse doit offrir à chacun de ses membres la possibilité d'une véritable expérience spirituelle.

- Celui qui fait la communion, c'est le Christ. Il est vital que toutes les activités de la paroisse soient centrées sur la prière et la célébration eucharistique.
- On sera attentif à proposer des temps spirituels variés: veillées de prière, célébrations de la Parole, prière pour et avec des malades, pour la mission, pour l'unité des chrétiens.
- Lors des temps forts de l'année liturgique, des célébrations seront proposées dans un lieu central de la paroisse.
- Dans chaque communauté locale de la paroisse, on maintiendra autant que possible baptêmes, mariages, funérailles.
- On veillera à l'harmonisation des horaires de messes dans les différentes communautés locales.
- Si l'eucharistie ne peut être assurée et si le rassemblement dans un lieu central ne peut être privilégié, on proposera des assemblées dominicales en l'attente de prêtre (A.D.A.P) préparées et animées par des équipes préalablement formées pour cela. Lors de ces A.D.A.P, on veillera à ne pas proposer systématiquement la communion.

### Le service

Vivre la communion, annoncer et célébrer Jésus-Christ, conduisent naturellement à mettre en pratique l'Evangile.

Dans cet esprit, la paroisse soutiendra et suscitera des actions en vue de venir en aide aux plus pauvres, aux plus isolés, aux plus souffrants.

- L'entraide dans le voisinage, la visite aux personnes isolées, le soutien à l'aumônerie d'un hôpital voisin seront organisés par la paroisse.
- Les laïcs ont un rôle essentiel pour l'accompagnement des familles en deuil et dans les équipes de funérailles. Dans

chaque paroisse, on constituera une équipe pour ce service.

- L'attention aux réels besoins des personnes du quartier ou du village poussera à être inventif pour répondre à ces besoins de façon adaptée (soutien scolaire...).
- Les mouvements caritatifs harmoniseront leurs actions sur la plan local.

### Le témoignage dans le monde

La paroisse a une fonction d'annonce de l'Evangile.

Pour cela, elle est attentive aux signes des temps et est présente à tout ce qui fait la vie des femmes et des hommes d'un quartier ou d'un village.

- Le souci des vocations est premier dans la mission de la paroisse.
- La place des paroissiens est aussi dans les comités de quartiers et de villages, comités des fêtes et associations diverses.
- La paroisse soignera le témoignage de foi donné lors d'une fête patronale et valorisera l'aspect festif et communautaire avec la participation de toutes les communautés locales.
- Les communautés locales présentes dans les quartiers H.L.M mettront en œuvre des moyens d'évangélisation adaptés aux populations de ces cités.
- Dans des lieux propices, la présence de l'Eglise au monde sera manifestée par la proposition de débats ouverts à tous.
- On s'informera sur l'avancée du dialogue inter-religieux. Chacun y participera dans un esprit d'ouverture aux autres et d'accueil.
- Parler d'œcuménisme nécessite une information préalable et une connaissance de ce qui nous rapproche et de ce qui nous sépare de nos frères chrétiens. La paroisse participera activement à la semaine de prière pour l'unité des chrétiens et guidera vers le Service diocésain de l'œcuménisme pour aller plus loin.
- Le souci d'évangélisation ouvrira à la mission universelle. Il se manifestera par des aides matérielles, des relations fraternelles, la communion de prière, l'envoi et l'accueil de missionnaires (prêtres fidei donum).

### 4. La mise en œuvre

Le curé a la charge pastorale de la paroisse. Pour mener à bien les diverses missions de sa charge, il s'appuie sur les vicaires, les autres prêtres et diacres présents dans la paroisse et sur les laïcs.

Des groupes aux missions spécifiques et diverses sont constitués pour organiser cette participation à la vie paroissiale.

#### Les structures

Elles sont définies dans les différents statuts en annexe de ce chapitre.

- Statuts du Conseil pastoral paroissial. cf Annexe 1
- Statuts de l'Equipe d'animation pastorale (E.A.P).
   cf Annexe 2
- Statuts de l'Equipe de relais local de la paroisse et de son responsable. cf Annexe 3
- Diagramme fonctionnel. cf Annexe 4

On veillera tout particulièrement aux liens entre les différents conseils et équipes, au respect de la spécificité de chaque structure et de la durée des mandats des laïcs engagés.

Et ce, dans le souci de respecter leur mission première qui est de tenir leur place dans le monde (vie familiale, professionnelle, associative...), et pour susciter le partage des tâches entre un plus grand nombre de personnes.

Des évaluations périodiques avec le curé seront indispensables pour conserver un regard toujours neuf sur la mission.

### L'organisation pratique

- Le secrétariat central :
  - Le choix de son lieu répondra à des critères pratiques: lieu central pour la paroisse, accessibilité pour tous (parking, place et accès pour les personnes handicapées), locaux suffisants et possibilité d'équipements performants (informatique, internet, photocopieuse...).

- Les documents administratifs, registres paroissiaux, archives, etc.... seront centralisés dans ce lieu. Des dispositions particulières seront prises pour la tenue des nouveaux registres des paroisses.
- Le secrétariat gérera l'agenda commun.
- Une réflexion sérieuse sur les ressources humaines au niveau global de la paroisse et à celui des communautés locales s'imposera.
- Les réunions des équipes paroissiales :
  - On proposera des lieux de rencontres adaptés aux différentes équipes.
  - On veillera à ne pas concentrer sur un seul lieu toute l'activité. L'unité et la communion entre les communautés locales de la paroisse en dépendent.

### **CHAPITRE 2**

# De la pastorale des jeunes

Quand nous parlons de la Pastorale des jeunes, il est important de savoir à quels jeunes on s'adresse, qu'ils fréquentent ou non nos paroisses.

Volontairement, nous choisissons de cibler deux tranches d'âge :

- 11-17ans
- 18-35 ans.

La première tranche d'âge est celle des jeunes scolarisés dans le secondaire (collèges et lycées). Nous en retrouvons un certain nombre dans les établissements d'Enseignement catholique, d'autres participent aux activités des aumôneries de l'Enseignement public ou sont engagés dans des services et mouvements diocésains accueillant des jeunes du secondaire.

La seconde tranche d'âge concerne le monde étudiant et le monde du travail. Certains jeunes qui fréquentent l'enseignement supérieur (universités, grandes écoles,...) sont regroupés au sein de la Mission étudiante, d'autres participent à des services, ou à la vie de mouvements et groupes diocésains correspondant à leur âge et à leur situation (jeunes au travail, en recherche d'emploi, vivant en couple ou célibataires).

Là encore, si l'on voulait être plus précis, il conviendrait de distinguer les 18-25 ans et les 25-35 ans.

Nous n'aborderons pas dans ce chapitre la tranche d'âge des enfants du primaire, ce n'est pas pour les exclure, mais parce qu'ils sont regroupés prioritairement pour la catéchèse dans les paroisses ou les écoles primaires de l'Enseignement catholique présentes sur le territoire paroissial. Un certain nombre d'enfants sont engagés dans des mouvements comme l'Action catholique des enfants, le scoutisme, le Mouvement eucharistique des jeunes...

Enfin, notre préoccupation concerne l'immense majorité des jeunes qui ne fréquentent pas plus nos paroisses que nos services, groupes ou mouvements diocésains.

Nous n'oublions pas que ces priorités pastorales pour le monde des jeunes sont avant tout missionnaires et donc tournées vers eux.

Ainsi rebondissent des questions que déjà nous nous posions dans le chapitre « Jeunes » des Orientations pastorales pour l'avenir du Diocèse de Nice promulguées le 15 juin 1989 "A partir d'où et comment entrer en dialogue avec eux : le monde scolaire, le monde des loisirs, le monde de la culture, le milieu d'origine?"

### 1. Convictions et constats

"Diocèse 2000" doit se tourner résolument vers les jeunes et miser sur eux en tenant compte qu'ils vivent davantage sur le mode des temps forts (rassemblements, pèlerinages, J.M.J, grandes célébrations, etc.) que sur celui du rythme hebdomadaire que nous connaissons dans nos assemblées paroissiales.

De plus, ils ne sont pas habitués à la réalité territoriale qui est celle de la paroisse, en raison de leur extrême mobilité.

Cependant, cette intensité de foi qu'ils vivent au cours de leurs rencontres, de leurs activités d'aumônerie, de service, de groupe ou de mouvement, est une chance pour nos paroisses.

Leur dynamisme contribue à changer nos mentalités et à sortir de nos habitudes. Ils se révèlent à nous comme des «empêcheurs de tourner en rond»!

D'autre part, les jeunes ont besoin de repères fixes que nous pouvons leur offrir.

Aussi s'impose la nécessité de créer un espace de rencontre et de convivialité au sein de la paroisse où jeunes et aînés peuvent s'inviter mutuellement à échanger leurs expériences et leurs projets.

D'ailleurs le Concile Vatican II le rappelle avec insistance dans le décret sur l'Apostolat des laïcs au §12 "Les adultes auront soin d'engager avec les jeunes des dialogues amicaux qui permettent aux uns et aux autres, en dépassant la différence d'âge, de se connaître mutuellement et de se communiquer leurs propres richesses".

Un autre aspect est à souligner : les jeunes sont les premiers acteurs de la Pastorale des jeunes. Si le diocèse de Nice (cf *Les nouvelles religieuses* N° 25, 30 juin 1989), a fait un effort considérable en prêtres, agents pastoraux,

équipements, en vue de l'évangélisation des jeunes, c'est, entre autres dans la perspective de les rendre protagonistes de cette évangélisation.

Dans le décret sur l'Apostolat des laïcs nous pouvons lire également "Les jeunes doivent devenir les premiers apôtres des jeunes, en contact direct avec eux, exerçant l'apostolat par eux-mêmes et entre eux, compte tenu du milieu social où ils vivent". Décret sur l'apostolat des laïcs « Apostolicam actuositatem » §12

### 2. Priorités missionnaires

# Une pastorale des jeunes suppose un travail nécessaire de communication (voir aussi chapitre 4)

Tout ce qui se fait dans la Pastorale des jeunes doit être connu et communiqué. Il est donc indispensable qu'une bonne information circule à tous les niveaux de l'Eglise locale : paroisses, doyennés, diocèse.

Cette information doit également circuler hors Eglise, afin qu'un partenariat plus visible puisse s'établir avec tous les organismes publics au service de la jeunesse.

### Premier niveau, l'Eglise locale

Propositions à l'échelle de la paroisse

On veillera à ce que soit mis en place :

- soit un petit conseil formé de jeunes actifs dans les aumôneries, services et mouvements présents sur la paroisse et porte-parole des propositions relatives à la Pastorale des jeunes (rassemblements, célébrations, soirées à thème, sacrements: baptême, confirmation,....),
- soit au sein de l'Equipe d'animation pastorale, un membre portant plus spécialement le souci d'informer la paroisse de tout ce qui est proposé, réalisé par la Pastorale des jeunes à l'échelle du territoire paroissial ou du doyenné.

Ces informations seront communiquées par les canaux traditionnels :

- annonces paroissiales,
- bulletin paroissial,
- affichage,
- intentions de prière universelle,
- site internet de la paroisse s'il existe....

Pour toutes ces informations, on soignera particulièrement le graphisme et la rédaction.

### Proposition à l'échelle du doyenné

Si l'on crée un Conseil d'évangélisation, on envisagera que l'un des membres de ce conseil porte plus spécialement le suivi de la Pastorale des jeunes, ce qui s'y passe, ce qui s'y vit. Cela suppose que cette personne soit en relation avec les services, groupes et mouvements présents sur le doyenné.

### Propositions à l'échelle des services, mouvements et groupes diocésains

La désignation d'un porte-parole est indispensable dans les équipes diocésaines de nos services, au sein des bureaux de nos mouvements et parmi les animateurs des groupes 18-35 ans.

A l'échelle des services, groupes et mouvements, ils seront chargés de faire circuler l'information :

- vers les paroisses, auprès du membre de l'Equipe d'animation pastorale plus particulièrement chargé du relais avec la Pastorale des jeunes, ou du petit conseil des jeunes
- vers les doyennés, auprès d'un membre assurant le relais au sein du Conseil d'évangélisation si celui-ci est créé.

Il nous semble qu'il y a actuellement un déficit d'information.

Or tout ce qui concerne la Pastorale des jeunes concerne également la vie des paroisses.

Les jeunes font partie du Peuple de Dieu représenté localement par la paroisse.

D'autre part, cette information est à double sens. Par l'intermédiaire des porte-parole, des informations sur la vie paroissiale et celle du doyenné peuvent aussi remonter aux services, groupes et mouvements du diocèse.

### Proposition à l'échelle du diocèse

La coordination diocésaine de la Pastorale des jeunes s'engage à publier un document dans lequel figureront :

- d'une part, les coordonnées et la composition du petit conseil jeunes de la paroisse ou celles du membre de l'Equipe d'animation pastorale chargé du relais avec la Pastorale des jeunes ainsi que celles du membre désigné assurant le relais dans le Conseil d'évangélisation du doyenné, s'il existe.
- d'autre part, les coordonnées de chaque porte-parole pour les services, groupes et mouvements.

Elle veillera également à la circulation des informations entre services, groupes et mouvements.

Ainsi un groupe de réflexion inter-services est à l'étude entre les aumôneries de l'Enseignement public, l'Enseignement catholique et la Mission étudiante.

Enfin, les *Nouvelles Religieuses* continueront à se faire l'écho de toutes les manifestations relatives à la Pastorale des Jeunes. La mise en route d'un site internet pour la Pastorale des jeunes respectera la diversité des projets et des pédagogies proposés par les services, groupes et mouvements. Ce site sera régulièrement mis à jour et actualisé.

#### Deuxième niveau : le hors Eglise

La Pastorale des jeunes doit signaler sa présence auprès des services publics qui ont en charge le monde des jeunes.

Les porte-parole des services, groupes et mouvements auront un rôle prépondérant en ce domaine auprès d'un certain nombre de ces services.

- Direction départementale de la jeunesse et des sports
- Bureaux information jeunesse
- Service jeunes des municipalités
- Associations
- Affichages lumineux
- Médias locaux, départementaux, nationaux
- .....

Mais il y a des domaines dans lesquels les meilleurs agents d'information seront les jeunes eux-mêmes et l'on s'emploiera à les y aider.

- Lieux de vie : collèges, lycées, universités, entreprises.
- Pôles des loisirs et de la culture.
- Quartiers.

# Une pastorale des jeunes n'est viable que dans un esprit de communion

#### Des passages successifs

Au cours de sa vie un jeune opère de nombreux passages ; de l'école primaire au collège, du collège au lycée classique ou professionnel, du lycée aux études supérieures ou à la vie professionnelle.

Passages également de l'enfance à la préadolescence, de la pré-adolescence à l'adolescence et de l'adolescence au monde des adultes. L'Eglise accompagne tous ces passages qui ne sont pas sans conséquences sur la vie du jeune.

Afin qu'ils puissent s'effectuer correctement, il est nécessaire que nous trouvions les bonnes articulations entre paroisses, services, groupes et mouvements "Mais, vivant selon la vérité et dans la charité, nous grandirons de toutes manières vers Celui qui est la Tête, le Christ dont le corps tout entier reçoit concorde et cohésion par toutes sortes de jointures qui le nourrissent et l'actionnent selon le rôle de chaque partie, opérant ainsi sa croissance et se construisant lui-même dans la charité" Ephésiens 4,15-16

#### Un travail d'articulation

• Il est important que les enfants du C.M.2 de la paroisse aient un premier contact avec l'aumônerie du collège et que, par ailleurs, le contact ne soit pas complètement rompu entre la paroisse et les jeunes qui intègrent le collège. Cela suppose de part et d'autre une personne en charge de ce lien côté paroisse, une autre côté aumônerie qui facilitent l'articulation et permettent le passage.

Ce peut être une catéchiste paroissiale et une animatrice d'aumônerie. Il faut penser la même chose pour le passage aumônerie de collège - aumônerie de lycée, aumônerie de lycée - Mission étudiante, sans oublier l'intervention des autres services, groupes et mouvements sur les paroisses et les doyennés.

 Cette articulation entre paroisses, services, groupes et mouvements permet une mise en réseau assurant une reconnaissance réciproque qui aide à découvrir l'identité spécifique de chacun.

# Une pastorale des jeunes passe par des pôles de visibilité

#### Des lieux

Les jeunes ont besoin de locaux spécifiques, de lieux de rencontre centraux et bien équipés. Dans le cadre de la paroisse, on fera en sorte que l'une des communautés locales puisse jouer ce rôle de lieu d'accueil plus particulièrement ouvert aux jeunes.

De ces lieux peuvent partir des activités très diverses et ils peuvent servir aux jeunes pour y inviter et accueillir très largement d'autres jeunes. On veillera toutefois à ce que soit établie une convention d'utilisation entre la paroisse et

les services, groupes et mouvements qui utilisent ces locaux.

L'équipe locale veillera à ne pas faire de ces jeunes « ses » jeunes mais à bien respecter le projet pastoral du service, du groupe ou du mouvement qu'ils représentent.

#### Des temps de rencontre inter-générations

On envisagera au moins une fois par an, une journée paroissiale des groupes, services et mouvements de jeunes actifs dans la paroisse.

On pourra étendre l'invitation à d'autres groupes de jeunes actifs sur le quartier ou sur la cité dans un esprit d'ouverture et d'accueil.

#### Une pastorale des jeunes se traduit nécessairement dans le langage de la liturgie

Les jeunes doivent avoir leur place comme acteurs dans les liturgies paroissiales.

Pour bien les accueillir et les intégrer, cela suppose de travailler à des célébrations de qualité, qui aient du sens, et qui soient également adaptées à eux.

Des célébrations dans lesquelles les jeunes peuvent se retrouver comme les autres fidèles (ex. Création d'un orchestre de jeunes qui pourrait animer certaines célébrations dans les communautés locales de la paroisse).

# Une pastorale des jeunes ouvre à la prise de responsabilités

Il est important d'associer les jeunes 18-35 ans à la vie de la paroisse.

Les jeunes doivent à l'échelle de la paroisse trouver leur place dans les structures de réflexion et de décision. Par exemple, il nous faut chercher comment les associer au travail d'une Equipe d'animation pastorale ou du Conseil pastoral.

Même s'il est difficile de donner la parole à des jeunes qui se situent hors du cadre de la territorialité paroissiale, l'enjeu est d'importance et il y a beaucoup à recevoir d'eux.

On veillera donc, en concertation avec les aumôneries, services, mouvements et groupes de jeunes, à ce qu'ils soient représentés dans les équipes et conseils qui organisent et animent la vie paroissiale.

# Une pastorale des jeunes inclut obligatoirement la solidarité

- Une ouverture nécessaire est à pratiquer pour l'accueil des jeunes exclus (malades, handicapés, jeunes en difficultés, S.D.F,...)
   Il y a quelque chose à créer et à promouvoir dans la Pastorale des jeunes pour être plus solidaires et accueillir ceux qui sont encore sur « le seuil ».
- Les services qui organisent la solidarité au niveau local ou diocésain ( Secours catholique, Comité catholique contre la faim et pour le développement, ...) feront appel à l'aide régulière ou ponctuelle des jeunes.

## **CHAPITRE 3**

## Du rôle et de la place des acteurs de la mission.

# 1. Le peuple de Dieu en mission dans les Alpes-Maritimes

La mission, qui réclame notre collaboration, a comme visée l'annonce de l'Evangile à tous.

Cela doit se marquer par la présence active des acteurs de la mission que sont les baptisés dans tous les liens humains de notre département des Alpes-Maritimes : liens familiaux, économiques, culturels, techniques, sociaux, de loisirs.

Cette présence active a pour finalité que tout homme qui cherche un sens à sa vie puisse rencontrer sur sa route l'Evangile du Salut.

Il faudra sans cesse encourager les laïcs à faire partie des mouvements d'apostolat selon leur sensibilité pour relire et vérifier que leur action de baptisés dans les Alpes-Maritimes "se situe dans l'Esprit de Dieu révélé par Jésus-Christ et qu'ainsi, ils ne forment pas une Eglise repliée sur elle-même". Jean Paul II, Exhortation Apostolique « Christifideles laici »

C'est pourquoi, les baptisés rassemblés par Jésus-Christ pour former l'Eglise des Alpes-Maritimes doivent vivre déjà pour eux-mêmes et avoir pour mission de témoigner que Dieu aime tous ceux qui vivent dans ce département, et plus particulièrement les pauvres parce que "Dieu n'a pas voulu sauver les hommes séparément, hors de tout lien mutuel".

Constitution dogmatique sur l'Eglise Lumen Gentium §9 et Lettre Pastorale de Mgr Jean Bonfils (1999-2000) §28.

Notre Eglise doit ainsi "apparaître comme un peuple qui tire son unité de l'unité du Père et du Fils et de l'Esprit Saint" Constitution dogmatique sur l'Eglise « Lumen Gentium » §4 pour que chacun de ses membres propose ce modèle d'unité dans les différentes composantes de la société.

# La paroisse est un peuple organisé pour la mission

Chaque paroisse sera "la communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'Eglise particulière et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'évêque" Code de droit canonique 515 §1. Il s'agit à nouveau de mieux équiper notre Eglise diocésaine pour que les paroisses, aidées par les services diocésains, soient des lieux d'envoi en mission au milieu de nos contemporains en organisant plus efficacement les ministères et les charges qui la font vivre.

La responsabilité particulière de l'évêque, des prêtres et des diacres est au service de la mission "prophétique, royale et sacerdotale", que le Peuple de Dieu est chargé de remplir. Constitution dogmatique sur l'Eglise « Lumen Gentium » §31

En ce sens, leur ministère n'a d'autre raison d'être que de rendre possible l'existence d'un peuple capable de répondre activement, au sein du monde, de sa foi, de son espérance et de sa charité, en discernant et encourageant les charismes de chacun.

Quelques-uns, parmi les chrétiens laïcs, sont appelés à exercer dans l'Eglise des Alpes-Maritimes, pour le compte de tous et en vertu de leur charisme, des charges particulières.

Certaines de ces charges comportent des tâches qui ont été en général, par le passé, effectuées par les prêtres, de telle sorte que l'on a pu croire qu'elles leur étaient strictement réservées.

D'autres charges correspondent à des tâches nouvelles, nées des nécessités présentes de la mission.

Les unes et les autres doivent être considérées comme une participation, selon des degrés divers, à l'exercice de la charge pastorale des prêtres.

Mais en aucun cas, il ne faudra s'installer dans l'idée que l'Eglise, et particulièrement les paroisses peuvent se passer du ministère ordonné.

Il ne s'agit pas de penser substitution des prêtres par des laïcs, mais de respecter le principe de subsidiarité.

# 2. La charge pastorale au service de la mission des baptisés

## Le ministère reçu par l'ordination : un savoir-être

La nature du ministère reçu par ordination est sacramentelle, c'est à dire qu'elle implique une intervention du Christ qui donne des ministres à son peuple, pour qu'il se reconnaisse convoqué et rassemblé par Dieu lui-même et qu'il soit ainsi, non pas une libre association de volontaires partageant les mêmes convictions, mais "le Peuple que Dieu s'est acquis" 1P 2,9

Il s'agit donc d'un ministère irremplaçable qui comporte une triple forme : évêques, prêtres, diacres.

#### L'évêque et le presbyterium

L'évêque doit manifester qu'il est le garant de l'unité de l'Eglise dans les Alpes-Maritimes que constitue le diocèse de Nice par une accentuation de la vie des Conseils diocésains.

En particulier, le Conseil presbytéral fera apparaître le presbyterium dans toute sa dimension de conseil de l'évêque, mais aussi le Conseil pastoral, le Conseil des affaires économiques, comme lieux de dialogue, de concertation et de vérification de la mission et de la vie de l'Eglise diocésaine.

L'évêque prendra aussi les moyens pour que les acteurs de la mission à tous niveaux soient entendus et interpellés sur leur engagement, tout en se basant sur les différentes médiations institutionnelles.

#### Le ministère presbytéral

Les prêtres séculiers ou religieux du diocèse de Nice constituent avec leur évêque un seul presbyterium aux fonctions diverses.

Les prêtres seront invités de plus en plus à vivre autrement leur ministère.

Ils seront beaucoup moins nombreux que dans le passé.

A vues humaines, et à partir d'estimations raisonnables, il faudra accueillir comme une indication de Dieu la nécessité pour l'Eglise des Alpes-Maritimes de s'organiser pour assurer la mission, à partir d'un nombre réduit de prêtres.

Le ministère des prêtres ne changera pas de nature

Mais, moins défini qu'autrefois par une série de tâches qui semblaient être sa caractéristique, la demande est forte, par les prêtres eux-mêmes comme par les laïcs, de mieux définir la signification du ministère presbytéral. Comme coopérateurs immédiats de l'évêque, c'est le propre des prêtres que d'être pasteurs. Ils ont cette triple mission de gouverner, de sanctifier et d'enseigner la communauté chrétienne.

Les prêtres sont localement en tête pour déceler les appels à la mission, ils ouvrent le chemin dans certains milieux où la communauté chrétienne n'existe pas encore.

Ils ne doivent pas être privés de la proximité avec les personnes à cause des tâches d'organisation. En particulier, la présence des prêtres dans les structures en charge des jeunes restera une priorité.

Ils doivent pouvoir vivre un ministère fondateur de la foi et de sa croissance dans la coresponsabilité avec tous les acteurs pastoraux, comme membres d'un même corps.

Dans cette perspective, il faut redonner toute sa valeur au ministère presbytéral.

"Les prêtres rendent présent l'évêque à la communauté des fidèles et tiennent sa place dans la communauté locale". Lettre Pastorale de Mgr Jean Bonfils (1999-2000), §29

Il ne s'agit donc pas seulement d'opérer une nouvelle répartition des tâches exigées par la diminution du nombre de prêtres, mais de favoriser l'engagement des laïcs sans rien craindre d'y perdre quelque chose de l'autorité presbytérale.

Si les prêtres ont toujours une responsabilité pastorale réelle vis à vis des laïcs, cela n'implique pas qu'ils soient présents partout et qu'ils contrôlent tout de manière possessive.

La présidence de la communauté chrétienne est constitutive du ministère ordonné, elle doit demeurer plus profonde et plus large et ne doit pas être réduite à un rôle de distributeur de sacrements.

La présidence de l'eucharistie prend alors toute sa dimension.

Ainsi, la vie dans les paroisses doit pouvoir développer une recherche dans la foi sur la complémentarité des rôles divers, non sur des rapports de pouvoir, mais pour les prêtres selon leur ministère propre reçu à l'ordination, et pour les laïcs selon leurs charismes qui ont leur fondement dans le baptême et la confirmation et qui doivent contribuer à l'édification de l'Eglise.

Enfin quelques points d'attention :

Les prêtres âgés sont conduits à vivre des changements qui bouleversent les représentations courantes de leur ministère. Si leur identité sacramentelle n'est pas modifiée, le rôle visible qu'ils sont appelés à exercer se trouve quelquefois brouillé à leurs propres yeux comme aux yeux de la plupart des gens. Ces prêtres doivent pouvoir compter sur la compréhension et l'aide fraternelle des membres des communautés chrétiennes.

Le nombre grandissant de prêtres retraités permet à l'Eglise diocésaine de bénéficier de leur longue expérience presbytérale et de leurs conseils sages et avisés.

Leur disponibilité sera une aide précieuse pour la vie pastorale et pour les prêtres en pleine activité.

Les jeunes prêtres auront à être soutenus, particulièrement dans les premières années de leur ministère, non seulement par les communautés dans lesquelles ils sont envoyés, mais aussi par l'instance épiscopale qui prendra les moyens d'aider à une véritable structuration spirituelle, et prendra en compte les répercussions inévitables du ministère sur le célibat, la vie psychoaffective, la vie matérielle.

#### Les diacres permanents

Dans notre diocèse se développe le diaconat comme ministère permanent. Il reste encore mal perçu par les chrétiens et il demande à être redécouvert. On ne voit que peu à peu quelle place concrète il est appelé à tenir aujourd'hui.

Le diaconat doit chercher à se définir sans se figer, sans se dénaturer non plus : le diacre est un ministre ordonné et non un « super laïc », ni un « sous-prêtre ».

Il n'est chargé, ni de suppléer au petit nombre de prêtres, ni de remplacer les laïcs dans leur mission de baptisés au cœur du monde.

Les diacres signifient "le triple service de la Parole, de la liturgie et de la charité". Constitution dogmatique « Lumen Gentium » §29

Comme tous les baptisés, ils assument leurs charges familiales et leur activité professionnelle dans l'Esprit de Dieu, mais comme diacres, ils sont chargés de rappeler à la communauté chrétienne que le service des pauvres et des exclus est prioritaire, et ils aident les chrétiens à faire de leur baptême un véritable service des autres.

#### Les offices ecclésiaux constitués de manière stable et les autres services faisant l'objet d'une lettre de mission

Dans le diocèse de Nice, pour le moment, seuls deux services ecclésiaux sont constitués de manière stable.

Ils sont structurés grâce à des laïcs, hommes ou femmes, qui reçoivent une charge particulière, un « office d'Eglise », comme catéchistes relais, ou accompagnateurs des familles en deuil.

La constitution des nouvelles paroisses entraîne la nécessité de créer de nouveaux « Offices ».

En effet, par souci de proximité, l'Equipe du relais local de la paroisse sera constituée et prendra en charge la vie des communautés locales composant la paroisse, en lien avec le curé.

L'objectif est de rendre visible l'Eglise, même là où les chrétiens sont peu nombreux.

Le responsable de chaque Equipe du relais local de la paroisse fera partie intégrante de l'Equipe d'animation pastorale.

Les différents responsables ayant reçu un Office particulier participeront non seulement à leur propre service diocésain mais aussi aux différents Conseils pastoraux des paroisses pour garder un lien organique entre les différents aspects de la mission.

Par ailleurs, des personnes ont reçu une lettre de mission, comme les responsables d'aumônerie de l'Enseignement public, de l'Enseignement catholique, de l'aumônerie des prisons, de l'aumônerie des hôpitaux et divers services.

Cette lettre de mission conférée par l'évêque ou le curé précise le rôle de la personne « envoyée », ses collaborateurs, son ou ses responsables, à qui et comment elle doit rendre compte, pour combien de temps la mission est confiée.

Le statut de ces personnes ayant reçu une lettre de mission sera précisé ultérieurement.

Ces charges particulières, ou offices d'Eglise, doivent être considérés comme une participation à des degrés divers à l'exercice de la charge pastorale des prêtres.

En ce qui concerne les services diocésains, un prêtre pourra être délégué par l'évêque pour garantir l'appartenance ecclésiale de ce service.

#### Le travail pastoral entre évêque, prêtres, diacres et laïcs : un savoirfaire synodal

Le travail pastoral restera toujours un art difficile qui ne se transmet pas par un savoir théorique.

Si les paroisses sont remodelées, ce n'est pas pour le plaisir de changer, mais pour que chacun puisse mieux prendre sa part dans la mission de l'Eglise.

L'Eglise est communion, chaque membre doit y avoir sa place dans une fonction reçue et définie.

Pour ne pas rester dans l'arbitraire des décisions ou des flous pastoraux, le Conseil pastoral de la paroisse et le Conseil économique sont les lieux prioritaires de vérification de la mission engagée.

L'Equipe d'animation pastorale comprenant le curé, les autres prêtres et diacres, les responsables des relais locaux est un lieu d'exercice réel de la coresponsabilité pour annoncer la Bonne Nouvelle.

Cette coresponsabilité tient compte des ministères, des dons et des charismes de chacun, mais aussi des besoins de la communauté paroissiale.

Elle doit se vivre en développant la subsidiarité. La coresponsabilité n'évitera pas les conflits, mais permettra de les gérer en faisant jouer les différentes médiations.

Il convient que chacun respecte les limites de son engagement et qu'une saine coordination s'organise dans un esprit de service.

Il faut donc bien définir les missions et le rôle de chacun pour éviter la confusion.

Les réunions de travail seront bien structurées avec des ordres du jour précis, des comptes rendus bien rédigés et envoyés aux participants. On évitera ainsi de faire de la mission une affaire personnelle subjective et affective, propice à des jeux de pouvoir.

Il s'agira d'acquérir un savoir-faire synodal permanent à tous les niveaux dans la vie de l'Eglise des Alpes Maritimes.

Enfin, tous les acteurs de la mission prendront les moyens d'une véritable vie spirituelle personnelle.

# 3. Les religieuses et religieux dans la vie de la paroisse

#### Une présence qui interroge

Certaines paroisses sont marquées par la présence de communautés religieuses féminines ou masculines.

Parce que "la communauté religieuse n'est pas un simple rassemblement de chrétiens en recherche de leur perfection personnelle" Documentation Catholique n° 2093 « La vie fraternelle en communauté », elle doit être source d'interrogation pour le peuple chrétien, non comme un élément étranger à la vie de la paroisse, mais comme un signe que tous sont invités à vivre une forme de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de vie fraternelle.

Les communautés religieuses doivent être un lieu complémentaire à la paroisse où les chrétiens et non-chrétiens peuvent constater une véritable vie de prière et de fraternité.

Elles permettront à chacun de rencontrer une sœur ou un frère en humanité qui partagent les espérances et les peines de chacun.

Selon son charisme, la communauté religieuse ne se voudra pas à part de la paroisse, ou en concurrence avec elle, mais elle développera particulièrement une fonction missionnaire.

#### Une spécificité spirituelle qui nourrit

Les communautés religieuses apporteront à la communauté des hommes et des femmes formant la paroisse leur spécificité spirituelle.

Elles pourront, en lien avec les projets pastoraux locaux, faire profiter à tous de leur expérience spirituelle, en faisant des propositions qui correspondent à leur charisme et à leur tradition.

Cela sera vécu par les paroisses comme un apport transversal essentiel de structuration spirituelle qu'elles ne peuvent totalement assurer.

# 4. Les vocations : de l'accueil à la proposition

#### Il n'y a plus de vocations!

Si l'évolution actuelle de l'Eglise des Alpes-Maritimes comporte bien des motifs d'espérance, un problème se pose aujourd'hui dans notre Eglise diocésaine, concernant les vocations.

Les prêtres séculiers décroissent constamment en nombre.

Nous savons que les Offices d'Eglise confiés à des laïcs ne sont pas du même ordre que le ministère presbytéral. Là où le prêtre disparaît, les laïcs – de leur propre aveu - s'essoufflent rapidement.

Il est vrai qu'une crise de toutes les vocations habite notre société.

Les jeunes vivent au sein d'une culture hostile à la vocation. Pas mal de jeunes qui veulent poursuivre un idéal, bâtir un monde meilleur, en arrivent à devoir se ranger dans le fonctionnement de la société, faute d'échos positifs et de propositions concrètes.

#### Un nouveau climat à créer

La vocation ne concerne pas d'abord ce que les jeunes feront, mais ce qu'ils seront demain.

L'Eglise des Alpes-Maritimes doit être le relais de Dieu qui ne cesse d'appeler au milieu des turbulences de notre monde.

Il ne faut pas se focaliser sur tel milieu supposé être plus réceptif à de tels appels. Dieu nous demande d'appeler de façon toujours plus large et toujours renouvelée. Il s'agit de quitter une certaine timidité, la crainte de ne pas respecter suffisamment la liberté de l'appelé.

Considérons qu'appeler quelqu'un peut signifier aussi le libérer, l'aider à trouver le ressort voulu pour réaliser les aspirations et potentialités qu'il porte déjà en lui.

En définissant les objectifs d'une année pastorale, chaque paroisse, aumônerie, mouvement de jeunes mettra en œuvre une véritable pastorale des vocations, sans oublier que Dieu appelle à n'importe quel âge. Cette pastorale est à la fois personnelle et communautaire.

Le Service diocésain des vocations aidera à sa mise en œuvre.

#### L'enjeu pour l'Eglise des Alpes-Maritimes

Avoir des prêtres diocésains dans les Alpes-Maritimes, ce sera avoir des hommes qui ont partie liée avec ce diocèse et ce département.

Il s'agira d'appeler pour un peuple concret et de montrer que notre Eglise locale est fière de servir Dieu et les hommes et qu'Elle a besoin de pasteurs porteurs de la mémoire diocésaine qui entraînent ce peuple à la suite de Jésus-Christ.

## **CHAPITRE 4**

## De la communication

La mise en place de "*Diocèse 2000*" nécessite un très grand effort de communication interne. Cet effort a déjà été amorcé durant toute la période de réflexion et de préparation. Il doit être particulièrement poursuivi maintenant que nous sommes arrivés au stade de la réalisation.

Une partie importante de la communication concernant la mise en place et le suivi des décisions de "*Diocèse 2000*" sera réalisée au niveau du diocèse au travers de sa communication externe (journaux, TV, radio, internet,...) mais aussi et surtout par l'utilisation du support essentiel que constituent les « *Nouvelles Religieuses* ».

Notre premier effort au niveau du diocèse et des paroisses consistera à aider les chrétiens à comprendre que ce qui est premier dans notre démarche, ce ne sont pas les structures mais l'évangélisation et que la communication en est l'outil essentiel.

"L'Eglise a été fondée par le Christ Notre-Seigneur pour apporter le salut à tous les hommes: elle se sent donc poussée par l'obligation de prêcher l'Evangile. Aussi bien l'Eglise catholique estime-t-elle qu'il est de son devoir, d'une part, d'employer aussi les instruments de communication sociale pour annoncer le message du salut et, d'autre part, d'enseigner aux hommes le bon usage de ces moyens". Décret sur les moyens de communication sociale «Inter Mirifica» §3

En effet, si nous voulons poursuivre et développer notre tâche d'évangélisation, il nous faut communiquer, non pas seulement en interne, avec les chrétiens pratiquants, mais en externe avec les personnes que nous côtoyons tous les jours, nous ouvrir aux personnes « en marge », contacter ceux qui sont « au seuil ».

- Il est nécessaire de clarifier et simplifier le message de l'Eglise pour ceux et celles qui ne la fréquentent pas habituellement. Un effort d'adaptation sera primordial tout en évitant de dénaturer le sens du message évangélique.
- Il est aussi indispensable de rendre l'Eglise visible par ses activités de partage et

caritatives, ses célébrations et son enseignement.

Pour cela, il nous faut utiliser les médias afin de diffuser autour de nous les temps forts de la vie chrétienne et la nouvelle façon de vivre en Eglise.

# 1. La communication interne à la paroisse

Il sera essentiel de créer un lien entre les différentes communautés locales afin que puisse se vivre à tous les niveaux une véritable appartenance à une même communauté de chrétiens élargie aux dimensions de la paroisse.

La communication interne sera donc un vecteur essentiel de cette nouvelle dimension de la vie en Eglise.

- Cet effort de communication interne ne concernera pas uniquement les locales mais aussi communautés structure de fonctionnement de la paroisse au travers des Conseils pastoral et services économique. des et des mouvements.
- Au niveau des Conseils par exemple, il est indispensable de faire remonter les prises de position de l'Eglise afin de vérifier si tous leurs membres sont bien en communion avec celles-ci.
- Au niveau des Mouvements et des autres composantes de la vie ecclésiale, il sera aussi nécessaire d'instaurer une réelle communication afin que ceux-ci puissent vivre leur mission spécifique tout en restant intégrés à la paroisse.

## Le document de présentation de la paroisse

Un document écrit sur la présentation de la paroisse est à ce titre indispensable.

 Ce document à entrées multiples reprendra l'organisation de la paroisse, un annuaire et un calendrier annuel des diverses activités et célébrations importantes, les informations concernant les horaires des offices, ainsi que celles sur les groupes et services de la communauté.

 Il devra être utilement complété par un chapitre de sensibilisation sur la proposition des différents sacrements. Ceci permettra aux chrétiens « du seuil » se présentant pour une demande de sacrement ou pour l'organisation de funérailles d'être informés.

#### L'affichage des informations

Afin que certaines de ces informations soient accessibles aux passants, un affichage externe aux lieux de culte ou autres locaux est nécessaire, particulièrement pour ceux dont on ne pourra assurer une ouverture quotidienne.

 Cet affichage devra être soigné et attractif et surtout maintenu à jour.

Un affichage interne mettra à la disposition des membres de la communauté des informations déjà diffusées dans le document de présentation de la paroisse mais aussi des informations plus ponctuelles.

 Il pourrait être complété du feuillet paroissial, voire de pages des « Nouvelles Religieuses ».

## Le feuillet paroissial hebdomadaire rénové

Dans la majeure partie des communautés paroissiales existe un feuillet paroissial diffusé lors des célébrations dominicales.

- Ces feuillets, actuellement différents dans chaque communauté, seront transformés en un seul feuillet commun à la paroisse.
- Cette transformation permettra de passer du principe du feuillet comportant les textes de la liturgie de la Parole, les annonces et les références des chants, à une forme plus étoffée intégrant par exemple les informations des Conseils paroissiaux tout en conservant si nécessaire une page additionnelle pour chaque communauté locale.
- Suivant un rythme à définir (mensuel ou tous les deux mois) ce feuillet pourrait être complété d'une communication plus importante sur des sujets généraux, une présentation des documents officiels de l'Eglise ou d'un travail d'information

spécifique (ex : présence et mission des laïcs aux funérailles).

 Au niveau du doyenné, il sera nécessaire d'étudier comment utiliser ce feuillet pour favoriser le sentiment d'appartenance à un même ensemble.

# 2. La communication externe à la paroisse

Pour satisfaire en particulier à la mission d'évangélisation et être présentes et visibles dans la vie de la cité sous les traits d'une Eglise vivante, créative et ouverte à tous, nos paroisses doivent aussi communiquer avec l'extérieur.

#### Formes de communication

- Cette communication externe peut prendre différentes formes : liens avec la presse, les mairies, les syndicats d'initiative, l'action auprès des commerçants.
- Elle peut aussi être plus innovante en utilisant de nouveaux lieux de propositions de la Bonne Nouvelle telles que les repas grand public autour d'un thème, les cafés philosophiques, un « point catho » fixe (type pub) ou itinérant et tout ce qui peut améliorer, faciliter et susciter la communication avec les non-pratiquants.

## La communication par l'engagement dans le monde

- La communication externe doit aussi être réalisée par l'engagement des chrétiens dans le monde où ils vivent.
  - Pour ce faire, la paroisse veillera à ce que des membres de la communauté s'engagent dans le monde associatif.
- Il est indispensable que la paroisse participe à la vie de la cité en soutenant des laïcs engagés dans les comités et associations de quartier, qu'elle encourage ses membres à s'investir dans les associations sportives et culturelles et qu'elles tissent des liens avec celles-ci.
- Cette présence dans le monde doit être reconnue comme une mission d'ouverture aux autres.

#### La communication et l'événementiel

 La paroisse veillera tout particulièrement à être attentive aux rassemblements importants. C'est à travers ces manifestations qu'elle pourra aussi assurer sa visibilité, montrer sa vitalité et sa force de mobilisation.

 Ces grands rassemblements auxquels participent des pratiquants occasionnels sont des opportunités pour faire passer le message évangélique et accueillir. Le récepteur est libre d'accepter mais l'émetteur doit être présent, chaleureux, et savoir s'adapter à ces récepteurs particuliers.

C'est là aussi que se joue notre mission d'évangélisation.

#### 3. Les modes de communication

Durant toutes les réunions de préparation de "*Diocèse 2000*", la nécessité d'un effort sur la communication a été affirmée.

- Il est important qu'un travail d'information et de formation « grand public » soit réalisé avec les moyens médiatiques appropriés.
- Ces moyens seront les supports traditionnels et les nouveaux médias, sans privilégier systématiquement un support et sans oublier pour autant la communication directe de personne à personne.
- Plusieurs demandes font état de l'utilisation d'internet comme moyen de communication entre paroisse(s), services et mouvements. Si l'utilisation d'un tel support est devenue une réalité incontournable et présente bien des avantages en terme d'immédiateté, il faudra cependant veiller à respecter une certaine cohérence et se diriger vers une réalisation de type « site commun » sous la supervision d'un coordinateur.
- La communication prendra aussi un tout nouveau visage lorsque les efforts entrepris pour la création d'une radio diocésaine seront couronnés de succès. Il faudra alors que chaque paroisse veille à utiliser au mieux ce nouvel outil.

#### 4. Les acteurs de la communication.

Face à cette nécessité de communiquer et à son importance, il est essentiel de revoir dans chaque paroisse comment est abordé ce problème.

## La communication, un devoir de chacun

Chaque chrétien doit communiquer avec les autres (on n'est pas chrétien tout seul), dialoguer non seulement avec les membres de la communauté, mais aussi témoigner de sa foi à l'extérieur de celle-ci.

Cela fait partie intégrante de sa mission de baptisé.

# La communication, un travail d'équipe

En ce qui concerne la communication à l'échelon de la paroisse elle-même, il est essentiel de la confier à une équipe composée de personnes aux capacités reconnues dans ce domaine.

- Cette équipe prendra en charge la transmission des informations tant en interne, entre les communautés locales, que vers l'extérieur.
- Elle sera animée par une personne formée qui assurera le lien avec les médias, le diocèse et les équipes du doyenné (journal paroissial, affichage, radio diocésaine...).
- Dans tous les cas, l'équipe en charge de la communication veillera à ne pas réaliser la diffusion de l'information au travers des institutions civiles (mairie) comme cela est parfois le fait dans les petites communes.
- Afin de permettre cette réalisation, un effort tout particulier de formation des laïcs en charge de cette mission sera entrepris avec les services diocésains.

## **CHAPITRE 5**

## De la vie matérielle des paroisses

L'Eglise qui est dans les Alpes-Maritimes doit avoir les moyens de servir sa mission dans le monde et chaque catholique doit se sentir responsable de la vie matérielle de sa communauté paroissiale et diocésaine.

Quelques principes généraux sont énumérés dans ce chapitre.

On tiendra compte en particulier :

- De la parution prochaine :
  - d'un nouveau règlement financier diocésain,
  - d'un statut de l'Econome paroissial,
  - d'un statut du Conseil économique paroissial.
- Des besoins grandissants de la mission; il convient d'entreprendre des efforts pour la collecte des dons et rechercher des ressources nouvelles.
- De la mise en application des nouvelles structures paroissiales: elles risquent d'entraîner des perturbations dans le système financier du diocèse et des paroisses. Une diminution importante des pourrait avoir de conséquences sur l'équilibre du budget diocésain. Pendant cette période transition. une prise de conscience générale, une attention vigilante sont demandées à tous les acteurs de la pastorale ainsi qu'aux fidèles.

#### 1. Principes généraux

# Finalité des biens temporels de l'Eglise

canon 1254 § 2

- Pour l'annonce de l'Evangile et l'organisation du culte.
- Pour procurer la subsistance des évêques, des prêtres et des laïcs salariés au service de la mission.
- Pour accomplir les œuvres d'apostolat et de charité, surtout envers les pauvres.

#### Partage et solidarité

"Notre participation aux collectes de l'Eglise est une autre forme de partage, essentielle, souvent méconnue."

"Combien parmi nous se considèrent tenus en conscience de donner à l'Eglise les moyens de son apostolat (denier de l'Eglise) par une contribution substantielle en proportion de leurs biens?"

"L'Eglise de France vit intégralement de la générosité de ses fidèles et de nombreux diocèses se trouvent, financièrement, dans une situation très précaire."

"Et que dire des Eglises des pays pauvres qui ne sauraient subsister sans la solidarité de l'Eglise universelle ?"

"Aujourd'hui, jusqu'où va le partage entre les différentes Eglises dans le monde ... entre les diocèses dans notre pays ... entre les paroisses, les communautés, les mouvements et les services d'Eglise dans notre diocèse?"

Extraits du texte de la Commission sociale des évêques de France et du Conseil national de la solidarité "Le Jubilé et l'argent", Pentecôte 2000

"Mais je voudrais surtout attirer l'attention sur la solidarité entre paroisses et entre les paroisses et le diocèse."

"Quand de nouvelles paroisses seront constituées, les anciennes devront mettre en commun tous leurs biens mobiliers et immobiliers et toutes leurs ressources, à l'exemple de la première communauté chrétienne."

Extraits de la lettre pastorale de Mgr Jean BONFILS, Pentecôte 2000

# 2. Conseil économique - économe paroissial - nouveau règlement financier diocésain

"Chaque nouvelle paroisse aura son Conseil économique au sein duquel sera choisi un économe nommé par l'évêque...

Tout cela sera codifié dans un nouveau règlement financier diocésain qu'une commission nommée par l'évêque va prochainement élaborer "

Extraits de la lettre pastorale de Mgr Jean BONFILS Pentecôte 2000

#### Conseil économique

#### Des laïcs compétents

Les laïcs "vraiment compétents dans les affaires économiques comme en droit civil et remarquables par leur probité..." canon 492, sont invités à s'impliquer davantage dans la gestion administrative et financière de leur paroisse.

#### Oser parler

Dans les Conseils économiques, on abordera toutes les questions matérielles de la paroisse et l'on débattra des choix financiers.

Dans une totale transparence, on aura le souci, chaque année, de rendre compte de la situation financière aux fidèles pratiquants et aux gens de l'extérieur.

#### Relais local du Conseil économique

Afin d'éviter de démobiliser les personnes qui aujourd'hui sont investies dans les anciennes paroisses, on établira un lien du Conseil économique dans toutes les communautés locales.

#### Gestion immobilière

Une saine gestion des biens immobiliers, un regroupement de certaines activités, une rationalisation de l'utilisation de ces biens sera effectuée, au plan diocésain, comme au plan paroissial, afin de réaliser des économies financières indispensables.

#### L'économe paroissial

Le droit du curé étant sauvegardé, l'économe paroissial sera l'interlocuteur privilégié de l'économe diocésain et du service diocésain des affaires économiques.

## Nouveau règlement financier diocésain

Un nouveau règlement financier diocésain, actuellement en cours d'élaboration, permettra d'adapter les nouvelles structures diocésaines aux contraintes économiques du diocèse.

Ce nouveau règlement financier aura, entre autres buts, tant au niveau diocésain qu'au niveau des paroisses, d'établir une péréquation des ressources financières entre les communautés aisées et les communautés plus pauvres.

Le système de participation des paroisses au budget diocésain sera révisé en tenant compte de la situation des églises, presbytères et autres immeubles appartenant soit à l'Association diocésaine soit aux collectivités territoriales ou à des associations " loi 1901 ".

#### 3. Bénévolat

#### Nécessité du bénévolat

Pour assurer sa mission d'évangélisation, l'Eglise diocésaine bénéficie du concours de très nombreuses personnes bénévoles qui en prenant sur leur temps libre, après avoir accompli leurs tâches familiales et professionnelles, portent témoignage de la gratuité de l'Amour du Christ pour tous les hommes.

#### **Formation**

Les paroisses, mouvements et services veilleront à la formation spirituelle, ecclésiale et pastorale des personnes bénévoles avec lesquelles ils agissent.

# 4. Personnels laïcs rémunérés par l'Eglise

#### Nécessité

Pour répondre à certaines urgences (pastorales ou matérielles) de sa mission, l'Eglise diocésaine compte également sur le concours de personnels laïcs rémunérés.

#### Embauche dans les paroisses

Avant toute embauche ou création de poste salarié, le curé et son Conseil économique:

- solliciteront l'accord de l'économe diocésain,
- définiront exactement le profil et les exigences du poste à pourvoir.

#### Avenir des salariés

L'avenir professionnel des personnes employées par l'Eglise ou par des associations "loi 1901" doit être étudié sérieusement pour éviter, un jour, d'être dans l'obligation d'effectuer des licenciements.

#### **Formation**

Les paroisses, mouvements et services veilleront à la formation spirituelle, ecclésiale et pastorale des personnes salariées avec lesquelles ils agissent.

## 5. Ressources financières – Appels à la solidarité.

#### Le denier de l'Eglise

C'est une des principales ressources de l'Eglise. Il convient d'innover, de repenser l'appel qui est adressé aux habitants du quartier ou de la commune.

#### Appels à la solidarité

Dans la mesure du possible (mais certains appels sont mondiaux ou nationaux), on s'efforcera de mieux répartir sur l'année les appels à la solidarité: quêtes de carême et denier de l'Eglise concomitants, nouvelles églises, coopération missionnaire, etc....

#### Meilleure gestion financière

Dans un souci de meilleure gestion financière et d'économies:

- on s'efforcera de créer au niveau diocésain, des coopératives d'achat pour certains matériels (informatique, fournitures de papeterie, etc...),
- on tendra, avec l'aide du doyenné, à une unification des honoraires proposés à l'occasion des célébrations.

#### Constructions nouvelles à prévoir

Le département des Alpes-Maritimes est en pleine expansion démographique.

Il faudra établir des prévisions pour acquérir des terrains nécessaires à la construction de nouveaux centres paroissiaux.

Pour constituer ces réserves foncières, on fera appel aux legs et aux dons.

## 6. Budgets de la paroisse et des communautés locales

On regroupera les structures de gestion (centralisation de la comptabilité) tout en réservant des budgets spécifiques à chaque lieu de culte.

Pour les besoins de l'évangélisation, les Conseils paroissiaux économiques veilleront à établir les budgets en tenant compte des besoins des communautés locales de la paroisse.

# 7. Les maisons d'accueil dans le diocèse

Des maisons, propriétés du diocèse, d'instituts religieux ou d'associations "loi 1901" accueillent pour l'organisation d'activités pastorales ou spirituelles des jeunes et des moins jeunes.

Il sera établi entre elles une juste coordination.

# 8. Les associations « loi 1901 » proches du diocèse

Pour les besoins de sa mission et pour compléter l'Association diocésaine, des associations (loi 1901) ont été créées avec le temps.

Les administrateurs de ces associations doivent se souvenir qu'ils gèrent, selon le droit civil, des biens temporels d'Eglise.

Par conséquent ils doivent:

- tenir compte également de la législation canonique en matière d'administration des biens (canons 1279 et suivants).
- rendre compte, chaque année, à l'Econome diocésain de la situation financière (canon 1287 §1).
- veiller à ce que les biens confiés ne soient pas détournés de leur usage ecclésial (canon 1284 § 1 et 2).

## **CHAPITRE 6**

## De la formation

Le visage de la paroisse vient d'être présenté et son organisation définie. Ce sont, bien sûr, les femmes et les hommes de ces communautés paroissiales, ces témoins de la communion ecclésiale, qui sont premiers: leur place, leur rôle ont été précisés. Il faut leur proposer tout ce qui leur permet de vivre pleinement leur vocation de baptisés: la formation en est un élément essentiel.

## 1. Les destinataires de ces formations

#### Pour tous les baptisés

Tout baptisé, à tout moment de son chemin de foi, doit pouvoir recevoir les formations qui lui permettront de grandir dans la foi et d'en rendre compte "Soyez toujours prêts à justifier votre espérance devant ceux qui vous en demandent compte" 1P 3, 15.

L'Eglise diocésaine répond à ces demandes diverses et exigeantes de formation de façon adaptée. On pourra alors s'appuyer sur les services diocésains compétents.

#### La catéchèse

Elle initie à la vie chrétienne en s'appuyant sur la Parole de Dieu, en vivant des sacrements et de la prière, en invitant au témoignage dans la vie

Elle sera assurée pour tout âge de la vie:

- la catéchèse des enfants est vécue dans chaque communauté,
- la catéchèse des jeunes est proposée dans le cadre des aumôneries de l'Enseignement public (A.E.P) ou des établissements d'Enseignement catholique,
- la catéchèse des adultes est assurée localement à la demande.

#### Les formations fondamentales

Permanentes et continues, elles sont proposées dans tous les domaines qui structurent la foi.

 L'étude de la Bible, centrée sur la Parole lue en Eglise, conduit à mettre ses pas dans ceux du Christ.

- La théologie dogmatique, discipline vivante, ouvre à l'intelligence de la foi; dans chacun des domaines abordés et à chaque époque, elle tend à rejoindre les hommes dans leur recherche de Dieu.
- La théologie morale permet d'ajuster librement ses comportements individuels et communautaires à sa foi.
- L'histoire de l'Eglise invite à découvrir les hommes et les événements qui ont façonné l'Eglise d'hier et d'aujourd'hui.
- L'œcuménisme provoque la réflexion des chrétiens sur la communion dans le respect des diversités.

Ces formations sont assurées avec des objectifs différents et à des niveaux divers par les paroisses, le service de la formation des laïcs, l'Institut Supérieur de Théologie.

#### Les formations de culture religieuse

- L'art sacré permet de découvrir les racines chrétiennes et de voir comment chaque génération s'est appropriée le message chrétien dans l'expression artistique.
- L'histoire des religions invite à entrer dans la compréhension de la démarche religieuse et ouvre ainsi au dialogue inter-religieux.

#### Les formations spirituelles

- La multiplicité des traditions spirituelles permet à chacun de donner une structuration spirituelle à sa vie.
- La formation spirituelle sera proposée en coordination avec les membres des familles traditionnelles, mais aussi avec les nouveaux courants spirituels ou groupes de prière pour en assurer une large présentation.

## Pour les responsables qui ont reçu une mission

L'Eglise diocésaine confie des missions, elle donne en même temps la possibilité d'une formation appropriée.

En effet, ces missions requièrent une formation initiale, continue et permanente.

Au service des personnes qui ont reçu mission paroissiale ou diocésaine, un plan de formation individualisé sera établi avec les responsables.

La définition de la mission précisera les domaines indispensables à la réalisation de celle-ci.

La personne ayant reçu mission pourra participer à l'établissement de son plan de formation.

## Pour les laïcs qui ont reçus une lettre de mission

Il s'agit principalement des catéchistes, des responsables d'aumônerie de l'Enseignement public, des animateurs en pastorale de l'Enseignement catholique, des membres des équipes de funérailles, des membres des Equipes d'animation pastorale, des membres des Conseils pastoraux, des membres des Conseils économiques, des membres des Equipes de relais locaux des paroisses, des responsables de Services etc.

- Formations fondamentales, dogmatiques et doctrinales :
  - Formations fondamentales
  - Formation à l'ecclésiologie: des connaissances dogmatiques et une réflexion théologique sur la nature de l'Eglise contribueront notamment à éclairer les changements de mentalité qui seront à opérer dans la période de mise en place de "Diocèse 2000"
- Formations spécifiques correspondant à l'engagement des personnes proposées et assurées par les services diocésains concernés, et formations techniques (techniques de communication, gestion et animation de groupes, travail d'équipe).
- Formations humaines :
  - formation spirituelle, on sera particulièrement attentif à ce que les responsables, prêtres, diacres et laïcs aient une formation spirituelle adaptée à leur ministère ou fonction,
  - écoute et accompagnement.
- Complément essentiel des formations, un accompagnement, tout au long de la mission, sera à prévoir.

 On offrira la possibilité d'évaluer, avec un « référent » diocésain, si la formation correspond aux besoins.

Afin d'ouvrir à une réelle communion ecclésiale, on veillera à former ensemble, pour les formations non spécifiques, les personnes envoyées en mission.

 Pour les laïcs ayant une mission confiée, la formation sera, autant que possible, préalable à la mission. Si cela ne peut être réalisé, on veillera à la proposer au plus tôt.

#### Pour les ministres ordonnés

- Les prêtres: la formation permanente des prêtres est une priorité.
  - Pour accompagner les transformations qu'occasionne la mise en place de "Diocèse 2000", l'accent sera mis sur la formation des curés des paroisses, premiers acteurs de la communion ecclésiale.
  - Tous les prêtres sont appelés à travailler en équipe : des formations au travail d'équipe entre prêtres et laïcs sont donc à proposer.
- Les diacres: la formation permanente des diacres articulera les formations ouvertes à tous les laïcs engagés ou envoyés en mission, et tiendra compte de la spécificité du ministère diaconal.

#### 2. Les formateurs

- Dans chaque service diocésain, des personnes compétentes et habilitées assurent les formations spécifiques. On s'adressera à ces services.
- Un inventaire des formateurs potentiels sera à établir et à actualiser régulièrement.
- Un plan de formation de formateurs sera élaboré.
- La formation des formateurs, selon les spécialités, sera assurée aux plans diocésain, régional ou national.
- On fera aussi appel aux religieux et religieuses qui, selon la spiritualité de leur institut, apporteront une aide importante dans le domaine de la formation.

#### 3. Les moyens.

#### Les structures

- La Coordination diocésaine de la formation :
  - harmonisera les propositions des services après inventaire des formations existantes,
  - définira les priorités en matière de formation et établira un plan de formation diocésain.
  - pourra aider, après discernement, à l'orientation des personnes vers les formations les plus adaptées.
- Le Service de la communication, avec les moyens actuels adaptés, informera de toutes les possibilités de formation.
- Chaque communauté locale s'informera de ce qui existe dans le domaine de la formation et le fera connaître par affichage et autres moyens ad hoc.

#### Les modalités

- Autant que possible, les lieux de formation seront proches des lieux de vie et d'engagement des personnes qui se forment :
  - on prendra en compte la diversité des situations liées aux lieux (villes côtières, moyen ou haut-pays),
  - on regroupera au niveau du doyenné les formations générales qui concernent les acteurs des missions locales.
- Le caractère de certaines formations nécessitera le rassemblement des participants dans un lieu central diocésain.
- Afin de s'adapter à la diversité des publics concernés, on pensera à proposer des formations selon des horaires et des rythmes différents: en soirée, en journées de semaine, en journées de fin de semaine, sous forme de sessions, ou d'université d'été.

## 4. La formation au service de la mission

Toute personne est en droit de trouver auprès de l'Eglise catholique, c'est à dire auprès des membres du Peuple de Dieu, les éléments de réponse à sa quête spirituelle et aux questions qu'elle se pose sur les choses de la foi, sur la Bible, sur l'histoire de l'Eglise, sur les relations de l'Eglise catholique avec les autres religions chrétiennes ou non chrétiennes, sur les positions du magistère face aux questions de notre temps.

Entendre cette demande et répondre à cette attente, en proposant la découverte de l'Evangile et de la vie évangélique, est une priorité de l'Eglise diocésaine.

Chaque baptisé, correctement formé, pourra à son niveau participer à cette réponse.

- Des formations « grand public », utilisant un vocabulaire actuel et des moyens adaptés à notre époque et aux personnes, sont à promouvoir au plan paroissial (pour satisfaire à la nécessité de proximité) ou diocésain (pour permettre des rencontres plus ouvertes à tous). On pourra s'appuyer sur la plupart des services diocésains qui proposent chaque année des formations en direction d'un public large.
- L'accent sera mis sur une information utilisant des moyens médiatiques appropriés qui seront à adapter régulièrement.
- Des formations proches de la vie de notre société, sur le thème du mal, de la morale, de la politique, de la justice, de la solidarité, de la violence...permettront d'enrichir la question du sens, et d'être ainsi mieux présent aux réalités sociales, économiques, politiques et humaines.
- Dans un département où l'art, la culture, les sciences et le tourisme sont des réalités très vivantes, on veillera à centrer certaines formations sur la culture religieuse et l'art sacré qui seront des portes d'entrée privilégiées pour l'évangélisation.

## **Annexes**

Les annexes suivantes sont encore en préparation :

- Statuts du Conseil économique paroissial.
- Statuts de l'économe paroissial.
- Statuts des animateurs laïcs en pastorale.

#### Note:

Pour ce qui concerne la Conseil économique paroissial on se conformera provisoirement au statut promulgué en 1987 par Mgr. François Saint Macary, alors évêque de Nice (Nouvelles religieuses, 9 janvier 1987, P 1-15)

## **ANNEXE 1:**

## Statuts du Conseil pastoral paroissial

- 1. Il est créé, conformément au canon 536 du Code de droit canonique, un *Conseil pastoral* dans chaque paroisse du diocèse de Nice.
- Ce Conseil est présidé par le curé ou par un prêtre de la paroisse délégué par lui, et il a voix consultative pour toutes les questions qui lui sont soumises, compte tenu du canon 127 § 2.2.
- 3. Il a pour mission de définir, de réviser, de réactualiser, compte tenu des orientations diocésaines, le projet pastoral et missionnaire de la paroisse, dans une perspective d'évangélisation des réalités humaines, à partir d'un regard commun sur la vie des hommes et de l'Eglise dans la paroisse. C'est un organe d'impulsion et un lieu de concertation.
- 4. Sa composition doit être la plus large possible et peut aller jusqu'à une trentaine de membres nommés par le curé pour <u>trois ans, renouvelables.</u>

Il comprend l'Equipe d'animation pastorale et, en vis à vis :

- Des délégués des Services et Mouvements d'Apostolat des laïcs et des Groupes de vie évangélique, des groupes de prière présents sur le territoire paroissial.
- Des représentants des Instituts de vie consacrée et des Sociétés de vie apostolique actifs sur la paroisse et envoyés par leurs supérieurs.
- Des représentants des relais locaux de la paroisse et éventuellement, d'autres réalités humaines présentes sur la paroisse.

Puisque le Conseil pastoral paroissial trouve son modèle théorique dans le Conseil pastoral diocésain, il importe que la portion tout entière du Peuple de Dieu qui constitue la paroisse y soit réellement représentée (cf. canon 515 § 2).

- 5. Parmi les membres, le curé choisit un bureau d'au moins trois membres laïcs, parmi lesquels un vice-président. C'est avec ce bureau que sont préparées et évaluées les réunions du Conseil.
- 6. Le Conseil se réunit au moins deux fois par an, au début et en fin d'année pastorale, pour faire les propositions et procéder à une évaluation.
- 7. En vue d'un meilleur fonctionnement du Conseil pastoral paroissial, un modèle de *règlement intérieur* sera proposé ultérieurement.

Nice. le 22 octobre 2000

= Jean BONFILS

**Evêque de Nice** 

Bernard MOLETTE Chancelier

Allaham

+ Jean Boufile

## **ANNEXE 2:**

## Statuts de l'Equipe d'animation pastorale (E.A.P)

#### Définitions.

- 1. L'Equipe d'animation pastorale est l'instance fondamentale de la paroisse, le lieu où doit se vivre de manière privilégiée la coresponsabilité entre prêtres, diacres, religieux, laïcs, pour l'animation de la paroisse. C'est elle qui suscite et coordonne tout ce qui contribue à la vie de la paroisse et en assure directement ou indirectement l'exécution. C'est sur elle que repose sous la responsabilité du curé, la charge pastorale de la paroisse. Toute la paroisse sera informée de l'existence et de la composition de l'Equipe d'animation pastorale.
- 2. Les membres de l'Equipe d'animation pastorale aident le curé à remplir sa charge pastorale selon le canon 519 du Code de droit canonique. Exceptionnellement, et sur décision de l'évêque, une Equipe d'animation pastorale sera établie selon le canon 517 § 2 avec un prêtre modérateur, muni des pouvoirs et facultés du curé.
- 3. Pour bien comprendre la mission d'une Equipe d'animation pastorale, il convient de rappeler en quoi consiste la charge pastorale.
  Confiée par l'évêque, cette charge est toujours celle d'un prêtre et repose sur trois fonctions :
  - Enseignement : Annoncer et faire partager la vérité de l'Evangile en l'appliquant aux circonstances concrètes de la vie, pour conduire les hommes à la foi et affermir celle des baptisés (cf. Concile Vatican II, Décret Vie et Ministère des Prêtres N°4).
  - Sanctification : Veiller à promouvoir la sainteté des fidèles par la célébration des sacrements, tous ordonnés à l'Eucharistie, source et sommet de l'Evangélisation.
  - **Gouvernement**: Rassembler et guider dans l'unité et la communion, la communauté chrétienne en vue de sa croissance et de sa mission.

Diacres et laïcs sont associés à l'exercice de cette charge selon les canons 519 ou 517 §2 en fonction des cas.

#### La mission de l'Equipe d'animation pastorale.

#### Considérations générales : une mission confiée.

- 4. La mission de l'Equipe d'animation pastorale se fonde sur le baptême et la confirmation. Elle est confiée par le curé, selon un formulaire fourni par le diocèse, à des laïcs :
  - qui exercent ou ont exercé des responsabilités dans l'Eglise et qui sont bien situés dans la vie du monde (famille, profession, quartier, etc...),
  - qui ont le sens de l'Eglise,
  - qui répondent aux critères d'ecclésialité présentés dans l'Exhortation de Jean-Paul II sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Eglise et dans le monde n° 30 :
    - primat donné à la vocation de tout chrétien à la sainteté,
    - engagement à professer la foi catholique,
    - témoignage d'une communion solide et forte dans sa conviction,
    - être en accord avec le but apostolique de l'Eglise et vouloir participer très concrètement à sa mission,
    - s'engager à être présent dans la société humaine.

- 5. Les Equipes d'animation pastorale ont une autorité réelle, car elles sont des lieux d'échange et de décision dans la conduite de l'action pastorale. Elles ont donc besoin d'être reconnues et reçues par les communautés qu'elles servent.
- 6. Elles veilleront à ce que les initiatives pastorales soient adaptées aux réalités concrètes de la vie des gens.
- 7. Les laïcs engagés en Equipe d'animation pastorale doivent avoir le souci de leur formation et de leur remplacement.

#### Missions spécifiques.

#### Le service de l'Evangile :

- 8. L'Equipe d'animation pastorale doit veiller à ce que l'Evangile soit annoncé, accueilli et vécu par l'ensemble de la paroisse et de ses communautés locales. Cela se traduit concrètement par :
  - la mise en route de la catéchèse pour les enfants et du catéchuménat pour les adultes, ainsi que d'une formation permanente adaptée aux besoins locaux ; ce qui suppose de trouver des catéchistes et des formateurs,
  - une attention particulière quant à l'option préférentielle du Christ pour les pauvres ; ce qui suppose de chercher des personnes qui organisent la vie caritative,
  - une attention à ce que l'Evangile pénètre bien les divers milieux de vie par la médiation de mouvements ou de groupements en se rappelant que souvent l'Eglise se trouve en situation de première évangélisation dans bien des milieux.

#### Une œuvre de sanctification :

9. L'Equipe d'animation pastorale porte avec le prêtre la préoccupation de l'animation spirituelle et de la vie sacramentelle.

Cela se traduit concrètement par :

- le souci de toujours donner à l'eucharistie une place centrale au sein de la communauté.
- la qualité des préparations aux mariages et aux baptêmes,
- l'amélioration de la participation communautaire aux funérailles avec des animateurs délégués pour les célébrations,
- l'organisation de temps de récollection, de prière et de retraite nécessaires pour que la communauté reprenne force au souffle de l'Esprit.

#### Une conduite de la communauté :

- 10. L'Equipe d'animation pastorale assure avec le prêtre la conduite de la communauté. Pour cela elle doit :
  - Veiller avec le prêtre à la communion des personnes
    - Cela suppose une certaine connaissance et habitude de l'animation de groupes et de la gestion des conflits qui peuvent naître au niveau des personnes. Dans ces conflits, les Equipes d'animation pastorale pourront être amenées à exercer un rôle de conciliation.
    - Etre également à l'écoute des fidèles, de leurs attentes, de leurs besoins.
  - Veiller à la communion des services paroissiaux dans leur diversité
    - Cela suppose que l'Equipe d'animation pastorale soit sensible à ce que les différents groupes, Services et Mouvements qui animent la vie paroissiale aient leur place et puissent exercer leurs charismes propres en s'accueillant, en se reconnaissant et en se respectant mutuellement.
    - Veiller également à une juste répartition des tâches : accueil, information, organisation financière et matérielle de la communauté, représentation extérieure.
  - Veiller à la cohésion des projets pastoraux et à leur réalisation
    - Cela suppose que les objectifs fixés et les projets précis soient bien répartis dans le temps, qu'ils répondent à des besoins réels de la paroisse, que l'on

évalue s'ils sont réalisables, en fonction des personnes qui peuvent s'y investir, du temps qu'elles peuvent y consacrer et de leurs compétences.

#### • Eveiller aux prises de responsabilité

- L'Equipe d'animation pastorale n'a pas à tout faire par elle-même, elle doit éveiller toute la communauté chrétienne en rappelant que par leur baptême tous sont responsables en Eglise.
- Concrètement cela se traduit par des propositions précises faites à d'autres laïcs pour remplir les différentes tâches pastorales (catéchèse, équipe liturgique, accueil paroissial, préparation aux baptêmes et mariages, catéchuménat, etc...).
- Cela suppose également d'accompagner ces personnes et de veiller à leur formation.

#### Dispositions particulières :

- 11. Les membres de l'Equipe d'animation pastorale sont choisis par le curé et reçoivent de lui une lettre de mission. Celle-ci signifie que les membres de l'équipe sont des envoyés et non des délégués, des acteurs et non seulement des conseillers. La liste des membres est communiquée aux vicaires généraux et aux doyens respectifs.
- 12. Les membres de l'Equipe d'animation pastorale reçoivent une lettre de mission d'abord pour une année à titre de probation et ensuite pour trois ans renouvelables une fois, sauf exception dont le curé est juge.
- 13. Sous la présidence du curé ou de son délégué prêtre ou diacre, l'Equipe d'animation pastorale est composée des vicaires paroissiaux et des diacres de la paroisse comme membres de droit, du responsable de chaque relais local de la paroisse, de quelques laïcs et religieux(ses).
- 14. l'Equipe d'animation pastorale doit demeurer une structure suffisamment légère qui puisse se réunir au moins une fois par mois, pour réaliser un travail efficace et suivi.
- 15. Les participants à l'Equipe d'animation pastorale sont membres de droit du Conseil pastoral paroissial.
- 16. Retrait de la lettre de mission : on se réfèrera au N° 10 des statuts du Relais local de la paroisse.

Nice, le 22 octobre 2000

= Jean BONFILS

Evêque de Nice

Bernard MOLETTE Chancelier

Molon

+ Jean Boufile

## **ANNEXE 3:**

## Statuts du Relais local de la paroisse.

- 1. Conformément au canon 145 du Code de droit canonique, à compter du 1° septembre 2001, est créé dans le Diocèse de Nice l'office personnel appelé : *Relais local de la paroisse*. Sauf rares exceptions, ce relais remplit sa mission au sein d'une équipe formée de trois membres, chacun étant relais paroissial. Dans cette équipe du relais, le curé choisit un responsable. Chaque Relais local de la paroisse comportera en son sein un responsable des questions économiques de la paroisse
- 2. Le Relais répond à la nécessité de rendre l'Eglise proche du Peuple auquel elle est envoyée par le Christ :
  - tous les fidèles du Christ, en vertu de leur baptême et de leur confirmation, sont appelés à témoigner de la proximité de Dieu en Jésus-Christ auprès de chaque personne,
  - il faut que quelques-uns acceptent d'être envoyés au nom de l'Eglise pour stimuler et signifier à la fois cet appel général,
  - ce sont les relais locaux de la paroisse.
- Toute paroisse étant une « communion de communautés » comporte, au sein de chaque communauté, une Equipe du relais local de la paroisse. Cette appellation se justifie à propos des communautés locales des quartiers urbains tout autant que dans celles des villages des moyen et haut pays.
- 4. Le responsable de l'Equipe du relais local de la paroisse siège de droit à l'Equipe d'animation pastorale. Dans le cas où les Equipes des relais d'une paroisse dépasserait un certain nombre, et pour ne pas donner à l'Equipe d'animation pastorale de trop grandes proportions, au jugement du curé, les responsables des Equipes des relais pourraient désigner un ou plusieurs délégués pour les représenter à l'Equipe d'animation pastorale.
- 5. L'Equipe du relais est placée sous la responsabilité du curé de la paroisse qui en nomme les membres. C'est au curé, ou à un autre prêtre de la paroisse délégué par lui, que les membres des relais doivent périodiquement rendre compte de leur mission.
- 6. Les membres du Relais reçoivent du curé une lettre de mission, d'abord pour une année à titre de probation et ensuite pour trois ans renouvelables une fois, sauf exception dont le curé est juge.
- 7. La mission générale du Relais consiste à :
  - faire le lien entre la paroisse et la communauté locale,
  - visibiliser les services que l'Eglise est appelée à rendre en un lieu,
  - témoigner de l'Evangile,
  - être présent au quotidien auprès de la communauté chrétienne locale,
  - être accueillant à tous ceux et celles qui viennent frapper à la porte de l'Eglise au propre comme au figuré, notamment pour les démarches sacramentelles et les funérailles.

Cette mission générale peut se résumer ainsi :

#### Rendre l'Eglise visible, proche, accueillante.

- 8. Missions spécifiques
  - Maintien d'un lien permanent avec le curé de la paroisse ou le prêtre délégué par lui à cet effet.
  - Ouverture et entretien de l'église et des salles de réunions.
  - Vigilance à l'égard de l'utilisation de lieux cultuels en respect de leur finalité.
  - Information et accueil concernant : l'eucharistie dominicale (horaires et lieux des messes, baptêmes, mariages, catéchuménat des adultes (baptême et

- confirmation), sacrement de réconciliation, catéchèse des enfants, onction des malades et attention qu'on doit leur porter, ainsi qu'aux personnes âgées.
- Accueil pour les funérailles (cf. Office d'Eglise « Accompagnateur des familles en deuil »).
- Préparation et animation des liturgies célébrées localement, entre autre les fêtes patronales.
- Collecte du denier de l'Eglise et en général recherche de moyens nécessaires à la vie de l'Eglise.
- Relation avec les enfants du quartier ou du village partis en d'autres lieux et parmi eux, spécialement les missionnaires prêtres, religieux(ses) ou laïcs partis à l'étranger.
- Relation avec les responsables de la commune ou de la circonscription. A cet effet, le curé de la paroisse informera les autorités civiles et leur présentera le responsable du Relais local de la paroisse.
- Garde et conservation des registres de la communauté et des archives.
- Toutes les autres missions qui ne seraient pas mentionnées ici mais qui sont susceptibles d'entrer d'une manière ou d'une autre dans la mission générale du relais.

#### 9. Portrait d'un membre du Relais

- Une personne bien insérée dans le pays ou le quartier et estimée de tous, facile de relation, apte à créer des liens qui révèlent de toute manière l'humanité de Dieu.
- Une personne qui a le goût d'un service humble et désintéressé plus que celui du pouvoir.
- Une personne qui mène une vie chrétienne aussi cohérente que possible avec l'Evangile et qui se préoccupe de cultiver une vie spirituelle personnelle.
- Une personne pourvue d'un sens de l'Eglise éclairé et profond.
- Une personne qui se sait envoyée et ne s'estime pas « à son compte ».
- Une personne qui a le souci de faire exister ou de favoriser la cellule d'Eglise dans laquelle elle se trouve.
- Une personne attentive à poursuivre sa formation permanente, après avoir reçu une formation initiale pour la mission qu'elle remplit.

#### 10. Retrait de la lettre de mission

Si, en vertu de sa charge pastorale, le curé envisage de procéder au retrait de la lettre de mission, il informe celui ou celle qui l'a reçue de son intention et des motifs sur lesquels il se fonde. L'intéressé(e) peut présenter ses observations par écrit ou au cours d'un entretien avec le curé. Préalablement à toute contestation devant l'autorité supérieure ou la juridiction administrative de l'Eglise, et seulement lorsque la décision lui aura été officiellement notifiée, l'intéressé pourra s'adresser à l'évêque, par écrit, dans un délai de 10 jours, pour qu'il réexamine la décision. L'évêque et l'intéressé pourront demander l'intervention de sages ou du Conseil de médiation ( cf. Code de droit canonique, canon 1733)

Nice, le 22 octobre 2000

= Jean BONFILS

Evêque de Nice

Bernard MOLETTE Chancelier

Bellow

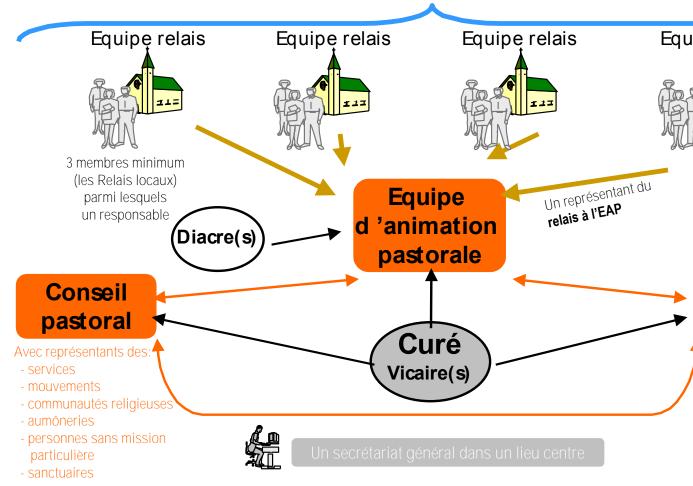
+ Jean Boufile

## Annexe 4:

## La paroisse

un saint patron

Les communautés locales (gardent leur saint patron respecti



# Paroisses et doyennés

Ce second document présente les nouvelles paroisses en les organisant en doyennés.

Dans la longue réflexion qui a été menée sur la constitution et la mission des nouvelles paroisses, les doyennés ont joué un rôle essentiel.

Le fruit en est double:

- l'élaboration du document «Pour des paroisses missionnaires»,
- l'amélioration des projets-cibles proposés pour la définition des nouveaux ensembles.

Pour autant, la réflexion sur le rôle à venir des doyennés n'a pas été encore approfondie pour elle-même, autant que cela l'aurait mérité pour tenir compte des regroupements paroissiaux.

La recherche se poursuivra à mesure de la mise en œuvre des orientations diocésaines promulguées le 22 octobre 2000.

En préambule au présent document, il nous paraît opportun de regarder le chemin parcouru et de tracer des pistes pour un avenir proche et un autre plus lointain:

- ce qui perdure,
- l'avenir:
  - année pastorale 2000-2001
  - avenir plus lointain des doyennés.

# Le doyenné, une structure qui a fait ses preuves et qui reste d'actualité

#### L'importance des doyennés

Les Orientations pastorales pour l'avenir du diocèse de Nice datent du 15 juin 1989 (Les Nouvelles Religieuses n° 25, 30 juin 1989, surtout les pages 14-17.)

Définies par le Conseil presbytéral et promulguées par Mgr l'évêque, ces directives entendaient conjuguer communion et mission. Dans leur quatrième chapitre, elles visaient un meilleur «travailler ensemble», une exigence de la mission.

Il était d'abord rappelé que "l'Église catholique a toujours été une institution hiérarchique et organisée dans la suite des apôtres à partir d'une communion de communautés. Deux affirmations suivaient : Les paroisses ne peuvent rester comme des entités indépendantes ; les mouvements et services d'Église ne peuvent rester dans leur spécification, mais doivent veiller à l'existence et à l'harmonie du corps ecclésial". Les Nouvelles Religieuses n° 25, 30 juin 1989

D'où la création des doyennés (quatorze à l'époque), avec nomination des doyens après consultation directe de tous les prêtres du doyenné.

La charge de ces nouveaux responsables correspond à celle qui est détaillée dans le Code de droit canonique, chapitre « Les vicaires forains », canons 553-555.

On peut retenir cinq points ainsi résumés:

- Les doyens, sous la direction de l'évêque, sont responsables de la coordination pastorale dans le doyenné et de la vie spirituelle et conviviale des prêtres.
- Les doyens participent au plan annuel des nominations. Ils présentent les nouveaux curés dans les paroisses.
- Les doyens se réunissent en début d'année pour une session de rentrée et au moins tous les deux mois avec l'évêque.
- Les doyens réunissent chaque mois les prêtres du doyenné. Ces rencontres devront être organisées de telle manière que puissent y participer régulièrement

les diacres, les religieux et les laïcs qui reçoivent des lettres de mission de l'évêque ou dont l'apport pourrait être estimé nécessaire.

 Les vicaires généraux participent aux rencontres de doyennés pour assurer entre ceux-ci une liaison et aussi veiller à une cohérence plus grande au niveau des agglomérations.

On peut enfin souligner deux compléments à ces prescriptions d'ordre canonique:

- A propos des paroisses, on précise que la mise en place de Conseils pastoraux paroissiaux réels et actifs doit être vérifiée en doyenné. Il est déjà suggéré de favoriser des rencontres entre membres des divers Conseils. Avec les responsables de services, les doyens sont également invités à faire se rencontrer à l'échelon du doyenné des chrétiens qui remplissent une fonction du même type.
- A propos des services, il est encore préconisé que leurs responsables se réunissent régulièrement avec l'évêque et les doyens, afin de simplifier et faciliter les échanges nécessaires.

Avec beaucoup de liberté dans l'adaptation aux spécificités locales, cette nouvelle structure des doyennés a fonctionné depuis onze ans.

Auprès des ministres ordonnés et des responsables laïcs, les doyens ont rempli leur mission dans les limites de leur disponibilité.

#### Les doyennés dans le cadre de Diocèse 2000

Après avoir exposé la nouvelle situation de l'Église et les trois fameux critères d'une transformation (évangélisation – proximité – coresponsabilité), Mgr François Saint Macary, initiateur de la démarche "Diocèse 2000", prônait justement ce travail en doyenné.

Il invitait à étudier dans chaque doyenné "ce qui est souhaitable et possible de faire dans les années qui viennent, en visant un bon service du peuple de Dieu et de sa mission, en cherchant à faire des économies de temps et de personnel, en améliorant la formation".

L'évêque ajoutait ceci qui n'a rien perdu de son actualité "Pourquoi le doyenné comme

structure de base de cette recherche? Il semble que, mis à part un certain nombre de modifications, ils cadrent bien avec la structure de notre diocèse. On ne doit iamais perdre de vue que chaque doyenné a son originalité de par sa configuration géographique et de par son histoire. C'est donc une unité de base intéressante. La réunion mensuelle du doyenné, quelles que soient son organisation et sa réalisation, un lieu de rencontre important...Cependant, on ne peut diviser le diocèse en douze parties indépendantes. Ce serait contraire à la théologie de l'Église locale, à la pratique des mouvements et services, au lien avec la société civile. Il convient donc que l'étude prospective sur doyenné soit coordonnée et chaque récapitulée à tout moment au niveau du diocèse".Les Nouvelles Religieuses n° 55, 14 nov. 1997, pp. 12-13

#### Le doyenné, son avenir

L'avenir du doyenné est largement ouvert, dans la continuité, mais aussi la recherche de meilleures adaptations aux situations présentes, et toujours dans le même souci d'associer la communion et la mission.

#### Pour l'année pastorale 2000-2001

A Pentecôte 2000, Mgr Jean BONFILS a présenté un agenda provisoire de la suite de la démarche "*Diocèse 2000*", ajoutant "pour autant qu'il soit possible de tracer un programme à l'Esprit Saint!"

Nous ne retenons ici que ce qui concerne strictement les doyennés et les doyens :

Novembre 2000 – juin 2001
 Après la fête jubilaire du dimanche 22 octobre, la responsabilité des doyens sera grande.

Ils devront accompagner quatre missions pour la nouvelle paroisse :

- proposition de listes de personnes susceptibles d'entrer dans une Equipe de relais local, une Equipe d'animation pastorale, un Conseil pastoral, un Conseil économique;
- proposition d'un économe paroissial ;
- proposition du nom du saint patron de la paroisse, les paroisses actuelles devenant Communauté locale saint N...;
- proposition du lieu où se tiendra le secrétariat central de la nouvelle paroisse.

- Le 3 juin 2001, Pentecôte, sont envisagées deux promulgations :
  - nomination, par l'Évêque en Conseil épiscopal, des prêtres affectés aux nouvelles paroisses : curés, vicaires, etc...
  - nom du saint patron de chaque nouvelle paroisse.
- En juin 2001 toujours, deux réunions de formation auront lieu :
  - la première pour les nouveaux curés,
  - la seconde pour les économes paroissiaux.
- En septembre 2001, après l'entrée en vigueur des décisions du 22 octobre 2000, nomination des nouveaux doyens. Les curés des nouvelles paroisses constitueront alors dans leur paroisse propre: une Equipe d'animation pastorale, un Conseil pastoral, un Conseil économique, les Equipes relais locales de la paroisse.

Les personnes choisies recevron mission pour une année d'essai.

#### A plus long terme

Mgr l'évêque prévoyant "que tout cela devra être terminé le 31 décembre 2001", on voit se dessiner la lourde responsabilité des nouveaux doyens.

Celle-ci se précisera à mesure de la mise en place et de la vie des nouvelles paroisses. Un travail de réflexion sera à mener sur place et au niveau diocésain, afin qu'une certaine harmonisation des pratiques soit préservée, tout en tenant compte des spécificités locales.

Les lignes qui suivent se veulent simples amorces de réflexion.

Elles puisent cependant à diverses sources, comptes-rendus de réunions qui se sont tenues durant cette étape de germination des orientations diocésaines.

Aide et soutien du doyenné aux nouvelles paroisses et à leurs responsables, en respectant une saine subsidiarité

On pourrait dresser cette première liste de missions :

- accompagner la mise en place des nouvelles structures définies dans les Orientations diocésaines;
- assurer des formations groupées par catégories de responsables : Equipe d'animation pastorale, Equipes relais,

- accueil, etc...ceci en complément de ce qui sera proposé au niveau diocésain ;
- confronter les expériences et enrichir aussi la réflexion diocésaine pour une pastorale commune et coordonnée;
- détecter d'éventuelles insuffisances en personnel ou en moyens matériels et les soumettre à l'autorité diocésaine;
- favoriser la collaboration avec les diacres, religieux, aumôneries en fonction sur le doyenné (Equipe d'animation pastorale, Enseignement catholique, santé, prisons, migrants, etc...);
- étudier et suggérer d'éventuelles modifications de limites entre nouvelles paroisses du doyenné ou avec des nouvelles paroisses de doyennés limitrophes.

## Le doyenné, lieu privilégié d'évangélisation du secteur territorial

Même si la préoccupation missionnaire se doit d'être au cœur du travail des Conseils pastoraux eux-mêmes, c'est peut-être à l'échelon du doyenné qu'il sera utile de réunir de temps à autre une sorte de *Conseil d'évangélisation* ou, à tout le moins, de ménager des temps consacrés à cet objectif essentiel et prioritaire.

Selon leur type d'implantation locale, c'est souvent à ce niveau que les mouvements d'Église, voire certains services diocésains ou encore des communautés de migrants, pourraient apporter leur contribution.

Les mouvements sont en mesure d'assurer une proximité sociale, sociologique, dans les milieux les plus divers (vie professionnelle, familiale, associative, politique, syndicale, etc...). La paroisse, ancienne ou nouvelle, étant faite pour avoir surtout une proximité territoriale.

Ajoutons que ce serait aussi un lieu de partage possible avec des chrétiens qui, à titre personnel, participent à différentes activités non ouvertement confessionnelles, également dans les divers secteurs de la vie du monde.

#### Le doyenné, lieu de formation

De multiples formations, assurées ou coordonnées par les services diocésains, délocalisées par souci de proximité (catéchèse, catéchuménat, pastorale des familles en deuil, liturgie, etc...) seront offertes au doyenné. Il en sera de même pour des actions qui dépasseraient le cadre ou les possibilités des paroisses (ex.

Pastorale du tourisme et des loisirs, œcuménisme, solidarité, sectes, etc...)

# Dans les doyennés, des lieux sont étroitement complémentaires de la vie des paroisses

- La présence d'un monastère dans un doyenné est source de richesse spirituelle. Séparément ou ensemble, les paroisses ou tels groupes de celles-ci peuvent y trouver un accueil favorable, un espace de ressourcement. Guidés par leurs pasteurs, les fidèles peuvent en tirer un égal profit, au rythme de chacun. On n'hésitera pas non plus à solliciter l'intercession de ces communautés priantes en faveur des paroisses et de la vie du monde:
- Avec des notes originales, on peut en dire autant des sanctuaires, très présents sur l'ensemble du diocèse. Dans la ligne des riches expériences du Jubilé, une fécondation mutuelle et des services réciproques seront à développer. Les sanctuaires sont par excellence des lieux d'accueil et d'ouverture à l'Église, pour les initiés comme pour les gens du Permettant une amorce de formation chrétienne et d'initiation à la liturgie, ils sont très complémentaires de la vie paroissiale et peuvent même conduire certains à rejoindre leurs paroisses respectives. Pour certains temps forts, les paroisses et doyennés y trouveront un accueil fraternel et un climat propice à la réflexion et à la prière.

Avant la présentation des structures, des doyennés et des paroisses, par définition attachés à des territoires, voici une invitation au déplacement, au pèlerinage, un envoi en mission!

Deux modifications interviennent dans le découpage territorial du diocèse de Nice pour les Alpes-Maritimes :

- Le doyenné de Cannes centre et celui de Cannes - extérieur forment désormais un unique doyenné dit du Bassin cannois.
- Avec des communautés des doyennés Cagnes - Vence, Var - affluents et Paillon
   Pays de Nice, il est constitué un nouveau doyenné dit de la Plaine du Var.

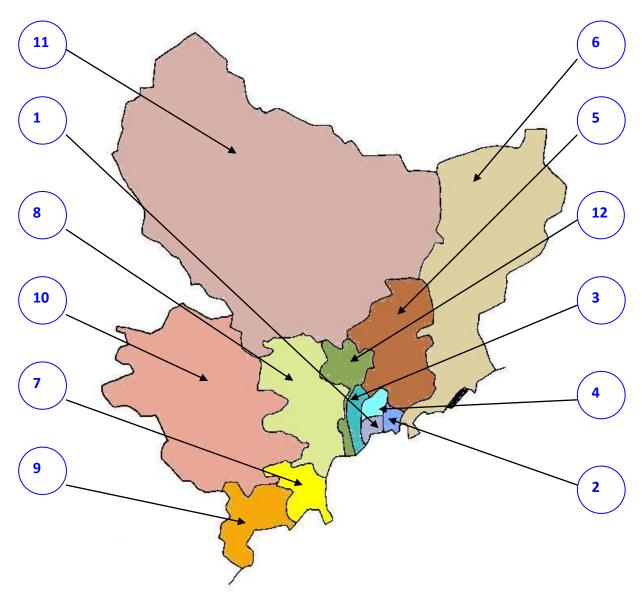
On conserve ainsi le nombre symbolique de douze doyennés. Ou une « Église pour le monde ».

#### Notes.

- Chaque nouvelle paroisse se choisira un saint patron.
- Les communautés locales, anciennes paroisses, conservent leurs saints patrons respectifs.

## Le diocèse de Nice pour les Alpes-Maritimes

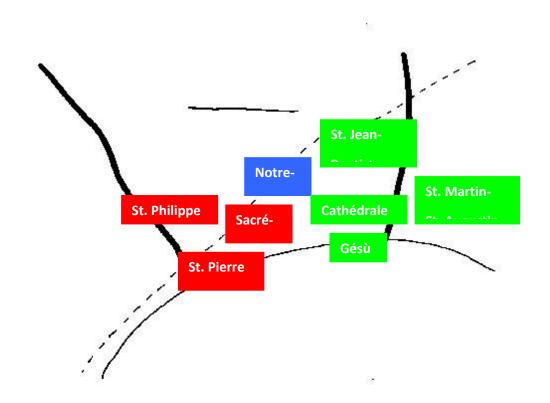
## 12 doyennés



- 1 Nice - centre
- Nice est
- **2 3** Nice – ouest
- 4 Nice - nord
- **5** Paillon - Pays de Nice
- **Menton Villefranche**

- 7 **Bassin antibois**
- Cagnes Vence 8
- **Bassin cannois** 9
- Pays de Grasse 10
- 11 Vallées du Haut-pays niçois
- Plaine du Var 12

# Doyenné Nice - centre





#### Paroisse du Vieux-Nice et Bourgade

#### Communautés locales :

Saint Jean Baptiste Sainte Réparate, cathédrale Gésù / Saint Jacques Saint Martin / Saint Augustin

#### Chapelles:

Saint François de Paule, o.p. Annonciation, o.m.v. Miséricorde, Pénitents noirs Saint Sépulcre, Pénitents bleus Sainte Croix, Pénitents blancs Sainte Trinité, Pénitents rouges



#### Paroisse de Notre-Dame, basilique

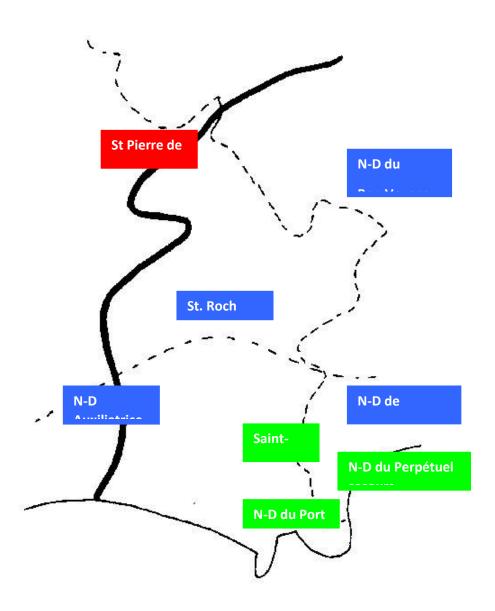


#### Paroisse de La Buffa / La Conque

#### Communautés locales :

Saint Pierre d'Arène Sacré-Cœur, sanctuaire, o.m.i. Saint Philippe

# Doyenné Nice - est





## Paroisse de Saint Pierre de l'Ariane



## Paroisse du Moyen Paillon

#### Communautés locales :

Saint Roch Notre-Dame du Bon Voyage Notre-Dame de Bon Conseil Notre-Dame Auxiliatrice

#### Chapelle:

De l'hôpital Saint Pons



## Paroisse de République / Port / Mont-Boron

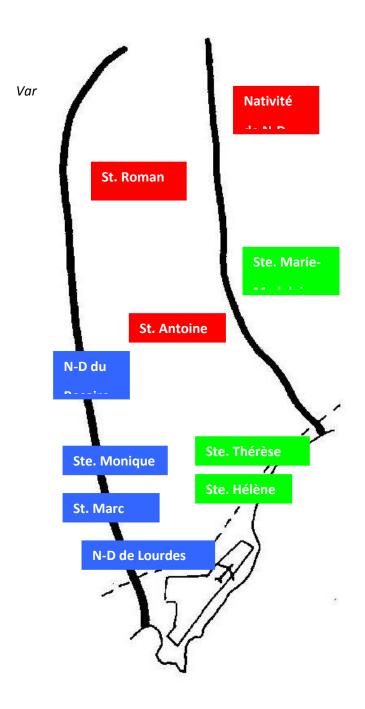
#### Communautés locales :

Notre-Dame du Port Notre-Dame du Bon et Perpétuel Secours Saint Joseph

#### Chapelle:

Notre-Dame du Carmel

# Doyenné Nice - ouest





#### Paroisse de Ginestière / Bellet

#### Communautés locales :

Saint Roman de Bellet Nativité de Notre-Dame, Colomars Saint Antoine, Ginestière

#### Chapelles:

Saint Roch, *la Sirole* Sainte Bernadette, *Ventabrun* 



#### Paroisse de Caucade / Arénas / Moulins

#### Communautés locales :

Notre-Dame de Lourdes Saint Marc Sainte Monique Notre-Dame du Rosaire, Saint Isidore

#### Chapelle:

Sainte Marguerite



#### Paroisse de la Californie / Magnan

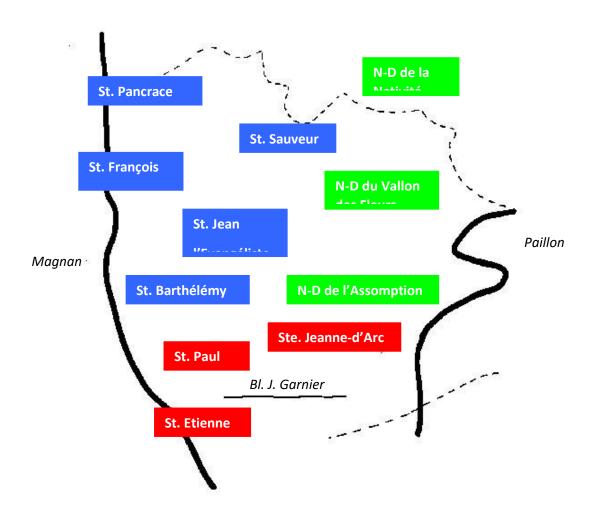
#### Communautés locales :

Sainte Hélène Sainte Thérèse Sainte Marie-Madeleine

#### Chapelle:

Notre-Dame de la Madonette

## Doyenné Nice - nord





#### Paroisse de Vernier / Saint Lambert / Pessicart

#### Communautés locales :

Saint Etienne Sainte Jeanne d'Arc Saint Paul

#### Chapelle:

Saint Pierre de Féric



#### Paroisse des Capucins

#### Communautés locales :

Saint Barthélémy Saint Jean l'Evangéliste Saint François d'Assise Saint Pancrace Saint Sauveur, Gairaut

#### Chapelle:

Saint Curé d'Ars, Las Planas

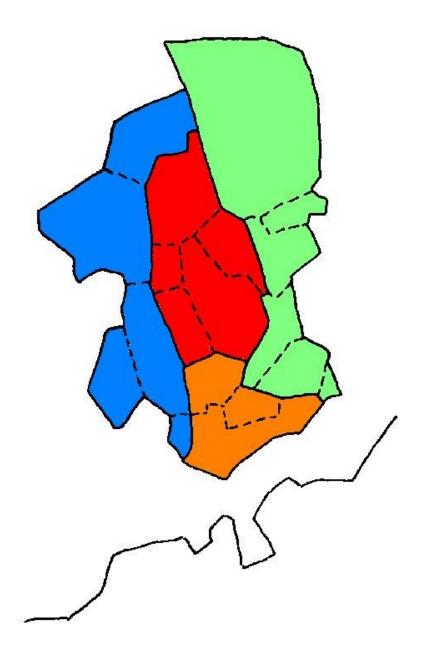


#### Paroisse de Cimiez / Falicon / Vallon des fleurs

#### Communautés locales :

Notre-Dame de l'Assomption, Cimiez Notre-Dame du Vallon des Fleurs Notre-Dame de la Nativité, Falicon

# Doyenné Paillon – Pays de Nice





#### Paroisse du Paillon de l'Escarène

#### Communautés locales :

Sainte Rosalie, Lucéram
Sainte Thècle, Peillon
Saint Pierre aux Liens, l'Escarène
Saint Jean-Marie Vianney, La Grave de Peille
Saint Pierre. Blausasc

#### Chapelles:

Saint Honorat, *Touët de l'Escarène* Saint Sauveur, *Peillon* Saint Augustin, *Peillon Borghéas* Notre-Dame de la Paix, *Lucéram – Peira Cava* 



#### Paroisse du Paillon de Contes

#### Communautés locales :

Sainte Marie-Madeleine, Contes Notre-Dame du Rosaire, Bendejun Saint Laurent, Berre les Alpes Notre-Dame de l'Assomption, Chateauneuf-Villevielle Saint Jean-Baptiste, Coaraze Sainte Hélène, Sclos de Contes

#### Chapelles:

Saint Maurice, *La Pointe de Contes* Saints Pierre et Paul, *La Vernéa de Contes* Saint Roch, *La Grave de Contes* 



#### Paroisse de la Banquière

#### Communautés locales :

Saint Antonin, Levens Sainte Rosalie, Tourette-Levens Saint André, Saint-André Saint Jacques, Aspremont

#### Chapelles:

Saint Michel, *Duranus*Saint Antoine de Padoue, *Levens – Siga*Sainte Claire, *Saint André – l'Abadie* 



#### Paroisse du bassin du Paillon

#### Communautés locales :

Très Sainte Trinité, La Trinité Saint Jean-Baptiste, Drap

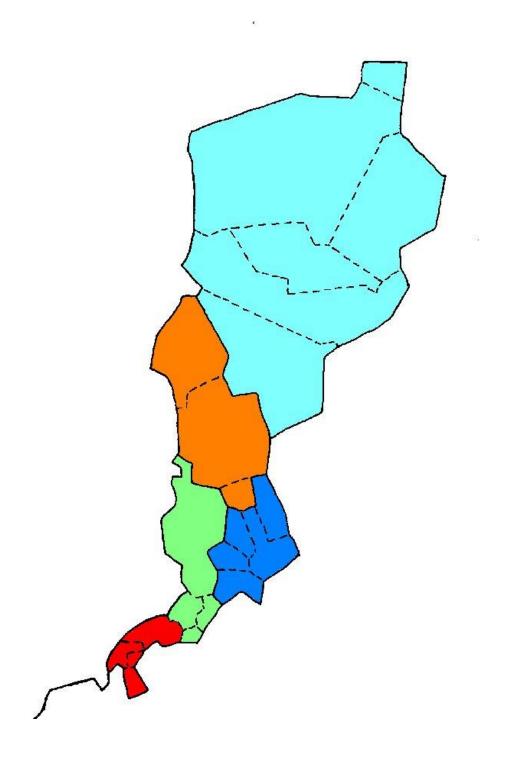
#### Chapelle:

Saint Joseph, Cantaron

#### Sanctuaire:

Notre-Dame du Mont Carmel, La Trinité - Laghet

# Doyenné de Menton – Villefranche





#### <u>Paroisse de Menton /</u> Roquebrune

#### Communautés locales :

Sacré-Cœur, Menton Saint Pierre, Castellar Saint Barthélémy, Gorbio Sainte Agnès, Sainte Agnès – Cabrolles

**Notre-Dame des Neiges,** Sainte-Agnès

**Saint Joseph,** Roquebrune - Carnoles

**Sainte Marguerite,** Roquebrune village

Notre-Dame du Borrigo, Menton Saint Laurent, Menton – Garavan Sainte Jeanne d'Arc, Menton Careï

#### Chapelles:

La Miséricorde, *Menton, Pénitents noirs* 

Saint Roman, Menton – Monti

Saint Martin, Roquebrune Cap-Martin

Notre-Dame de Bon Voyage, *Roguebrune* 

#### Basilique:

Saint Michel, Menton

#### Sanctuaire:

Monastère de l'Annonciade, Menton



## Paroisse limitrophe de Monaco

#### Communautés locales :

Saint Joseph, Beausoleil
Saint Michel, La Turbie
Notre-Dame de l'Assomption,
Peille – village
Notre-Dame du Cap-Fleuri, Cap
d'Ail

#### Chapelle:

Saint Martin, Peille - Saint Martin



#### <u>Paroisse du Pays de</u> Villefranche

#### Communautés locales :

Saint Michel, Villefranche
Notre-Dame de France, Nice – Col
de Villefranche
Saint Jean-Baptiste, Saint-JeanCap-Ferrat
Notre-Dame de l'Assomption, Eze
Sacré-Cœur. Beaulieu

#### Chapelles:

Saint Laurent, *Eze – Saint Laurent* Saint François, *Eze-sur-mer* 

#### Sanctuaire:

Saint Hospice, Saint Jean Cap Ferrat



#### Paroisse de la Roya

#### Communautés locales :

Saint Michel, Tende
Saint Martin, La Brigue
Notre-Dame In Albis, Breil
Notre Dame de la Visitation,
Fontan
Saint Claude, Saorge
Notre-Dame de la Paix, Tende –
Saint Dalmas
Saint Michel, Breil – Libre

#### Chapelles:

Notre-Dame de la Visitation, *Tende – Vievola*Notre – Dame du Rosaire, *Fontan – Berghe*Sainte Anne, *Tende – Granile*Saint Jacques, *La Brigue – Morignole* 

#### Sanctuaire:

Notre-Dame des Fontaines, *La Brique* 



#### Paroisse de Sospel

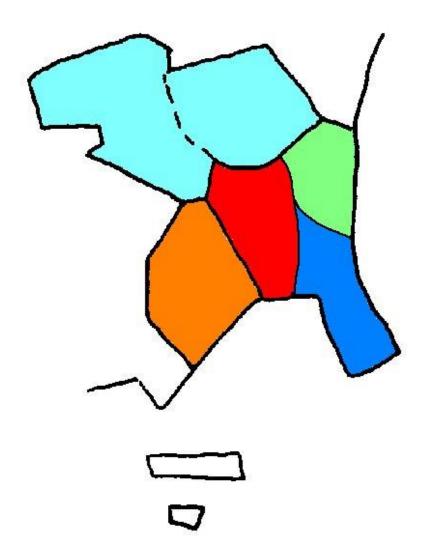
#### Communautés locales :

Saint Michel, Sospel Saint Bernard, Moulinet Saint Marc, Breil – Piene Haute Saint Julien, Castillon

#### Sanctuaire:

Notre-Dame de la Menour, *Moulinet* 

# Doyenné du Bassin antibois





#### Paroisse d'Antibes - centre

#### Communautés locales :

*Immaculée – Conception*, cathédrale *Sacré Cœur*, *Notre-Dame de la Pinède*, Juan les Pins

#### Chapelle:

Saint Benoît, Cap d'Antibes

#### Sanctuaire:

Notre-Dame de Bon Port, La Garoupe



#### Paroisse d'Antibes - est

#### Communauté locale :

Saint Joseph, Azurville

#### Chapelle:

Notre-Dame de Lumière, Hôpital de la Fontonne



#### Paroisse d'Antibes - nord

#### Communautés locales :

Notre Dame de l'Assomption Sainte Thérèse Sainte Marguerite, Les Semboules Sainte Jeanne d'Arc, Juan les Pins



#### Paroisse de Vallauris

#### Communautés locales :

**Saint Martin,** Centre Ville **Saint Pierre,** Golfe-Juan

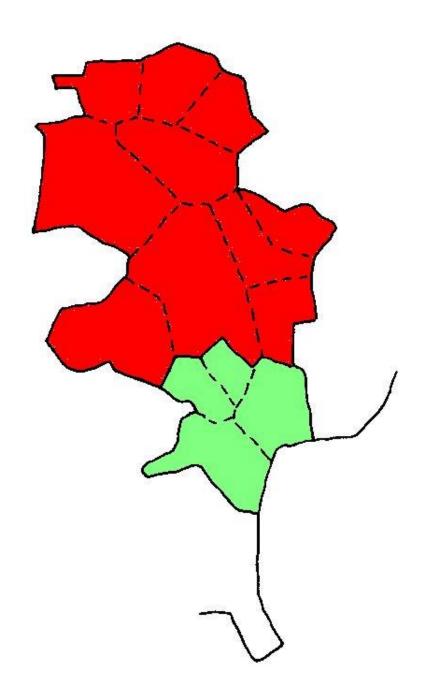


#### Paroisse de Sophia - Antipolis

#### Communautés locales :

Saint Blaise, Valbonne Sainte Madeleine, Biot Saint Paul des Nations, Sophia

# Doyenné de Cagnes - Vence





#### Paroisse du Nord ou des Baous

#### Communautés locales :

Saint Grégoire le Grand, Tourrettes sur Loup Nativité de Notre-Dame, Vence Décollation de Saint Jean Baptiste, Saint Jeannet Saint Nicolas, Gattières Sainte Victoire, La Gaude Sainte Madeleine, Coursegoules

#### Chapelles:

Notre-Dame du Rosaire, *Vence, Dominicaines* Notre-Dame des Missions, *Vence, cssp* Saint Martin, *Bezaudun les Alpes* Notre-Dame de l'Assomption, *Bouyon* Saint Laurent, *Consegudes* Sainte Julie, *Les Ferres* 



#### Paroisse du Sud

#### Communautés locales :

Sainte Famille, Cagnes sur Mer Notre-Dame de la Mer, Cagnes le Cros Saint Marc, Villeneuve Loubet Saint Christophe, Villeneuve Loubet - Plage Conversion de Saint Paul, Saint Paul Saint Jacques le Majeur, La Colle sur Loup

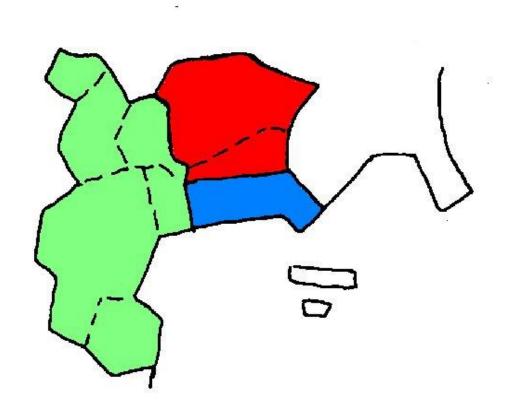
#### Chapelles:

Saint Pierre, *Haut-de-Cagnes*Saint Pierre des pêcheurs, *Cagnes – le Cros* 

#### Couvent:

La Sainte Famille, Saint Paul, Pass-Prest

# Doyenné du Bassin cannois





#### Paroisse de Cannes - centre ville

#### Communautés locales :

Notre-Dame de Bon-Voyage Sacré- Cœur, Prado Christ-Roi Saint Joseph Notre-Dame d'Espérance, Le Suquet Notre-Dame des Pins

#### Chapelles:

Le Souvenir Saint Paul La Miséricorde Saint Roch Saint Georges



#### Paroisse de l'ouest de Cannes

#### Communautés locales :

Sainte Germaine de Pibrac, Théoule Notre-Dame des Mimosas, Mandelieu L'Assomption, La Napoule Sainte Marguerite, Cannes la Bocca Saint Pierre, Pegomas Saint Antoine, Auribeau sur Siagne Saint Georges, La Roquette sur Siagne

#### Chapelles:

Saint Pons, Mandelieu – Capitou Saint Jean, Mandelieu, Minelle Saint Jean, La Roquette-sur-Siagne Saint Jean Bosco, Cannes - Ranguin



#### Paroisse du nord de Cannes

#### Communautés locales :

Saint Charles, Le Cannet Rocheville Sainte Philomène, Le Cannet Saint Jacques le Majeur, Mougins

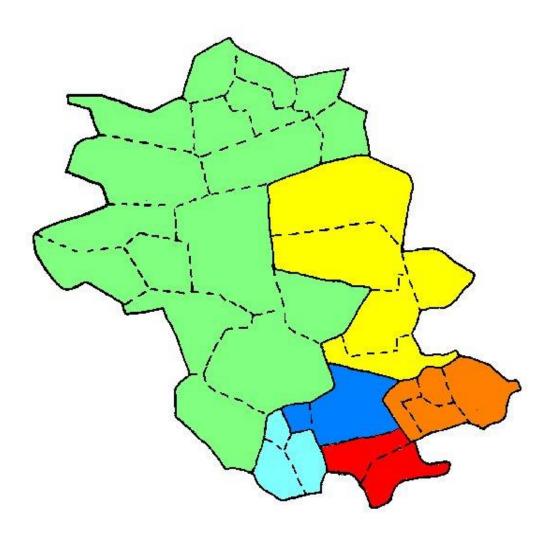
#### Chapelles:

Saint Jean-Baptiste, *Rocheville – l'Aubarède* Sacré Cœur de Saint Quentin, *Mougins S.C.J.* 

#### Sanctuaire:

Notre-Dame de Vie, Mougins

# Doyenné du Pays de Grasse





#### <u>Paroisse du nord-ouest de</u> Grasse

#### Communautés locales :

**Assomption,** Saint Vallier de Thiey **Saint Cézaire,** Saint Cézaire sur Siagne

**Saint Alban**, Saint Auban et 21 communautés locales ratachées (Chacune devra décider de son avenir communautaire au cours de l'année pastorale 2000/2001)



#### <u>Paroisse de l'ouest de</u> Grasse

#### Communautés locales :

Saint Roch, Peymeinade Saint Casimir, Spéracédes Saint Hilaire, Le Tignet



#### Paroisse de Grasse - centre

#### Communautés locales :

Assomption, cathédrale
Notre-Dame des Chênes, Grasse Saint Jacques
Assomption, Cabris
Saint Claude, Grasse
Saint Christophe, Grasse
Saint Antoine, Grasse - Saint
Jacques

#### Chapelles:

Saint François Saint Mathieu Sainte Anne, *Grasse – Saint Jacques* Hôpital du Petit-Paris

#### Sanctuaire:

Notre-Dame de Valcluse, Béatitudes



#### Paroisse du sud de Grasse

#### Communautés locales :

Saint Barnabé, Grasse – La Blaquière Sainte Hélène, Grasse – Le Plan Saint Pancrace, Grasse – Plascassier Saint André, Mouans-Sartoux



#### Paroisse de l'est de Grasse

#### Communautés locales :

Saint Laurent, Grasse – Magagnosc Saint Martin, Chateauneuf de Grasse Saint Trophime, Opio Notre-Dame, Roquefort les Pins Saint Pons. Le Rouret

#### Sanctuaires:

Sacré Cœur, Roquefort les Pins, Foyer de Charité Notre-Dame du Brusc, Châteauneuf de Grasse

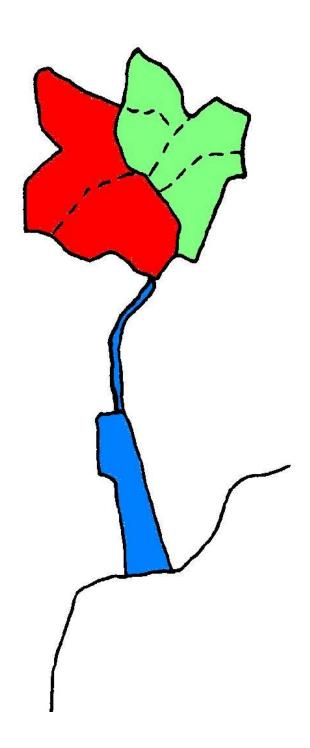


#### Paroisse du Haut-Loup

#### Communautés locales :

Saint Jacques le Majeur, Bar sur Loup Saint Arnoux, Gourdon - Pont du Loup Saint Vincent, Gourdon Saint Maïeul, Cipières Saint Félix, Courmes Assomption, Gréolières

# Doyenné de la Plaine du Var





#### Paroisse de Carros

#### Communautés locales :

Saint Paul, Carros - le - Neuf Saint Claude, Carros - Village Notre-Dame des Selves, Carros - les - Plans Saint Antoine, Le Broc

#### Chapelle:

Saint Pierre, La Manda

Monastère:

Carmel, Carros



#### Paroisse du Pays de Saint Martin du Var

#### Communautés locales :

Sainte Anne, Levens - Plan du Var (avec le Gabre de Bonson)
Saint Pierre, La Roquette sur Var
Saint Blaise, Saint Blaise
Saint Roch, Saint Martin du Var
Saint Michel, Castagniers

#### Chapelle:

La Visitation, Utelle - Le Chaudan

Monastère:

Notre-Dame de la Paix, Castagniers, Cisterciennes



#### Paroisse de Saint Laurent du Var

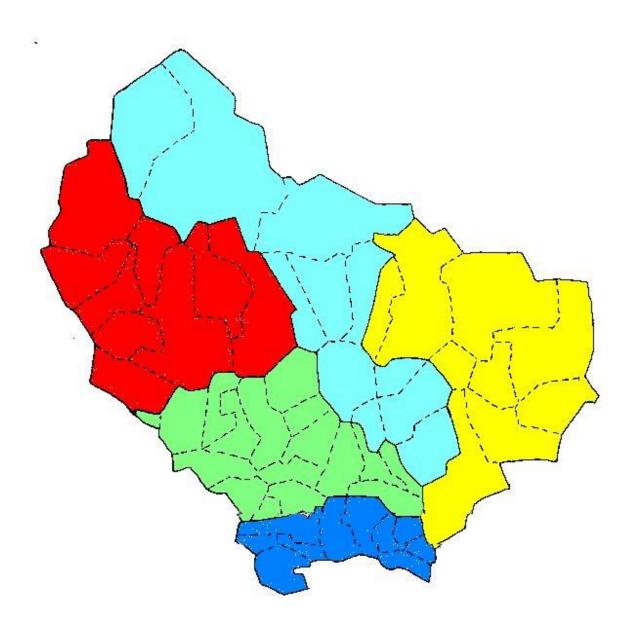
#### Communautés locales :

Saint Laurent, Saint Laurent du Var Sainte Geneviève, Saint Laurent –Montaleigne Sainte Jeanne d'Arc, Saint Laurent – La Gare

#### Chapelle:

Sainte Pétronille, Saint Laurent - La Baronne

## Doyenné des Vallées du Haut - pays niçois



#### Note:

Chaque ancienne paroisse décidera de son avenir en tant que « communauté locale » ou « chapelle » au cours de l'année pastorale 2000-2001.



## <u>Paroisse de la Vallée de</u> l'Estéron

Saint Benoît, Bonson
Saint Victor, Cuebris
Assomption, Gilette
Saint Martin, Pierrefeu
Saint Laurent, Revest les Roches
Saint Jean / Sainte Marie,
Roquestéron – Grasse
Saint Arige, Roquestéron
Saint Michel, Sigale
Saint Jean-Baptiste, Toudon
Sainte Anne, Tourette du Château



#### <u>Paroisse de la Vallée</u> moyenne du Var

Saint Nicolas, Puget-Théniers Saint Véran, Ascros Saint Pierre, Auvare Saint Michel, La Croix sur Roudoule Saint Pierre, La Penne Notre-Dame du Rosaire, Lieuche Saint Martin, Pierlas La Trinité. Puget-Rostang Saint Antonin ermite, Rigaud Saint Antonin, Saint-Antonin Saint Léger, Saint-Léger Nativité de la Vierge, Touët sur Var Assomption, Malausséne Saint Martin, Massoins Saint Martin, Thiery Saint Antoine de Padoue, Tournefort Saint Jean-Baptiste, Villars sur Var



## <u>Paroisse de la Vallée haute du Var</u>

Saint Etienne, Guillaumes Saint Jean-Baptiste, Beuil Saint Nicolas, Chateauneuf d'Entraunes Saint Célestin, Daluis Nativité de la Vierge Marie. Entraunes Sainte Arige, Péone Notre-Dame des Neiges, Valberg Saint Laurent, Sauze Martin. Saint Saint Martin d'Entraunes Saint Pierre, Villeneuve d'Entraunes Notre-Dame des Grâces, Entraunes - Estenc Saint Roch. Guillaumes Bouchanières Saint Brès, Guillaumes – Saint Brès Saint Sauveur, Guilllaumes Villeplane Sainte Anne, Chateauneuf - Les Tourres Saint Jean Baptiste, Sauze -Moulins Saint Esprit, Saint Martin - Sussis Saint Sauveur, Villeneuve - Enaux

#### Sanctuaire:

Notre-Dame du Buyeï, *Guillaumes – Les Plans* 

Suite au verso



#### Paroisse de la Vallée de la Vésubie

Notre Dame de l'Assomption, Saint Martin Vésubie

Saints Pierre et Paul, Belvédère Saint Laurent, La Bollène Vésubie

Saint Jacques, Valdeblore - La **Bolline** 

Sainte Croix, Valdeblore - Saint **Dalmas** 

Saint Roch, Venanson

Cœur - Immaculé de Marie,

Roquebillière

Saint Pons, Lantosque

Saint Véran de Cavaillon, Utelle

Saint Roch, Rimplas

Saint Arnoux, Lantosque - Loda

Notre-Dame des Neiges,

Lantosque - Pélasque

Saint Colomban, Lanstosque -

Saint Colomban

La Trinité, Utelle - Le Cros

Saint Barthélémy, Utelle – Figaret Saint Jean Baptiste, Utelle - Saint

Jean la Rivière

Saint Michel, Roquebillière - Vieux Village

#### Sanctuaires:

Notre-Dame de Fenestre, Saint Martin Vésubie

Notre-Dame des Miracles, Utelle



#### Paroisse de la Vallée de la Tinée

Saint Etienne, Saint Etienne de Tinée

Saint Pierre ès Liens, Isola -Village

Saint Michel, Saint Sauveur sur Tinée

Saint Etienne, Roubion

Saint Laurent, Roure

Saint Martin, La Tour sur Tinée

Nativité de la Vierge, Clans

Saint Dalmas, Saint Dalmas de Selvage

Saint Erige, Saint Etienne de Tinée Auron

Saint Michel, Ilonse

Annonciation. Valdeblore

Molières

Sainte Marguerite, Bairols

Nativité de la Vierge, Marie

Notre-Dame du Mont Carmel, La

Tour - Roussillon

Saint Joseph, Saint Etienne - La Blache

Notre-Dame des Grâces. Saint Etienne – Le Bourquet

Nativité de la Vierge, Saint Etienne Rova

Notre-Dame de Vie, Isola 2000

#### Sanctuaire:

Notre-Dame du Villars, Saint Sauveur sur Tinée

## Repères pour avancer

Questions à débattre en Conseil pastoral paroissial en vue d'en tirer des conclusions opératoires.

## L'Evangélisation

#### Le monde à évangéliser

- 1. Quelles propositions concrètes envisageons-nous de faire en vue de l'évangélisation de celles et ceux qui ne croient pas encore au Christ, et en vue d'une nouvelle évangélisation des baptisés non-pratiquants saisonniers ?
- 2. Sommes-nous attentifs aux dispositions de l'Église (Rituel de l'Initiation chrétienne des adultes) concernant en particulier l'entrée en catéchuménat et sa durée qui, dans le diocèse de Nice, doit être d'au moins deux ans. Veillons-nous à ce qu'un temps de pré-catéchuménat précède le catéchuménat proprement dit?
- 3. Que faisons-nous pour que la voix des personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté soit entendue (1 sur 10 dans le département des Alpes-Maritimes) au niveau de l'Église et au niveau de la cité?
- 4. Pensons-nous, au début de chaque année pastorale, à identifier et à interpeller, quel(s) jeune(s) ou quel(s) jeune(s) adulte(s) en vue de s'acheminer vers le ministère presbytéral?
- 5. Avons-nous entrepris une réflexion sur le sens du diaconat permanent et en avonsnous tiré des conclusions pratiques pour le diocèse?
- 6. Faisons-nous aux jeunes la place qui leur revient dans la paroisse ? Avons-nous pensé à créer un petit conseil de jeunes actifs dans l'Enseignement catholique, les aumôneries, les Services, les Mouvements présents sur la paroisse, pour qu'il soit porte-parole de propositions relatives à la pastorale des jeunes ?
- 7. Avons-nous pris nos dispositions pour que les jeunes (18-35 ans) puissent trouver leur place dans les structures de réflexion et de décision de la paroisse?
- 8. Veillons-nous à l'insertion pastorale des communautés religieuses sur la paroisse, dans le respect de leur charisme propre ? A cet effet, nous arrive-t-il de réfléchir à la signification de la vie consacrée, sous ses diverses formes, dans l'Eglise?
- 9. Étudions-nous chaque année les meilleurs moyens de diffuser à tous publics les informations utiles concernant la catéchèse des enfants ?
- 10. Que faisons-nous pour soutenir les laïcs qui, de diverses manières, participent à la vie de la cité?
- 11. Avons-nous entrepris de voir comment tenir les engagements pris dans la déclaration inter-religieuse du 12 septembre 2000 « Pour une société plus Humaine »?

#### La formation en vue de l'évangélisation

- 1. La paroisse est-elle informée des propositions faites par les Services diocésains de la formation permanente des laïcs et par leur coordination ?
- 2. Si la paroisse prend elle-même des initiatives de formation des adultes, les soumetelle au préalable à l'examen du coordinateur diocésain de la formation ?

#### La communication au service de l'évangélisation

La communication étant un vecteur essentiel de l'évangélisation, la paroisse a-t-elle créé un lien de communication (journal, etc ...) entre les différentes communautés locales qui la composent, pour que puisse progresser à tous les niveaux la conscience d'appartenir à une nouvelle paroisse?

#### Les biens d'Église au service de l'évangélisation

- 1. Dans un souci de totale transparence et suivant l'esprit de partage et de solidarité qui animait les premières communautés chrétiennes dans les Actes des Apôtres, où en sommes-nous de la gestion des biens de notre paroisse, sur les points suivants :
  - les biens immobiliers,
  - les quêtes du dimanche,
  - les quêtes impérées,
  - la caisse de dépôt des paroisses,
  - le versement du 1% des ressources pour le diocèse de Diébougou,
  - l'information à donner aux paroissiens sur les ressources de la paroisse, etc...
- 2. Si notre paroisse possède ou gère des biens selon le statut d'une association 1901, sommes-nous attentifs aux dispositions canoniques concernant ces biens ? En particulier rendons-nous compte de cette gestion à l'Économe diocésain et veillons-nous à ce que ces biens ne soient pas détournés de leur usage ecclésial?

## Coresponsabilité, coordination, subsidiarité

- 1. Dans la vie et les activités habituelles de notre paroisse, veillons-nous à une application rigoureuse du principe de subsidiarité, de telle sorte que chaque question ou problème soit résolu au niveau où il se pose ? C'est à dire qu'on n'intervient auprès des vicaires généraux, épiscopaux ou de l'évêque que lorsqu'une solution n'aura pu être trouvée à ce niveau-là, celui de la paroisse ou du doyenné.
- 2. Le doyenné a-t-il réfléchi à l'opportunité de créer en son sein un Conseil d'évangélisation ? Ce Conseil ne se substituerait pas aux Conseils pastoraux paroissiaux, mais permettrait une coordination de leurs objectifs et une inscription dans une pastorale d'ensemble de toutes les forces vives du doyenné (Services, Mouvements, Associations d'apostolat ou de Spiritualité etc...) Il garantirait du même coup, une proximité non seulement territoriale mais aussi sociologique dans les milieux de vie et de travail les plus divers.
- 3. Quelles sont nos relations avec le Service diocésain de l'œcuménisme, de telle sorte qu'il atteigne les représentants des autres confessions chrétiennes sur l'ensemble du département?
- 4. Quelles sont nos relations avec le Service diocésain de la pastorale des réalités du tourisme et des loisirs, dont le champ d'action est si large dans le diocèse?

## **Proximité**

- 1. Veillons-nous à ce qu'existent et fonctionnent les Relais locaux de la paroisse, selon les statuts les concernant ? Leur mission essentielle est d'assurer la proximité territoriale de l'Église, jusqu'aux communautés les plus éloignées et les plus isolées.
- 2. Les prêtres, curés, administrateurs paroissiaux, vicaires paroissiaux sont-ils attentifs et comment à demeurer proches du peuple qui leur est confié et non seulement des quelques laïcs ayant une responsabilité dans l'Eglise ? Organisent ils leur temps et leurs activités en conséquence ?
- 3. La paroisse fait-elle la place qui convient aux prêtres auxiliaires et aux prêtres retraités, qui doivent être considérés comme des éléments actifs de proximité de l'Église vis-à-vis du monde ? En plus des services pastoraux qu'ils peuvent encore rendre, et en même temps que la prière, cette proximité peut être considérée comme leur mission propre. Le diocèse leur est reconnaissant de la poursuivre autant que leur permettent leur âge et leur santé.

## Pour une société plus humaine

Déclaration commune des représentants religieux des grandes communautés monothéistes des Alpes-Maritimes

En nous adressant à tous les croyants et plus largement à tous les habitants du département avec lesquels nous devons assumer la tâche de taire grandir la fraternité dans notre monde, nous voulons, à l'aube de ce siècle, témoigner de notre confiance en l'homme, faire part de nos interrogations et réaffirmer notre engagement commun.

#### Notre confiance:

De nombreux signes viennent conforter la confiance en l'homme que nous puisons dans notre foi.

Le premier signe est directement lié à notre mission de responsables religieux: la rencontre chaque jour **d'humbles croyants** qui, par fidélité à Dieu et grâce à lui, s'efforcent de tenir bon dans leurs engagements privés, professionnels, sociaux et politiques. lis sont source d'encouragement pour nous-mêmes et pour nos Communautés.

Mais nous discernons bien d'autres signes sans lien direct ni exclusif avec la vie religieuse.

- La vitalité de notre département : son dynamisme économique, technologique et démographique.
- La générosité de la population et sa mobilisation pour de nombreuses causes humanitaires, médicales... au sein de nos associations confessionnelles de solidarité comme au sein de nombreux autres organismes. Nous constatons qu'ici comme ailleurs de nombreux jeunes sont prêts à répondre aux appels en faveur de telles causes. Cette générosité des personnes est souvent relayée par les collectivités territoriales.
- Dans la défense du bien général, sur certains dossiers techniques précis, notamment lorsque des communes différentes sont concernées, on a vu s'entendre des élus locaux, pourtant de tendances politiques opposées.
- Les racines niçoises ou provençales sont soigneusement cultivées sans pour autant se fermer aux apports successifs de populations françaises, européennes et étrangères.
- Pour la sauvegarde de notre environnement naturel, en dépit de la pression immobilière considérable qui s'exerce sur la côte, l'opinion publique a su se mobiliser et entraîner l'adhésion de nombreux responsables, politiques, administratifs, associatifs...

#### Nos interrogations:

La dimension spirituelle de l'être humain que nous transmettent nos Textes sacrés nous interroge sur certaines pratiques qui ont cours dans notre région et, malheureusement, dans tous les secteurs de la société : la vie publique et la vie privée, les pouvoirs économique et politique, des responsables politiques de diverses tendances. Dans cette situation les milieux les plus cultivés et les plus puissants ont une responsabilité plus grande.

#### La personne

- Dignité des personnes : nous ne sommes pas fiers d'une certaine attitude, dans notre département, envers les populations dites "à risque", lesquelles, en réalité, sont d'abord des populations "fragiles". Nous le savons, si les responsables sont tentés de prendre des mesures d'exclusion à leur égard, c'est que l'opinion publique cherche des solutions simplistes à ses difficultés. Tentations sans cesse renaissantes du racisme mais aussi du rejet des personnes sans domicile fixe, des personnes handicapées... Nous ne pouvons pas accepter ces pétitions qu'on fait circuler pour empêcher la construction d'un foyer pour personnes handicapées, d'une résidence pour immigrés et a fortiori d'un lieu de culte musulman. Nous avons conscience que les "pratiquants" de nos communautés ne sont hélas pas indemnes de cette tentation du rejet, contrepartie négative sans doute de l'effort qu'ils accomplissent pour assurer l'intégration des leurs par une bonne éducation.
- Respect : la violence, source de tant de souffrances et si médiatisée, n'est pourtant que le symptôme le plus visible du manque de respect. Plus profondément, il y a cette violence fondamentale qui réduit autrui à sa position d'obstacle ou de moyen dans une stratégie financière, politique, carriériste ou amoureuse : cela s'observe dans notre société et s'étale complaisamment dans certains feuilletons ou dans des publicités. Notre Côte d'Azur, si attentive à soigner son image, risque de s'y conformer! Manque de respect aussi à l'égard des édifices (combien de murs tagués i), des institutions (la Justice, l'École, la Démocratie, la Religion...) et des symboles nationaux et religieux. Ces institutions et ces symboles sont pourtant des points de repères qui structurent les consciences et aident une société, souvent depuis des siècles, à juguler sa propre violence. Il est trop souvent de bon ton, dans certains milieux comme dans des magazines écrits ou audiovisuels "branchés", de tourner en dérision la Nation, l'État et ses institutions ainsi que les devoirs et les droits de chacun : résultat de décennies de négligence de la formation civique.

#### La famille

- La fidélité du lien conjugal et familial : souvent dénigrée comme relevant des valeurs "judéo-chrétiennes" réputées astreignantes ou du moins ringardes, la fidélité que nous accueillons comme un appel reçu de Dieu est en réalité, l'expérience le prouve, la condition du bonheur et de l'équilibre des personnes, ainsi que de la solidité du lien social.
- La politique familiale, plus que des paroles officielles, exige un engagement réel. Les lois récentes en matière de libéralisation des couples ne font qu'accroître la dégradation morale de notre société et le mariage entre un homme et une femme implique bien d'autres devoirs et responsabilités qu'une simple mise en ménage pour des avantages fiscaux. Plus largement, c'est toute une politique qui risque de fragiliser les familles ; en voici trois illustrations parmi d'autres :
  - une culture ambiante où souvent l'amour est réduit au seul plaisir sexuel déconnecté de la prise en charge commune de toute la réalité de l'existence humaine;
  - une spéculation immobilière qui renvoie les logements sociaux à la périphérie de nos villes ou plus loin encore;
  - un système économique qui réduit les individus à leur pure fonction de consommateurs. Il est clair que c'est à ce niveau aussi et d'abord que doivent être proposés des moyens de lutter contre le sida, le suicide chez les jeunes, la toxicomanie et l'abus de tranquillisants.

#### La société

- Le sens civique : insidieusement destructeur et particulièrement injuste est le discrédit aisément jeté sur la chose publique. Si tous les responsables de la politique ou de l'administration ne sont pas irréprochables, il n'en est que plus nécessaire de souligner que chaque citoyen doit respecter les institutions, la propriété de la collectivité, l'honneur des responsables (et ce depuis le plus bas de la hiérarchie de la fonction publique ou territoriale) et aussi... l'honnêteté en matière fiscale.
- L'honnêteté publique : tout le monde se souvient des affaires qui dans les années passées ont atteint les milieux politiques locaux et nationaux : détournement de fonds, abus de biens sociaux, corruption, facilités par les premiers pas de la décentralisation.

- Quelques faits qui défraient la chronique judiciaire démontrent que ce passé n'est pas totalement révolu.
- Le courage de la vérité : nous sommes témoins que pour flatter l'opinion, des hommes politiques n'hésitent pas à travestir l'histoire. Assez fréquemment ce qui est dit ici ne correspond pas à ce qui est dit là, par les mêmes personnes. Responsables religieux, nous sommes bien placés pour constater qu'on essaie souvent de nous bercer de belles paroles.
- La justice économique : aujourd'hui, force est de constater que l'économie de marché, qu'elle soit couverte du nom de libéralisme ou de social-démocratie, dicte sa loi quitte à provoquer des effets destructeurs aux plans social et humain. La situation économique propre à notre région nous interroge et sur la justice sociale et sur la mondialisation. En matière de justice sociale, la richesse qui se déploie ici nous rend particulièrement sensibles aux inégalités. Comment accepter l'émergence de nouveaux pauvres et d'exclus au moment même où se constituent ostensiblement de nouvelles richesses qu'elles soient basées sur la spéculation financière ou sur la nouvelle économie? Plus largement, du fait de l'intégration au marché mondial de certains secteurs puissants de l'économie locale, nous touchons du doigt la montée inquiétante de la pauvreté et des inégalités dans le monde. Cela soulève des questions sur la mondialisation elle-même et la nécessité de réguler et de discipliner les systèmes économiques qui fonctionnent à l'échelle mondiale. Dans ces réalités complexes, comme dans les réalités les plus simples, personne n'a le droit d'abuser d'une position de force en bafouant le bien commun.

#### Notre engagement :

Depuis toujours, la foi dans le Dieu unique a incité des croyants à se mettre au service de la société. Les institutions humaines et humanitaires, nées directement ou indirectement d'une prise de conscience religieuse, sont innombrables. Ce qui a peut-être changé aujourd'hui dans l'engagement des croyants, c'est leur situation dans une société désormais laïcisée (sans référence officielle à l'une ou l'autre religion) et sécularisée (avec peu de références publiques à la religion).

- Parce que nous croyons que Dieu confie aux hommes la cité humaine, nous voulons renforcer chez les membres de nos Communautés le goût du civisme et du service de la chose publique. Bien loin de vouloir de la sorte "noyauter" les instances de décision, nous souhaitons y entraîner tous les citoyens de notre département, croyants ou non.
- Parce que nous croyons que la Parole de Dieu ne tergiverse pas, nous voulons inculquer le sens de la parole donnée.
- Parce que nous savons que dès les origines Dieu veut une humanité fraternelle, nous voulons non seulement promouvoir l'action caritative et sociale qui nous est traditionnelle, mais aussi engager avec tous une réflexion et un échange sur les conditions actuelles de cette action. Dans le même esprit, en appelant de nos vœux une économie qui cesse d'accroître les inégalités entre les peuples, nous voulons œuvrer à la solidarité universelle.
- Parce que nous croyons que Dieu a créé l'être humain, homme et femme, nous voulons aider les jeunes à s'épanouir dans leur vie affective et sexuelle. A eux comme à tous, nous voulons, en ce domaine aussi, mieux faire découvrir la richesse de l'expérience humaine de nos traditions religieuses respectives.
- Parce que nous croyons que l'être humain a été placé par Dieu à la tête de la création, nous voulons faire connaître et apprécier les beautés naturelles de notre département.
   Dans cet esprit, nous voulons nous opposer au "bétonnage" inconsidéré de la Côte d'Azur.
- Parce que nous croyons que Dieu est le Créateur, nous voulons soutenir et sauvegarder la beauté de la nature et la qualité de la vie.
- Parce que nous croyons que Dieu ne fait pas de différence entre les êtres humains, nous voulons veiller à ce que nos Communautés soient vraiment accueillantes pour chacun et en inciter les membres à se respecter entre eux et à respecter tous les autres.

Au Nom du Dieu unique, nous voulons dépasser tout esprit prosélyte et témoigner dans l'ensemble de la société d'un esprit de fraternité.

Que Dieu, qui nous a inspiré cette déclaration commune, nous aide à instaurer un dialogue régulier entre nous et avec tous, pour nous mettre ensemble, avec conviction et détermination, au service de l'humanité.

Nice le 12 septembre 2000

Major Alain BATAIL M. le Grand Rabbin Mordehaï BEN SOUSSAN Pour la Communauté Israélite Pour l'Église Catholique M. l'Imam Taoufik BO Pour l'Association Musulmane des Alpes-Maritimes Monseigneur Narek CHAKA Pour l'Église Arménienne M. l'Imam Mohamed DJADI Pour l'Organisation Musulmane de la Côte d'Azur M. le Pasteur Marc GOERTZ Pour l'Église Réformée de France Pour l'Église Anglicane M. le Pasteur Pierre LOV Pour l'Église Luthérienne Le Père MICHEL Pour l'Église Orthodoxe Grecque

## Ordonnance épiscopale portant suppression et érection des paroisses dans le diocèse de Nice

#### Considérant

- que les paroisses actuelles du diocèse de Nice ont été érigées pour répondre à la répartition démographique d'une époque aujourd'hui révolue;
- l'importance de rationaliser les ressources humaines et financières pour que soit assurée la mission d'évangélisation que l'Église confie aux paroisses;
- que la diminution à brève et moyenne échéance des prêtres disponibles pour un ministère actif appelle une nécessaire réorganisation des services offerts aux fidèles et des structures paroissiales
- les résultats des consultations effectuées au cours des réunions des doyennés, des Mouvements, des Services, des Recteurs de Sanctuaires et des Religieuses.

Le Conseil presbytéral ayant été entendu selon le canon 515 § 2,

#### Je décide ce qui suit :

- 1. Toutes les paroisses actuellement érigées dans le diocèse de Nice et figurant comme telles dans l'Annuaire Diocésain 2000 sont supprimées.
- 2. Quarante cinq nouvelles paroisses sont érigées selon le tableau fourni aux pages 42 à 66 du présent document.
- 3. Le domicile canonique des personnes (canons 12 et 100 à 107) est modifié en fonction de l'érection des nouvelles paroisses.
- 4. Les biens, meubles et immeubles, des anciennes paroisses sont rassemblées sous la responsabilité des nouvelles paroisses.
- 5. Les anciennes paroisses sont dénommées communautés locales, conservent leur titulaire propre et demeurent des lieux de culte. Le nom du titulaire des nouvelles paroisses sera ultérieurement promulgué.
- 6. Des dispositions complémentaires seront, si besoin est, promulguées par voie de décret.
- 7. La présente ordonnance sera rendue publique à compter de ce jour et

#### entrera en vigueur le 1er septembre 2001.

Donné à Nice le 22 octobre 2000 à l'occasion du rassemblement jubilaire diocésain.

Bernard MOLETTE
Chancelier

= Jean BONFILS

**Evêque de Nice** 

+ Jean Boufile

## Ordonnance épiscopale portant sur la modification des doyennés dans le diocèse de Nice

#### Considérant

- L'Ordonnance de suppression et d'érection des paroisses dans le diocèse;
   en date du 22 octobre 2000
- le résultat des consultations effectuées en préparation de ce décret,

#### Je décide ce qui suit :

- 1. La suppression du doyenné actuel de Cannes extérieur.
- 2. La création d'un doyenné du Bassin Cannois, composé des paroisses nouvelles de Cannes Centre Ville, de l'Ouest de Cannes et du Nord de Cannes.
- 3. La création d'un doyenné de la Plaine du Var, composé des paroisses nouvelles de Carros, du Pays de St Martin du Var et de St Laurent du Var.
- 4. Les modifications éventuelles des limites de doyennés seront étudiées et décidées avant le 3 juin 2001.
- 5. La présente ordonnance sera rendue publique à partir de ce jour et entrera en vigueur le 1er septembre 2001

Donné à Nice le 22 octobre 2000 à l'occasion du rassemblement jubilaire diocésain.

= Jean BONFILS

**Evêque de Nice** 

Bernard MOLETTE Chancelier

Molo

+ Jean Boufile

## Ordonnance épiscopale portant sur les divers conseils et équipes attachés à une paroisse

#### Considérant

- l'Ordonnance de restructuration des paroisses du Diocèse de Nice en date du 22 Octobre 2000.
- les consultations préalables à la promulgation de ladite Ordonnance

#### Je promulgue:

- 1. Le statut du Conseil paroissial pastoral (Première partie « Pour des paroisses missionnaires » de la charte d'évangélisation, annexe 1).
- 2. Le statut de l'Équipe d'animation pastorale (E.A.P) (Première partie « Pour des paroisses missionnaires » de la charte d'évangélisation, annexe 2).
- 3. Le statut du Relais local de la paroisse (Première partie « Pour des paroisses missionnaires » de la charte d'évangélisation, annexe 3).

Ces trois statuts entreront en vigueur le 1er septembre 2001.

Donné à Nice le 22 octobre 2000 à l'occasion du rassemblement jubilaire diocésain.

= Jean BONFILS

**Evêque de Nice** 

Bernard MOLETTE Chancelier

Bellow

+ Jean Boufile

# Ordonnance épiscopale portant sur l'agenda des opérations à réaliser pendant l'année pastorale 2000- 2001

#### Considérant

 Les Ordonnances prises concernant les paroisses, les doyennés et les divers conseils et équipes attachés à une paroisse.

Je décide que pendant l'année pastorale 2000-2001, avant le 30 avril 2001 et sous la responsabilité des Doyens actuellement en charge :

- des listes de personnes susceptibles d'entrer dans une Equipe de relais locaux, une Equipe d'animation pastorale, un Conseil pastoral, un Conseil économique d'une paroisse nouvellement érigée, seront élaborées et proposées en vue d'être remises aux curés de cette paroisse;
- le nom d'un candidat à la charge d'économe paroissial sera proposé à l'Évêque;
- le nom du Saint Patron titulaire de la nouvelle paroisse sera proposé à l'Évêque;
- le choix d'un lieu où se tiendra le secrétariat central de la nouvelle paroisse sera proposé à l'Évêque;
- des modifications éventuelles des limites des paroisses ou des doyennés seront proposées à l'Évêque;

En outre, je décide que sera préparé pendant l'année pastorale en cours, un statut diocésain pour les animateurs laïcs en pastorale, pour le Conseil économique paroissial et pour l'Econome paroissial.

Une ordonnance épiscopale ultérieure fera connaître les décisions prises par l'Évêque à la suite des propositions qui lui auront été faites par les Doyens responsables des opérations ci-dessus énumérées.

+ pau Boufile

Donné à Nice le 22 octobre 2000 à l'occasion du rassemblement jubilaire diocésain.

Bernard MOLETTE Chancellier Jean BONFILS Evêque de Nice

# Évangélisation 2000 dans les Alpes-Maritimes

### Chers diocésains,

Au cours de l'année pastorale 1999-2000, je me propose de vous faire part de quelques réflexions sur l'évangélisation dans notre diocèse. Une première ébauche avait été soumise à l'examen du Conseil pastoral diocésain et j'ai essayé de tenir compte de ses remarques. Elles accompagneront votre propre réflexion sur le document de travail de Diocèse 2000 qui vous a été remis le 25 septembre lors de l'assemblée générale tenue à Mandelieu. Pour ne pas vous imposer la lecture d'un document trop volumineux en une seule fois, cette lettre pastorale sera publiée en cinq étapes successives, de septembre 1999 à mai 2000.

#### Les voici:

- 1° Qui évangéliser? Le contexte social, culturel et religieux du diocèse. Notre situation dans ce contexte : quelques aspects.
- 2° Qu'est-ce qu'évangéliser? Selon l'Écriture et les enseignements les plus récents du magistère de l'Église.
- 3° Avec qui évangéliser? Les acteurs de l'évangélisation; la coresponsabilité et la subsidiarité.
- 4° Lieux et milieux où évangéliser? Le critère de proximité de l'Église par rapport au monde.
- 5° La conversion, premier fruit de l'évangélisation. Démarche préalable à toute catéchèse. La première annonce du salut : le kérygme.

## I - Qui évangéliser?

Le contexte social et religieux du diocèse.

- 1. Nous, catholiques des Alpes-Maritimes, devons pour réfléchir à ce contexte nous référer d'abord à notre histoire et à notre culture propres. Et ensuite, au contexte national dont fait état la Lettre des évêques aux catholiques de France, « Proposer la foi dans la société actuelle » 1996. Ce dernier document doit être considéré comme une véritable charte de l'évangélisation pour notre temps et notre pays.
- 2. M'appuyant sur une analyse systématique de notre commission diocésaine Justice et Paix, je retiens quelques aspects de notre contexte diocésain. Chez nous, il y a la douceur du climat qui attire les touristes et les retraités. Mais ce tourisme s'est développé aussi en montagne et s'est fortement élargi au tourisme d'affaires (congrès, colloques, etc.). Il y a aussi une réalité démographique et économique bien plus dynamique. Pensons à la technopole de Sophia-Antipolis, pour la partie ouest du département et pour la partie est, au pôle de développement que constitue Monaco qui attire des milliers de travailleurs français et italiens.
- 3. Chez nous aussi, la splendeur ancienne de nos paysages n'évite pas à notre département de connaître le sort de toutes les grandes zones urbaines de France. Les enfants de nos villes ont perdu les points de repères que devraient leur apporter l'environnement de la nature, l'observation des animaux et des végétaux, les repères de l'espace et du temps fournis par le soleil et les étoiles, etc. Dans certains quartiers de Nice, des enfants n'ont jamais vu la mer!

- 4. Dernière une vitrine riche, il y a chez nous la marginalisation des pauvres. Cette pauvreté est révélée par un taux de chômage (14 % en 96) et d'allocataires du RMI (19 184 h. en 96) supérieur à la moyenne nationale. Elle apparaît aussi dans les salaires et les conditions de travail dans nombre d'emplois de l'hôtellerie. Ces situations provoquent des frustrations d'autant plus fortes que tout à côté de soi d'autres vivent très au large, exhibent le luxe sans pudeur. Ici plus qu'ailleurs, cette pauvreté fragilise le lien familial. La surpopulation de la bande côtière a des conséquences dramatiques sur le logement : concentration des populations dans des cités « ghettoïsées », entassement dans les logements trop étroits, etc. La situation de nombreuses familles monoparentales est significative de cette misère et de cette démoralisation.
- 5. Je n'ai pas à rappeler ici le patrimoine culturel de tout premier plan que conserve notre département. Depuis les grands peintres, en passant par les festivals du film à Cannes et du jazz à Antibes jusqu'aux musées prestigieux, publics et privés. On peut s'interroger toutefois sur la place faite au développement des maisons des jeunes et de la culture qui, si elles sont gérées selon leur logique associative propre, favorisent la créativité.
- 6. L'on ne peut enfin omettre de signaler dans notre culture départementale quelques réactions sécuritaires, du fait de la coexistence d'une population jeune dans un milieu âgé, d'une population pauvre dans un milieu riche, d'une population déstructurée dans un milieu de haut niveau culturel et de technologie. La vie associative, elle ne se limite pas aux clubs sportifs ou aux clubs d'anciens. Il existe un tissu associatif solidaire, souvent vigoureux, même s'il repose sur un trop petit nombre de militants ou de bénévoles actifs. La lecture du quotidien local nous montre presque chaque jour des initiatives solidaires.

De nombreux catholiques sont actifs dans ces associations, preuve d'une générosité latente dans la population du département. Je ne parle pas ici des instances caritatives et sociales rassemblées dans le Conseil diocésain de la solidarité et que tout le monde connaît ni des associations de solidarité, œcuméniques ou liées à d'autres Églises chrétiennes.

# II - Notre situation de catholiques dans le milieu à évangéliser (1)

- 7. Les temps actuels sont ce qu'ils sont. Ils ne sont pas plus défavorables à l'annonce de l'Évangile que ne l'étaient les temps passés. L'Église n'est pas la seule affrontée à un contexte de mutations profondes. Tous ceux et celles qui réfléchissent aujourd'hui dans les domaines de la sociologie, de la philosophie politique, de l'avenir de la culture, des traditions nationales connaissent cette situation de crise.
- 8. Il y a, dans notre société, une aggravation des fractures sociales, concrétisée dans le chômage, la précarité et « l'apparition de couches sociales dont la misère semble devenue le destin », nous venons d'y faire allusion. Il y a la situation difficile des immigrés présents sur notre sol, les sentiments d'insécurité qui contribuent à la montée de sentiments xénophobes. Il y a l'ébranlement des savoir-vivre fondamentaux que véhiculaient les grandes traditions. « C'est la grammaire élémentaire de l'existence humaine qui vient à faire défaut. » C'est-à-dire qu'il faut réapprendre à accepter la différence sexuelle, à devenir père ou mère, à donner un sens à tout ce qui concerne la souffrance et la mort, à admettre qu'il existe des interdits pour éduquer la liberté et la responsabilité personnelles, etc.
- 9. Dans cette société incertaine, dépourvue le plus souvent de points de repère, nous avons à vérifier la nouveauté du don de Dieu, à proposer l'Évangile « non pas comme un contre-projet culturel et social, mais comme une puissance de renouvellement qui appelle des hommes, tout être humain, à une remontée aux sources de la vie ». Cela dit, il est en même temps souhaitable que des groupes de chrétiens, particulièrement motivés par l'Évangile des Béatitudes, portent un témoignage visible, qui bouscule et qui dérange, de « l'utopie évangélique ». Ces groupes seront nécessairement un peu en marge des structures sociales établies, qu'un État de droit véritablement démocratique devrait au moins tolérer sinon intégrer. Il me semble que telle est en particulier la vocation des instituts et personnes consacrées par la profession des conseils évangéliques. La conception actuelle de la laïcité française n'est pas encore parvenue complètement à

cette ouverture. En premier lieu, la preuve en est que ni l'Église qui est pourtant une société de droit, ni les associations religieuses (congrégations, monastères, associations de fidèles, etc.) ne sont reconnues par l'État avec leur personnalité juridique propre, et ne peuvent socialement exister que sous le couvert d'associations prête-nom ou d'un régime plus ou moins restrictif de tutelle (associations diocésaines et congrégations reconnues).

### III - Deux aspects spécifiques et majeurs

- a) Une société laïque
- Alpes-10. Dans notre diocèse des Maritimes, l'histoire de la laïcité a sa propre originalité, notamment dans la partie du diocèse qui constituait le comté de Nice. Tout d'abord, la foi a profondément marqué notre culture. C'est un bien appréciable, car tel est précisément le but de l'évangélisation. Mais c'est un bien qui peut dégénérer, dans la mesure où le fossé se creuse entre des signes cultuels chrétiens, à commencer par les sacrements et toutes autres formes d'art sacré, et la foi en Jésus mort et ressuscité qui, normalement, suscite et entretient l'authenticité de ces signes. Nous tenons donc à affirmer quelques convictions sur la façon de vivre la la la cité de façon positive et ouverte.
- 11. Nous tenons à distinguer clairement ce qui revient « à Dieu », et ce qui revient « à César ». Nous voulons respecter, de la façon la plus loyale, l'autonomie des réalités et des personnes politiques dans les domaines qui relèvent de leur ressort. Nous ne cherchons pas à obtenir des avantages ou des faveurs de leur part et nous souhaitons d'être respectés dans l'exercice de notre liberté chrétienne spécialement dans le domaine politique. Nous encourageons des chrétiens à s'impliquer dans la politique et à la réhabiliter au nom de l'éclairage que projette leur foi chrétienne sur l'éminente dignité de la personne humaine sans que pour autant ils engagent l'Église dans toutes leurs prises de position conjoncturelles. Nous nous réjouissons de pouvoir contribuer à la cohésion sociale et à la recherche du bien commun de la cité, par l'ap-

profondissement de notre foi et l'éducation des consciences à une véritable notion de la liberté et au sens de la responsabilité personnelle vis-à-vis de la collectivité.

- 12. Nous résistons à la tentation de réduire notre foi chrétienne à « une tradition religieuse que l'on pourrait utiliser à des fins culturelles, sociales ou politiques. La tradition catholique est inséparable de l'Évangile du Christ qui l'inspire, et du peuple des croyants qui s'en réclame ». Il en résulte, entre autres conséquences, que les fêtes patronales de nos villages et de nos quartiers doivent conserver leur caractère essentiellement religieux et chrétien.
- 13. Il s'ensuit également que tous les édifices du culte qui n'ont pas été légalement désaffectés doivent conserver leur usage cultuel. C'est là d'ailleurs une loi républicaine et non d'abord une exigence ecclésiale. Tout doit être fait pour que nos églises ne dégénèrent pas en salles polyvalentes ou en centres culturels. Cette loi doit évidemment être appliquée par les curés affectataires avec intelligence et souplesse pourvu que soit respectée sa raison d'être.
- 14. Nous voulons enfin nous garder de l'illusion de croire que l'Église catholique recouvre toute la société des Alpes-Maritimes. En priorité, ce sont d'abord nos frères et sœurs des autres confessions chrétiennes qui sont nos interlocuteurs privilégiés dans le dialogue œcuménique. D'autre part, environ 35 000 fidèles de confession israélite et 70 000 de confession musulmane vivent avec nous. Et il est souhaitable que nous envisagions et approfondissions avec eux les termes d'un dialogue interreligieux. Il y a enfin celles et ceux qui déclarent ne professer aucune religion, ceux « qui ne croient pas encore au Christ », comme les appelle le Concile.

Ce contexte pluraliste demande à être reconnu avec toutes ses implications. Il « encourage au dialogue et à la confrontation, spécialement sur le terrain de l'expérience religieuse et spirituelle ». Il permet de comprendre que « l'expérience de Dieu ne s'impose jamais de l'extérieur, mais qu'elle s'enracine dans le désir religieux, dans le pressentiment du sacré qui habite chaque être humain ». Il amène à « reconnaître comment la recherche de Dieu et la relation à Dieu façonnent,

quoique différemment, une existence humaine... comment des libertés et des consciences personnelles sont en quête de l'Absolu ».

Ce dialogue, qui est aujourd'hui inséparable de l'annonce de l'Évangile, ne conduit pas au relativisme doctrinal s'il est entrepris par des personnes déjà bien au clair sur l'essentiel de leur foi chrétienne et catholique. En même temps, il stimule ces personnes à aller jusqu'au cœur de leur propre foi.

- b) Une ambiance ésotérique de flou intellectuel et doctrinal (gnose)
- 15. Cette ambiance, que l'on pourrait considérer comme une drogue douce, pénètre l'esprit et le cœur d'un certain nombre de chrétiens aujourd'hui. Elle profite de la complicité de certains aspects de la culture environnante dans laquelle « on se méfie des discours, des dogmes, des idéologies, où le vrai se juge en fonction de ce qui est ressenti comme faisant du bien, où l'on parle plutôt de route, de chemin, que de doctrine ».

16. Ce climat idéologique – car il s'agit bien d'une idéologie, même si l'on s'en défend comporte quelques caractéristiques que chacun fera bien d'examiner pour voir s'il ne souffre pas inconsciemment de l'un ou l'autre de ces maux. On n'accepte pas le monde tel qu'il est et l'on est en quête d'un ailleurs. On recherche des gourous susceptibles d'aider à trouver la route qui conduit à cet ailleurs. On est en quête de techniques, d'itinéraires « censés permettre au chercheur de parvenir au terme de sa quête, chacun étant entièrement libre d'aller ici ou là, et de prendre ce qui lui paraît convenir ». Les chrétiens qui s'égarent dans cette direction en arrivent ici à professer une foi à la carte. Ce n'est même plus tant ailleurs qu'au dedans, pensent-ils qu'il faut chercher, au plus profond de l'être, la lumière ne pouvant venir d'une parole révélée. (Cf. « Aujourd'hui une ambiance gnostique? » dans le SNOP du 2 juillet 1999. Secrétariat de l'Épiscopat - 106, rue du Bac - 75007 Paris. Toutes les citations sont extraites de ce texte.)

Comme l'indique un discernement ecclésial éclairé, plus on s'écarte du mystère de l'Incarnation du Verbe de Dieu fait homme, plus on aboutit à cette conception d'« un Dieu » conscience universelle ou « énergie cosmique » d'où l'homme émanerait et dont il ferait partie. La gnose contemporaine estime que le mal relèverait plutôt de la fatalité que d'une liberté, d'une responsabilité ou d'une faute personnelle. Par conséquent, il est vain d'agir sur les structures de la société pour les améliorer. Le dynamisme de la militance est donc tari à la source et il n'y a de salut que par la connaissance (= gnose) qui seule peut sauver. Le mal du monde et dans le monde tiendrait plutôt à la faiblesse de notre connaissance qu'à une défaillance de notre liberté.

17. Ainsi s'opèrent un certain nombre de réductions de la foi chrétienne. Le Dieu Créateur « à partir de rien » est réduit à une énergie cosmique. La création réduite à une émanation de cette énergie. La Révélation à une exploration de la conscience. L'accueil du don de Dieu, don nécessairement hétérogène, à ce que peuvent offrir nos ressources humaines, réduite à une quête religieuse. La communion avec Dieu à une fusion, Jésus Sauveur à un sage parmi d'autres. Une Église à prétention universelle, telle que l'a voulue le Christ, au rassemblement de quelques initiés. Le salut du monde à une évasion du monde. La résurrection à une réincarnation.

18. J'estime que ces courants idéologiques sont suffisamment présents dans le climat culturel et religieux contemporain pour devoir éveiller notre attention, ajuster notre discernement spirituel personnel et pastoral et affiner notre vigilance dans l'effort d'évangélisation que nous voulons entreprendre ici, dans les Alpes-Maritimes.

(À suivre.)

<sup>(1)</sup> Cf. « Proposer la foi dans la société actuelle », Lettre aux catholiques de France, D.C. 1996, ff. 1016 ss. Toutes les citations sont extraites de cette Lettre.

# Évangélisation 2000 dans les Alpes-Maritimes

# Qu'est-ce qu'évangéliser ? (1)

#### Une Église qui annonce l'Évangile

19. Notre Église des Alpes-Maritimes existe pour évangéliser. Elle est par nature missionnaire en communion avec les autres Églises particulières du monde entier, et spécialement avec l'Église qui est à Rome et qui « préside à la charité ». Depuis les premiers siècles chrétiens nous avons été évangélisés afin d'être à notre tour des évangélisateurs et des missionnaires. C'est là notre raison d'être chrétiens.

20. « Je dois annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu, pour cela j'ai été envoyé », dit Jésus (2). Et il le dit, en saint Luc, peu après avoir présenté sa mission à la synagogue de Nazareth comme une sorte d'année jubilaire permanente : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux prisonniers la libération et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce pour le Seigneur. » Et Jésus ajoutait : « Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture. » Ainsi, le premier évangélisateur est le Christ lui-même.

21. L'Église, fondée par lui, comme le Corps dont il est la Tête, le Temple en qui il demeure et le Peuple dont il est le Pasteur, a reçu la même mission : « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples (3). » Elle est née de l'action évangélisatrice de Jésus et des Douze, et elle est à son tour envoyée par Jésus pour

continuer sa mission d'évangélisateur. C'est donc en Église, dans les Alpes-Maritimes, que chacun de nous est envoyé en mission. Jamais tout seul, jamais en franc-tireur, jamais autocéphale qui peut se traduire : « qui en fait à sa tête », mais toujours soucieux de confronter avec ses frères ses idées, ses méthodes, sa pédagogie et ses options. En ce domaine la conformité de nos pratiques avec le droit général de l'Église et le droit propre de notre diocèse est une garantie indiscutable pour vérifier l'authenticité de notre mission.

Il nous faut à présent essayer de nous mettre bien au clair sur la nature et les moyens de l'évangélisation. Les idées claires ne suffisent pas à changer le monde, mais elles ont l'avantage de nous aider à baliser notre route et de nous garder d'avancer sur des voies sans issue.

#### Une opération complexe

22. Évangéliser est une opération complexe. Cela va de l'annonce de Jésus-Christ Sauveur et Ressuscité à ceux qui l'ignorent jusqu'à la conversion des cultures, c'est-à-dire de « tout ce par quoi l'homme affine et développe les multiples capacités de son esprit et de son corps, s'efforce de soumettre l'univers par la connaissance et le travail, humanise la vie sociale, aussi bien la vie familiale que l'ensemble de la vie civile, grâce au progrès des

mœurs et des institutions, traduit, communique et conserve enfin dans ses œuvres, au cours des temps, les grandes expériences spirituelles et les aspirations majeures de l'homme, afin qu'elles servent au progrès d'un grand nombre et même de tout le genre humain (4) ».

Le parcours qui va de la première annonce de Jésus-Christ jusqu'à la conversion des cultures passe par l'écoute de la parole de Dieu, la prière, la célébration des sacrements, en particulier les sacrements de l'initiation chrétienne : le baptême, la confirmation, l'eucharistie. L'Église en effet « n'existe pas sans cette respi-

ration qu'est la vie sacramentelle culminant

dans l'Eucharistie (5) ».

#### Une complexité sans exclusion

23. Aucun des éléments qui composent l'évangélisation n'est exclusif de l'autre : la promotion humaine, le témoignage de vie évangélique, l'annonce explicite de l'Evangile, la conversion personnelle et intérieure, les initiatives missionnaires, etc. Mais il n'y a pas d'évangélisation vraie si le nom, l'enseignement, la vie, les promesses, le Règne, le mystère de Jésus de Nazareth, Fils de Dieu, ne sont pas, d'une manière ou d'une autre, annoncés. « L'évangélisation contiendra aussi toujours – base, centre et sommet à la fois de son dynamisme – une claire proclamation que, en Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme mort et ressuscité, le salut est offert à tout homme, comme don de grâce et miséricorde de Dieu (6). » On ne peut parler d'évangélisation si, au moins dans l'intention des évangélisateurs sinon dans l'exécution immédiate, on n'en vient pas à annoncer explicitement que Jésus Fils de Dieu, ressuscité, est le seul et unique Sauveur universel, sans préjudice des « semences du Verbe » ou des « préparations évangéliques » que l'on peut trouver dans des religions autres que le christianisme.

Cette première annonce du salut, et en ces termes, revêt une importance particulière dans le climat de flou doctrinal qui entoure parfois le dialogue interreligieux.

#### Une Église qui se laisse évangéliser

24. L'Eglise envoyée pour annoncer l'Évangile doit d'abord commencer par s'évangéliser elle-même. Ce n'est pas parce que l'Évangile a été proclamé dans notre région dès les premiers siècles de notre ère que l'évangélisation est chez nous et en nous terminée. Elle ne fait que commencer si l'on tient compte des groupes humains et des contextes socioculturels dans lesquels le Christ et son Évangile ne sont pas connus, y compris dans notre diocèse, malgré le nombre de clochers, la beauté de nos églises et la place sociale de l'Église et de ses pasteurs dans la conscience de beaucoup de nos concitoyens et dans les manifestations séculières. Si l'on tient compte aussi « des groupes entiers de baptisés qui ont perdu le sens de la foi vivante ou vont jusqu'à ne plus se reconnaître comme membres de l'Eglise, en menant une existence éloignée du Christ et de l'Évangile (7) ». L'un des grands obstacles à une évangélisation nouvelle dans notre pays et dans notre culture consiste, pour de trop nombreux baptisés, à se croire et à se dire chrétiens, à exiger même les sacrements, le mariage ou l'eucharistie, et le baptême pour les petits enfants par exemple, alors qu'ils savent à peine que Jésus, le Fils de Dieu, est mort pour leurs péchés et ressuscité pour les rendre justes. Ce qui est le cœur de l'acte de foi. L'urgence de l'évangélisation ressort aussi de la proportion de plus en plus faible d'enfants baptisés inscrits au catéchisme (42 % eu CM2 en 1994) et de tous ceux que l'on ne présente même pas au baptême (38% en 1992). Ces proportions valaient pour l'ensemble de la France.

# Une Église qui accueille des catéchumènes

25. Paradoxalement, l'augmentation du nombre des catéchumènes adultes représente une grande espérance, un signe que nous entrons dans une époque de plein renouveau de l'évangélisation. A plusieurs conditions. La première : que le catéchuménat des adultes soit compris par tous comme un temps positif d'acheminement vers une incorporation plénière à l'Église. En effet, « sont en lien avec l'Eglise d'une manière spéciale les catéchumènes qui, sous la notion de l'Esprit-Saint, demandent volontairement et explicitement à lui être incorporés et qui, par ce désir, ainsi que par la vie de foi, d'espérance et de charité qu'ils mènent, sont unis à l'Eglise qui les considère déjà comme siens (8) ». On peut donc déjà appartenir à l'Église par le désir du sacrement du baptême sans que ce soit de façon plénière. Et mener une vie de foi, d'espérance et de charité, sans pour autant être en mesure de recevoir le sacrement lui-même qui nécessite une certaine cohérence entre la vie que l'on mène habituellement et le signe que l'on reçoit. Le signe d'entrée dans la Nouvelle Alliance, le baptême, ne saurait donc être donné à quelqu'un qui n'est pas en état d'être confirmé ni eucharistié.

L'évangélisateur, lui, prendra le temps de s'incorporer, de s'inculturer au peuple qu'il évangélise, comme le Verbe de Dieu l'a fait dans l'Incarnation et le temps passé à Nazareth. Il a existé, certes, et il existe encore dans l'Église un style d'évangélisation directe à effet immédiat. Beaucoup de missionnaires sur tous les continents ont procédé de la sorte, pour que naissent les premières communautés chrétiennes. Mais même dans ces cas, aucun n'a pu faire, immédiatement après, l'économie d'une insertion lente et patiente dans le peuple, dans sa culture, avec l'exigence incontournable d'apprendre la langue de ce peuple (7). Cette pédagogie est aussi valable pour l'évangélisation du monde d'aujourd'hui chez nous.

Chez celui qui est évangélisé, la grâce de Dieu, de façon habituelle, ne force ni la nature ni la culture. Elle en épouse les lenteurs et parfois en éprouve les résistances. Le Seigneur, pour autant, ne cesse pas d'accompagner chacun sur sa route, avec la « puissance de son bras » et la douceur de son Esprit. Mais inlassablement, il patiente pour nous laisser le temps de nous convertir (9).

(À suivre.)

#### Une Église qui patiente

26. Tout cela revient à dire que l'évangélisation, soit du côté de l'évangélisateur, soit du côté de la personne évangélisée, prend du temps. S'il existe chez nous une durée minima de deux ans de catéchuménat, l'on ne peut a priori fixer une limite maxima à une démarche aussi exigeante et aussi progressive. Comme le baptême n'est dû à personne, aucun catéchumène ne peut se sentir frustré ni exclu si on le fait attendre. Il faut avant tout garantir la vérité des actes sacramentels que l'on pose et leur cohérence avec la vie concrète des personnes concernées.

<sup>(1)</sup> Cf. Exhortation apostolique *Evangelii Nuntiande* de Paul VI (1975) Citée E.N.

<sup>(2)</sup> Luc IV, 43

<sup>(3)</sup> Mat. XXVIII, 19

<sup>(4)</sup> Gaudium et Spes 53 § 2

<sup>(5)</sup> E.N. 28

<sup>(6)</sup> cf. E.N. 31 et 27

<sup>(7)</sup> Redemptoris Missio 33. Cf. aussi E.N. 15

<sup>(8)</sup> Code de droit canonique, C 206 § 1

<sup>(9)</sup> Cf. II Pierre, III, 8-9.

# Évangélisation 2000 dans les Alpes-Maritimes

# Avec qui évangéliser ? Les acteurs de l'évangélisation. La coresponsabilité.

#### Constats et questions du Conseil pastoral diocésain

27. Lorsque ce conseil s'est réuni pour se pencher sur le dossier Diocèse 2000, il a exprimé les convictions et les souhaits dont je cite quelques extraits:

« Être coresponsable c'est être responsable avec d'autres, avec une répartition des tâches, mais d'abord avec des prises de décisions communes. »

« Cette coresponsabilité ne se vit pas de la même façon par un responsable salarié et un bénévole! Peu importe, nous devons être responsables ensemble de la mission. Le bénévole peut entrer dans ce mouvement s'il va audelà du seul fait de "rendre-service". »

« Quand on parle de coresponsabilité, il s'agit d'une démarche de baptisé. Elle entraîne à la connaissance d'un autre.. »

« La reconnaissance par les autres est également importante, notamment dans les rapports laïcs-prêtres. Être coresponsables, c'est aussi savoir déléguer, discerner, se laisser bousculer. »

« La coresponsabilité entre mouvements et services d'Église peut également être une richesse. » « Le Conseil pastoral devrait être le premier lieu de coresponsabilité et l'est parfois. Le travail en doyenné est, lui, d'inégale qualité, l'information ne passant pas suffisamment. Il serait souhaitable qu'une formation commune sur la coresponsabilité soit envisagée pour laïcs et prêtres. Également sur la communication. »

Les membres du Conseil pastoral diocésain étant tous des personnes engagées à un niveau ou à un autre de responsabilité dans l'exercice de la charge pastorale de l'évêque et des prêtres, nous sommes invités à tenir compte de leur réflexion en abordant le thème de la coresponsabilité.

# De quoi s'agit-il en fait dans l'Église?

28. Plus un mot est utilisé, plus il est important d'en donner le sens. Si on ne le fait pas, on finit par ne plus savoir de quoi l'on parle. Est coresponsable celui « qui partage des responsabilités avec d'autres » (Larousse).

Coresponsable signifie lié à, solidaire, interdépendant.

Est solidaire celui « qui est ou s'estime lié à quelqu'un d'autre ou à un groupe par une responsabilité commune, des intérêts communs » (id.).

La vie de l'Église est animée par différents acteurs qui, chacun selon leur grâce et leur mission propres, agissent en coresponsabilité. L'Église ne peut vivre autrement. La coresponsabilité dont il est question ici est au service de l'évangélisation.

Il faut en effet au préalable rappeler que l'Église est un peuple, le peuple de Dieu, car Dieu n'a pas voulu sauver les hommes séparément, hors de tout lien mutuel. C'est pourquoi il s'est choisi déjà, dans la première Alliance, le peuple d'Israël pour être son peuple. Il faut aussi redire que l'Église est un corps, le corps du Christ, et que, devenant par le baptême membres de ce corps, nous sommes chacun pour notre part membres les uns des autres. Dans ce corps, il y a une diversité de membres et de fonctions. Unique est l'Esprit-Saint, mais ses dons sont variés. Parmi ces dons, la grâce accordée aux apôtres et à leurs successeurs tient la première place du point de vue sacramentel, en ce sens qu'il n'y a pas d'Eglise ayant une existence plénière sans ministres ordonnés : évêques, prêtres et diacres. Parlant de coresponsabilité dans l'Église, il est bon de se souvenir de cette diversité, en accordant justement ce plan qui leur revient à chacun de ses membres.

# Les acteurs coresponsables de la vie de l'Église

29. Je commence par les ministres ordonnés pour la raison que je viens de donner.

L'évêque: « préside » au nom du Père le troupeau par le magistère doctrinal, le sacerdoce du culte sacré, le ministère du gouvernement. Sa première charge est d'annoncer l'Évangile par toute la terre. De ce fait il participe à la sollicitude de toutes les Églises. Il est responsable de l'image de l'Église dans le dialogue avec le monde. Il est principe et fondement de l'unité dans son Église qu'il représente. Successeur des apôtres. Membre du Collège épiscopal dans la communion hiérar-

chique avec le pape. Ministre du Christ, il assure sa présence et la pérennité de son œuvre. « Le ministère spécifique de l'épisco-pat-presbytérat, c'est de veiller à l'authenticité, à l'universalité, à l'unité et à la sacramentalité de l'Église de Jésus-Christ » (1).

Les prêtres : constituent avec leur évêque un seul presbyterium aux fonctions diverses. Ils participent au sacerdoce et au ministère du Christ, prêtre, prophète et roi. Ils tiennent la place du Christ en personne et président l'assemblée en tant que tels.

Coopérateurs de l'ordre épiscopal, dont ils sont l'aide et l'instrument, ils rendent présent l'évêque à la communauté de fidèles et tiennent sa place dans la communauté locale. L'évêque doit les considérer comme des frères, des fils et des amis. Tous, tant religieux que diocésains, sont articulés sur le corps des évêques (2).

Les diacres : ils ont été institués par les apôtres, non en vue du sacerdoce mais en vue du service. Ils servent le peuple en communion avec les évêques et le presbyterium. Ils participent à la grâce et à la mission du souverain prêtre, qui est aussi le serviteur par excellence (3).

#### Les ministères institués de laïcs...

- 30. Dans l'Église latine, il existe deux ministères institués de laïcs qui assurent :
- le Service de la Parole : c'est-à-dire l'annonce de la parole de Dieu : dialogue avec toute personne de bonne volonté, catéchèse, initiation aux sacrements, première annonce de l'Évangile à ceux qui ne le connaissent pas, proclamation dans l'assemblée liturgique. C'est le ministère institué de lecteur;
- le service de la prière communautaire et de l'Eucharistie: formation des fidèles à la prière communautaire et participation active et consciente à la célébration commune du Dieu vivant, service de l'Eucharistie y compris aux malades. C'est le ministère institué d'acolyte.

À la suite du synode des évêques de 1987 sur la vocation et la mission des laïcs, une commission spéciale a été constituée pour étudier les divers problèmes posés par la floraison actuelle des « ministères » confiés aux fidèles laïcs. Nous en attendons les conclusions (4).

# Les services (offices) ecclésiaux constitués de manière stable pour être exercés en vue d'une fin spirituelle.

31. Le droit général de l'Église en énumère un certain nombre et un évêque peut en créer dans son diocèse. Dans le diocèse de Nice, par exemple, existe l'office d'Église « accompagnateur des familles en deuil », et celui de « catéchiste relais ». Les circonstances vont probablement nous amener à créer d'autres « offices », spécialement dans les paroisses où il n'y a plus de prêtre résidant.

Mieux vaut parler d'« offices », ou de « services », plutôt que de banaliser le terme « ministère » à réserver de préférence, me semble-t-il, aux ministères ordonnés ou institués. On ne peut oublier toutefois que le Concile parle du « ministère » des laïcs (5).

#### Personnes, collèges et conseils pour la mise en œuvre de la coresponsabilité dans les structures de l'Église diocésaine

31. Le conseil presbytéral, sénat de l'évêque, composé uniquement de prêtres. Le collège des consulteurs diocésains, spécialement actif pendant la vacance du siège épiscopal. Il est l'émanation du conseil presbytéral. Le chapitre cathédral des chanoines, dont la mission est surtout d'ordre liturgique. Le Conseil pastoral du diocèse, composé de prêtres, de membres d'instituts de vie consacrée, et surtout de laïcs. La « communauté de personnes » qui participe à l'exercice de la charge pastorale d'une paroisse, avec un prêtre modérateur de la charge pastorale, muni des pouvoirs et facultés du curé. Et enfin, le groupe de laïcs apportant une

aide au curé exerçant la charge pastorale de la communauté qui lui est confiée.

S'agissant de ces derniers groupes de personnes qui constituent ce que l'on nomme une EAP (équipe d'animation pastorale) et qui relèvent le premier du c. 517,2 et le deuxième du c. 519, il faut bien s'entendre sur le contenu de cette expression, car dans la pratique, il est parfois difficile de définir la nuance qui différencie la nature de l'un et l'autre groupe.

Dans « la communauté de personnes » qui participent de la charge pastorale avec un prêtre modérateur, le rôle de ce dernier demeure tout de même celui d'un ministère ordonné qui assure le service inaliénable de la « présidence » sacramentelle et pastorale.

Autre conseil, le conseil pastoral de la paroisse, qui est différent de l'EAP, par sa nature, ses charges et le nombre de ses membres nécessairement plus important car représentatif de toutes les forces vives de la paroisse. Le conseil pour les affaires économiques de la paroisse, qui ne peut être confondu avec le conseil pastoral, même si quelques-uns de ses membres appartiennent à ce dernier conseil.

Tous les conseils attachés à une paroisse sont nécessairement présidés par le curé ou l'un de ses collaborateurs prêtres.

Les conseils cités ont voix consultative et non délibérative. Mais, bien que le président n'ait aucune obligation de se rallier aux avis des personnes consultées même concordants, il ne s'en écartera pas sans une raison prévalente dont l'appréciation lui appartient, surtout si ces avis sont concordants.

En résumé, aucun de ces conseils ou groupes n'est géré à la manière d'un conseil d'administration ou d'une assemblée générale d'une association 1901. Et la raison d'être de ce fonctionnement original est d'ordre sacramentel. L'Église n'est pas de même nature que la société séculière, elle est un don gratuit de Dieu.

32. Les ministères institués de laïcs ne confèrent pas le droit à la subsistance ou à

une rémunération de la part de l'Église. Cependant les laïcs qui sont affectés de manière permanente ou temporaire à un service spécial d'Église ont droit à une honnête rémunération selon leur condition, en fonction de leurs besoins et de ceux de leurs familles, en respectant les dispositions du droit civil. Ils ont droit aussi à bénéficier de la protection sociale, maladie et vieillesse. Actuellement, en France, la prise en charge d'un laïc en pastorale représente environ celle de deux prêtres en activité et de quatre prêtres retraités.

Pour cette raison, et pour des raisons propres au diocèse de Nice, on ne peut que recommander l'appel de laïcs en pastorale bénévoles, avec prise en charge des frais de fonction uniquement. C'est d'ailleurs la seule lettre de mission de l'évêque et non le contrat de travail qui donne à ces laïcs leur titre de reconnaissance sociale devant l'Église (6).

# Mouvements et services diocésains d'apostolat des laïcs

33. La coresponsabilité s'exerce également au sein des services diocésains et des mouvements d'apostolat des laïcs, constitués ou non en associations de fidèles. La création et la gestion des services diocésains relève directement de l'autorité de l'évêque. Celle des mouvements d'apostolat des laïcs répond à la liberté dont jouissent les fidèles du Christ de s'associer en vue de poursuivre l'une ou l'autre des finalités de l'Église selon le droit, notamment des activités d'évangélisation et d'animation des réalités temporelles (le travail, la politique, la culture et toutes autres activités de promotion humaine). Le caractère catholique de ces associations est toutefois reconnu et maintenu dans un diocèse par l'autorité de l'évêque diocésain (7).

34. Qu'il me soit permis, pour terminer cette troisième partie de ma lettre pastorale, de souligner l'importance, pour l'évangélisation, des mouvements d'apostolat des laïcs. La dernière Assemblée plénière des évêques de France l'a fait et je me dois de répercuter

cet appel. Il existe certes un apostolat individuel « toujours et partout fécond, il est en certaines circonstances le seul adapté et le seul possible » (8). Mais les chrétiens sont également appelés à s'associer pour donner un témoignage collectif, grâce aux mouvements, associations, institutions qui veulent être le reflet de la charité du Christ à l'égard d'un groupe humain ou d'un aspect de la vie en société. Dans un monde de plus en plus complexe, il importe de se mettre ensemble pour trouver les mots, les gestes, les attitudes qui font écho à l'Evangile et qui, en même temps, peuvent être reçus et compris dans la culture des personnes auxquelles on s'adresse. Il importe aussi de se mettre ensemble parce que le rassemblement fraternel est une exigence de notre foi : « Que tous soient un... afin que le monde croie » (Jn XVII, 21). Les mouvements d'apostolat des laïcs ont enfin le double avantage de faire exister les formes collectives de témoignage toujours plus adaptées et d'être des lieux de formation et de ressourcement pour l'apostolat personnel. J'exprime donc mon estime et mes encouragements à tous ceux et celles qui dans le diocèse de Nice portent témoignage de l'Évangile dans le cadre d'un mouvement d'apostolat des laïcs.

(À suivre.)

#### SIGLES

<sup>(1)</sup> Cf. L.G. 20 à 24 ; G.S. 43 ; Rapport Fretellière, Lourdes 1972, p. 63.

<sup>(2)</sup> L.G. 28, 29; P.O. 1, 2, 7, 10, 12; S.C. 33, 42.

<sup>(3)</sup> L.G. 20, 29, 41.

<sup>(4)</sup> Cf. c. 230 § 1er, ch. L 23.

<sup>(5)</sup> Cf. c. 145 § 1; A.G. 28 et L.G. 30.

<sup>(6)</sup> Cf. cc. 495 ss.; 502; 503; 511; 517; 519; 536; 537; 127 §1; 230 §1; 231 § 2.

<sup>(7)</sup> Cf. cc. 298 ss.

<sup>(8)</sup> A.A. 16

L.G. Constitution dogmatique Lumen Gentium, du concile Vatican II

P.O. Décret Presbyterorum Ordinis

S.C. Constitution Sacrosanctum Concilium (Liturgie)

G.S. Constitution pastorale Gaudium et Spes

A.G. Décret Ad Gentes

cc. canons du Code de droit canonique

A.A. Décret Apostolicam Actuositatem

## Évangélisation 2000 dans les Alpes-Maritimes

# La proximité de l'Église par rapport au monde à évangéliser

#### Constats et questions du Conseil pastoral diocésain

35. Réfléchissant sur le critère ecclésial de proximité, le Conseil pastoral diocésain a partagé les observations suivantes.

S'agissant de la proximité par rapport à un lieu, il s'est demandé comment passer d'une Église établie, pôle d'attraction, statique, qui attendait que les gens viennent à elle, à une Église ouverte, établissant des passerelles avec des lieux où tout signe religieux est exclu (hôpitaux, prisons, quartiers, etc.)? Comment vivre cette ouverture si ce n'est par une présence physique régulière? Il s'agit de connaître les gens, les milieux, les coutumes, voire les religions, de vivre avec, d'échanger... On cite des exemples :

- « À la cité des Moulins à Nice, on compte 80 % de Maghrébins : on n'y fait pas d'évangélisation apparente, mais la population sait ce que sont et qui sont les chrétiens, il existe un témoignage de proximité... »
- « À l'occasion de l'inscription du catéchisme, on évangélise des parents qui ont souvent un souvenir négatif de l'Église. On leur montre que l'amour du Christ passe déjà au moment de l'inscription, temps d'écoute sur leur situation souvent difficile... »
- « Il s'agit, pour être proche, d'être attentif au prochain, de prendre en compte l'autre tel qu'il est, d'aller vers lui, de s'approcher de lui. L'évangélisation ne concerne pas seulement le lointain, mais le tout proche, souvent dans nos propres familles... »

- « À propos de la Blaquière à Grasse, on évoque une communauté de quartier, avec des gens qui se réunissent pour bien d'autres choses que le culte. Il faudrait, en effet, utiliser tous les lieux où beaucoup de gens se retrouvent régulièrement pour établir une présence chrétienne (marchés, grands magasins, aéroport, salon du mariage et du bébé, expositions diverses). »
- « Autrefois, les laïcs n'avaient pas trop le droit à la parole. L'évangélisation était le domaine des clercs et des missionnaires. Depuis le Concile, on a pris conscience de ce que par le baptême nous sommes tous évangélisateurs. »
- « La proximité demande que notre langage soit adapté aux gens que nous rencontrons, en veillant à l'adaptation du langage d'Église à celui du monde actuel. On note l'importance des moyens modernes de communication (Festival de film, MIDEM, Internet, cédérom...), particulièrement pour intéresser les jeunes générations... »
- « Même sans lettre de mission, un grand nombre de chrétiens agissent, font réfléchir, évangélisent dans leur lieu de travail, de vie, en famille, dans les associations (760 000 en France!) qui permettent aux hommes de se retrouver, de vivre quelque chose ensemble, de lutter contre la solitude... »

En finale de cette réflexion sur la proximité avec les lieux de vie, on rapporte « l'action menée dans la rue par l'aumônerie auprès des deux grands lycées qui jouxtent la paroisse Saint-Philippe à Nice. Pour atteindre les jeunes qui fréquentent ces établissements, d'autres jeunes occupent les murs de la paroisse avec des messages forts tirés de l'Évangile et proclament la force de la résurrection »...

Tous ces témoignages attestent que l'Église, dans les Alpes-Maritimes, n'est pas dépourvue d'expérience en matière de proximité. Essayons à présent d'entrer dans une réflexion un peu plus systématique.

# La paroisse comme élément de proximité

36. En invoquant le critère de la proximité pour Diocèse 2000, il importe de savoir en tout premier lieu de quelle proximité l'on parle. Celle de l'Église, en général par rapport au monde, celle du prêtre par rapport à son peuple, celle de la paroisse par rapport aux personnes qui en dépendent, etc. ? Je ne m'étendrai pas ici sur la question fondamentale du rapport de l'Église au monde, qui mérite elle seule une étude approfondie sur la base de la constitution pastorale Gaudium et Spes du concile Vatican II. Je m'en tiens à la proximité de la paroisse et à celle du prêtre.

La paroisse répond à une définition précise : « C'est une communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'Église particulière et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre sous l'autorité de l'évêque diocésain (1). » « En règle générale, elle comprendra tous les fidèles d'un territoire donné (2). »

Les documents officiels de l'Église fournissent quelques expressions caractéristiques de ce qu'est une paroisse :

- « un exemple remarquable d'apostolat communautaire, car elle rassemble dans l'unité tout ce qui se trouve en elle de diversités humaines et elle les insère dans l'universalité de l'Église »,
- « ... comme une cellule du diocèse »,
- « partie déterminée du diocèse »,
- « fraternité humaine qui n'a qu'une âme »,
- « représente l'Église visible établie dans l'univers »,
- « la paroisse est l'Église implantée au milieu des maisons des hommes, elle vit et agit insérée profondément dans la société humaine et elle est solidaire de ses aspirations et de ses drames » (3).

En s'appuyant sur le fait qu'un diocèse doit être divisé en paroisses (c. 374,1), on peut légitimement et par analogie appliquer à la paroisse la définition de l'Église locale.

« Un diocèse est une portion du peuple de Dieu, confiée à un évêque pour qu'avec l'aide du presbyterium il en soit le pasteur : ainsi le diocèse, lié à son pasteur et par lui rassemblé dans le Saint-Esprit grâce à l'Évangile et à l'Eucharistie, constitue une Église particulière en laquelle est vraiment présente et agis-

sante l'Église du Christ, une, sainte, catholique et apostolique (4). »

#### De la définition de la paroisse découlent des conséquences

37 a) Même si la paroisse territoriale n'a pas l'exclusivité de la charge pastorale (il y a les services, les mouvements, les associations de fidèles, les lieux de pèlerinages, etc.), on peut la considérer comme la base logistique habituelle de l'évangélisation.

b) En tant que « cellule du diocèse » et « représentant l'Église visible établie dans l'univers », la paroisse doit disposer des moyens suffisants pour répondre aux trois dimensions du service que l'Église est appelée à rendre à l'humanité : la communion entre ses membres et avec le reste de l'humanité, le témoignage de la Parole et de la vie, le service de la liturgie et de la charité. Et pour que puisse aussi s'exercer de la part du curé le triple ministère indissociable d'enseignement (annonce de l'Évangile et catéchèse), de sanctification et de gouvernement, triple ministère qui relève de la charge apostolique, constitutive de l'Église.

Ce que l'on nomme paroisse doit pouvoir permettre à ces trois dimensions de se déployer et, à ce triple ministère, de s'exercer. Si cela n'est plus possible, par manque de moyens humains ou économiques, il convient de songer à une fusion de plusieurs paroisses en une seule ou à titre d'étape vers une fusion à la constitution d'un ensemble interparoissial. Et que cet ensemble soit plus qu'un simple raccommodage structurel, mais qu'il engage tous les acteurs pastoraux, ministres ordonnés et laïcs, dans l'exercice d'une réelle, étroite et loyale coresponsabilité. S'agissant des moyens pastoraux dont doit pouvoir disposer une paroisse, on peut dire, semble-t-il, qu'une communauté chrétienne qui ne peut plus se donner ni une équipe d'animation pastorale, ni un conseil pastoral, ne peut plus exister comme paroisse canoniquement érigée.

c) Dans les circonstances actuelles, la prédominance de l'appartenance territoriale est limitée par les phénomènes de double appartenance, et il est parfois difficile de savoir quelle est l'appartenance territoriale première pour une personne. Cependant la paroisse, dans sa forme territoriale, garde toute sa valeur, même si le lieu d'habitation des personnes ne suffit pas à symboliser l'ensemble des dimensions vitales et le cœur des relations d'une personne. La référence à un territoire déterminé « s'explique par la nécessité d'établir un critère objectif d'appartenance à une communauté » (P. Valdrini). C'est pour un évêque le

moyen le plus sûr par lequel il s'engage officiellement à assurer à un peuple l'exercice de la mission de l'Église.

- d) La collaboration entre paroisses est indispensable. Aucune paroisse ne peut se considérer comme une « île » qui se suffit à elle-même et cela même si elle dispose de tous les moyens suffisants pour remplir sa mission. Cette observation pourrait valoir spécialement pour certaines paroisses urbaines.
- e) Je renvoie enfin, pour tirer une dernière conséquence indirecte de la définition de la paroisse, au numéro 34 de ma lettre pastorale où je traitais de la situation des mouvements d'apostolat des laïcs dans l'évangélisation, à propos de la coresponsabilité. Leur rôle est capital et fécond pour aborder certains lieux et milieux, pourvu qu'ils harmonisent leur activité avec celles du territoire paroissial.

# La proximité auprès des quartiers populaires

38. On appelle parfois ces quartiers « sensibles ». Pour plusieurs raisons, ils rassemblent des populations défavorisées ou marginalisées. Par suite du chômage, les phénomènes de précarité y sont massifs. Dans notre diocèse, on peut nommer : à Nice, l'Ariane, le quartier des Moulins, Las Planas, la Madeleine, Bon-Voyage, Pasteur, Saint-Charles ; à Drap, la Condamine ; à Vallauris, la Zaïne ; à Cannes, Rangain ; à Grasse, la Blaquière ; à Menton, Saint-Roman, etc.

Je ne puis que m'inspirer, à propos de l'évangélisation de ces quartiers, de quelques conclusions d'un groupe de travail sur la présence de l'Église en quartier populaire (5). Il faut d'abord utiliser les réseaux diversifiés pouvant assurer une présence d'Église. À savoir les mouvements d'apostolat des laïcs, ceux qui existent et que nous connaissons : la JOC, l'ACE, l'ACO; et ceux que l'Esprit-Saint peut susciter pour répondre à de nouveaux besoins par de nouveaux moyens. Ensuite les communautés religieuses masculines et féminines qui, dans notre diocèse, font cruellement défaut en ces quartiers. Le service de la pastorale des migrants qui, chez nous, est particulièrement actif et apprécié.

Il faut ensuite soutenir les chrétiens présents au sein de ces quartiers. Les conseils pastoraux de paroisses devraient y être très attentifs. Ces chrétiens sont les premiers apôtres de ces milieux, soit individuellement, soit collectivement. Je partage pour ma part le pronostic selon lequel l'un des défis mission-

naires du début du XXIº siècle que l'Église de France se doit de relever semble être celui de sa présence et de son action dans les quartiers populaires. Ces quartiers sont enfin le plus souvent des lieux privilégiés de dialogue interreligieux.

Bien que notre diocèse comporte plusieurs autres « nouveaux aréopages de la mission » (6), j'ai voulu attirer l'attention sur les quartiers populaires parce qu'il me semble que ce sont les espaces auxquels nous sommes généralement les moins attentifs.

# Une voie de proximité : la subsidiarité

39. Parler de subsidiarité pourrait peut-être laisser entendre qu'il s'agit de quelque chose d'accessoire ou de secondaire. Il n'en est rien. Ce mot, et plus précisément l'expression « principe de subsidiarité » appartient au vocabulaire de l'enseignement social de l'Église. Le concile Vatican II invoque le principe de subsidiarité quand il traite de la coopération internationale en matière économique et des divers responsables de l'éducation des jeunes, et en particulier des droits et devoirs des parents (7). Pour comprendre le sens de cette expression, il ne faut donc pas se référer d'abord à un dictionnaire de la langue française, mais au vocabulaire de l'éthique chrétienne. Le principe de subsidiarité exclut tout monopole, laissant aux corps intermédiaires, ceux de la société séculière, comme ceux de l'Église, le soin de traiter et de décider tout ce qui peut et doit l'être à leur niveau. Une société ne fonctionne sainement que si ce principe est honoré et respecté. La mission spécifique de ceux qui gouvernent au niveau le plus élevé consiste à gérer le bien commun et il ne convient pas de les encombrer en les sollicitant pour régler des cas particuliers. Il faut leur laisser le temps et la liberté d'esprit suffisants pour avoir des idées générales, puisqu'ils sont chargés du bien général. La mission propre des corps intermédiaires est d'assurer une meilleure proximité de l'institution à laquelle on appartient avec les personnes. Dans la cité, la famille d'abord et en priorité, la profession, l'entreprise, le syndicat, la commune et toutes autres associations rassemblent des personnes qui trouvent dans ce milieu à leur mesure un champ adapté où exercer leur liberté et leur sens des responsabilités sans être étouffés par le pouvoir de l'État, nécessairement plus lointain et à distance de ce qui fait leur vie concrète et quotidienne.

40. Dans l'Église, la communauté locale de base des fidèles du Christ, la paroisse, l'équipe d'un mouvement d'apostolat des laïcs ou d'un service, a fortiori la communauté d'un institut de vie consacrée,

d'une société de vie apostolique, d'une association de fidèles représentent des corps intermédiaires de type hiérarchique (la paroisse, tel service diocésain), ou associatif (communautés de vie consacrée, associations de fidèles, mouvements d'apostolat des laïcs) absolument indispensables à la bonne santé de la communion ecclésiale. Il faut respecter la juste autonomie des uns et des autres pour que le corps du Christ qu'est l'Église se porte bien.

Mettre en œuvre concrètement dans l'Église diocésaine le principe de subsidiarité a des implications très concrètes. Cela veut dire que chaque niveau de vie et d'activité du peuple de Dieu a sa compétence et que chacun doit y prendre ses responsabilités à condition d'en rendre compte régulièrement au responsable dont il dépend. Avant de recourir à l'évêque ou aux vicaires généraux ou épiscopaux, il faut s'adresser au doyen, et avant de le faire auprès du doyen, il faut s'adresser à son curé. La solution de tous les problèmes ne vient pas du sommet. Certes, il importe que ni l'évêque ni ses vicaires n'arguent du principe de subsidiarité pour siéger au plus haut niveau dans un splendide isolement. Le pasteur doit être proche de son peuple mais, indépendamment du fait qu'il ne peut l'être de chacun en même temps, sa proximité s'exprime avant tout par le service du bien général du diocèse dont la bonne gestion, d'une façon ou d'une autre, se répercutera sur le bien particulier de chaque fidèle du Christ. Tout lien qui unit un fidèle à son curé, l'unit aussi à son évêque, car les prêtres « participent à la grâce de l'ordre épiscopal » (8).

#### La proximité du prêtre par rapport à son peuple

41. Dans l'avenir immédiat, et pour un temps indéterminé que tous espèrent fermement provisoire, la proximité du prêtre auprès de tout son peuple ne sera plus tout à fait ce qu'elle était autrefois. Il faut donc réfléchir aux conditions dans lesquelles est appelé à s'exercer le ministère presbytéral aujourd'hui et surtout demain. Réfléchir non seulement au ministère des prêtres, mais à leur vie humaine et sacerdotale. Ce point ne peut faire l'objet que d'une étude spécifique, entreprise d'abord avec les prêtres. C'est là une question ouverte à débattre entre prêtres et entre prêtres et laïcs. Elle mérite qu'on y réfléchisse en Église pour qu'aucun prêtre ne se sente frustré par les mutations qu'imposent les circonstances et qu'aucun fidèle ne se croie permis d'exiger une proximité que le prêtre ne peut plus avoir de la même façon qu'autrefois. J'invite les équipes d'animation pastorale et les conseils pastoraux de paroisse à s'engager de manière exigeante dans cette réflexion.

Il faut surtout que les communautés chrétiennes (paroisses, mouvements, aumôneries) se mobilisent pour appeler au ministère presbytéral des jeunes et des adultes célibataires, afin que chaque peuple ait son pasteur et que chaque prêtre puisse dire, toutes proportions gardées mais en vérité : « Je suis le bon pasteur, je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent. »

(À suivre.)

- (1) c. 515 § 1.
- (2) c. 518.
- (3) A.A. 10; ch. D. 30; L. G. 28; S.C. 42; ch. L. 27; tout le n°26 de *Christifideles Laïci* est à lire sur ce sujet.
- (4) c. 374, 1 et surtout ch. D, 11.
- (5) La foi d'un peuple, au risque de la fragilité, n°127, décembre 99, pp. 11 ss.
- (6) Expression de Jean-Paul II dans l'encyclique Redemptoris Missio n°37.
- (7) G.S. 86, § 5 c; G.E. 3 et 6.
- (8) L. G. 41.
- (9) Jn X, 14.

#### SIGLES

- L.G. Constitution dogmatique Lumen Gentium, du concile Vatican II.
- Constitution sur la Sainte Liturgie Sacrosanctum Concilium.
- A.A. Décret Apostolicam Actuositatem sur l'apostolat des laïcs.
- ch. D Décret Christas dominus sur la charge pastorale des laïcs.
- ch. L. Exhortation apostolique de Jean-Paul II sur les laïcs, fidèles du Christ.
- G.S. Constitution pastorale Gaudium et Spes.
- G.E. Décret sur l'Éducation catholique.
- c. canon du Code de droit canonique.

# Lettre pastorale de Mgr Jean Bonfils (5e partie)

### Évangélisation 2000 dans les Alpes-Maritimes

# La première annonce du salut et la conversion

42. Quand je rencontre des catéchumènes, soit directement, soit par l'intermédiaire du Service diocésain du catéchuménat, j'entends fréquemment l'objection : « Pourquoi la préparation au baptême estelle si longue ? » Comme chacun sait, en effet, dans le diocèse de Nice, la durée du catéchuménat est au moins de deux ans. « Pourquoi n'est-on pas baptisé aussitôt après que la demande en a été faite?» Une réponse spontanée s'impose : on n'entre pas dans l'Église comme dans n'importe quelle autre association. Notre adhésion à une association professionnelle, culturelle, politique, n'entraîne pas la totalité d'un changement de nos vies, mais touche seulement l'une ou l'autre de ses dimensions. On peut, par exemple, adhérer à un club de sport et mener une vie conjugale qui laisse à désirer ou prendre un engagement politique sans que cet engagement change grand-chose au reste de la vie. Il n'en est pas de même de l'adhésion à Jésus-Christ dans l'Église qui, si elle ne change pas l'orientation fondamentale et la conduite quotidienne de nos vies, n'est qu'une adhésion de surface. On n'entre pas dans l'Église comme dans un parti politique ou un club de sport. Et, à l'inverse, on n'entre pas en politique comme on entre en religion. Mais là est une autre question.

43. Pour ce faire, l'Église a prévu depuis ses origines un parcours que l'on nomme le catéchuménat. Des jeunes de l'aumônerie de Grasse qui se sont rendus récemment au diocèse de Diébougou (Burkina Faso), jumelé avec le diocèse de Nice, se sont aperçus sur place du sérieux du catéchuménat des adultes dans une Église dont les débuts d'évangélisation remontent seulement à un siècle. Là-bas, on n'entre pas en Église en quelques jours, ni même en quelques mois. Le catéchuménat des adultes dure quatre ans. J'ai abordé dans les numéros 25 et 26 de ma Lettre pastorale la question du catéchuménat chez nous sous les titres « Une Église qui accueille des catéchumènes », « Une Église qui patiente ». Je voudrais revenir à présent sur quelques aspects de ces questions, utiles à la réflexion pour la bonne santé de l'évangélisation dans notre diocèse.

#### Le précatéchuménat

44. Il faut lire attentivement le Rituel de l'initiation chrétienne des adultes (1) pour ne rien omettre d'essentiel dans un parcours vers le baptême, surtout au point de départ du parcours. Un évêque fait le constat suivant : « La catéchèse suppose entendue une première annonce da la foi, ce qui n'est pas souvent le cas. » Ma courte expérience du catéchuménat des adultes en France m'amènerait facilement au même constat. En effet, « si le Rituel de l'initiation chrétienne commence par l'admission au catéchuménat, la période précédente, le précatéchuménat, a une grande importance et ne doit pas être omise. Elle est le temps de la première évangélisation, où est annoncé avec assurance et persévérance le Dieu vivant et celui qu'il a envoyé pour le salut de tous, Jésus-Christ. Le Saint-Esprit ouvrant le cœur de ceux qui ne sont pas encore chrétiens, ils croiront, ils se convertiront librement au Seigneur et s'attacheront loyalement à lui. Ainsi le Christ qui est le Chemin, la Vérité et la Vie viendra combler toutes les attentes spirituelles, et les dépasser infiniment » (2). Le Rituel poursuit : « Tout le temps du précatéchuménat est un temps d'évangélisation destiné à faire mûrir une véritable volonté de suivre le Christ et de demander le baptême » (3).

Il me semble urgent de parler clairement de ce temps de précatéchuménat aux candidats au baptême, sinon on court le risque de diluer le **précatéchuménat** dans le catéchuménat proprement dit, d'offrir le baptême à des personnes à peine converties à Jésus-Christ et d'instruire sur le contenu de la foi chrétienne des candidats qui n'auront pas encore réagi à la première annonce de la foi parce qu'elle ne leur a jamais été faite.

#### La première annonce du salut et la profession de foi fondamentale

45. L'erreur qui nous guette est d'entreprendre un temps de catéchuménat avec des candidats qui disent seulement « croire en Dieu » ou « aimer Dieu » ou « désirer aller vers Dieu ». En effet l'identité chrétienne ne comporte pas seulement la foi en Dieu mais se caractérise par l'acte de foi en Jésus-Christ, mort et ressuscité. D'où la nécessité d'une première annonce de la foi. Il s'agit, selon de nombreux textes du Nouveau Testament (4), d'annoncer avec assurance et persévérance le Dieu vivant et celui qu'il a envoyé pour le salut de tous, Jésus-Christ. Il s'agit de reconnaître Jésus-Christ comme unique Sauveur, Juge du monde à venir et notre Grand Prêtre. Cela entraîne de reconnaître simultanément que l'on a besoin de salut, que l'on ne peut se sauver tout seul et que notre projet de vie ne tiendra et n'aura de sens que s'il se fonde sur la Parole unique que Dieu a prononcée en son Fils Jésus, en dehors duquel le monde ne perçoit ni son origine, ni le sens des événements de l'histoire, ni sa finalité. Cet acte de foi est simple, il ne s'exprime pas nécessairement en de nombreux concepts. On ne demande pas à celui qui entend la première annonce du salut de réciter tout le contenu du Credo ni a fortiori de connaître tous les développements christologiques des premiers conciles œcuméniques. On n'attend de lui que l'appel spontané de celles et ceux qui dans l'Evangile s'adressent à Jésus : « Je crois, viens au secours de mon manque de foi », disait le père de l'enfant possédé. Ou encore, comme le centurion : « Dis un mot et mon serviteur sera guéri. » Ou bien, comme les premiers disciples : « Maître où demeures-tu ?... » Ils allèrent donc, ils virent où il demeurait et ils demeurèrent auprès de lui ce jour-là (5).

Pour nous résumer, nous pourrions dire que la première annonce du salut consiste en cette interpellation : « Le temps est accompli et le règne de Dieu s'est approché : convertissez-vous et croyez à l'Évangile » (6). Et que la première réponse à cette interpellation est celle-ci : « Si tu confesses de la bouche que Jésus est Seigneur et si, dans ton cœur, tu crois que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé » (7).

#### La conversion

46. Le Rituel écrit à propos du précatéchuménat que Jésus-Christ ayant été annoncé, « le Saint-Esprit ouvrant le cœur de ceux qui ne sont pas encore chrétiens, ils croiront, ils se convertiront [...] ». Il nous faut donc aborder ici la question de la conversion. Dans l'Évangile, Jésus envoie ses apôtres prêcher la conversion en annonçant l'Evangile du Royaume (8). Après sa résurrection, il leur renouvelle cette mission en direction de toutes les nations, « à commencer par Jérusalem » (9). Les Actes des Apôtres et leurs lettres (Paul, Pierre, Jacques, Jean) décrivent l'accomplissement de cette mission.

La conversion, selon Jésus, consiste en un retournement du cœur qui fait redevenir comme un petit enfant, en l'effort continu pour chercher le Royaume de Dieu et sa justice, à régler sa vie selon la Loi nouvelle de l'Évangile. La réponse humaine à la grâce de la conversion – car la conversion est d'abord un don de Dieu à demander dans la prière – est analysée concrètement dans des paraboles ou des rencontres de Jésus avec les pécheurs dans l'Évangile (10).

47. La question qui est posée le plus souvent par les accompagnateurs des catéchumènes est celle-ci : « À quelle étape de

conversion le candidat doit-il parvenir pour pouvoir être admis au baptême ?» Je n'ai pas trouvé jusqu'ici, dans les excellents ouvrages pédagogiques mis à la disposition des catéchumènes, de réponse satisfaisante à cette question. Il faut pourtant tenter une réponse pour conserver à l'initiation au baptême et à la célébration de ce sacrement toute sa vérité. Je dirais ceci : le catéchumène est prêt à recevoir le baptême si l'ensemble de son comportement habituel est cohérent avec le rite qu'il se prépare à accomplir. On ne demande pas au candidat de ne plus être un pécheur. Tout homme est pécheur, baptisé ou non. On lui demande seulement de se trouver dans une situation habituelle qui ne contredise pas les exigences fondamentales de la première et de la nouvelle Alliance. Ces exigences sont inscrites dans les Dix Paroles de Dieu à Moïse et dans l'Évangile. Elles portent sur nos relations avec Dieu, dans le Christ, et sur nos relations entre nous, dans le mariage ou le célibat, dans la vie sociale et professionnelle, dans la vie politique et économique, etc. Et l'on ne peut entrer dans la nouvelle Alliance par le baptême avant d'avoir achevé son parcours dans l'ancienne.

#### Conversion et gradualité

48. Les explications que je viens de donner me semblent simples, mais il faut s'expliquer davantage sur le chemin de conversion. Et d'abord, tenter un premier inventaire des situations problématiques à prendre en compte. Ce sont généralement : des états de vie en marge du mariage légal et (ou) sacramentel (PACS, concubinages, divorcés-remariés...); des attitudes sociales et économiques causant des injustices graves à autrui ; une adhésion active à des idéologies politiques contraires à l'Evangile ; des états de pathologie mentale dus à diverses causes ; des comportements pervers portant atteinte au respect des personnes, etc. Ces situations doivent être soigneusement analysées pour que l'on évalue équitablement l'étape de conversion à laquelle est parvenue une personne.

J'entends parfois la réflexion : « Puisque la conversion est un chemin, elle obéit logiquement à une loi de gradualité. Aussi n'attendons pas qu'un catéchumène soit parvenu au bout du chemin pour lui donner le baptême. » Disons que la grâce du Seigneur n'est pas donnée à tous au même moment et de la même manière. Ensuite, il existe une gradualité dans la réponse que chacun de nous apporte à l'appel du Seigneur, lequel respecte le cheminement de nos consciences. Notre conversion, jamais complètement achevée même après le baptême, se traduit en une démarche conduisant toujours plus loin. L'intégration progressive des exigences de l'amour de Dieu pour nous dans notre vie personnelle et sociale demande du temps. Tout cela est entendu.

Mais il est vrai que la nouvelle Alliance, inaugurée par le Christ, accomplit l'ancienne offerte par Dieu à Moïse; encore faut-il que dans le processus graduel de conversion les exigences de l'ancienne soient habituellement honorées, pour que celles de la nouvelle s'enracinent sur un terrain suffisamment préparé pour accueillir l'Évangile des Béatitudes. Tout le sens du temps de précatéchuménat d'abord et du catéchuménat ensuite est là. On ne peut brûler les étapes, d'autant moins que le baptême n'est dû à aucun candidat, aussi pressé soit-il de le recevoir et aussi pressés que soient de le présenter ses accompagnateurs. Le baptême est un don de Dieu et l'incorporation qu'il entraîne à l'Église visible requiert un minimum de cohérence du comportement habituel du candidat avec le sacrement qui va le plonger dans le mystère de mort et de résurrection du Christ.

49. En tout cela, je veux dire dans une mission de discernement, la décision ultime d'admettre un adulte au baptême n'appartient ni à un prêtre seul, ni aux accompagnateurs, ni même au responsable diocésain du catéchuménat, mais en dernier ressort à l'évêque. Aidé du service diocésain compétent, il décide ce qu'il convient de faire à propos de chacune des demandes dans les situations que nous avons évoquées plus haut. Il tient compte pour cela, non seulement de la personne concernée et de son niveau de conversion, mais des réactions possibles de l'entourage et de la communauté. Et surtout il se souvient que chaque personne venant avec son histoire particulière, il ne peut y avoir en ce domaine de généralisation, ni de lois universelles applicables indistinctement. Aussi l'opinion publique, nécessairement peu ou mal informée des situations personnelles connues seulement de l'évêque et de quelques-uns de ses collaborateurs, ne doit-elle pas s'étonner des dispositions différentes prises éventuellement pour des personnes se trouvant dans une situation apparemment identique.

(À suivre.)

<sup>(1)</sup> Cité ici sous le sigle RICA

<sup>(2)</sup> RICA 65, citant Ad Gentes 13.

<sup>(3)</sup> Id 66

<sup>(4)</sup> Dont la référence se trouve dans Ad Gentes 13.

<sup>(5)</sup> Mc IX, 24; Mt VIII, 8; Jn I, 39.

<sup>(6)</sup> Mc I, 15.

<sup>(7)</sup> Rom. X, 9 et suiv.

<sup>(8)</sup> Mc VI, 12.

<sup>(9)</sup> Lc XXIV, 47; Jn XX, 23.

<sup>(10)</sup> Mt xvIII, 3 p ; VI, 33 ; IX, 10 -13 ; Lc xv, 2.7.10 ; xIX, 5-9 ; VII, 36-50.

## Évangélisation 2000 dans les Alpes-Maritimes

# Les sept défis de Diocèse 2000

50. Relever un défi entraîne à l'espérance, suppose du courage et annonce une réussite. Alors, relevons les défis de Diocèse 2000! Au préalable, je voudrais faire part de trois convictions.

La première : il n'y aura pas de succès de Diocèse 2000 sans une conversion personnelle et communautaire inspirée par la parole de Dieu. Aucune de nos réunions de travail, aux niveaux paroissial ou diocésain, ne devrait commencer sans écouter une page de la Bible. Un texte que nous ne choisirions pas nécessairement parce qu'il nous plaît, mais au contraire parce qu'il nous dérange et nous met en question. Ce serait une bonne façon d'entreprendre une discussion en suivant les voies de Dieu et non les nôtres.

La seconde, c'est que tout ne viendra pas d'en-haut, je veux dire de l'évêque et de ses collaborateurs immédiats. Il faudra, pour la mise en œuvre de Diocèse 2000, que chacun prenne ses responsabilités à son niveau, en prenant soin de rendre compte à ses pairs ou à ceux qui exercent le ministère dont il dépend.

La troisième consiste à constater que les orientations que nous prendrons seront nécessairement limitées dans leur exécution par les moyens dont nous disposons. Et je pense en particulier au personnel presbytéral dont dépend la vie sacramentelle de l'Église. Et l'Église ne vit que par la parole de Dieu et les sacrements. La promotion du laïcat dans la participation à l'exercice de la charge pastorale, dont nous nous réjouissons tous, ne palliera pas le déficit, temporaire je l'espère, du presbyterium diocésain. Je ne dis pas cela pour éteindre l'espérance théologale, mais pour éviter de nourrir de vains espoirs humains, même de nature pastorale.

51. Le premier défi est celui de l'évangélisation. Parce que le Fils de Dieu est « sorti du Père » pour cela. Parce que l'Église est convoquée et envoyée pour annoncer la Bonne Nouvelle, c'est-à-dire la nouvelle du bonheur pour l'humanité. La grande aspiration de l'humanité est une aspiration au bonheur, et seul l'Évangile peut le lui donner. Tout un chantier est ouvert pour connaître la culture des gens au milieu desquels nous vivons, et notamment des pauvres des milieux populaires, qui débordent largement le monde des salariés

même modestes. En effet, le compartimentage en classes sociales n'est plus toujours pertinent pour discerner les terrains et surtout les priorités de l'évangélisation. L'Évangile doit aussi imprégner le combat pour la justice et la paix, les relations sociales et internationales, la famille, l'éducation des jeunes, le respect de la vie humaine du début à la fin, le respect de tous les droits de l'homme, etc. C'est à ces réalités-là qu'il nous faut être présents. D'autre par, la mission n'est pas seulement dans les Alpes-Maritimes, mais bien au-delà. Nous ne pouvons prendre d'orientations pour Diocèse 2000 sans tenir compte d'autres Églises, souvent plus démunies que la nôtre en ressources humaines et économiques.

52. Le second défi est celui de l'appel au ministère presbytéral. De l'appel de jeunes et d'adultes célibataires, car je ne prends pas en considération l'appel à des hommes mariés. J'estime en effet que cette solution n'est pas satisfaisante pour la mission d'évangélisation qui nous attend aujourd'hui et ne répond pas pleinement à la nature de la vocation au ministère apostolique, qui suppose un don total de soi-même dans une entière disponibilité d'esprit, de cœur et de corps. Je dis bien d'un appel et non seulement d'un accueil de personnes désireuses de donner leur vie à Dieu. Notre pastorale des vocations doit interpeller. En conseil pastoral paroissial on s'interroge chaque année sur les personnes que l'on va appeler pour la catéchèse, la pastorale de la santé, l'accompagnement des familles en deuil, etc. On doit faire de même pour les vocations au ministère presbytéral. C'est une question vitale pour notre Église diocésaine. Tout le reste de l'opération Diocèse 2000 en dépend. Et elle se pose aux paroisses, aux aumôneries, aux mouvements de jeunes et en tous lieux où l'on rencontre des jeunes.

L'appel au diaconat permanent, lui, est en bonne situation et doit se poursuivre tel qu'il est. L'appel à la vie consacrée souffre lui aussi d'une anémie chronique. Or, comme l'écrit le pape Jean-Paul II dans l'exhortation apostolique Via Consecrata (n° 29), « la vie consacrée ne pourra jamais faire défaut à l'Église, en tant qu'élément constituant et irremplaçable qui en exprime la nature même ».

53. Le troisième défi est celui de l'articulation des ministères, des services, des fonctions et des missions. Des paroisses et des aumôneries; des paroisses et des services; des paroisses et des mouvements; du ministère des prêtres avec celui des diacres; des uns et des autres avec les laïcs participant à l'exercice de la charge pastorale ; des Équipes d'animation pastorale (EAP) avec les conseils pastoraux et les relais locaux. Théoriquement il est assez facile de s'informer de la manière la plus exacte possible sur la mission et le rôle de chacun. Le diocèse de Nice a publié des dossiers très simples et très complets à ce sujet. J'ai abordé moimême dans tel ou tel chapitre de ma Lettre pastorale l'un ou l'autre aspect de ces questions. Mais la pastorale n'est pas seulement C'est une théorie. pratique. L'articulation des divers ministères, services, fonctions et missions s'apprend et se réalise quand on consent à se réunir tranquillement autour d'une table, à s'écouter, à proposer, à renoncer éventuellement à son point de vue personnel, à chercher un consensus, à prier ensemble pour y aboutir, à rendre des comptes de son travail, etc. Le corps du Christ qu'est l'Église est organique, il n'est pas anarchique. Il ne vit bien que si chacun trouve sa place et y demeure sans prétendre empiéter sur la place du voisin. L'enracinement de l'Église est d'abord local, c'est-à-dire paroissial car l'Église rassemble le tout-venant sur un lieu. Ce n'est pas un club d'associés par affinité mais un peuple rassemblé d'où qu'il vienne et quel qu'il soit. Mais cet enracinement est insuffisant pour bâtir l'Église. Il faut y joindre services et mouvements qui créent et entretiennent les liens transversaux, tout aussi indispensables à l'évangélisation que les liens locaux. La paroisse a besoin des services, les services ne remplacent pas la paroisse, ni les mouvements, etc.

54. Le quatrième défi consiste à tenir compte du double principe de coresponsabilité et de subsidiarité. Je ne m'étendrai pas ici sur ces deux principes puisque j'en ai traité dans les chapitres 3 et 4 de ma Lettre pastorale. L'articulation dont je viens de parler concerne ces deux principes. Je me contenterai de rappeler ici que personne dans l'Église ne peut et ne doit travailler tout seul. Il y a malheureusement des personnes, laïcs, diacres ou prêtres, qui se comportent comme des monarques absolus dans l'exercice de leur charge ou des autocéphales qui en font à leur tête! Il y en a qui oublient qu'ils ont des collaborateurs ou qu'ils doivent rendre compte à des supérieurs. Il y en a qui ne considèrent comme bien réglées que les questions qu'ils ont réglées eux-mêmes... On pourrait multiplier les exemples, dont l'effet le plus funeste est de décourager les bonnes volontés qui s'offrent pour le moindre des services ou pour répondre aux nécessités les plus ordinaires et les plus humbles. Il n'y a pas dans l'Église de petit service ni de petite mission. Ce qui est petit est aussi indispensable à la vie de l'Église que ce qui est le plus grand, ou qui se considère comme tel.

Vivre en Église en tenant compte du double principe de coresponsabilité et de subsidiarité suppose que l'on communique. Et l'on ne peut que souhaiter de ne pas se contenter de parler de communication, mais d'aller jusqu'à communiquer. Ce qui à l'évidence ne va pas toujours de soi!

55. Le cinquième défi sera celui de la solidarité. Il existe chez nous un conseil diocésain de la solidarité, qui rassemble plusieurs organismes intéressés par la solidarité nationale et internationale, intra-ecclésiale et extra-ecclésiale qui figurent à la page V-7 de l'annuaire diocésain. Ce conseil devra probablement progresser dans la solidarité en son propre sein. Et les organismes qui le composent ne tarderont pas à devoir se contenter d'un seul prêtre délégué de l'évêque auprès de l'ensemble du conseil.

56. Mais je voudrais surtout attirer l'attention sur la solidarité entre paroisses et entre les paroisses et le diocèse. Quand de nouvelles paroisses seront constituées, les anciennes devront mettre en commun tous leurs biens mobiliers et immobiliers et toutes leurs ressources, à l'exemple de la première communauté chrétienne décrite dans les Actes des Apôtres et dans la logique du système établi par Mgr Mouisset au lendemain du Concile. Chacune d'entre elles, se souvenant de ce qui arriva à Ananie et Saphire, se gardera de camoufler par quelque habile subterfuge un « magot » de réserve. Chaque nouvelle paroisse aura son conseil économique au sein duquel sera choisi un trésorier nommé par l'évêque. Les économiques des paroisses actuelles disparaîtront en tant que tels, mais les conseils des nouvelles paroisses seront avantageusement composés au moins de quelques représentants des anciens. Il se trouve malheureusement que quelques paroisses actuelles, et non des moindres, sont actuellement largement débitrices visà-vis de la caisse diocésaine. Elles feraient preuve d'une grande délicatesse à l'égard des paroisses sœurs si elles épongeaient ce débit avant que n'entrent en vigueur les dispositions de Diocèse 2000.

Tout cela sera codifié dans un nouveau règlement financier diocésain qu'une commission nommée par l'évêque va prochainement élaborer. La mise en œuvre loyale de cette solidarité économique sera le critère déterminant de la réussite authentique de notre opération Diocèse 2000.

57. Le sixième défi concerne l'apostolat des laïcs. Il s'agit pour eux d'abord de rendre l'Église présente à toutes les réalités du monde. La vocation propre du laïc n'est pas de devenir animateur en pastorale. S'il reçoit une mission de cet ordre, il le fait dans la logique de son baptême et de sa confirmation. Et nous sommes grandement reconnaissants à tous les laïcs qui participent d'une façon ou d'une autre à l'exercice de la charge pastorale. Mais telle n'est pas leur

vocation spécifique. Ils sont appelés par Dieu à travailler comme du dedans à la sanctification du monde, à la façon d'un ferment. Le monde est le milieu et le moyen dans lequel et par lequel se réalise leur vocation chrétienne. Leur condition ecclésiale est caractérisée par son caractère séculier. Leur vocation à la sainteté s'exprime de façon particulière dans leur insertion dans les réalités temporelles et dans leur participation aux activités terrestres (Christifideles laïci n° 9, 15-17). Dans le diocèse, nous attendons que progresse davantage la présence active et éclairée de laïcs chrétiens dans les réalités de la politique, de l'économie, de la culture scientifique, des médias, de l'art et des loisirs. Nous souhaitons que cette présence se manifeste collectivement, grâce aux mouvements d'apostolat des laïcs dont j'ai déjà parlé au chapitre 3 de ma Lettre pastorale et en tenant compte des cinq critères d'ecclésialité fournis au n 30 de l'exhortation apostolique Christifideles laïci.

58. Le septième et dernier critère sera celui de la formation à recevoir. En tout premier lieu, ce sont les membres des équipes d'animation pastorale, avec leur pasteur, qui devront recevoir une formation appropriée. Et de même les relais et correspondants locaux. Ces relais et correspondants, dont nous définirons ultérieurement les rôles, assureront une visibilité de l'Église au siège des anciennes paroisses devenues communautés locales. Ils devront accueillir, informer, animer, et cela s'apprend. L'équipe diocésaine de coordination de la formation réfléchit actuellement à des propositions dans ce sens.

J'attache une grande importance au travail de notre Institut supérieur de théologie, qui nécessitera de façon assez urgente un corps professoral suffisamment nombreux et diplômé. Le rayonnement du pôle théologique de l'université catholique de Lyon dans le Sud-Est dépend de l'effort que nous ferons en ce domaine.

Compte tenu de la réalité multiculturelle et interreligieuse de notre diocèse, il faut aussi nous préparer sérieusement au dialogue œcuménique et interreligieux, si nous voulons éviter de tomber à la fois dans le syncrétisme ou l'indifférentisme. La formation à ce dialogue concerne déjà les enfants et les adolescents qui fréquentent en classe bon nombre de jeunes appartenant à d'autres cultures et religions. Tout cela aussi s'apprend.

Quant à l'ensemble des chrétiens, il me semble indispensable de les aider à approfondir le triple mystère du Christ, de l'Église (et à l'intérieur de l'Église, la Vierge Marie) et de l'Eucharistie. Ces trois mystères nous font vivre quotidiennement, si notre prière incessante nous y rend attentifs.

Je termine en attirant l'attention sur le sérieux requis par le déroulement du catéchuménat des adultes dont j'ai traité aux chapitres 2 et 5 de ma Lettre pastorale, si nous ne voulons pas bâtir une Église au rabais.

L'opération Diocèse 2000 est un événement spirituel, de même nature que la vie de l'Église. Son succès dépend d'abord du Seigneur et non de nous-mêmes. S'il en est ainsi, il faut nous mettre en prière pour demander lumière pour comprendre et force pour agir. Il faut savoir nous arrêter pour prier.

Il faut savoir contester par un style de vie modeste et sobre une société dans laquelle 20% des habitants possèdent et exploitent 80 % des ressources de la planète, car nous vivons dans cette société-là. En un mot, il faut nous tenir en attitude permanente de conversion. Que le Seigneur nous en fasse la grâce.

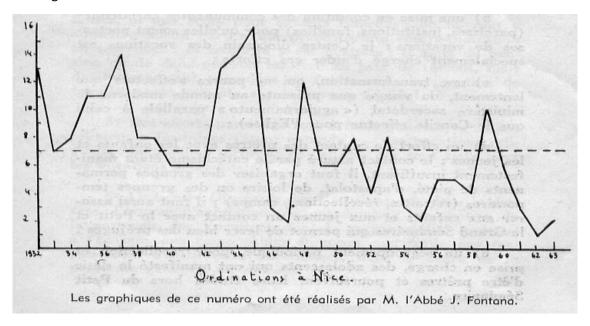
† Jean BONFILS Évêque de Nice Pentecôte 2000

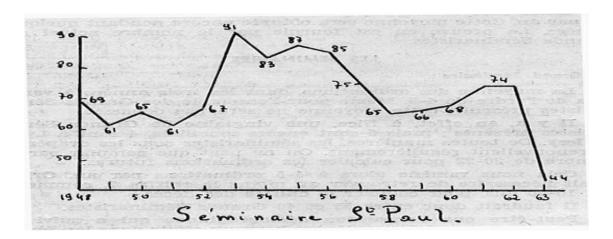
#### TABLE DES ILLUSTRATIONS

Episcopat Mgr Mouisset	308 - 337
Administration diocésaine	338 - 361
Episcopat Mgr Saint-Macary	362 - 378
Episcopat Mgr Bonfils	379 - 452
Comparaison des trois épiscopats	453 - 459
Documentation générale	460 - 469
Ouverture vers d'autres études	470 - 475

**Episcopat Mgr Mouisset** 

#### Le clergé et les vocations





rêle dans la communaute o qu'il est prolondémen	1968 1*r décembre 1967	1978 mars 1978	moisson *
Prêtres incardinés	285	255	30 — Rela
Prêtres non incardinés	96	91	5
Religieux-prêtres	82	105	+ 23
TOTAL	463	451	— 12

AU AU	Incar- dinés	Non Incar- dinés	Religieux prêtres	Total
75 ans et plus	111114	A 21/116 19	el 1012 ebb	42
65 à 74 ans	63	26	31	120
55 à 64 ans	81	28	32	141
45 à 54 ans	55	15	16	86
35 à 44 ans	30	6	9	45
34 ans et moins	12	i macus de la	5	17
esconer amiritationes Springlandsquarecers	255	91	105	451

#### La pastorale sacramentelle

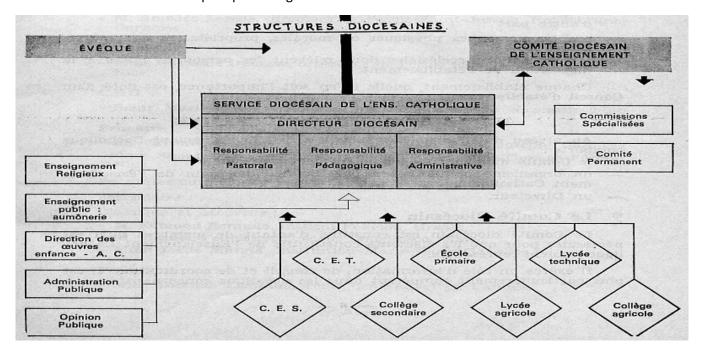
#### ANNEXE II

## Quelques chiffres utiles à connaître

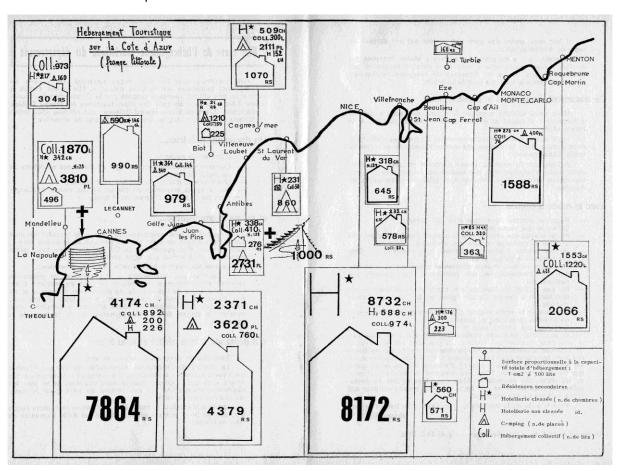
相関をといる。 を対し、 では、 をは、 では、 をは、 では、 をは、 では、 をは、 では、 では、 では、 では、 では、 では、 では、 で	1976	1977	1978	1979	1980
Naissances AM.	7857	8306	8032	9054	9653
Baptêmes AM.	6712	6473	5470	4874	4476
Naissances Nice	4245	4535	4813	4967	5209
Baptêmes Nice	1845	1715	1687	1710	1641
Mariages civils	2000	2017	2400	1930	1821
Mariages religieux Nice	926	850	797	827	779

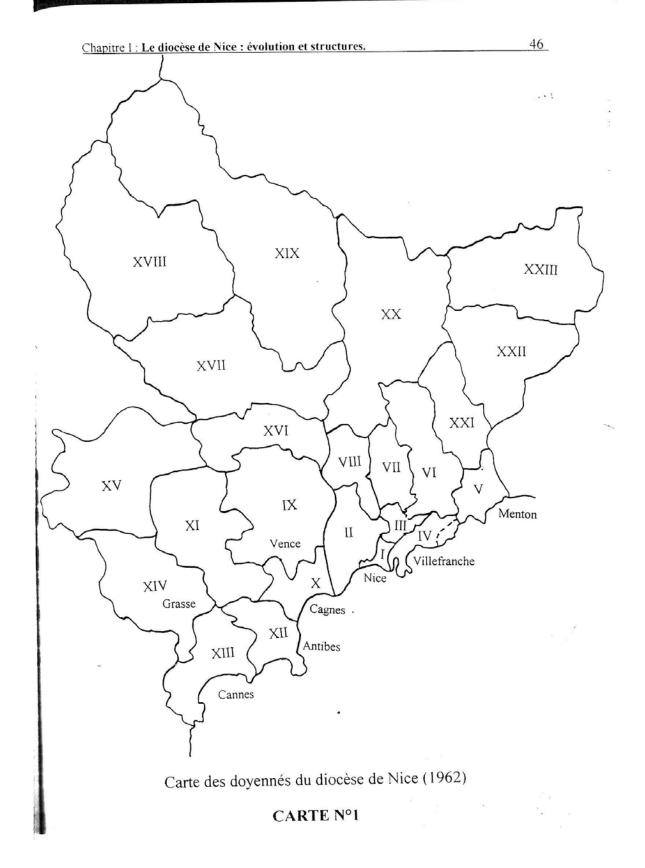
N.B. — Ces chiffres sont bruts ; ils devraient être affinés en tenant compte de divers facteurs : autres confessions, chrétiennes ou non ; pour la ville de Nice, enfants nés à Nice dont la famille habite d'autres communes ; gens venant d'ailleurs ou faisant baptiser hors du diocèse.

#### La structure diocésaine sous l'épiscopat de Mgr Mouisset



#### Le tourisme dans les Alpes-Maritimes





#### Légende de la Carte n°1

I : Doyenné de Sainte Réparate

II : Dovenné de Saint Jean-Baptiste

III : Doyenné de Drap

IV : Dovenné de Villefranche

V : Doyenné de Menton

VI : Doyenné de l'Escarène

VII: Doyenné de Contes

VIII: Dovenné de Levens

IX : Doyenné de Vence

X : Doyenné de Cagnes-sur-mer

XI : Doyenné de Bar-sur-Loup

XII: Doyenné d'Antibes

XIII : Doyenné de Cannes

XIV : Doyenné de Grasse

XV : Doyenné de Saint Auban

XVI : Doyenné de Roquesteron

XVII : Doyenné de Puget-Théniers

XVIII : Doyenné de Guillaumes

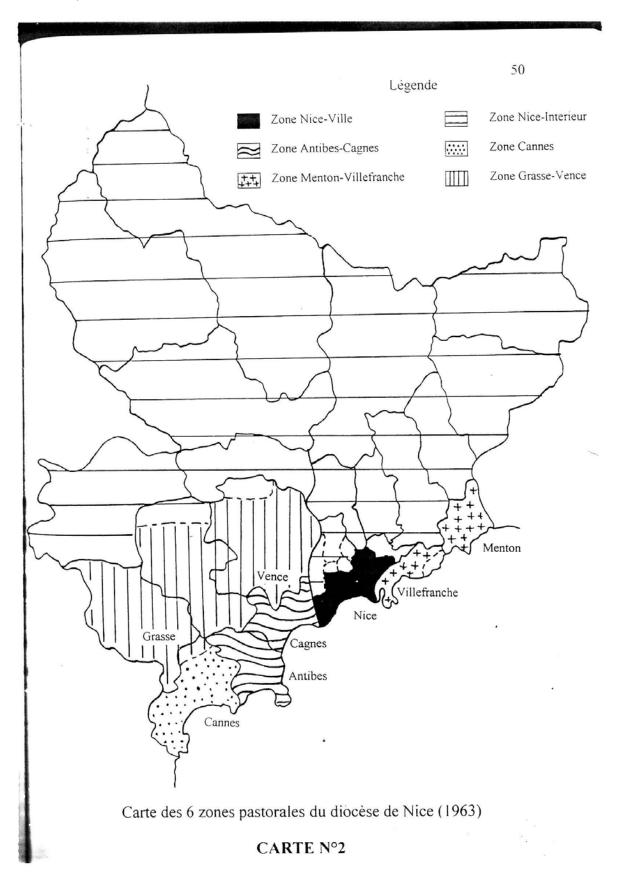
XIX : Doyenné de Saint Etienne de Tinée

XX : Doyenné de Roquebillière

XXI: Doyenné de Sospel

XXII : Doyenné de Breil-sur-Roya

XXIII : Doyenné de La Brigue.



#### Les Chantiers Diocésains rendent compte...

fin 1965

IL A ETE REALISE AVEC LES CHRETIENS DU DIOCESE ET CEUX DES PAROISSES INTERESSEES Jeanne-d'Arc, Juan-les-Pins - N.-D. Vallon des Fleurs - Saint-Joseph - Saint-André - Roquebillière Jeanne-d'Arc, Saint-Laurent-du-Var

#### depuis cette date

#### Réalisations grâce à vous

#### EGLISES

BON-VOYAGE, Nice LE RAY (préfab.) VALBERG (agrand.) N.-D. ASSOMPTION. Antibes TOUET-SUR-VAR (reconstr.) JEANNE-D'ARC, Menton (finit.) DRAP (réfect.) COL DE VILLEFRANCHE (finit.) MADONETTE, Nice (préf.) COLOMARS-GARE (préf.) STE-MONIQUE (chapelle prov.) BON-CONSEIL, Nice (réfect.) SAINT-CHRISTOPHE (transf.) BRIANÇONNET (réfect. mairie) STE-THECLE (réfect. mairie) OPIO (réfect. mairie) Chapelle GROISSET, Grasse (don) ST-MARTIN-DE-PEILLE (acquis.) CABRIS (mairie)

#### PRESBYTERES

BON-VOYAGE, Nice (+ salles) CAGNES (3 appart., dont 2 dons)
MONTALEIGNE LAS PLANAS VALLON OBSCUR SAINT-LAURENT SAINT-LAURENT
CROS-DE-CAGNES
AZURVILLE (+ salles)
SACRE-CCEUR, Antibes
LA BOCCA - ST-PIERRE (salles)
ROQUEBILLIERE BOULEVARD STALINGRAD SAINT-JOSEPH (+ salles) N.-D. DE LOURDES (+ salles)

#### AUMONERIES

CENTRE PARC-IMPERIAL CENTRE CARABACEL
CENTRE ETUDIANTS LETTRES CENTRE ETUDIANTS SCIENCES

#### CHANTIERS EN COURS

FATIMA, Menton SACRE-CŒUR, Antibes CAGNES-SUR-MER (agrand.)

#### **TERRAINS DISPONIBLES**

MANDELIEU (Minelle) MANDELIEU (Autoroute) L'AUBAREDE TERRA-AMATA, Nice L'ARIANE EZE-SUR-MER ROQUEFORT SAINT-PHILIPPE LA LANTERNE VENCE LA BRAGUE

SAINT-JOSEPH, Le Rouret EGLISE MAGNAGNOSC (mairie)

#### **PROJETS** A L'ETUDE

CARROS-LE-NEUF CAP-MARTIN GOLFE-JUAN MONTALEIGNE RIMIEZ SAINTE-MONIQUE CROS-DE-CAGNES RANGUIN LE RAY SAINT-ISIDORE CASTAGNIERS (les Moulins)

#### ... et vous disent merci

SITUATION BUDGETAIRE 1969 — ENTREES: 2.108.012,72

SORTIES: 2.491.689,60

Déficit couvert par un emprunt

DEFICIT: - 383.676,88

#### VOTRE AIDE NE NOUS **MANQUERA** PAS

#### NOEL 1967

EGL	ISES	EGLISES	CHAN	TIERS
pour r	emplacer	OU PRÉFABRIQUÉS	Demande permis	
Eglises minuscules	Préfabriqués	Quartiers nouveaux	de construire ou en cours	sur leur fin
● Saint-Philippe.	● Le Ray, Nice. Saint-Pierre → La Bocca. Bon-Conseil, Nice. Las Planas, Nice.	Corniche Fleurie, Nice. L'Aubarède, Rocheville*. Ranguin, La Bocca. Vence (2)*. Saint-Maurice, Nice. Cannes (5). Mandelieu (autoroute). Cros-de-Cagnes (Val-Fleuri). Cagnes (2) - Saint-Laurent (2). Colomars (gare). La Gaude (I.B.M.). Lingostière.	neuve-Loubet. ND. Fatima, Menton. Saint - Barthélemy, Nice (P.C.). Magagnosc (Mairie). Touêt - sur - Var (Saint- Martin). Notre-Dame de la Route, Antibes. St-Augustin, Digue des Français.	Roquebillière. Saint-Isidore, Nice.
Caille-Aud Colmiane.		Rue de France, Nice. Oliveto, Nice. Pessicart (Dom. Etoile)* Cap-Martin* - Contes (gare). La Brague - Super-Grasse. Mouans-Sartoux - Mougins. Eze (Mer.)*. Menton (N.D. Assomption). Roquefort*.	Carros-le-Neuf. Rimiez. Le Rouret. L'Ariane. Castagniers-les-Moulins. Cagnes-sur-Mer. Golfe-Juan.	Bon-Voyage, Nice. Valberg. La Madonnette. Saint-Joseph, Nice. Jeanne-d'Arc, Menton. Presbytère ND. Lourdes.

Il y a des Eglises urgentes que l'on ne peut réaliser aujourd'hui, faute de terrains ou par suite des formalités administratives à terminer.

Il y a des Eglises non urgentes aujourd'hui, mais dont il faut acheter d'urgence le terrain, demain il serait trop tard.

Il y a des Eglises que nous pourrons construire, quand ce sera nécessaire, nous en avons le terrain.

<sup>\*</sup> Terrains en instance d'acquisition.

#### CONSEIL PRESBYTERAL

#### Réunion du mercredi 14 Juin 1967

Comme il a été annoncé au N° 20 des Nouvelles Religieuses, cette réunion aura lieu à 10 h. au Grand Séminaire. Le repas de midi sera pris en commun. La réunion se prolongera jusqu'à 15 h.

#### Ordre du jour :

- 10 h. 10 h. 45 : Exposé de Mgr l'Evêque sur : Le Conseil presbytéral organe du presbytérium. Sa liaison avec les Commissions synodales et les zones. Son " bureau permanent ". Ebauche de la méthode possible de travail
- 10 h. 45 11 h. 45 : Echange en carrefours sur l'exposé précédent; en particulier préparation de la réponse à deux questions ( auxquelles on peut, bien entendu, réfléchir dès maintenant ) :
  - 1º/ Comment, à votre avis, assurer la participation de tous les prêtres au travail du Conseil presbytéral ?
  - 2º/ Quelles suggestions pratiques croyez-vous devoir faire pour assurer la coordination entre les divers organes du gouvernement du diocèse ?
- 11 h. 45 12 h. 30 : Exposé sommaire sur les réunions de zones en 1967-1968.

Election du 1er représentant du Conseil presbytéral au Bureau permanent.

12 h. 30 Déjeuner

14 h. - 15 h. :

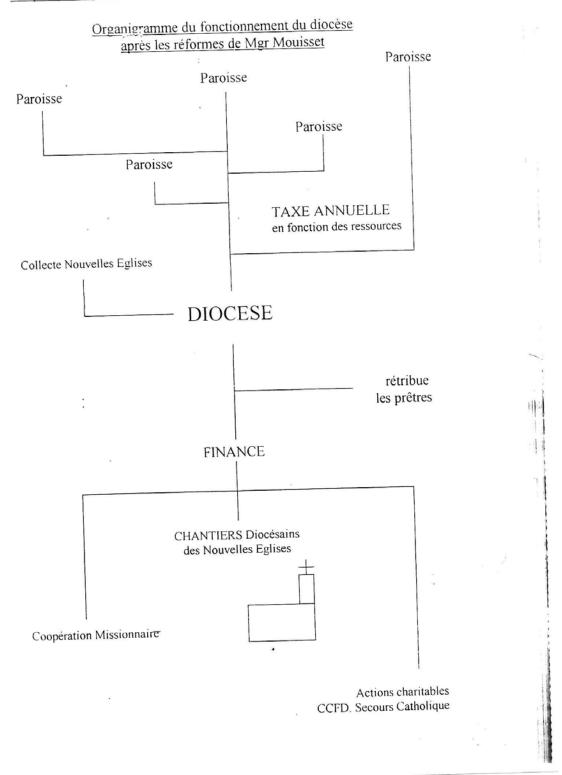
Compte-rendu des échanges en carrefours. Election des 2e et 3e représentants du Conseil Presbytéral au " bureau permanent ".

.

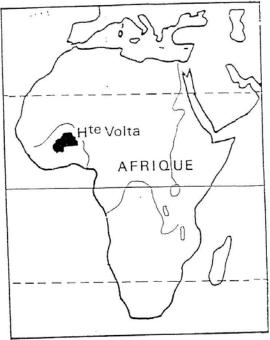
Il est rappelé que les membres du Conseil presbytéral sont invités à concélébrer avec Mgr l'Evêque la Messe d'ordination du jeudi 29 Juin, à 9 heures, à la Cathédrale.

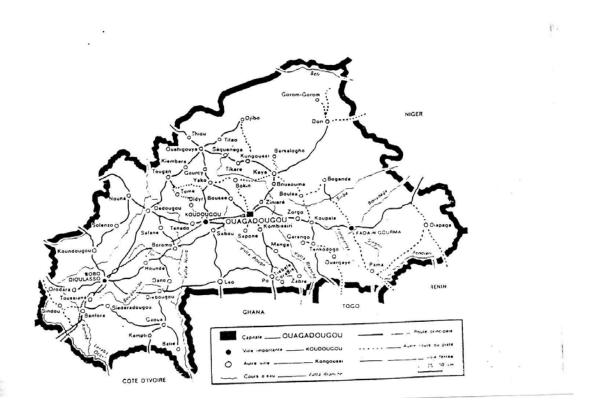
NICE le 5 Juin 1967

Jean Monisset

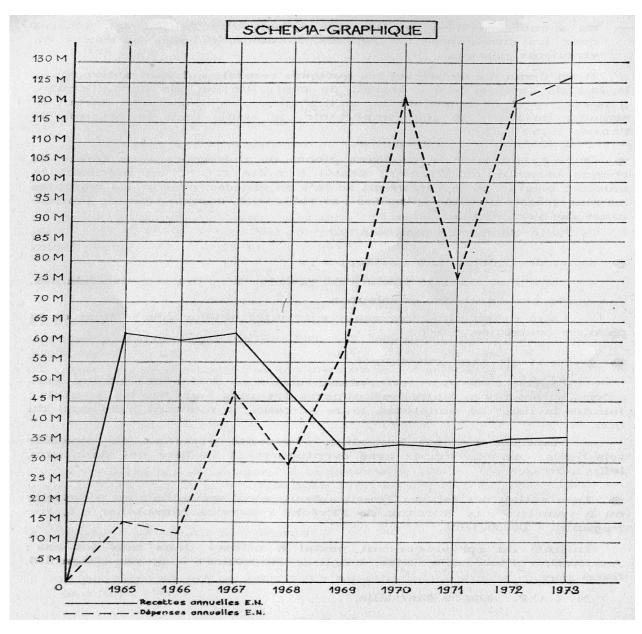




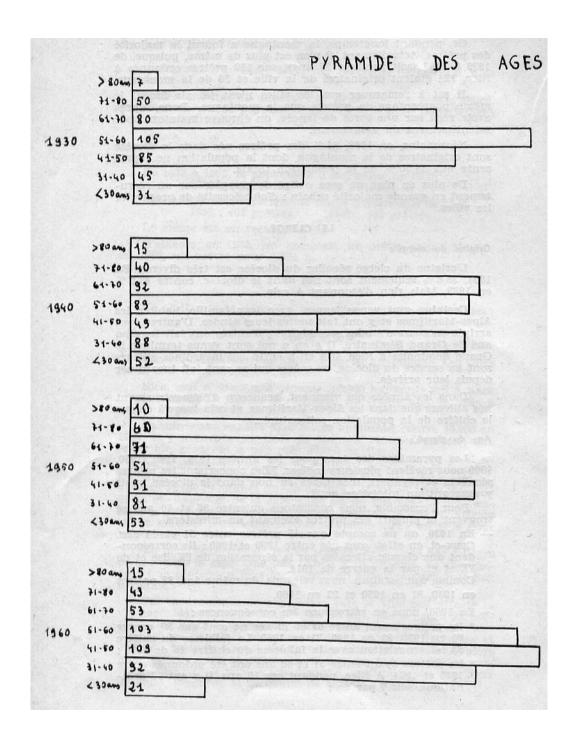




#### Les recettes et les finances du diocèse de Nice de 1965 à 1973



Années	Recettes en N.F.	Dépenses en N.F
1965	630.500	154.838
1966	605.011	126.318
1967	634.347	470.173
1968	468.848	290.668
1969	335.640	559.665
1970	345.063	1.214.277
1971	344.759	753.788
1972	373.774	1.215.834
1973	385.295	1.261.074



La population de 1750 à 1962 dans le diocèse de Nice

ataio erist sh sidiusar s	Habitants	Indice	(Densité hab km2)
Milieu XVIII siècle	36.800	100	15,5
Milieu XIX <sup>e</sup> siècle	51.000	138,6	21,5
Début XX° siècle	40.800	110,9	17,2
1936	33.500	91	14
1962	22.400	60,9	9.4

#### La population en augmentation de 1968 à 1975

- MANDELIEU est passé	4.	100	1	1000	0.000	ino	dening.
	de		en	1968		en	1975
— Le CANNET	de			a	2 253		
- VILLENEUVE-LOUBET	de	276		à	994		
— ANTIBES-JUAN-les-PINS	de	4 379		à	8 986		
— MENTON	de	2 066		à	4 768		
<ul> <li>GOLFE-JUAN-VALLAURIS</li> </ul>	de	979		à	1 958		
— CAGNES-sur-MER	de	1 070		a	2 461		
- ST-LAURENT-du-VAR	de	231		à	489		
— VILLEFRANCHE	de	645		à	1 105		
— BEAULIEU	de	571		à	862		
— VENCE	de	657		à	1 245		
- GRASSE	de	990		à	1 380		

#### L'enseignement à Nice

SITUATION DES PROFESSEURS (POUR LES TROIS DERNIERES ANNEES)	1974/1975	1975/1976	1976/1977
SOUS CONTRAT  LAICS  RELIGIEUX	755 } 816 61 }	800 } 846 46 }	827 } 869 42 }
HORS CONTRAT  LAICS  RELIGIEUX	27 5 } 32	27 2 } 29	21 } 24
TOTAL	848	875	893

#### L'emploi dans les Alpes-Maritimes

#### NOTE SUR L'EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES ALPES-MARITIMES (1)

Demandes d'emploi non satisfaites en fin de trimestre (données brutes).

Source : Direction départementale du Travail et de l'Emploi.

2e trimes	stre 1982	1er trimes	tre 1983	2e trime:	stre 1983	(1)
AVRIL	38 787	JANVIER	44 089	AVRIL	42 084	+ 8,5 °/°
MAI	38 808	FEVRIER	43 861	MAI	41 599	+ 7,2 %
JUIN	38 626	MARS	44 039	JUIN	38 651	+ 0,1 %

(1) Variation du 2e trimestre 1983 - 2e trimestre 1982.

Les pourcentages sont pratiquement les mêmes en données corrigées des variations saisonnières.

La population active ayant un emploi est estimée au 1er janvier 1982 à 312 900 personnes.

# PRÉLUDE À «DIOCÈSE 2000» 1962-1984

# TABLEAU DE CHRONOLOGIE COMPARÉE

ANNÉ	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1962	5 août	Mgr Mouisset est nommé évêque coadjuteur de Nice		
	29 septembre	Mgr Mouisset est ordonné évêque à Marseille		
	11 octobre		Ouverture du concile par Jean XXIII	
	11 octobre	Mgr Mouisset, Père conciliaire		
1963	11 avril		Encyclique Pacem in terris Jean XXIII	
	24 avril	Mgr Mouisset succède de plein droit à Mgr Remond comme évêque de Nice		
	4 juin		Décès de Jean XXIII	
	21 juin		Élection de Paul VI	
				Communiqué sur la liturgie Création du Comité épiscopal français des missions à l'extérieur
	28 août	Nouveau Règlement financier		
	1 <sup>er</sup> septembre	Désignation de six zones pastorales par Mgr Mouisset		

ANNÉI	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1963	4 décembre		Constitution sur la liturgie (Sacrosanctum concilium	
	4 décembre		Décret sur les moyens de communication sociale (Inter mirifica).	
	14 janvier			Lettre pastorale de l'Épiscopat français sur la Sainte Liturgie
	25 janvier		Motu proprio Sacram Liturgiam («la messe de 1965»)	
	7 février	Règlement de la confirmation		
1964	21 février	Application directives : messe, homélie, mariage, bréviaire, gouvernement de la liturgie		
	18-20 mai		Création de la Conférence épiscopale française	
	30 juin	Nouveau règlement des catéchismes		
	6 août		Encyclique <i>Ecclesiam suam</i> sur l'Église	
	18 septembre	Ordonnance sur le baptême		
	26 septembre		L'instruction pour l'exécution de la Constitution sur la liturgie	
1964	21 novembre		Constitution dogmatique sur L'Église (Lumen Gentium)	
	21 novembre		Décret sur les églises orientales catholiques ( <i>Orientalium Ecclesiarum</i> )	
	21 novembre		Décret sur l'œcuménisme <i>(Unitatis redintegratio)</i>	

ANNÉ	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1964	27 novembre			Promulgation de la seconde Ordonnance sur la liturgie
	31 décembre	Neuf Commissions synodales		
		Catalogue chiffré de l'immobilier		
		Lancement campagne Nouvelles Églises «Paul VI, de 1954 à 1962, alors Cardinal		
		Montini, Archevêque de Milan, a réalisé plus de quarante églises nouvelles»		
1965	3 janvier			Application de la seconde Ordonnance sur la liturgie
	3 janvier	Application de la seconde Ordonnance sur la liturgie		
	15 février	Création de trois règlements administratifs : le règlement sur la comptabilité paroissiale, le règlement diocésain automobile, l'indemnité de déménagement		
				La pastorale du baptême des petits enfants
	1 <sup>er</sup> juin	Seconde réunion du Conseil épiscopal de laïcs		
	3 septembre		Encyclique <i>Mysterium Fidei</i> sur l'Eucharistie	

ANNÉI	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1965	15 septembre		Institution du synode des évêques	
	28 octobre		Décret sur la vie religieuse <i>Perfectae</i> caritatis	
	28 octobre		Décret sur la formation des prêtres Optatam totius	
	28 octobre		Déclaration sur l'éducation chrétienne <i>Gravissimum educationis</i>	
	28 octobre		Déclaration sur les religions non chrétiennes <i>Nostra aetate</i>	
	18 novembre		Constitution dogmatique sur la Révélation divine <i>Dei Verbum</i>	
	18 novembre		Décret sur l'apostolat des laïcs Apostolicam actositatem	
	7 décembre		Constitution pastorale de l'église dans le monde de ce temps <i>Gaudium et</i> spes	
	7 décembre		Décret sur l'activité missionnaire Ad gentes	
	7 décembre		Décret La charge pastorale des évêques <i>Christus Dominus</i>	
	7 décembre		Décret sur le ministère des prêtres Presbyterorum ordinis	

		to the closed of the control of the	00.000 N 300 800 T 500-4000 50 000	
ANNE	ANNEE/DATE	DIOCESE DE NICE	MAGISTERE	EGLISE DE FRANCE
1966	18 janvier	Réunion du Conseil épiscopal de laïcs		
			Motu Proprio Ecclesiae Sanctae	
				Les travaux du chanoine Boulard
		Conseil de pastorale diocésaine		
	octobre			Assemblée plénière de Lourdes : la mise en œuvre de la restauration du diaconat Création d'un comité national du diaconat
	4 novembre	Directives catéchuménales		
1967	6 janvier		Motu proprio <i>Catholicam Ecclesiam</i> : création du Conseil des laïcs et de la Commission Justice et Paix	
	13 janvier	Orientations pratiques pour le baptême des petits enfants		
	26 mars		Encyclique <i>Populorum progressio</i> (le développement des peuples)	
		Création de groupements inter-paroissiaux		
	14 juin	Création Conseil presbytéral Statuts		
			«Deuxième instruction pour une juste application de la Constitution sur la liturgie»	
	24 juin		Encyclique Sacerdotalis coelibatus (le célibat des prêtres)	
	nini 29	Note sur les rites de la messe		

ANNÉI	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1967	15 août		Constitution apostolique <i>Regimini Ecclesiae universae</i> engageant la réforme globale de la curie	
	29 septembre-29 octobre		Première réunion du Synode des évêques, sur la révision du code de droit canon, le directoire catéchétique, les séminaires, les mariages mixtes et la liturgie.  «Préservation et renforcement de la foi catholique, son intégrité, sa vigueur, son expansion, sa cohésion doctrinale et historique»	
				Assemblée plénière des évêques à Lourdes : la mise en place d'unités pastorales nouvelles
	10 novembre	«Mois sacerdotal» Formation permanente du clergé		
	26 novembre		La Conférence épiscopale française accorde l'autorisation d'utiliser la langue française pour le canon de la messe	
	15 décembre	Le Foyer Saint-Paul		
		Conseil de zone		
		Commission de l'État religieux		
		Fondation d'une «Union diocésaine» des Alpes-Maritimes du Mouvement des Aides au prêtre		
		Campagne des Églises nouvelles greffée sur l'année de la foi		

ANNÉE/DATE	/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1968				Assemblée plénière de Lourdes : orientations doctrinales
	25 juillet		Encyclique Humanae vitae (la régulation des naissances).	
	4 octobre	Directoire diocésain des institutions temporelles chrétiennes de Loisirs		
	27 décembre	Nouveau Règlement de la confirmation		
		Comites inter-paroissiaux d'evangelisation Secteurs		
		Nouveau Règlement sur l'organisation		
1969	1 <sup>er</sup> janvier	Mise en application du nouveau règlement financier annulant celui de 1963 et les		
	3 avril	regiements administratirs de 1905	Publication du nouveau missel romain	
	13 juin	Participation effective des laïcs à la gestion des finances paroissiales et diocésaines		
		Texte CP «Les vocations sacerdotales dans une église missionnaire» et motion concernant le centre diocésain des vocations		
	Juin	Coopération missionnaire – Jumelage avec Diébougou en Haute Volta		
	13 juin	Groupements inter-paroissiaux d'évangélisation		
		Institution d'une classe unique tarif unique de base pour les funérailles,		
	13 juin	les services funèbres et les mariages et abrogation des conventions paroisses et Pompes funèbres		

ANNÉ	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1969	11-28 octobre		1ère Assemblée extraordinaire "Coopération entre le Saint-Siège et les Conférences épiscopales"	
				Assemblée plénière des évêques à Lourdes : les vocations
	Novembre			Assemblée plénière des évêques à Lourdes : la mise en place d'unités pastorales
1970	27 avril		Commission de Rome, L'indult de 6 ans	
	19 juin	Création du Conseil diocésain des religieuses		
	Octobre	Création de secteurs pastoraux pour 3 ans et d'un comité d'évangélisation par secteur		
	décembre	Aumôneries extra-paroissiales dans C.E.G. et C.E.S.		
		Mgr Mouisset demande un évêque auxiliaire		
				Assemblée plénière de
				Lourdes :
				déclaration sur le baptême,
				ordonnance sur la
				confirmation, la retraite du clergé
			Exhortation apostolique <i>Octogesima</i> adveniens (les questions sociales).	
				Déclaration des évêques sur le baptême

ANNÉI	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1971	19 novembre			
	11 avril		Directoire catéchétique général	
	15 mai		Exhortation apostolique <i>Octogesima</i> adveniens (les questions sociales)	
		Statut du prêtre à la retraite		
				Assemblée évêques prêtres à Lourdes + Évêques région
				apostolique «Provence Méditerranée»
	19 juin	Application de l'«indult des six ans» à titre provisoire		
	30 septembre-6 novembre		2 <sup>eme</sup> Assemblée générale ordinaire «Le sacerdoce ministériel et la	
			Justice dans le monde»	
	19 novembre	Modifications des directives catéchuménales		
1972	14 janvier	Décisions concernant les pauvres dans le diocèse		
	7 avril	Nouveau rituel de la confirmation		
				Document sur la Pastorale
				des Vocations, le nouveau
				rituel des funérailles
				Assemblée plénière de
				Lourdes : pour une pratique
				chrétienne de la politique
	Mai	Nomination temporaire de toute fonction ecclésiastique		

ANNÉE	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1072			Directoire des évêques	
13/3	1 <sup>er</sup> janvier	Application nouveau règlement financier		
				Assemblée plénière des
				évêques de Lourdes «Tous
				responsables dans l'Église» ?
				Lettre de la S. Congrégation
				du clergé sur la mise en
	25 Janvier			œuvre du conseil pastoral
				diocésain
				Les conseils pastoraux, in
	uinr			Documents Épiscopat n 14
1974		Propositions pastorales sur la participation des laïcs à la Vie et à la Mission de l'Église		
				Mise en place par les
				évêques de l'Église
				Catholique de France d'un
				secrétariat pour les relations
				avec l'Islam
	18 janvier	Statuts du conseil diocésain des religieuses		
	17 mai	Réorganisation des zones et des secteurs		
	IBIII /T	pastoraux en seize unités pastorales		
		Adoption nouveau lectionnaire, formule		
		d'absolution, ordonnance sur l'adoption du		
		Missel de Paul VI, mise en place du rituel du		
		baptême des adultes, documents sur la		
		Pénitence		

ANNÉE	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1974		Mgr Mouisset consulte par questionnaire le diocèse quant à l'opportunité ou non d'avoir un évêque auxiliaire et la détermination de son rôle. Avis favorable du Conseil presbytéral. Pas de suite opérationnelle.		
	Mai	Départ de Mgr Dupanloup, évêque auxiliaire		
	27 septembre-26		3 <sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire	
	octobre		«L'évangélisation dans le monde moderne»	
	2-3 décembre	Propositions quant à la présence de l'Église au service des étrangers dans le diocèse		
1975			Célébration de l'année sainte	
		Les communautés chrétiennes		
				«Proposer la foi aujourd'hui»
		Modification des statuts du conseil presbytéral		
		Campagne de Noël «Églises nouvelles» Faut-il encore construire des églises ?		Rapport de Mgr Matagrin
		Campagne œcuménique d'évangélisation		
	16 janvier	Orientations pastorales sur la confirmation		
	Juin	La coopération missionnaire – Orientations		
	1 <sup>er</sup> juillet	Application nouveau règlement financier		
	Décembre		Paul VI Exhortation apostolique sur l'évangélisation. Annoncer l'Évangile aux hommes de notre temps.	

ANNÉI	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1977				Assemblée plénière de Lourdes : la catéchèse
		Nouvelles orientations pour la formation permanente des prêtres		
	1 <sup>er</sup> avril	Décret sur l'indemnité forfaitaire de célébration		
	uinl	La coopération missionnaire – Orientations		
		La pastorale des malades		
	30 septembre 29 octobre		4 <sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire «La catéchèse en notre temps»	
1978	7 juillet	Mise en route des Conseils paroissiaux (à titre provisoire)		
			Paul VI – Exhortation sur l'Évangélisation	
			Décès de Paul VI	
			Élection et mort de Jean Paul Élection de Jean Paul II	
	Octobre	Création du Conseil diocésain des affaires culturelles		
1979	Septembre	Formation permanente des laïcs du diocèse		
	16 0040000		Exhortation apostolique	
	10000		Jean-Paul II	
				Les vocations, La catéchèse

ANNÉ	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1980		Orientations pour les moyens de communication sociale		
	1 <sup>er</sup> septembre	Nouveau Règlement pour la catéchèse des enfants		
			L'Instruction romaine	
				Assemblée de Lourdes :
				la santé, les moyens de
		Commission pastorale diocésaine de la santé		
	23 mai	Questionnaire aux diocésains sur la famille		
			5 <sup>ème</sup> Assemblée générale	
	26 septembre-25		ordinaire «La famille chrétienne»	
	octobre		Exhortation apostolique	
			Familiaris Consortio» Jean Paul II	
1981		Vote de trois orientations pour le diaconat		
	juin	permanent et décision du conseil presbytéral		
		de créer un Comité diocésain du diaconat		
	1 <sup>er</sup> novembre	Conseil de l'Hospitalité diocésaine de Notre Dame de Lourdes		
1982				Assemblée plénière de Lourdes :
				l'évangélisation
		Lettre d'information aux prêtres. Mgr		
		Mouisset demande un évêque coadjuteur		
	7 mai	Consultation diocésaine pour la collaboration		
		d'un eveque coadjuteur		
	14-17 juin	Orientations sur le baptême des petits enfants		

ANNÉI	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1983				Assemblée plénière de Lourdes : l'évangélisation
		Modifications dispositions baptême		
				Les livres de catéchèse
	25 janvier		Promulgation du Code de droit canonique	
	25 février	Mgr Saint-Macary est nommé évêque coadjuteur avec droit de succession		
	juin	Pastorale familiale – Orientations préparation au mariage et accueil des fiancés		
	29 septembre-29		6ème Assemblée générale ordinaire	
	octobre		"La Réconciliation et la Pénitence dans la Mission de l'Église"	

## l'autorités es Vécue

On parle beaucaud de l'autorité ces temps-ci. Peut-être ces queiques réflexions d'un de ceux qui ant à l'exercer ne seront-elles des inutiles. Quand je suis dessé, il y a vingt ans, du monde militaire au monde ecclésiastique, ma première impression et mon premier étonnement ant été de constater une énorme indiscipline. Je me suis rapidement habitué parce que je suis també d'abord sur un curé qui n'avait rien de jupitérien, puis, quand je suis parvenu à des fonctions diocésaines, sur des évêques qui mant laissé faire, à très peu près, ce que je vouicis.

Maintenant il ne s'agit plus de « faire », mais de « faire faire ». Bien entenau, comme l'Eglise est aussi une société humaine, sa bonne marche comporte l'exécution d'un certain nombre de règlements administratifs, liturgiques, etc., comme dans toute société. Pour assurer cette exécution, an ne peut guère compter que sur la bonne voicnté ou mieux l'esprit d'obéissance, de ceux à qui elle incombe. Les sanctions dont dispose l'évècue sont surtout spirituelles, et chacun les prend à sa façon ; au bien elles prennent vite un caractère infâmant souvent disproportionné avec la cu les fautes commises, et on hésite clors à les utiliser. On ne dispose pas dans l'Eglise de ces sanctions commodes, et assez efficaces, que sont les « jours d'arrèt » dans la loi militaire, ou les « amendes » dans la loi civile ; nous demanderons aux canonistes d'y penser.

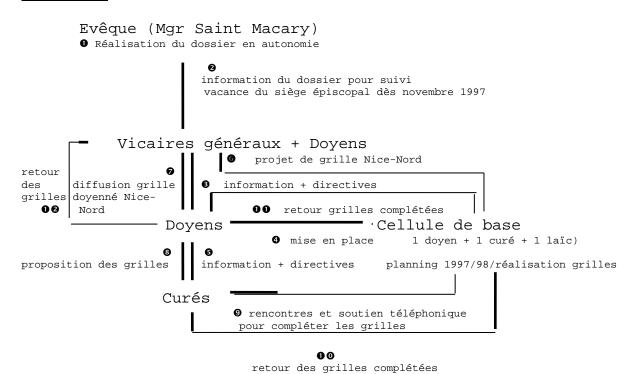
Mais, dira-t-on, et c'est vrai, l'Eglise est d'abord une entreprise apostolique. Alors, ic, bon gré mal gré, je ne vois pas comment l'autorité pourrait s'exercer autrement que celle du Seigneur sur ses apôtres, par « persuasion », par « éducation ». Que voulez-vous que fasse l'évêque si un curé refuse d'organiser les groupes d'Action catholique qu'il recommende, au de pratiquer « pastoralement » la préparation des fiancés au mariage? Il ne pourra que reprendre l'intéressé « à temps et à contre-temps », à condition encore qu'il connaisse l'existence des négligences commises, puisqu'il n'a guère de moyens de contrôle. Il ne pourra même pas le plus souvent déplacer le prêtre en question parce qu'il aura de la difficulté à le remplacer.

L'autorité de l'évêque est-elle ainsi « service », comme il se doit selon l'Evangile? Ce que je peux dire au moins, c'est que, de la façon dont elle peut s'exercer, elle ne sert ni la volonté de puissance, ni le piaisir, ni le parte-mannaire de celui qui l'exerce. C'est peut-être cela cares tout le « service » que cette humilité, cette relative impuissance, cette pauvreté. Je ne sais pas trop si mon service est efficace, mais je me sens « serviceur ».

Jean Monibort iv de Turce Administration diocésaine

#### PROCESSUS « DIOCÈSE 2000 »

#### 1997/1998



#### PROJETS DE DEVELOPPEMENT

#### Informations sur les projets de développement des quartiers ou des villes

#### Questions:

- Comment l'Eglise peut-elle être présente et accompagner ses développements ?
- Quelles formations entreprendre ?

Travail à faire :

rédaction en synthèse de doyenné

#### Sources de documentation :

Nouvelles Religieuses, nº 20, 17 mai 1991, Compte-rendu du doyenné réalisé lors de la journée du 5 juin 1995.

1

#### DESCRIPTION DES LIEUX D'EGLISE

#### 11 PAROISSE NOTRE DAME DE CIMIEZ

- 111 Permanences d'accueil
  - 1111 Jour
  - 1112 Rythme
  - 1113 Par qui ?
- 112 Activités communautaires
  - 1121 Nature
  - 1122 Rythme
  - 1123 Nombre de participants
- 113 Activités caritatives
  - 1131 Nature
  - 1132 Rythme
- 114 Activités catéchétiques : enfants et adultes
  - 1141 Enfants (Eveil à la foi, CE1, CM1 et CM2)
    - 11411 Rythme
    - 11412 Nombre de participants
    - 11413 Nombre de catéchistes impliqués
  - 1142 Adultes
    - 11421 Nature
    - 11422 Rythme
    - 11423 Nombre de participants
- 115 Présence et influence sur le quartier
  - 1151 Participation aux activités du quartier
  - 1152 Activités paroissiales qui font écho sur le quartier
- 116 Potentiel en salles de réunion
- 117 Potentiel en habitants de personnel
  - 1171 Nature du personnel
  - 1172 Nombre
- 118 Autres activités
  - 1181 Nature
  - 1182 Nombre

#### 12 CHAPELLES

- 121 Qui assure leur service et comment ?
- 122 Qui assure leur entretien et comment ?

#### 123 Attachement des gens et influence sur le quartier

#### 13 COMMUNAUTES RELIGIEUSES (Hommes et femmes)

- 131 Leurs activités propres
- 132 Leur présence et leur influence sur le lieu
- 133 Leurs liens avec la paroisse et le doyen
- 134 Leur avenir prévisible

#### 14 ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- 141 Comment est assurée leur aumônerie ?
- 142 Quels liens avec le clergé et les fidèles de la paroisse ou du doyenné ?

#### 16 PASTORALE DE LA SANTE

- 161 Visites des malades
- 162 Aumônerie des Maisons de retraite
- 163 Aumônerie des hôpitaux et cliniques
- 164 Lien entre les paroisses et le Service diocésain.

## ANNEXE 1 (SUITE)

#### **DOYENNE NICE NORD**

#### Aumônerie, mouvements et services

#### 15 AUMONERIE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

151 Aumônerie de l'enseignement public 1511 Comment est assurée l'aumônerie des collèges et lycées ? 1512 Quels liens avec le clergé et les fidèles de la paroisse ou du doyenné ?

#### 17 MOUVEMENTS CATHOLIQUES IMPLANTES

171 Jeunes
1711 Action catholique et spiritualité
1712 Mouvements éducatifs
172 Adultes
1721 Action catholique
1722 Spiritualité

#### 18 ANTENNES DE SERVICE DIOCESAIN

Catéchèse
Catéchuménat
Centres d'accueil spirituel
Activités culturelles dans les églises
Diaconat
Enseignement Catholique
Enseignement public
Formation permanente : prêtres, diacres, laïcs
Liturgie

Migrants
Missions à l'extérieur (Coopération missionnaire)
Mission ouvrière

Oeucuménisme
Pastorale familiale
Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs
Pastorale de la Santé
Pélerinages
Sectes
Solidarités
Vocations

#### 19 AUTRES LIEUX D'EGLISES DANS LE DOYENNE

#### **ETAT DU SERVICE DU CULTE ET DU SACREMENT**

#### PAROISSE NOTRE DAME DE CIMIEZ

#### 21 LE BAPTEME

1 - 5

- 211 Des petits-enfants
  - 2111 Combien?
  - 2112 Où ?
  - 2113 Quand ?
  - 2114 Comment ? (type de préparation)
  - 2115 Voit-on se dessiner des tendances pour l'avenir ?
- 212 Enfants en âge scolaire
  - 2121 Combien ?
  - 2122 Pratique: quels types de préparation?

#### 23 EUCHARISTIE

- 231 Premières communions
  - 2311 Combien ?
  - 2312 Proportion de continuité après la première communion
- 232 Profession de foi
  - Qu'est-ce-qu'elle représente pour ceux qui la pratiquent ? (Aumônerie de l'Enseignement Public, de l'Enseignement Catholique)
  - Rapport avec paroisses ou doyenné.
- 233 Messes dominicales
  - 2331 Nombre et assistance
  - 2332 Ententes déjà réalisées sur un quartier ou une ville sur les horaires
  - 2333 Peut-on améliorer en fonction des besoins et de la qualité liturgique ?
  - 2334 Messes dominicales hors églises paroissiales
- 234 Messes en semaine
  - 2341 A partir de la demande des fidèles ou des religieuses
  - 2342 En lien avec des funérailles ou des rencontres de groupes
  - 2343 A partir d'un lieu de célébration pour le prêtre

235 Culte du Saint Sacrement

Proposition ou tradition d'adoration eucharistique

236 Port de la communion aux malades

2361 A partir de la paroisse

2362 A partir du service de la Pastorale de la Santé

#### 24 RECONCILIATION

241 Présence de prêtres pour les confessions individuelles

2411 Lieu

2412 Rythme

2413 Nombre de confessions individuelles

242 Proposition de célébrations communautaires avec absolution individuelle

2421 paroissiales

2422 interparoissiales

2423 proportion de participation aux confessions

243 Confession des enfants et des jeunes autour de l'initiation chrétienne

2431 Lieu

2432 Rythme

2433 Nombre

#### 25 SACREMENT DES MALADES

251 Urgences

2511 Nombre

2512 Qualité

252 Relations avec la Pastorale de la Santé

253 Célébrations communautaires paroissiales

#### 26 MARIAGE

261 Nombre de mariages et période

262 Entretien pastoral et rythme

263 Lien avec le C.P.M.

264 Lien avec le Catéchuménat

#### 28 FUNERAILLES

281 Effort de rénovation : accueil et préparation

282 Evaluation de l'association de laïcs à cette pastorale

#### 29 AUTRES FORMES DE CULTE

291 Fêtes patronales 292 Culte marial 293 Pèlerinages 294 Autres

#### ANNEXE 2 (SUITE)

#### **DOYENNE NICE NORD**

#### ETAT DU SERVICE DU CULTE ET DU SACREMENT

#### 22 LA CONFIRMATION

221 des jeunes 2211 Combien ? 2212 Evaluation de la pratique actuelle 2213 Tendances

222 des adultes
2221 Combien ?
2222 Préparation avec le catéchuménat
2223 Célébration
2224 Tendances

#### 27 ORDRE

271 Appel au presbytérat 272 Appel au diaconat 273 Pastorale des vocations 274 Lien avec les séminaristes

### EVALUATION DE L'ORGANISATION DES PAROISSES ET DES DOYENNES

#### 31 CONSEILS PAROISSIAUX ET E.A.P.

Evaluation de leur existence et de leur mission

#### 310 Paroisse Notre Dame de Cimiez

- 311 Paroisse Notre Dame du Vallon des Fleurs
- 312 Paroisse St Barthélémy
- 313 Paroisse St François d'Assise
- 314 Paroisse St Jean L'Evangéliste
- 315 Paroisse St Pancrace
- 316 Paroisse St Paul
- 317 Paroisse St Sauveur
- 318 Paroisse Ste Jeanne d'Arc
- 319 Paroisse Falicon

#### ANNEXE 3 (SUITE)

## EVALUATION DE L'ORGANISATION DES PAROISSES ET DES DOYENNES

#### **DOYENNE NICE-NORD**

#### 32 Réalisations

- ce qui a eu lieu depuis une dizaine d'années
- ce qui existe comme institution ou tradition

#### 33 Réalisation inter-paroissiales

#### 34 Evaluation des figures nouvelles (s'il y en a)

- curés in solidum pour plusieurs paroisses
- curé et équipe sacerdotale pour plusieurs paroisses
- E.A.P. avec modérateur

#### 35 Pastorale des jeunes

- Quels essais ont été tentés au niveau du doyenné selon les orientations du Conseil presbytéral ?

#### **COMMUNICATION ET FORMATION**

#### **DOYENNE NICE NORD**

- 41 Comment les diverses communautés chrétiennes communiquent entre elles à l'intérieur du doyenné?
- 42 Comment les diverses communautés chrétiennes réagissent ?

421 aux évènements locaux

422 aux impulsions diocésaines

423 aux impulsions de l'Eglise universelle

- 43 Qu'est-ce qui est proposé aux chrétiens pour leur formation ?
- 44 Comment les communautés chrétiennes se donnent-elles à voir ?
  - accueil
  - manifestation publique
  - journaux

## GRILLE ANNEXE 1 DESCRIPTION DES LIEUX D'EGLISE

11 PAROISSE

Nature Nbre/participants Organisme	Activités communautaires	Activ
	Rythme	Rythme

s	Activités catéchétiques Enfants	CE1 et CE2	Rythme Nbre/enfants Nbre/catéch. Rythme Nbre/enfants Nbre/catéch. Nature Rythme Nbre/participants	
1000	Activités catéchétiques Enfants	CE1 et CE2	Nbre/enfants Nbre/catéch.	

Présence et influence sur le quartier	Salles de réunior	union	Personnel		America continuido	oitác
			TOTAL TOTAL		שבחורי שבח	VILLES
	Nature	Nombre	Nature	Nombre	Nature	Nombre
						10111011
				TOTAL STATE OF THE PARTY OF THE		

12 CHAPELLES

Ser	Services	Enti	ntretien	elami	plantation
Qui ?	Comment?	Qui ?	Comment ?	Tradition locale	Influence s/ouartier

13 COMMUNAUTES RELIGIEUSES (Hommes et Femmes)

Nom de la communauté	Activités propres	Présence/Influence s/place	Liens a/ paroisse/dovenné	Avenir prévisible
				AND THE PROPERTY OF THE PARTY O

14 ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Liens a/clergé et fidèles paroisse/dovenné			
Oui assure l'aumônerie ?			
 Nom de l'Etablissement			

15 AUMONERIE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

om de l'Etablissement	Qui assure l'aumônerie des collèges et lycées ?	Liens a/elergé et fidèles paroisse/doyenné

16 PASTORALE DE LA SANTE

Liens entre les paroisses et le diocèse				
Aumônerie des hópitaux et des cliniques				
Aumônerie des maisons de retraite		2	*	
Visite des malades				

17 MOUVEMENTS CATHOLIQUES IMPLANTES

dultes	Spiritualité				
Adi	Action catholique				
Jennes	Mouvements éducatifs				
Jeur	Action catholique et spiritualité		3	•	

18 ANTENNES DE SERVICE DIOCESAIN

di comingo ima canto com la montaciona	
du service impignie sur la paroisse	Kayonnement pastoral

19 AUTRES LIEUX D'EGLISE DANS LE DOYENNE

Nom do lien d'Eolice	A stimilar management	
TOTAL DE LEGION	Activities propres	Kayonnement paroissial

## **GRILLE ANNEXE 2**

# ETAT DU SERVICE DU CULTE ET DU SACREMENT

21 BAPTEME

Enfants en âge scolaire	Pratique : quels tynes de préparation ?	· manufact on and for annual contract of				
Enfants en	Combien ?					
	Age					
	Avenir					
	Comment?					
Petits enfants	Quand ?					
	Où?					
	Combien ?					

22 CONFIRMATION

		_	_	_	_	_	_	_	_	_	_
		Tendances									
		Célébration				A					
7 1 7	Adulles	Tendances Combien? Préparation avec le catéchuménat									
Designation of the Control of the Co		Combien ?									
		Tendances									
Jeimes		Combien ? Evaluation de la pratique actuelle									
		Combien ?									

23 EUCHARISTIE

	_	_	_	_	1		issiales					
e foi	Rapport paroisse/doyenné						Messes dominicales hors églises paro					
Profession de foi	Place accordée par ceux qui la pratiquent					Messes dominicales	Améliora				×	
mmunions	% de continuité						Ententes horaires					
Premieres communions	Combien ?						Assistance					
The second second	0						Nombre					

STREET, STREET	COLUMN SACIONA CONTRACTOR COMMENT	N factorial and deposition					
		Messes en semaine		Culte du Saint Sacrement	t Sacrement	Port de la commi	mion aux malades
A la demande	Funérailles	En lien a/rencontres de groupe	En lien a/rencontres de groupe A partir/ lieu célébration prêtre Proposition Tradition	Proposition	Tradition	En lien / paroisse	En lien / paroisse   Lien a/Pastorale/Santé

24 RECONCILIATION

_	_	_	_	_	_	_	_	_	_
des jeunes	Nombre								
Confession des enfants et des jeunes	Rythme								
Confession	Lieu								
ution individuelle	Inter-paroissiales % part.confessions								
Célébrations communautaires a/absolution individuelle	Inter-paroissiales								
Célébrations con	Paroissiales								
uelles	Nombre								
Confessions individuelles	Rythme								
Confe	Lieu								

25 SACREMENT DES MALADES

Relations avec la Pastorale de la Santé Célébrations communautaires paroissiales	9		
Urgences	Qualité		
	Nombre		

26 MARIAGE

Mariages	Rythme Lien avec le C.P.M. Lien avec le catéchuménat	$\overline{}$		
	Entretien pastoral			
THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T	Période			
THE PERSON NAMED IN	Nombre			

27 ORDRE

	Appel au presbytérat	Appel au diaconat	Pastorale des vocations	Lien avec les séminaristes
28 FUNERAILLES	ES	4		
,				
		Funérailles	ailles	
	Accueil	Préparation		Evaluation de l'association de laïcs
_				
29 AUTRES FO	29 AUTRES FORMES DE CULTE			

### **GRILLE ANNEXE 3**

# **EVALUATION DE L'ORGANISATION DES PAROISSES ET DES DOYENNES**

31 CONSEILS PAROISSIAUX ET E.A.P.

	l so											1
	Réalisations/Réflexions						v.					
Equipe d'animation pastorale	Nombre de rencontres											
	Date de mise en route											
Conseils paroissiaux	Thème retenu pour chacun des conseils *											
	Nombre											
	Date	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	9661	1997

\* L'évaluation de l'existence et de la mission des conseils paroissiaux sera réalisée sur feuille blanche à joindre à la grille.

32 REALISATIONS
33 REALISATION INTER-PAROISSIALES

Interparoissiales Institution ou tradition locale 1987 à 1997

34 EVALUATION DES FIGURES NOUVELLES 35 PASTORALE DES JEUNES

Pastorale des Jennes	Conclusions			
Pastorale	Réalisations			
THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T	E.A.P. avec modérateur			
Evaluation des figures nouvelles	Curé et équipe sacerdotale			
	Curés in solidum			

### **Episcopat Mgr Saint-Macary**

L'Église de Nice : les chômeurs, les exclus, les pauvres

### Les Causes de détresse

### CHOMAGE

(Etude portant sur 1.792 dossiers)

- 1.033 cas rencontrés dans nos permanences du département.
- 759 présentés principalement par nos partenaires sociaux à la Commission sociale de la Délégation.
- Au "Tremplin", centre d'accueil jeunes de Nice, 647 jeunes accueillis en 1987, dont 324 (50%!) en situation de chômage.
- Au "Relais", centre jeunes de Cannes, 156 reçus pour la première fois dont 135 (86%!) frappés par cette triste et inquiétante réalité.

### SOLITUDE

312 cas dont 90 inconnus auparavant dénombrés uniquement par le réseau et le service pour personnes âgées de Nice qui, à lui seul, enregistrait, sur 58 nouveaux, 38 situations de solitude absolue!

### **LES EXCLUS**

Sortant de prison : 192 cas 110 en réseau, 33 au "Relais", 49 au "Tremplin".

### MANQUE DE QUALIFICATION

Sur 1.007 dossiers étudiés par la Commission sociale :

Ouvriers sans qualification ..... 723

Avec qualification ...... 284

Parmi les jeunes

du "Tremplin", sur 647, 50% n'ont pas de métier;

du "Relais", sur 200, on atteint les 80 % !

### Les Chiffres et le Cœur

### Le SECOURS CATHOLIQUE

### a été déclaré

### Grande cause nationale 88

- Pour : Lutter contre les pauvretés
  - Créer des solidarités nouvelles

La Délégation des Alpes-Maritimes parle chiffres grâce au cœur des bénévoles, donateurs et salariés :

## CAS DE PAUVRETE 9.196 en 1987 Hommes seuls 3.610 30 / 40 ans 2.155 Familles en difficultés 3.271 40 / 60 ans 3.134 Femmes seules 2.315 NATIONALITE CATEGORIE D'AGES 18 / 30 ans 3.306 30 / 40 ans 2.155 40 / 60 ans 3.134 + 60 ans 601

### 8.319 situations recensées

### Français 5.476 C.E.E. 1.383 Afrique du Nord 894 Afrique noire 402 Autres 164

(UN CONSTAT : Contrairement aux idées reçues et discours xénophobes, les étrangers ne représentent pas une majorité dans ces statistiques, notamment en ce qui concerne nos frères du Maghreb.)

### Sur 4.498

(excepté l'Accueil central de Nice Jean-Rodhain)

Résidents dans le privé	2.449
	1.352
Résidents H.L.M	487
Divers	
Hôtel meublé	. 61
Centre hébergement	. 34

1992	Décembre 1992	Décembre 1988
Taux d'emploi départemental (pourcentage de personnes actives dans la population totale de 15 ans et plus	35,13 %	34,87 %
Taux de chômage	11%	10,4 %
Nombre total de demandeurs d'empl dont hommes : dont femmes : dont moins de 25 ans : dont 25 à 49 ans : dont plus de 50 ans : dont CLD (chômeurs de longue durée	55,1 % 44,9 % 18,8 % <b>63,5 %</b>	43 153 51,40 % 48,59 % 22,49 % 58,55 % 18,86 % 16,2 %

(en moyenne 276 jours pour retrouver un emploi)

Principaux secteurs d'activité ayant un solde d'emploi positif (92-91):

- Services non marchands + 1865

- Parachimie, industrie pharmaceutique + 168 - Télécommunications et postes + 164

### d'emploi négatif : — 891

Principaux secteurs d'activité ayant un solde
- Bâtiment, Génie civil et agricole
- Services marchands rendus aux entreprises
- Agriculture - Sylviculture - Pêche 484

Les demandes d'emploi se répartissent de façon inégale sur le territoire des Alpes-Maritimes. La zone d'emploi de Nice regroupe 57 % des demandes, suivie par la zone de Cannes-Antibes (38 %) et de Menton (4,8 %).

D'une année à l'autre, la plus forte progression du nombre des chômeurs est enregistrée dans la zone d'emploi de Cannes-Antibes.

En septembre 1993, la Chambre de commerce et d'industrie Nice-Côte d'Azur modifiait ces données par la note suivante publiée par le journal *Nice-Matin* du 27 septembre 1993, sous le titre « **Détérioration de l'emploi** ».

En mai, le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 3,7 % par rapport à avril, matérialisant la création d'emplois saisonniers, traditionnelle en cette période.

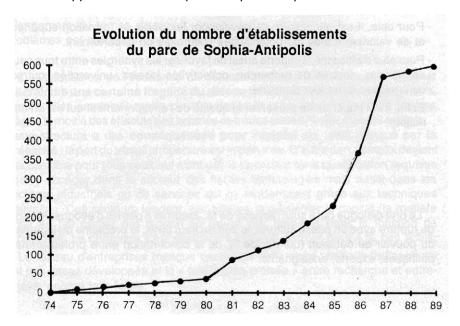
Ce mouvement, qui s'est poursuivi, mais avec moins d'ampleur en juin, ne s'est pas confirmé en juillet, où l'on note l'amorce d'une recrudescence du chômage (+ 1,5 % d'un mois sur l'autre).

Cette année, le creux saisonnier a donc été moins marqué que les années précédentes et n'a même pas permis la stabilisation du chômage, qui con-tinue de croître par rapport à l'année précédente (+ 11,2 % en ivillet).

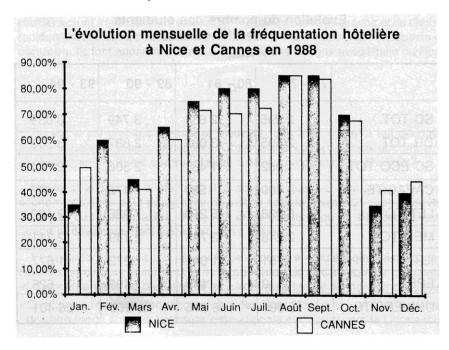
Le taux de chômage continue de progresser: 11,6 % en avril, 12,6 % en juillet, soit une augmentation de 1 point en 3 mois, malgré l'activité estivale. La dégradation de l'emploi dans les Alpes-Maritimes est donc sévère, s'accentuant plus rapidement qu'en moyenne nationale. Le taux de chômage (12,6%) est en effet, désormais, nettement supérieur au taux national (11,7%).

La rentrée de septembre/octobre, avec les inscriptions habituelles des jeunes à l'A.N.P.E., risque d'alourdir encore davantage ces statistiques d'ici à la fin de l'année.

### Le développement économique de Sophia Antipolis



### L'hôtellerie dans les Alpes-Maritimes



### Evolution du nombre des étudiants à l'université de Nice

	73 - 74	80 - 81	89 - 90	93 - 94
SC TOT	2 295	2 634	3 749	6 039
DR TOT	2 505	3 082	2 887	3 530
SC ECO TOT	1 082	1 467	2 306	2 744
CAPACITE	480	589	472	472
LET TOT	6 026	5 269	7 026	9 102
MED TOT	2 248	2 743	2 149	2 311
IUT .	751	1 042	1 272	1 677
EPS	0	149	495	526
UNIVERSITE	15 387	16 975	20 356	26 401

### LES MODIFICATIONS STATUTAIRES DU CONSEIL PRESBYTERAL

	1963	1975	1984	1991	1994
Durée du mandat		3 ans	5 ans		
Prêtres désignés		délégués diocésains	les vicaires généraux et épiscopaux, le chancelier, l'official, l'économe (s'il est prêtre), le responsable des vocations, le responsable des communautés religieuses, des délégués diocésains		Nommés librement par l'évêque à titre complémentaire.

	1963	1975	1984	1991	1994
Élections		Sont électeurs, les prêtres séculiers incardinés au diocèse avec ministère dans le diocèse	les religieux- prêtres exerçant un ministère effectif dans le diocèse		
		un vote par collège et un vote par unité pastorale	trois votes maximums par collège et par prêtre ou trois votes maximum par unité pastorale et par prêtre  Pas de cumul de deux mandats électifs		Il est possible à tout prêtre d'être membre du Conseil presbytéral à plusieurs titres.
Mission du Conseil presbytéral			L'évêque procède aux nominations du Collège des consulteurs		Absence d'indication de la personne qui nomme le Collège des consulteurs
			Le Conseil épiscopal est constitué de membres nommés par l'évêque et de quatre membres élus par le Conseil		L'évêque peut appeler au Conseil épiscopal le secrétaire du Conseil presbytéral
			presbytéral		Un membre du Bureau du Conseil presbytéral siégera au Conseil pastoral diocésain

	1963	1975	1984	1991	1994
Composition			Évêque titulaire, évêque auxiliaire et prêtres élus représentant une unité pastorale, un secteur sociologique ou un collège		L'évêque titulaire et l'évêque auxiliaire ne sont pas mentionnés. Prêtres élus comme représentants d'un service paroissial, diocésain ou des mouvements
Principes			L'archevêque est consulté par l'évêque diocésain pour dissolution du Conseil presbytéral		Le métropolitain est consulté par l'évêque diocésain pour dissolution du Conseil presbytéral
Prêtres élus			37 personnes		19 membres (10 pour les services diocésains et 9 pour les aumôneries)
Prêtres membres de droit					Les vicaires généraux et épiscopaux et les doyens
Départ d'un membre élu			Il est procédé à de nouvelles élections		Le suppléant le remplace.
Mode de scrutin			Élections en unités pastorales		Élections dans les doyennés
			Élections dans les secteurs sociologiques ou les collèges		Élections dans les divers collèges
					Aucune précision

	1963	1975	1984	1991	1994
Absence au Conseil presbytéral					Démission de la part de l'élu
Composition du Bureau			5 membres dont 4 nommés par l'évêque		5 membres dont 4 élus par le Conseil presbytéral
Rôle du Bureau			Choix du prêtre représentant le Conseil presbytéral au sein de l'Assemblée régionale évêques-prêtres et désignation du prêtre qui représente les Conseils presbytéraux de la région "apostolique" dans l'équipe nationale		
Durée des sessions du Bureau			2 à 3 journées		La durée est fixée par l'évêque, en accord avec le Bureau.
Ordre du jour des sessions du Bureau			L'évêque fixe les sujets		
Documents préparatoires à la session du Bureau			un mois avant la session		Lien du Conseil Presbytéral avec le presbyterium

	1963	1975	1984	1991	1994
Lien du Conseil Presbytéral avec le presbyterium			Les délégués des unités pastorales assurent ce rôle		La consultation des mandants sur les sujets mis à l'ordre du jour est faite par les membres du Conseil
			Les délégués des collèges choisissent le moyen le mieux adapté pour la consultation sur les sujets à l'ordre du jour		presbytéral  Les membres du  Conseil  Presbytéral

### MISE EN ROUTE «DIOCÈSE 2000» 1984-1997

## TABLEAU DE CHRONOLOGIE COMPARÉE

ANNÉE	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
198/	15 mars	Création du Conseil des consulteurs		
1	20 avril	Modifications des statuts du conseil presbytéral		
	30 avril	Mgr Mouisset devient évêque émérite de Nice		
	1 <sup>ER</sup> septembre	Modifications de la réorganisation des zones et des secteurs en unités pastorales		
1985	10-11 juin			
	25 novembre-8 décembre		2 <sup>ème</sup> Assemblée générale extraordinaire "Le vingtième anniversaire de la conclusion du Concile Vatican II"	
1986				Promulgation du rituel sur le baptême
		Mise en place de l'économe diocésain et du Conseil économique		
	21 novembre	Constitution d'une Commission du Clergé		

ANNÉ	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1987	9 janvier	Règlement diocésain pour le Conseil pastoral paroissial et le conseil économique paroissial		
	25 mars	Lettre évêque aux prêtres «Prêtres et laïcs dans l'Église de Nice, demain»		
		8 chantiers prioritaires proposés par le Conseil presbytéral : Mission des laïcs, Les		
	15-16-18 juin	prêtres, les jeunes, l'accueil, la population des Alpes-Maritimes, travailler ensemble.		
		les médias, la mission		
	3-29 août	Fin du «Mois sacerdotal»		
		Mgr Saint-Macary suggère la création d'une		
	4 septembre	commission Sages ad casum, organisme		
		diocésain de recours prêtres et laïcs		
		Conseils paroissiaux (à titre définitif)		
		Modification curie diocésaine		
		Réorganisation des officialités au niveau de		
		la région apostolique		
	3-29 octobre		Le Synode des évêques : L'apport des églises locales	
			7ème Assemblée générale ordinaire	
	1ª au 30 octobre		«La vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le Monde»	
		Conseil économique paroissial obligatoire		
		dans toutes les paroisses du diocèse		
	Septembre-décembre	Mgr Saint-Macary rencontre les bureaux des Mouvements		

ANNÉ	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1988	29 avril	Constitution comité diocésain diaconat		
	Contembre octobre	Chaque équipe «chantier» (Prêtres, Laïcs, Travailler ensemble, Jeunes, Accueil)		
	achiellible-octoble	élabore des textes d'orientation à		
		Étude, débat et amendements des textes		
		d'orientation dans toutes les instances		
	Octobre-novembre	paroissiales et diocésaines ainsi que par les		
		bureaux et comités diocésains des		
		Mouvements.		
	15 novembre	Mise au point des textes définitifs lors d'une		
		rencontre inter-chantlers		
		Vote des orientations proposées par le		
		Conseil presbytéral et soumis à l'évêque		
		sous la forme de cinq documents : Une		
	15 décembre	église accueillante, La mission spécifique		
		des laïcs, Au service de la mission, des		
		prêtres ; l'Église et les jeunes, Le travail en		
		commun.		
1989				Assemblée plénière de Lourdes :
				la paroisse
	15 juin	«15 juin 1989 : Orientations pastorales pour l'avenir du diocèse de Nice»		
	15 juin	Orientations pastorales: 14 doyennés		
		Conseil diocésain pour les affaires		
		économiques		
	13 octobre	Orientations pastorales «Église et		
	10000	personnes handicapées»		

ANN	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1990	7-8-10 janvier	Session pastorale diocésaine prêtres, diacres (religieuses et laïcs sur inscription) en présence d'organismes régionaux «Présent et avenir de l'Église de Nice»		
				Approbation du catéchisme pour les adultes
	1 <sup>er</sup> février	Ordonnance pour la confirmation		
	1 <sup>er</sup> février	Orientations pastorales sur le dimanche		
	1 <sup>er</sup> février	Nouveau décret sur l'indemnité forfaitaire de célébration		6
	21 juin	Statuts du Conseil pastoral diocésain		
	29 juin	Réunion constitutive du Conseil pastoral diocésain		
	13 juillet	Ouverture année «Propédeutique»		
	1 <sup>er</sup> septembre	Nouveau parcours catéchétique		
	30 septembre-28		8 <sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire	
	octobre		«La formation des prêtres dans les circonstances actuelles»	
				Assemblée plénière de Lourdes :
				la paroisse
	9-10-12 décembre	Orientations pour les sanctuaires diocésains		
				Promulgation de normes
				concernant le catéchuménat
				Sondage sur les Français et
				l'Église
				Le point sur les synodes
				diocésains

ANNI	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1991	9-10-12 décembre	Orientations pastorales «Les migrants catholiques»		
	12 décembre	Modifications des statuts du conseil presbytéral		
		Intervenants de spécialistes pour la Formation permanente		
	28 novembre-14 décembre		1ère assemblée spéciale pour l'Europe "Pour que nous soyons des témoins du Christ qui nous a libérés"	
1992				«Lettre aux évêques de l'Église catholique sur certains aspects de l'Église comprise comme communion»
	1 <sup>er</sup> janvier	Application du nouveau plan comptable, du nouveau règlement pour les affaires économiques et du nouveau règlement sur l'organisation financière du diocèse de Nice		
		Modifications statuts du conseil pastoral diocésain		
	4 septembre	Réduction de 14 à 12 doyennés		
	5 octobre	Réflexion Campagne Eglises nouvelles		

	ŕ. (n. a.t.	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1	MAGISTÈBE	ÉGLISE DE ERANCE
ANN	ANNEE/DATE	DIOCESE DE MICE	WAGISTENE	בינון
1993		Orientations pastorales du Conseil pastoral paroissial		
		Réflexion Campagne Églises nouvelles (suite 1992)		
	mai	Modifications du statut du prêtre à la retraite		
	mai			Documents Épiscopat : La Paroisse
	4 juin	Décès de Mgr Mouisset		
	5 novembre	Équipe animatrice de doyenné pour la Pastorale des Jeunes		
1994		Réflexions sur 6 nouveaux chantiers : Lutte		
1		contre le chômage, Promotion de la famille,		
		Animation paroissiale, Formation des		
		prêtres et des laïcs, Pastorale des jeunes		
	5 mai	Campagne Églises nouvelles Aboutissement réflexion 1992 et 1993		
	6 mai	Ordonnance pour les «Offices confiés à des laïcs»		
	30 juin	Office de Catéchiste-relais		
	C		9ème Assemblée générale ordinaire	
	2-9 octobre		«La vie consacrée et sa mission	
			dans l'Église et dans le monde»	
	3 octobre	Ordonnance pour les A.D.A.P.		

ANNÉ	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1994		Constitution du Conseil du Syndicat ecclésiastique. Union sacerdotale. Période 1994-2000.		
		Modifications des statuts du conseil presbytéral		
	décembre			Documents Épiscopat : État des lieux des synodes diocésains en France
	23 décembre	Modifications des statuts du Conseil des consulteurs		
1995	6 juin	Réunion des délégués des Conseils pastoraux du diocèse. Actes de la rencontre des Conseils paroissiaux.		
		Publication «Devenez bâtisseurs d'Église - Paroisse – Conseil paroissial – Équipe d'animation paroissiale»		
		Mise en place d'un groupe de recherche doctrinale et pastorale		
		Mise en place d'un conseil de discernement pour les laïcs chargés d'un office		
1996				Lettre des évêques aux catholiques de France. Proposer la foi dans la société actuelle.
		Rencontre diocésaine de prêtres		
		DEUG Théologie		

ANN	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1997	Fin septembre	Le texte «Diocèse 2000» est remis aux responsables de service et doyens		
	14 novembre	Communiqué officiel «Diocèse 2000»		
		Mgr Saint-Macary quitte le diocèse de Nice		
		Début de la vacance du siège épiscopal de		
		Nice		
	18 novembre			Mgr Bodin «Le réaménagement
				des paroisses»
		L'opération «Diocèse 2000» est prise en		
	2000 mpso	charge par l'administration diocésaine		
	مودواناتها و	Mise en œuvre de la première phase du		
		dossier : l'état des lieux		

**Episcopat Mgr Bonfils** 

### Diocèse 2000 : comité diocésain de pilotage

Mgr Jean Bonfils constitue ainsi ce comité diocésain : Mmes Christiane Andlauer et Geneviève Cornillon, PP. Jean-Louis Balsa, Bernard Barsi, Norbert Turini et Bernard Veïsse, M. Jean-Pierre Vestri.

Le conseil s'empare de l'ensemble des rapports de doyenné remis à Mgr l'évêque le 4 octobre 1998. Pour approfondir sa connaissance de l'ensemble diocésain et avancer dans l'élaboration des « instrumenta laboris », le conseil procédera à diverses auditions : services, mouvements et d'abord paroisses, dans une première réflexion sur « l'interparoissial ».

LES NOUVELLES religieuses

5

Nº 87 - 5 MARS 1999



Sur la scène du palais Europa, l'équipe de pilotage commente le document de travail.

LES NOUVELLES religieuses



Nº 101 - 8 OCT. 1999

### LES MODIFICATIONS DES CALENDRIERS

Projet initial 1997	Novembre 1998	Décembre 1998	Avril 1999
Cellule de base	Équipe diocésaine de pilotage	Équipe diocésaine de pilotage	
État des lieux supposé réalisé par le Conseil épiscopal	Document de travail réalisé par l'Équipe diocésaine de pilotage		
Services diocésains et aux Conseils paroissiaux	Délégués des Conseils Pastoraux, des Mouvements, des Services diocésains et des cellules de base dans chaque doyenné	Réflexion des Conseils pastoraux en doyenné et Réflexion des Mouvements et Services au niveau local ou diocésain	
La cellule de base recueille les réactions des Services diocésains et des Conseils paroissiaux et les transmet aux doyens	Travail de réflexion en Conseils paroissiaux, Mouvements et Services avec compte-rendu adressé aux doyens et retravaillé en cellule de base	Synthèse de la réflexion des Conseils pastoraux réalisée par la cellule de base dans chaque doyenné et remise au doyen; Pour les Services et Mouvements, la synthèse des propositions et des réflexions est assurée par le responsable diocésain de chaque service et mouvement.	+ présentation des propositions des Conseils paroissiaux lors de douze journées de doyenné
Synthèse réalisée par l'Équipe épiscopale	Synthèse faite par l'Équipe diocésaine de pilotage	Travail remis à l'équipe diocésaine de pilotage	
	Rassemblement festif avec participation d'intervenants extérieurs		

## LE DÉROULEMENT DE «DIOCÈSE 2000» 1998-2000

## TABLEAU DE CHRONOLOGIE COMPARÉE

AN	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1998	été	Chaque doyen remet l'état des lieux de son doyenné à l'évêché		
	28 août	Fin de la vacance du siège épiscopal Mgr Bonfils est nommé évêque de Nice		
	4 octobre	Installation de Mgr Bonfils à Nice Remise de l'état des lieux de 11 doyennés du diocèse		
	4 octobre	Mgr Bonfils donne mission au Conseil presbytéral d'élaborer un projet de nouvelle loi électorale au vu des élections de l'automne 1999		
	1 <sup>er</sup> au 23 octobre		Zème Assemblée spéciale pour l'Europe «Jésus-Christ vivant dans son Église, source d'espérance pour l'Europe»	
	23 octobre	Le conseil pastoral diocésain présente à Mgr Bonfils des suggestions d'orientations sur le diaconat		
	novembre			Documents Épiscopat Aménagement des territoires et réforme des collectivités

AN	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1998	4 au 10 novembre			Assemblée plénière des évêques de Lourdes: la coopération missionnaire, la catéchèse, le catéchuménat, le dialogue catholiques-musulmans, l'apostolat des laïcs, le comité du Jubilé
	27 novembre	Rencontre de Mgr Bonfils avec les doyens		
	11 décembre	Mgr Bonfils nomme un délégué diocésain du Comité du Jubilé		
	12 décembre	Mgr Bonfils consulte le Conseil pastoral diocésain pour la première fois pour Diocèse 2000		
	21 décembre	Vœux de Noël de Mgr Bonfils		
				Commission sociale des Évêques
				de France, Église et société face à
				l'aménagement du territoire

AN	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1999	15 janvier	Création du comité de pilotage «Diocèse 2000»		
		Relecture de l'État des lieux de tous les doyennés par le Comité de pilotage		
	18 février	Le comité de pilotage procède à des auditions sur l'interparoissialité auprès de curés de paroisses		
	27 février	Seconde réunion de Mgr Bonfils avec le conseil pastoral diocésain Réflexion sur les trois critères : proximité, évangélisation et coresponsabilité		
	27 février	Colloque région apostolique «Église et société face aux projets d'aménagement du territoire et à leurs enjeux économiques, sociaux, culturels		
				Assemblée plénière des évêques de Lourdes Vers le jubilé : quatre jours communs évêques, prêtres, diacres ; l'apostolat des laïcs
	15 mars	Seconde réunion pour auditions sur l'interparoissialité avec les curés de paroisses		
	18 mars	Troisième réunion pour les auditions sur l'interparoissialité avec les E.A.P. et les modérateurs de deux équipes paroissiales		
	24 mars	Quatrième réunion pour auditions sur l'interparoissialité (services et aumôneries)		

AN	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1999		Début de rédaction du document de travail «Diocèse 2000»par le Comité de pilotage		
		Mgr Bonfils présente la réflexion avec le Conseil Pastoral diocésain dans une		
	4 avril	plaquette de travail «Libres propos pour «Diocèse 2000»		
		Durant «Diocèse 2000», tous les prêtres		
	28 mai	nommés comme curés seront		
		canoniquement des administrateurs paroissiaux		
		Le vicaire général rencontre Mgr Bodin,		
		secrétaire général adjoint e la Conférence		
	31 mai	des évêques de France, chargé des questions		
		pastorales intervenant à la rencontre		
		diocésaine du 25 septembre		
		3ème rencontre de Mgr Bonfils avec le Conseil		
	19 juin	pastoral diocésain Document de travail		
		«Libres propos pour Diocèse 2000»		
	4000	Projet de rencontres intercommunales du		
	septembre	moyen pays et du haut pays		
		Mgr Bonfils donne des orientations dans		
	25 septembre	l'introduction et dans l'avant-propos du		
		document de travail		

MAGISTÈRE ÉGLISE DE FRANCE							
DIOCÈSE DE NICE	Journée diocésaine pour la présentation du document de travail «Diocèse 2000» aux délégués des conseils paroissiaux, mouvements, services diocésains et cellules de base Avec la participation du comité du Jubilé pour l'animation spirituelle et la coordination Avec la participation du Père Gaston Piétri remplaçant Mgr Yvon Bodin, absent pour maladie Mgr Bonfils remet la 1º partie de la Lettre pastorale prévue en cinq étapes.	Projet de mise en place d'une commission diocésaine de suivi Diocèse 2000	Consultations sur l'interparoissialité auprès des services et des mouvements	Début de la réflexion en conseils paroissiaux et services diocésains du document de	travail «Diocèse 2000»	travail «Diocèse 2000»  Décision de Mgr Bonfils quant à la forme et aux modalités de la rencontre diocésaine	travail «Diocese 2000»  Décision de Mgr Bonfils quant à la forme et aux modalités de la rencontre diocésaine  Le rédacteur de la revue <i>Les Nouvelles Religieuses</i> présente au comité de pilotage un dossier «Diocèse 2000 et Grand Jubilé,
ANNÉE/DATE	25 septembre	29 septembre	Octobre	Octobre		1 <sup>er</sup> octobre	1 <sup>er</sup> octobre 27 octobre
A	1999						

AR	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
1999	26 novembre	Rencontre des Mouvements d'action catholique spécialisée		
	7 décembre	Conférence de presse d'un vicaire général avec participation des radios et un temps d'antenne sur une chaîne télévisée avec pour thème «Jubilé, JMJ et Diocèse 2000»		
	12 décembre	Début des rencontres de journée par doyenné – synthèse des réflexions en conseils paroissiaux, E.A.P. et cellule de base doyenné Projets cibles de regroupements de paroisses proposés en fin de rencontre		
2000	janvier		Le vicaire général rencontre Mgr Bodin pour échange d'expériences des autres diocèses	
	8 janvier	La rencontre avec 35 groupes de prière du Renouveau charismatique		
	11 janvier	La rencontre des Mouvements		
	19 janvier	La rencontre des responsables de sanctuaires avec pour réflexion «Le regroupement des paroisses et sanctuaires»		
	27 janvier	La rencontre des agents de pastorale scolaire et les catéchistes des écoles catholiques		
	28 janvier	La rencontre de Mgr Bonfils et vicaires généraux avec les maires et les conseillers généraux des Alpes-Maritimes		
	29 janvier	Le Conseil pastoral réfléchit sur le chapitre VI du document de travail «Vers une nouvelle vie diocésaine»		

AN	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
2000		Réflexion adressée par le comité de pilotage aux doyens quant aux enjeux de l'évangélisation et de la mission dans le doyenné dans le cadre des modifications de structures des paroisses et du doyenné		
	février 2 mars	Début du travail de synthèse des réflexions de doyennés par le comité de pilotage La rencontre avec un groupe de jeunes		
	3 mars	La rencontre des services diocésains		
	20 mars	Le délégué diocésain du Comité du Jubilé crée un comité «Octobre 2000» pour la seule préparation de la journée du 22 octobre 2000		
,	10 avril	Lettre de la coordination diocésaine de la formation permanente pour un pré-projet de formation dans le cadre du suivi de la mise en place de Diocèse 2000		
	27 avril 1 <sup>er</sup> juin	La rencontre avec les jeunes—dossier jeunes- La rencontre avec les communautés		
	12 juin	Texte d'orientation rédigé par le comité de pilotage soumis à la rencontre des conseils diocésains et à l'équipe coordinatrice de la Pastorale des Jeunes		
	12 juin	Lettre pastorale sur l'évangélisation en cinq étapes de Mgr Bonfils		
	13 juin	Dernière rencontre en journée doyenné		
	6 septembre	Seconde rencontre Diocèse 2000 avec les responsables de sanctuaires		

AN	ANNÉE/DATE	DIOCÈSE DE NICE	MAGISTÈRE	ÉGLISE DE FRANCE
2000	10 septembre	Le document final «La Charte de l'évangélisation» est remis à Mgr Bonfils		
	12 septembre	La déclaration interreligieuse		
		La rencontre de Mgr Bonfils avec le conseil		
	15 septembre	presbytéral sur les projets de l'évêque et sur		
		ses orientations retenues		
		Le vicaire général, administrateur diocésain		
	400	durant la vacance du siège épiscopal de		
	a octobre	Nice, est ordonné évêque et nommé		
		archevêque de Monaco		
		Mgr Bonfils fait graver la médaille du diocèse		
		de Nice pour marquer l'année 2000 des seize		
	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	siècles de tradition chrétienne dans le		
	פ מכנמחו ב	diocèse de Nice et la proclamation de la		
		charte d'évangélisation pour les débuts du		
		troisième millénaire		
		La rencontre de Mgr Bonfils avec son		
		presbyterium et les diacres pour information		
	19 octobre	des décisions prises		
		200 exemplaires de la Charte		
		d'évangélisation distribués aux prêtres		

### PROCESSUS « DIOCÈSE 2000 » 1998/1999

### Conseil Pastoral Diocésain

remise de l'"Etat des lieux" à Mgr Bonfils le 4/10/1998 lors de la célébration d'installation

### Evêque -

### Comité de pilotage

Nomination du comité de pilotage 15/1/1999

4

consignes aux curés de travailler l'Instrumentum Laboris uniquement en conseils paroissiaux, la synthèse sera faite en journée doyenné 6

partage de lecture globale "Etat des lieux échange sur les dossiers lus par rapport aux critères : proximité, évangéliser, co-responsabilité définition des pistes de travail : auditions de 10 curés et représentants EAP/Modérateurs, mouvements, services, sanctuaires participation rédactionnelle de chaque membre du comité de pilotage montage du document par un membre du comité de pilotage lecture globale du document en comité puis avec l'Evêque (première harmonisation des orientations avec l'Evêque, 29 juin 1999 relecture en équipe (vicaire général/curé)

Rencontre doyens (10/9/99)

### Rencontre diocésaine 25/9/1999

6

Présentation avec diaporama de l'Instrumentum Laboris aux délégués des conseils paroissiaux, mouvements et services et du suivi de la réflexion en conseils paroissiaux

relecture finale par le rédacteur du journal diocésain Nouvelles Religieuses qui transmettra le document à l'Imprimeur

Conseils Paroissiaux, Mouvements, Sanctuaires et Services réflexion sur l'Instrumentum Laboris Journée doyenné Mouvements Sanctuaires Services (11/12/99 au 13/5/2000) 11 janvier 2000 3 mars 2000 19 janvier 2000 Synthèse Synthèse Synthèse Synthèse Comité de pilotage Conseils paroissiaux synthèse des réflexions en propositions de redécoupage conseils paroissiaux géographique pour chaque présentation des priorités doyenné diocésaines consignes du suivi de la réflexion intervention des responsables  ${\tt d'}$ aumônerie  ${\tt d'}$ enseignement public et catholique présents sur le Comité de pilotage secteur paroissial synthèse des priorités par thème Comité de pilotage + Evêque Conseils paroissiaux relecture de la synthèse des réflexion sur les propositions de priorités par thème redécoupage géographique et formulation d'une proposition à communiquer au doyen. Conseils diocésains + Délégués Coordination Pastorale des Jeunes + Rencontre doyenné Comité de Pilotage + échange en doyenné sur les propositions de découpage Evêque Echange, géographique des conseils paroissiaux et délibération Modifications, Suppressions et Priorités énoncées quant à la d'une proposition finale que le doyen transmettra à l'Evêque synthèse des priorités par thème Comité de pilotage +

Evêque + Comité Jubilé organisation pratique

de la journée du 22 octobre 2000

Comité de pilotage + Evêque

relecture de la Charte par thèmes critiques et modifications

Vicaires généraux relecture globale de la Charte

Evêque relecture définitive de la Charte et dernières modifications, suppressions, ajouts

### SCHÉMA DE COMMUNICATION DES ACTEURS « DIOCÈSE 2000 »

	Emetteur (s)	Récepteur (s)	Message	Référent	Canal	Code
1997/1998	(1)		g			
phase 1	évêque	/	dossier travail	Bureau	papier	Ecrit
phase 2	vic.généraux	doyens	dossier évêque	réunion doyens	réunion	Oral
phase 3	doyen	paroissiens	contact pers.	cellule de base	direct	Oral
phase 4	cellule de base	curés	grilles à remplir	Enquête	papier	Ecrit
phase 5	curés	cellule de base	retour grilles	Enquête	papier	Ecrit
phase 6	vic.gén.+ vic.ép.	comité pilotage	participation	création comité	direct	Oral
phase 7	comité pilotage	évêque	p/info et suivi	état des lieux	direct	gestes/ oral
1998/1999						
phase 1	comité pilotage	/	lecture	«état des lieux»	papier	Ecrit
phase 2	comité pilotage	curés/serv./mvts /aum/sanct.	interparoissialité	Auditions	réunion	Oral
phase 3	comité pilotage	/	rédaction	instrum.laboris	papier	Ecrit
phase 4	comité pilotage	dél. cons.par/ mvts et services	présentation	journée 25/9/99	réunion	oral/diapos
1999/2000						
phase 1	cons.par/doyenné	comité pilotage + évêque	synthèse en cons. paroissiaux	journée doyenné	réunion	oral/visuel
phase 2	comité pilotage	/	synthèse/thèmes	réunion comité pilotage	réunion	oral/écrit
phase 3	comité pilotage + évêque	conseils dioc. + dél. coord.past. des jeunes	réflexion sur les données synthèse doyennés p/thème	journée lundi de Pentecôte	réunion	oral/écrit
phase 4	comité de pilotage + évêque	/	rédaction charte + doc. annexes	réunion comité pilotage	réunion	oral/écrit
phase 5	vicaires généraux	évêque	relecture charte + doc. annexes	Charte	réunion	oral/écrit
phase 6	évêque	1	relecture charte + doc. annexes	Charte	bureau	Ecrit
phase 7	évêque	dél.cons.par./ serv/mvts/sanct. /ctés relig./ past. des jeunes/curés	promulgation des nouv. orientations diocésaines et fête du Jubilé	journée du 22 octobre 2000	réunion	oral/gestuel /visuel
2000/2001						
phase 1	évêque	curés	entretien/ paroisse nouvelle	Paroisses nouvelles	réunion	Oral
phase 2	évêque	curés	officialisation des paroisses nouvelles	Paroisses nouvelles	journée	oral/écrit
phase 3	évêque	curés	nomination curés et mise en route offic. paroisses			oral/écrit
2001/2002	évêque + vic.gén.	curés	visites pastorales			
2002/2003	évêque + vic.gén.	curés	visites pastorales			
2005 ?	évêque		évaluation de la restruct. parois. Diocèse 2000	Synode		

Source : Comptes-rendus du Comité de pilotage diocésain.

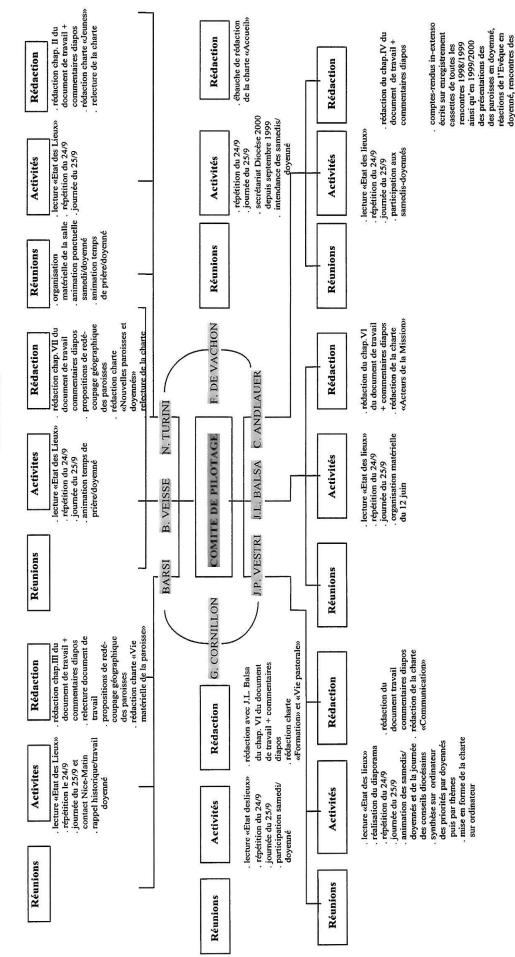
INTERVENANTS	TYPE DE TACHE REELLEMENT EFFECTUEE	PARTICIPANTS A L'ACTION	NATURE DE LA RELATION
Evêque	réalisation du dossier Diocèse 2000, nomination du comité de pilotage, participation aux rencontres du comité de pilotage (1 en 1998/1999 pour relecture document de travail et l'entecture des orientations et 2 avec le comité du Jubilé, relecture du document de travail, relecture finale des orientations, rédaction de l'introduction et des annexes de la Charte, réactions orales aux priorités d'évangélisation énoncées au cours des samedis/doyennés, réactions par rapport à Diocèse 2000 aux délégués des mouvements, des services et conseils diocésains, participation à l'introduction et à la conclusion des temps de prière/samedis doyennés, promulgation de la Charte missionnaire des Paroisses et de la constitution des paroisses	Comité de pilotage, doyens, conseils paroissiaux, mouvements et services, conseils diocésains comité du Jubilé	information, consignes, mise au point, réactions, prière, rédaction
Cellule de base *	*travail réalisé par le seul laic : conception des grilles de l'Etat des lieux qui sera diffusé aux doyens, soutien individuel (rencontres et téléphone) aux curés du doyenné, relances téléphoniques pour le retour des grilles complétées, enregistrement des données et mise en	doyen, curés, vicaire général**	planification, mise au point, communication écrite
Comité de pilotage	definite tinate de la fact de la fact.    Control   Control	Membres du Comité, Evêque, Doyens, Curés, Conseils Diocésains et Paroissiaux, mouvements, sanctuaires, services, Comité Jubilé, Rédacteur Nouvelles Religieuses, Service diocésain de la	aide personnelle, communication écrite et orale, réflexion, rédaction, organisation
Doyens	informations et consignes aux curés, échange en doyenné quant à la proposition finale de redécoupage géographique remise à l'Evêque	Evêque**, curés,	(0)
Doyenné	o et  A dans le contexte d  chèse des réflexions  sur la territorial	ables de s erie*	communication orale et information, réflexion et projets
Curés	enquête «Etat des lieux», réflexion Diocese 2000	Cellule de base, Doyens,	סדמדע

rencontres du comité Mise en forme Diocèse 2000 pour les archives de l'Evêché

sanctuaires et de quelques

mouvements, services,

TABLEAU N°



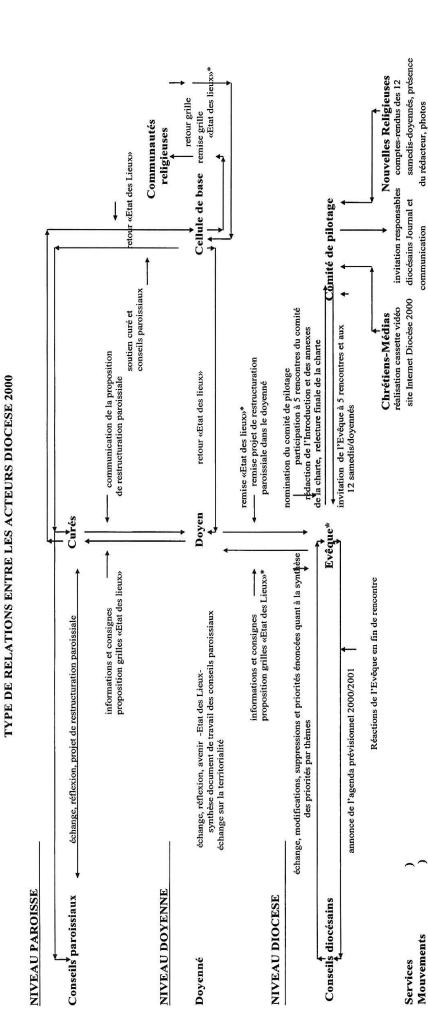


TABLEAU N°

\* vicaire général durant la vacance épiscopale

Communautés religieuses)

Sanctuaires

( Réflexion sur les priorités d'évangélisation en soirée ou journée spécifique

TABLEAU N°

QUI (REELLEMENT) DIT OU FAIT (REELLEMENT) QUOI (REELLEMENT) A QUI (REELLEMENT)

	Notice de le memore pilité	Niveau d'intervention	Moment d'intervention	Contenu de la participation	Destinataires
Acteurs mis en Jeu	Trature de la responsabilite	diocèse de Nice	Novembre 1997: dovens	dossier Diocèse 2000	Doyens
Evedue	+	Topographic Control of the Control o	1	"Etat des Lieux" : nlanifica-	"Etat des Lieux» - nlanifica- Curés Services Aumôneries.
1 doyen+1 cure+1 laïc	Cellule de base Nice-Inord	doyenne	Janvier a Septembre 1773,	tion réalisée en cellule de	Commingutés religieux (ses)
			deux iois en reuillon de	Holl realise on confine ac	deux jois en feunion de non realise en comme de la com
			cellule de base, le reste du	cellule de base, le reste du base ; réalisation des grilles,	Directeurs des Etablissements
			temps travail du laïc partagé	rencontres et soutien télépho-	temps travail du laïc partagé   rencontres et soutien télépho-   d'enseignement catholique puis
			entre son domicile et les	les nique, relances, enregistre- remise dossier	remise dossier complet au
			appels à soutien	ment des données et mise en vicaire général	vicaire général
			7.7	forme du dossier réalisé par	
				le laïc	
2 prâtres	Vicaires oénéraux	diocèse	doyenné	proposition des grilles Nice-	Doyens
z pard z				Nord et réception des dos-	
				siers complets	
laïos	Conseil Pastoral Diocésain	diocèse	célébration d'installation de remise des 11 états de lieux	remise des 11 états de lieux	Mgr Bonfils
Idios			Mgr Bonfils 4/10/98		
A prêtres + 4 laïcs	Comité de pilotage	diocèse	15/1/99 au 09/2001	1998/1999	Doyennés, curés, délégués des
Samuel Company				9 réunions en comité,	mouvements et services, sanctu-
				4 réunions comité/auditions,	aires, aumôneries, communautés
				1 journée colloque région	1 journée colloque région religieuses, Mgr Bodin, P. Piétri
				apostolique sur l'intercom-	apostolique sur l'intercom- rencontre des maires du moyen
				minalité -1 prêtre + 1 laïc-	et haut pays, P. Proual -
				1 réunion prêtre/Mar Bodin	Enisconat -Affaires pastorales-
				1999/2000	1
				2000/2001	
	D William Company	diocèse	10/9/99	consignes de participation de	Doyens
pretres	Doyens, vicanes Generaux, Evêque			l'Evêque pour le travail en	
				conseils paroissiaux,	
prêtres + laïcs	Comité de pilotage	diocèse	24/9/1999	répétition du diaporama	Comité de Pilotage
T	The American designed de	essioned	24/9/1999	consignes d'accueil	Equipe d'accueil Mandelieu
Laïcs	Equipe Accueil Faroisse de		111111111111111111111111111111111111111		

	Mandelieu		accueil des participants du 25/9/1999	distribution du document de travail et programme de journée, présence infos	distribution du document de Tous les invités à la journée du travail et programme de 25/9/1999 (cf. ci-dessous) journée, présence infos
Laïcs + prêtres + diacres + religieux(ses) + comité de pilotage + Evêque + intervenant + 2 prêtres animateurs	Doyens, Curés, Vicaires, Aumôniers, Responsables de communautés et sanctuaires, Délégués des conseils paroissiaux, mouvements et services, Aumônerie, Pastorale des Jeunes	diocèse	25/9/1999 : Journée de présentation de l'Instrumentum Laboris	Accueil + temps spirituel Fil rouge Présentation avec diaporama du document de travail Fil rouge 2 interventions du P. Gaston Piétri Temps spirituel	Délégués des conseils paroissiaux, mouvements, services, aumônerie, Responsables de sanctuaires et communautés religieuses + Evêque + comité de pilotage
Prêtres + laïcs	E.A.P., Conseil Paroissial	paroisse	3 à 5 x entre le 11/12/1999 et le 13/5/2000	Réflexion sur le document de travail	Membres du conseil paroissial + ouverture aux paroissiens le cas échéant
Prêtres + laïes	Doyens, Curés, Vicaires, Aumôniers, Responsables de communautés et sanctuaires (Ass.privée de fidèles) responsables/mouvements	diocèse	11/1/2000 : Voeux de l'Evêque aux laïcs	Priorités d'évangélisation	Evêque + comité de pilotage
Prêtres + laïcs	Responsables de sanctuaires et Associations privées de fidèles, comité de pilotage (un vicaire général + un laic)	diocèse	19 janvier 2000 : matinée/repas	Priorités d'évangélisation	Evêque + comité de pilotage
Laïcs + Prêtres	Evêque, Doyens, Curés, Vicaires, Aumôniers, Responsables de communautés, responsables de services	diocèse	3 mars 2000, soirée	Priorités d'évangélisation	Evêque, Comité de pilotage
Laics + prêtres + diacres + religieux(ses) + comité de pilotage + Evêque	Evêque, Doyens, Curés, Vicaires, Aumôniers, Responsables de communautés et sanctuaires, délégués des conseils paroissiaux,Rédacteur du journal « Nouvelles Religieuses»	doyenné	12 samedis entre le 11/12/99 et le 13/5/2000	Accueil/Prière Flash-info paroisses Synthèse des réflexions en conseils paroissiaux et inter- vention aumônerie le cas échéant Priorités retenues Réactions de l'Evêque Propositions de redécoupage	Délégués des conseils paroissiaux + Evêque + comité de pilotage + Rédacteur du journal «Nouvelles Religieuses»

	Curé, Doyen	Evêque	Evêque + comité de pilotage	Organisation pratique de la Evêque, comité de pilotage journée du 22 octobre 2000  Promulgation de la Charte Doyens, Curés, Vicaires, Aumômissionnaire des paroisses et niers, Responsables de commuconstitution des paroisses nautés religieux (ses) et de sanctuaires, Delégués des conseils paroissiaux, mouvements, services, aumônerie, Pastorale des Jeunes
géographique des paroisses nouvelles Prière/Envoi	Suivi de la réflexion Samedi/ Doyenné et échange sur les propositions de découpage géographique	échange en doyenné et accord sur la proposition de découpage géographique paroisse nouvelle	échange, modifications, sup- pressions et priorités énon- cées quant à la synthèse des priorités par thème	Organisation pratique de la journée du 22 octobre 2000  Promulgation de la Charte missionnaire des paroisses et constitution des paroisses nouvelles
	lx	avant le 19 mai 2000	Lundi de Pentecôte 12 juin 2000	réunions: ,27/4 et 22/6 Dimanche 22 octobre 2000
	paroisse	doyenné	diocèse	diocèse
	E.A.P., conseil paroissial	curés, doyens, responsables de services, aumônerie	conseil épiscopal, conseil presbytéral, conseil pastoral diocésain, conseil économique, conseil des communautés religieuses, coordination de la Pastorale des Jeunes, comité de pilotage, Fvênue	Evêque, prêtres, laïcs Evêque, comité de pilotage, Responsables organisation Jubilé
	Prêtres + laïcs	prêtres, diacres, laics	prêtres, diacres, religieux (ses), laïcs, P. Proual	Evêque, prêtres, laics

Bibliographie: PLONGERON - L'autorité et les autorités en régime de civilisation chrétienne, T.X, U.E.R. de Théologie et Sciences Religieuses ICP, 1987, p. 9

RECAPITULATION DES PROPOSITIONS DOYENNES
PAR THEMES

Diocèse 2000 Récapitulati Nice-Centre, Paillon, Antibes, 1	Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: ACCUEIL Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,	ACCUEIL ord, Cannes-Centre, Nice-Ouest,	Menton, Canne-ext., Grasse,		
Changement de	Activités de proximité	Mise en commun des	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
mentalité		ressources humaines et matérielles	communautés	vocation de chacun (prêtres, diacres, vie	
				religieuse, laïcs)	
GGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGGG	രക്കാര Importance de l'Accueil (Antibes)	Sécurité des personnes seules dans les bureaux d'accueil (Nice-Est)	<ul> <li>Qualité et formation des équipes d'accueil travaillant en lien étroit avec le curé (Antibes)</li> </ul>	L'accueil est l'affaire de tous. Il est nécessaire de connaître et de se faire connaître. (Menton)	Accueil et Affichage des lieux de culte dans toutes les communautés de base (Pailon)
Accueil au début et à la fin des messes (Paillon)	Point d'accueil dans chaque lieu (Antibes)	Aménager un lieu d'accueil et d'écoute des « personnes à problèmes » afin que des personnes formées au discemement puissent les aider. (Cannes Cenfre)	Etude de l'évangile (Nice centre)	Attention toute particulière à l'accueil : disponibilité pour entendre ce qui est dit et demandé pour une harmonisation de la nouvelle paroisse.	Même calendrier horaire des permanences d'accueil des différents lieux de culte (Nice-Nord)
Developper un esprif d'accueil de tous sans exception ex accueil des nouveaux paroissiens des touristes (Cagnes-Vence)	Personnes relais (Nice centre)	Prévoir un responsable général de l'accueil pour l'ensemble de la paroisse nouvelle. (Grasse)	Tenir compte des besoins religieux des touristes. (Menton)	,	Formation spécifique des laïcs pour l'accueil. (Cannes Extérieurs)
L'Eglise doit être un vérilable lieu d'accueil, sinon la place sera prise par les sectes qui ont un certain savoir-faire. (Cannes Centre)	Accueil de proximité (Nice centre)				Des catéchumènes, des recommençants se présentent : veiller à les accueillir et les accompagner. (Grasse)
Coco Savoir accueilir le « passager » (baptême, mariage, décès) et avoir le souci de l'accompagner après son passage dans l'Eglise (Menton)	Définir un cahier des charges de l'équipe d'accueil (Nice centre)				
Soigner l'accueil aux assemblées dominicales des touristes, étrangers, chrétiens lambda.	Statut des membres de l'équipe d'accueil (bénévolat ? salariat ? volontariat ?) (Nice centre)				
Accueillir et accepter les autres comme ils sont. (Cannes Extérieurs)	Qualité des locaux d'accueil (visibilité et accessibilité à tous) (Nice centre)				
Savoir accueillir rapidement les nouveaux arrivants. (Grasse)	Accueil des étrangers (documentation en plusieurs langues) (Nice centre)				

Diocèse 200 Récapitulatif des réunions de doyenné: ACCUEIL
Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,

the court of annually annually t	ice Lat, Cagnes- Vence, Mice-Iv	Cagares Vence, Inice-Ivolu, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,	Menton, Canne-ext., Grasse,		
Changement de	Activités de proximité	Mise en commun des	Communion de	Wise on volome de le	
mentalité		ressources humaines et	communautés	Vocation de chacun	Divers
		matérielles		(prêtres, diacres, vie	
				religieuse, laïcs)	
	0				
	Plus les structures sont grandes, plus les				
	petites gens sont perdues, d'où création				
	de petites structures pour permettre aux				
	gens de se rencontrer (ex. création d'un				
	(Nice-Est)				
	Point relais quartier voisinage				
	(Nice centre)				
	Bureau extérieur ayant pignon sur rue				
	(Nice centre				
	Contact on the line and the contact of the contact				
	Distiment delise pour le fout verset				
	(Nice centre)				
	0				
	Accueil dans chaque lieu de culte				
	(Cagnes-Vence)				
	000				
	Importance accrue de l'accueil				
	(INICE-INDICA)				
	Lors des celebrations, accueil à la porte				
	de l'eglise (mot à chacun, échange de				
	paroles) car le contact est essentiel pour				
	prier ensure ensemble et que chacun ne soit plus indifférent à l'autre				
	(Cagnes-Vence)				
	000000				
	L'Eglise 2000 doit pouvoir par un service				
	d accueil, d'ecoute et d'information,				
	developper et maintenir une presence				
	capable d'amerique le plus grand nombre. Elle redeviendra alors un nôle d'attraction				
	dans nos villages et nos quartiers				
	(Cagnes-Vence)				
	Création d'une équipe chargée de				
	l'accueil dans la paroisse nouvelle				
	(permanence au presbytère ou				
	(Menton)				
			•		

(prêtres, diacres, vie Mise en valeur de la vocation de chacun religieuse, laïcs) Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse, Communion de ressources humaines et | communautés Mise en commun des Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: ACCUEIL matérielles Recrutement de bénévoles pour assurer le service d'accueil (Menton) (Menton)

Horaires de permanence adaptés à la vie locale. Formation pour les membres de l'équipe d'accueil et pour l'accompagnement des familles en deuil. Activités de proximité (Menton)

OG
Sorganiser pour un accueil régulier.
(Cannes Extérieurs) Changement de mentalité

ocèse 2000 Récapitulatif	ocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné	ACCUEIL						
rangement de entalité	Activités de proximité	Mise en commun des ressources humaines et matérielles	C'ommunion de communautés	Mise en valeur de la vocation de chacun (prêtres, diacres, vie religieuse, laïcs)	rde Ia acun es, vie s)	Divers		
e en sorte que l'Edise soit plus Leilante pour les jeurnes et affinent si	Developper l'accuel touristique des personnes venant régulérement (Var et affixents)							
CI C								
						+		

Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: FORMATION
Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,

Nice-Centre, Painon, Annoes, P	Nice-Cente, Panion, Annoes, inice-Est, Cagnes-Vence, inice-rolly, Cannes-Cente, inice-Ouest, inemon, Canne-ext., Crasse,	old, Califics-Cellife, Mice-Odest,	Menton, Calife-ext., Grasse,		
Changement de	Activités de proximité	Mise en commun des	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
mentalité		ressources humaines et	communautés	vocation de chacun	
		matérielles		(prêtres, diacres, vie	
				religieuse, laïcs)	
COO Formation dénérale et anniiguée des lairs	OOO Formation & Pérceuto	OCOCOCO Formation des laïcs pour servir toutes les	Participer à des formations chrétiennes	Formation adaptée au service de chacun	OO Assurer upe formation spécifique aux
(Nice-Nord)	(Nice centre)	communautés de base de la nouvelle	(Cannes Extérieurs)	(ramon)	laics responsables en Eglise (pas de
		(Paillon)			(Nice-Est)
OOOOOO Mise on place de formation permanente	<b>©</b> Ecole paroissiale du BàBA de la foi	Sommune des catéchistes		<b>66</b> Formation spécifique des chrétiens relais	Proposer des formations qui répondent à des besoins réels
pour tous ceux et celles à qui une mission	(Paillon)	(Nice centre)		(Paillon)	(Nice-Est)
dans l'Eglise est confiee. Pas de mission sans formation.					
Odines Centre)	Formation et équipement pour les visites	000		0000	Proposer des formations qui s'articulent
Les laics doivent prendre en charge des	guidées des lieux de culte	Proposition de formation à l'écoute et la		Proposer une formation adéquate à toute	bien sur la parole du Christ
fonctions d'Eglise suivant leur disponibilité	(Nice centre)	decouverte des attitudes d'accueil pour		personne appelée à une mission	(Nice-Est)
et leur tormation (Menton)		(Nice-Est)		particuliere. (Antibes)	
Recatéchisation des adultes, formation	Formations itinérantes de proximité	Repérage des lieux de culte qui		Toute mission doit être précédée d'une	Distinction des formations diocésaines
des laïcs.	(Nice centre)	développent déjà des actions de		formation	(généralistes) et des formations
(Grasse)		formation (Nice centre)		(Antibes)	spécifiques (Nire centre)
	QQ	The sent plan de formation par paroisse		00	Avant de penser aux nouveaux
	Nécessité de formation à l'accueil	or seul plan de lonnation par paroisse		lation commune à la coresponsabilité	Availing the period and nonveaux
	(Nice-Nord)	(Antibes)			ecoupages des coyennes, in aut envisager une formation des engagés
				(Nice centre)	en Eglise.
					(Cannes Centre)
	Initiation biblique : mettre en	Formation à l'informatique des		Nécessité de former les équipes portant	Il faut tout faire pour que les membres
	responsabilité des personnes pour cette	Alice Eat		Alice code	des communautes alent reçu une
	Tormation	(MCB-ESI)		(Nice centre)	initiation chretienne (bapteme,
	(Cagnes-Vence)				contirmation,) (Nice Ouest)
	Créer une catéchèse des adultes	Formations communes : caté, funérailles,		s discement	00
	(Nice-Nord)	malades, Bible, accueil,		aux capacités de chacun	Nécessité de formation en doyenné des
	2	(Cagnes-Vence)		(Nice-Est)	laics appelés à prendre des
					responsabilites. (Cannes Extérieurs)
	C	Proposer des temps forts de formation		00	Formation enécitione des laires pour
	Formations permanentes regroupées	pour les animateurs et catéchistes en		Nécessité de formation particulière des	Pomiation specifique des fates pour
	dans des lieux équipés.	collèges et lycées.		laïcs missionnés	(Cannes Extérieurs)
	(Menton)	(Cannes Centre)		(Nice-Nord)	

08/05/00 16:14 JP VESTRI

	<b>FORMATION</b>
	s réunions de doyenné :
	Récapitulatif des
_	ocèse 2000

Diocèse 2000 Récapitulati	Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de dovenné :	FORMATION			
Nice-Centre, Paillon, Antibes, 1	Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,	ord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, 1	Menton, Canne-ext., Grasse,		
Changement de	Activités de proximité	Mise en commun des	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
mentalité		ressources humaines et	communautés	vocation de chacun	
		matérielles		(prêtres, diacres, vie	
				religieuse, laïcs)	
	Rapprocher les lieux de formation des lieux d'engagement	Organiser des sessions de formation		Importance de la formation de tous les	
	(Menton)	permanente (spiritualité, théologie, culture		(Nice-Nord)	
		reigieuse) (Nice Ouest)			
		Mise sur pied de projets de formation en		O NA	
		commun avec les paroisses voisines, les moi ivements et les services. En faire la		Necessite d'ailler la proximite a la démarche de formation	
		pub.		(Nice-Nord)	
		(Menton)			
		00000		0	
		Former ensemble les laïcs : à la		Former les prêtres responsables des	
		Catechese, aux sacrements, a		paroisses nouvelles comme meneurs	
		à la littraje pour un travail commun		(Campa Vana)	
		(Cannes Extérieurs)		(cagnes-vence)	
		0		00	
		Coordonner la formation au niveau du		Missionner et former les laïcs	
		doyenne.		responsables, en particulier ceux des	
		(crasse)		(Nice Otest)	
				Comment des contractions of the contraction of the contractions of the contractions of the contraction of the contra	
				rormer des groupes d'animation. (Menton)	
				0	
				Necessite de formations spirituelles de	
				proximite adaptees. (Cannes Extérieurs)	
				Imaginer une formation qui pourrait	
				concerner plusieurs communautés	
				voisines.	
				(Grasse)	
				Faire bouger les formateurs et non les	
				destinataires de la formation	*****
				(Grasse)	
				Proposer des formations accessibles	
				(preparation aux sacrements,	
				caféchèse	
				(Grasse)	

	Divers	
		cun, e des é.
ent.	Mise en valeur de la vocation de chacun (prêtres, diacres, vie religieuse, laïcs)	Pour harmoniser la vocation de chacun, nécessité d'une formation commune des prêtres et des laïcs en responsabilité. (Grasse)
-	Mise en valeur d vocation de chac (prêtres, diacres, religieuse, laïcs)	armoniser l iité d'une fo et des laïc e)
	Misvoca voca (prê	Pour han nécessité prêtres e (Grasse)
t., Grasse,	J .	
, Canne-ex	Mise en commun des Communion de ressources humaines et communautés matérielles	
Mento	Com	
	in des iaines et	
FORMATION Cannes-Centre,	comme es hum les	
, b	Mise en commun des ressources humaines e matérielles	
yenné Nice-N	mité	
Jiocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nor	Activités de proximité	
<b>des réun</b> ice-Est, Ca	Activités	
_ oitulatit tibes, N		
Récap illon, An	t de	
 	Changement de mentalité	
Dioc	Cha	
Ť		

	Mise en valeur de la Divers vocation de chacun (prêtres, diacres, vie religieuse, laïcs)	Domes & ten recoveration dec	rerea a un apurenzosogo usos responsabilites diverses sprituel (Var et affluente,)	Les responsables veillarort a se trouver Developmer une pédagogie c. déchétique à des acolytes pour assurer leur proprie partir d'Internet relève.  (Var et affuents)	Fourni à ceux qui fort viriter les églises des indications pour information et réflecion (Var et affluents)	Prévoir une formation adaptée à la tache comfée et à la mentainté de la montagne (Var et afflients)	Necessite d'une formation sur place (Var et afflients)	
ORI JN	Mise en commun des Conmaniest de ressources humaines et communautés matérielles							
Lincese Zuvo Récapituratif des reunions de doyerme	Activités de proximité N		440					
Liverse 2000 Récapiture	Changement de mentalité		Ne pas se contenter de dire à un laic auquel une responsabilité extrontée « 11 devrais l'occuper de ça	(Var et affkents)				

#### Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: COMMUNICATION Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence. Nice-Ond. Cannes-Centre. Nice-O

nton, Canne-ext., Grasse,	Communion de Mise en valeur de la Divers	mmunautés vocation de chacun	(prêtres, diacres, vie	(soie canainian
, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,	Mise en commun des	ressources humaines et   communautés	matérielles	
Nice-Centre Paillon Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-N	Activités de proximité			
Nice-Centre Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, N	Changement de	mentalité	mentante	

0	Calendrier annuel des diverses activités	Journal commun	ouvelle paroisse	Mieux répartir les charges par des	<b>පය</b> Clarification et simplification du message
Effort sur la communication et tenir compte de nos différences (Paillon)	(Paillon)	(Paillon)	(Nice centre)	iller	de l'Eglise pour ceux et celles qui ne la fréquentent pas (Nice-Est)
Par des moyens nouveaux mieux visibiliser la paroisse nouvelle sans reproduire le passé (Nice-Est)	Point catho tlinérant (Nice centre)	Un site Internet commun (Antibes)		Appel aux bonnes volontés dont les capacités sont reconnues. (Menton)	Utilisation des moyens audio visuels, Internet (Nice-Nord)
ECCECC  Il parati important qu'un travail d'information et de formation grand public soit réalisé avec des moyens médiatiques appropriés (Cannes Centre)	<b>රට</b> Utilisation nouveaux media (Nice centre)	Mettre en place au sein de la paroisse nouvelle un interlocuteur reconnu de la municipalité prenant en charge les problèmes d'entretien et de gestion du partimoine. (Cannes Centre)	Feuille paroissiale unique pour la nouvelle paroisse (Nice cenfre)	Affichage des services assurés par des bénévoles, affichage des appels au bénévolat avec indication des postes à pourvoir. (Menton)	Etre attentif aux rassemblements importants (montrer que nous sommes encore nombreux et que nous pouvons mobiliser) (Cagnes-Vence)
Un travail d'information sur la présence et la mission des laïcs aux funérailles	Info des syndicats d'initiatives. (Nice centre)	Journal commun à la paroisse nouvelle (Antibes)			Faire connaître l'Eglise par ses activites caritatives (Nice Ouest)
I cannes Central Faire remonter en conseils paroissiaux les prièses de position de l'Eglise afin de vérifier si tous ses membres sont bien en communion avec Celle-ci.	Café catho (Nice centre)	Création journal paroissial (Nice centre)	Editer un annuaire des activités paroissiales (Antibes)		Oser inviter les personnes à participer à la vie paroissiale. (Menton)
Cantres Certiney Annoncer les grands événements de l'année liturgique par des affiches (Nice Ouest)	Action auprès commerçants (Nice centre)		Appeler une personne formée à prendre en charge les problèmes de communication sur la paroisse nouvelle et qui veillera à une bonne circulation de l'information, interne et externe (Nice-Est)		Une radio diocesaine captee dans tout le département. (Menton)
Onner la vision d'une Eglise vivante, ouverte et créative (Menton)	Info horaire de messe (Nice centre)		Communication avec les equipes du doyenné (journal paroissial, affichage, radio diocésaine, cassettes à envoyer à RCF) (Cagnes-Vence)		
Importance de la dénomination de la maison paroissiale (ancien presbytère) (Menton)	Phoning (Nice centre)		GOMMunication extérieure : lien avec la Presse, les máiries, Internet,) (Cagnes-Vence)		

#### Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: COMMUNICATION

Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,	lice-Est, Cagnes-Vence, Nice-No	ord, Cannes-Centre, Nice-Ouest,	Menton, Canne-ext., Grasse,		
Changement de	Activités de proximité	Mise en commun des	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
mentalité		ressources humaines et	communautés	vocation de chacun	
		matérielles		(prêtres, diacres, vie	
				rengieuse, iaics)	
Améliorer l'information et la communication entre les différentes communautés locales.	Association de quartier (Nice centre)				
O	Edition d'une brochure de sensibilisation	00	Réalisation d'une feuille dominicale plus		O
S'ouvrir à tous.	sur la proposition des sacrements relayée	Nécessité d'une campagne d'information	étoffée.		Etre présents et visibles dans la vie de la
(Cannes Exteneurs)	par les lieux de cuite les points catnos et les commerçants	façon de vivre en Eglise	(cannes centre)		(Antibes)
	(Nice centre)	(Nice-Est)			
	0	DO Somminication avec les médias	Ameliorer les moyens de communication		Participer à la vie de la cité en désignant
Alder les chlehens a comprehale que ce	Mailing catechese a partir des registres	nourrait être assurée nar une équipe	Cannes Contra)		Miss Ountiles comittee de quantiers
non pas les structures.	paroissiaux (Nice centre)	interparoissiale	(calines centre)		(Nice Ouest)
(Canines Exterieurs)	20 20 c/ c/pc - 101 - 10	lournal parairaial commun	Esim conneilm Phones doe office done		
Communiquer avec des non-pratiquants. (Grasse)	Utilisation de nouveaux media (par ex. mise en réseaux par internet)	(Nice-Nord)	les paroisses avoisinantes.		paroisse auprès des responsables de la
	(Nice centre)		(Menton)		commune (Nice Ouest)
	0	Đ	Lien entre la paroisse nouvelle et les		
	Emploi de nouveaux modes de	Utiliser les moyens modernes de	différentes associations.		
	communication	communication (Nice Ouest)	(Menton)		
	(Me centre	3	Titilisar la la de de de de de de la contra la		
	Utiliser les movens de communication des	Avoir un permanent chargé de la	favoriser le sentiment d'appartenance à		
	iennes (internet)	communication et de l'information au	un même ensemble.		
	(Nice centre)	service des différents groupes et	(Grasse)		
	<i>S</i>	personnes de la paroisse (Menton)	8 S.		
	0	Réaliser une feuille des nouvelles et			
	Elaborer un document à multiples entrées	informations communes à la nouvelle			
	qui permettrait à ceux qui viennent pour	paroisse			
	une demande de sacrement d'être déjà	(Menton)			
	intéressés (informés) sur la vie chrétienne				
	en général. (Cannes Centre)				
	Discourse plus d'information sur les	00			
	différents mouvements et services de la	Qu'une équipe soit attentive à la			
	communauté chrétienne du secteur.	transmission des informations entre les			
	(Cannes Centre)	communautés locales et la nouvelle			
		Cannes Extérieurs)			

	Divers	Fare passer dans les médias locaux firriomation concernant les temps loris de la vie chrétienne Indiquer par un parmeau à l'ente et des villages Thoraire des	I var et anticertes) la doine de hutepays de ce qui se fait sur la doin paux confloter les chrétens isolès que nous sorrmes (Var et affluents)		
	Mise en valeur de la vocation de chacun (prêtres, diacres, vie religieuse, laïes)				
	Communion de communautés				
: COMMUNICATION	Mise en commun des ressources humaines et matérielles	Ca Elaborer à l'échella de la paroisse et diffuser un document complet répeitbrient boule l'organisation (Var et afficants)	Co Developper l'information grâce à un yournal paroissial complèté d'une fauille locade Naré la Reuns) Afforte le journal parossial ainsi que les Navelles Religieuses	Réalisar cet affichage à l'entérieur de l'égise, de mantère à ce qu'i sot visble par tous (Var et affuents)  Offuser firformation des consels paroissistes (Var et affaunts)	(Var et aftvents) Appeler et komrer un responsable de Finformation riten et externe (Var et aftvents)
des réunions de doyenné	Activités de proximité	Affichage visible of solgné des irformations (Var et afficurts)			
Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné	o Changement de o mentalité p	Ne pas diffuser information au travers des nethinforns civiles (les maires) N (viar et affiberits)	hisister sur l'information.  (Var el afficents)  1 4 0		LOLLS

#### Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: JEUNES

Changement de

Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse, Activités de proximité | Mise en commun des

Mise en valeur de la

Communion de communautés

mentalité		ressources humaines et matérielles	communautés	vocation de chacun (prêtres, diacres, vie religieuse, laïcs)	
♣ Participation et valorisation des enfants lors des célébrations (Paillon)	Redynamiser les aumôneries et les catéchismes (voyages, etc.) (Paillon)	Harmonisation des parcours catéchétiques (Nice centre)	Mise en place d'un bureau de la catéchése. (Antibes)	S Présence des prêtres dans l'accompagnement des équipes d'aumônerie, veiller à ce qu'ils restent en lien avec les jeunes.	Création d'une école primaire catholique par nouveau doyenné hors ou sous contrat (Paillon)
රාගයට Miser sur les jeunes (Paillon)	Maintien de la catéchèse dans chaque lieu (Antibes)	<b>ර</b> Nice centre)	Les jeunes (aumônerie des collèges, lycées et étudiants) ont besoin d'un lieu de rencontre central et bien équipé en locaux. L'équipe qui les y accueillera aura soin de ne pas les accaparer au point de les couper des communautés	(Jrasse)	Tenir compte de la carte scolaire dans la composition du doyenné (Nice centre)
Sortir de ses habitudes et se laisser bousculer par les réactions et les questions des jeunes	Catéchèse de proximité et rassemblements élargis (Nice centre)	Dédier un lieu de culte aux jeunes (messe dominicale animée par des jeunes selon le calendrier de la paroisse nouvelle) (Nico-Est)	Présence aux activités des jeunes (Nice centre)		Lien avec les aumôneries de jeunes et les mouvements d'action catholique (Nice-Est)
Chrimes) Necessité d'une paroisse dédiée aux jeunes (Nice centre)	Liaison avec les établissements d'enseignement public et d'enseignement catholique (Nice centre)	Présence d'Eglise à la Faculté des Sciences (Nice-Nord)	Propositions spécifiques pour les jeunes afin qu'ils trouvent leur place, se sentent à l'aise dans la paroisse nouvelle et qu'ils puissent prendre le relais de leurs aînés (Nico-Est)		Parrainage de nouvelles catéchistes et nomination de remplaçants (Nice-Est)
Les jeunes : leur demander œ qu'ils attendent plutôt que se demander ce qu'ils peuvent bien attendre	Lien de la nouvelle paroisse avec les aumôneries et les mouvements (par ex. les temps forts)	Un orchestre de jeunes pourrait animer messes ou célébrations dans plusieurs lieux de culte (Antibes)	Formaliser une fois par trimestre des rencontres entre les jeunes de l'aumônerie et un prêtre (Cagnes-Vence)		Impliquer plus les parents aux messes des enfants (Cagnes-Vence)
(Nice-Nota)  Faire passer le message auprès des enfants du catéchisme et de l'aumônerie car ils sont l'avenir de l'Eglise	Participation spécifique des 18-30 ans à la vie de la paroisse nouvelle (Cagnes-Vence)	Ne pas oublier, dans la mission d'accueil, celle concernant les personnes âgées. (Cannes Centre)	Faire découvrir aux jeunes des mouvements et de l'aumônerie la communauté paroissiale (Nice-Nord)		Pour l'aumônerie : une personne qui fasse le lien entre les équipes (Cagnes-Vence)
Cagnes-Vence) (Cagnes-Vence)	Faire connaître aux élèves de CM2 l'aumônerie des collèges avant qu'ils n'entrent en 6è (Cagnes-Vence)	QQ Privilégier l'action vers les jeunes dans la paroisse en lien avec l'aumônerie et les mouvements. (Cannes Extérieurs)	Représentation des paroisses auprès des aumôneries et inversement afin de mieux se connaître et collaborer pour la mission. (Cannes Centre)		Actions spécifiques avec les jeunes : numéro vert, téléphone blanc, participation des jeunes à la messe (Cagnes-Vence)

Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: JEUNES
Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,

Changement de	Activités de proximité	Changement de Activités de proximité Mise en commun des Communion de	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
mentalité	100	ressources humaines et	communautés	vocation de chacun	
		matérielles		(prêtres, diacres, vie	
				rengiance, marce)	
Dialogue et articulation entre nouvelle	Développer les liens avec l'aumônerie	Le savoir-faire de l'aumônerie en matière	Faire participer aux messes dominicales		Dynamiser les jeunes pour aller vers les
paroisse et aumôneries	(Nice-Nord)	de jeunesse est une richesse à gérer.	les jeunes issus de l'aumônerie.		lieux de culte
(Nice centre)			(Cannes Centre)		(Nice-Nord)
Trouver des espaces de convivialité pour	Conserver absolument le catéchisme de	un des catéchistes dans le	000		00000
les acteurs de la Pastorale des jeunes en milieu scolaire	proximite (Nice-Nord)	regroupement Interparoissial. (Grasse)	Elaborer un projet pastoral des jeunes sur l'ensemble de la ville		Diocese 2000 doit se tourner vers les
(Cannes Centre)	(2000)	(2000)	(Cannes Centre)		(Nice-Nord)
Que les différents acteurs de la Pastorale	0	Veiller à célèbrer avec des jeunes en	Nécessité de clarifier la place de		Relancer le Mouvement Eucharistique
des jeunes en milieu scolaire puissent se	Dynamiser la catechese et l'aumonene des collèges par des movens pouveaux	paroisse.	l'aumônerie dans la paroisse nouvelle et		des Jeunes (MEJ) et autres mouvements
remonner et echanger reurs experiences et leurs projets.	d'information dans les quartiers	(2000)	(Menton)		de jeunes (Nice-Nord)
Lieu spécifique pour les jeunes où ils se	Adapter des movens plus particulièrement		0		Proposer des lituraies adaptées aux
sentiraient chez eux	axés sur des jeunes		Promouvoir des temps forts et des actions		ieunes
(Menton)	(Nice-Nord)		pour rassembler enfants et jeunes pour la		(Nice-Nord)
			nouvelle paroisse : fêtes, brocantes (Cannes Extérieurs)		
000	Faire en sorte que le contact ne soit pas		Soutenir la création de mini-orchestres et		0
Donner des responsabilités véritables aux	rompu entre l'Eglise et les jeunes qui		de chorales de jeunes qui pourraient		Appeler les enfants à la catéchèse et non
jeunes.	intègre le collège.		animer des célébrations dans la nouvelle		plus se contenter de recevoir les
(Grasse)	(Cannes Centre)		paroisse.		demandes.
			(Cannes Extérieurs)		(Cannes Centre)
L'aumônerie de l'enseignement public est	Temps d'accueil, de prière et repas				00000
un service au service des jeunes. Elle est	partagé (12 h - 14 h) entre les jeunes de		Rentorcer les liens entre aumonenes et		Faire une place aux jeunes dans la vie
egalement communaute d'Eglise et donc	Taumonerie et les paroissiens		(Grasse)		paroissiale en articulation avec les armôneries
pareirale des communades paroissiales.					(Nice Ouest)
00	Regrouper lors de temps forts les jeunes		0		00
Se donner les moyens de permettre à	issus de l'enseignement public et ceux de		Accompagner les jeunes dans la foi, en		Une réelle place aux jeunes.
communauté : les jeunes dans les	l enseignement catholique. (Cannes Centre)		mouvements de jeunes.		(menton)
assemblées et fêtes locales, concerner			(Grasse)		
les anciens par les actions des jeunes.					
Constituer un groupe de réflexion jeunes	0		Pour l'aumônerie des collèges, des		Des couples jeunes pour prendre en
- familles qui coordonnerait les activités	Catéchèse des enfants et des adultes		équipes formées de délégués des		charge la préparation au baptême.
du « réseau collège »	plus oliensive pour le contact avec les familles		differences communautes.		(Menton)
(Glasse)	(Nice Ouest)		(coop)		

Diocèse 2000 Récapitulat Nice-Centre, Paillon, Antibes, I	Jiocèse 26ω Récapitulatif des réunions de doyenné: JEUNES Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,	f JEUNES ord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, l	Menton, Canne-ext., Grasse,		
Changement de	Activités de proximité	Mise en commun des	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
mentalité		ressources humaines et matérielles	communautés	vocation de chacun (prêtres, diacres, vie	
				religieuse, laïcs)	
	Proposer ponctuellement une journée de rencontre permettant de réunir enfants et				Importance de locaux propres à
	parents du catéchisme (après-midi récréative, soirée,) (Nice Ouest)				(Cannes Extérieurs)
	Mise à disposition de salles paroissiales				Les vocations naissent parfois chez les
	(Nice Ouest)				enfants : nous donner les moyens en catéchèse pour les accueillir.
	Favoriser les passerelles entre				(2000)
	des collèges				
	(Menton)				
	Retraite commune des enfants se préparant à un sacrement d'initiation.				
	(Merion)				
	Accueillir sans discrimination et chaleureusement les jeunes. (Menton)				
	Renforcer les liens entre la communauté				
	proclamer leur amour en Eglise. Ne pas héciter à établir une relation reconnelle				
	avec eux.				
	Dynamiser l'aumônerie. (Cannes Extérieurs)				
	0000				
	Avoir le souci des jeunes et de leurs familles : enfants, adolescents, jeunes				
	couples. Rechercher les manières de les affeindre.				
	(Cannes Extérieurs)				
	Accueil enfants et jeunes. Liens paroisse / AEP.				
	(Grasse)				

	Divers				
	Mise en valeur de la vocation de chacun (prêfres, diacres, vie religieuse, laïes)				
	Communion de communautés	Pour les celèges nréen et sontenir les aurrionsiles (Var et afficents)			
EUN	Mise en commun des ressources humaines et matérielles				
Inio	Activités de proximité	Proposar le catéchisme une finis par mois une journée avec tous les enfants, du canton (Var et affuents)	Chestion d'une aumônerie au colege de St. Matrin du V.a. (Var et affluents)	Developper I accueil des parents d'enfants caléchies (Var et affuerits)	Rencontre indviduelle des parents d'enfarts en âge d'aller au cafécthiane (Var et alfluerits)
ese; Réc, tiff d Inion doy	Changement de mentalité	Accueilir los gectos et los deniandes de jeunos (Var et afterits);	Créer des accasions de cuscifer les domurdes des jeunes (Var et affleints)	Avoir des célebrations plus modernes et dyamiques qui doivent être des temps frots et non pas des obligations roudinéres, en particulier pour les jeunes (Jane à Alberts)	

Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: VIE PASTORALE DE LA PAROISSE NOUVELLE - ORGANISATION Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,

Changement de	Activités de proximité	Mise en commun des	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
mentalité		ressources humaines et	communautés	vocation de chacun	
		matérielles		(prêtres, diacres, vie	
				religieuse, laïcs)	
Ne pas aller à la messe seule, penser au covoiturage (Paillon)	Dimension du lieu de culte adaptée aux besoins (Antibes)	Secrétariat commun (Paillon)	<b>000</b> Un seul conseil, une seule équipe d'animation pasto,, un seul secrétariat, pour une meilleure communion. (Antibes)	Constituer un groupe de laïcs officiellement reconnus par l'Eglise pour assurer les liens avec la société civile (bâtiments, chauffage, sécurité) (Nice-Est)	<b>ର</b> Attention au découpage géographique ! (Paillon)
Rencontre d'équipes portant les mêmes responsabilités, le travail interparoissial déjà entrepris va dans ce sens	Ce qui existe déjà sur un lieu et vit bien doit être conservé (Antibes)	Création sur la paroisse nouvelle d'une équipe d'entretien S.O.S. bricolage (Paillon)	Entreprendre un suivi sérieux du fonctionnement de la paroisse nouvelle (Nice-Est)	Savoir proposer des petites actions et/ou un engagement limité (Cagnes-Vence)	<b>&amp;&amp;</b> Meilleure préparation des réunions pour une plus grande efficacité ( <i>Pailion</i> )
Original of the consense of the lieux de culle et anciennes paroisses (Nice centre)	Importance de la continuité des activités selon les âges en un lieu donné (Antibes)	Une équipe interparoissiale pourrait s'occuper de l'entretien des bâtiments (Antibes)	Partage de responsabilités entre communautés, organisation de la formation religieuse intercommunautaire, préparation aux sacrements, secrétariat général et comptabilité commune (Cagnes-Vence)	Appel à un maximum de gens pour que la plupart aient un rôle - même modeste – ou une petite responsabilité ; les grandes responsabilités font peut (Cagnes-Vence)	Ne pas créer de confusion dans la nouvelle dénomination des paroisses (Antibes)
Articulation entre l'EAP et conseils de la nouvelle paroisse (Nice centre)	Possibilité de rotation (Antibes)	Organiser un secrétariat central pour un groupe de paroisses (Antibes)	Développer des liens avec les représentants des anciennes paroisses (Nice-Nord)	Décharger le prêtre des tâches administratives, financières, (Cagnes-Vence)	Coroner un grand lieu de rassemblement (la taille des églises ne correspond pas à la population) (Cagnes-Vence)
S'investir dans un travail d'équipe, ex former ceux et celles qui auront à prendre la responsabilité des lieux de culte afin qu'ils travaillent en équipe et ne soient pas seuls (Cannes-Vence)	Continuer à faire sonner les cloches (Antibes)	Mise en commun des aspects les plus liés à l'organisation (Antibes)	Présence des mouvements dans les nouveaux conseils paroissiaux (Nice-Nord)	& Approfondir la question des laïcs et du bénévolat (Nice-Nord)	Recherche d'une présence plus grande dans les quartiers neufs, même sans lieu de culte (Cagnes-Vence)
Pagnist de chapelle et abandonner l'esprit de clocher (Cagnes-Vence)	Horaires de célébration variés et adaptés (Antibes)	Centralisation des ressources administratives (Antibes)	Etre attentif aux regroupements humains naturels. (Antibes)	Libérer le prêtre de la charge administrative pour qu'il soit essentiellement pasteur ( <i>Nice-Nord</i> )	Attention que les grandes paroisses ne mangent pas les petites (Nice-Nord)
Avoir un regard sans a priori sur les propositions des autres paroisses (Nice-Nord)	Ouverture (et fermeture plus tardive) d'un lieu de culte qui tiennent compte du rythme de vie des personnes (Nice centre)	C Création d'un fichier et d'un travail en commun (Nice centre)	Valoriser les différences sans concurrence (Nice-Nord)	S'engager occasionnellement ou même pour un temps (Cagnes-Vence)	Veiller à passer d'un libre-service (offices à toute heure, multiplication des messes, permanence quotidienne des prêtress ) à un véritable service communautaire concerté.

# Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: VIE PASTORALE DE LA PAROISSE NOUVELLE - ORGANISATION Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,

Changement de	Activités de proximité	Mise en commun des	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
		ressources humaines et matérielles	communautés	vocation de chacun (prêtres, diacres, vie religieuse, laïcs)	
Perdre la mentalité de compétition entre paroisses, entre mouvements, entre établissements scolaires (Nice-Nord)	Ouverture des lieux de culte dans la journée malgré les vols (Paillon)	Réaliser un état des lieux des ressources à partager (informatique, duplication,) (Nice-Est)	Prise en compte des groupes sociaux, respecter les identités (Nice-Nord)	Ser l'écueil de transformer le prêtre en anager – organisateur – coordonateur odérateur » au détriment de sa ction principale : pasteur.	Plus tard, faire une évaluation de cette paroisse nouvelle à la fois au niveau du découpage et de l'évangélisation (Nice Ouest)
Accepter la diminution du nombre de messes (Antibes)	Maintien de l'ouverture des lieux de culte (Antibes)	Ouverture salles paroissiales à l'ensemble de la nouvelle paroisse (Nice centre)	Centraliser au sein d'un lieu dans la paroisse nouvelle les services et mouvements. (Cannes Centre)	Veiller à ce que sur une même paroisse nouvelle les lieux soient bien définis et bien répertoriés dans leur spécificité propre, afin que le grand public soit bien informé de ses nouvelles répartitions. (Cannes Centre)	Création d'une boîte aux lettres pour les intentions de prière (Paillon)
Faire en sorte que les ministres de la Parole de Dieu ne soient pas transformés en organisateurs de cérémonie. (Cannes Centre)	Coordination des différents services existant dans les paroisses actuelles (Nice-Est)	Quid des registres paroissiaux, équipements informatiques, photocopieuse,? (Nice centre)	Meilleure collaboration avec les services diocésains et les mouvements (Nice Ouest)	Veliler à ce que chaque communauté ecclésiale se sente relais d'un ensemble, autrement dit qu'elle puisse informer et renvoyer directement là où la demande sera le mieux traitée (prière, catéchisme, solidarité, etc)	La spécificité de chaque communauté doit pouvoir s'exprimer dans la liturgie (Antibes)
Ne pas hésiter à faire appel à des communautés de religieux(ses) et aux communautés nouvelles. (Cannes Centre)	Maintenir dans chaque lieu les célébrations (baptême, mariage, funérailles,) (Cagnes-Vence)	Mise en commun de ce qui a vocation à être fait sur une plus large échelle (Antibes)	Préparations sacramentelles regroupées (Nice-Est)	Mieux définir la vocation de chaque lieu d'Eglise de manière à éviter d'entrer dans un jeu de concurrence non évangélique, mais bien se situer dans un projet d'ensemble au cœur d'une même mission.	<b>000</b> Ne pas oublier l'évangélisation * hors Eglise * (Antibes)
Ne pas hesiter à réaliser une harmonisation des horaires entre les différents lieux de culte et une « rotation » des prètres.	Maintenir dans chaque lieu une messe par week-end et une messe hebdomadaire (Cagnes-Vence)	Mise en commun de ce qu'on n'arrive pas à lancer seul sur un seul lieu de culte (Antibes)	OCO Interactivités des communautés de base au sein de la paroisse nouvelle (veillée de Noël, Pâques etc.)	Mieux connaître les paroissiens, afin de « profiter » de leurs connaissances et les incorporer à la vie paroissiale à travers ses différents services. (Cannes Centre)	Souci des vocations à prendre en compte aussi au niveau de la paroisse nouvelle
Occupies Conney Accepter de devoir se déplacer (Nice Ouest)	Tout ce qui peut être fait localement doit pouvoir continuer à être fait, car il faut développer nos paroisses et aller vers les autres	Rotation sur plusieurs lieux de culte d'un accueil-confessions à heures fixes (Antibes)	Mise en place d'une équipe d'animation pastorale vivant une réelle communion (Antibes)	Inviter chacun selon ses compétences à tenir un rôle actif (Nice Ouest)	Oréer un groupe " missions " avec tous les paroissiens en contact avec des chrétiens en mission à l'extérieur (" paroissiens du bout du monde ") (Antibes)

## Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: VIE PASTORALE DE LA PAROISSE NOUVELLE - ORGANISATION

Nice-Centre, Paillon, Antibes, N	Vice-Est, Cagnes-Vence, Nice-No	Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,	Menton, Canne-ext., Grasse,		
Changement de	Activités de proximité	Mise en commun des	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
mentalité		ressources humaines et	communautés	vocation de chacun	
		matérielles		(prêtres, diacres, vie	
	3			religieuse, laïcs)	
00	Ouverture de l'ensemble des locaux	Mode de désignation des membres des	0		00
Supprimer l'esprit de clocher pour celui	paroissiaux à la paroisse nouvelle	conseils	Création école de mission	Mettre en place des équipes dans	Veiller à ce que les personnes engagées
d'interparoissialité ou de nouvelle	(Nice-Nord)	(Nice centre)	(Nice centre)	differents secteurs d'activités qui peuvent   dans les divers groupements de la	dans les divers groupements de la
				etre communes à plusieurs paroisses	paroisse (preparation au baptême,

Supprimer l'esprit de clocher pour celui d'interparoissiailté ou de nouvelle paroisse. (Nice Ouest)	Ouverture de l'ensemble des locaux paroissiaux à la paroisse nouvelle (Nice-Nord)	Mode de désignation des membres des conseils (Nice centre)	Création école de mission (Nice centre)	Mettre en place des équipes dans différents secteurs d'activités qui peuvent différents secteurs d'activités qui peuvent fluice communes à plusieurs paroisses (Nice Ouest)	Veiller à ce que les personnes engagées dans les divers groupements de la paroisse (préparation au baptême, service des malades, catéchistes,) soient toujours ramenées d'abord aux soucis de leurs quartiers et des réalités sociales (Mice-Est)
OCCO Qu'il y ait le même langage dans les paroisses : que les paroisses appliquent les règles diocésaines. (Nice Ouest)	Tenir compte des compétences territoriales des associations dans la perspective d'une extension à l'ensemble de la nouvelle paroisse	Articulation services diocésains/nouvelle paroisse (Nice centre)	Pôles de prière spécifique qui tienne compte de chaque lieu de culte (St - Sacrement, fiturgie des heures, chapelet) (Nice centre)	<b>0.0</b> Elablir une liste des services à rendre et inviter chacun à s'y engager (Nice Ouest)	Co Prise en compte spécifique des quartiers populaires (Nice-Est)
Carrente blus exigeant pour la demande de sacrements (Antibes)	Maintenir des célébrations (messes baptême, mariage,) dans tous les lieux de culte. (Cannes Centre)	OCO Pointage et coordination de l'ensemble des mouvements caritatifs existant dans chaque lieu de culte (Nico centre)		Concueilir les recommençants en leur donnant une place et un rôle dans la communauté (Antibes)	Mise en valeur des points forts (Antibes)
Finalité action paroissiale =évangélisation (Nice centre)	Convivilité et échange.	Specialisation d'un lieu pour les cas difficiles (Nice centre)	Regroupement des baptêmes ds le cadre de la vie ecclésiale (Nice centre)	ರಿರಿSouci des vocations (Nice centre)	Appel à la soildarifé diocésaine pour fémoignage de communautés priantes qui viennent animer des célébrations eucharistiques (Cagnes-Vence)
Respect des communautés culturelles différentes et prise en compte de leurs spécificié dans l'annonce de J-C	Assurer un transport en commun et un covoiturage pour les personnes âgées et/ou malades. (Cannes Centre)	Mise en commun de nos disponibilités (préparation des sacrements, action caritative et formation)	Soutien et accompagnement spirituels des acteurs pastoraux (Nice centre)	Création dans chaque nouvelle paroisse d'une équipe pastorale des funérailles (Nice centre)	Ouverture œcumênique (Cagnes-Vence)
Processaire du réflexe paroisse local à la dimension Peuple de Dieu pour élargir des horizons dans le sens des paroisses nouvelles	Maintien de l'ouverture des lieux de culte. (Cannes Centre)	Composer les conseils des paroisses nouvelles avec des personnes des diverses paroisses actuelles (Cagnes-Vence)	Favoriser l'ouverture à l'universel (Coopération missionnaire) (Nice centre)	Respect des diversités et complémentanté pour une visée d'Eglise plus complète (Vice-Est)	Wettre l'accent sur des lieux (sanctuaires, monastères,) qui soient des lieux fréferants de ressourcement et de fête. (Cagnes-Vence)
GOO Des célébrations liturgiques vivantes et joyeuses, ouvertes à tous comme pôle de visibilité (Nice-Est)	© Garder et développer ce qui est commun et qui marche (Nice Ouest)	Contractions and accompliance of the same	Lien entre le catéchumène ou le recommençant et sa communauté de base (Nice centre)	Co Priorité missionnaire aux plus démunis (pauvrelé matérielle, morale et spirituelle) (Nice-Est)	Atention au dialogue interreligieux (Nice-Nord)

Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: VIE PASTORALE DE LA PAROISSE NOUVELLE - ORGANISATION

Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse, Communion de

		The second secon	The same of the sa		
Changement de	Activités de proximité	Mise en commun des	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
mentalité		ressources humaines et matérielles	communautés	vocation de chacun (prêtres, diacres, vie religieuse, laïcs)	
Eduquer le pratiquant à une vie militante soutenue (Antibes)	Recensement et mise en communication des mouvements caritatifs paroissiaux et éventuellement les regrouper Nire Quest)	Secrétariat central qui gère l'agenda commun (Cagnes-Vence)	Temps de prière régulier en paroisse pour les malades (Nice centre)	Lien systématique entre les visiteurs d'hôpitaux et l' aumônerie (Nice centre)	<b>ර</b> Souci des vocations religieuses (Nice-Nord)
Revaloriser l'aspect du service ( + serviteur que doctrinaire) (Nice-Est)	Visco cardo Nécessité de repérer les personnes à qui il faudrait porter la communion (Nice cenfre)	Inventaire des locaux et des installations, du matériel télé et vidéo, (Cagnes-Vence)	Participation des souffrants par leur prière aux intentions de la paroisse (Nice centre)	<b>පර</b> La vocation de chacun doit être clairement déterminée, annoncée et reconnue (Cagnes-Vence)	Dépoussiérer L'Eglise de J-C n'est-elle pas une Eglise pour le monde. Nous aider à retrouver l'essentiel pour l'annoncer : Dieu aime l'hommes
Bien articuler les moyens modernes d'évangélisation et la conversion personnelle. Les moyens nouveaux n'excluent pas l'investissement de chacun Nice-Est)	Tout ce qui concerne la pastorale qui s'exerce aux gens directement doit être proche et multiplié (Antibes)	Créer une équipe mobile prête à agir (Cagnes-Vence)	Soutien petites communtés (Nice centre)	Rappeler la vocation de tout baptisé, c'est bien, en tirer les conséquences, c'est mieux. (Cagnes-Vence)	Veiller à réaliser une meilleure condination entre l'aumônerie de l'hôpital et les prêtres en paroisse. (Cannes Centre)
ঠ Aller vers les autres en dehors de l'Eglise (Cagnes-Vence)	Accompagnement et suivi des personnes Accompagnement et suivi des personnes qui ne vivent que les grands événements de leur vie dans l'Eglise (baptême, mariage, etc)	Appel aux compétences matérielles : bricolage, frappe, (Cagnes-Vence)	Juste répartition des équipes chargées d'une mission pastorale en fonction des besoins de chaque ancienne paroisse (Nice-Est)	Priorité de la lecture et de l'étude de la Parole (Cagnes-Vence)	Coch L'Equipe d'Animation Pastorale doit être le cœur de la paroisse nouvelle. (Cannes Centre)
Character des gens au cœur de leurs préoccupations et de leur vie (Cagnes-Vence)	Visite par une équipe de laics des prêtres âgés, retraités, isolés (Nice-Est)	Préparations liturgiques communes (Cagnes-Vence)	CD Une EAP par communauté (Nice centre)	Susciter la vocation de certains à être plus particulièrement à l'écoute des non pratiquants (Nice-Nord)	Veiller à intégrer lors des grands temps de célébration les communautés de migrants.
L'Eglise de Jésus Christ, c'est infiniment plus que notre clocher (Cagnes-Vence)	Etre présent par l'ilotage (Nice-Est)	© Etre particulièrement attentif à la beauté et à la chaleur des fiturgies (Cagnes-Vence)	Développer une diversité dans les manières de vivre la liturgie (Nice-Est)	Attention particulière aux convertis et recommençants (Nice-Nord)	Etre plus attentifs aux 80% de personnes que nous ne rencontrons jamais en Eglise : quel intérêt portons-nous à leur vie et à leurs difficultés, à leurs réalités sociales?
Passer de l'esprit de consommateurs à l'esprit de famille (Cagnes-Vence)	Rejoindre les gens là où ils sont (Nice-Est)	Faire un bilan de ce qui marche (Nice-Nord)	Favoriser le développement de groupes de prière à l'échelle de la paroisse nouvelle (Nice-Est)	GO Importance du témoignage de chacun dans tous les lieux de vie (Nico-Nord)	Faire une place aux migrants (Nice Ouest)

## Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: VIE PASTORALE DE LA PAROISSE NOUVELLE - ORGANISATION Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,

i de come à america con i					
Changement de	Activités de proximité	Mise en commun des	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
mentalité		ressources humaines et	communautés	vocation de chacun	
		matérielles		(prêtres, diacres, vie	
				rengicuse, iaies)	
Oser proposer et oser demander	00	Centralisation de la préparation aux	Approfondir la connaissance de la figure,	Développer la place spirituelle des	00
(Cagnes-Vence)	Pour permettre à un maximum de	sacrements	de la mission, du fonctionnement des	religieux et religieuses au sein de la	Aller à la rencontre de ceux qui sont loin
	chrettens de porter le souci de l'évangélisation favoriser l'éclosion de	(Nice-Nord)	differents mouvements, services et	communauté	de la Bonne Nouvelle
	communautés de base par quartiers		(Nice-Est)	(0,004-90,01)	(was ones)
0	(Mice-Est) Tenir compte des spécificités.	0	Groupes d'appropriation de la foi et de	Solliciter la contribution d'artistes pour	Inventer des lieux de rencontre pour
Etre mobile, prêt à se déplacer si	particularités et traditions propres à	Conserver une EAP dans chaque	relecture de vie	relancer l'art sacré et renouveler la liturgie	favoriser le dialogue interreligieux
nécessaire (Nice-Nord)	chaque lieu (Nice-Est)	ancienne paroisse (Nice-Nord)	(Cagnes-Vence)	(Nice Ouest)	(Nice Ouest)
0	Etre attentif à la fratemité qui se vit au	Regroupement des mouvements caritatifs	000	0	Rencontres inter-générations (jeunes,
Ne pas avoir peur de s'ouvrir aux autres	sein des équipes locales et des	dans la paroisse nouvelle	Ne pas perdre de vue que ce qui fait la	Transformation du chretien	maisons de retraite, hôpitaux,;)
(NICE-NOID)	mouvements (Antibos)	(ואוכפ-יאסומ)	toutes nos activités dans la prière et la	acteur nar la déconverte de nouvelles	(Nice Ouest)
	(samus)		célébration eucharistique :	vocations	
			développement des groupes de prière	(Nice Ouest)	
Dialogue avec les autres animations	Priorité au temps donné pour rencontrer	Mise en commun des compétences en	Nous souhaitons de vraies visites	0	Ne nas oublier la joie
dominicales en absence de prêtres	les gens, échanger, écouter pour un	animation liturgique et musicale	pastorales	Que chacun se sente bien dans sa peau	(Cagnes-Vence)
(Nice-Nord)	dialogue fructueux à établir avec eux	(organistes)	(Cagnes-Vence)	pour une meilleure participation à la vie	
	(Cagnes-Vence)	(Nice-Nord)		de la communaute (Nice Ouest)	
Evangéliser les autres doit intégrer notre	Favoriser les opérations " petit déjeuner -	Mise en place d'un secrétariat commun	Temps forts de rassemblements pour les	appel large pour construire	Créer un lieu de rencontre, genre Centre
propre évangélisation	partage "avec les SDF (Nice centre)	compétent (Nice-Nord)	responsables (Nice-Nord)	ensemble.	culturel (Antibes)
Ne plus se contenter d'attendre que des	Accentuer la présence de l'Eglise dans	Etre présent dans les associations de	Réapprentissage des rites, symboles des	0	Des célébrations interparoissiales.
gens viennent à l'Eglise	les maisons de retraite.	quartiers	liturgies dominicales	Respect des chansmes et des dons de	(Menton)
(Nice-Nord)	(cannes centre)	(NICE-IVOID)	(Mice-Moid)	qui ne peut être qu'une source de	
				progrès. (Menton)	
Considérer notre mission avec un regard	0	Adapter les horaires des offices à la vie	Partages d'Evangile, Carême à domicile,	0	Ouverture de l'église pendant la journée.
géographique et apostolique moins	Creer des evenements communs	des gens (ex. messe à midi en semaine)	préparation du jubilé,	Discemer les qualites de chacun et donner les movens de les mettre en	(Menton)
Ilmitatii (Nice-Nord)	de toutes les communautés de base	(MICE-MOID)	(DION-DIN)	valeur dans l'Eglise et le monde (être	
(0.004-2014)	(Paillon)			conscient des limites). (Cannes Extérieurs)	
Se faire à l'idée de l'absence de prêtre	0	Antennes nécessaires pour mettre en	Pour apprendre à se connaître, travailler	0	Présence et visibilité dans le village.
permanent	Valoriser les fêtes patronales par la	relation les services paroissiaux	ensemble	Tenir compte de l'extension des hameaux	(Menton)
(Nice-Nord)	participation de toutes les communautés	(Nice-Nord)	(Nice-Nord)	formant la paroisse dans le projet de	
n	de base (visibilité de l'Eglise) (Paillon)			developpement. (Grasse)	

Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: VIE PASTORALE DE LA PAROISSE NOUVELLE - ORGANISATION Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Centre, Menton, Canne-ext., Grasse,

Changement de	Activités de proximité	Mise en commun des	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
mentalité	•	ressources humaines et	communautés	vocation de chacun	
		matérielles		(prêtres, diacres, vie	
				religieuse, laics)	
Passer du rapport à la paroisse du type " je rends service à M. le curé " à " je donne du temps et de ma présence pour que vive la communauté " (Nice-Nord)	Réaliser des activités communes avec les participants (Paillon)	& Maintenir une vie de prière et de célébration dans chaque lieu de culte (Nice-Nord)	loppement du service des funérailles «Nord)	Responsabilité de l'EAP : découvrir des talents, former les nouveaux actifs, dynamiser les charismes, faire naître et accompagner les vocations. (Grasse)	De nouvelles initiatives pour toucher des non pratiquants aux non croyants : parents catéchistes ou aumôneries, cours Alpha, préparation aux baptêmes, mariages
Regarder ailleurs pour s'enrichir et agir ensemble en communion (Nice-Nord)	Joumée de rentrée paroissiale (Antibes)	Ouverture des lieux de culte (Nice-Nord)	Communion fondée dans la prière et le souci de la mission (Nice-Nord)	Promouvoir des actions de solidarité pour favoriser les vocations particulières. (Grasse)	Prendre en compte le développement démographique et développer des services d'Eglise de proximité. (Menton)
Continuer de célèbrer ensemble les grands lemps forts filturgiques; une liturgie plus développée et mieux construite permettant au maximum de participer mais d'être acteurs (Cannes Centre)	Organiser des rencontres de convivialité (Antibes)	Mise à disposition de locaux existants (Nice-Nord)	Il serait intéressant que chaque paroisse puisse avoir des échanges à titre personnel avec telle paroisse ou telle mission étrangère. (Cannes Centre)	Veiller à ce que églises et chapelles ne soient pas que des monuments et donc animer culturellement et spirituellement le patrimoine. (Grasse)	Comprendre les besoins spirituels de l'interlocuteur. (Menton)
En aucun cas, l'appel à la conversion ne saurait signifier pour le clergé l'abdication de ses responsabilités de ministres de la Parole de Dieu au profit d'un service d'une parole profane.  (Cannes Centre)	Maintien des fêtes patronales (Antibes)	Harmonisation équitable de la présence des prêtres (Níce centre)	Respecter le caractère historique toujours ressenti par le peuple chrétien dans les perspectives de pastorale des paroisses. (Cannes Centre)	Faire surgir la créativité et la réalisation de projets. Réinterroger nos pratiques pédagogiques et nos modes de fonctionnement à la lumière des valeurs et de la vocation de chacun et promouvoir des expériences d'éclosion et de croissance. (Grasse)	Dialoguer sur les problèmes actuels. (Menton)
Ouvrir certaines célébrations lifurgiques à des intervenants religieux d'aufres confessions ou à des laïcs (Nire Ouest)	Créer de petites structures pour permettre à des gens de se rencontrer (Nice-Est)	Mobilité des responsables selon les besoins (catéchèse) (Nice-Nord)	Privilégier les célébratons communes à l'occasion des grandes fêtes liturgiques. (Cannes Centre)	Bien utiliser les moyens pratiques déjà existants : presbytère, salle paroissiale, parking gratuit et accès facile (Grasse)	A chaque clocher, une équipe de laïcs en lien étroit avec le curé. (Menton)
Que la vie de la paroisse reflète un Evangile vécu par tous (Nice Quest)	Favoriser une meilleure connaissance mutuelle par des événements festifs qui permettent aussi d'élargir les rencontres " hors Eglise " (Nice-Est)	Ouverture à l'ensemble de la paroisse nouvelle des différents lieux disponibles. (Cannes Centre)	OC Développer les rencontres et célébrations œcuméniques (Nice Ouest)	Prévoir un représentant de chaque mouvement et service dans le conseil paroissial pastoral, des membres de l'EAP élus par la communauté, une communauté de religieuses au sein de la nouvelle paroisse, laïcs avec lettre de mission (pastorale des familles en deuil). (Grasse)	Développer la convivialité : pots de l'amitié, sorties des messes (Menton)

### Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: VIE PASTORALE DE LA PAROISSE NOUVELLE - ORGANISATION Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext, Grasse,

Nice-Centre, Famon, Amocs,	Total Capital Capita Capita Capita Cap	NICE-CERIUS, FARIOUS, TRECTES, CREATE TRESTED TO THE TREE TREE TREES TO THE TREE TREES TO THE TREE TREES TO THE TREE TREES TO THE TREES		MC 3. 1.	
Changement de	Activités de proximite	Mise en commun des	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
mentalité		ressources humaines et   communauté	communautés	vocation de chacun	
		matérielles		(prêtres, diacres, vie	
				religieuse, laïcs)	

Imaginer occasionnellement une liturgie plus ouverte sur les formes d'expression actuelle (musique, danse,) [Nice Ouest]	Etre attentif aux fêtes patronales, mais ne pas tomber dans le piège du folklore (Cagnes-Vence)	Veiller à ce que les personnes missionnées ou engagées au sein de nos communautés ecdésiales ne se dispersent pas afin de ne pas s'épuiser et d'être complètement mangées par l'Eglise.	Partager humainement et spirituellement les temps forts et les événements de l'Eglise (Nice Ouest)	ESpr Taffa Tresp Tresp	Esprit d'ouverture plus grand : l'Eglise est l'affaire de tous, et pas uniquement des (Menton)
O Ponctuellement déplacer la célèbration liturgique sur d'autres sites (Nice Ouest)	Proposer des temps de partage, comme café, apéritif, après nos célébrations. (Cannes Centre)	Cannes Centre les différents acteurs de la formation, des œuvres caritatives, des mouvements, de l'animation paroissiale et de la liturgie. (Cannes Centre)	Refancer les pélerinages en les recentrant sur leur vocation spirituelle (Nice Ouest)	Peg Reg Tou Oon Oon	Sarouper ne veut pas dire supprimer. Tout ce qui peut être fait localement doit confinuer à fêtre. (Menton)
Créer des cellules d'évangélisation hors Créer des cellules d'évangélisation hors des lieux de culte où se rétrouvent chrétiens et non chrétiens (éthique, société, religieux,)	Rejoindre la totalité de la vie du quartier en distinguant bien les rôles de l'Eglise et les institutions civiles (Nice Ouest)	Mise en commun du matériel de secrétarial existant. (Cannes Centre)	Edicter des règles pastorales claires et précises (ex. :admission aux sacrements) (Nice Ouest)	(11) (1)	Et l'œcuménisme dans tout ça ? (Cannes Extérieurs)
	Sur le modèle des cafés philosophiques, imaginer un équivalent pour des thématiques spirituelles et religieuses. Mixeo Ouest)	Réaliser un audit de l'existant (moyens financiers, malériels et humains) (Cannes Centre)	<b>ှ</b> Journée annuelle de sortie paroissiale communautaire ( <i>Paillon</i> )	Per par (Ca	Peut-on préciser par ce qui est entendu par coresponsabilité baplismale ? (Cannes Extérieurs)
C Erre attentif au suivi post-sacramentel (Nice Ouest)	රහය I faut une conversion personnelle (Menton)	GC Un seul conseil pastoral, un seul conseil économique pour la nouvelle paroisse (Nice Ouest)	Projet commun mobilisateur (Nice centre)	Ohe nn (Ga	Chaque communauté de base doit avoir un local en propre. (Cannes Extérieurs)
Développer l'accompagnement des familles en deuil (Nice Ouest)	Proposer des débats avec des non pratiquants sur des thèmes accrocheurs (Menton)	Mobiliser les gens compétents et jouer la solidarité financière pour les moyens de communication (radio, internet, presse) (Nice Ouest)	Organisation de réunions à intervalles réguliers de groupes à groupes pour mieux se connaître (Nice-Est)	indi eve con non non	Confider les mouvements à organiser des événements tous publics pour se faire connaître et approcher des personnes non pratiquantes ou recommençantes (Grasse)
Exprimer notre jole d'être chrétiens (Nice Ouest)	Oue la proximité s'exprime vraiment dans Que la proximité s'exprime vraiment dans les célébrations, visites aux malades, l'entraide dans le voisinage, la carléchtèse. (Menton)	Control particuler spécifique de chaque paroisse devrait être mis en commun ainsi que les savoir-faire (les compétences).	Convivialité entre anciennes paroisses (Nice centre)	Por ram (Gn	Pour les célébrations importantes : ramassage par bus. (Grasse)

JP VESTRI

## Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: VIE PASTORALE DE LA PAROISSE NOUVELLE - ORGANISATION Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Courte, Menton, Canne-ext., Grasse,

Changement de	Activités de proximité	Mise en commun des	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
mentalité		ressources humaines et matérielles	communautés	vocation de chacun (prêtres, diacres, vie	
				religieuse, laics)	
Assurer la visibilité de l'Eglise dans l'espace urbain (art religieux) (Nice Ouest)	Dans chaque communauté locale, Dans chaque communauté locale, conserver célébrations liturgiques, caléchèse, accueil par des personnes- relais ; souci des pauvres et visite des malades. (Menton)	Etabilr une liste des mouvements et services agissant dans les différents lieux de cutte. (Nice Oues!)	Journée paroissiale (Nice-Nord)		<b>ှာ</b> Ouvir l'église ou un lieu de prière en semaine. (Grasse)
Esprii d'ouverture, éducation des mentalités, vérilé du témoignage (Nice Ouest)	Proximité de l'Eglise vis-à-vis de tout homme, chômeur, sidéen, etc. (Menton)	se en commun sur plusieurs paroisses : rrétariat, entretien, feuillet paroissial, ce Ouest)	Respecter la diversité de chacune des communautés de base (Nice-Nord)		Des communautés de migrants ou d'origine étrangère sont là : elles demandent une attention particulière. (Grasse)
Se resourcer en paroisse pour mieux témoigner à l'extérieur (Nice Ouest)	Gorder le contact avec ceux qui traversent l'Eglise à l'occation d'un moment fort de leur vie (sacrements) (Menton)	<b>©</b> Des équipes de visiteurs dans les maisons de retraite ( <i>Paillon</i> )	Rassemblements communautaires de type festif, debdrations exceptionnelles en lien étroit avec le doyenné et le dicoèse pour mieux se connaître et atavoriser la communion formant le corps de l'Eglise 2000 (Cagnes-Vence)	ı	
Lors d'une messe en été, regroupement festif des communautés de base (Menton)	Prévoir des lieux de culte près des pôles de vie (écoles, nouveaux quartiers, nouvelles populations) (Menton)	Prise en charge commune des funérailles (Antibes)	Change entre paroisses voisines de célébrants, de prédicateurs. De temps à autre, concélèbration de la messe. (Cannes Centre)		
A vin nouveau, outres neuves. (Menton)	Créer un café chrétien dans la nouvelle maison paroissiale. (Cannes Extérieurs)	Activités cultuelles dans chaque lieu de culte (Antibes)	Veiller à tisser des liens conviviaux entre les différents paroissiens au travers de propositions de sorties, pélerinages, (Cannes Centre)		
Souvir au monde en rejoignant toutes Souvir au monde en rejoignant toutes les personnes là où elles vivent, quel que soit leur âge. (Menton)	© Garder et améliorer dans chaque lieu de Carder : célébrations, catéchèse, groupes de prière, activités caritatives, (Cannes Extérieurs)	Chorale (Nice centre)	Mettre en commun la préparation aux sacrements, la formation des catéchistes, les temps forts et les rassemblements et ar esponsabilité des aumôneries de collèges.		
© Décloisonner à l'intérieur d'une communauté entre les générations (Menton)	Mieux organiser la rencontre malades/visiteurs grâce à une meilleure coordination. (Cannes Extérieurs)	Préparation et formation centralisées dans un lieu de culte spécifique et célébration décentralisée (Nice centre)	Ouvrir son esprit au-delà de nos idées, comprendre l'attente et les besoins de tous et de chacun. (Menton)		

Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: VIE PASTORALE DE LA PAROISSE NOUVELLE - ORGANISATION Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,

Activités de proximité

Changement de mentalité

Divers

Mise en valeur de la

Communion de communautés

ressources humaines et Mise en commun des

mentalité		ressources humaines et	communautés	vocation de chacun	
		matérielles		(prêtres, diacres, vie	
				religieuse, laïcs)	
Développer un véritable esprit de service (Menton)	OC Développer de petites communautés dans les quartiers et les immenhes qui	OOO Mise en place d'un " SOS prêtres ", service de narde nastoral et sacramentel	Se mettre résolument au service de l'humanité pour une avancée de l'unité		
	seraient attentives à ce qui se vit autour d'elles.	(Nice centre)	(Menton)		
	(Cannes Extérieurs)				
Ouhlier nos besoins personnels pour une	Activités de proximité particulièrement	Organiser un tour de rôle pour l'ouverture tardive des lieux de culte	© Réunir les différentes communautés		
conscience ecclésiale en vue d'un plus	(Cannes Extérieurs)	(Nice-Est)	(mouvements, services, etc) par la prière		
pour la mission (Menton)			(d'adetace), pour un ressourcement intérieur. (Menton)		
Savoir écouter, communiquer, s'engager.	Mettre en place des soirées, fêtes ou	Articuler le caritatif au niveau paroissial et	00		
(Menton)	moments de reflexion avec des non-	diocésain	Rencontrer d'autres communautés et		
	croyants.	(Nice centre)	favoriser le travail en commun pour un		
	(Cannes Exteneurs)		(Menton)		
Accepter de travailler avec des personnes	Vivre la proximitéest-ce compatible	0	Regrouper les communautés paroissiales		
que l'on ne connaît pas	avec l'extension du territoire de la	Synergie entre acteurs des communautes en fous les plans	au travers de pélerinages ou de réunions		
(Cannes Exteneurs)	paroisse : (Cannes Extérieurs)	(Cagnes-Vence)	(Menton)		
0	0000	Une Eglise pour le monde (Coopération	Ne pas limiter la communion ecclésiale		
Ne plus penser avec les reflexes de la	Relais de l'EAP dans chaque lieu :	Missionnaire, ACAT, Pax Christi, CCFD,	aux limites géographiques pour		
horizons	accompagnement familles en deuil,	(Cagnes-Vence)	(Menton)		
(Cannes Extérieurs)	préparation au baptême, catéchèse,	(			
	églises ouvertes. (Grasse)				
Pour tout, penser nouvelle paroisse	Pastorale toumée vers l'extérieur :	0000	OOOO		
(Cannes Extérieurs)	migrants, tziganes, maisons de retraite, présence à la vie accociative et promotion	atteindre ceux aui ne fréauentent pas	un partage élargi de ce que chacun est		
	d'animations hors Eqlise.	l'Eglise ou n'y viennent	capable de réaliser, chacun se		
	(Grasse)	qu'occasionnellement	spécialisant en fonction de ses		
		(Nice-Nora)	possibilités et de ses besoins. (Menton)		
Accepter de se déplacer	Convivialité : accueil des nouveaux	Suivi des familles en deuil.	Tenir compte dans la restructuration des		
(Cannes Extérieurs)	arrivants, pélerinages, piques-niques.	(Menton)	liens paroissiaux existants.		

Rapprochement des communaulés en fonction des lieux d'activité professionnelle et de scolarisation

Mise en commun : préparation sacramentelle, équipe de laïcs animant les funérailles, ADAP, équipe liturgique.

Changer notre vie en interpellant l'autre. (Grasse)

(Grasse)

revenir.

chaleureuses qui donnent envie d'y

Messes ouvertes, célébrations

(Grasse)

aumônerie d'hôpitaux et de prisons dans le dispositif de la paroisse nouvelle

(Grasse)

VIE PASTORALE DE LA PAROISSE NOUVELLE - ORGANISATION Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext, Grasse, Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné:

Divers (prêtres, diacres, vie Mise en valeur de la vocation de chacun religieuse, laïcs) Créer un sentiment à la nouvelle paroisse communautés de migrants et de tziganes. leur place dans la nouvelle paroisse avec toute leur dimension spirituelle et ne pas Les mouvements caritatifs doivent garder Temps communs de convivialité pour la nouvelle paroisse. (Grasse) fêtes, rassemblements,...en lien avec les les voir que comme des quémandeurs. Nécessité de célébrations en commun Ne pas compromettre le travail en commun déjà amorcé ici ou là. (Cannes Extérieurs) Créer ou étoffer les chorales. (Cannes Extérieurs) Etablir plus de liens avec les L'unité n'est pas l'uniformité. (Grasse) Communion de communautés avec humilité et charité. (Cannes Extérieurs) (Cannes Extérieurs) (Cannes Extérieurs) mouvements. (Grasse) 00 C Elargir les équipes d'animation liturgiques Centraliser les actions caritatives avec les Mettre en commun et mieux exploiter les ressources humaines et Mise en valeur de l'onction des malades dans les communautés locales. procession des offrandes et préparation paroisses proches, faire connaître plus Fravailler ensemble dans les domaines comptabilité, ordinateur, photocopieur. existantes à d'autres acteurs (lecteur, Mise en commun des locaux actuellement paroissiaux, les finances actuellement paroissiales... Bien intégrer l'action caritative, les Développement les liens entre les établissements d'enseignement Mettre en commun secrétariat, rédacteur de prière universelle, argement les mouvements. catholique et la paroisse. (Cannes Extérieurs) (Cannes Extérieurs) (Cannes Extérieurs) matérielles des monitions) (Menton) (Menton) caritatifs. rassemblements fréquents en alternance. Activités de proximité Solidarité: attention aux plus pauvres, soutien scolaire... Célèbrations dans chaque lieu, mais (Grasse) Ne pas couper des fonctionnements inter-paroissiaux existants qui vivent bien. Prendre le temps de se mettre à l'écoute. (Grasse) Aux célébrations, se dire « bonjour! » et Les endroits où ce la tourne bien doivent être au service de ceux où cela toume Se donner les moyens de reconstruire être joyeux pour être plus accueilfant. Créer des liens pour mieux travailler Abandonner l'esprit de clocher et apprendre à travailler ensemble Changement de une « vie d'Eglise ». (Cannes Extérieurs) (Cannes Extérieurs) (Cannes Extérieurs) mentalité moins bien. ensemble (Grasse) (Grasse)

23/32

Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné : VIE PASTORALE DE LA PAROISSE NOUVELLE - ORGANISATION

Divers (prêtres, diacres, vie Mise en valeur de la vocation de chacun religieuse, laïcs) Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse, Communion de communautés ressources humaines et Mise en commun des matérielles Activités de proximité Changement de mentalité

Désirer ces unions de paroisses et non les subir. (Grasse)	Accompagnement et suivi des parents des baptisés et des jeunes mariés. (Grasse)	GOGG  Multiplier les signes d'existence de la nouvelle paroisse : célébrations, groupes de refaxion, services, formation en commun (Grasse)	
Insister sur le rassemblement de la communauté le jour du Seigneur et envisager des ADAP.	Ouverture à la mission universelle par des jumelages actifs et féconds. (Grasse)	Mise en commun des efforts, capacités, informations, entre les mouvements. (Grasse)	
Ouvir davantage la communauté vers l'exferieur pour qu'elle témoigne de ce qui l'unit. (Grasse)	Apprendre à se connaître entre communautés pour partager et découvrir nos talents. (Grasse)	Chaque communauté a sa richesse et sa spécificité : Diocése 2000 nous aide à voir dans les autres communautés des lieux originaux, non des rivales.	
Prendre conscience des réalités d'une Eglise qui a changé. (Grasse)	La mise en commun ne pourrait être réalisée qu'avec le panachage des équipes, la formation des formateurs locaux, la mise en route de nouveaux actifs et le partage des locaux et des moyens financiers.	Une seule voix dans les différents lieux, foncée sur la prière axée sur des thèmes communs. (Grasse)	
G Elarger le concept de paroisse tout en respectant la spécificité de chaque communauté (Grasse)	Regroupement des ressources matérielles : informatique, internet, documents catéchétiques et d'animation liturgique, bibliothèque et vidéothèque, locaux (Grasse)	<b>©</b> Mener en commun la lutte contre l'exclusion. (Grasse)	
Faire admettre que les obsèques soient présidées par des laïcs envoyés en mission. (Grasse)	Institut Fénekon propose : mise à disposition des locaux, ouverfure aux autres communautés des formations spécifiques, et centre de ressources pour les nouvelles paroisses.	Des pélerinages communs dans et hors du doyenné. (Grasse)	
Cultiver fesprit d'ouverture, d'écoute et de dialogue. (Grasse)		Des fêtes paroissiales et kermesses de façon tournante et harmonisée, avec élaboration de schémas communs. (Grasse)	

			Divers			
	RGANISATION		Mise en valeur de la	vocation de chacun	(prêtres, diacres, vie	religieuse, laïcs)
	VIE PASTORALE DE LA PAROISSE NOUVELLE - ORGANISATION	Menton, Canne-ext., Grasse,	Communion de	communautés		
-	VIE PASTORALE DE LA	rd, Cannes-Centre, Nice-Ouest, 1	Mise en commun des	ressources humaines et   communautés	matérielles	
	Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné:	Vice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,	Activités de proximité Mise en commun des Communion de			
_	Diocèse 2000 Récapitulati	Nice-Centre, Paillon, Antibes, N	Changement de	mentalité		

Garder le clocher mais perdre l'esprit de			
clocher et apprendre à se connaître.			
(Grasse)		The second secon	
Discerner les compétences et accepter de			
les échanger.			
(Grasse)			
Se déplacer pour mieux servir.			
(Grasse)	The second secon		
Accompagner les parents demandeurs.			
(Grasse)			
Adapter notre discours, notre vocabulaire			
aux changements de mentalité.			
(Grasse)			

èse 2000 Récapitulatif des réu
--------------------------------

Z.S.					
Changement de	Activités de proximité	Mise en commun des	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
mentolité		ressources humaines et	communautés	vocation de chacun	
		matérielles		(prêtres, diacres, vie	
				religieuse, laïcs)	

Chairtenir des ADAP dans chaque communauté locale (Var et affuents)	O Développer les visites aux malades. personnes isolées, personnes seules (Var et affuents)	Caupe d'Armation Pastorale doit avoir pour 1 :- mission décrire le projet de la parcisse nouvelle	Rassembler au lieu centre pour les temps foits de l'amice fluigique (Var et affuerits)	Amener deux ou tros personnes a se renconter au nom de tous pour l'écoute de la Parole et la prière (Var el affluents)	Ne pas effacer la specificité des cormunautés (Var et affluents)
Aceptor de se déplacer pour assister à une messe dans un autre village	Sorganiser pour porter la communion a dominite (Var et affizents)	var crancena Penser à l'extension des compétences de clarun aux autres communailés de base (Var el aftbents)	Senrichir de la présence des varanciers. des colories et des camps acouts (Var et affl.ents)	Renforcerféqupe likugique duminicale dans chaque communauté (Var et affixonts)	Cocken rins eversus ents d'évangelisation du syle Masions des campagnes (Varet affiltents)
tiva et allicitos.  CC Cue chacun prenne conscience de ses capaciés et qu'il est indispensable dans IEgis- (Var et allicitos)	Susciter des families d'accueil pendant les vacances pour enfants défavorisés (Var et affuents)	We pas carlot a navvelle shuture sur certans caracteres artificies des decoupages axistants. (Var et affluents)	Dans les villages isoles, offrir des visites petiodiques d'une petite équipe finérante pour gardar des tens être signe de la rinission (Var et affluerits)	Carolinia et oficialism les services parvisiaus en indiquant la fonction de chacun et les manques a combler. (Var el affuents)	Unitabilise la periode estivale (etas periodices) (Var et affluents)
Servorder le prêtre et participer a l'activité de la paroisse (Var et affuerts)	Pour les ADNY: augmenter l'équipe avec formation et coordnation pour chaque vallage (Var et affuer les)	Conserver les identités parrissiales actuelles (nos vilages ortune à me façonie e par 2000 ans de christanisme) (Var et affuents)	Dans la restructuration, tenti compte de la pratique et de l'histoire qui ont déja aniené à agir ensemble (Var et affuents)	ll est indispensable que le prêtre traktué ou occasiornel, se sente accueilli dans les diferentes communatés de la paraisse nouvelle : église ouverte et chauffée, linge d'autel propre, sacristie en ordre, calice en état,	Urnelage dune paraisse de la côte avec une paraisse de larnortagne (Var et afflueus)
Prévision du planning avec le prête et tenue de l'agenda en paroisse (Var et affuerts)	Organiser dos velloes de prière dans les familles ou les vilages (autour fuire irone par ex) (var et afficiels)		Economiser du tomps et de l'énergie par un secrétariat administratif et financieer communs. (Var et affluents)		Lite attentif au ratachement des peuts villages autour du village central. (Var et afficerts)
Ayoir naturellement des relations de suitentie entre paroisses dans le doyenné et avec les services drocésains (Var el afflerits)	hvier des lamoins. (Var et afflucits)		O Pour les conseils parvissiaux, rencontres règulières, formations, retraites périodiques (Var et affuertis)		Acquisition dunminibus intercontructuation personnes aux affices et autres manifestations religiouses (Var et afficents)
Ose s'afficher chreiben, oser dire, oser appeler, oser projoser d'entreprende et oser partager entre nous (Var el affuents)	Assurer un térnoignage en dévelopoant des activités attendues (bibliothèque, critaide, accueil des nouvelles familles, visite aux amiens)		Rassemblement des choiales lors des grandes fêles (Var et afficerts)		
Lie et refre kes Exargles au point qu'is deviennent naturellement nöbes devant tous (Var et affuents)	Organisation d'une antenne du Serours Cathvique interparoissiale (Var et affuents)		Creer la fiéte pathomate de la pardisse nouvelle, que sa râte soit différente de cete un testin, inventer une autra forme de réjouisserve.		

					.::
Changement de mentalité	Activités de proximité	Mise en commun des ressources humaines et matérielles	Communion de communautés	Mise en valeur de la vocation de chacun (prêtres, diacres, vie religieuse, bifcs)	Divers
Certre I Evangélisation sur Jésus et non	Avoir le soud des personnes traversant		Organiser des sortes-pélemages ou a		
pas su la verue à lamesse	une epietus (Var et affuents)		(Var of affinents)		
evangéisation doit pirmer sur l'espirt de	Mos concluse des relais na oissiant pour		Messe ambuelle des manes de lambe l'dans l'église principale, Idem pour les		
clocher (Var et afberts)	assurer letter de vierte les communatés et le curé		baptisés de famée. (Var et affuents)		
of solven solve secondaria	Renforce la beauté des funcies		8		
norweau scherra d'arganisation	(Var et affl.ents)		ADAP ou asservities de Parde et priete, les chrétiens se rassemblent le dintanche		
(Varietafberds)			pour prier, même en l'absence de prêtre.		•,
			Le choix de la formule sera fait au terme		
			Topportunité.		
			(Varetannents)		
000	Mandeni une Egise vivarte				
l rouver de nouveaux moyens pour martenir une éelle présence d'Eglise dans chaque village	(accompagneries noes centres pares) Pénitents) (Var et afflier (c))				
Varetafteerts					
Pende consience du caractère unversel de l'Egles Ward affiet &	Faire partie des associations locales (Vsr et affluents)				
Ne plus aborder les problèmes selon le	0				
schema taritonnel commune-paroisse	patronale)				
	- 6				
Prendre conscience qu'un conseil	Redomer sens aux pelemages et normassions				
parossia est un service o cyase est vari une association ordinare a vocation	(Varel affuerts)				
culturele ou autre.					
Represar la présence et l'apport des	Présenco chrétienne aux obséques				
of retens lors dos létes partonales qui	(Var et amueins)				
Sion étakir la nuanco entre festin (féle civile) et fête natronale ou la présence du	Résidence du curé sur la territoire de la partricse.				
oretre est indispensable	(Var et affhents)				

6/11

Divers	
_	
Mise en valeur de la vocation de chacun	(prêtres, diacres, vie religieuse, laïcs)
en vale	(prëtres, diacres religieuse, laïcs)
Mise	(pret
LLE Grasse,	
SE NOUVE Canne-ext., nunion de	
AROISS Menton, Comm	
VIE MATERIELLE DE LA PAROISSE NOUVI rd, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext Mise en commun des ressources humaines et communautés	
ERIELL Centre, Commu	es
VIE MAT VIE MAT Mise en ressourc	materielles
yenné : Nice-Nc mité	
is de do ss-Vence e proxi	
Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: VIE MATERIELLE DE LA PAROISSE NOUVELLE Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext, Grasse, Changement de Activités de proximité ressources humaines et communautés	
latif o	$\dashv$
Récapitul Ilon, Antibe de	
jocèse 2000 Ré Sice-Centre, Paillon Changement de nentalité	
Diocè Nice-C Chan ment	

Repenser i appel du denier de l'Eglise (personnalisation du don) (Nice centre)	Coopérative d'achats (Nice centre)	Repenser la campagne du denier du culte pour s'adresser à tous les habitants d'un quartier (Nice-Nord)						
Les laics doivent s'impliquer davantage dans la gestion dministrative et financière de la nouvelle paroisse. (Menton)								
Ressources matérielles pour l'équipement et l'annonce de l'Evangile (Antibes)	Meux répartir dans l'année les appels à la solidarilé (Antibes)	Regroupement des structures de gestion tout en réservant des budgets spécifiques à chacun des lieux de culte (Antibes)	Financement d'un poste de secrétaire (Nice centre)	<b>©</b> Meltre en commun les dépenses <u>et</u> recettes (Nice centre)	Unification des tarifs de célébrations (Nice centre)	Shevision du système de la participation des parcisses (non plus au niveau du lieu de culte mais au niveau de la nouvelle paroisse)	On Budget: bien répartir les subventions aux communautés des nouvelles paroisses pour les besoins d'évangélisation (Nice-Est)	©  Pour l'organisation financière de la nouvelle paroisse, néoessilé de maintenir un relais local du nouveau conseil économique  (Nice-Est)
Avenir des personnes employées dans les associations loi 1901 qui élargissent le champ d'action des paroisses (Nice-Est)	Trouver des activités nouvelles qui aident au financement de certains projets que les paroissiens ont à cœur de mettre au grand jour.	Prospection de terrains (donations) (Menton)						
Oser mettre sur la table les questions et les choix financiers (Menton)								

IP VESTRI

Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse, Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: VIE MATERIELLE DE LA PAROISSE NOUVELLE

Divers (prêtres, diacres, vie Mise en valeur de la vocation de chacun religieuse, laïcs) Communion de communautés Officialiser les rencontres interparoissiales ainsi que les équipes liturgiques Définir au sein du conseil économique de la paroisse nouvelle des objectifs clairs et une grande fête commune de la paroisse nouvelle Développer des activités récréatives et festives en collaboration avec des associations laïques (sorties, excursions, Créer un fond financier commun pour les activités communes mais garder les ressources humaines et finances propres à chaque communauté Péréquation des ressources financières (Nice-Nord) Des actuelles kermesses paroissiales à Tenir compte des églises appartenant à des communautés autres que l'ADN et Mise en commun des dépenses et des Sorties et journées de rencontre de la communauté nouvelle (anciennes Mise en commun des précis et les planifier sur une durée donnée. dépenses, domiciliations bancaires Nouvelle tenue de la comptabilité centralisation des recettes et des recettes dans la transparence paroisses à conserver) rencontres sportives,..) matérielles (Cannes Centre) Nice Ouest) (Nice-Nord) (Nice-Nord) (Nice-Est) (Antibes) l'Etat 0 Activités de proximité Changement de mentalité

26/32

Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: VIE MATERIELLE DE LA PAROISSE NOUVELLE
Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Bst. Cagnes-Vence. Nice-Nord. Cannes-Centre Nice-Ontre Nice-Contre Nice-Centre Nice-Ontre Nic

	Divers																
The second secon	Mise en valeur de la	vocation de chacun	(prêtres, diacres, vie	religieuse, laïcs)													
Menton, Canne-ext., Grasse,	Communion de	communautés															
rd, Cannes-Centre, Nice-Ouest,	Mise en commun des	ressources humaines et	matérielles		Répartir équitablement les finances de la	nouvelle paroisse en tenant compte du	principe 'communauté aisée –	communauté pauvre'.	(Cannes Extérieurs)	0	Une bonne politique de gestion des biens	immobiliers faroriserait des	regroupements salutaires et dégagerait	des ressources financières non	négligeables.	(Grasse)	
Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,	Activités de proximité																
Nice-Centre, Paillon, Antibes, 1	Changement de	mentalité															

00/100 53:22 001/90/#1 97 432

28/32

Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné : ROLE ET PLACE DES ACTEURS DE LA MISSION

Divers (prêtres, diacres, vie Mise en valeur de la vocation de chacun religieuse, laïcs) Nice-Centre, Paillon, Antibes, Nice-Est, Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse, Communion de communautés ressources humaines et Mise en commun des matérielles Activités de proximité Changement de mentalité

Cauailié " du " chef d'équipe " (Antibes)		ses	Reconnaissance des chrétiens-relais mais sans nomination ni lettre de mission (Paillon)	Il y a danger à trop demander toujours aux mêmes personnes. Les laïcs ont des limites Favoriser des responsabilités tenues en équipe. (Cannes Extérieurs)
	Que les initiatives individuelles acceptent de s'inscrire dans le plan de l'action commun (Antibes)	Dans l'hypothèse de curé in solidum, même si l'habitat n'est pas commun, nécessité d'un travail d'équipe. (Menton)	OCO Discoemer les spécificités de chacun en vue de les orienter vers un travail d'équipe (Antibes)	Les bénévoles pourront-ils à eux seuls assurer le fonctionnement des nouvelles paroisses ? (Cannes Extérieurs)
,	Veiller à un choix équilibré de personnes d'origines diverses pour la constitution de la nouvelle EAP (Nice-Est)	Mise en commun des équipes liturgiques. (Cannes Extérieurs)	Plutôt qu'un appel général, privilégier le contact direct avec quelqu'un pour lui proposer une mission précise. (Antibes)	Sommes-nous prêts à vivre ce cas de figure : le prêtre de la paroisse participe à une activité de jeunes ou autre, la communauté se rassemble pour une prière domnircale ? (Cannes Extérieurs)
	Renforcer les liens avec les communautés religieuses (Vice Ouest)	Développer les équipes d'accompagnement des familles en deuil (Cannes Extérieurs)	Célébration d'envoi en mission (Aritbes)	
	Partage de la charge pastorale avec une équipe de « veilleurs » (Grasse)	Envoi des laïcs des différentes paroisses pour les funérailles à l'athanée. (Grasse)	Etre vigilant aux charismes de chacun (Antibes)	
	Apprendre à travailler ensemble et non à se décharger sur les autres. (Grasse)		Reconnaissance des " lettres de mission " confiées par l'Evêque (Antibes)	
			OCO Définir clairement la relation prêtres-laïcs dans le travail d'évangélisation paroissiale (Nice-Est)	
			© Reconnaissance de la responsabilité réelle d'une équipe de laïcs au sein de la louvelle paroisse (Nice-Est)	
			Aider les personnes à s'engager dans leur mission d'Eglise et à y persèvérer (responsabilité d'équipe) (Nico-Est)	

29/32

Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné: ROLE ET PLACE DES ACTEURS DE LA MISSION Nice-Centre. Paillon. Antibes. Nice-Est. Cagnes-Vence, Nice-Nord, Cannes-Centre, Nice-Ouest, Menton, Canne-ext., Grasse,

Nice-Centre, Paillon, Andoes, P	Nice-Centre, Fallion, Annues, Inice-Est, Cagnes-Vence, Inice-Profit, Cannes-Centre, Pallion, Annues, Inice-Centre, Pallion, Annues, Pallion, Cannes, Marie Communication de Comm	Mice on comming dog	Commission do	Mice on malous de la	
Changement de	Activités de proximite	ressources humaines at	comminantée	vocation de chaoun	Divers
mentalite		matérielles	communantes	vocation de chacun	
				religieuse, laïcs)	
Reconnaissance des laïcs engagés (Nice centre)				On Ne pas s'approprier une fonction et prévoir la relève (Nico-Est)	
CC Rapport autorité du curé et délégation des responsabilités (Mice centre)				Respect de la vocation de chacun pour éviter l'éparpillement (Nice-Est)	
GC Rapport autorité du curé et délégation des responsabilités (Nice centre)				Bien distinguer mission et fonction (Nice-Est)	
Carticipation aux décisions concernant Participation aux décisions concernant l'évangélisation qui tienne compte de ces diversités de cultures n'excluant personne (Mice-Est)				එය Définition claire des responsabilités de chacun à tous les niveaux (Nice-Nord)	
Information et reconnaissance par la communauté des responsabilités confiées à certains laïcs (Nice-Est)				Amener les gens à réflêchir sur leur vocation de baptisés (Νίσε-Νοισ)	
Remise en cause du rôle du prêtre ; plus pasteur qu'homme de pouvoir, devoir de délégation (Nice-Nord)				Tout en maintenant pour les candidats deventuels au diaconat la nécessaire préparation spirituelle, thediogique et pastorale à ce ministère, reconnaître le diaconat exercé de facto dans beaucoup de paroisses par des laics chrétiens. (Cannes Centre)	
GGG Nécessité d'apprendre à travailler ensemble (Nice-Nord)				Privilégier le ministère propre des prêtres pour leur permettre plus de disponibilité (Nice Ouest)	
Prendre conscience de notre engagement de baplisé, notre appartenance à un peuple tout entier appelé et envoyé (Cannes Centre)				Découvrir et susciter des vocations par le dialogue. (Menton)	
Importance de la prière en commun entre laïcs engagés. (Cannes Centre)				© Délégation de responsabilité assurée par des chrétiens et non pas par des « petis chefs ». (Menton)	

Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné : ROLE ET PLACE DES ACTEURS DE LA MISSION

	ı
	ı
	ŀ
	Į
sse,	l
ra	Ì
ſ,	ı
ě	ı
ne	ı
S	ı
on,	ı
ent	ı
Σ̈́	ŀ
est,	ı
Ş	ı
8	ı
Ż	ı
iffe	ı
Ç	ı
es-	ı
ann	ı
ű,	ı
ord	Ļ
Z	ı
Ę.	ı
e, J	l
enc	ı
N-S	ı
me	l
Cag	1
st,	I
e. H	ı
S	ı
S,	۱
tibe	ı
An	ı
on,	١
ailí	I
ď,	-
ntre	۱
Cer	١
e-	
Z	
	-

Changement de	Activités de proximité	Mise en commun des	Communion de	Mise en valeur de la	Divers
mentalité		ressources humaines et matérielles	communautés	vocation de chacun (prêtres, diacres, vie	
				rengicuse, iaies)	
Essayer de vivre une collaboration entre paroisses (vice Ouest)				Co Le prêtre n'est pas d'abord un gestionnaire mais un pasteur. (Menton)	
Passer du rôle de consommateur au rôle d'acleur, mais cela n'est pas suffisant. (Menton)				<b>හර</b> Redefinir le rôle de chacun : prêtre, diacre, laïc. (Menton)	
Faire confiance à des laïcs en responsabilité (Menton)				Assurer l'insertion et la réorientation des bénévoles au sein de la paroisse. (Menton)	
Repenser à la place des femmes dans tous les aspects de la vie ecclésiale (Menton)	~			<b>600</b> Assurer le suivi et le soutien spirituel de ceux qui sont en situation de responsabilité.	
Développer l'esprit d'équipe. (Menton)				Il appartient aux responsables d'offrir des opportunités pour permettres aux charismes et aux bonnes volontés d'agir et de s'exprimer, même modestement. (Menton)	
Apprendre à répartir le travail sur un plus grand nombre de personnes (Cannes Extérieurs)				Son Définir clairement le rôle du prêtre et la relation « prêtre-laïc ». (Cannes Extérieurs)	
Employer au maximum le bénévolat en augmentant son efficacité et en situant les responsabilités à tous les niveaux et regrouper les énergies.				Avant d'appeler des personnes, disoemer capacités et compétences grâce à une écoute et à une attention. (Cannes Extérieurs)	
Accepter dans le diocèse des prêtres de communautés nouvelles : l'Emmanuel, Saint Jean, (Grasse)	1.			Le prêtre, ferment de l'unité d'une paroisse, est capable de susciter ou d'encourager les vocations des laïcs, religieux(ses) et diacres. (Cannes Extérieurs)	
Accepter de travailler avec d'autres. (Grasse)				GC Bien répartir les activités en évitant les surcharges et promouvoir les formations appropriées. (Grasse)	

Diocèse 2000 Récapitulatif des réunions de doyenné : ROLE ET PLACE DES ACTEURS DE LA MISSION

sse,	Mise en
Juest, Menton, Canne-ext., Grasse,	Communion de
ord, Cannes-Centre, Nice-Ouest,	Mise en commun des
Vice-Est, Cagnes-Vence, Nice-N	Activités de proximité
Nice-Centre, Paillon, Antibes, N	Changement de

Mise en valeur de la

ressources humaines et | communautés

mentalité

mentalité	ressources humaines et matérielles	communautés	vocation de chacun (prêtres, diacres, vie religieuse, laïcs)	
==			(2(	
Un collabore, on ne fait pas de compétition. (Grasse)			G Bien discemer les aptitudes de chacun et répartir les rôles équitablement.	
			(Grasse)	
			Responsabilité de l'EAP : découvrir des	
			talents, former les nouveaux actifs,	
			dynamiser les charismes, faire naître et accompagner les vocations.	
			(Grasse)	
			Prévoir un représentant de chaque	
			mouvement et service dans le conseil	
			paroissiai pastoral, des membres de l'EAP élus par la communauté, une	
			communauté de religieuses au sein de la	
			nouvelle paroisse, laics avec lettre de	
			(Grasse)	

1 1	Divers	Ben éclaircir le fonctonnement des consets (relations particulier) particulier)	Instituer des acolytes lecteurs (V.ar el affluents)	Aurivoau des missons, dens la parioise nouvelle : un prête chargé de - apootei les serementes en controle : enrichi mûte réflexion et note sprintualié : acompagner et coordoner ; un dace permanent vivant sur place ammateur de fécujos, qui doit faider à creste dans le projet de noise et dans le projet ecclésial ; une EAP clairemant missiermée en trois équipes, caféchèse, a mination flungique et funérailles.				
	Mise en valeur œ la vocation de chaun (prêtres, discres vie religieuse, laïes)	GGO Nècessité d'un prête qui afaire choix de vivre sur place. (Var et n'îtterne)		Les rins sions de naient être suis-arment souples pour pruvoir évaluer in fairson de beseins; des diffaultes et es spécificités (Var et aitkents)	Tout le monde a quelque chos a donnor et à apprendre aux autres. (Var et afficents)	CSC3  Else attentif à repérer les aptibles de chacun et bien définir la respossibilité confise, amisi que la durée de 1 responsabilité (Var et affaurtz)	Nécessité de l'accumpagnemni passoral des missionnés (Var et affluents)	Accueffir positivement les propositions au la de mettre systematiquement on avant les risques et accepter les mandresses du debutant (Var et afflients)
	Connatrika de communautés	Pour libérer le prête, consager fembauche d'emploisjeuros (Været affluents)						
LE E ACE ACT 3 DE 1185/	Mise en commun des ressources humaines et matérielles							
Inio, doy	Activités de proximité							
1 se 21 Réca, 166 d Var,	Changement de mentalité	Cangement de mentalife dot séffectuer dans les deux sens chréten de deux sens chréten de deux de mentalife dot character de mentalife de deux sens chréten de de mentalife de de character de de character de de character de char	Varet arterits) Consentir à partager le souci de la communauté. Ene prêt à prenche le relais (Varet affrents)	Apprendie à partager son souti apostofique et à travailler en équipe (Var et afflexits)	Le prêtre doit être persuaxis qu'il no doit pas tud faire et les laics doivent en être convainces de la laics doivent en être convainces de la laite et et la laite et laite et la laite et laite et la laite et lait	Accepter qu'une fonction ou une responsabilé soit canfée pour un legans danné (Var et affuerts)	Dégager du temps libre au prêtre de fayon qu'il rencontre les fidèles. Mar et efficients!	VOTO CALIFORNIA (PROPERTY)

111

IP VESTRI

_						
_	Divers				-	
_	de la ncun s, vie )	s mais i	iontes et aussi nts.			
_	Mise en valeur de la vocation de chacun (prêtres, diacres, vie religieuse, laïes)	Déléguer largement aux laics, mais l' rovient aux curés de susciter,	d'encourager les bonnes volontes et hussi d'entuècher les débordements.	Rients)	-	
	Mise vocal (prêt religi	Déléguer rovier# au	d encours	(Vier et affl.ents)	-	$\perp$
-						
SSIM	nion de autés					
SDI	Communion de communautés					
DIE ACI TAC	Misc en commun des ressources humaines et matérielles					
Sunic e do, 5	Activités de proximité	And the state of t				
LINGESE LUND Récupialatif un sunica de dopumis	va. Changement de mentalité					

1e 14/05/100 22:22 Pg 003/004

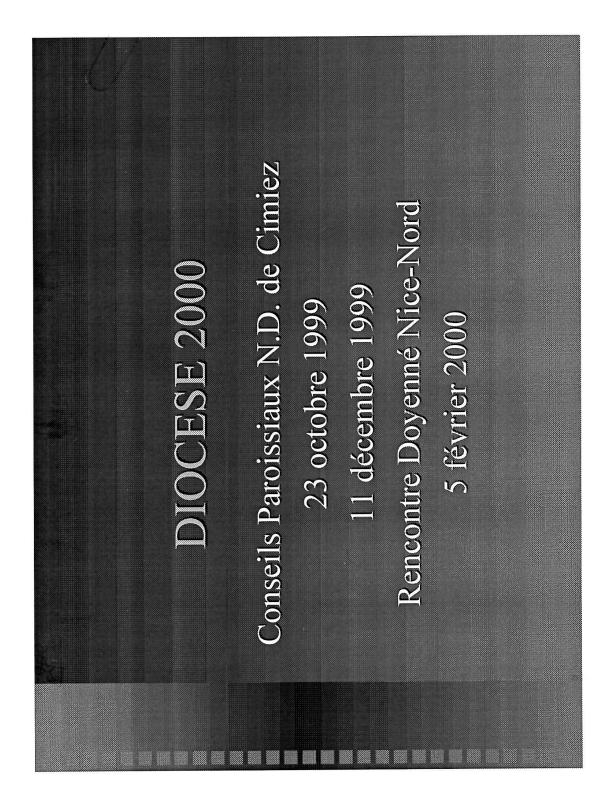
Ners 0493657707

#### **Evolutions des priorités**

Doyennés, Services, Mouvements, Sanctuaires 13 mai 2000 (1)	Comité diocésain de pilotage 12 juin 2000 - 12h-(2)	Conseils diocésains 12 juin 2000 -17h- (3)	Charte d'Évangélisation 22 octobre 2000 (4)
L'accueil	Vie pastorale de la paroisse	Jeunes	De la Vie pastorale dans les paroisses
La formation	Rôle et place des acteurs de la mission	Vie pastorale de la paroisse	De la pastorale des Jeunes
Communication	Accueil	Vie matérielle de la paroisse	Du rôle et de la place des acteurs de la mission
Jeunes	Communication	Rôle et place des acteurs de la mission	De la communication
Vie pastorale de la paroisse	Jeunes	Communication	De la vie matérielle des paroisses
Vie matérielle de la paroisse	Vie matérielle de la paroisse	Formation	De la Formation
Rôle et place des acteurs de la mission	Formation		

Sources:

- (1) Livret synthèse des priorités Doyennés, Services, Mouvements et Sanctuaires mis en forme par le Comité diocésain de pilotage à destination des membres des Conseils diocésains pour la rencontre du 12 juin 2000, Archives « Diocèse 2000 »;
- (2) Compte-rendu du Comité diocésain de pilotage du 12 juin 2000, Archives « Diocèse 2000 » ;
- (3) Priorités déterminées par les Conseils diocésains le 12 juin 2000, Compte-rendu des carrefours, Archives, « Diocèse 2000 » ;
- (4) Compte-rendu de la rencontre du Comité diocésain de pilotage du 29 juin 2000, Archives « Diocèse 2000 ».



#### IN REGARD LUCIDE SUR NOTRE COMMUNAUTE 3. Le partage des responsabilités 4. La mobilité des personnes CHRETIENNE 2. La proximité 1. La mission

chrétienne	des personnes	
communauté	Le partage des responsabilités	
gard lucide sur notre communauté chrétienne	La proximité	
Un regard lu	Lamission	
0000		

# "LA PAROISSE URBAINE"

- 1. Quels changements de mentalité?
- 2. Quelles activités maintenir?
- 3.Quelles responsabilités, potentiel humain et matériel à partager?
- 4. Une communion de communautés
- 5. Le ministère des prêtres 6. Le ministère des diacres
- 7. Les offices confiés aux laïcs
- 8. La place de la vie religieuse
- 9. La mission des laïcs

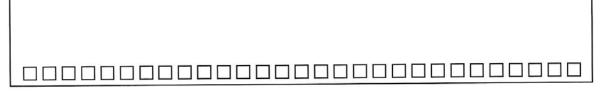
La paroisse urbaine

Le ministère des prêtres	
Une communion de communautés	
Quelles responsabilités, potentiel humain et co matériel à partager?	
Quelles activités maintenir?	
Quels changements de mentalité?	

1	

La paroisse urbaine

	La mission des laïcs	
	La place de la vie La mission des religieuse laics	
ī	Les offices confiés aux laïcs	
	Le ministère des Les offices diacres confiés aux laïcs	



DIOCESE 2000: UNE QUESTION	U. Eglise catholique dans les Alpes-Maritimes   Corts in Fondation de pavolisses nouvelles	2) hossellate i fas de frollens de fraction le avec etro chaters consience els grava qui out un made de no de los des de note wom chatem de le braite ( fe teuse anpetele from pares se de dialoque : conment fourantine de dialoque :	La communauté chiétienne: des critères pour exister   Vers la fondation de parcisses nouvelles
DIOCESE 2000: UNE QUESTION	L'Eglise catholique dans les Alpes-Maritimes   Wers la fondation de paroisses nouvelles	DIOCESE 2000 : UNE OUESTION	Communant chickienne: des critères pour exister   Vers la fondation de paroisses nouvelles

### DIOCESE 2000: UNE QUESTION

[] La communauté chrétienne : des critères pour exister	_	Uvers la fondation de paroisses nouvelles
U. Eglise catholique dans les Alpes-Maritimes		Vers une nouvelle vie diocésaine
Regards sur le chemin parcouru		Dour un travail en econseils pastoraux
☐ A l'écoute du diocèse	~	D Question sur l'intervention du P. Pietri
Contra of Arms 1	4	

Borong Loten. St. repression general pertand. Sert without you may presented.

La pertengether the L'Alengetherher e Edwag thing S. restel. Jas. declarate.

Cheritar Gran. Harmon and a width develop a la catalouise var the result of a resource of functional givet of a width broken. Jane alle gas december of functional of the group of the series of th

### DIOCESE 2000: UNE QUESTION

U.V. Eglise catholique dans les Alpes-Maritimes   □ Vers une nouvelle vie diocésaine   □ Pour une nouvelle vie diocésaine   □ Pour un travail en conseils pastoraux   □ A l'écute du diocèse	Uvers une nouvelle vie diocésaine Pour un travail en conseils pastoraux
Pour un Al'Counte du disoèse	travail en conseils pastoraux
Cochez, ci-dessus, la case concernée et notez, ci-de.  Voira Al-Vin (118. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.	
Cochez, ci-desus, la case concernite et notez, ci-des	Question sur l'intervention du P. Pietri
Now Atta fue Che leas somethe de Coin	ssous, la question posée
	AV. 747 J. B. B. W. A. Ben Sell.
	Greath A. Re brokered
do. Fared a Ma gai me Buck and and Caranga (22. Sa Jayan) Ita masa.	maga post. Sta formilla morris.
	Episum ( Arma Acea diam.
Principal Kom)	
Oli gont Dea Terros ( Non Jona Out moma) - The ne. Bont	J. Michal - Mane De Oral

### DIOCESE 2000: UNE QUESTION

	[] La communauté cluétienne : des critères pour exister		Vers la fondation de paroisses nouvelles	
	U'Eglise catholique dans les Alyes-Maritimes		Uers une nonvelle vie diezefsaine	
	Regards sur le chemin pareoum		Pour un travail en conseils palstenaux	
~~	□ A l'€come du dircêse	_	AQuestion sur l'intervention du P. Pietri	
	Cochez, ci-dessus, la case convernée et notez, ci-dessons, la question posée	el m	otez, ci-dessous, la question posée 1.	
	16 sona du ha proxix	ĝ	16 Sona Land La pradiosale Descable 1. Kno cerace	
	de l'ipline Mares le pres es étri prèsende mi	٠.	Gill prosenile Br	
	Sonit les fair rass of proulle part Dart 125	3.5	Illa part kort 25	
	reandre dame la reflerenza Dincera Panis.	1	O. K. M. DANCE JA P. P. S. P. P. P.	
	No charthern on the ile	-0.	Mes Chare here month of a Lass a charamater les separiolle	
	dam lesson lassform	$\mathcal{I}$	daus Lesar-lasgoge et may energe che Book missions?	- 1

### DIOCESE 2000: UNE QUESTION

	١	The same and particular sa
La communaute chrehenne : des crières pour exister		Uvers la fondation de paroisses nouvelles
U. Eglise catholique dans les Alpes-Maritimes		Vers une nouvelle vie diocésaine
Regards sur le chemin parcouru		Dour un travail en conseils pastoraux
☐ A 1'€coute du directae	=	(  MQuestion sur l'intervention du P. Pietri
Cachez, ci-dessus, la case concernée et notez, ci-dessous, la question posée	elm	otez, ci-dessous, la question posée
" Abord B. tank A. distrant prominial no dot it was freshing	100	" so lot it in fact.
diepassender A bareinich Gentleast mais teriel Plee of Part	3	mark main teries Pur of Par

dispassedon de baristis also Loberterente mainteries l'un et Pautie. I - l'orument d'annistatione de deux de l'allichement des familles en decit n'étalichement. I quelle d'union 2000 l'aux, le diction ent. il à l'honzan?

### DIOCESE 2000: UNE QUESTION

more entired . We have it pro it is towning - one but the

of four regulate of meta la monde, deriver in

c of borners d'erryment list, as e'erreey hand wound d'en uyan

23) arrowy down ( form programment

Source of every fire control and bearings

[] La comminauté chrétienne : des critères pour exister	_	☐ Vers la foudation de paroisses nouvelles	,
U. Eglise catholique dans les Alpes-Maritimes		☐ Vers une nouvelle vie diocésaine	
Regards sur le chemin parcouru		Pour un travail en conseils pastoraux	
☐ A 1'€coute du diocèse	7	🛛 Question sur l'intervention du P. Pietri	
Cochez, ci-dessus, la case concernée et notez, ci-dessous, la question posée	ee et n	orez, cl-dessous, la question posée	
la pere lietre a contique	8.4	la però Pietri a cortique. L'hirangitaration des	
Charlian recargeliques. et. pertrictistes ( dig. individuelle indiante	75	thistes ( hin individuelle inchanite	
et force) Gett. a. armoneent. Copendant. la Norme. monsella	7	eyendark ha lower mountle	
gidolements, et ava. moves. N. est a. Apa Ba. valente da Jerie ?	2	Patrice Now the water da Jelie ?	

### DIOCESE 2000: UNE QUESTION

Vers la fundation de paroisses nouvelles

| La communavit chriticine : des cuiters pour exister
| L'Eplice catholique dans les Alpas-Maitimes
| Regards sur le chemin parcouru
| A l'écoute du directe
|

DIOCESE 2000: UNE QUESTION

☐ Vers une nouvelle vie diccésaine

* E	Description of the set of the s	LA communication concuering ; des criteres pour exister	Vers la fondation de paroisses nouvelles
DATECOUNT OF CONSTRUCTION OF THE CONSTRUCTION	DATECOUTE du directes  DATECOUTE du directes  Cochez, ci-dessus, la case concernée et notez, ci-dessons, la question parte  Cochez, ci-dessus, la case concernée et notez, ci-dessons, la question parte  Asta, Arthur Ray, I Warthe, Corr, Merre Ac, Rendry, Argert  CAR, Arthur Ray, Carrelle, Corr, Merre Ac, Rendry, Arthur Carrelle, Carrel	U.T.glise catholique dans les Alves-Maritimes	Uvers une nouvelle vie diocésaine
ONTHOUSE du directee  Cochez, c'idessus, la cose concernée et notez, c'idessous, la question poste  Alla, Par, Rock, I. Variable, COM. Merile Ac. Mendry. Arack  Alla Jallow (A. Delward) gran Aromer. Res. C. Mendry. Arack  (Alla Malla Melland) Com. Ciles C. Co. Marill Rese.  (Mr. Marilla L. Levich L. Levich L. Letters. Res. Co. Marill Rese.	DATEONIE du directee  Cochez, ci-dessus, la case concernée et notez, ci-dessous, la question poste  Alla, Para Rack, Viraible, Com ment de reston poste  Alla Jahran Bangalle Grandonia, Rober Com Calla L. Colon Calla	Regards sur le chemin parcouru	Dour un travail en conseils pastoraux
San Par Rock Winder Commente et notes, et dessons, la question poste  Asta Dellow Brazol Winder Commente de neudra Janes.  Asta Dellow Brazol General Lander College Consultatione.  ( Asta Millow Brazol B. College C	Sun Pan Rock White Work Comment of description of hose Ald Aller Barkely Grand Ander Ald Aller Barkely Grand Ander Red Carlo Marie Red Carlo Color Red Carlo Color Marie Red Carlo Color Red Carlo Color	A l'écoute du dirocèse	(   RQuestion sur l'intervention du P. Fretri
Aur la Box inite. Comment de rendre par dis junis sample gen hour la évange le sea Cale mons standle que ciest la milliere (manière de tenalisex lans enfants)	Aur la Box inite. Comment de rendre par	Cochez, ci-dessus, la case concerne	Le et notez, ci-dessous, la question posée
All Milmis lemples gran hour la évauge le ser. ( als mans trimble que ciest los manolleure ( maniris de tanches leurs anfants)	All Milmits lemples gran from the avange lists.  ( als. mand trimble que cies! Los mandleure  ( mandres dr. tanaller leura enfants)	Alm. Par Brox invite, Cor	nome de neudre pasa
( all mans standle and ciest les mangheres	( all mans standle Cour ciest les mandleure	ASIA MILLIAM CA BOARD LLD GERN	round Lanewall Star
Monnier de tonaber laura anjants)	mounted to tomaker laws andants)	Call mand struble gan	Cies C. Com man Chaire
	****	Myssina de tamaka	· Suns enjants)

- Convert "neprinde" les aventals tés les apris du monde

Cochez, ci-dessus, la case concernée et notez, ci-dessous, la question posée

saw pour artant ête "de ce mount " - (vu pas d'abortèse le morte sous pour astant d'adoptes)

DIOCESE 2000: UNE QUESTION	Le communant checheme: des cribtes pour exister   Vers la fendation de princisses neuvelles   Le Eglise catholique dans les Alpes-Maitimes   Vers une nouvelle vie directaine   Le Eglise catholique dans les Alpes-Maitimes   Vers une nouvelle vie directaine   Le En dering nouvelle vie directaine   La Versunt du direc	DIOCESE 2000: UNE QUESTION    La communante chichtenne: des critères peut exister   L'Eglise conhodique dans les Alyes Amitinies   Rouestin no conselle participation of Present in trivail en coverelle participation of Present en direction of Present in trivail en coverelle participation of Present in trivail en coverelle particip
DIOCESE 2000 : UNE QUESTION	Commingue checking the state of the state	Mark ton- for the following of the fol

DIOCESE 2000 : UNE QUESTION	□ La communauté chrétienne : des critères pour exister   □ Vers la fondation de provièces nouvelles   □ L'Eglise cahodi que dans les Alpes-Mantinnes   □ Vers une mouvelle vie direcésaine   □ Regards sur le chemin pauceura   □ Tour un tavoit en conseils pastoraux; □ A l'écoute du direcèse   □ Tour un tavoit en conseils pastoraux; □ Cochez, ci-dessus, la core concernée et notez, ci-dessous, in question posée   □ A L A 18A 2001A   A question posée   □ A 18A 2001A   A 18		DIOCESE 2000: UNE OUESTION  [K] A communant checkineme: des citètes pour exister  [L] L'Eglise cultudique dans les Alpes-Manitimes  [B] Vers une nouvelle vie diocésaine  [B] Vers une n
-> (c. 12fi	requalition religiouses	A COMMAND AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE PA	DIOCESE 2000: UNE QUESTION   La communante checiteme: des critères pour exister   Vest la fandation de paroiteses nouvelles   Vest une nouvelle vie diocétaine   Pour un travail en conseile praternux   Plant un travail en conseile praternux   Cochez, ci-dessus, la case concernée et notez, ci-dessous, la case concernée et notez, ci-dessous, la question poste   Vest une favore de directe   V

#### Internet

Le Site Internet officiel du Diocèse de Nice est opérationnel dès aujourd'hui

Vous pouvez y accéder -soit en passant par le Portail œcuménique :

http://www.eglisesnice.org

-soit directement :

http://www.eglisesnice.org/catholique

Le site vous permet d'entrer en communication avec le site de la Conférence des évêques de France . D'autres liens directs sont prévus dans un proche avenir.

Le diocèse de Nice représente toute une tradition de culture, d'art et de foi. Qui dit tradition ne dit pas seulement bistoire, mais vie. Une tradition c'est une vie qui naît, qui croît et qui s'enrichit des apports successifs de l'histoire des hommes et des femmes des temps passés et présents.

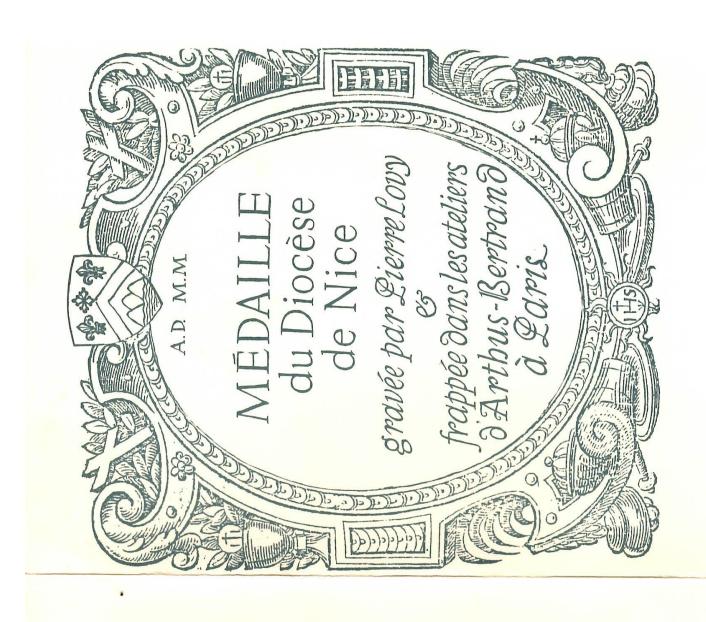
En l'an 2000, le diocèse de Nice recueille 16 siècles de tradition chrétienne. Il célèbre avec toute l'Eglise le jubilé de l'Incarnation, car il tient sa vie de la venue sur terre du Verbe de Dieu fait homme, en qui l'humanité de Dieu est apparue.

Il se donne en même temps une Charte d'évangélisation pour les débuts du troisième millénaire. Il avance avec confiance en priant le Seigneur de ne jamais manquer de prêtres, sans lesquels il n'y a ni garantie apostolique pour l'annonce de l'Evangile, ni eucharistie. Là où il n'y a pas d'eucharistie, il ne peut y avoir qu'une évangélisation languissante. Et là où l'Evangile n'est ni annoncé ni vécu, on s'achemine lentement mais sûrement vers le vide moral et spirituel. L'oubli de Dieu y prépare la mort de l'homme. Or, Dieu ne veut pas que l'homme meure, mais qu'il vive.

Puisque "la gloire de Dieu c'est l'homme vivant", le diocèse de Nice entre dans le troisième millénaire pour la grande gloire de Dieu.

Law Boukil

† Jean BONFILS
Evêque de Nice
En la fête de Sainte Réparate,
patronne de la ville de Nice et du Diocèse
8 Octobre 2000



Comparaison des trois épiscopats

#### LES ÉVOLUTIONS DES INITIATIVES PASTORALES 1963-1997

Années	Orientations et décisions en Pastorale	Création d'instances	Création de structures	Réformes temporelles	Réformes Catéchèse	Réformes liturgiques
1963	Ordonnance juridiction pour la confession		Zones pastorales	Nouveau Règlement financier		
1964	Ordonnance sur le baptême Règlement de la confirmation	Commissions synodales		Catalogue chiffre de l'immobilier Lancement Campagne Nouvelles Églises	Nouveau Règlement des Catéchismes	Directives : messe, homélie, mariage, bréviaire, gouvernement de la liturgie
1965		Conseil épiscopal de laïcs		Création de trois règlements administratifs		Application à Nice de la seconde ordonnance de l'Épiscopat
1966	Catéchuménat	Conseil de pastorale diocésaine				

Années	Orientations et décisions en Pastorale	Création d'instances	Création de structures	Réformes temporelles	Réformes liturgiques
1967	Ordonnance juridiction confessions «Mois sacerdotal» Le Foyer Saint-Paul	Conseil presbytéral  Conseil de zone  Commission de l'État  religieux		Fondation d'une union diocésaine Aides aux prêtres	Note sur les rites de la messe
1968	Extension juridiction confessions  Nouveau Règlement de la confirmation	Directoire diocésain des institutions temporelles chrétiennes de Loisirs Comités interparoissiaux d'évangélisation	Secteurs	Nouveau règlement financier	
1969	Coopération missionnaire Vocations sacerdotales Participation des laïcs à la gestion financière paroissiale et diocésaine		Groupements inter paroissiaux d'évangélisation	Institution d'une classe unique, tarif unique de base	

Années	Orientations et décisions en Pastorale	Création d'instances	Création de structures	Réformes temporelles
1970		Comité d'évangélisation Conseil diocésain des Religieuses	Secteurs pastoraux Aumôneries extra- paroissiales dans C.E.G et C.E.S.	
1971	Catéchuménat  Statut du prêtre à la retraite  Application de "l'indult des six ans" à titre provisoire			
1972	Nouveau rituel de la confirmation  Nomination temporaire de toute fonction ecclésiastique  Les pauvres			
1973				Nouveau Règlement financier

Années	Orientations et décisions en Pastorale	Création de structures	Réformes temporelles	Réformes liturgiques
1974	Participation des laïcs à la Vie et à la Mission de l'Église Les migrants	Unités pastorales		Adoption nouveau lectionnaire, formule d'absolution, ordonnance sur l'adoption du Missel de Paul VI, mise en place rituel du baptême des adultes, documents sur la Pénitence
1975	Les communautés chrétiennes  La Confirmation			
1976	Campagne œcuménique d'évangélisation  La coopération missionnaire		Nouveau Règlement financier	
1977	Formation permanente des prêtres  La coopération missionnaire  La pastorale des malades		Décret sur l'indemnité forfaitaire de célébration	

Années	Orientations et décisions en Pastorale	Création d'instances	Réformes Catéchèse
1978	Les conseils paroissiaux	Conseils paroissiaux (titre provisoire)	
		Conseil diocésain des affaires culturelles	
1979	Formation permanente des laïcs du diocèse		Nouveau Règlement pour la catéchèse des enfants
1980	Moyens de communication sociale	Commission pastorale	diocésaine de la santé
1981	Le diaconat permanent	Hospitalité diocésaine de	Notre-Dame de Lourdes
	1	Comité diocésa	
1982	Le baptême des petits enfants		
1983	Modifications dispositions baptême		
	Pastorale familiale		

Années	Orientation	ns et décisions en	Pastorale	Création d'instances	Réformes	temporelles
1984	Décrets po d'ass	ouvoirs de confesse sistance matrimoni	er et droit iale			
	La réorgan	isation des zones e	et secteurs			
1985	Baptême	des enfants en âge	scolaire			
1986					diocésain écon Constitu	ce de l'économe et du Conseil comique ution d'une con du Clergé
1987	Lettre de M	Igr Saint Macary a	ux prêtres	Conseils paroissiaux		iocésain pour le
	Fin	du mois sacerdota	al	(à titre définitif)		l paroissial omique
1988		Les chantiers		Constitution comité diocésain diaconat		
1989	Les chantiers Église et personnes handicapées		14 Doyennés			
1990						Ouverture Propédeutique
1991	Sanctuaires diocésains Ordonnance de la confirmation Le dimanche Les migrants	Conseil pastoral diocésain		Nouveau décret sur l'indemnité forfaitaire de célébration  Nouveau plan comptable, Nouveau règlement pour les affaires économiques et Nouveau règlement sur l'organisation financière du diocèse de Nice	Nouveau parcours catéchétique	Intervenants d spécialistes pour la Formation permanente
1992			12 Doyennés			
1993		Équipe animatrice de doyenné pour la Pastorale des Jeunes		Statut du prêtre à la retraite		
1994	A.D.A.P.	Office de Catéchiste relais				

Années	Orientations et décisions en Pastorale	Réformes temporelles	Formation universitaire
1995	Actes de la rencontre des Conseils paroissiaux		
1996			DEUG Théologie
1997	Modifications du Conseil de Recours Statuts propres aux aumôneries et enseignement religieux	Mises à jour Règlement financier et Conseil paroissial économique	

Documentation générale

TABLEAU Nº 1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce plan figure dans *Lumen Gentium*: une Église qui croit, une Église qui vit, une Église qui célèbre.

<sup>2</sup> La paroisse et l'interparoissialité, Catéchèse des enfants et proposition de la foi aux adultes, Accompagnement et formation des jeunes, Reconnaissance des charges pastorales confiées à des laïcs, Prêtres et diacres dans la mission commune du peuple de Dieu, La solidarité et la pastorale de la santé, des prisons, des migrants (la mission de l'Église et ses acteurs), Accueil par l'Église de la demande religieuse et accompagnement des funérailles, Les instances de collaboration : conseils pastoraux «équipes d'animation pastorale».

#### TABLEAU N° 2

SYNODES SPÉCIALISÉS

#### THÈMES

<u>Dijon</u>: Les ensembles paroissiaux; Synode des jeunes Nanterre: Les ouvriers de l'Évangile et leur collaboration au

sein des conseils pastoraux

: «Dieu nous ouvre les portes de la foi» : La paroisse Sées Paris

Valence

paroisses et communautés, vivantes et signifiantes- et soutenir l'effort des services et mouvements? Comment promouvoir et organiser le Pour mieux vivre entre nous l'Église, pour une Église au service des hommes de ce temps dans la Drôme, -comment restructurer nos ministère des prêtres et des diacres pour qu'il ne manque à personne ?

Chalons en Champagne:

L'annonce de l'Évangile aux 25-45 ans

Saint-Denis: «L'Évangile dans la ville: faisons route ensemble»; synode des enfants

Papeete: Synode des jeunes

TABLEAU Nº 3

# ÉTAT DES LIEUX DES SYNODES DIOCÉSAINS ET DES RÉAMÉNAGEMENTS PASTORAUX EN FRANCE<sup>1</sup>

t Province de Dijon	Autun  Diion * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
Province de Clermon	Clermont * * 1997-2000  Le Puy *   Mouling * *     1999-2001 : 2005   Saint-Flour *
Province de Cambrai	Arras & Cambral & \$1998-2000
Province de Bordeaux	Agen
Province de Besançon	Belfort-Montbéliard  Besancon  Metz  Metz  Nancy  Saint-Claude  Saint-Claude  Saint-Claude  Strasbourg  Verdun

L'état des lieux des synodes diocésains et des réaménagements pastoraux que nous proposons a pour cadre les quinze nouvelles provinces ecclésiastiques de l'Église catholique en France métropolitaine qui ont été érigées par décret du préfet de la Congrégation pour les évêques le 8 décembre 2002. L'Église catholique en France métropolitaine compte 95 diocèses : 93 diocèses territoriaux et 2 diocèses rattachés au territoire (la Mission de France et le Diocèse aux armées). Les départements et territoires d'Outre-mer comportent respectivement 5 et 4 diocèses. Les informations concernant les synodes diocésains ont été recueillies d'une part dans les documents de l'Épiscopat nº 18 de décembre 1994 et d'autre part par échange de correspondance de septembre 2001 à mai 2006 auprès des services de l'Épiscopat à Paris. Indépendamment des deux premiers synodes qui ont eu lieu après Vatican II (diocèse de Rouen en 1967 et diocèse de St Brieuc en 1969) et abstraction faite du synode réalisé par le Diocèse aux armées de 1975-1978, 37 synodes diocésains se sont mis en route entre 1983 et 1990, date culminante à laquelle 18 diocèses étaient en synode. Depuis 1994, seulement dix diocèses ont réalisé un synode. Globalement sur 104 diocèses répertoriés (95 en métropole et 9 en Outre-mer), 52 diocèses dont Vienne ont vécu un synode diocésain -métropole et DOM-TOM-, 41 d'entre eux ont de plus effectué un réaménagement pastoral. Seul 11 diocèses ont vécu uniquement un synode. La durée des synodes est en moyenne de deux ans (16 ont duré un an -Grenoble + Vienne-, 22 : 2 ans, 11:3 ans et 4:4 ans). Par ailleurs, 44 diocèses -Métropole- ont préféré des démarches ou projets de type synodaux qui ne correspondent pas à la définition classique des synodes diocésains et qui sont qualifiés de réaménagements pastoraux. Nous sommes sans information de dix diocèses -2 pour la Métropole et 7 pour les DOM-TOM.

TABLEAU N° 4

Province de Poitiers	Angoulême * • 1987-1988 La Rochelle* • 2001-2003 Limoges * 1983-1985 Poitiers* 1991-1993; 2003 Tulle * 1990-1993
Province de Paris	Créteil
Province de Montpellier	Carcassonne —  Mende —  Montpellier * — 1990-1992  Nimes * — 1990-1992  Perpignan — 1985-1988
Province de Marseille	Aix-en-Provence * 1987-1989  Ajaccio * 1997-2000  Avignon * 1988-1990  Digne * 1992-1994  Fréjus  Gap †  Marseille * 1988-1991
Province de Lyon	Annecy * 1990-1992  Belley-Ars & Chambary * 2001-2002  Grenoble * Viteme 1989-1990; 1991  Lyon * 1990-1993  Saint-Etienne & Valence * 1992-1994  Valence * 1992-1994  Viviers *

#### TABLEAU N° 5

Province de Tours	Blois  Bourges
Province de Toulouse	Albi & Auch & Cahors & Cahors & Montauban & Pamiers & Rodez Tarbes & Tarbes & Tarbes & Toulouse & 1991-1993
Province de Rouen	Bayeux-Lisieux ←  Coutances ←  Evreux * ← 1988-1991  Le Havre * ← 1992-1996  Rouen * ← 1992-1996  Sées * ← 1992-1993
Province de Rennes	Angers Laval Laval Laval Laval Laval Lucon Lucon Nantes Ouimper Pennes * 1991-1993  Saint-Brieuc * 1969  Vannes *
Province de Reims	Amiens   Beauvais * • 1986-1989  Châlons-en-Champagne * • 2003-2004  Langres • Reims • Soissons • Troyes • Troyes •

#### TABLEAU Nº 6

Nouméa (Nouvelle Calédonie)
Papeete 3ème synode 1987-1990; 2003 synode des jeunes Basse-Terre synode 4 thèmes: 1993-1995 Saint-Denis de la Réunion Saint-Pierre-et-Miguelon Wallis-Et-Futuna (Iles) Fort de France Marquise (Iles) Cayenne 🗢

📤 : Hébergement CEFM (Conférence des Évêques de France)

<u>Légende</u> : diocèse de couleur jaune sur fond bleu foncé avec astérisque verte : synode diocésain + réaménagement pastoral ; : synode diocésain uniquement;

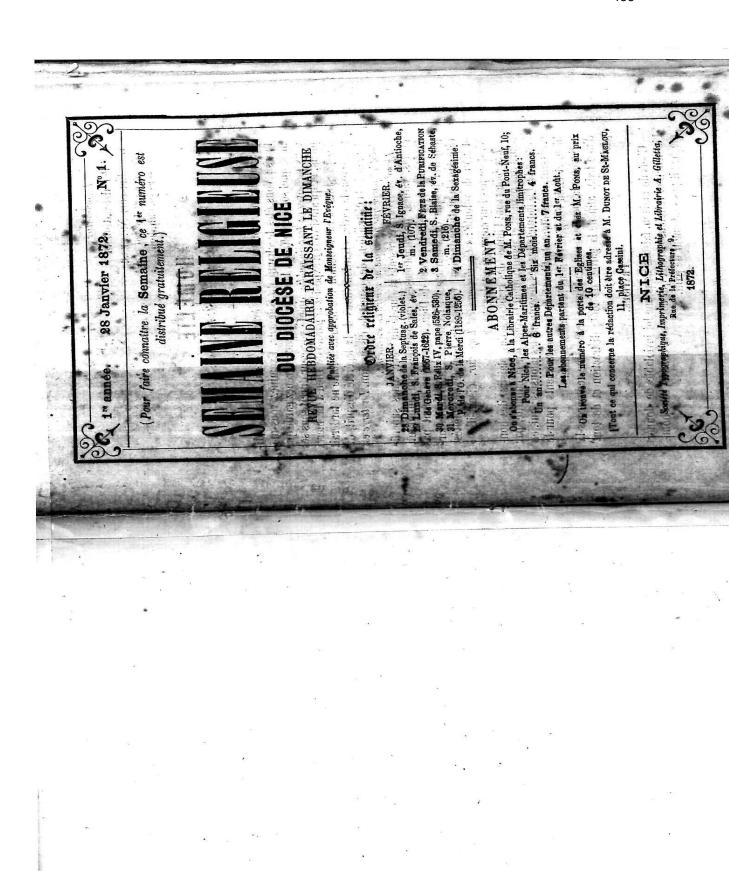
diocèse de couleur jaune sur fond bleu foncé

diocèse de couleur verte diocèse de couleur rouge

: diocèse avec site Internet

: absence d'informations.

: réaménagements pastoraux uniquement ;



Gérant: HEITZ-MICHEL.

Si, pour une raison grave de santé ou pour tout autre motif raisonnable, l'enfant ne peut être porté à l'église, MM. les curés demanderont par écrit, avec exposé des motifs, l'autorisation de baptiser à domicile et, dans ce cas, le baptême sera conféré avec toutes les cérémonies prévues par le Rituel.

### LECTURES SACERDOTALES

le mot a relussir y dance un available de la corrières, fussent-elles ecclésiastiques. Il n'avait jamais, a l'en croire, été adapté à son apostolat. Il n'avait été ni le vicaire plein de vie après lequel courent tous les cufants du « patro », ni le vicaire de paroisse qui a la cote des curés, des confrères, des messieurs et des dames d'œuvres. Il n'avait jamais été le vicaire dont toute la paroisse parle. Il n'avait pas été non plus le « vicaire mal noté » du livre de Cronin : Les clés du royaume. Il n'avait pas relussi, c'est tout. Ses intimes le savaient. Lui-même se demandait s'il était dans sa voie. Mauriac, avec un thème pareil, bâtirait un roman palpitant. L'abbé Pasteau ne comprit à fond le sens de sa vie qu'en 39-40, dans l'inaction puis dans l'action de la guerre. Le sens de sa vie sacerdotale? Le don de tout lui-même à Dieu. Alors qu'importe la réussite ou j'échec. Il était prêtre, il avait fait loyalement son offrande au jour de son sacerdoce. Qu'importe que Dieu fasse de lui le prêtre effacé au lieu du prêtre brillant que ses études et ses gotts d'est de lui auraient permis d'être? L'essentiel c'est d'être à Dieu. C'est de qui n'ont pas réussi, apparemment, qui ont conscience de n'avoir pas rempli tous leurs projets de lévites, à leur tour, à la suite de l'abbé Pasteau, officier tombé au champ d'honneur, sauront que Quand les circonstances le permettront paraîtra en librairie « Vigiles sous les armes », une biographie sacerdotale tracée de main de maître par le R. Père Daniélou. Quelques pages déjà en ont paru dans « Construire ». Elles sont à lire et à méditer. Ce livre attendu comprendre que Dieu a pour nous « un presque impossible amour » et que tout le reste n'est que « pauvres histoires ». Bien des prêtres Dieu connaît ceux qui réussissent à la générosité du don d'eux-M. l'abbé Rémy Pasteau n'avait pas réussi, au sens où on entend tous nos confrères un exemple et un encouragement

Abbé G. Girault.

### II. De la lecture des Encycliques Pontificales.

Mardi dernier c'est bien une trentaine de jeunes prêtres qui se trouvaient réunis sur un haut lieu de Nice. Réunion d'amitié sacer-dotale. Echanges de vues sur les événements, sur les mouvements, sur tel problème d'apostolat, prières en commun, repas en commun, journée riche et réconfortante.

Je ne veux en retirer comme impression que tous les prêtres présents ont besoin de relire les encycliques pontificales, de s'en pénétrer, de les possèder à fond. Il n'y a pas tout dans les encycliques. Il n'y, a même que les grandes lignes. Encore faut-il les connaître et bien les connaître. Si chacun des prêtres présents à la réunion consacre une partie de ses rares moments libres à lecture nécessaire et urgente, la réunion de Cimiez aura grandement servi.

ES NOUVELLES RELI

ŝ

15 Octobre

BULLETIN OFFICIEL DU DIOCÈSE DE MIGE

Administration : Chancellerie de l'Evêché, Avenue Sévigné. Rédaction : M. l'Abbé G. Girault, 20, Rue Delill🔇

E0 F.

#### Partie

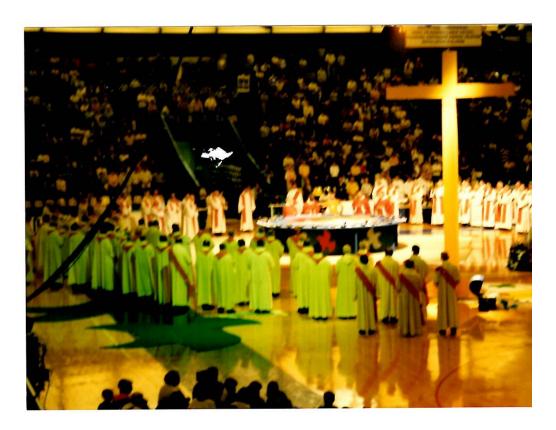
#### Programme

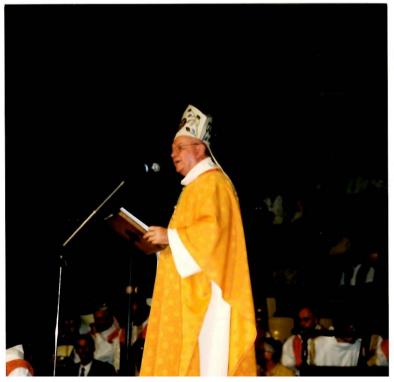
« Quinzaine religieuse ». Cette décision était motivée par des primer La Semaine Religieuse, sous la forme qu'ellenavai eue jusqu'alors, et demandai l'hospitalité à L'Eveil pour les communiqués de l'Evêché qui parurent sous la rubrique de raisons d'économie tout d'abord; elle l'était aussi dans l'intention d'atteindre un plus grand public, grâce au nombre important d'abonnés du journal L'Eveil; enfin c'était pour mettre fin aux ennuis que nous causaient les articles tendancieux d'un rédacteur dont il avait été impossible jusque là Dès le début de la guerre, en 1939, je décidai de su d'obtenir qu'il renonçât à faire de la politique.

ou à la huitième page, nous procuraient déjà assez de soucis cette ligne de conduite, surtout lorsque les journaux et les d'éluder lesdits articles, en arguant que L'Eveil n'était pas un journal politique, mais seulement un journal de doctrine sociale et religieuse. Il fallut livrer bien des batailles, souffrir Dès l'armistice, nous nous sommes félicités d'avoir suivi publications périodiques reçurent l'ordre du gouvernement ou des Allemands, d'avoir à publier des papiers de propagande ou des communiqués anti-français. Les quelques colonnes qui nous étaient réservées dans un coin de L'Eveil, à la quatrième et de gêne, par le voisinage forcé de quelques-uns de ces communiqués. Ce fut en vain qu'on essaya, à maintes reprises, bien des contraintes, sans compter les intimidations et les









	_	_
- 4	. /	L.

Conclusion générale : portes ouvertes sur de nouvelles études

## <u>DE LA SYNODALITÉ DANS LES DOCUMENTS DE VATICAN II</u>

TABLEAU N° 18

### DE LA SYNODALITÉ DANS LES MINISTÈRES (a)

44 P	SACROSANCTUM CONCILIUM 13, 20, 4/12/1963 22, 25, 26, 35, 36, 41, 42, 45, 56, 57, 76, 79, 114, 124, 127, 128 117, 128 21, 22, 23, 24, 23, 24, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 32, 18/11/1965 GAUDIUM ET SPES 88	FORAINS	24, 90, 117 29 43, 65, 67, 69, 82 82 6, 17, 18, 66, 17, 18, 45, 63, 45, 63, 45, 64, 67, 69, 33, 45, 67, 68, 67, 69, 53, 48, 67, 68, 68, 69, 59, 59, 59, 59, 59, 59, 59, 59, 59, 5	MODÉRATEUR	ADMINISTRATEUR DIOCÉSAIN	
10 12	-		12			
	DÉCLARATIONS  GRAVISSIMUM EDUCATIONIS 10  28/10/1965  0.05/10/1965  28/10/1965		12			

TABLEAU N° 19

DE LA SYNODALITÉ DANS LES MINISTÈRES (b)

						WIN	MINISTÈRES				
DOCUMENTS VATICAN II	ÉVÉQUE	AUXILIAIRE (S)	CONSULTEURS	VICAIRE GÉNÉRAL	DOYENS	VICAIRES	curés	DIACRES	MODÉRATEUR	ADMINISTRATEUR DIOCÉSAIN	ADMINISTRATEUR PAROISSIAL
DÉCRETS											
INTER MIRIFICA 4/12/1963	2, 18, 20,										
ORIENTALIUM ECCLESIARUM 21/11/1964	7, 9, 10,						5, 14	11			
UNITATIS REDINTEGRATIO 21/11/1964	2, 4, 9,						ထိ				
CHRISTUS DOMINUS 28/10/1965	6, 7, 6, 7, 7, 7, 7, 7, 7, 7, 7, 7, 7, 7, 7, 7,	6, 25, 26, 30,38	10, 27	26, 27	30	30	18, 25, 30, 31, 44				

TABLEAU N° 20

DE LA SYNODALITÉ DANS LES MINISTÈRES (¢)

						MINIS	MINISTÈRES				
DOCUMENTS VATICAN II	ÉVÊQUE	AUXILIAIRE (S)	CONSULTEURS	VICAIRE GÉNÉRAL	DOYENS	VICAIRES FORAINS	curés	DIACRES	MODÉRATEUR	ADMINISTRATEUR DIOCÉSAIN	ADMINISTRATEUR PAROISSIAL
DÉCRETS (suite)											
PERFECTAE CARITATIS 28/10/1965					De		1, 7, 18, 25				
OPTATAM TOTIUS 28/10/1965	2, 5, 7, 8, 9, 12, 18, 21	11									
APOSTOLICAM ACTUOSITATEM 18/11/1965	1, 12, 20, 25						10, 11, 13, 25,				
PRESBYTERORUM ORDINIS 7/12/1965	1, 2, 4, 5, 11, 12, 4, 5, 14, 14, 15, 19, 20, 21	7	7				19				
AD GENTES 7/12/1965	5, 6, 16, 18, 19, 20, 29, 30, 31, 32, 38, 40, 41	17	29				4, 6, 16, 17, 19, 29	16			

TABLEAU N° 21

### DE LA SYNODALITÉ DANS LES CONSEILS

			ORGANES DE CONSULTATION	ATION	
DOCUMENTS VATICAN II	SYNODE	SYNODE DIOCÉSAIN	CONSEILS DIOCÉSAINS	CONSEIL PRESBYTÉRAL	CONSEIL PASTORAL
CONSTITUTIONS					
SACROSANCTUM CONCILIUM 4/12/1963	57				
LUMEN GENTIUM 21/11/1964	18				
DEI VERBUM 18/11/1965					
GAUDIUM ET SPES 7/12/1965	3, 59, 80, 91				
DÉCLARATIONS					
GRAVISSIMUM EDUCATIONIS 28/10/1965					
NOSTRA AETATE 28/10/1965					
DIGNITATIS HUMANAE 7/12/1965					
DÉCRETS					
INTER MIRIFICA 4/12/1963					
ORIENTALIUM ECCLESIARUM 21/11/1964	1, 9, 19, 23				
UNITATIS REDINTEGRATIO 21/11/1964					
CHRISTUS DOMINUS 28/10/1965	5, 35, 36,37,38,44		27		27
PERFECTAE CARITATIS 28/10/1965					
OPTATAM TOTIUS 28/10/1965					
APOSTOLICAM ACTUOSITATEM 18/11/1965	26	26			
PRESBYTERORUM ORDINIS 7/12/1965					7
AD GENTES 7/12/1965	29				30

TABLEAU N° 22

DE LA SYNODALITÉ DANS UN PREMIER GROUPE DE CONCEPTS TERMINOLOGIQUES (a)

					CONCEPTS TI	CONCEPTS TERMINOLOGIQUES					
DOCUMENTS VATICAN II	COMMUNICATION	MÉDIATION	COORDINATION	PARTICIPATION	CONSEILS	CONSULTATION	DÉLIBÉRATION	DÉCISIONS	SYNODAL	COLLÉGIAL	COMMUNION
CONSTITUTIONS											
SACROSANCTUM CONCILIUM 4/12/1963		48		12, 14, 19, 26, 27, 30, 41, 48, 50, 53, 55, 79, 100, 114, 121, 124	129					88	6, 10, 55, 69,
LUMEN GENTIUM 21/11/1964	49	60, 62		26, 28, 33, 34, 35, 36, 41, 51, 65,	27, 39, 42, 43, 4439, 42, 43, 44, 45, 46, 47			25, 27,		22, 23	4, 7, 8, 9, 11, 13, 14, 15, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 41, 43, 49, 50, 51, 52
DEI VERBUM 18/11/1965	6										1, 2, 10,
GAUDIUM ET SPES 7/12/1965	6, 61, 78		83	31, 48, 50, 60, 68, 71,				60, 68, 80			12, 18, 23, 32, 38, 39, 50, 52, 58, 92,
DÉCLARATIONS											
GRAVISSIMUM EDUCATIONIS 28/10/1965	4		12	4	8	10					
NOSTRA AETATE 28/10/1965			01								
DIGNITATIS HUMANAE											